

7.2

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté de droit et des sciences économiques

**La République de Guinée Equatoriale,
ses ressources potentielles et virtuelles.
Possibilités de développement.**

THÈSE

présentée à la Faculté de droit et des sciences économiques pour obtenir le grade de docteur ès sciences économiques

par

ARMIN KOBEL

COPY QUICK, Berne
1976

UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL
Faculté de Droit et des Sciences Economiques

LA REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE
SES RESSOURCES POTENTIELLES ET VIRTUELLES
ET
LES POSSIBILITES DE SON DEVELOPPEMENT

THESE

présentée à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques
pour obtenir le grade de Docteur ès Sciences Economiques

par

ARNIN ERIC KOBEL

Copy Quick, Berne (Suisse)
1976

Monsieur Armin KOBEL est autorisé à imprimer sa thèse
de doctorat ès sciences économiques intitulée "La République de
Guinée Equatoriale, ses ressources potentielles et virtuelles.
Possibilités de développement".

Il assume seul la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, 1er décembre 1976

Le doyen
de la Faculté de droit
et des sciences économiques

Jean Guinand

Que tous ceux qui ont permis l'élaboration du présent travail trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. Nous pensons tout particulièrement au Professeur J.-L. Juvet qui a accepté d'assurer la direction de la présente thèse et qui nous a toujours encouragé. Nos remerciements vont aussi au Professeur L. Monnier de l'Université de Lausanne, africaniste distingué, qui a accepté d'être le second rapporteur.

Le présent ouvrage doit beaucoup au Service de la Coopération technique suisse à Berne qui a financé l'étude prospective sur le terrain même en 1971-72.

Nos remerciements s'adressent également

à l'ambassade de Suisse à Madrid et tout particulièrement à messieurs A. Rüegg et W. Martin, conseillers d'ambassade, qui nous ont facilité les contacts, tant avec la partie espagnole qu'avec la partie guinéo-équatorienne;

à monsieur Walker Lannon, Deputy Chief of Mission of the American Embassy in Yaoundé qui a mis gracieusement à notre disposition, pendant notre séjour guinéo-équatorien, une villa appartenant à l'ambassade des Etats-Unis en Guinée équatoriale.

Que tous ceux dont, pour des raisons de sécurité, nous devons taire le nom trouvent ici toute notre reconnaissance pour l'aide qu'ils nous ont apportée et qu'ils soient assurés que nous n'oublierons jamais leur précieux concours.

Une pensée reconnaissante aussi à Jean Guye qui a accepté de lire l'ensemble du manuscrit et y a apporté les corrections linguistiques et orthographiques appropriées.

Nous tenons à remercier l'Université de Neuchâtel pour le subside dont elle nous a gratifiés pour l'impression de la présente publication.

Enfin, nous aurons une pensée reconnaissante pour notre mère qui en maintes occasions nous a matériellement soutenus.

A Mireille, en hommage à son abnégation.

AVANT-PROPOS

Nombre de penseurs se sont attachés à faire la théorie du sous-développement mais, à chaque fois, il se trouvait quelqu'un pour arguer que la situation dans tel pays ne répondait pas au modèle théorique proposé.

Cette possibilité d'émettre à chaque fois des réserves provient du fait que la théorie a voulu précéder l'observation. Se basant sur l'expérience d'un échantillon de nations dites "types", les théoriciens du développement se sont cru autorisés à couler le moule général du sous-développement. Or, l'expérience de ces vingt dernières années a montré qu'une évolution s'était faite dans les idées. On est loin aujourd'hui de la tendance évolutionniste qui prétendait que tous les pays, dans le cours de leur processus de développement, devaient passer par des stades obligés. Cette façon de poser le problème du sous-développement relevait d'un ethnocentrisme occidental certain et situait les pays du Tiers monde à un siècle de retard sur les pays industrialisés. D'où l'idée de vouloir faire rattraper à ses nations leur "retard" grâce aux progrès techniques et technologiques. Les multiples échecs enregistrés amenèrent peu à peu les penseurs à reposer le problème du sous-développement en d'autres termes et à reconnaître sinon à chaque pays du moins à chaque continent, son particularisme et sa culture propres. Du coup l'Occident ne devenait plus le modèle unique de développement. Néanmoins, si cette façon de voir les choses fait peu à peu école chez les peuples des pays "développés", elle n'en demeure encore qu'à ses premiers balbutiements en ce qui concerne les populations du Tiers monde. En attendant que l'intelligentsia ait été remplacée sinon par une élite intellectuelle nationale du moins par

une intelligentsia sensibilisée par ces problèmes, le développement se mesurera encore longtemps quantitativement.

Soucieux d'abonder dans le sens de l'observation et de faciliter, par là même, la construction d'une véritable théorie du sous-développement, nous nous sommes attachés à décrire l'univers guinéo-équatorien. Seule colonie espagnole d'Afrique à avoir recouvré l'indépendance politique, la Guinée équatoriale n'en constitue pas moins un micro Etat, à l'échelle africaine, isolé dans le golfe de Guinée. Cet isolement, caractéristique de la tutelle espagnole, fait encore aujourd'hui sentir ses effets dans les domaines les plus divers : économique, politique, social, culturel, etc. D'ailleurs les dirigeants guinéo-équatoriens ne se préoccupent pas de modifier cet état de fait et ils continuent à jouer la carte de l'isolationnisme. A leurs yeux c'est la seule politique valable pour préserver leur autonomie face à leurs puissants voisins.

Etant donné que la Guinée équatorienne, bien qu'"éminemment africaine" (Macias dixit), ne ressente pas le besoin de se rapprocher de ses voisins et préfère chercher sa propre voie, il devenait superfétatoire d'entreprendre une étude sur son développement dans le cadre d'une intégration à un marché élargi, ce qui avait été notre idée à la veille de notre départ pour Santa Isabel. Une année passée sur le terrain nous conduisit à plus de modestie. Vu l'absence de statistiques (base indispensable à toute étude économique), la méfiance des autorités, le manque de cadres, la politique à court terme des autorités, leur non-connaissance du milieu, de ses ressources en particuliers, il nous parut plus indiqué de faire l'inventaire de ce qui existait, une fois l'indépendance acquise et les dures confrontations avec la réalité ayant commencées à éroder lentement l'optimisme du président Macias.

Nous avons subdivisé notre travail en quatre parties. La première est essentiellement une base de travail que nous avons dû reconstituer à partir des données accumulées par l'administration espagnole et confrontées avec la réalité guinéo-équatorienne d'après 1968. Cette base comprend une triple approche; d'abord historico-politique. En effet l'histoire de la Guinée équatoriale, depuis la découverte de ses îles jusqu'au découpage de sa partie continentale, montre à quel point l'influence de l'Espagne fut déterminante pour cette région du monde et les séquelles qu'elle laissa derrière elle.

L'approche géographique nous rappelle que le milieu bio-écologique est un paramètre dont on ne saurait taire l'importance car il modèle toute société durablement. C'est ainsi, par exemple, que les climogrammes mettent en évidence les dures conditions de travail auxquelles les hommes sont quotidiennement confrontés sans qu'il soit possible de les modifier. Les climatogrammes de Santa Isabel et de Bata montrent que le travail y est extrêmement pénible tout au long de l'année et ils portent un coup fatal aux divagations de certains qui prétendent que les gens sous ces latitudes sont d'une indolence désespérante.

Quant à l'approche économique elle nous renseigne sur l'état général de l'économie du pays et sur ses perspectives de développement dans le cadre d'une dualité contraignante où s'affrontent deux modes de production; où l'on assiste à la généralisation progressive de l'économie de marché au détriment de l'économie lignagère.

La deuxième partie cherche à faire le bilan de la richesse matérielle de la Guinée équatoriale en faisant état des ressources virtuelles (cacao, café, sylviculture, etc) et même des richesses potentielles (sous-sol, pêche, élevage).

Dans la troisième partie nous nous sommes attaché à relever les freins au développement économique-social d'un pays ayant embrassé l'idéologie capitaliste et regardant sa propre histoire comme quelque chose d'"arriréré".

Enfin, dans la partie conclusive nous avons cherché à déterminer quelles mesures devaient être entreprises afin de faire face aux difficultés de tout genre auxquelles le nouveau pays doit faire face.

Dans la mesure du possible nous avons voulu marquer nos distances des querelles stériles de l'idéologie en étant le plus pratique possible. En effet, même si on est conscient que le mode de production capitaliste repose sur l'inégalité, il doit être possible, non pas de la supprimer puisqu'elle est inhérente au système, mais au moins d'en atténuer les effets. Cela est d'autant plus vrai que les inégalités dans le Tiers monde sont extrêmement choquantes et qu'une meilleure redistribution du revenu national devrait permettre de les tempérer.

PLAN

	page
I. Introduction - une triple approche	8
- approche historico-politique	10
- approche géographique	47
- approche économique	127
II. Les ressources potentielles et virtuelles	192
- agriculture	193
./.. le cacao	193
./.. le café	253
./.. les oléagineux	289
- élevage	316
- sylviculture	332
- pêche	358
- richesses du sous-sol guinéo-équatorien	390
III. Les freins et les forces de résistance au développement économique-social de la Guinée équatoriale	411
- les forces externes de résistance	422
- les forces internes de résistance	435
./.. les freins au niveau du palier écologico-morphologique	435
./.. les freins au niveau des organisations sociales	469
./.. les freins au niveau de certaines réglementations sociales	503
IV. Conclusion - les possibilités de développement	523
- l'agriculture et son développement	532
./.. cacao	539
./.. café	549
./.. oléagineux	550
./.. divers	556
- élevage et développement	560
- pêche et développement	563
- sylviculture et développement	566
- richesses du sous-sol et développement	572

IÈRE PARTIE

INTRODUCTION

UNE TRIPLE APPROCHE

1. APPROCHE HISTORICO-POLITIQUE

C'est au processus d'évolution historique que nous ferons appel pour expliquer l'hétérogénéité de la Guinée équatoriale (1), due à sa petitesse, à sa composition, à son isolement linguistique et politique ... à son particularisme.

1.1. DE LA DECOUVERTE DES ILES GUINEENNES A LA PRESENCE ESPAGNOLE (2)

Désireuses de supplanter Venise et Gênes qui détenaient jusqu'alors le monopole du commerce des épices et de l'or, l'Espagne et la Lusitanie sont toutes deux parties en quête d'une nouvelle voie afin de se rendre directement aux Indes et d'écarter les intermédiaires arabes et méditerranéens.

Tandis que le Portugal cherchait une voie maritime en longeant les côtes africaines, l'Espagne tentait de rejoindre l'Inde par l'ouest.

Après avoir découvert, le 21 décembre 1470, l'île de São-Tomé qu'ils baptisèrent du nom du saint du jour - Saint-Thomas, l'apôtre - les Portugais Pedro de Escobar et Juan de Santarém aperçurent, le premier janvier 1471 une nouvelle île à laquelle ils donnèrent le nom d'"Anno bon" (3).

(1) cf. approche géographique

(2) le terme "découverte" est impropre car il suppose la mise à jour de quelque chose inconnu antérieurement. Or, les peuples d'Afrique connaissaient leurs propres terres bien avant l'arrivée des Européens. Toutefois, nous conserverons ce terme subjectif et ethnocentriste, d'abord parce qu'il a passé dans la littérature et ensuite parce que le choc de l'Europe sur ces nouveaux territoires a été tel qu'ils en subissent encore aujourd'hui les effets.

(3) nouvel an, en portugais; le nom fut repris tel quel par les Espagnols et "castillanisé" Annobón.

L'année suivante (1472), Fernão do Po touchait l'île à laquelle les Espagnols donnèrent son nom : Fernando Poo et qu'il baptisa "Fermosa" (4).

Poursuivant leur route, les Portugais doublèrent le cap de Bonne Espérance en 1486 et atteignirent les Indes, douze ans plus tard. En 1492, les Espagnols foulaient pour la première fois un nouveau continent, persuadés néanmoins de se trouver aux Indes.

Très vite, des différences voire des rivalités et des discordes opposèrent Espagnols et Portugais et, les deux nations - comme la coutume l'exigeait - demandèrent l'arbitrage du pape.

Le souverain Pontif du moment était l'Espagnol Rodrigue Borgia et il occupait le siège de Saint-Pierre sous le nom d'Alexandre VI. A la bulle "Aeterni Regis" de 1481 qui assurait la protection des intérêts portugais

"sur la mer Océane et sur les terres situées au sud et en direction de l'est" (5)

le pape substituait, en date du 3 mai 1493, la bulle "Inter Caetera" (6) par laquelle il partageait les mondes découverts et à découvrir entre les deux puissances ibériques afin que

"la foi catholique et la religion soient exaltées et partout amplifiées et répandues (...) et que les nations barbares soient subjuguées et contraintes à la foi" (7).

La limite entre les deux nations était fixée par un méridien

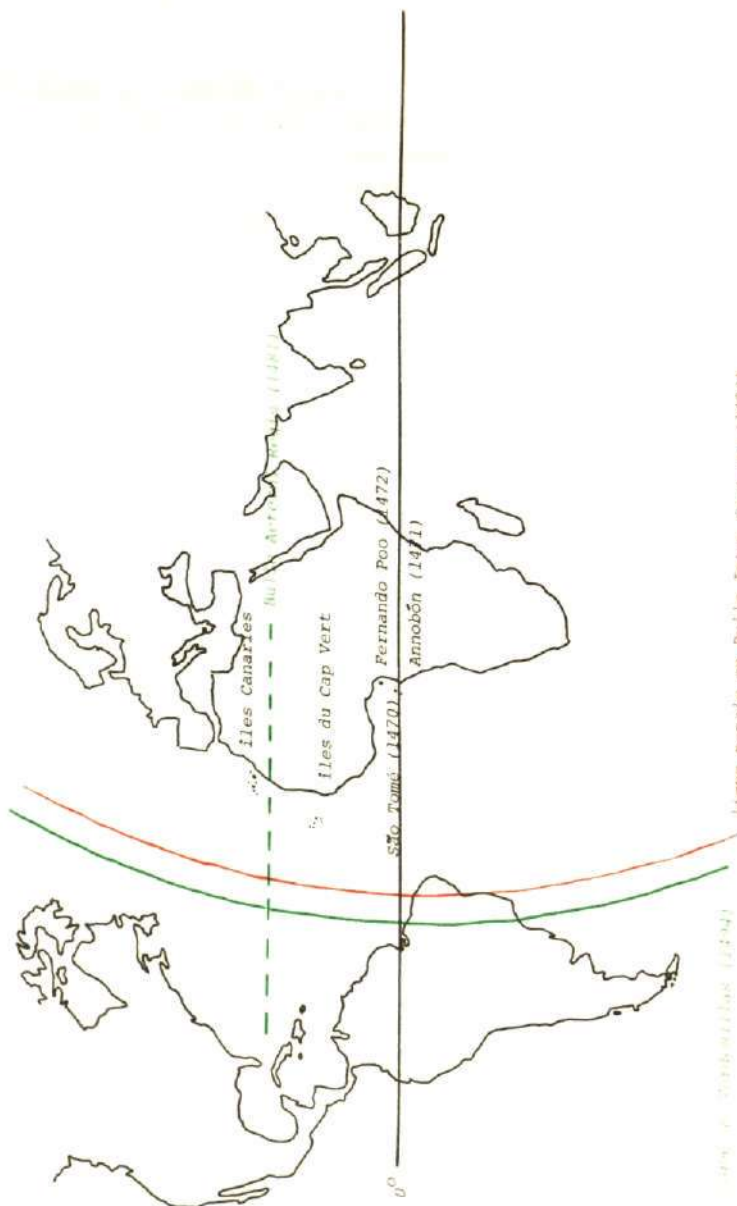
(4) merveilleux, en portugais

(5) John R. Hale, *L'Age des découvertes*, 1974, Nederland, p. 56

(6) Alors que la bulle "Aeterni Regis" coupait le monde horizontalement par une ligne passant au sud des îles Canaries, la bulle "Inter Caetera" le divisait verticalement par une ligne passant par 38° de longitude ouest.

(7) Bulle "Inter Caetera", Université de Freiburg i. Ue.

Carte A - Le premier partage du monde



Sources : F. W. Putzger, Historischer Atlas, Sauerländer-Pagot, 4e éd., 1907

dien passant à 100 lieues des îles du Cap-Vert : la ligne alexandrine ou ligne papale (8). La bulle disait :

"Toutes les terres découvertes ou à découvrir à l'Est de cette division qui ne seraient pas possédées par des princes chrétiens seront adjudiquées au Portugal; et celles que l'on découvrirait à l'Ouest passeraient au pouvoir de la Couronne de Castille" (9).

La bulle papale, on s'en doutait, ne satisfait point le Portugal. Ce dernier alléga que les terres découvertes par Colomb étaient les Indes - de moins le croyait-il - territoire que le Portugal détenait en priorité.

Portugais et Espagnols se réunirent l'année suivante à Tordesillas (embouchure du Douro) et reportèrent d'un commun accord la ligne papale à trois cent soixante-dix lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert (10).

Le traité de Tordesillas écartait donc l'Espagne de l'Afrique noire (cf. carte A).

Cependant ce partage du monde hispano-lusithanien ne fut pas reconnu par les autres puissances européennes : Angleterre, France, Pays-Bas, Allemagne.

"J'aimerais qu'on me montre le passage du testament d'Adam qui partage le monde entre mes frères Charles-Quint, Empereur d'Espagne et le Roi de Portugal" (11)

S'écria ironiquement François Ier alors que William Cecil, Premier ministre de la reine Elisabeth I, relevait que

"le Pape n'était nullement habilité à partager le monde et à distribuer des royaumes à qui bon lui semblait" (12).

(8) cf. note 6, p. 11 *supra*

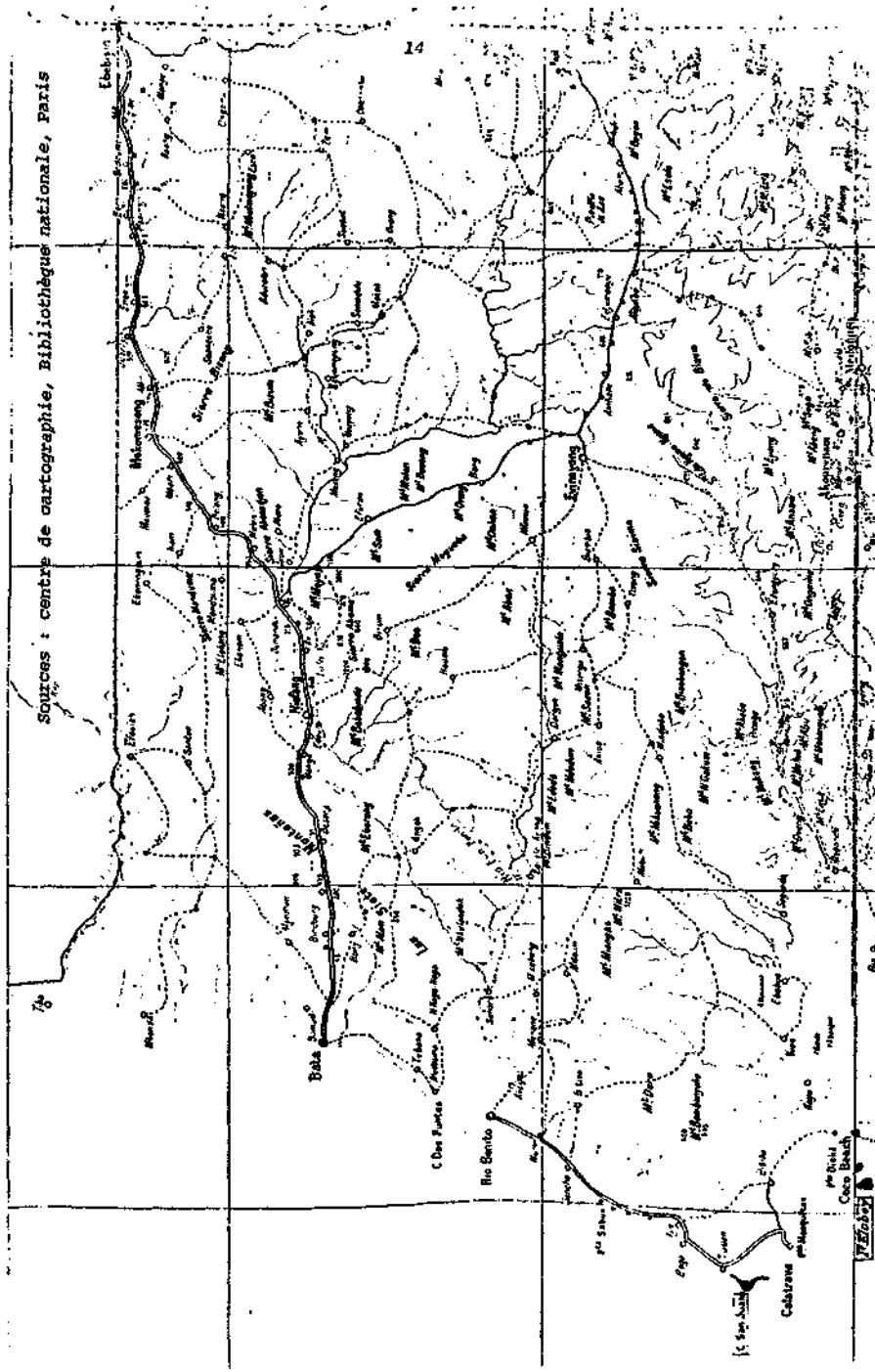
(9) bulle "Inter Caetera", Université de Freiburg i. Ue.

(10) méridien 46° 37' ouest

(11) J. R. Hale, op. cit., p. 57

(12) J. R. Hale, op. cit., p. 57

Carte B - carte de la province de Rio Muni



À côté des comptoirs portugais, une autre forme de colonisation va apparaître : la Compagnie à charte. C'est par ce biais que les Hollandais vont établir le siège de leurs opérations esclavagistes dans l'île de Corisco qu'ils occuperont de 1642 à 1648 (cf. carte B).

L'avènement de Philippe II d'Espagne et la réunion des couronnes portugaises et espagnoles sous la houlette de l'Espagne aboutira à ce que celle-ci se trouve, de 1580 à 1668, à la tête d'un vaste empire colonial sur lequel

"le soleil ne se couche plus" (13)

et où, selon des contemporains

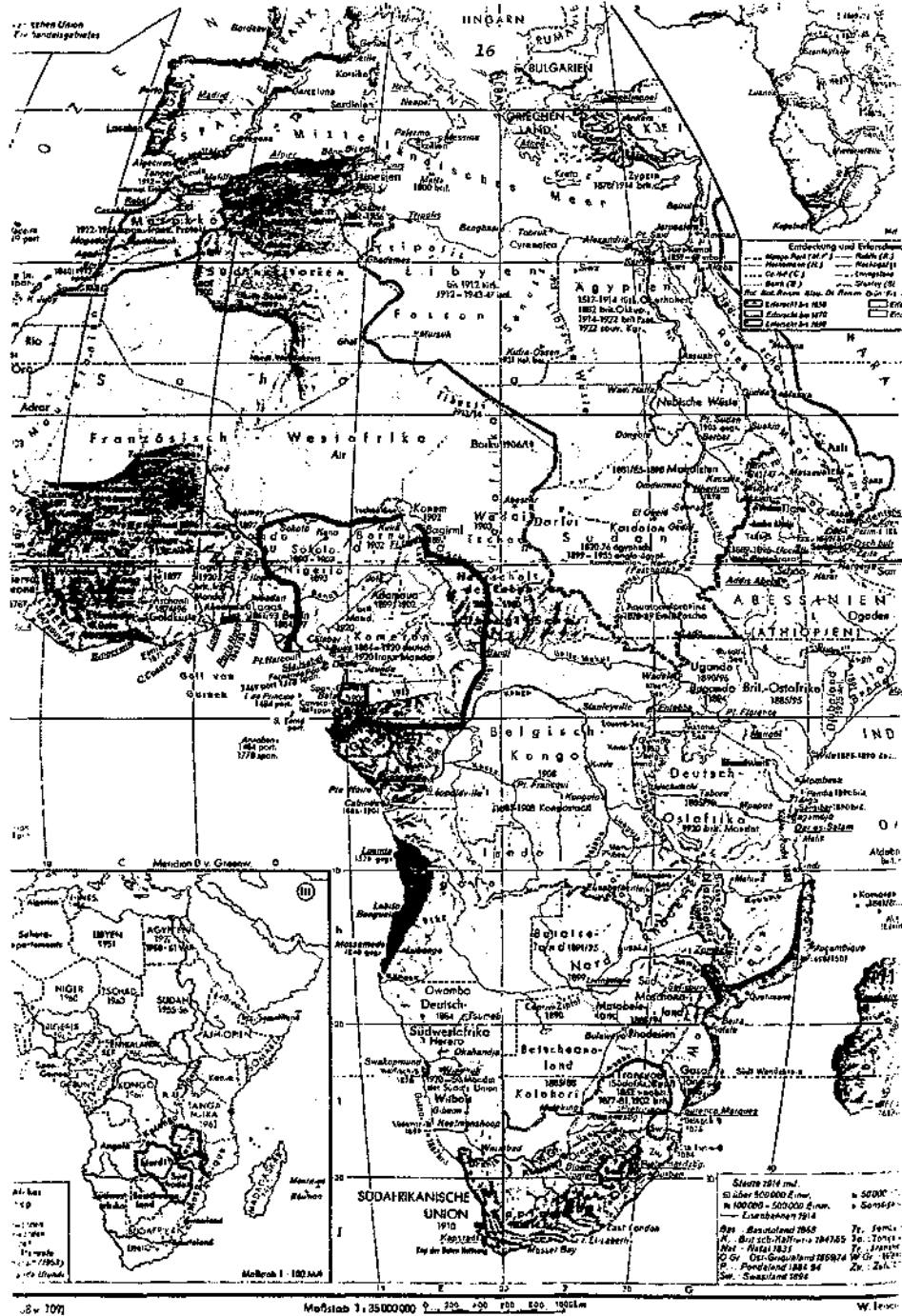
"Quand l'Espagne bouge, la terre tremble" (13).

Après la secession, et alors que Charles III régnait sur l'Espagne, les Portugais continuaient d'étendre leur possession américaine en direction du Rio de la Plata envahissant du même coup leurs rapports avec l'Espagne ...

Le préliminaire de San Ildefonso du 1er octobre 1777, confirmé par le traité de El Pardo du 11 mars 1778, mit un point final aux divergences hispano-lusithaniennes. Par ces accords, le Portugal cédait à l'Espagne les îles de Fernando Poo et d'Annobón dans le golfe de Guinée ainsi que le droit de commercer dans les ports et sur les côtes faisant face à Fernando Poo, de l'embouchure du Niger à celle de l'Ogooué (cf. carte C). En compensation, l'Espagne acceptait une rectification de frontière dans le sud brésilien, abandonnant au Portugal l'île de Santa Catalina et la colonie du Sacramento.

Les raisons de ce troc, côté espagnol, sont motivées par l'indispensable recours à de la main-d'œuvre africaine

(13) I. Isaac, *Histoire 4e, Les Temps modernes*, Hachette, Paris, 1956, p. 159



pour la mise en valeur des plantations du Nouveau Monde. L'Espagne aurait donc voulu, sur le tard, imiter les autres puissances et organiser elle-même directement la traite des noirs. Cependant les Espagnols eurent à subir un certain nombre de désillusions. Ce fut d'abord l'échec de la mission du comte d'Argelejo, chargé de prendre possession des deux nouveaux territoires, suivi par l'établissement des Anglais à Fernando Poo et la création de Port Clarence - l'actuelle Santa Isabel (1827). La ville servit alors de base navale aux unités anglaises engagées dans la suppression du trafic esclavagiste. Les Britanniques proposèrent d'ailleurs l'achat, voire l'échange de Fernando Poo contre l'île de Vieques (14). Le gouvernement espagnol se déclara prêt à céder ses deux îles du golfe de Guinée pour la somme de 60.000 livres mais les "Cortes" (15) s'y opposèrent (1841).

Finalement, ce n'est qu'en 1858, soit quatre-vingts ans après la renonciation portugaise, qu'un gouverneur espagnol s'installera enfin à Santa Isabel.

1.2. LE RIO MUNI ET LES ILES ADJACENTES

Dès 1856 et d'ailleurs en accord avec les chefs indigènes, l'Espagne annexa les îles de Corisco, d'Elobey Grande et d'Elobey Chico à l'embouchure de l'estuaire du Muni. Sur le continent, elle n'était présente qu'à Cabo San Juan (cf. carte B (16)).

Au même moment, la fièvre de l'expansion coloniale s'emparaient des grandes puissances européennes : les Anglais occupaient les territoires compris entre le fleuve Niger et

(14) île située dans les Caraïbes, au sud-ouest de Porto Rico

(15) parlement espagnol

(16) *supra*, p. 14

Calabar; les Allemands le Cameroun, tandis que les Français s'établissaient au Gabon et occupaient, alternativement avec les Allemands, la côte jusqu'au río Campo.

L'Espagne assiste médusée à cette vague d'occupations. Tout se passe très vite et elle semble avoir été prise de vitesse; toutefois, elle ne perd pas l'espoir d'obtenir également sa part du gâteau colonial. Le 20 juin 1885, le gouvernement allemand communique à la France que l'Espagne renonce à ses droits au nord du río Campo et l'Allemagne également au sud du dit fleuve.

L'Espagne se tourne alors vers la France dans le but de conclure un accord. Mais le 24 décembre 1885, la France signe avec l'Allemagne le traité de Berlin, par lequel les deux nations délimitent leur frontière commune dans le golfe de Guinée à la hauteur du río Campo. Simultanément, la France porte à la connaissance de l'opinion publique internationale que les territoires sis entre le río Campo et l'Oubangui font parties intégrantes de la France. L'Espagne dénonce aussitôt les ambitions françaises et les relations franco-espagnoles resteront tendues jusqu'en 1900, date à laquelle un traité fut signé à Paris et où la France faisait des concessions territoriales à l'Espagne. Cette dernière, qui rêvait de créer un empire colonial équatorial dont les limites auraient été le Niger, le Chari, l'Oubangui et l'Ogooué, soit un territoire de quelque 300.000 km², voit ses ambitions réduites à un territoire de 26.000 km² : le Río Muni (cf. carte C (17)).

La France et l'Angleterre occupent alors les deux tiers des trente millions de km² du continent africain comprenant aussi les deux tiers de sa population et 90% de toute

(17) *supra*, p. 16

l'économie africaine. L'Allemagne, la Belgique, l'Italie et le Portugal s'octroieront le solde, exception faite d'un centième réservé à l'Espagne.

1.3. DE L'ETAT COLONIAL AU REGIME D'AUTONOMIE EN PASSANT PAR LE STATUT PROVINCIAL

Si, à partir de 1900 les contours géographiques de la colonie espagnole du golfe de Guinée sont connus, en revanche la majeure partie des terres sont encore inexplorées. Le Río Muni n'est définitivement occupé qu'en 1927.

Durant la guerre civile espagnole, Fernando Poo sera "Phalangiste" alors que le Río Muni se rangera aux côtés des "Républicains".

Par décret présidentiel du 21 août 1956 les "Territorios del Golfo de Guinea" vont s'appeler dorénavant "Provincias del Golfo de Guinea". Alors que la plupart des pays africains s'acheminent vers l'indépendance en accentuant leur caractère éminemment africain, l'Espagne choisit une voie toute différente : la Guinée espagnole va disparaître et c'est l'Espagne qui va se "guinéaniser".

Dès 1958, Madrid ressert ses liens administratifs avec ses colonies et par la loi du 30 juillet 1959 accorde la nationalité espagnole aux natifs de la "Región Ecuatorial" en même temps qu'elle crée deux provinces : celle de Fernando Poo et celle du Río Muni. Toutefois, les clauses statutaires ne sont pas identiques à celles régissant les provinces métropolitaines. C'est ainsi que les deux nouvelles provinces sont sous la juridiction de la Présidence et non sous celle du ministère de l'intérieur. Les deux provinces sont administrées par un gouverneur général,

détenteur des pouvoirs civils et militaires, siégeant à Santa Isabel et déléguant une partie de ses responsabilités à un gouverneur civil résidant à Bata et, au niveau local, à des délégués gouvernementaux.

Dans le courant de 1960, les Hispano-africains connaissent leurs premières élections :

- 5 juin, élection des conseillers municipaux;
- 28 août, élection des conseillers provinciaux;
- 4 septembre, élection des conseillers des "Juntas vecinales" (18);
- fin octobre, élection des 6 représentants aux "Cortes" espagnols.

Prenant la parole, à l'issue du Conseil des ministres qui se tint à San Sebastián, le 10 août 1963, le ministre de l'Information et du Tourisme devait déclarer :

"Dans le cadre de sa mission civilisatrice des peuples, c'est dans la plus pure tradition espagnole que le Gouvernement a décidé, sans plus tarder, la rédaction des projets de lois nécessaires afin d'établir un régime autonome à Fernando Poo et au Río Muni. Ces projets seront élaborés conjointement avec les populations de ces territoires et remis aux "Cortes" dans les plus brefs délais." (19)

L'Espagne qui s'était engagée, à partir de 1958, dans une politique d'assimilation de type portugais, change de tactique et ouvre la voie à l'indépendance. Dans son discours aux "Cortes", - le 28 novembre 1963 - le ministre Luis Carrero Blanco, sous-secrétaire à la Présidence, déclare :

(18) conseillers des chefs de "village"

(19) España en el Africa ecuatorial, documentos políticos 2, ediciones del Servicio informativo español, Madrid, 1964, p. 73

"L'Espagne, en tant que nation catholique souscrit pleinement, dans son interprétation chrétienne, au texte du point 3 de la Charte atlantique et a clairement proclamé le droit à l'autodétermination. Il y a une année que j'ai dit, au nom du Gouvernement, aux habitants de la Guinée équatoriale que "si un jour la majorité désirait modifier son statut actuel, l'Espagne ne créerait aucun obstacle afin de se concerter avec ses provinces sur leur avenir" car ajoutai-je "nous sommes respectueux comme personne avec (le principe de) l'autodétermination, à condition que cette autodétermination soit véritable et que ceux qui votent savent ce qu'ils votent et qu'ils ne soient pas les instruments d'un exploiteur quelconque" (...). L'indépendance politique est le suicide de ceux qui n'ont pas encore atteint l'indépendance économique, et pour l'atteindre il n'y a pas d'autre voie que celle du développement méthodique, en travaillant avec foi, dans l'unité et la paix." (20)

Le 15 décembre 1963, les habitants des provinces guinéennes acceptaient la nouvelle structure politique et administrative garantissant une certaine autonomie. Néanmoins, l'unanimité ne se réalisa pas. Si le Río Muni approuvait le plébiscite à une majorité de 70%, Fernando Poo, en revanche le rejetait à 61% (21).

Par leur vote négatif, les habitants de Fernando Poo faisaient clairement savoir qu'ils préféraient, en tant que minorité nationale, être gouvernés par des Espagnols, disant de 6.000 km plutôt que par des Fangs du Río Muni qui viendraient s'établir chez eux en conquérants.

Le 27 mai 1964, le général Franco nommait par décret, le

(20) Africa 20, 264, XII 1963

(21) Instituto de Estudios Africanos, La Guinea Ecuatorial y su régimen de autonomía, Madrid, 1964, p. 43

Fang Bonifacio Ondó Edú, Président du gouvernement de la Guinée équatoriale.

Au niveau local, les conseils municipaux et les conseils de "village" étaient organisés sur le modèle de la représentation corporative. Au niveau "national" on trouvait un conseil des ministres et une assemblée nationale. La tâche de cette dernière consistait à promulguer des lois et des arrêtés afin :

- de renforcer la législation "nationale";
- d'examiner les lois "nationales" avant qu'elles n'acquièrent force de loi;
- de demander, à la majorité des deux tiers, des changements dans la législation existante;
- d'approuver le budget de la "nation", élaboré par le Conseil des ministres, avant sa remise aux "Cortes" espagnols pour approbation.

Un commissaire général représentait le pouvoir espagnol. Ses prérogatives consistaient à :

- approuver la législation votée par l'Assemblée nationale;
- contrôler les forces armées;
- diriger la politique étrangère.

1.4. UNE INDEPENDANCE PRECIPITEE

Sous la pression des milieux nationalistes et surtout sous celle, combien plus influente, du groupe afro-asiatique, l'Espagne décide, en octobre 1967, la réunion d'une Conférence constitutionnelle sur l'avenir de la Guinée, qui se solde par un échec.

Mais le 8 mars 1968, le gouvernement espagnol revient à la charge et laisse clairement entendre que l'Espagne désire accorder l'indépendance aussi vite que possible à la Guinée. L'Espagne escompte bénéficier du soutien afro-asiatique à l'O.N.U. à propos du conflit l'opposant à la Grande-Bretagne s'agissant de Gibraltar; l'indépendance de la Guinée en sera le prix.

Une nouvelle conférence se réunit du 17 avril au 22 juin 1968 à Madrid. Il en résulte une loi électorale et une esquisse de Constitution qui n'est autre qu'un vaste compromis.

Le 10 juillet, le gouvernement espagnol annonce un référendum constitutionnel pour le 11 août suivi d'élections un mois plus tard.

Le référendum se déroule en présence d'observateurs des Nations-Unies et de l'O.U.A.

La participation au scrutin est de 91,7% et la Constitution recueille en sa faveur 63% (64,1% au Río Muni contre seulement 51,5% à Fernando Poo) (22). Aux élections qui se déroulent le 22 septembre, quatre candidats briguent la Présidence de la république :

(22) Boletín Oficial del Estado, 19 de Agosto de 1968, Madrid, p. 447

- Bonifacio Ondó Edú, président du gouvernement autonome;
- Francisco Macías Nguema, vice-président du gouvernement sortant;
- Edmundo Bosio Dioco, président de la "Union Bubi";
- Atanasio N'dongo Miyone, président du parti de centre-gauche M.O.N.A.L.I.G.E.

Aucun des candidats en présence n'obtient le quorum et un second tour a lieu le 29 septembre. S'affrontent : Ondó Edú et Macías Nguema. Ce dernier l'emporte et il devient le premier président de la république de Guinée équatoriale.

Et c'est le 12 octobre 1968 que l'ancienne Guinée espagnole devient indépendante sous le nom de "República de Guinea Ecuatorial". Le nouveau chef de l'Etat (46 ans) est issu de la tribu des Esengui et de l'ethnie Fang. Il est originaire de Nsegayong, district de Mongomo, province du Río Muni. Entré dans l'administration espagnole en 1944, il ne commence sa carrière politique qu'en 1963 en devenant vice-président du gouvernement autonome et président du parti M.O.N.A.L.I.G.E.

1.5. LE NATIONALISME GUINEO-EQUATORIEN

Avant le référendum de 1963, il n'y avait pas d'activité politique en Guinée équatoriale et le nationalisme n'atteignait que quelques groupuscules sans grande influence.

Le nationalisme guinéo-équatorien se développa en trois phases : 1959-1962; 1962-1964; 1964-1968.

1.5.1. 1959 - 1962

Le premier groupe politique fut fondé à Kogo, en juin 1959, par Atanasio N'dongo Miyone, à la suite de l'arrestation et de la déportation de 24 personnalités africaines dont le "crime" avait été de désavouer publiquement la politique assimilatrice de l'Espagne. A la suite de mesures de représailles, N'dongo s'enfuit à Libreville où il côtoie bon nombre de figures politiques en vue.

En novembre 1961, N'dongo entreprend une campagne d'explication et de recrutement dans les districts frontaliers de Nsork, Mongomo et Ebehiyin.

Au cours d'un "meeting" tenu à Libreville, le 22 mars 1962, N'dongo est élu président du "Movimiento Nacional de Liberación de la Guinea Ecuatorial" (M.N.L.G.E.).

En septembre 1961, l'avocat "fernandino" Luis Maho constituait la "Cruzada Nacional de Liberación de la Guinea Ecuatorial" (C.N.L.G.E.) mais une année plus tard il prenait le chemin de l'exil et se rendait à Libreville pour contacter N'dongo.

En septembre 1962, le M.N.L.G.E. soumet un memorandum aux chefs d'Etat de l'U.A.M. (23) réunis à Libreville. Les intrigues et les rivalités du M.N.L.G.E. et de la C.N.L.G.E. ne font qu'indisposer la Conférence et la question guinéo-équatorienne est tout simplement négligée. Maho quitte Libreville pour Douala où il vient apporter son soutien au "Movimiento Pro-Independencia de la Guinea Ecuatorial" (M.P.I.G.E.) que le maire de Santiago de Baney (Fernando Poo) Pastor Tarao Sikara vient de fonder.

La défection de Maho sonne l'hailali de la C.N.L.G.E. dont les membres rallient l'"Idea Popular de la Guinea Ecuatorial" (I.P.G.E.) conduite par José Perea Epota - un ancien commerçant ayant longtemps résidé au Tchad - et dont le siège est Ambam au Cameroun.

1.5.2. 1962 - 1964

Madrid ayant décidé d'accorder une certaine autonomie à ses provinces guinéennes (24), le M.N.L.G.E., le M.P.I.G.E. et la I.P.G.E. envoient des délégués exposer leurs doléances devant la Dix-septième Assemblée générale des Nations-Unies.

A partir de décembre 1962, leurs trois "leaders" réclament à corps et à cris l'indépendance de leur pays tout en fustigeant la domination coloniale espagnole. Prenant conscience que leurs divisions sont un signe de faiblesse, les chefs des trois tendances se réunissent en février 1963 à Ambam (Cameroun) où ils décident la création d'un Bureau de coordination des mouvements guinéo-équatoriens (25).

(23) Union Africaine et Malgache

(24) cf. *supra*, pp. 20 et svtes

(25) Maho en est Président, Epota vice-président et N'dongo secrétaire général.

Mais très rapidement, les rivalités et le sectarisme vont avoir raison du Bureau qui éclate en juin 1963. Les mouvements nationalistes vont alors connaître le paroxysme de la confusion. Maho et ses fidèles quittent le M.P.I.G.E. - qui va disparaître de la scène politique - pour se ranger d'abord aux côtés du M.N.L.G.E. puis de l'I.P.G.E., ce dernier mouvement ayant offert à Maho la présidence.

L'I.P.G.E. est subventionné par le gouvernement camerounais mais cette aide est conditionnée par l'entrée de la Guinée équatoriale dans une fédération camerounaise (26). Le mouvement se scinde en deux et Jaime Nseng (ancien secrétaire général de l'I.P.G.E.) fonde un "parti", le "Movimiento Nacional de Unión" (M.N.U.) farouchement opposé aux ambitions camerounaises (27).

Aux groupuscules restant - M.N.L.G.E., I.P.G.E., M.N.U. - il convient d'ajouter une quatrième formation le "Movimiento de Unión Popular de Liberación de la Guinea Ecuatorial" (M.U.P.G.E.) conduit par Bonifacio Ondó Edú, ancien maire de Evinayong.

Le référendum du 15 décembre 1963 consacra la victoire du M.U.P.G.E. qui avait fait campagne pour le oui.

(26) UN-Documents A/AC 109/PET., 173, 1962

(27) Le M.N.L.G.E. était aussi totalement opposé à l'"Anschluss"

1.5.3. 1964 - 1968

Appelé par le "caudillo" à former le premier gouvernement autonome en mai 1964, Ondó Edú restructura son parti qu'il voulut être d'union nationale. Il appela les chefs des autres factions à le rejoindre au sein du "Movimiento de Unión Nacional de la Guinea Ecuatorial" (M.U.N.G.E.) (28).

Seul le M.N.L.G.E. fit la sourde oreille et continua de réclamer l'indépendance totale du pays sous le sigle de M.O.N.A.L.I.G.E. (29).

L'échiquier politique guinéo-équatorien compte encore, à partir de 1967, deux nouvelles formations exclusivement insulaires :

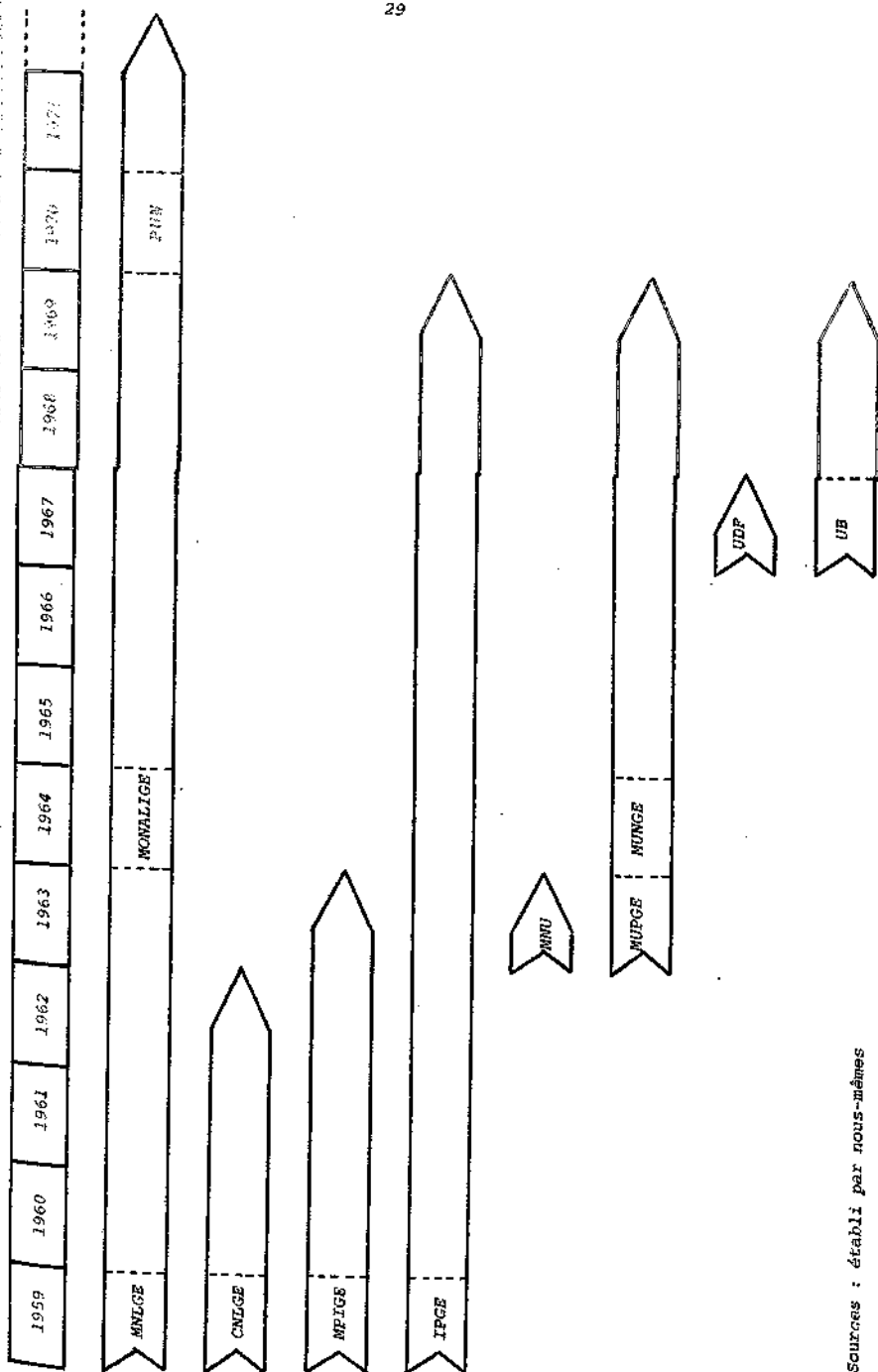
- la "Unión Democrática Fernandina" (mars 1967) animée par Wilwardo Jones Niger, ancien maire de Santa Isabel, favorable à une fédération guinéo-équatorienne dans laquelle chaque province conserverait son autonomie.
- la "Unión Bubi" (été 1967) dont la principale personnalité était Edmundo Bosio Dioco et qui lutta pour faire de Fernando Poo un Etat distinct du Río Muni (30).

(28) M.U.N.G.E. : *Movimiento de Unión Nacional de la Guinea Ecuatorial, Declaración de Principios*, Santa Isabel, 1964

René Pelissier, *Uncertainties in Spanish Guinea, Africa Report* 13, 3 mars 1968, pp. 16-20 et 37-38, B. Ondo Edu (1964-1968)

(29) *Movimiento Nacional de Liberación de Guinea Ecuatorial*

(30) R. Pelissier, *op. cit.*, pp. 16-20 et 37-38



Sources : établi par nous-mêmes

1.6. LA CONSTITUTION GUINEO-EQUATORIENNE

Elle se compose d'un préambule, de dix titres comprenant 58 articles et de 3 dispositions transitoires.

Le titre premier traite de "l'Etat et ses citoyens"; le deuxième de "la Présidence de l'Etat"; le troisième de "l'Assemblée de la République"; le quatrième "des relations entre le Gouvernement et l'Assemblée de la République"; le cinquième "du Conseil de la République"; le sixième "des compétences de l'Etat et des provinces"; le septième "des provinces et des municipalités"; le huitième de "l'Administration de la Justice"; le neuvième "des relations internationales", et le dixième de "la réforme constitutionnelle".

A l'art. 1/1 in fine, la république de Guinée Équatoriale est définie comme étant

"un Etat souverain et indivisible, démocratique et social".

La Constitution prévoit :

- un Président de la république,
- une Assemblée de la république,
- deux Conseils provinciaux,
- un Conseil de la république.

Le Président de la république a un pouvoir exécutif très étendu. Il est élu au suffrage universel; l'ensemble du pays formant un collège électoral unique (Art. 9/1). Son mandat est de 5 ans (Art. 9/4). Les candidats à la Présidence devront posséder la nationalité guinéo-équatorienne et être âgé de plus de trente ans (Art. 12).

Le Président nomme le vice-président (Art. 14) ainsi que ses ministres (Art. 13). Il a l'initiative en matière législative (art. 26). Il a la possibilité de retourner tout texte de loi approuvé par l'Assemblée de la République à la dite Assemblée afin qu'elle entame une nouvelle délibération (Art. 31). Il a la possibilité de dissoudre l'Assemblée; toutefois, une telle mesure conduira nécessairement non seulement l'Assemblée mais également le Président devant les électeurs dans un délai de 30 jours (Art. 37). Il peut suspendre les décisions prises au niveau des Conseils provinciaux, la Cour suprême devant statuer sur sa légalité (Art. 48).

L'Assemblée de la République comprend 35 députés élus pour 5 ans (Art. 16). La circonscription de Fernando Poo comptera 12 représentants, celle d'Annobón 2, celle du Río Muni 19 et celle constituée par les îles d'Elobey Grande, d'Elobey Chico et de Corisco 2 (Art.17/1, ch.3). L'Assemblée a le pouvoir d'élaborer les lois, de discuter et d'approuver le budget et de contrôler l'action gouvernementale (Art. 21). Exception faite d'articles spécifiques devant être soumis au référendum, l'Assemblée peut amender la Constitution par un vote comprenant deux tiers des voix plus une (Art. 58).

Le Conseil de la République comporte 6 membres élus pour 4 ans (Art. 41/1). Il conseille le gouvernement (Art. 42/1 ch.8), se prononce sur la constitutionnalité des lois (Art. 42/1 ch.1,2,3), détermine l'incapacité du Président de la république (Art. 42/1 ch.4), arbitre les conflits opposant l'Etat aux provinces ou vice-versa (Art. 42./1 ch.6), nomme les membres de la Cour suprême de justice (Art. 42/1 ch.7).

Le Conseil provincial de Fernando Poo comprend 8 membres y compris 1 représentant de Annobón (Art. 45/2 in initio); celui du Río Muni se compose de 12 représentants y compris 1 pour le groupe d'îles côtières (Art. 45/2 in fine). Chaque Conseil provincial élit un Président qui est le chef exécutif de la Province (Art. 46).

Les Conseils municipaux sont élaborés sur le même schéma que les Conseils provinciaux (Art. 49).

Le Pouvoir judiciaire comprend une Cour Suprême ainsi que les organes prévus par une loi institutionnelle (Art. 50).

Les pouvoirs les plus importants sont entre les mains du gouvernement central. Toutefois, plusieurs stipulations constitutionnelles soulignent l'importance qu'il y a de sauvegarder les intérêts de chaque province et tout particulièrement ceux de la province la plus riche mais aussi la moins peuplée : Fernando Poo. C'est ainsi que

- Président et vice-président doivent être de provinces différentes (Art. 14/1 in initio).
- Un tiers au moins des ministres devront appartenir à chaque province (Art. 13/2).
- Toute modification touchant l'organisation interne d'une province doit être demandée par au moins 5 députés originaires de la dite province (Art. 27/2).
- La réforme de certains articles constitutionnels exige l'approbation des deux provinces par voie de référendum (Art. 58/2).
- Parmi les pouvoirs réservés à l'échelon provincial, relevons :

./. l'organisation et la direction des services publics provinciaux (Art. 44/1 l.a);

- ./. compétence en matière de police locale (l.b) et des institutions d'éducation (l.d,e,f);
- ./. l'aide à la santé (l.g);
- ./. les travaux publics et d'infrastructures routières (l.i,j,k).

1.7. POLITIQUE INTERIEURE

Lorsqu'il accède à la Présidence, Macías Nguema se veut l'homme du ralliement et de la concorde nationale. Dans un geste de bonne volonté il abandonne à ses anciens rivaux des postes clefs. C'est ainsi que Edmundo Bosio Dioco devient vice-président, Atanasio N'dongo Miyone ministre des affaires étrangères et Pastor Tarao Sikara président de l'Assemblée nationale (31).

Macías est tenu à ces règles de coalition par les principes même de la Constitution (32) qui montent en épingle les divers particularismes du pays.

Etant donné la personnalité de base de l'Africain et les mentalités collectives, éminemment africaines, la Constitution guinéo-équatorienne et le gouvernement de coalition nationale allaient tout naturellement être remis en question tôt ou tard. A peine l'indépendance proclamée, les événements vont se précipiter. En novembre 1968, Macías arrête et supprime Ondó Edú et ses acolytes. L'homme des espagnols ayant été éliminé, Macías va se mettre à dos la colonie blanche. La plupart des employés de l'ancienne administration coloniale sont restés en place sous le

(31) le premier gouvernement Macías comprend 12 ministres dont 6 appartiennent au parti du Président le M.O.N.A.L.T.G.E., 1 à l'I.F.G.E. et 2 à la "Unión Bubi"; il y a en outre un ministre hors parti, le titulaire de la Justice (in Africa25, 323, XI 1968, pp. 533-540)

(32) cette Constitution est un "chef d'oeuvre" démocratique élaboré par l'Espagne, ce qui paraît anachronique !

nom de "conseillers" ou d'"experts" et ils s'immiscent dans les affaires politiques du nouvel Etat avec la complicité de l'ambassadeur d'Espagne (33). La situation politique se tend brusquement en février 1969 des échauffourées ont lieu; un jeune Espagnol est tué par balles. Un vent de panique souffle sur les ressortissants espagnols qui sont appelés, par leurs représentations, à se rassembler dans les villes portuaires de Bata et de Santa Isabel. Le pays n'a pas le temps de reprendre son souffle qu'une nouvelle crise l'agite de plus belle. Rentrant de Madrid N'dougo (ministre des affaires étrangères) tente un coup d'Etat qui échoue lamentablement. Profitant de la situation, Macías se débarrasse en plus de N'dougo, de Saturnino Ibongo (représentant permanent de la Guinée équatoriale aux Nations-Unies), de Pastor Tarao (Président de l'Assemblée de la République), de Armando Balboa Dougan (secrétaire de la dite Assemblée), de Enrique Gori Bolubela (vice-président du Conseil provincial de Fernando Poo) et de bien d'autres encore. Le Président s'affirme donc de plus en plus comme le chef incontesté du pays. En cela, il est aidé par les organisations de jeunesse "Juventud en marcha con Macías" qui sont si zélées que le Président est obligé d'intervenir afin de tranquilliser l'opinion.

"Jeunesse guinéenne ! Vous savez que nos propres principes interdisent le recours à toute violence. Ceux qui auront recours à de tels actes ne pourront rien attendre du gouvernement sinon de sévères mesures de rétorsion" (34).

(33) les Espagnols sont encouragés par la présence de plusieurs unités de la "Guardia Civil" et de garnisons militaires.

(34) discours prononcé le 10 mars 1969 à Bata aux lendemains du coup d'Etat manqué.

Mais simultanément il met en garde les résidents espagnols :

"Guinéens ! Demeurez plus vigilants et unis que jamais en ces heures d'épreuve. Nous vaincrons par notre travail. Nous vaincrons et serons libres de l'exploitation économique dont nous venons d'être l'objet" (35).

L'allusion était si claire que sur les quelques 7.000 ressortissants espagnols, 5.648 avaient quitté le pays le 15 avril, créant un vide derrière eux et menaçant gravement l'économie. Face à cette situation, le Président lançait un dramatique S.O.S. à l'O.N.U., à l'O.U.A. et à la communauté internationale afin qu'ils apportent leur concours en vue du développement et de l'administration du pays. Grâce à l'aide bi et multi-latérale, les divers services de l'administration purent être maintenus et dans le même temps la confiance que le Président avait en lui-même s'accrut.

Le 7 juillet 1970, Macías règle le sort, une fois pour toute, des diverses tendances politiques en créant un parti unique, le "Partido Unico Nacional" (P.U.N.) (36). Les autres partis tombent ipso facto dans l'illégalité et le pays est épuré une fois de plus.

Toutefois, les rivalités entre Bubis et Fangs sont loin d'être apaisées. Les premiers, plus fortunés et plus instruits aussi, supportent mal d'être dirigés et "surveillés" (sic) par les seconds.

1971 va être une année décisive pour Macías. C'est d'abord, le 21 janvier, la convocation du premier Congrès

(35) Discours du 10 mars 1969

(36) dont l'emblème est un tigre prêt à bondir et dont la gueule large ouverte rugit le sigle P.U.N.

national du P.U.N. qui jette les lignes directrices du parti.

"Le Parti Unique National se définit comme étant un parti à vocation populaire et nationale. Il inscrit à la tête de ses préoccupations l'organisation des structures, l'éducation politique des cadres, le renforcement de la conscience de tous les militants, la mobilisation totale de toutes les forces du pays autour d'objectifs précis et parfaitement conformes aux intérêts de toutes les classes et catégories sociales de la nation." (37)

Revenant d'une visite officielle à Brazzaville (août 1971), Macías échappe à un attentat. Il en rend responsable les Etats-Unis et les milieux autonomistes Bubi. Cela va lui permettre de liquider la résistance fernandine.

"Nous voudrions que le peuple ignore les séparatistes. Où que vous soyez, si vous rencontrez un séparatiste, attaquez-le ! Ne le laissez pas nous attaquer, car ce faisant il attente à la sécurité nationale. (...) Vous savez que le général Gowon, l'actuel chef d'Etat du Nigeria, est sorti vainqueur de sa lutte contre le séparatisme. Il n'y aura plus jamais de séparatisme en Afrique. (...) Non seulement le général Gowon mais toute l'Afrique lutte contre le séparatisme. L'O.U.A. condamne toutes les interventions ayant pour but de séparer un pays. (...) Si vous restez inébranlables, si vous restez justes dans vos foyers, si vous demeurez vigilants face à vos ennemis, alors l'ennemi ne pourra rien entreprendre contre nous (...)." (38)

Fin septembre, Macías triomphe du particularisme bubi.

(37) Discours prononcé par Macías Nguema, le 21 janvier 1971, à Bata à l'occasion des assises nationales du P.U.N.

(38) Discours prononcé par Macías Nguema, le 9 septembre 1971, sur la place de l'Indépendance à Santa Isabel

"Du fait de la division interne résultant de la domination coloniale, la réalisation de l'unité est apparue aux yeux de tous les Guinéens comme le problème le plus urgent à résoudre et l'arme décisive à forger. C'est ainsi, qu'à la suite d'une prise de conscience nationale, nous comprîmes que le moment était venu de constituer un front uni face à l'ennemi commun." (39).

Macías prend alors un certain nombre de mesures afin de renforcer son pouvoir personnel. Il décrète la suppression de plusieurs articles constitutionnels, assure directement les trois pouvoirs et s'empare de toutes les prérogatives du Conseil de la République. Quelques mois plus tard (5 juillet 1972) c'est l'apothéose, Macías se proclame Président à vie de la république de Guinée équatoriale. L'Afrique possède un "monarque" de plus, la démocratie un président de moins ! ...

Pris d'une frénésie pour l'authenticité (1973) et le retour aux sources, Macías débaptise les villes de Santa Isabel, San Carlos et Concepción qui deviennent Malabo, Luba et Riaba (appellations hautement fantaisistes qui n'ont rien d'authentique). En même temps, l'île d'Annobón s'appellera Pagalu et Fernando Poo, île Macías Nguema (40).

Le culte de la personnalité est à son point culminant (41). Obligation est faite aux prêtres, aux instituteurs et aux parents d'apprendre aux enfants, que :

(39) discours prononcé par Macías Nguema, le 25 septembre 1971, à la Casa del Pueblo à Bata

(40) nous continuerons quant à nous à utiliser les noms en usage au moment de l'indépendance. Il suffit, en effet, que Macías disparaisse et avec lui les noms qu'il a forgé.

(41) le Berner Tagblatt, no 267, du 14 novembre 1975, affirme "Macías ist Herr über Leben und Tod." Ses titres sont "Präsident auf Lebenszeit, Oberbefehlshaber der Armee, Grossmeister der Erziehung, Wissenschaft und Kultur, Vorsitzender der Nationalen Einheitspartei der Arbeiter, Wunder von Äquatorial-Guinea".

"Dieu créa la Guinée équatoriale par la volonté de Papa Macías et (que) sans lui il n'y aurait pas de Guinée équatoriale." (42).

Espérons qu'après avoir accordé la priorité exclusive-ment aux problèmes de sécurité et avoir consacré la quasi totalité de leur temps à s'efforcer d'endiguer des activités subversives, les autorités guinéo-équatorien-nes et leur Président se tournent enfin vers les véritables problèmes dont souffre leur pays à savoir une éco-nomie à monoculture totalement dépendante de l'étranger.

1.8. POLITIQUE ETRANGERE

Sur le plan politique, la république de Guinée équato-riale se déclare non engagée, anti-colonialiste et an-ti-impérialiste.

"Nous sommes les amis de tout le monde; aussi puis-je dire sans aucune inquié-tude que la république de Guinée équa-toriale est anti-colonialiste, anti-néocolonialiste et anti-impérialiste." (43).

Toute politique prend ici une mesure émotionnelle. Si un pas est fait en direction de l'est, il est suivi im-médiatement d'un autre, en direction de l'ouest. Les au-torités sont constamment sur la réserve, car elles crai-gnent par dessus tout une ingérence étrangère.

"Nous désirons construire notre propre patrie sans influence étrangère mais nous ne récuserons pas l'aide des pays amis car nous en avons besoin." (44)

(42) Philippe Essomba, *Tigre à la gueule ouverte*, Papa Macías traque ses victimes, *Jeune Afrique*, no 771, 17 octobre 1975, p. 25

(43) Francisco Macías Nguema, message de fin d'année, 1970

(44) Francisco Macías Nguema, message de fin d'année, 1970

La Guinée équatoriale attend de l'O.N.U.- dont elle devint le 126ème membre, le 12 novembre 1968 - et de l'O.U.A. qu'elles la protègent de l'hégémonie des grandes puissances.

"Nous devons nous organiser afin d'empêcher les agressions influencées par les appétits des puissances coloniales tendant à reconquérir notre continent africain, appuyés en cela par d'autres Africains, traîtres à leurs patries et auxquels nous disons : l'Afrique aux Africains ! l'Asie aux Asiatiques ! l'Amérique aux Américains ! " (45).

"Nous sommes des partisans convaincus de la pensée de l'O.U.A., selon laquelle notre continent éliminera totalement de son sol, le colonialisme, le néo-colonialisme et l'impérialisme." (46).

"La Guinée équatoriale qui est éminemment africaine professe une grande admiration à l'Organisation de l'Unité Africaine et approuve sa juste politique à l'encontre des mouvements nationalistes africains de libération." (47).

Durant la crise de 1969, l'O.N.U. mit à la disposition des autorités guinéo-équatoriennes, des experts chargés de conseiller les autochtones et de maintenir la situation économique. De même elle joua un rôle apprécié lors du rapatriement des sujets espagnols.

L'O.U.A., quant à elle, se consacra à aplanir bien des difficultés. C'est grâce à son intervention que le climat politique hispano-guinéo-équatorien se détendit et qu'un accord de coopération économique et commerciale put être signé avec l'Espagne, le 20 mai 1969.

(45) Francisco Macías Nguema, discours de fin d'année, 1970

(46) Francisco Macías Nguema, discours de fin d'année, 1970

(47) Francisco Macías Nguema, discours tenu le 12 octobre 1968

Les relations avec les pays africains sont ambivalentes. Si la Guinée-Conakry et le Congo-Brazzaville enthousiasment Francisco Macías c'est d'abord parce que ces deux pays sont géographiquement assez éloignés et ensuite parce qu'ils mènent une politique qui va dans le sens souhaité par le dirigeant guinéo-équatorien.

Pour ce qui est des relations avec les proches voisins (Gabon, Cameroun, Nigeria), la position guinéo-équatorienne est plus nuancée : le désir de renforcer les liens et la méfiance tissent une toile d'incompréhension.

1.8.1 CAMEROUN

Le Cameroun demeure le voisin le plus suspicieux, même s'il ne peut se targuer de détenir les clefs de la richesse de Fernando Poo comme son puissant voisin (Nigeria). Il est, en revanche, mieux situé pour revendiquer le Río Muni. En 1963, le gouvernement camerounais escomptait fermement apposer une troisième étoile, devant figurer la partie espagnole de la république fédérale, sur sa bannière. D'où la raison pour laquelle le Cameroun accorda l'asile à certains mouvements nationalistes guinéo-équatoriens et même subventionna l'I.P.G.E. (48). A l'appui de sa thèse, le Cameroun avançait :

- des arguments ethniques (parenté entre les Fangs du Río Muni et ceux établis dans le sud-Cameroun) ;
- des liens tribaux unissant la population de Douala aux Bubis de Fernando Poo ;

(48) cf. pp. 26-27

- des raisons géographiques (frontière artificielle et arbitraire entre le sud-Cameroun et le Río Muni; situation de Fernando Poo sur la plateforme continentale camerounaise).

Néanmoins, lorsque l'indépendance de la Guinée équatoriale fut proclamée, le Cameroun mit immédiatement une sourdine à ses revendications, acceptant le statu quo, à condition que ses deux autres voisins (Gabon et Nigeria) en fissent autant.

1.8.2. GABON

Aussi longtemps que les Fangs du Río Muni ne joueront pas un rôle catalyseur pour leurs frères établis à l'étranger, le Gabon respectera le statu quo. Tout comme le Cameroun, le Gabon aurait des arguments irréfutables : identité raciale entre les Fangs du Woleu N'tem et ceux du Río Muni; enclavement artificiel de la province continentale.

A partir de 1970, la situation se tend, notamment à propos de l'île de Corisco. Le gouvernement gabonais ayant fixé la limite de ses eaux territoriales à 12 miles des côtes, affirma du même coup sa souveraineté sur l'île de Corisco (décret du 24 septembre 1970).

La riposte guinéo-équatorienne ne se fit pas attendre. Par décret, en date du 24 septembre 1970, la république de Guinée équatoriale fixait sa souveraineté dans les eaux territoriales à la limite des 12 miles à compter de ses côtes. Ce décret était en parfait accord avec la Convention de Genève, qui dit :

"La zone contigue ne pourra pas être étendue à plus de 12 miles, à partir de la ligne de base d'où l'on mesure

la largeur de la mer territoriale " (49).

Désireux de délimiter la juridiction des eaux territoriales dans la zone litigieuse, dans le cadre de pourparlers bilatéraux, le gouvernement guinéo-équatorien invita le gouvernement gabonais à envoyer une mission de bons officiers. La rencontre eut lieu à Bata du 23 au 26 février 1971 mais elle n'aboutit pas. Un communiqué conjoint fut néanmoins signé :

"Etant donné la complexité et l'importance technique des questions examinées, il a été convenu, d'un commun accord, que les deux délégations se rencontreraient à nouveau, sur l'invitation du gouvernement gabonais, à Libreville, à une date qui sera fixée prochainement." (50).

Il semblerait que l'échec des négociations ne soit pas étranger à la politique de certains milieux économiques. En effet, la plateforme continentale, dans la région des eaux territoriales litigieuses, est, selon les estimations des entreprises pétrolifères concessionnaires (51), la plus apte à renfermer du pétrole.

Dans les jours qui suivirent la publication du communiqué conjoint guinéo-équatorien-gabonais, la compagnie "Continental" fit parvenir au gouvernement de la république de Guinée équatoriale la présente note :

"Jusqu'au moment où la république de Guinée équatoriale nous informera être arrivée à un accord avec le Gabon, nous renonçons, avec effet immédiat, à toute prospection dans la dite zone." (52).

(49) cf. Conférence de Genève réglant le problème des eaux territoriales, 1958

(50) note du ministère des affaires étrangères de la Guinée équatoriale, 1971

(51) cf. "Les richesses du sous-sol guinéo-équatorien", pp. 390 et svtes

(52) note adressée au ministère de "Industria y Minas", Santa Isabel 1971

Visiblement courroucées, les autorités suspendirent toute prospection sur l'ensemble du territoire de la république et accusèrent les Etats-Unis de collusion avec le régime gabonais.

Au fur et à mesure que le Président Macías assied son autorité et prend de l'importance, les opposants à son régime (53) cherchent et trouvent asile politique au Gabon d'où ils s'organisent (54).

1.8.3. NIGERIA

La Guinée équatoriale n'a pas de frontière commune avec le Nigeria. Pourtant, si nous nous référons à la composition ethnique de Fernando Poo, le prétexte à une revendication territoriale ne serait pas une utopie. En effet, sous l'administration coloniale, les planteurs espagnols de l'île allaient chercher la main-d'oeuvre nécessaire au Nigeria. La situation se développa de telle manière qu'aujourd'hui encore la colonie nigeriane surpasse en nombre la population guinéo-équatorienne de Fernando Poo (55). La prospérité de l'île est en grande partie due à l'afflux des travailleurs nigerians. Conscients de l'importance qu'ils jouent dans le développement économique

(53) selon Me Denis Payot, président de la Ligue suisse des droits de l'homme à Genève, "Pour 20% la population de la Guinée équatoriale a actuellement trouvé refuge dans des pays amis, ce qui est considérable", propos tenus à la suite d'un voyage effectué au Gabon et relatés par le journal *le Monde*, 27 décembre 1974

le *Berner Tagblatt*, no 267, du 14 novembre 1975 remarque "von den knapp 400.000 Einwohnern der Republik Aequatorial-Guinea sind nahezu 140.000 ausser Landes geflüchtet, also mehr als ein Drittel".

(54) création de l'A.N.R.D. (Alliance Nationale de Restauration Démocratique) regroupant tous les partis dissous et formé en majorité d'étudiants et d'intellectuels, cf, *Jeune Afrique*, no 771, 17 octobre 1975 et *le Monde*, 27 décembre 1974

(55) Lors de la sécession biafraise la colonie nigeriane s'accrut d'un nombre impressionnant de réfugiés; Santa Isabel étant utilisé comme base principale par le C.I.C.R.

du pays et forts de leur nombre, certains d'entre eux alléguèrent que Fernando Poo fait partie intégrante de leur propre patrie. Aussi, conseillèrent-ils son achat voire son annexion par Lagos. Le problème biafraise et la présence d'Ibos à Fernando Poo furent les motifs sur lesquels le gouvernement nigerian fit la sourde oreille et n'épousa jamais cette idée.

L'histoire de la nouvelle république va être empoisonnée par le problème posé par la présence des travailleurs nigériens. Le gouvernement Macías faisant preuve d'intolérance (56) et optant pour la politique du bâton s'aliéna rapidement la population nigérienne qui chercha dès lors à quitter le pays.

Surmontant les rancunes suscitées par la sécession biafraise, le gouvernement nigerian intervint énergiquement auprès de celui de Santa Isabel afin que ce dernier signe le plus rapidement possible la Convention relative aux citoyens nigériens travaillant dans les plantations de Guinée équatoriale. Après bien des hésitations et après que Lagos ait menacé d'évacuer ses ressortissants par la force, la Convention fut finalement paraphée le 31 décembre 1971. Mais l'accord s'était trop fait attendre et la Guinée équatoriale avait perdu toute crédibilité. Les campagnes de recrutement de travailleurs, au Nigeria même furent un échec cinglant; personne ne voulait venir travailler en Guinée équatoriale. Pire encore, malgré les garanties offertes, les travailleurs nigériens dont les contrats arrivaient à échéance voulaient être rapatriés. C'est alors que le Président Macías eut l'idée d'utiliser les Nigériens de Fernando Poo comme monnaie d'échange. C'était une politique dangereuse, mais il préféra y re-

(56) refus des autorités guinéo-équatoriennes d'autoriser l'ouverture d'écoles spécialement réservées aux enfants nigériens

courir, avec toutes les conséquences que cela peut avoir, plutôt que d'assister à l'écroulement de l'économie de son pays. Depuis lors, les escarmouches ne se comptent plus et elles peuvent prendre dans certains cas des proportions tragiques (57).

1.8.4. SAO-TOME ET PRINCIPE

Les relations sont rompues depuis septembre 1970. Une tentative d'assassinat dirigée contre Sekou Touré et à laquelle participaient des unités militaires portugaises stationnées en Guinée-Bissau va servir de prétexte aux autorités guinéo-équatoriennes pour exproprier les planteurs portugais et "piller" les commerces leur appartenant. Les relations maritimes avec les îles portugaises furent interrompues isolant un contingent de travailleurs étrangers qui sont dans l'impossibilité de retourner chez eux.

(57) émeutes de novembre 1972, cf. *The Times* du 13 novembre 1972, *Nigerians shot dead in Fernando Poo*; cf. *N.Z.Z.* du 15 novembre 1972, *Blutige Zusammenstöße in Äquatorial-Guinea*

1.8.5. ESPAGNE

Les relations entre les deux pays sont difficiles et traversent souvent des crises graves. C'est que la Guinée équatoriale tout comme l'Espagne réagissent d'une manière similaire : susceptibilité, méfiance, présomption puis à nouveau exubérance. Bien que les Espagnols font preuve de beaucoup de patience et montrent suffisamment de bonne volonté, il leur en coûte d'être spontanés. Les Guinéens ont, par conséquent, l'impression qu'une quelconque faveur doit être ressentie comme l'extorsion d'une concession. Malgré tout, la présence espagnole se fait constamment sentir et nous verons par la suite ces différents aspects.

2. APPROCHE GEOGRAPHIQUE

Le nom de "Guinée" était jadis porté par la région comprise entre les fleuves Sénégal et Congo, c'est-à-dire l'ensemble de la région baignée par le golfe de Guinée.

Le terme même de Guinée désorienta souvent le profane. En effet, il n'y a pas moins de quatre Guinées dont trois sont africaines et une asiatique. Ce sont : la Guinée-Conakry⁽¹⁾ (58) (ex-Guinée française), la Guinée Bissao⁽²⁾ (ex-Guinée portugaise), la Guinée équatoriale⁽³⁾ (ex-Guinée espagnole) et enfin la Nouvelle-Guinée⁽⁴⁾ (île que se partagent la Papouasie et l'Indonésie) (cf. carte D).

Peut-être conviendrait-il de mentionner encore la Guyane, région sise au nord de l'Amérique du sud.

2.1. GEOGRAPHIE POLITIQUE

2.1.1. SITUATION ET COMPOSITION

Alors que pour les uns, la Guinée équatoriale ressort de l'Afrique occidentale, pour les autres, en revanche, elle dépend de l'Afrique équatoriale.

Elle est située sur le golfe de Guinée et est dite "équatoriale" parce qu'elle comprend des territoires de part et d'autre de l'équateur (cf. carte E.).

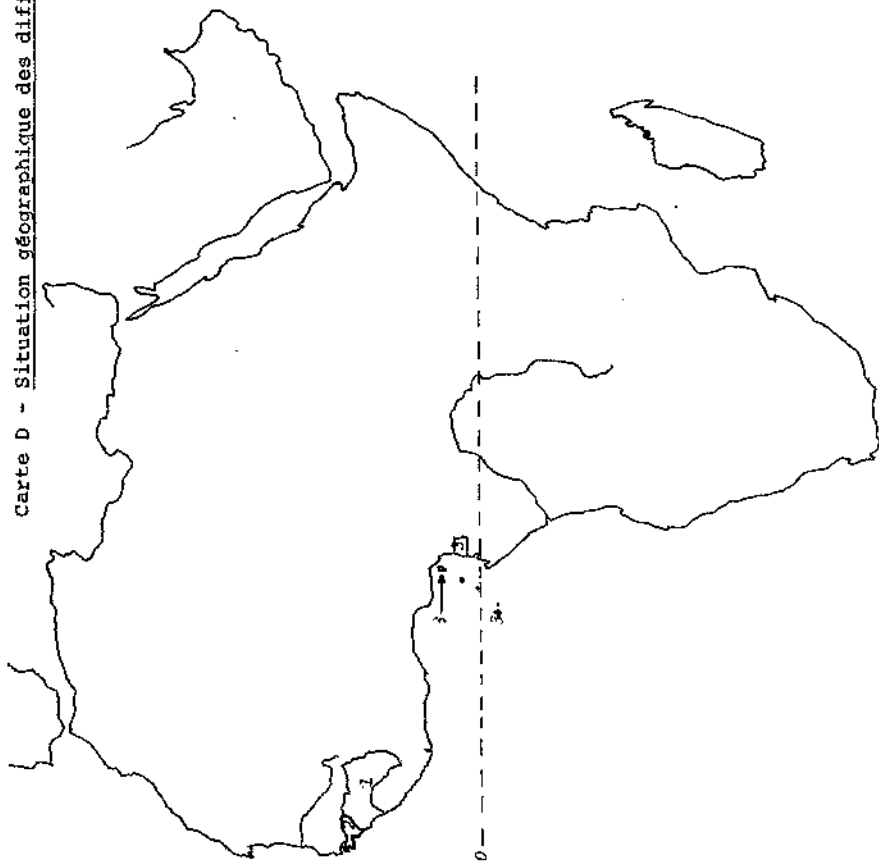
La Guinée équatoriale se compose de deux parties bien distinctes : l'une continentale, l'autre insulaire.

La région continentale porte le nom de l'estuaire la sé-

(58) les petits chiffres renvoient à la carte D

Carte D - Situation géographique des différentes Guinées

Sources : Kümmerly & Frey, Planisphère,
éd. géographique, Berne



0 500 1.000 2.000 3.000km



0 500 1.000 2.000 3.000km

parant du Gabon : Río Muni.

La partie insulaire comprend l'île de Fernando Poo et les îlots adjacents, l'archipel contrôlant l'entrée du Muni (les îles de Corisco, Elobey Grande et Elobey Chico) et l'île d'Annobón sise dans l'hémisphère austral (cf. carte E.).

Carte E - Guinée équatoriale : Géographie politique



Sources : Encyclopédie ALPHA, p. 2.990

C'est à l'Art. 1/1, ch.1,2,3 de la Constitution que sont énumérés les composants de la Guinée équatoriale :

"La République de Guinée équatoriale formée par les provinces de Río Muni et de Fernando Poo est un Etat souverain et indivisible, démocratique et social.

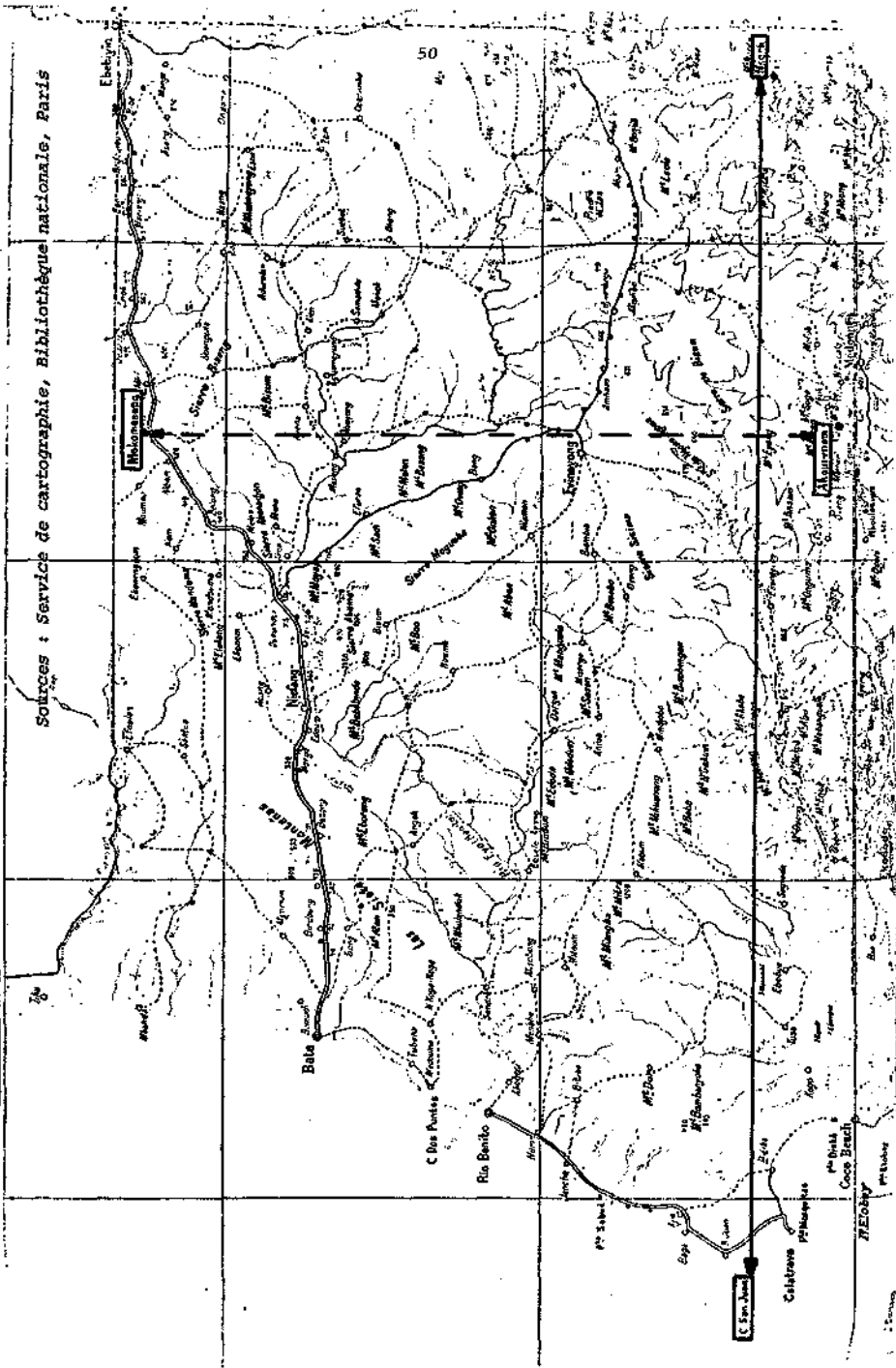
La province de Río Muni, en plus du territoire homonyme, comprend les îles de Corisco, Elobey Grande, Elobey Chico et les îlots adjacents.

La province de Fernando Poo comprend l'île homonyme, celle d'Annobón et les îlots adjacents." (59).

(59) Anuario legislativo de Guinea Ecuatorial, Tomo I, 12.10.68-12.69, ministerio de Justicia, Santa Isabel, 1971, p. 30

Carte F : carte de la province de Río Muni

Sources : Service de cartographie, Bibliothèque nationale, Paris

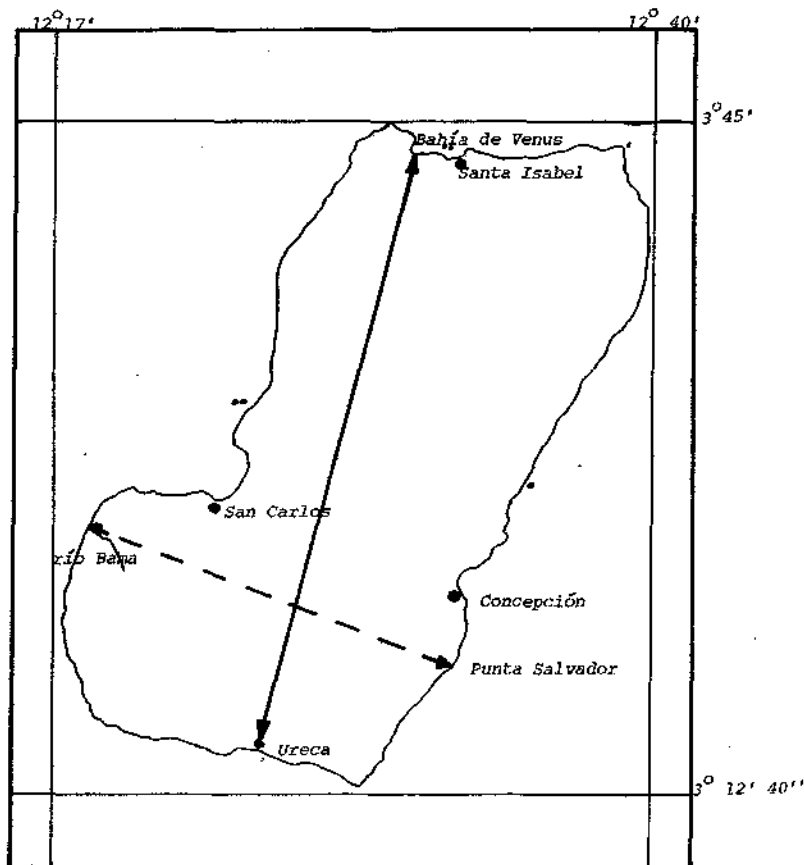


La Guinée continentale ou Río Muni a la forme d'un trapèze rectangle aux frontières artificielles. Elle est "enclavée" dans le Gabon. Elle est délimitée, au nord, par la république fédérale du Cameroun; à l'est et au sud par la république du Gabon. Elle n'a pas de frontière naturelle si ce n'est l'estuaire du Muni, la côte de l'océan atlantique équatorial et le río Campo (ou N'tem) depuis son embouchure jusqu'à son intersection avec le parallèle $2^{\circ} 21'$ de latitude nord (environ 50 km). La distance maximale ouest - est est de quelques 223 km (cap San Juan - Nsorc) et la distance minimale nord - sud d'environ 130 km (Micomeseng - Acurenem) (cf. carte F).

L'île de Fernando Poo qui a la forme d'un parallélogramme est située dans le golfe de Guinée. Elle fait face au cap Debunga et divise la baie du Biafra en deux.

La distance maximale d'est en ouest est comprise entre l'embouchure du río Bama et punta Salvador, à savoir quelque 40 km et la distance minimale nord - sud mesure environ 60 km (Bahía de Venus - Ureca) (cf. carte G).

Carte G - carte de l'île de Fernando Poo



Sources : T. L. Pujadas & M. Perez, *Geografía e Historia de Guinea Ecuatorial, Santa Isabel*, 1969, p. 23

2.1.2. SUPERFICIE

Río Muni	26.000,00 km ²	92,69%
île de Fernando Poo	2.017,00 km ²	7,19%
île d'Annobón	17,00 km ²	0,06%
île de Corisco	15,00 km ²	0,05%
île d'Elobey Grande	2,27 km ²	0,01%
île d'Elobey Chico	0,19 km ²	0,00%
Guinée équatoriale	28.051,46 km ²	100,00%(60)

La république de Guinée équatoriale a la même superficie que l'ensemble de la Suisse allemande. L'île de Fernando Poo a une surface presque égale au canton de Saint-Gall.

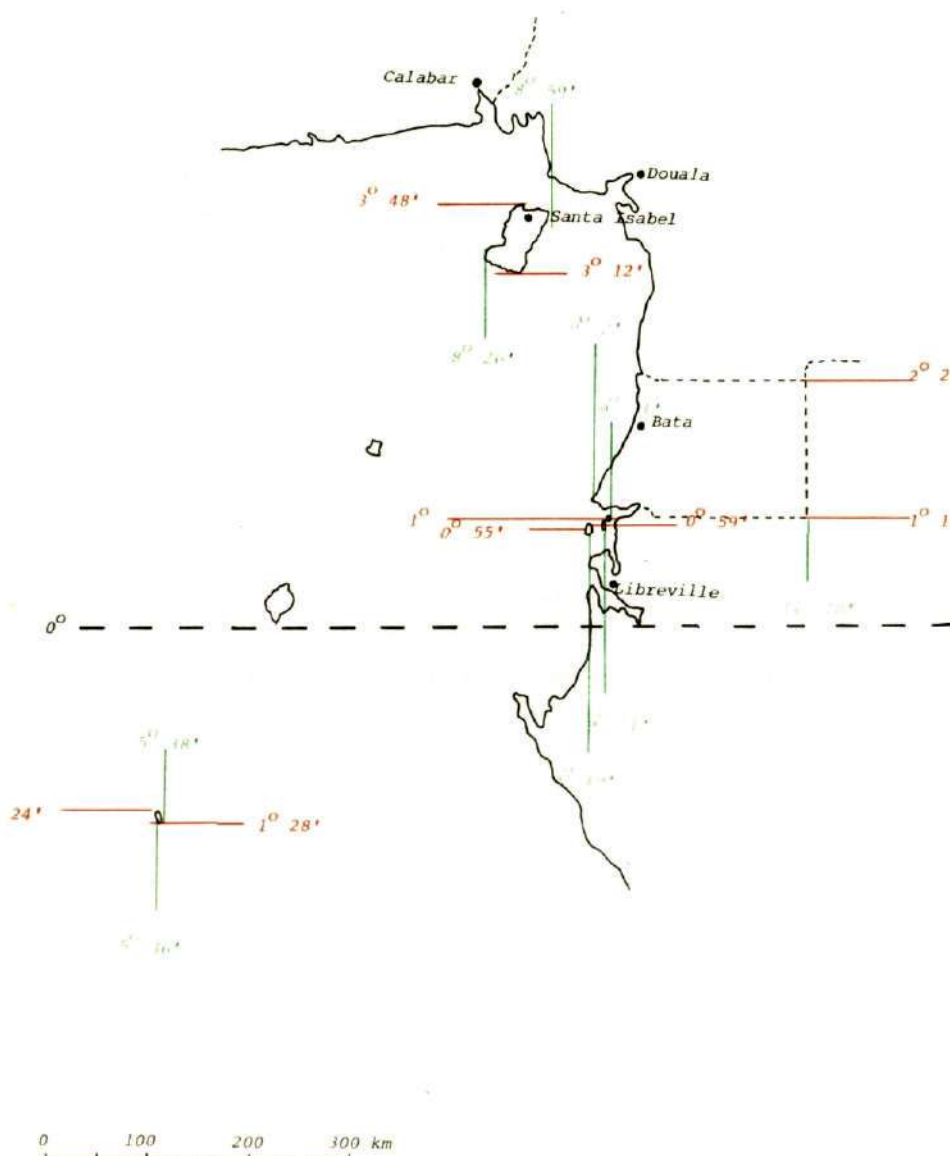
Par rapport à ses voisins directs, la Guinée équatoriale est :

- 33 fois plus petite que le Nigeria,
- 17 fois plus petite que le Cameroun,
- 10 fois plus petite que le Gabon,
- 29 fois plus grande que São-Tomé et Principe.

C'est un des plus petits pays d'Afrique; il ne représente que le 0.09% de la surface totale de ce continent.

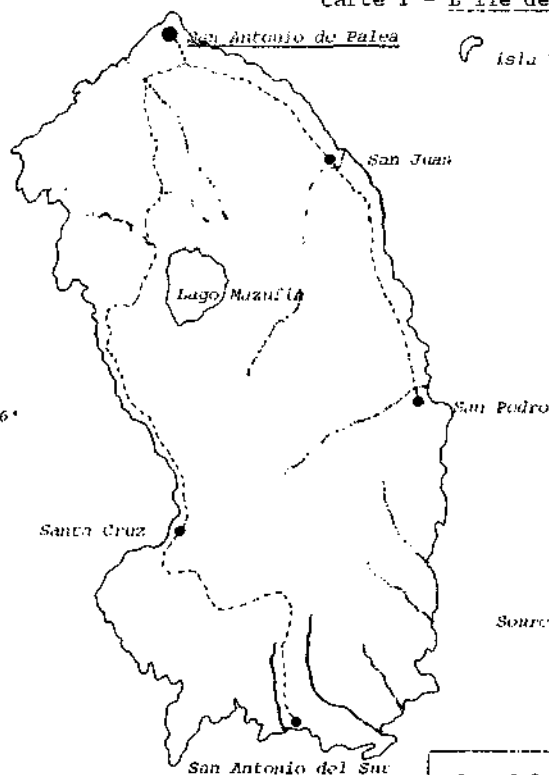
(60) *Resumen estadístico del Africa española, Dirección general de Plazas y provincias africanas, Madrid, 1967, p. 381*

Carte H - Coordonnées géographiques des parties constitutives de la Guinée équatoriale

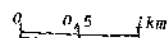


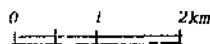
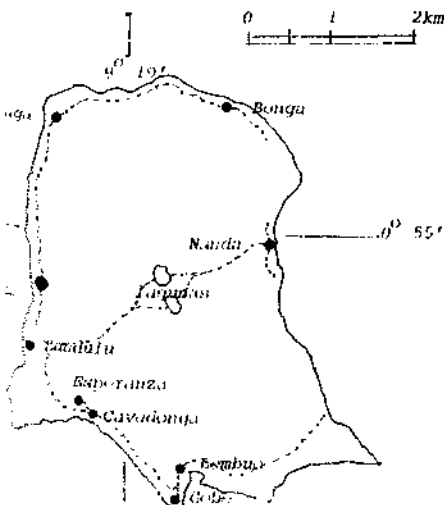
Sources : T. L. Pujadas y M. Perez, *Geografía e Historia de Guinea Ecuatorial*, Santa Isabel, 1969. n. 22

Carte 1 - L'île de Annobón

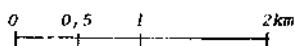
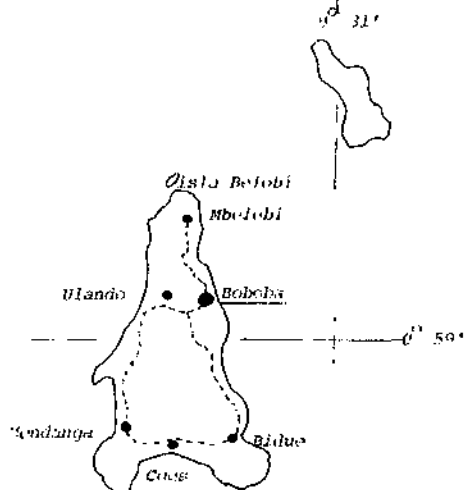
 Isla Yejany


Sources : T. L. Pajadas y M. Perez,
Geografía e Historia de
Guinea Ecuatorial, Santa
Isabel, 1969, pp. 27-28

 0 0,5 1 km

 0 1 2 km


Carte 1 - Corisco

 0 0,5 1 2 km


Carte 1 - Elobey Grande & Elobey Chico

2.1.3. ADMINISTRATION ET POUVOIR

Pour comprendre le système administratif de la Guinée équatoriale il est indispensable de recourir à celui mis en place par les Espagnols. En effet, l'administration guinéo-équatorienne n'est rien d'autre que le décalque de feu l'administration espagnole. Or cette administration est fortement centralisée.

"La variété géographique, les distances et la situation des diverses parties du territoire espagnol n'empêchent pas l'Espagne d'être UNE" (61).

D'ailleurs, à côté de ce principe de l'unité géographique, il y a quatre autres principes tout aussi importants :

- 1) la centralisation des organes étatiques,
- 2) le semblant de constitutionalisme,
- 3) la représentation par Etats,
- 4) l'institution d'une église d'Etat.

Ces principes font ressortir l'importance du pouvoir exécutif, notamment celui de la "Presidencia del Gobierno" surtout lorsque ses décisions vont à l'encontre du pouvoir législatif. Cet état de chose est renforcé, s'agissant des provinces d'outre mer, par le fait que dans l'élaboration des normes fondamentales, elles n'eurent aucune possibilité de faire entendre leurs doléances; ce n'est que pour des questions de détail qu'elles furent consultées.

"(La législation) doit être édictée et mise en valeur exclusivement par la Presidencia del Gobierno et non pas par l'un quelconque des ministères. Ce principe d'unité est indispensable pour adapter dans tous les cas les normes aux réalisations, condition indispensable de toute efficacité." (62).

(61) Africa 17, 224, VIII 1960, p. 375

(62) Africa 17, 224, VIII 1960, p. 376

Le statut colonial espagnol, dans cette région de l'Afrique, débute, nous l'avons vu (63) avec le traité de El Pardo (1778). C'est par décret royal du 26 novembre 1880 que les premières mesures ayant trait à la mise sur pieds d'un semblant d'organisation administrative furent entreprises à Fernando Poo : "Consejos de Vecinos" et "Municipales". Si les premiers sont empruntés à l'usage local, les seconds sont une pure création du pouvoir colonial.

Il faudra néanmoins attendre 1935 pour voir la mise en place d'une structure administrative à l'ensemble du pays. C'est ainsi que par décret du 15 août 1935 l'ensemble de la colonie est divisé en 12 "demarcaciones" (districts) :

- 2 à Fernando Poo (Santa Isabel, San Carlos),
- 1 à Annobón,
- 9 au Río Muni (Bata, Benito, Kogo, Niefang, Mícomeseng, Kvinayong, Acurenám, Ebebiyín, Nsork).

Le pouvoir espagnol est représenté par un gouverneur général et un vice-gouverneur assisté par un secrétaire général qui mène l'administration.

L'autorité du gouverneur général est représentée au niveau des "demarcaciones" de Fernando Poo par deux administrateurs; celle du vice-gouverneur au Río Muni et à Annobón par 10 autres administrateurs.

A la suite de la guerre civile espagnole les autorités renforcent leurs structures administratives en créant deux districts bien distincts :

- Fernando Poo,
- Guinea Continental (64)

(63) cf. approche historico-politique, p. 15

(64) décret du 22 décembre 1939

Les "demarcaciones" de 1935 ne sont pas remises en question.

L'année 1942 voit la centralisation administrative se renforcer. Les "demarcaciones" sont portées de :

- 9 à 11 au Río Muni (Bimbiles, Mongomo),
- 2 à 4 à Fernando Poo (San Fernando, Annobón).

Chaque "demarcación" a à sa tête un fonctionnaire qui revêt aussi un certain pouvoir militaire; lui sont subordonnés les chefs de famille des différents "villages" de sa circonscription.

Le statut colonial se caractérise donc par le principe de la centralisation et par la subordination hiérarchique. Il demeurera en place jusqu'en 1959, où il sera remplacé par un statut provincial. Ce statut, selon José Diaz de Villegas, est caractérisé par

"un processus d'assimilation étendu à tous les domaines" (65).

La nouvelle politique espagnole tend à deux choses :

- 1°. une intégration politique poussée de toutes les couches de la population avec la métropole;
- 2°. une assimilation sociale visant à l'homogénéité entre propriétaires espagnols et planteurs indigènes, entre cultivateurs et salariés.

Ce changement d'attitude doit être mis en corrélation avec la vague de conflits et d'insécurité qui balaye le continent africain et conduit à la création de 17 Etats indépendants en 1960 dont les voisins immédiats de la Guinée espagnole (66).

(65) José Diaz de Villegas, *las nuevas provincias españolas, Africa* 16, 209, V 1959, p. 229

(66) Gabon (267.000 km², 440.000 habitants), Cameroun (432.000 km², 3.300.000 habitants), Nigeria (35 millions d'habitants répartis en 263 tribus parlant 234 langues distinctes).

Au nouveau statut va correspondre un élargissement de compétence aux niveaux législatif, exécutif et juridictionnel. La forte centralisation qui caractérise l'ordre d'importance des différents organes politiques de la métropole est un peu relâchée s'agissant de la Guinée espagnole.

Toutefois le gouverneur général qui dépend directement de la "Presidencia del Gobierno" (67) voit ses pouvoirs sur place accrus. C'est ainsi qu'il a la possibilité de modifier des décisions prises par les pouvoirs législatif (droit suspensif sur toutes les décisions des organes provinciaux et de districts) et exécutif (droit de contrôle sur toutes les ordonnances d'application des deux provinces et sur les actes administratifs). Seule la Présidence du gouvernement a un droit de veto à l'encontre des décisions du gouverneur général.

La loi organique du 20 décembre 1963 modifia le statut provincial en lui substituant celui d'autonomie. La différence majeure entre les deux statuts réside dans le fait que chacune des deux provinces jouit de l'administration autonome de tous les problèmes propres à la province elle-même selon les lignes directrices tracées par Madrid.

Nous avons vu que l'opposition à la politique coloniale espagnole en Guinée équatoriale (68) fut longtemps absente et lorsqu'elle se dessina ce fut pour présenter un front désuni et disparate. C'est donc bien plus à l'ins-tigation du Comité spécial des 24 (organe de l'O.N.U.) que sous la pression des autonomistes guinéo-équatoriens qu'une Conférence constitutive fut mise sur pieds par Madrid le 29 octobre 1967 (69). La délégation guinéenne,

(67) cf. *supra*, p. 56

(68) cf. *approche historico-politique*, pp. 25 et svtes

(69) cf. *approche historico-politique*, p. 23

forte de 41 membres était un échantillon représentatif des diverses factions politiques, économiques et sociales du pays (70). Elle était conduite par le Président du conseil des ministres Ondó Edú et par le Président de l'Assemblée générale Frederico Ngomo Nandong. Ces deux personnes avaient la lourde tâche de coordonner au cours des négociations les aspirations bien distinctes de Fernando Poo et du Río Muni. Devant l'intransigeance des positions adoptées - les représentants de Fernando Poo étant favorables à une séparation politique d'avec le Río Muni mais à des liens très serrés sur le plan économique avec l'Espagne, ceux du Río Muni étant opposé à l'idée d'une séparation politiques ainsi qu'à une dépendance économique vis-à-vis de l'Espagne (71) - la Conférence suspendit ses travaux afin de permettre aux antagonistes d'accorder leurs violons.

Sur l'insistance de l'Espagne une seconde conférence se réunit à Madrid du 17 avril au 22 juin 1968. L'influence de la délégation espagnole fut déterminante. Les débats se déroulèrent à huit clos et le 22 juin la Constitution guinéo-équatorienne était élaborée. Cette Constitution est le fruit d'une série de compromis tendant à sauvegarder, théoriquement du moins, la minorité de Fernando Poo (72).

(70) prirent part : les responsables de toutes les factions politiques, les délégués des autorités administratives, les représentants des organes législatifs, les envoyés des organisations corporatives et des syndicats

(71) la descolonización de Guinea en las Cortes, Africa 25, 320, VIII 1968, pp. 393-394

(72) cf. approche historico-politique, pp. 30 et svtes

La structure administrative du nouveau pays est restée inchangée par rapport à ce qu'elle était sous le régime autonome (1963-1968). C'est ainsi que la république de Guinée équatoriale est constituée par deux provinces :

- Fernando Poo,
- Río Muni

dont les chefs-lieux sont respectivement Santa Isabel et Bata.

Chaque province est elle-même subdivisée en un certain nombre de "municipios" (districts) :

- 3 pour la province de Fernando Poo (Santa Isabel, San Carlos, Annobón) (73);
- 11 pour la province du Río Muni (Bata, Benito Kogo, Niefang, Micomeseng, Bimbiles, Evina-yong, Acurenem, Ebebiyín, Mongomo, Nsorc).

Enfin, les "municipios" rassemblent des "villages" ou "pueblos" :

- 42 à Fernando Poo,
- 146 au Río Muni.

2.1.3.1. POUVOIR ADMINISTRATIF

Le pays est administré selon le modèle espagnol. Au niveau national on rencontre les ministères et l'administration centrale dont les directives viennent de la Présidence.

Dans les provinces, un gouverneur civil représente le Président de la république; il est à la tête des services administratifs provinciaux.

(73) une petite modification à signaler pour Fernando Poo; le statut autonome comptait 4 districts : 3 sur l'île (Santa Isabel, San Fernando, San Carlos) et 1 pour Annobón.

Tableau II - Tableau synoptique du système politico-administratif de la République Equatorienne

Niveau	Pouvoir exécutif	Pouvoir législatif	Pouvoir administratif
Nation Art. 1 - Fernando Poo - Amakha - Oritari - Shikoy (Gand) - Shikoy Chikoy - Rio Muni	Président de la République Art. 9, 11 et Président du Conseil des Ministres Art. 13	"Asamblea de la Población" (15 députés) Art. 16 - 12 députés pour la circonscription générale de Fernando Poo - 2 députés pour la circonscription électorale de Amakha - 19 députés pour la circonscription générale des provinces de Oritari, Shikoy, Gand, Shikoy Chikoy et Rio Muni	Présidence de la République et du gouvernement "Caja de la Población" (10 ministres) Art. 11 "Gobierno civil" "Servicio administrativo provincial" "Servicio administrativo de distrito" "Servicio administrativo de barrio"
"Provincias" Art. 1 - Fernando Poo - Rio Muni	"Presidente del Consejo Provincial" Art. 40	"Consejo provincial" Art. 45 - 8 conseillers pour celui de la province de Fernando Poo - 12 conseillers pour celui de la province de Rio Muni	"Gobierno civil" "Servicio administrativo provincial" "Servicio administrativo de distrito" "Servicio administrativo de barrio"
"Municipios" Art. 43 - 1 à Fernando Poo - 11 au Rio Muni	"Alcalde-Presidente" Art. 49	"Ayuntamiento" → "Concejalías" - 4 "vocales" "Juntas Vecinales"	"Servicio administrativo provincial" "Servicio administrativo de distrito" "Servicio administrativo de barrio"
"Pueblos" - 42 à Fernando Poo - 16 au Rio Muni	"Jefe-Presidente"	"Ayuntamiento" → "Concejalías" - 4 "vocales" "Juntas Vecinales"	"Servicio administrativo provincial" "Servicio administrativo de distrito" "Servicio administrativo de barrio"
Estructura administrativa	Pouvoir	Pouvoir	Pouvoir administratif

M. Los servicios mencionados son los de la Constitución :

A l'échelon des "municipios" se trouvent les services administratifs de district dirigés par un délégué gouvernemental.

Quant à la base, elle connaît aussi sa propre administration avec un chef de services qui la "coiffe" (cf. tableau II).

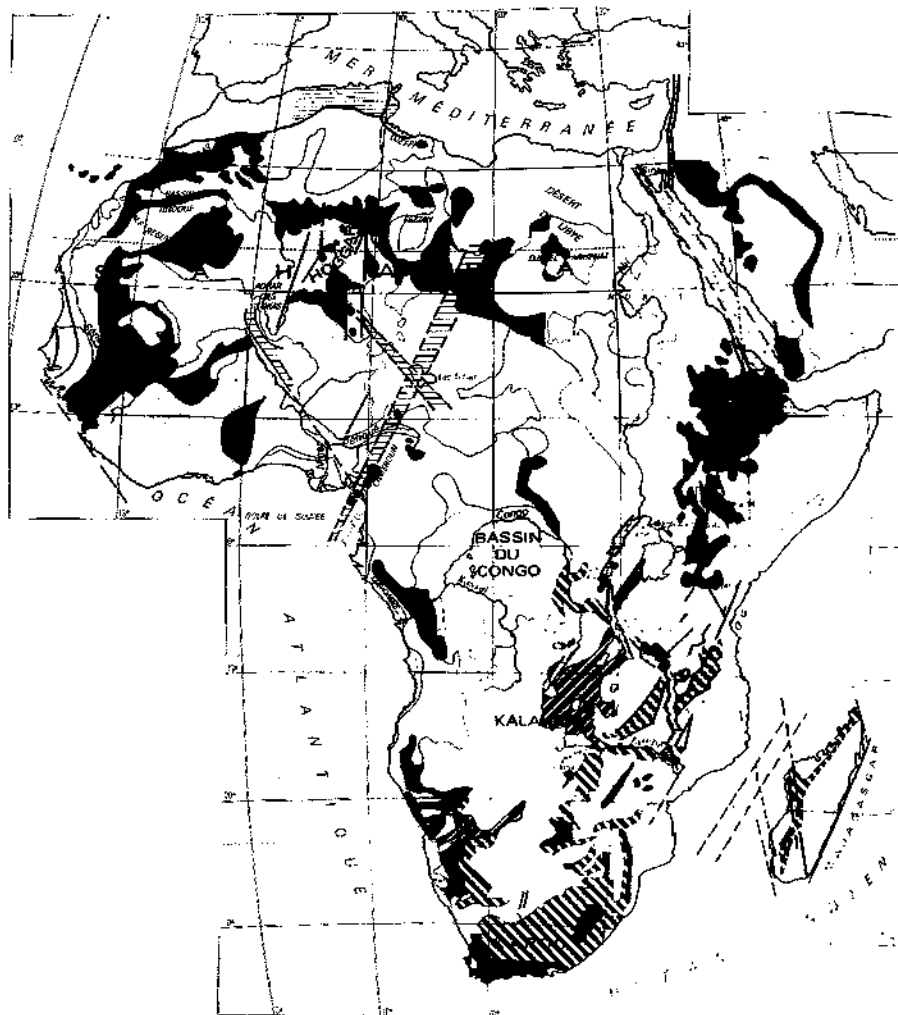
2.1.3.2. POUVOIR POLITIQUE

A l'instar de nos pays, on rencontre en Guinée équatoriale le système de la séparation des pouvoirs. Politiquement, la Constitution protège les minorités nationales contre la majorité, à savoir les Fangs du Río Muni (74).

Par rapport au système espagnol, le pouvoir exécutif national a comme particularité de concentrer sous la même houlette la Présidence de la république et celle du conseil des ministres. Cette façon de procéder tend à accentuer le pouvoir de l'exécutif au détriment du législatif. Pourtant, la Constitution fait dépendre le pouvoir exécutif du pouvoir législatif, ainsi est couverte la responsabilité du gouvernement (Art. 30). Enfin le "Consejo de la República" jouit d'un droit de contrôle (Art. 42). Toutefois ces deux dispositions sont très théoriques et la possibilité donnée au Président de gouverner par décrets (Art. 38, 39) leur ôte en somme toute valeur. Le Président de la république a également un droit de regard sur les deux Conseils provinciaux auxquels il peut opposer son droit de veto à toute décision arrêtée (Art. 48) et qui lui paraîtrait anticonstitutionnelle.

Les compétences de l'Etat (Art. 43) et celles des provinces (Art. 44) sont distinctes et bien définies.

(74) cf. Art. 1/4 in fine; Art. 3/1 in initio; Art. 58 de la Constitution guinéo-équatorienne,

Carte J - Afrique : géologie

Sources : B. Furon, *Géologie de l'Afrique*, 3ème édition, Paris, 1968

échelle 1/44 300 000

PROJECTION CYLINDRIQUE CONFORME

Tertiaire et Quaternaire

Secondaire

Karoo

Primaire

Intracambrien (Liparien)

Permien et III

couloirs volcaniques

domaine méditerranéen

plaine d'Afrique du Nord

grandes failles

failles tectoniques

2.2. GEOGRAPHIE PHYSIQUE

2.2.1. GEOMORPHOLOGIE

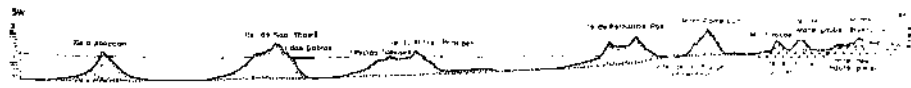
2.2.1.1. FERNANDO POO

2.2.1.1.1. GEOLOGIE

L'île de Fernando Poo à l'instar de celle d'Annobon se situe sur la grande faille Nord, nord-est/Sud, sud-ouest s'étendant du Tibesti à la lointaine île de Sainte-Hélène (cf. carte J).

Cette faille géologique se compose d'un alignement volcanique qui, à partir du Fako (Mont Cameroun) se nomme "fossé du Cameroun" (cf. Fig. a).

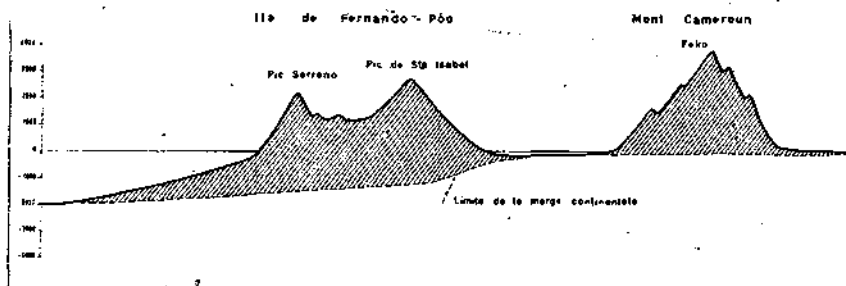
Fig. a - Schematic section along the guinean volcanic rift from Annobon to the Manengouba mountains, through the four guinean volcanic islands and Mt Cameroun



Sources : F. E. Thys von den Audenaerde, *The freshwater fishes of Fernando Poo*, Paris, 1967, p. 16

La figure b montre l'appartenance de Fernando Poo à la plate-forme continentale.

Fig. b - Schematic section through Fernando Poo and Mt Cameroun enlarged from figure a.



Sources : F. E. Thys von den Audenaerde, op. cit., p. 16

Il semblerait que Fernando Poo apparut à l'époque tertiaire. Elle est le résultat d'un triple éruption volcanique qui créa les trois massifs :

pic de Santa Isabel,
pic de Moca,
grande "caldera" de San Carlos

qui du fait de leur proximité, ne formèrent qu'une seule entité (cf. carte L).

D'origine volcanique, les roches de Fernando Poo se composent essentiellement de basaltes du type olivine ou du type porphyre ainsi que de tufs et de fragments de laves (cf. carte K).

Carte K - Fernando Po : géologie



Légende :

1. Tufs volcaniques
2. Laves et cendres
3. Basaltcs
4. Basaltcs porphyroïdes

Sources : Jaime RosLi, *Agricultura de Guinea, promesa para Etyana*, Madrid, 1948, p. 24

Notre propos n'est pas de nous attarder sur la formation des sols sous les tropiques. Toutefois nous relevons que le processus de la formation des sols consiste dans l'attaque, la désintégration et l'intégration nouvelle des produits ainsi obtenus d'un matériel originel qui sera, soit une roche compacte, cristalline, éruptive ou métamorphique, soit des sédiments de natures diverses. Dans ce processus des matériaux disparaissent, arrachés par le lessivage, alors que d'autres qui restent entrent en réaction les uns avec les autres donnant lieu à des compositions de formation nouvelle. C'est ainsi que les facteurs climatiques (forte pluviosité, température élevée) jouent un rôle non négligeable dans la forte désintégration chimique que l'on observe à Fernando Po.

2.2.1.1.2. OROGRAPHIE

L'île connaît une orographie tourmentée (cf. carte L). Elle est constituée par trois massifs montagneux formant la cordillère qui traverse l'île du nord au sud et qui sont :

- le "Pico" de Santa Isabel - le Bahasa bubi - qui culmine à 3.008 mètres et qui est le plus haut sommet de l'île. Son relief est très tourmenté. Il est creusé par des "calderas", des cratères et coupé par des escarpements abyssaux.

Au nord-ouest se détache la "caldera" de Bonyoma. Si, en direction de Santa Isabel, il s'étale en pente douce, par contre vers l'est, il se précipite vers l'océan par un ravin vertigineux le "barranco" de Boho - le Koppe bubi. Il est relié vers le sud au massif de Moca par une série de monticules qui ont l'apparence de piliers d'un pont.

L'ensemble montagneux formant le "Pico" occupe les 2/5 de la partie nord de l'île.

- le massif de Moca dont le plus haut sommet est le Biaó ou "Pico" de Moca (2.009 m) et qui, à la différence du "Pico" de Santa Isabel, est fermé.

Un peu à l'écart s'élève le "Pico" de San Joaquín - l'Okobo bubi.

Le massif de Moca occupe les 2/5 de la partie sud-est de l'île.

- la "Gran Caldera" de San Carlos - l'Ebakabaka e Olé bubi - est une chaîne transversale qui occupe le 1/5 de la partie sud-ouest de Fernando Poo.

Le point culminant est le "Pico" de San Carlos ou "Pico" Serrano (2.260 m).

Cette vaste chaîne circulaire, d'un diamètre de 5 km s'ouvre sur le sud par un abîme vertigineux.

Les plaines font défaut; tout au plus peut-on parler de petits plateaux sis sur les versants des montagnes. Le plateau le plus important est celui qui s'étend de Santa Isabel vers l'ouest en direction de Basupú del Oeste. Mentionnons encore au passage, le plateau de Musola situé dans la dépression reliant San Carlos à Concepción, et, la vallée de Moca - qui ressemble davantage à un plateau - qui s'étend du pied du massif du même nom à la "Gran Caldera" et qui permet la liaison San Carlos - Ureca.

L'altitude moyenne de Fernando Poo est assez élevée. En effet, plus de la moitié de sa superficie se trouve à plus de 500 mètres.

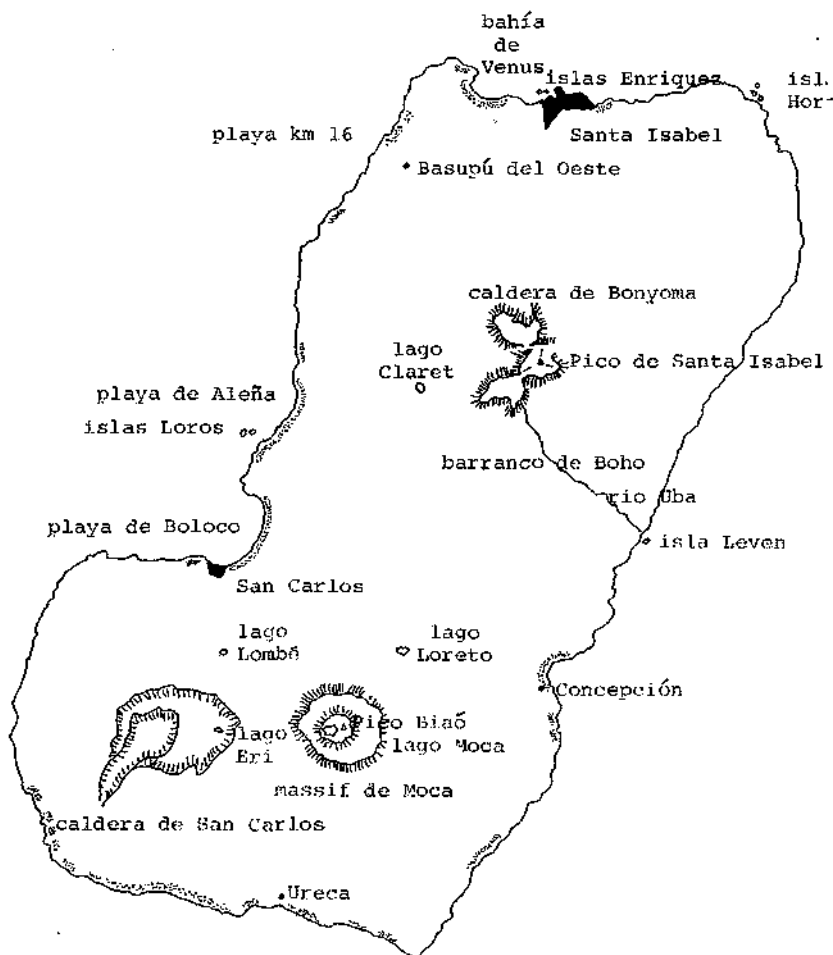
Quant à sa côte elle est rocheuse et abrupte parsemée toutefois d'innombrables petites anses dont les plus importantes sont les baies de San Carlos, de Concepción et de Venus ainsi que le port de Santa Isabel, enfermé dans la crique formée par le cratère d'un ancien volcan.

Fernando Poo possède de nombreuses plages de sable noir distribuées tout au long de son littoral : plages de la baie de Venus, du km 16 (sur la route Santa Isabel - San Carlos), d'Aleña au km 48 (la seule plage de sable blanc), de Boloco, d'Ureca, de Concepción, etc.

Enfin quelques rochers couverts de végétation forment des îlots qui se dressent tels des avant-gardes; ce sont :

- les deux Enríquez qui commandent l'entrée du port de Santa Isabel,
- les deux Loros qui protègent la plage d'Aleña,
- l'îlot Leven, face à l'embouchure du río Uba,
- l'archipel des Horacio près de Punta Hermosa.

Carte L - Fernando Poo : géographie physique

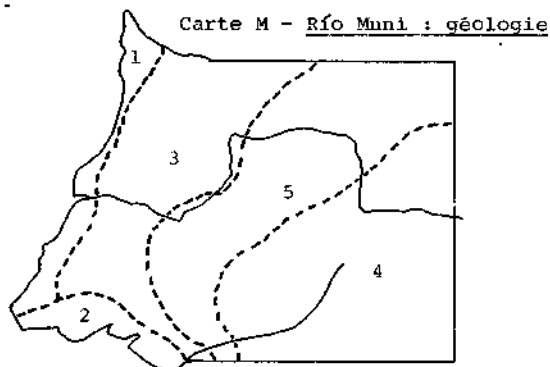


Sources : Tomás Martínez García, *Fernando Poo - Geografía, Historia, Paisaje*, Santa Isabel, 1968, p. 12

2.2.1.2. RIO MUNI

2.2.1.2.1. GEOLOGIE

Cette partie du pays est sise sur le grand axe diagonal africain constitué par des roches éruptives et métamorphiques.



Légende :

1. Terrains sédimentaires : marnes tertiaires
2. Terrains sédimentaires : ardoises secondaires
3. Gneiss (leptite)
4. Granit
5. Diorite et gabbro

Sources : Jaime Nosti, *Agricultura de Guinea, promesa para España*, Madrid, 1948, p. 23

Géologiquement parlant on distingue 5 régions d'inégale importance (cf. carte M) :

- la première qui occupe un peu moins de la moitié du Río Muni se compose d'une masse granitique. C'est la région des systèmes montagneux méridional et central ainsi que la partie sud du système nord-oriental (cf. carte N).

Les principaux éléments constitutifs de ces

granits sont le quartz, la macle de l'arthose, la microline et la biotite. Quant aux éléments secondaires, on rencontre l'apatite, le zircon et du caolin à l'état impur.

- à l'ouest de cette première région se trouve la deuxième qui peut géographiquement être assimilée à l'étendue du "Gran escalón interior" et au système montagneux nord-oriental (cf. carte N) et dont la roche fondamentale est la diorite quartzifère où l'on trouve du quartz primaire et du feldspath ainsi que de l'hornblende, de la magnétite, de l'alpatite, etc.

La partie méridionale comprend du gabbro du Labrador.

- la troisième s'étend sur les systèmes montagneux du sud-ouest et nord-occidental (cf. carte N). C'est la région par excellence du gneiss et des leptites; ces dernières se joignant à la hauteur du río Benito.
- la quatrième s'identifie à la plaine littorale et s'étend du río Campo à Punta Calatrava. Elle est couverte de terrains sédimentaires et de marnes tertiaires.
- la cinquième, enfin, comprend les régions s'étendant en bordure de la baie de Corisco et de l'estuaire du Muni. Elle se compose de terrains sédimentaires et d'ardoises secondaires.

2.2.1.2.2. OROGRAPHIE

La Guinée continentale est située sur l'ensemble montagneux s'étendant du Cameroun à l'Angola, distant de la côte atlantique d'une vingtaine de kilomètres et ayant une largeur de 500 km.

Lorsqu'on se dirige de la côte vers l'intérieur, on rencontre d'abord la plaine littorale ("llanura litoral") d'une largeur variant entre 15 et 20 km, puis on vient heurter les premiers contreforts montagneux : "el escalón litoral" genre de marche s'élevant d'une centaine de mètres. Il s'agit d'une région sur laquelle viennent mourir les dernières ramifications des systèmes montagneux nord-occidental et sud-occidental (cf. carte N). Ce ne sont pas à proprement parler des chaînes de montagnes mais plutôt des éminences de l'espèce du "Pain de Sucre" de Rio de Janeiro façonnées par l'érosion équatoriale.

Dans la région comprise entre "el escalón litoral" et la prochaine élévation importante : "el Gran Escalón Interior" on rencontre deux systèmes montagneux :

- parallèle à l'"escalón litoral", sur 60 km de longueur, à 25 km au sud-est de Bata et jusqu'au Cameroun on rencontre le système montagneux nord-occidental. Ce regroupement montagneux comprend des sommets qui ne dépassent pas 1.000 m (mont M'buba¹, mont Bindele² ou de Bata, mont Ebenguebenguele³) (75);
- la zone montagneuse sud-occidentale, disposée en éventail et où les sommets ne dépassent pas 700 m (mont M'bomanensok⁴, mont Mabong⁵) (75).

(75) les petits chiffres renvoient à la carte N

Tant pas son unité que par sa longueur, la hauteur et la forme de ses montagnes, "el Gran escalón interior" est le système montagneux le plus important du pays. On peut parler d'une chaîne montagneuse s'étendant parallèlement à l'"escalón litoral" du Cameroun à la zone montagneuse sud-occidentale longue d'une centaine de kilomètres. Ses montagnes les plus importantes sont Efahakan⁶, Mayala⁷, Bibolbindok⁸ ou Chocolate et Alem⁹ (76).

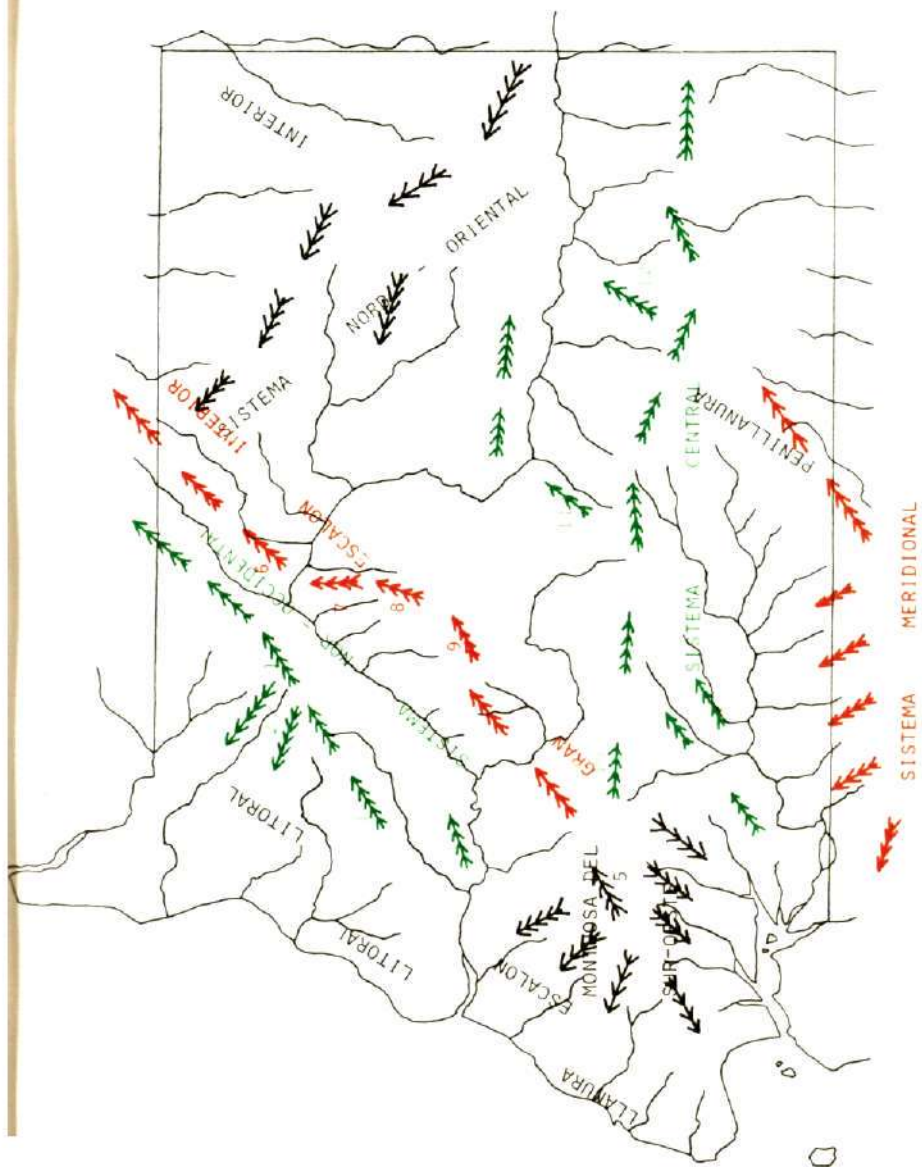
Une fois franchi ce dernier échelon on pénètre sur le plateau intérieur ("penillanura interior"). Ce dernier n'est rien d'autre qu'un composé de dénivellations où se dessinent quelques systèmes montagneux :

- dans la moitié nord, le système nord-oriental qui ressemble davantage à une suite de collines ne surpassant pas 500 m;
- le système montagneux central où l'on rencontre les plus hauts sommets (1.200 m) : Biyemeyeme¹⁰ ou Mitra, Chimell¹¹, Piedra de Nzas¹² (76);
- enfin le système montagneux méridional qui est l'ébauche des monts de Cristal gabonais.

Quant à la côte "riomounaise" elle s'étend sur 150 km du río Campo au río Muni. Comme la majeure partie de la côte de l'Afrique occidentale, celle du río Muni est d'une grande monotonie. Elle est constituée presque dans sa totalité par une plage ininterrompue de sable fin blanc. Seule la région du cap San Juan présente quelques accidents de terrain.

L'estuaire du Muni au sud est la suite d'une ligne de rupture géologique. L'entrée en est défendue par les deux îles d'Elobey; Corisco étant située bien plus avant dans la mer.

(76) les petits chiffres renvoient à la carte N



2.2.2. HYDROGRAPHIE

2.2.2.1. FERNANDO POO

Vu l'orographie compliquée ainsi que le régime équatorial des précipitations, les cours d'eau de Fernando Poo présentent certaines caractéristiques communes :

- débit variable et irrégulier selon la saison;
- parcours réduits n'excédant jamais 20 km;
- pouvoir abrasif intense se traduisant par l'existence de ravins profonds;
- nombreuses cascades dues aux versants abruptes qui conduisent les cours d'eau en chutes successives. Ainsi le río Eola déverse ses eaux dans l'océan par une chute de 30 m, le río Ilady s'écoule du plateau de Moca par une chute vertigineuse de 300 m;
- faible utilisation économique. Vu le caractère escarpé de l'île, la pêche n'est possible que sur la plaine littorale. Le río Consul approvisionne la ville de Santa Isabel en eau potable et le río Musola produit de l'énergie électrique (cf. carte 0).

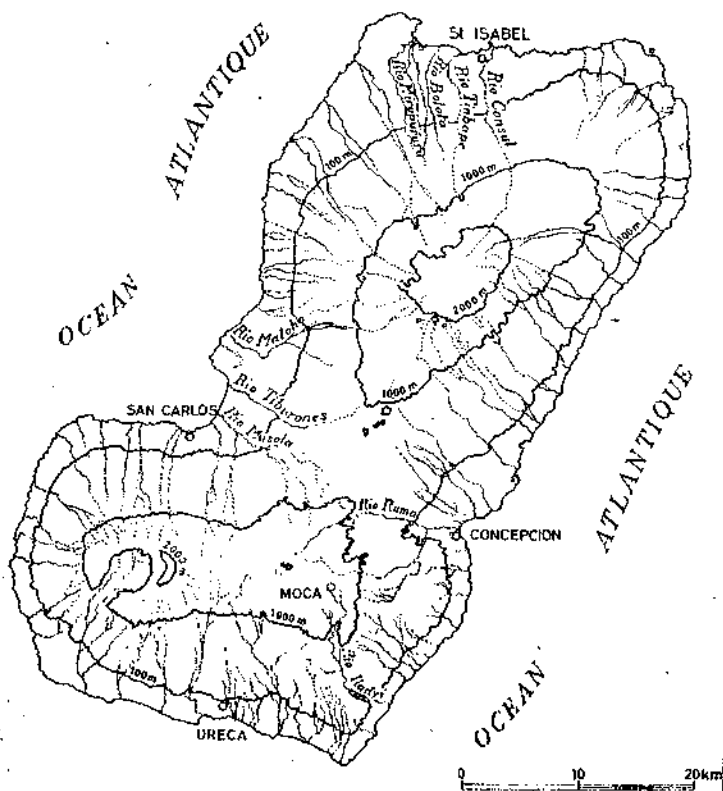
Les lacs de l'île de Fernando Poo sont au nombre de 5 (cf. carte L, supra). Ils occupent tous l'intérieur de cratères et sont alimentés par le ruissellement des eaux torrentielles. Ces lacs sont, par ordre d'importance :

- le lac de Moca, situé à près de 2.000 m, a une profondeur maximum de 35 m;
- le lac Loreto, à 1.000 m d'altitude, atteint 80 m de profond;
- le lac Claret, sis au-dessus de Basacato del Oeste, à 1.000 m, a un rayon de 500 m;
- l'étang de Lombé, au-dessus du village de Bocoricho, à 800 m;

- l'étang de Eri, à 1.700 m, situé dans la Gran caldera de San Carlos est entouré d'une importante cannaie.

Tous ces lacs sont dépourvus de poisson.

Carte 0 - Fernando Poo : hydrographie



Sources : F. E. Thys van den Audenaerde, *The freshwater fishes of Fernando Poo*, Paris, 1967, p. 15

2.2.2.2. RIO MUNI

L'hydrographie de la Guinée continentale se ramène à quatre bassins d'inégale superficie et à un réseau littoral (cf. carte P).

Si l'on se dirige du nord au sud, on rencontre :

- 1) le bassin du río Campo ou N'tem. Le fleuve proprement dit n'intéresse le Río Muni qu'à partir du moment où il entre dans la plaine littorale et forme une frontière commune avec le Cameroun, c'est-à-dire lorsqu'il franchit le parallèle 2° 10'. Il est navigable aussi longtemps qu'il traverse la plaine littorale. Parmi ses affluents, le seul qui mérite quelque attention est le Kie¹ (77) qui serait la frontière naturelle à l'est.

Les systèmes montagneux nord-oriental et nord-occidental séparent ce bassin du prochain.

- 2) le bassin du río Benito ou Eyo ou Lolo ou Woleu qui draine les eaux de la majeure partie du pays. Le río Benito qui a sa source en territoire gabonais traverse le Río Muni dans toute sa longueur en modifiant trois fois son itinéraire. Au moment où il franchit la frontière gabonaise, il suit sur 100 km la direction ouest puis il se dirige vers le nord nord-ouest. Il entre alors dans sa phase tumultueuse. Les rapides, les chutes voire les cataractes vont sillonner son parcours jusqu'au moment où il va franchir le "gran escalón interior" et venir heurter le système montagneux nord-occidental. Dès cet instant, il change de direction et met le cap sur le sud-ouest, s'ouvrant un passage entre les deux systèmes montagneux. A la confluence du río M'ney² (77), le río Benito reprend la direction qu'il avait au moment de pénétrer en Guinée continentale, à savoir ouest. Par une suite de rapides, il franchit l'"escalón litoral" et pénètre dans la plaine littorale. Les derniers vingt kilomètres qui le séparent de l'Atlantique sont

(77) Les petits chiffres renvoient à la carte P, p. 80, infra

les seuls navigables. Il s'ouvre sur un vaste estuaire envahi par les marées et finit par se jeter dans l'océan par une embouchure de 1.300 m. Son entrée est défendue, au large par une barre qu'il s'agira un jour de vaincre afin de permettre aux navires d'accoster à Benito.

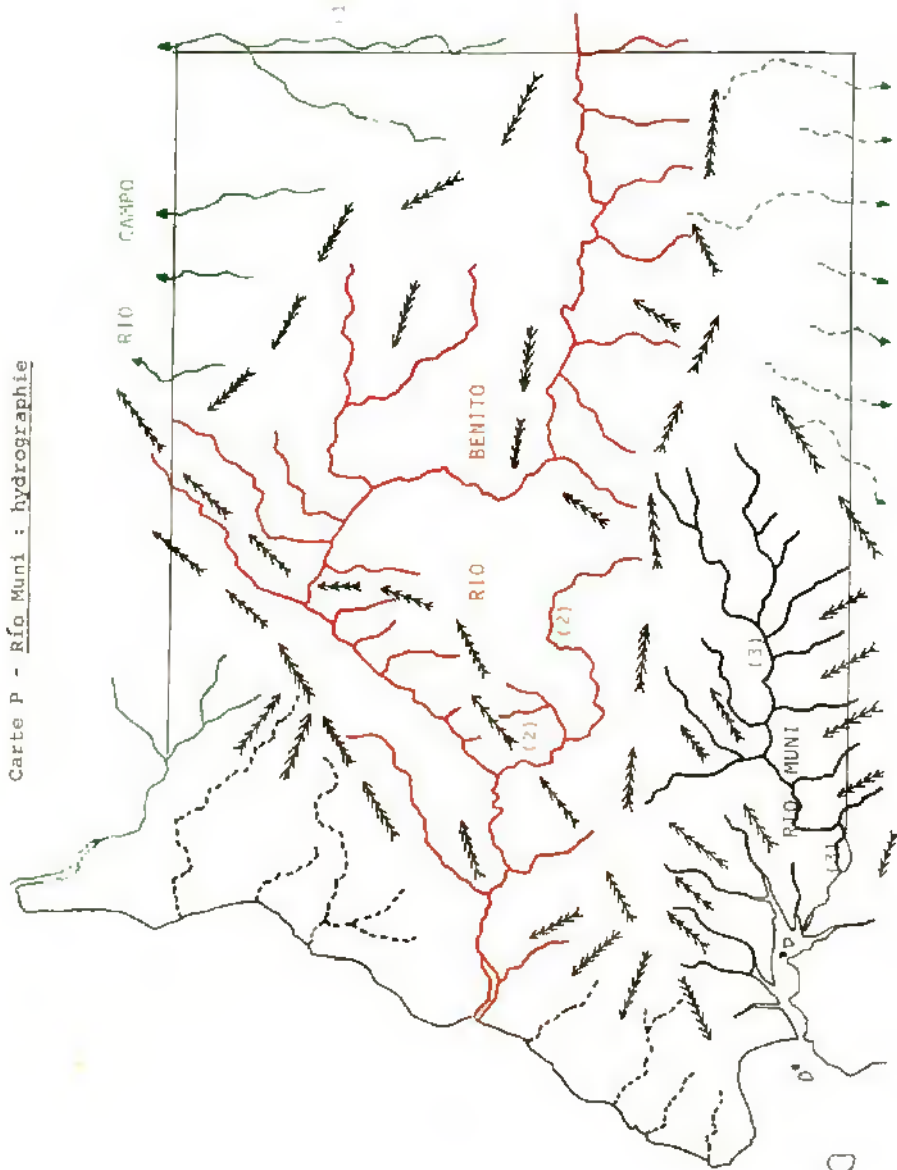
- 3) le bassin du Río Muni. A proprement parler le río Muni n'est pas un fleuve mais un vaste estuaire sur lequel débouche un ensemble de cours d'eau dont le plus important est le río Utamboni³ (78) ou Mitemele. Ce bassin reçoit les eaux des pentes sud du système montagneux central et de la zone montagneuse sud-occidentale ainsi que les eaux du versant nord du système méridional.

L'estuaire du Muni communique avec l'océan par une embouchure de 1.700 m de large et il a une profondeur maximale de 33 m. Le phénomène des marées se fait sentir dans tout l'estuaire; ainsi, la navigation n'y est-elle possible que pour des embarcations de tonnage moyen. Kogo est l'unique port naturel dans cette région.

- 4) le bassin de l'Ogooué qui n'intéresse le pays que pour sa partie sud-orientale et qui est séparé des autres bassins par les systèmes montagneux central et méridional.
- 5) le réseau littoral atlantique qui comprend les eaux descendant de l'"escalón littoral".

(78) les petits chiffres renvoient à la carte P, p. 80, *infra*

Carte p - Rfo Muni : hydrographie



2.2.3. CLIMATOLOGIE

Les conditions économiques d'un pays dépendent de sa situation géographique, de la disposition de son relief et enfin des facteurs climatiques.

Nous avons relevé que la Guinée équatoriale était à cheval sur l'équateur et que par conséquent elle est tributaire du climat dit équatorial.

Aussi, avant de passer en revue les éléments constitutifs du climat, arrêtons-nous quelque temps d'abord sur les caractéristiques de ce climat équatorial.

Ce dernier est avant tout influencé par le Front Inter-tropical (FIT) qui est une zone de discontinuité séparant les deux masses d'air "Harmattan - Mousson". Comme quatre zones types de temps accompagnent le FIT dans ses déplacements nous décrirons les différentes époques de temps touchant la Guinée équatoriale.

Notre base de travail sera le calendrier météorologique du golfe de Guinée :

Tableau III - Calendrier météorologique du golfe de Guinée

zone A : "région désertique" - s'étend au nord du FIT - vents et tourmentes de sable		
La limite de cette zone A oscille entre 8° de latitude nord en janvier-février et 21° de latitude nord en septembre. Cette zone ne touche pas les territoires constitutifs de la Guinée équatoriale		
zone B : "étiage de l'Harmattan" - s'étend au sud du FIT - brume sèche		
Santa Isabel	Bata	Annobón
novembre-décembre-janvier-février-mars	décembre-janvier-février	zone C, limite nord avec la B
zone C : "pluies" - s'étend au sud de la B - tourmentes tropicales organisées		
Annobón	Bata	Santa Isabel
$\varphi = 1^{\circ} 25' S$ $\lambda = 5^{\circ} 37' E$	$\varphi = 1^{\circ} 51' N$ $\lambda = 9^{\circ} 45' E$	$\varphi = 3^{\circ} 44' N$ $\lambda = 8^{\circ} 46' E$
novembre-décembre-janvier-février-mars-avril-mai	1) mars-avril-mai 2) septembre-octobre-novembre	avril-mai-juin-juillet-août-septembre-octobre
zone D : "étiage de la mousson" - s'étend au sud - brouillard et petite pluie fine de la zone C		
Annobón	Bata	Santa Isabel
mai-juin-juillet-août-septembre-octobre	juin-juillet-août	zone C, limite avec la D

Sources : *Resúmenes estadísticos del Gobierno General de los territorios españoles del Golfo de Guinea, Madrid, 1955, pp. 26-27*

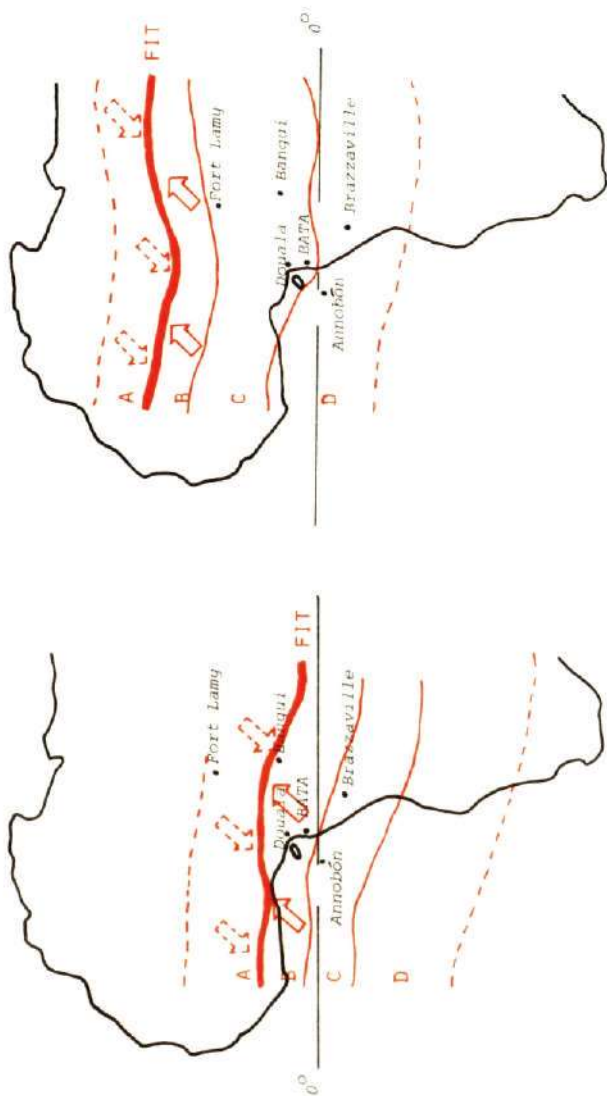


Fig. I. Janvier - Février

Fig. II. Août-Septembre

Sources : Rafael Capuz Bonilla, *Guía meteorológica de las Provincias de Guinea*, Madrid, 1961, p. 13

Schématiquement, l'ensemble constitué par le FIT et ses zones climatiques a été reporté sur la carte Q.

Afin d'être complet il nous reste encore à décrire le FIT et ses quatre zones climatiques dans le contexte guinéo-équatorien.

FIT ou Front Intertropical

Il est constitué par une ligne imaginaire approximativement parallèle à l'équateur dont la position extrême :

en janvier-février est à 8° de latitude nord,
en août-septembre est à 21° de latitude nord.

Le FIT est aussi la confluence de deux types de vent :

l'un, d'origine continentale, de direction NW, est sec et transporte du sable en suspension, c'est l'HARMATTAN;

l'autre, d'origine océanique, de direction SE, est chargé d'humidité et plus frais, c'est la MOUSSON.

Zone A : "désertique"

Comme cette zone n'atteint à aucun moment le territoire de la Guinée équatoriale, nous ne nous y arrêterons pas.

Zone B : "Étiage de l'Harmattan"

Si l'on se réfère au tableau III, on constate que l'Harmattan touche d'abord l'île de Fernando Poo le

15 novembre pour atteindre le Río Muni le mois suivant. Climatiquement parlant, c'est l'époque la plus difficile. Elle est caractérisée par :

- une constante température élevée,
- une absence de vents,
- une impureté de l'air due aux brouillards de sable en suspension,
- une visibilité inférieure à un kilomètre.

Cette zone ne touche pas Annobón puisque l'île est située à la limite sud de B et nord de C. Son influence est très minime et ne se traduit que par un minimum de pluie tombée en janvier.

La zone B porte le nom de "seca" à Fernando Poo et de "sequilla" au Río Muni et à Annobón (79).

Zone C : "Pluies"

C'est la zone classique de la forêt équatoriale. Dans le cas de la Guinée équatoriale c'est la seule zone qui passe alternativement mais constamment par l'une des terres guinéo-équatoriennes. Cette zone de pluies ou "Segu" comme la nomment les Pahouins a les caractéristiques suivantes :

- pluies abondantes et intenses,
- apparition de tourmentes,
- excellente visibilité une fois les averses passées (de Bata on aperçoit l'île distante pourtant de 300 km).

(79) cf. pp. 91 et svtes, infra

Zone D : "Étiage de la mousson"

C'est l'époque la plus agréable et la plus fraîche pour le Río Muni et Annobón; Fernando Poo n'étant pas touché par cette zone ou, du moins, très faiblement. La nébulosité est assez forte et de faibles précipitations ont lieu. On a baptisé ces pluies du nom de "pluie des manques" à cause de leur effet bénéfique sur ces fruits. Les autochtones du Río Muni les appellent "Ofieng" ou "Efop" selon le dialecte auquel ils se rattachent. C'est l'époque où l'on enregistre les minima de température et où les brises font sentir leurs effets en rendant difficile les transbordements au large des côtes.

La zone D correspond à la "seca" au Río Muni et à Annobón et à la "sequilla" à Fernando Poo (80).

Une fois décrites - fort succinctement d'ailleurs - les caractéristiques du climat équatorial, en étroite relation avec les territoires de la Guinée équatoriale, voyons maintenant certains éléments climatologiques un peu plus en détail.

Les observations météorologiques n'ont été entreprises que fort tard et elles n'ont été organisées que depuis 1940. Deux observatoires jouent un rôle dominant : celui de Santa Isabel pour l'île et celui de Bata pour le continent. A part cela, on rencontre quelques stations de mesure des précipitations disséminées dans le pays. Toutefois, seules les séries provenant des deux observatoires permettent de dégager des données valables et d'ébaucher des tentatives d'explications.

(80) Cf. pp. 91 et svtes, infra

Tableau IV - Moyennes mensuelles des principaux facteurs climatiques
(moyennes calculées sur 20 ans : 1945 - 1965)

SANTA ISABEL

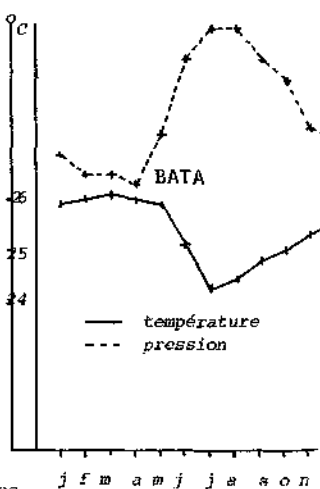
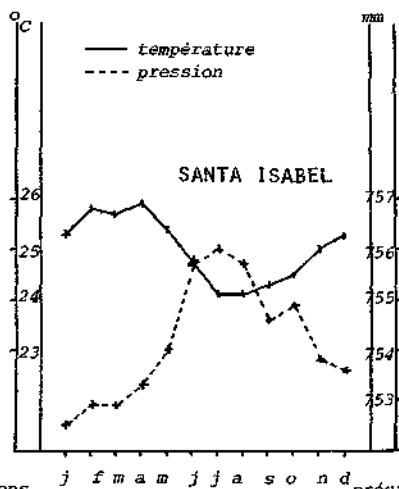
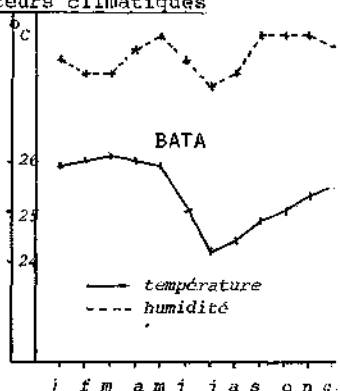
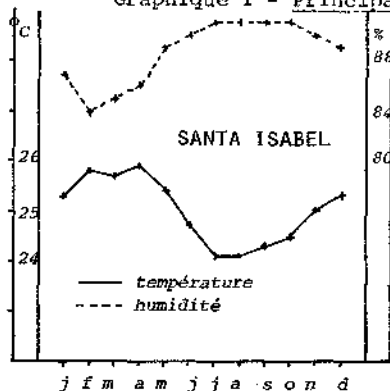
période mois	température °C	pression atmosphérique mm	humidité relative %	évaporation par		précipitations			vent km/h
				jour mm	mois mm	mm	moyennes par jour en mm	nombre de jours	
janvier	25,3	752,5	87	1,8	56	38,7	1,2	5	149
février	25,8	752,9	84	2,1	59	50,5	1,8	5	176
mars	25,7	752,9	85	2,2	68	115,4	3,7	10	170
avril	25,9	753,3	86	1,9	57	170,0	5,7	14	159
mai	25,4	754,0	89	1,7	53	225,1	7,3	19	146
juin	24,7	755,7	90	1,4	42	235,9	7,9	21	135
juillet	24,1	756,0	91	1,4	43	223,6	7,2	20	127
août	24,1	755,7	91	1,5	47	214,7	6,9	18	154
septembre	24,3	754,6	91	1,3	39	264,5	8,8	23	146
octobre	24,5	754,9	91	1,3	40	223,1	7,2	20	140
novembre	25,0	753,8	90	1,4	42	95,7	3,2	12	139
décembre	25,3	753,6	89	1,5	47	28,8	0,9	4	133
moyenne	25,0	754,2	89	1,6	593	1886,0	5,2	148	148

GATA

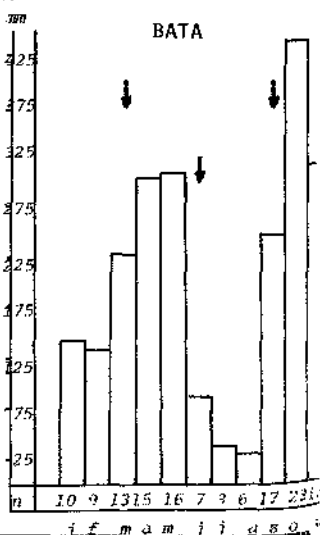
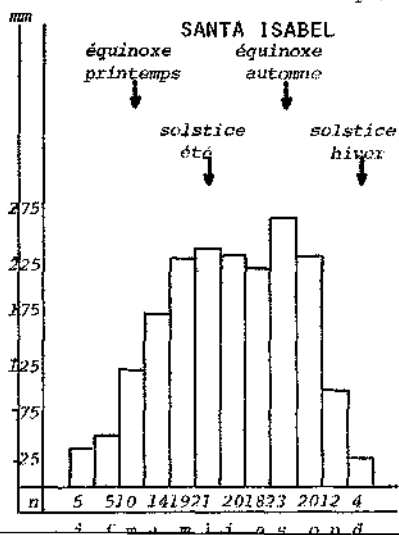
janvier	25,9	757,9	88	2,2	68	142,0	4,6	10	171
février	26,0	757,5	87	2,4	67	132,5	4,7	9	215
mars	26,1	757,5	87	2,5	78	227,6	7,3	13	218
avril	26,0	757,3	89	2,5	75	303,3	10,1	15	207
mai	25,9	758,3	90	2,4	74	307,0	9,9	16	212
juin	25,1	759,8	88	2,1	63	88,6	3,0	7	234
juillet	24,2	760,4	86	2,9	90	38,0	1,2	3	248
août	24,4	760,4	87	3,3	102	31,3	1,0	6	271
septembre	24,8	759,8	90	2,9	87	248,1	8,3	17	249
octobre	25,0	759,4	90	1,9	59	441,1	14,2	23	206
novembre	25,3	758,4	90	2,1	63	316,0	10,5	17	206
décembre	25,5	758,2	89	2,3	71	98,9	3,2	10	196
moyenne	25,4	758,7	88	2,5	897	2374,4	6,5	146	219

Sources : Dirección general de plazas y provincias africanas e Instituto de estudios africanos, Resumen estadístico del Africa española, 1945 - 1965, Madrid

Graphique 1 - Principaux facteurs climatiques



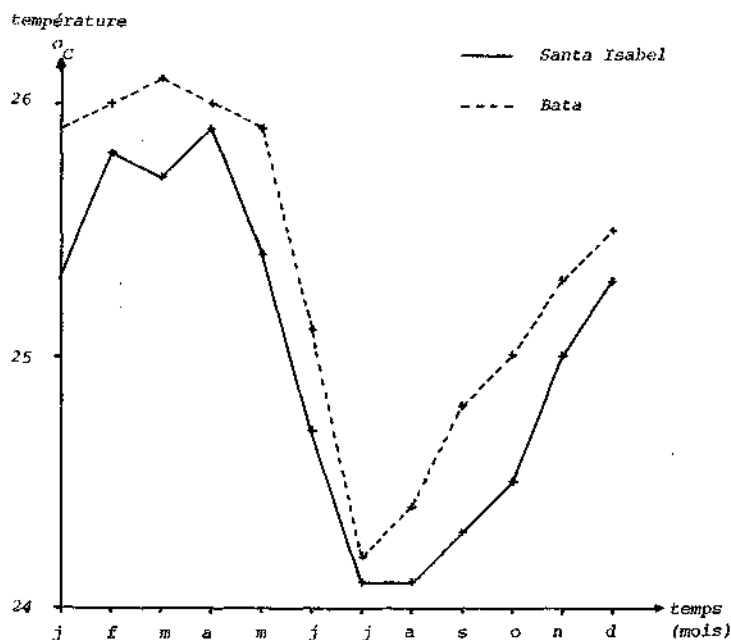
précipitations



Vu l'exiguïté du territoire, nous pouvons admettre, grosso modo que Santa Isabel pour Fernando Poo et Bata pour le Río Muni sont représentatifs de l'ensemble du pays.

Ces régions connaissent toute l'année un climat à précipitations étendues à la fois abondantes et régulières ainsi qu'une absence de contrastes saisonniers des températures. L'amplitude de température entre le mois le plus froid et le mois le plus chaud est très faible : $1,8^{\circ}$ à Santa Isabel et $1,9^{\circ}$ à Bata, très typique du régime thermique équatorial (cf. tableau IV et graphique 2).

Graphique 2 - Courbes des moyennes de température



Sources : établi par nous-mêmes sur la base du tableau IV

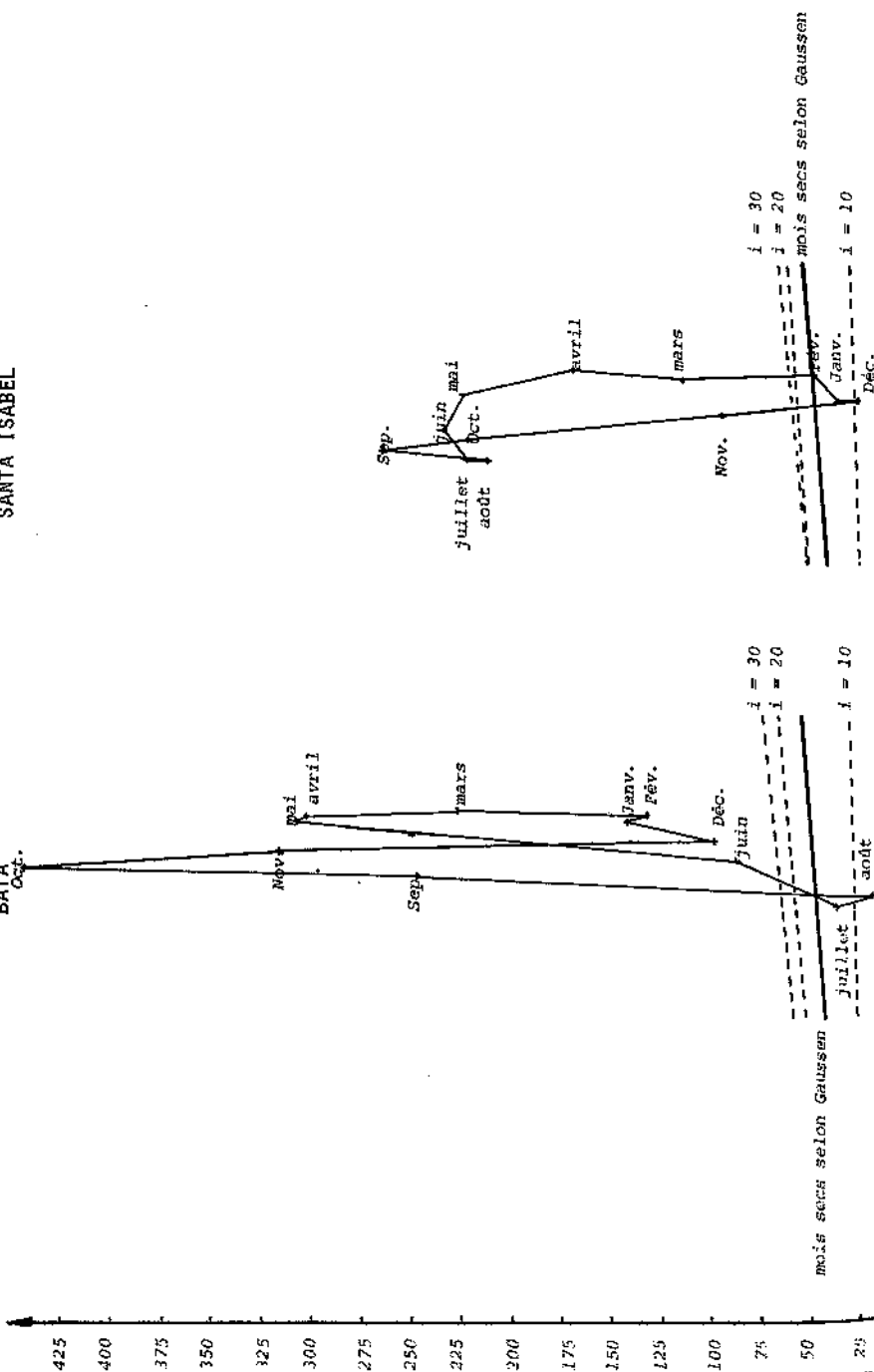
Graphique 3 - synthèse pluviométrique : les climatogrammes

précipitations

mm

BATA
Oct.

SANTA ISABEL



mois secs selon Gaussien

mois secs selon Gaussien

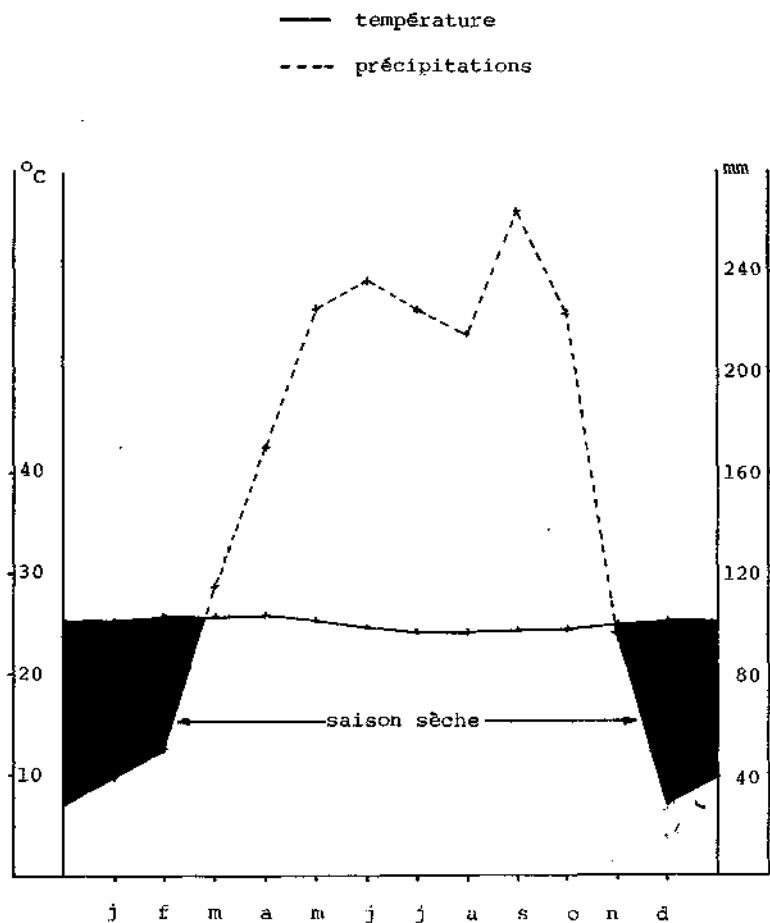
Lorsqu'on met en parallèle les régimes thermiques et pluviométriques, on distingue des saisons.

Les climatogrammes (cf. graphique 3) qui sont des graphiques de synthèse pluvio-thermique laissent apparaître une seule saison sèche tant sur l'île que sur le continent et qui s'étend :

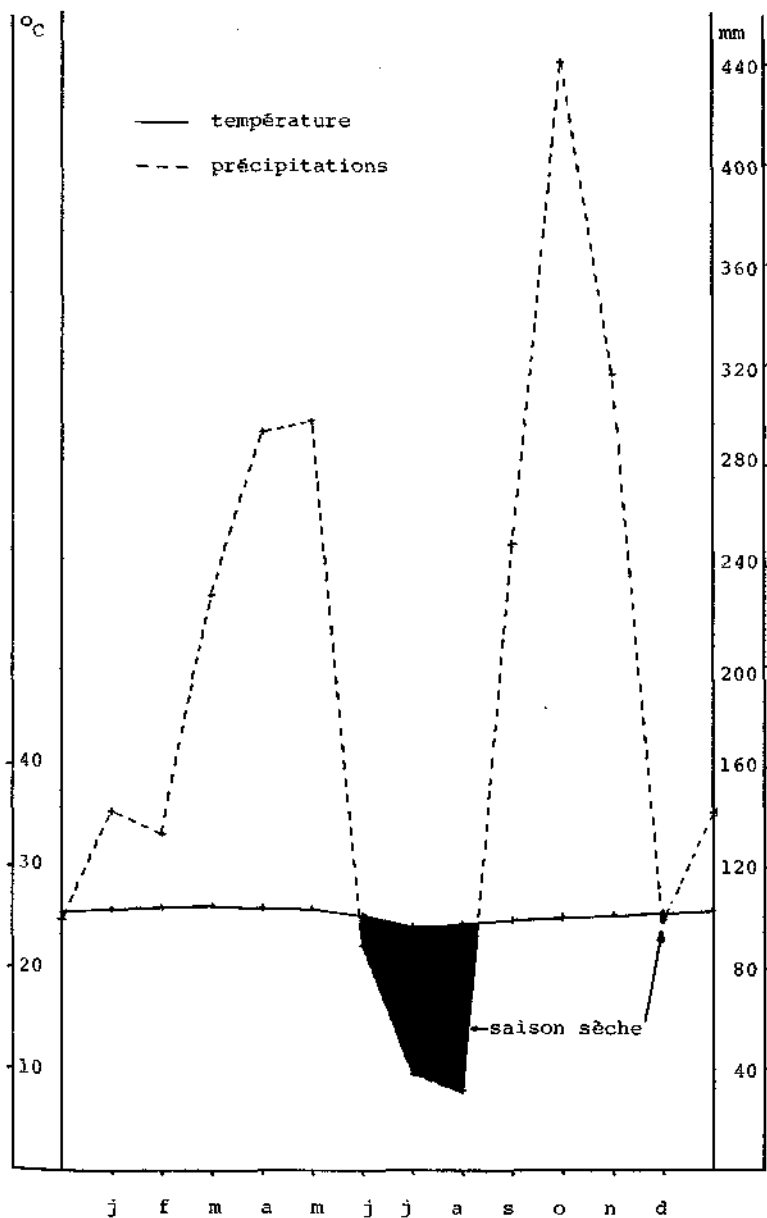
de mi-novembre à mi-février pour Fernando Poo,
de mi-juin à mi-août pour le Río Muni.

Les courbes ombrothermiques précisent la notion de saison. C'est ainsi que pour Santa Isabel (cf. graphique 4) elles ne font apparaître qu'une seule saison sèche qui s'étend de novembre à fin février, alors que les mêmes courbes laissent deviner deux saisons sèches d'inégale grandeur à Bata (cf. graphique 5), la plus importante qui s'étend de juin à la mi-août et la moins prononcée qui s'étend sur décembre.

En principe, le climat équatorial est caractérisé par deux périodes sèches et deux de pluie. Mais lorsque une période sèche devient courte (Bata) ou inexistante (Santa Isabel) on est conduit à considérer le régime pluviométrique (cf. graphique 1, supra). On notera que ce dernier compte deux maxima et deux minima; les maxima se produisent au moment des équinoxes (quelquefois jusqu'à deux mois plus tard), les minima étant quant à eux - toujours avec le même décalage - associés aux solstices. Nous constatons donc qu'un tel rythme est lié au mouvement apparent du soleil. Il est connu qu'en s'écartant de l'équateur, les deux maxima tendent à se rapprocher l'un de l'autre, en encadrant le solstice d'été. Les deux saisons sèches deviennent par conséquent inégales : la saison sèche la plus courte, qui

Graphique 4 - Courbe ombrothermique de Santa Isabel

Sources : établi par nous-mêmes sur la base du
tableau IV

Graphique 5 - Courbe ombrothermique de Bata

Sources : établi par nous-mêmes sur la base du
tableau IV

intervient après le solstice d'été pour Fernando Poo (août) au moment du solstice d'hiver pour la région continentale (décembre) se trouve réduite au rôle de minimum secondaire, tandis que la saison sèche la plus longue, liée au solstice d'hiver pour Fernando Poo (décembre à février) et au solstice d'été pour le Rio Muni (juin-août) se trouve être finalement la plus creuse.

En résumé, la période sèche de courte durée porte le nom de "sequilla" par opposition à la "seca" qui est la plus marquée.

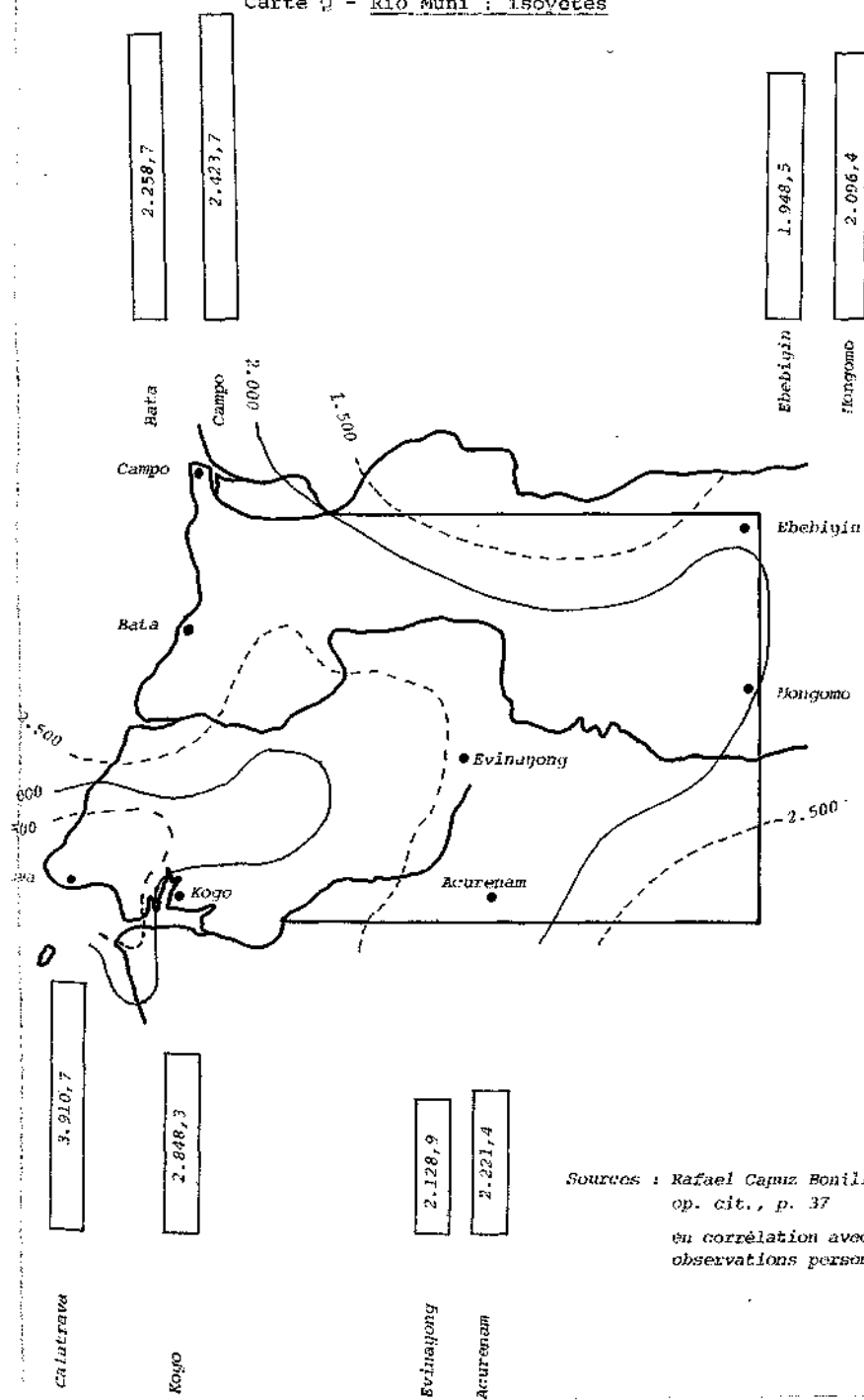
Enfin, si les isohyètes du Río Muni (cf. carte Q) font l'objet d'une carte spéciale, celles de Fernando Poo (cf. carte R), par contre, suivent le relief, exception faite de la région sud-ouest (Ureca) où l'on enregistre les plus forts maxima.

Si pour terminer, on se réfère aux autres facteurs climatiques, on constate que l'humidité relative (88% à Bata et 89% à Santa Isabel) (cf. graphique 1, supra) varie inversement à la température (sauf pour Bata) et dans le même sens que les précipitations.

L'évaporation qui est de l'ordre de 1,6 mm à Santa Isabel et de 2,5 mm à Bata est à mettre en parallèle avec la vitesse du vent. Cette dernière atteint son maximum à l'époque des saisons sèches lorsque l'activité du vent est la plus intense (cf. tableau IV, supra).

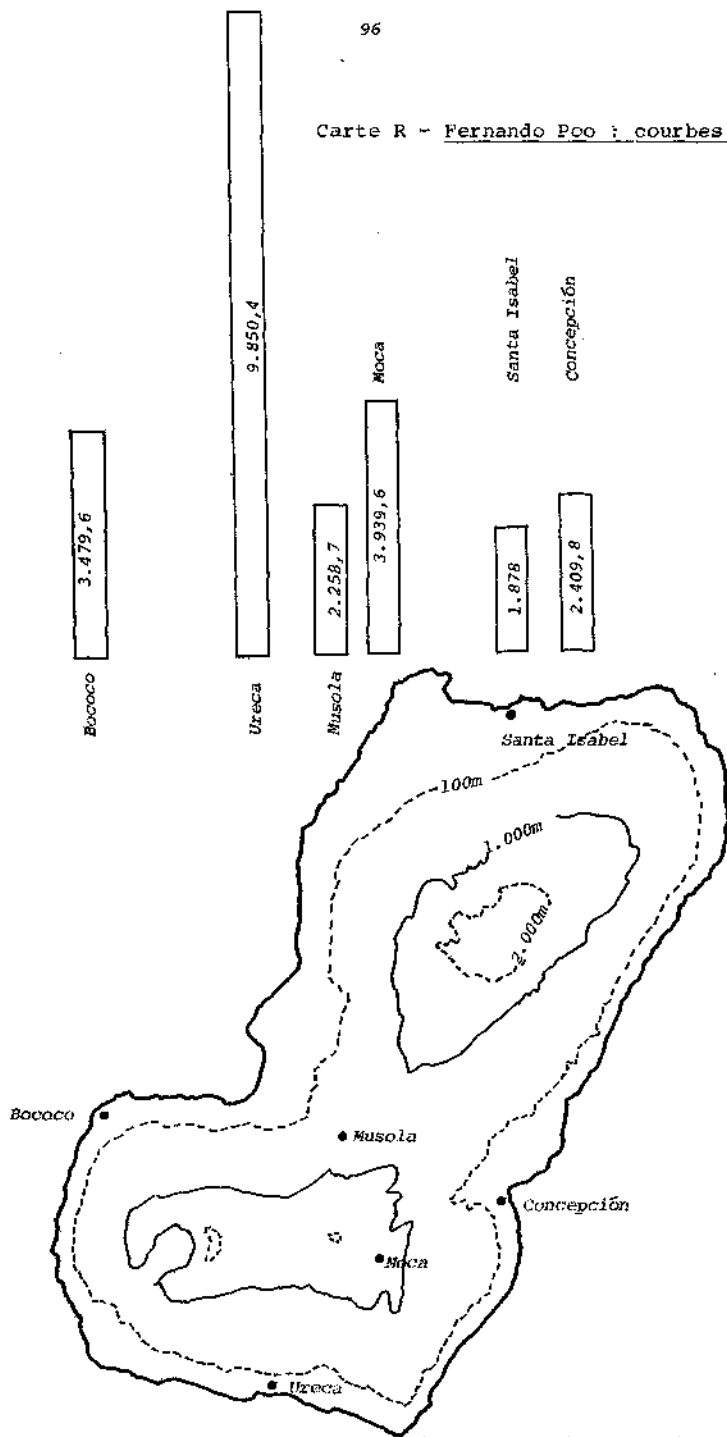
Les précipitations quotidiennes moyennes (5,2 mm à Santa Isabel et 6,5 mm à Bata) sont supérieures à l'évaporation qui n'excède les premières que pendant les mois

Carte 2 - Río Muni : isovètes



Sources : Rafael Capuz Bonilla,
op. cit., p. 37

en corrélation avec nos
observations personnelles

Carte R - Fernando Poo : courbes de niveau

de "sécheresse" marquée (cf. tableau IV, supra). C'est une cause suffisante pour provoquer la chute des feuilles de certains arbres.

Enfin, la pression atmosphérique varie de manière inverse à la température (cf. graphique 1, supra). Elle est de 754,2 mm à Santa Isabel et de 758,7 mm à Bata.

Afin de mieux saisir l'effet produit sur l'homme par la combinaison de la température et de l'humidité relative on peut établir un climogramme (cf. graphique 6). Une "grille" établie sur ce graphique (81) délimite les différentes conditions biologiques.

D'après ce diagramme tous les mois de l'année se situent à l'extérieure des zones d'efficience maximale dans le travail (T) et de confort maximum (C), en raison de la forte humidité et de la température élevée. Bien plus grave est la situation qu'occupent les divers mois de l'année, tous situés au-delà de la limite du bien-être physiologique (BB') c'est-à-dire dans la première phase du malaise physiologique (MM').

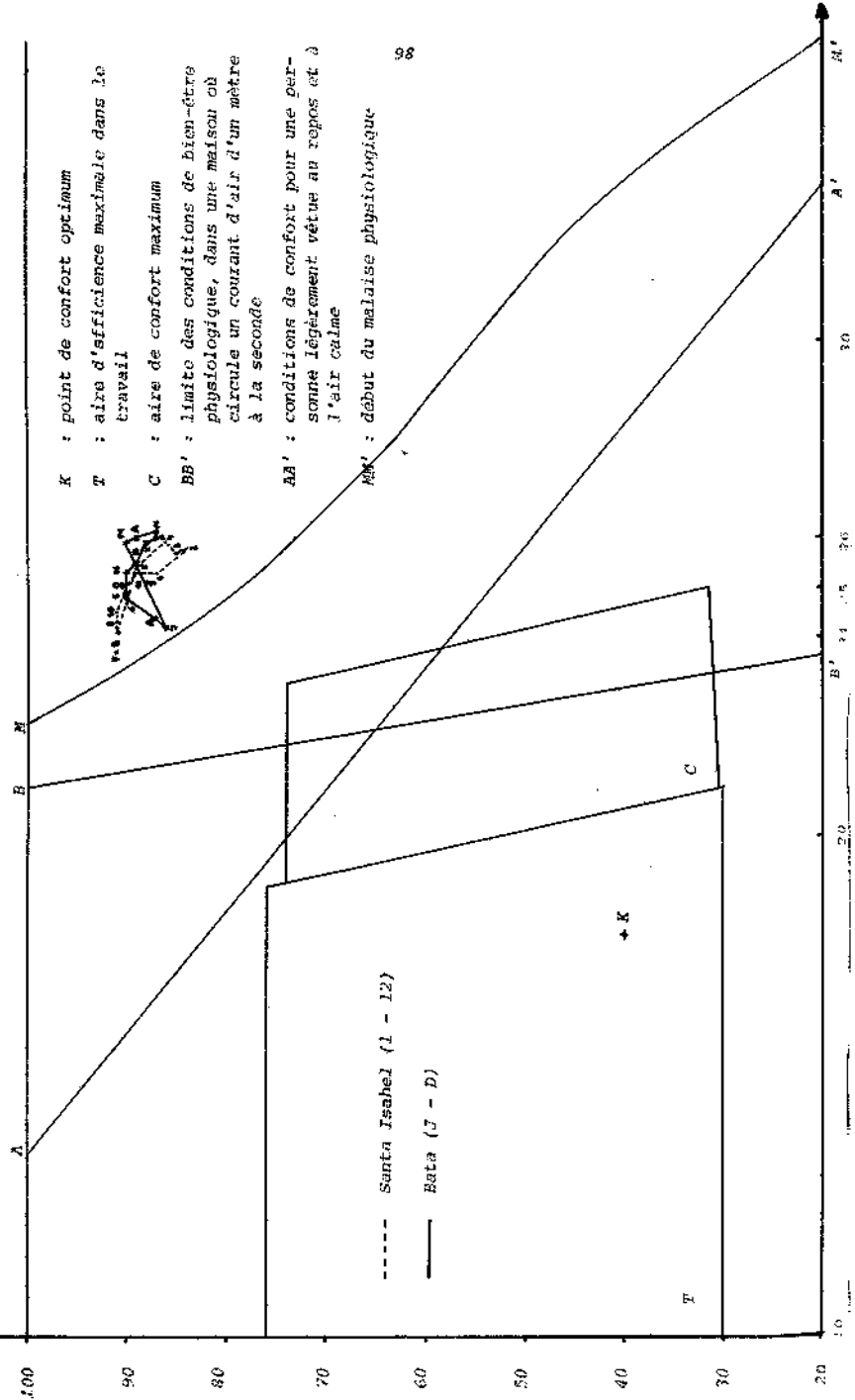
Comme en agronomie les facteurs climatiques jouent un rôle primordial il est intéressant de connaître les périodes pendant lesquelles l'alimentation en eau est satisfaisante ou déficitaire. A cet effet, on dressera le bilan de l'eau appelé aussi bilan hydrique. Cette dernière notion établit une balance mensuelle entre les

(81) Nous empruntons cette méthode à l'étude du Pr P. Guichonnet : "Climat et peuplement en Angola", in *Mélanges*, publiés par la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, Genève, 1965, pp. 251-253.

La "grille" utilisée par le Pr Guichonnet avait été établie par D. X. Queiroz sur la base d'un certain nombre d'expériences effectuées sur la population blanche vivant sous les tropiques.

humidité
(%)

Graphique 6 - Climogrammes de Santa Isabel et de Bata



précipitations (P) et l'évapotranspiration potentielle (ETP) qui est

"la quantité d'eau nécessaire à la transpiration non ralentie d'un tapis végétal couvrant entièrement le sol et alimenté régulièrement en eau" (82).

Or, l'alimentation en eau est effectuée par les réserves emmagasinées dans le sol. Ces dernières s'appauvrissent des quantités d'eau évaporées et transpirées par le couvert végétal (ETP). Ce sont les précipitations qui les reconstituent.

Pour établir le bilan hydrique nous devons donc connaître 3 paramètres :

- les précipitations,
- l'évapotranspiration,
- le stock d'eau du sol.

Le botaniste et climatologue américain C. W. Thornthwaite (83) a mis au point une méthode de calcul qui, étant connues les températures et les précipitations mensuelles moyennes, permet de déterminer l'évapotranspiration potentielle.

Reprenant cette méthode, nous avons calculé l'évapotranspiration potentielle pour Santa Isabel et Bata puis déterminé la balance hydrique de ces deux villes (cf. tableaux VI, VII).

(82) Ch. P. Péguy, *Précis de climatologie*, Paris, 1970, p. 265

(83) C. W. Thornthwaite, *An approach toward a rational classification of climate*, *Geogr. Rev. of Am. Geogr. Soc.*, XXXVIII, I 1948, pp. 55-94

Tableau V - Balance hydrique du sol de Santa Isabel

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
Précipitations	39	51	115	170	225	236	224	215	265	223	96	29	1.888
E.T.P.	118	114	126	127	123	110	103	103	102	107	111	118	1.362
Excédent hydrique brut				43	102	126	121	112	163	116			783
Déficit hydrique brut	79	63	11								15	89	257
Reconstitution du stock d'eau				43	57								100
Surplus d'eau						45	126	121	112	163	116		683
Utilisation du stock d'eau											15	85	100
Déficit d'eau	79	63	11									4	157
Déficit hydrique du sol	100	100	100	57	0	0	0	0	0	0	15	100	

Sources : établi par nous-mêmes sur la base du tableau IV

N.B. L'hypothèse de travail retenue est que la capacité de stockage de l'eau par le sol s'élève à 100 mm (cas retenu le plus généralement).

Voyons maintenant comment on établit la balance hydrique du sol :

Tout d'abord, nous allons comparer la différence entre les précipitations mensuelles et l'évapotranspiration potentielle mensuelle. Cela fait, nous constatons que de janvier à mai, il y a déficit hydrique brut ce qui se traduit par un déficit hydrique du sol de 100 mm (il s'agit de la capacité maximale de stockage du sol). Mais, au mois d'avril, nous assistons à un excédent hydrique brut de 43 mm qui entraîne une diminution du déficit hydrique du sol qui passe à 57 mm et parallèlement une reconstitution du stock d'eau de 43 mm. Au mois de mai, l'excédent hydrique brut est suffisamment important pour reconstituer totalement le stock d'eau du sol et même laisser un surplus d'eau de 45 mm (102-57); le déficit hydrique du sol devient par conséquent nul. Il le sera encore jusqu'en octobre. Mais en novembre, un déficit hydrique brut de 15 mm apparaît ayant pour conséquence un déficit hydrique du sol de même quantité. Toutefois le mois suivant, un déficit hydrique brut de 89 mm oblige la végétation à utiliser le reste de son stock d'eau, soit 85 mm (100-15). Un déficit d'eau de 4 mm apparaît alors et le déficit hydrique du sol est à nouveau total (100 mm).

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
Précipitations	303	307	89	38	31	248	441	316	99	142	133	228	2.375
E.T.P.	128	130	115	104	107	109	115	116	122	129	118	132	1.425
Excédent hydrique brut	175	177				139	326	200	13	15	96	1.141	
Déficit hydrique brut			26	66	76			23					191
Reconstitution du stock d'eau	////								13	15	72		100
Surplus d'eau	175	177				139	326	200				24	1.041
Utilisation du stock d'eau	///		26	66	8								100
Déficit d'eau	///					68							68
Déficit hydrique du sol		0	0	26	92	100	0	0	0	23	87	72	0

Sources : établi par nous-mêmes sur la base du tableau IV

N.B. On peut vérifier les calculs effectués en contrôlant, d'une part, que les totaux des chiffres correspondant à la reconstitution et à l'utilisation du stock d'eau sont égaux à 100 mm et, d'autre part, que la somme des chiffres indiquant un surplus d'eau ($175 + 177 + 139 + 326 + 200 + 24 = 1.041$) est bien égale à la différence entre l'excédent hydrique brut et la capacité de stockage du sol ($1.141 - 100 = 1.041$).

Les tableaux indiquent pour Santa Isabel un déficit du bilan hydrique du mois de décembre au mois de mars et pour Bata au mois d'août.

Un déficit partiel apparaît en avril et en novembre pour Santa Isabel et, de décembre à février et de juin à juillet pour Bata.

C'est de mai à octobre pour Santa Isabel et de mars à mai ainsi que de septembre à novembre pour Bata que le stock d'eau du sol est théoriquement reconstitué.

L'analyse graphique des balances hydriques du sol de Santa Isabel et de Bata (cf. graphique 7) révèle que l'ETP mensuelle est plus élevée ou égale à Bata qu'à Santa Isabel et que les précipitations sont mieux réparties dans la seconde alors que leur amplitude est plus forte à Bata.

Le cycle débute à Bata avec le mois où le surplus des précipitations commence à reconstituer le stock d'eau du sol () alors qu'à Santa Isabel l'ETP excède les précipitations, ce qui se traduit par un déficit d'eau. Alors que de mi-mai à fin octobre un surplus d'eau existe à Santa Isabel, à Bata il est coupé par une utilisation du stock suivie par un déficit.

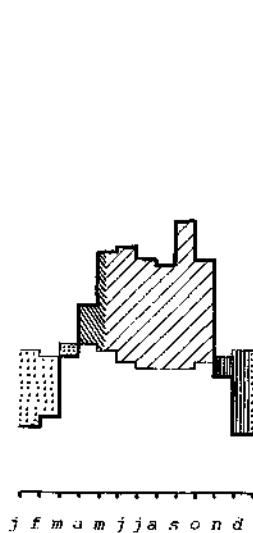
Enfin, la surface correspondant à la reconstitution et à l'excédent du stock d'eau ( + ) est plus grande à Bata qu'à Santa Isabel alors que pour le déficit hydrique du sol () c'est l'inverse. La situation de la balance hydrique de Santa Isabel est donc moins avantageuse que celle de Bata (84).

(84) nous aurons l'occasion d'avoir une application pratique du bilan hydrique dans le cadre de l'éleviculture, cf. chap. sur les oléagineux, pp. 301 et svtes

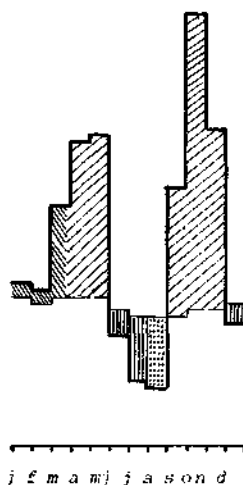
Graphique 7 - Représentation graphique des balances hydriques de Santa Isabel et Bata

Précipitations

(mm)



SANTA ISABEL



BATA

Légende :

- Précipitations
- E.T.P.
- /// surplus d'eau
- \\\\ reconstitution du stock d'eau
- |||| utilisation du stock d'eau
- déficit d'eau

Sources : établi par nous-mêmes sur la base des tableaux V et VI

2.2.4. BIOGEOGRAPHIE

Lorsque les terres constitutives d'un pays ont été situées, géographiquement parlant, puis analysées d'un point de vue géologique et orographique et enfin étudiées dans une perspective climatique, on possède alors l'ensemble des éléments bio-écologiques nécessaires pour l'étude géobotanique de ces terres.

D'emblée, nous devons relever qu'une étude systématique de l'île est plus facile que pour la partie continentale. Cela est dû avant tout au fait que l'île fut très tôt déjà entre des mains coloniales (85) et qu'elle fut prospectée bien avant le Río Muni qui reste encore aujourd'hui en partie un mystère.

2.2.4.1. FERNANDO POO

L'île de Fernando Poo connaît cinq types de climat auxquels correspondent six formations de végétation (cf. tableau VII et carte S).

Nous nous contenterons, dans le cadre de cet ouvrage, de décrire succinctement les diverses zones de végétation, de les localiser tant bien que mal et d'en relever les principales caractéristiques. Pour le reste, nous nous bornerons à renvoyer le lecteur, avide de précisions, aux excellents ouvrages de Nosti, cités dans la bibliographie.

(85) cf. *approche historico-politique*, p. 19

Tableau VII - Répartition de la végétation selon le climat et l'altitude
(géobotanique fernandine)

Altitude en mètres	climat	formation		superficie en hectares
0- 600	LITTORAL précipitations : 1.200- 3.000 mm températures : 17° - 35°	formation halophile	mangliers	30
			cordon littoral	300
		forêt dense inférieure	primaire	15.000
			cacao et café	60.000
			cultures diverses	10.000
			secondaire	5.000
600- 800	ALTITUDE précipitations : 2.500- 4.000 mm températures : 14° - 32°	forêt dense supérieure	cultures	35.000
			primaire	800
800-1.500	ALTITUDE précipitations : 2.000- 3.000 mm températures : 10° - 30°	forêt subtropicale		18.000
			cultures	1.500
			prairies	15.000
1.500-3.000	MONTAGNE précipitations : 2.000- 3.000 mm températures : 4° - 30°	forêt subalpine		14.500
		buissonnaie subalpine		2.500
0-1.000	MOUSSON précipitations : 4.000-12.000 mm	forêt de mousson		24.000

Sources : Jaime Nosti, *Miscelanea Agricola*, p. 184;

les superficies ont été remises à jour par nos soins sur
la base de nos recherches sur le terrain et avec l'aide
du ministère de l'Agriculture.

Carte S - Fernando Poo : géobotanique

Légende :

-  cultures tropicales
-  cultures subtropicales
-  forêt dense intérieure
-  forêt dense saproxylique
-  forêt subtropicale
-  forêt subalpine
-  bruyères subalpines
-  forêt de mousson



Echelle 1:400.000

Sources : d'après Jaime Nosti, *Agricultura de Guinea*, promesa para España, Madrid, 1948, p. 23; complété pour nos besoins avec l'aide des responsables guineo-équatoriens.

La formation halophile n'occupe pas une place prépondérante. Elle se compose d'une tache de mangliers au nord à l'embouchure du río Mirupururu et dans la baie de Venus. Ce sont, avec un étroit cordon littoral qui toutefois ne ceinture pas toute l'île, les seules régions où l'acclimatation de cette espèce est possible (eaux salines marécageuses).

Etant donné la configuration escarpée de Fernando Poo et les courants marins de direction sud-nord, seules les régions nord et nord-est ainsi que certains endroits très réduits au sud et à l'est autorisent la formation de plages dignes de ce nom (86). Le sable composé de basalte noir est l'endroit par excellence où croissent les cocotiers dont le plus important est le "Cocos nucifera L.".

La forêt tropicale qui s'étend jusqu'à 800 mètres d'altitude et qui porte aussi le nom de forêt ombrophile (87) se trouve très altérée à Fernando Poo par l'action de l'homme et par les cultures. On y distingue deux types de forêt :

- la forêt primaire qui seule a le droit de porter le nom de forêt vierge puisqu'elle n'a fait l'objet d'aucune exploitation de quelque nature que ce soit;
- la forêt secondaire qui s'étend là où le sol a déjà une fois subi l'action de l'homme.

La forêt subtropicale ou mieux encore la forêt orophile tropicale humide (88) qui renferme en son sein les prairies de Moca situées à environ 1.250 m. Leur existence,

(86) cf. carte L, p. 70, supra

(87) connue aussi sous le nom de "tropical lowland rain forest" ou encore "Niederregenwald"

(88) on parle également de "tropical mountain rain forest", de "Nebelwald" et de "Gebirgsregenwald"

alliée à une température faible pour ces latitudes, confère à ce paysage un cachet typiquement atlantico-européen. Il semblerait que des clairières aient existé par le passé et qu'elles aient été agrandies jusqu'à faire disparaître la forêt et leur donner leur cachet actuel.

La forêt subalpine sous l'action violente du vent et du fait des brouillards est fort clairsemée. On ne la rencontre que sur les pentes du "Pico". Elle est suivie par les buissonnaies subalpines qui bordent le cratère de ce même "Pico".

La forêt de mousson s'étend dans la partie sud de l'île et atteint les 1.000 mètres d'altitude. Elle se compose d'espèces d'arbres de plus faibles dimensions que ceux que l'on rencontre dans la forêt tropicale. Vu son accès difficile, cette région n'a pas encore fait l'objet d'une quelconque étude.

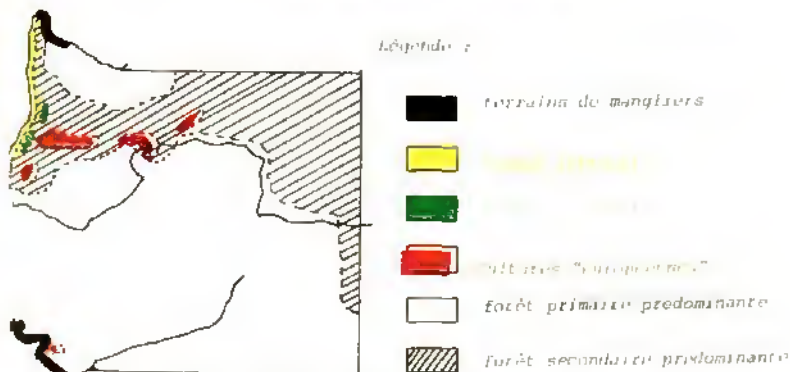
2.2.4.2. RIO MUNI

La Guinée équatoriale ne connaît que deux types de climat auxquels sont liés trois grandes zones de végétation (cf. tableau VIII + carte T).

Tableau VIII - Géobotanique "riomounaise"

climat	formation végétale		
littoral	formation halophile		marais littoral prairie littorale mangliers
	forêt dense		primaire secondaire cultures
continental	forêt dense tropicale	formation hydrophile	
		forêts denses	primaire secondaire cultures
		formation xerophile	

Sources : restructurée d'après Jaime Nosti, *Mapas geográficos, físicos y económicos sobre los territorios españoles del golfo de Guinea*, p. 23

Carte T - Río Muni : géobotanique

Sources : d'après Jaime Nosti, op. cit., p. 23; remis à jour par

2.3. GEOGRAPHIE HUMAINE

2.3.1. POPULATION

Il est particulièrement difficile non seulement de connaître mais encore d'estimer l'effectif de la population vivant en Guinée équatoriale.

Le dernier recensement dont on connaît les résultats date du 31 décembre 1960; mais encore, les chiffres émis doivent-ils davantage être considérés comme un ordre de grandeur plutôt que le reflet exact de la réalité. D'ailleurs, les statistiques espagnoles reconnaissent qu'il est difficile de recenser les gens vivant dans la forêt, soit une grande partie des habitants du Río Muni (89).

Sur la base des recensements des années antérieures, le nouveau gouvernement entreprit l'élaboration d'un recensement global au 31 décembre 1970. Ce fut un fiasco général, les chiffres donnant une population supérieure à 1,5 millions d'habitants soit trois fois plus que la réalité. Dans un premier temps, les officiels guinéo-équatoriens s'en prirent à l'ancienne administration coloniale qu'ils accusèrent d'avoir faussé les résultats et d'avoir jeté le discrédit sur le pays en sous-évaluant le potentiel démographique de la région. Mais mettre en doute les résultats des recensements, c'était aussi remettre en question d'autres chiffres, notamment ceux du revenu par tête d'habitant qui eux étaient favorables à la région et montraient l'effort entrepris au niveau du développement économique (90).

(89) *Resumen estadístico del Africa española (1959-60)*, Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1961, p. 356

Resumen estadístico del Africa española (1963-64), Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1965, p. 379

(90) cf. *approche économique*, p. 168

Le climat littoral s'étend tout d'abord au cordon littoral. Il s'agit d'un mince ruban s'étendant le long de la côte et dont l'espace la plus importante est le cocotier. Une fois franchi le dit cordon, on atteint une région de prairies dont la largeur maximale n'excède jamais deux kilomètres et qui se compose de graminées. Pour être complet, nous devons encore situer trois zones de mangliers qui se localisent le long des estuaires. Quant à la forêt dense littorale, elle présente à peu près les mêmes caractéristiques que son homologue vouée au climat continental. Précisons cependant que c'est la région où les palmiers à huile sont les plus nombreux.

Le climat continental exerce ses effets sur le reste du territoire. Précisons que par formation hydrophile, nous entendons la végétation croissant au fil de l'eau des rivières. Enfin, la formation xerophile se compose de l'"*Euphorbia Kamerunica*" et d'un grand nombre de graminées.

2.3. GEOGRAPHIE HUMAINE

2.3.1. POPULATION

Il est particulièrement difficile non seulement de connaître mais encore d'estimer l'effectif de la population vivant en Guinée équatoriale.

Le dernier recensement dont on connaît les résultats date du 31 décembre 1960; mais encore, les chiffres émis doivent-ils davantage être considérés comme un ordre de grandeur plutôt que le reflet exact de la réalité. D'ailleurs, les statistiques espagnoles reconnaissent qu'il est difficile de recenser les gens vivant dans la forêt, soit une grande partie des habitants du Río Muni (89).

Sur la base des recensements des années antérieures, le nouveau gouvernement entreprit l'élaboration d'un recensement global au 31 décembre 1970. Ce fut un fiasco général, les chiffres donnant une population supérieure à 1,5 millions d'habitants soit trois fois plus que la réalité. Dans un premier temps, les officiels guinéo-équatoriens s'en prirent à l'ancienne administration coloniale qu'ils accusèrent d'avoir faussé les résultats et d'avoir jeté le discrédit sur le pays en sous-évaluant le potentiel démographique de la région. Mais mettre en doute les résultats des recensements, c'était aussi remettre en question d'autres chiffres, notamment ceux du revenu par tête d'habitant qui eux étaient favorables à la région et montraient l'effort entrepris au niveau du développement économique (90).

(89) *Resumen estadístico del Africa española (1959-60)*, Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1961, p. 356

Resumen estadístico del Africa española (1963-64), Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1965, p. 379

(90) cf. *approche économique*, p. 168

Ecoutant un peu moins distraitemment les conseillers du P.N.U.D., le président Macías mit une sourdine à ses attaques et inaugura une vaste campagne de natalité en même temps qu'il mettait sous scellés les résultats du recensement de 1970. La cohérence d'une telle politique fut très difficile. En effet, voulant lutter contre la "dissolution" des moeurs, le gouvernement prit une série de mesures - qui restèrent le plus souvent lettre morte - à l'encontre de la "promiscuité" mais parallèlement il ferma un oeil complaisant pour autant que la natalité prit la forme d'une courbe exponentielle. C'est ainsi que les mères célibataires ne furent plus inquiétées. Des mesures furent prises à l'encontre de la contraception qui fut interdite; de même l'avortement fut non seulement prohibé mais les intéressées durement châtiées (exposition sur la place publique, peines de prison, expulsions vers leur village, etc.). Paradoxalement on se basa sur les préceptes de l'église catholique pour justifier l'ensemble de ces interdits.

Mais le président Macías souffre d'être à la tête d'un Etat ne comptant même pas un demi million de sujets. C'est ainsi que chaque déplacement présidentiel, chaque fête ou cérémonie que le Président honore de sa présence connaît de fortes migrations de la population qui est mobilisée et véhiculée sur place. Elle jouera un double rôle celui de spectateur et celui d'acteur; dans le cadre des déplacements présidentiels, elle sera spectateur et sitôt le Président fixé elle deviendra acteur et défilera devant lui donnant un exemple parfait d'illusion de masse.

D'ailleurs ces manifestations sont toujours appréciées

au décuple par les commentateurs de la radio nationaux et le Président ne peut s'empêcher, dans ses discours, de faire allusion aux millions de ses sujets.

Mais comment explique-t-on cette soudaine explosion démographique entre les recensements de 1960 et de 1970 ? A notre avis c'est un phénomène propre d'acculturation. Les recensements antérieurs à 1970 ont tous été élaborés et réalisés par l'administration coloniale, les recenseurs espagnols s'aidant de l'expérience des pères blancs et de leur meilleure connaissance du monde de la forêt. Par contre, le recensement de 1970 fut l'oeuvre des seuls africains utilisant les concepts des blancs pour appréhender une réalité extérieure à la logique européenne. En effet, les Espagnols à l'instar des Portugais, des Anglais ou des Français lorsqu'ils débarquèrent en Afrique s'acharnèrent à trouver des chefs là où il n'y en avait pas nécessairement, des villages, etc. Ils plaquèrent leurs idées et valeurs sur la réalité africaine et se préoccupèrent peu, voire pas du tout, de l'organisation sociale des autochtones. Alors que chez nous, l'unité familiale au sens restreint du terme, représente la base de la société et qu'un village n'est rien d'autre que la juxtaposition d'un ensemble d'unités familiales, en Afrique par contre et en Guinée équatoriale la société repose sur la famille étendue régie par le principe de l'exogamie. Par conséquent, si l'on veut dénombrer les gens d'une région, il faudra alors entreprendre ses investigations sur la base parentale et non pas par l'enquête du recensement qui dans ce genre de société conduit à l'échec. Un exemple, choisi parmi beaucoup d'autres illustrera nos propos. A la question "Combien d'enfants (fils et filles) avez-vous ?", la majorité des enquêtés donnaient des

chiffres qui ne correspondaient pas à la "réalité". C'est que dans leur langage, les concepts "fils" ou "filles" ont une acception beaucoup plus large que pour les Espagnols. En effet, tous les enfants d'une même génération, à l'intérieur d'une société lignagère (91), sont appelés indistinctement "fils" ou "filles" alors que nous, nous distinguons les fils des cousins, etc. (92).

Si les enquêteurs du recensement de 1970 n'avaient pas délibérément ignoré la réalité profonde sur laquelle reposait leur société notamment en-dehors des agglomérations et qu'ils aient basé leurs investigations sur la parenté et partant sur le lignage ils seraient arrivés à un résultat combien plus réel.

Notons en passant que les résultats du recensement de 1970 ont aussi été faussés par d'autres faits, notamment d'ordre psychologique.

La situation démographique et le développement économique sont étroitement liés. C'est ainsi que la composition de la population active et son taux d'accroissement influencent le développement économique. De même les transformations sociales et économiques qu'engendre le développement économique ont des répercussions sur le potentiel démographique (natalité, mortalité, migrations).

Comme le recensement de 1970 est sous scellé et que les résultats proclamés résultent de la fantaisie, nous allons partir de ce qui est connu à savoir les chiffres du recensement de 1960 et, partant, faire des estimations pour 1970.

(91) A. E. Kober, *Anthropologie économique et développement - les formations communautaires africaines, Documents d'économie appliquée, GEE, Neuchâtel*, 1975, p. 21

(92) L. H. Morgan, *Ancient Society*, 1877

Au 31 décembre 1960, la population de la Guinée équatoriale était de 245.989 habitants répartis comme suit :

Tableau IX - Répartition de la population guinéo-équatorienne selon le sexe et la région

région \ sexe	sexe masculin	sexe féminin	deux sexes
Fernando Poo	41.378	21.234	62.612
Río Muni	90.915	92.462	183.377
Guinea Ecuatorial	132.293	113.696	245.989

Sources : *Resumen estadístico del Africa española (1959-60)*.
 Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1962,
 p. 356

O.N.U., *Annuaire démographique* 1973, p. 112

La population d'origine européenne représente 7.086 habitants (dont 4.222 résident à Fernando Poo contre 2.864 au Río Muni) soit le 1,2% de la population totale (93).

Du fait de la région insulaire qu'il habite, le peuple bubu est traditionnellement sédentaire. Ce phénomène se traduit par l'existence d'entités auxquelles nous pouvons appliquer le terme de villages. Toutefois les Bubis s'établirent au-dessus de 500 mètres d'altitude, à quelques rares exceptions près.

Santa Isabel est la seule agglomération d'importance relative; elle comptait 19.869 habitants en 1960. Contrairement aux autres communes, Santa Isabel est une création

(93) *Resumen estadístico del Africa española (1959-60)*, op. cit., p. 356

coloniale. Elle fut érigée en 1827 par l'Anglais Richard Owen sous le nom de Port Clarence. Il s'agissait d'y établir le tribunal international contre l'esclavage.

San Carlos, l'autre centre populaire de l'île - 2.305 habitants en 1960 - doit son existence à sa position stratégique sur la baie du même nom. San Carlos fut fondée par le capitaine Kelly qui y établit un poste militaire. Avec le temps, la ville prit un certain essor grâce aux nécessités commerciales. C'est à San Carlos qu'étaient embarqués les régimes de bananes destinés à l'Angleterre.

Les peuples du Río Muni ont la caractéristique d'appartenir traditionnellement au monde migrant ce qui explique en fait l'absence de villages au sens où nous l'entendons.

Au moment où ils commencèrent à prendre possession de leur colonie, c'est-à-dire dans la première moitié du XXe siècle, les Espagnols créèrent des postes militaires sur le pourtour de leur frontière. Avec le temps, ces postes devinrent également - pour certains d'entre eux du moins - des centres administratifs et commerciaux (Micomeseng, Ebebiyin, Mongomo, Nsorc, Acurenam).

Bata, la principale agglomération et capitale de la province comptait en 1960, 3.548 habitants.

Pour avoir une idée de la répartition des "villages" (94) par rapport au nombre d'habitants nous avons dressé, sur la base des renseignements des recensements de 1950 et 1960 le tableau X.

(94) nous devrions plutôt parler d'entités de population

Tableau X - Entités de population à Fernando Poo et au Río Muni classées par nombre d'habitants

entités de population habitants		Fernando Poo		Río Muni	
		1950	1960	1950	1960
0 à 99		23	--	1.496	1.704
100 à 199		19	5	368	461
200 à 499		29	16	98	93
500 à 999		17	11	11	8
1.000 et plus		5	16	3	7
TOTAL		93	48	1.976	2.273

Sources : *Presidencia del Gobierno, Comisaria del plan de desarrollo economico y social, Guinea Ecuatorial, Madrid, 1963, p. 218*

Ce tableau nous permet d'apprécier la tendance du processus d'urbanisation. On constate donc que la population guinéo-équatorienne est éminemment rurale. Toutefois, elle apparaît beaucoup plus dispersée au Río Muni qu'à Fernando Poo, ce qui n'est pas sans poser des problèmes quant au développement économique de la province continentale.

Alors qu'en 1950, 40,1% de la population vivait dans des entités de plus de 1.000 habitants, en 1960, ce pourcentage a passé à 77,1% à Fernando Poo. Parallèlement, au Río Muni, en 1950 et en 1960, les pourcentages étaient de 2,6% et 5,2% (95).

Enfin, la population se concentre de plus en plus au sein des cellules administratives et commerciales.

(95) *Resumen estadística del Africa española (1959-60), op. cit., pp. 334-335*

Finalement, il serait intéressant de connaître l'effectif de la population active de la Guinée équatoriale. Ici aussi, les statistiques font défaut; afin de pouvoir nous faire une idée de son importance nous avons procédé à une estimation. Nous avons basé nos calculs sur l'observation des autres pays d'Afrique occidentale. C'est ainsi que nous avons retenu, pour 1960, les pourcentages suivants :

62% de la population masculine,
50% de la population féminine.

Néanmoins le pourcentage de la population masculine à Fernando Poo doit être corrigé vers le haut étant donné que plus de 50% de la population masculine de l'île est composée de travailleurs nigériens; nous avons donc retenu 79%.

L'estimation de la population active de la Guinée équatoriale donne par conséquent les résultats suivants :

Tableau XI - Estimation de la population active, 1960

nombre de per- région sonnes	hommes	femmes	hommes femmes
Fernando Poo	32.854	10.617	43.471
Río Muni	56.367	46.231	102.598
Guinea Ecuatorial	89.221	56.848	146.069

Sources : données établies par nous-mêmes

Pour être complet, il nous suffira de dire que l'"Annuario Estadístico de España" ainsi que les "Resúmenes Estadísticos de la Región Ecuatorial" donnent pour 1960 :

taux de natalité	: 25,3‰
taux de mortalité	: 6,9‰
taux d'accroissement naturel	: 18,4‰

Etant donné que pour les années postérieures à 1960, nous n'avions pas de données statistiques, nous nous sommes attachés à faire un certain nombre d'estimations dont les résultats ne correspondent pas directement avec celles de l'O.N.U.

Vu l'absence d'informations précises, nous allons déterminer :

- 1) l'évolution de la population totale,
- 2) l'évolution de la population active.

Dans le premier cas, comme nous ne connaissions pas la structure par âge de la population guinéo-équatorienne, nous avons procédé par un ajustement linéaire. Les recensements de 1950 et de 1960 étant connus, nous avons admis qu'ils présentaient des garanties quant à la fiabilité de leurs résultats. Aussi sommes-nous partis de l'hypothèse que pour la période 1960-1970, le taux d'accroissement annuel moyen serait le même que pour la période précédente (96). D'où le tableau XII.

(96) taux d'accroissement annuel moyen 1950-1960 pour Fernando Poo : 4,10%
 taux d'accroissement annuel moyen 1950-1960 pour le Río Muni : 1,58%

Tableau XII - Evolution de la population totale 1960-1970

pop. T. ans	Fernando Poo				Rio Muni			Guinea Equatoriale		
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
1960	41.378	21.234	62.612	90.915	92.462	183.377	132.293	113.696	245.989	
1961	43.074	22.105	65.179	92.355	93.927	186.282	135.429	116.032	251.461	
1962	44.841	23.010	67.851	93.818	95.414	189.232	128.659	118.424	257.083	
1963	46.679	23.954	70.683	95.304	96.926	192.230	141.983	120.880	262.863	
1964	48.593	24.936	73.529	96.814	98.461	195.275	145.407	123.397	268.804	
1965	50.585	25.959	76.544	98.347	100.021	198.368	148.932	125.980	274.912	
1966	52.659	27.023	79.682	99.905	101.605	201.510	152.564	128.628	281.192	
1967	54.818	28.131	82.949	101.488	103.214	204.702	156.306	131.345	287.651	
1968	57.066	29.284	86.350	103.095	104.849	207.944	160.161	134.133	294.294	
1969	58.717	29.195	87.912	103.360	102.088	205.448	162.077	131.283	293.360	(97)
1970	61.062	30.356	91.418	104.951	103.707	208.658	166.013	134.063	300.076	

Sources : données établies par nous-mêmes

Relevons, en passant, qu'il ne s'agit que d'ordres de grandeur, d'estimations, de projections approximatives partant de l'hypothèse générale que les conditions ayant régies la période 1950-1960 ne se modifieraient pas.

Il nous reste à estimer l'évolution de la population active pour la décennie 1960-1970. Pour ce faire nous avons cherché à déterminer un taux de population potentiellement active qui résulte de la moyenne pondérée :

(97) A la suite des troubles de 1969, 5.648 ressortissants espagnols quittèrent le pays. Nous avons donc tenu compte de cet exode en faisant deux hypothèses :

1^o. 70% des départs concernent le Rio Muni (cf. approche historico-politique, pp.

2^o. 2/3 appartiennent au sexe féminin

- des travailleurs nigerians,
- des enfants de travailleurs nigerians (5% de la population masculine de l'île),
- du reste de la population (taux de masculinité retenus pour Fernando Poo : 66% et pour le Río Muni : 50%).

Ce qui nous donne le tableau XIII.

Tableau XIII - Evolution de la population active 1960-1970

Pop. A. ans	Fernando Poo			Río Muni			Guinea Ecuatorial		
	hommes	femmes	hommes femmes	hommes	femmes	hommes femmes	hommes	femmes	hommes femmes
1960	32.854	10.617	43.471	56.367	46.231	102.598	89.221	56.848	146.069
1962	33.985	11.053	45.038	57.260	46.964	104.224	91.245	58.017	149.262
1962	35.066	11.505	46.571	58.167	47.707	105.874	93.233	59.217	152.445
1963	36.176	11.977	48.153	59.088	48.463	107.551	95.264	60.440	155.704
1964	37.319	12.468	49.787	60.025	49.231	109.256	97.344	61.699	159.043
1965	38.343	12.980	51.323	60.680	50.011	110.691	99.023	62.991	162.014
1966	39.442	13.512	52.954	61.342	50.803	112.145	100.784	64.315	165.099
1967	40.511	14.066	54.577	61.908	51.607	113.515	102.419	65.673	168.092
1968	41.658	14.642	56.300	62.579	52.425	115.004	104.237	67.067	171.304
1969	42.832	15.243	58.075	63.256	53.255	116.511	106.088	68.498	174.586
1970	44.031	15.868	59.899	63.939	54.089	118.038	107.970	69.967	177.937

Sources : données établies par nous-mêmes

Par la suite, nous avons retranché l'accroissement de la population d'origine européenne dont nous avons projeté le même accroissement nominal que pour la période 1950-1960, soit 179 personnes par an pour Fernando Poo et 135 personnes pour le Río Muni.

2.3.2. RACES - LANGUES - RELIGIONS

Les habitants de la Guinée équatoriale appartiennent, dans leur majorité, au groupe bantou; parmi les indigènes immigrés on relève quelques Soudanais; enfin sur le continent, perdu dans la forêt vierge, on rencontre un petit noyau de Pigmées.

Le ciment unissant les différentes composantes du pays est la langue espagnole et dans une moindre mesure la religion catholique.

2.3.2.1. FERNANDO POO

Les autochtones de Fernando Poo portent le nom de Bubis (98). Leur origine n'est pas clairement établie. Certains, à la suite de l'Allemand Gunther Tessmann(99), ont cru pouvoir distinguer une ressemblance linguistique avec les Gaboas, peuple bantou originaire des bouches de l'Ogooué au Gabon. D'autres, étudiant les traditions, font remonter leur origine à la région côtière s'étendant entre Kribi (sud Cameroun) et le fleuve Campo (frontière camerouno-riomounaise). Un troisième courant enfin, se basant sur l'étude des céramiques, chercherait à prouver la parenté des Bubis avec les peuples vivant sur les pentes du mont Cameroun. (100).

(98) le nom de "bubi" ou "bobe" signifie "homme"; si on accentue la dernière syllabe, cela donne "bobé" et veut dire "pêcheur", cf. Fernando Poo - Geografía, Historia, Paisaje, op. cit., p. 27

(99) Gunther Tessmann, *Die Bubi auf Fernando Poo*, Hagen, 1923

(100) A. Martín del Molino, *el origen del pueblo Bubi, la Guinea Española* 1963

L'arrivée des Blancs et l'instauration de l'économie coloniale a conduit à un brassage de la population indigène par l'apport d'éléments venus du Liberia, de la Sierra Leone, de Cuba, des îles portugaises et plus récemment du Nigeria et du Cameroun qui se sont peu à peu mélangés à la population locale pour donner naissance à un type d'homme très déstructuré : le "fernandino" qui est l'indigène guinéo-équatorien qui s'est le plus facilement assimilé au mode de penser et de vie espagnole.

Physiquement, le Bubi est trapu, court sur jambes, les yeux enfoncés et le nez légèrement retroussé; les femmes ont une tendance à l'embonpoint. Lorsque le tatouage était de mode, il y a encore quelques années, ce dernier se caractérisait par l'existence exclusive de la ligne horizontale sur l'ensemble du visage.

Baguena le définit comme :

"... peu travailleur, finaud, s'adonnant à l'alcool, aux femmes et au jeu, sans frein moral ou social; il est soupçonneux et insociable. (...)" (101)

2.3.2.2. RIO MUNI

En Guinée continentale on distingue les Pahouins et les tribus du littoral.

Les Pahouins (102) ou Fangs occupent la majeure partie du pays et débordent les frontières s'étendant aux régions du sud-Cameroun, du nord-Gabon et du Woleu-N'tem.

(101) Luis Baguena Corella, *Manuales del Africa española I - Guinea*, p. 51

(102) "Famues" en espagnol

Linguistiquement parlant, les Fangs se subdivisent en deux grands groupes : les ethnies parlant le dialecte "ntumo" et celles utilisant le parler "okak"; le río Benito marquant la frontière linguistique. Les Pahouins "okak" s'étendant au nord du dit fleuve.

Mais, les Fangs se distinguent également d'un point de vue social et dont la frontière est le méridien passant par Niefang (103). A l'est, on trouve les Pahouins sensu stricto et à l'ouest les Fangs "avancés" et les peuples des plages.

Le peuple Fang se subdivise en de nombreuses tribus d'inégales grandeur ne formant pas une unité territoriale, d'où la complexité de la carte ethnographique du Rio Muni.

Le Pahouin est un individu robuste, d'apparence athlétique; il a le nez large mais, par contre, des lèvres plutôt minces.

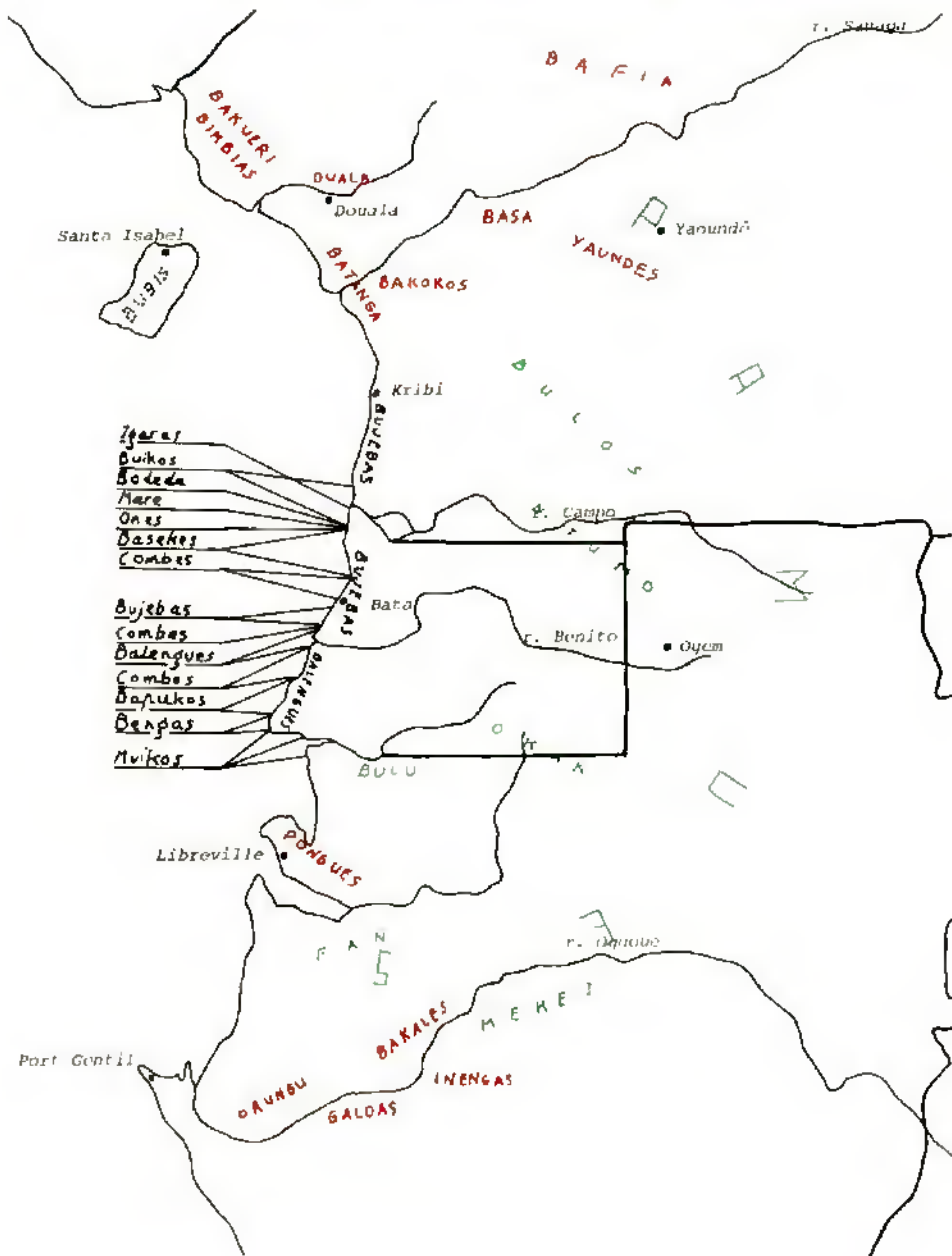
Les ethnies du littoral, assez nombreuses se distinguent principalement par leur idiome et de ce fait peuvent être classés en 5 groupes (cf. tableau XIV et carte U).

(103). toponyme Pahouin signifiant "limite des Fangs"

Tableau XIV - Les peuples "playeros"

groupe	idiome	tribus	aire de localisation ("villages", etc.)
Combe	benga	Bengas	→ "villages" de Corisco, Iboto, Bangue, Jinguina, Jondo
		Bapukos	→ "villages" de Ilale, Yoni, Iduma, Aye, Baga, Etembue, Uloba, Nguele, Kuta, Utonde
		Buikos	→ "villages" de Machaua, Miuma, Mbondo, Bahimbele, Idolo, Tiko, Blondon, Ekoka, Membela, Donde (habité aujourd'hui par les Bujebas), Buaba, Sende, Ilende.
	combe	Bodedes	→ "village" de Besu
		Mares	→ "villages" de Mare, Matungú
		Igaras	→ "village" de Eyabe
		Ones	→ "villages" de Ehongo, Libolo, Ndudu, Comberé, Mansango, Mbonda, Ndimi
		Combe	→ "villages" de Tubana, Belombo, Jaje, Upuancho, Bolondo, Yabengo, Bini, Yaguabuma, Bitica, Yanga, Kuya, Ihaba, Ulando, Malega, Lungu, Mdete, Janye
		Combes	
		Mona	→ "villages" de Ekuko, Ukomba
		Moganda	→ "village" de Moganda
		Bomudi	→ "villages" de Bomudi, Yubu
Bujeba		Asonga	→ "village" d'Asonga
		Alengue	→ "village" de Bitika
		Iko	→ "village" de Calatrava
			de Mbonda à Campo : "villages" de Donde, Beningo, Ebuma, Begua, Mare Donbue, Punta Mbonda
Bujeba			région de Bata : "villages" de Muanjadibe et Yubu (Combe et Bujeba)
			route de Bata à Micomeseng : "villages" de Ngolo Lea
			route de Bata à Benito : "villages" de Komandákina (Bujeba et Combe), Ngondajili (Pahouin et Bujeba), Ekuko (Combe et Bujeba)
Baseke		Basekes	habitent le long des fleuves Veadibe et Utonde
		Ivong	

Carte U - Carte ethnographique du golfe de Guinée



3. APPROCHE ECONOMIQUE

3.1. ECONOMIE DE SUBSISTANCE ET ECONOMIE DE MARCHÉ

L'économie guinéo-équatorienne, corrélativement à celle de la majeure partie des Etats africains, demeure dichotomique.

Originellement elle reposait, comme partout ailleurs, sur la satisfaction directe des besoins physiologiques de ses habitants.

Mais avec le XIX^e siècle, les efforts coloniaux, tant privés qu'étatiques, se conjuguèrent et l'on assista à l'introduction délibérée de certaines plantes utiles qui forment aujourd'hui la base de la richesse de plusieurs pays africains. Songeons à l'arachide au Sénégal ou au cacao dans les îles guinéennes, au Nigeria ou au Ghana. Un deuxième type d'économie était né qu'on peut appeler économie coloniale ou mieux encore économie d'exportation. En effet, il s'agit de la culture de biens consommables à l'étranger et plus précisément dans les pays industriels.

3.2, L'ECONOMIE DE SUBSISTANCE

A l'instar de l'Europe, L'Afrique a aussi connu ses grandes migrations. Son peuplement s'est fait d'Asie, par deux voies de pénétration :

- l'isthme de Suez pour les peuples qui s'établirent en Egypte, au Soudan et au nord du Sahara;
- le détroit de Bab-el-Mandeb pour les peuples qui occupèrent l'Ethiopie et s'étendirent jusqu'à la grande forêt tropicale.

Les Bantous auxquels se rattachent les autochtones de la Guinée équatoriale appartiennent à cette dernière catégorie.

La conquête des nouveaux territoires dura des années et des années. Alors que les hommes déboisaient, chassaient, persécutaient les aborigènes et sondaient le futur passage, les femmes s'occupaient de l'économie domestique. Ce sont elles qui grattaient le sol et en récoltaient les fruits nécessaires à l'entretien de la tribu. Cette division des tâches fut si importante qu'elle devint, avec le temps, un fait accompli. Aujourd'hui encore l'économie vivrière est entre les mains de la femme africaine qui se charge de planter, de recueillir et de transporter les biens. Le travail de l'homme consiste, comme par le passé, à défricher. La forêt est brûlée sur une petite surface (1, 2 ou 3 hectares) et la cendre sera l'unique amendement apporté à cette terre qui sera exploitée jusqu'à l'épuisement du sol. Alors le "camp" sera levé et la tribu ira s'établir ailleurs (jachères de 20 à 30 ans).

Les principales cultures indigènes sont : le yucca, la cacahuète, le boniato (genre de patate), la malanga cu-

baine, les courges, le plantain et certaines bananes. Le manioc est peu cultivé dans la province du Rio Muni.

Près du village on plante quelques pieds de piments ou de "picantes del pais" qu'on utilise pour assaisonner les aliments. Quelques chèvres, plus rarement des moutons et des porcs de même que des poules faméliques errent entre les huttes. Ils ne sont cependant pas destinés à l'alimentation courante mais réservés pour les grandes occasions : mariage, décès, etc.

La chasse n'est pas quotidienne mais occasionnelle; on n'y recourt que pour fêter des événements. Le produit se compose de singes, d'écureuils, de serpents, d'antilopes, de rats palmistes, et la chance aidant, de quelque colombe.

La pêche sur les plages ou dans les rivières est aussi sporadique que la chasse, d'autant plus qu'il s'agit de tâches essentiellement masculines et que les hommes savent par avance que leurs femmes pourvoient à la nourriture. Seulement dans quelques régions la pêche en rivière est l'apanage des femmes qui procèdent à la capture au moyen de grands paniers.

Les plantations ou "finquitas" indigènes ont juste la grandeur nécessaire pour subvenir aux besoins de la famille. D'ailleurs, comme le relève Román Perpiñá Grau

*"la grandeur des "fincas" est limitée
par la capacité de transport des femmes" (104)*

Sa démonstration est simple mais significative. Chaque plante de yucca donne par exemple 10 tubercules de 1 kg chacun. Si l'on plante 10.000 tubercules par hectare on

(104) Román Perpiñá Grau, *De colonización y economía en la Guinea Española*, Madrid, 1945, p. 370

peut s'attendre à récolter 100.000 kg de tubercules frais par hectare (10.000*10). Si la consommation pour un adulte est de 1,5 kg de tubercule frais par jour cela signifie qu'on aura besoin de 547,5 kg par an (1,5*365) ou 55 plants (547,5 : 10).

Comme on suppose une production s'élevant à la moitié ou au tiers du rendement signalé, il suffit pour chaque famille d'1/5 ou de 2/5 d'ha et année de culture de yucca.

Enfin, une femme ne peut pas charger plus de 20 à 30 kg. Si on admet qu'elle va récolter durant un maximum de 100 jours par an, sa capacité de transport ne sera pas supérieure à 2.000 voire 3.000 kg par an. Par conséquent, elle ne peut pas alimenter plus d'une famille de 4 à 6 personnes adultes.

Néanmoins, on ne cultive pas que du yucca mais aussi d'autres produits. Ainsi donc l'ensemble des cultures vivrières indigènes est limité par cette capacité de transport ou de charge de la femme.

Bien qu'il répugne à l'homme de parler de cette capacité de transport de la femme il ne peut pas la passer sous silence car il s'agit d'un phénomène déterminant d'une multitude d'aspects de la vie indigène.

N'oublions pas non plus sous quelles latitudes nous nous trouvons. La forêt vierge, dense empêche le recours aux moyens de transport modernes et l'insalubrité du climat refuse l'utilisation de l'âne dans cette partie de l'Afrique; la terrible trypanosomiase aurait d'ailleurs vite raison du brave baudet.

Autre assertion de notre auteur :

"l'étendue des cultures vivrières indigènes n'est pas supérieure à un demi hectare par femme" (105)

et par conséquent par famille. Soit une "finca" de cacaobuètes de 40 sur 10 m (400 m^2 ou 0,04 ha) qui donne une récolte de 5 paniers. Si chaque panier a une contenance de 30 kg, notre "finca" produit donc 150 kg (5·30); ce qui signifie un rendement acceptable de 3.750 kg par ha (25 fois 0,04 ha dans un ha $\rightarrow 150 \cdot 25 = 3.750$). Cette limite d'un demi hectare est précisément déterminée par la capacité de charge de la femme, limite qui augmente ou diminue par rapport :

- à la distance séparant la "finca" du "village";
- à l'âge de la femme;
- aux forces de cette dernière.

Il est donc permis de supposer que l'indigène pourrait manger une plus grande quantité d'aliments que ne peut lui apporter la femme.

Par conséquent

"la limite normale de la culture par la femme est inférieure à la capacité d'alimentation de l'indigène" (106)

Cette dernière affirmation pourrait justifier dans un certain sens l'usage de la polygamie !

La juxtaposition d'une économie coloniale à l'économie domestique va entraîner une subordination de la seconde. Les terres les plus fertiles iront au premier type d'économie, l'indigène devant se contenter de terres margi-

(105) R. P. Grau, op. cit., p. 370

(106) R. P. Grau, op. cit., p. 370

nales.

Nous pourrions aussi y voir l'explication du sous-peuplement de la Guinée équatoriale et la lenteur de son évolution démographique.

Cette organisation socio-professionnelle fut une aubaine pour le colon car elle lui permettait d'utiliser à son profit exclusif la main-d'oeuvre indigène mâle.

Etudions maintenant la composition des denrées entrant dans la subsistance de l'indigène.

Les plantes que l'on rencontre actuellement soit au Río Muni, soit à Fernando Poo sont presque toutes d'origine étrangère.

Fernando Poo fut colonisée bien avant la partie continentale de la Guinée et par conséquent mise en valeur bien avant elle. Mais comme cette île manquait de main-d'oeuvre susceptible de s'"assalarier", les colons firent successivement appel à des manoeuvres en provenance de la Côte d'Or (l'actuel Ghana), du Liberia, de Sierra Leone, du Río Muni, du Cameroun et de la région de Calabar (Nigeria) (107). Ces gens emmenaient des produits de chez eux, ce qui explique la culture sur cette petite surface qu'est Fernando Poo d'une grande variété de plantes provenant de toute l'Afrique occidentale.

Au Río Muni, l'introduction de certaines de ces plantes est plus récente. Elle coïncide, en général, avec la fin des contrats de travail des Pahonins du continent qui ramènèrent ces plantes dans leur pays. Toutefois, ces apports sont postérieurs aux grandes découvertes et le Portugais puis l'Espagnol en sont les initiateurs.

(107) Unzueta y Yuste Abelardo, *Inmigrantes isleños de Fernando Poo*, Africa 73, I 1948, pp. 21-24

3.2.1. LA PRESENCE DES ESPECES VEGETALES EN GUINEE EQUATORIALE

Quatre phases historiques permettent de comprendre la présence de bon nombre de plantes (108). Ce sont :

3.2.1.1. IERE PHASE : L'INVASION BANTOUE

Dans leur migration, les Bantous ont amené avec eux plusieurs plantes. Nous ne mentionnerons que pour mémoire : "Colocasia", "sculentum Schott", "Allium ascolonicum", "Solanum aethiopicum", "Elaeis guineensis", "Macrocarpon", "Dioscorea", etc.

3.2.1.2. IIEME PHASE : L'INFLUENCE ARABE

L'explosive expansion de l'islam sur le continent africain est due avant tout à l'absence de conflits entre le bien et le mal, substitués par un fatalisme vers lequel le noir tend en général, soumis aux libres forces de la Nature qui l'anéantissent, à l'admission de la polygamie, au concept du rabaïssement de la femme, à une doctrine philosophique simple et peu dogmatisée.

Dans le cas de la Guinée équatoriale, l'influence arabe s'est surtout fait sentir par le biais des trafiquants d'esclaves : les Haussas. Ces derniers établirent des comptoirs dans tous les lieux ayant une importance commerciale : Santa Isabel, Bata, Niefang, Ebebiyin, Evinyong, Benito. Grâce à ces comptoirs ils pouvaient écouler leurs toiles, leurs médicaments et leurs drogues (tirées du règne végétal).

(108) Jaime Nosti, *Agricultura de Guinea, promesa para España*, Madrid, 1948, 90 p.

L'apport arabe s'est fait par deux voies bien distinctes. L'une, indirecte, par le biais de l'Espagne, avec la banane, certains agrumes, la grenade et la canne à sucre. Ce dernier produit sera la première culture coloniale imposée par les Portugais. L'autre voie, directe, mais plus lente consistait à relier ces régions avec l'Egypte par le Soudan et la forêt équatoriale. Parmi les produits ayant suivi cette voie il y a :

- le chanvre indien que les Pahouins désignent par le vocable "banga";
- le sésame. Cette plante est originaire d'Asie. De Babylone elle passa en Egypte et de là es-saima dans toute l'Afrique;
- le ricin. Vogel le rencontra cultivé en 1854 déjà au Tchad; de là il s'étendit vers le sud à des régions comme le Río Muni. Notons que l'introduction du ricin à Fernando Poo est bien plus récente; elle se fit à partir de São-Tomé;
- le crin-crê, cette légumineuse disséminée dans toute l'Afrique que les Fangs adoptèrent longtemps avant qu'elle ne fut introduite à Fernando Poo par les "braceros" en provenance de Sierra Leone vers la fin du XIXe siècle.

3.2.1.3. IIIEME PHASE : LES DECOUVERTES

De 1469 à 1490 l'Afrique tropicale, ou du moins ses côtes, fut explorée par les Portugais. São-Tomé, centre administratif, commercial et missionnaire lusithanien le plus important d'Afrique noire aux XVIe et XVIIe siècles irradiia vers l'Afrique avoisinante les semences et plantes provenant des quatre coins du monde, notamment le yucca et le cocotier; mais encore l'oranger, le citronnier, le maïs, la patate, le tamarinier.

Dès 1834, les Espagnols pensèrent coloniser Fernando Poo en y envoyant des noirs cubains. Avec eux s'introduisit aussi la "malanga" qui est un élément important pour le Bubi.

L'arbre à pain, quant à lui, fit un grand voyage. Découvert par les Espagnols dans les îles Salomons à la fin du XVII^e siècle, il allait curieusement être mêlé à une étrange aventure : celle du Bounty. Ce bateau avait été affrété pour introduire l'arbre à pain à la Jamaïque en 1787. L'absence de statistiques ainsi que des études ayant portées sur les arbres les plus anciens - que l'on trouve sur Corisco - semblerait indiquer que cet arbre n'a pas été introduit avant le XIX^e siècle.

Le tabac fut introduit en Espagne par Fray Romano Parre lors d'un voyage de Colomb. On le trouve à Lisbonne en 1560 et à Java en 1601. Cela nous permet de présumer que le tabac fut introduit en Guinée insulaire dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

La cacahuète, d'origine brésilienne fut introduite en Afrique peu après la découverte de l'Amérique. La première référence écrite que nous ayons remonte à 1564; à cette époque le Portugais Andrés Alvarez de Almada vit cette plante cultivée dans les bouches du Sénégal.

3.2.1.4. IV^{ème} PHASE : LE COMMERCE MODERNE

Un grand nombre de plantes, sinon la plus grande partie, apparaît dès le moment où l'Etat se décide réellement à entrer en possession de ses colonies du golfe de Guinée en créant un instrument administratif élémentaire. Les

colons vont donc se préoccuper d'acclimater de nouvelles plantes, telles : 1° "*Hevea brasiliensis*", importé du Brésil par Francisco Romera vers 1888; le clou de girofle, cultivé vers 1900 à Bata par les missionnaires français de la Congrégation du St-Esprit dans leur mission et qu'ils introduisirent à partir du Gabon en même temps que la vanille.

Vivour acclimata la muscade dans ses plantations de San Carlos vers 1900.

Teodomira Aveniña introduisit en 1929 à Bococo, le kapok de Java, en provenance des Philippines.

Des Philippines arriva également à Fernando Poo, en 1905, l'*ilang-ilang*, introduit par le Dr Remos Pabalán.

Antúnez commença à cultiver en 1942, à Concepción, la "*Flacourtia flavescens*" ou cerise du pays qu'il découvrit à Calabar.

Le pommier, le châtaignier, le caroubier et de nombreuses légumineuses (artichauts, haricots, tomates, concombres, aubergines, chicorées frisées, choux, bettes, piments, fraisiers, etc.) furent plantées à Moca et à Evinayong entre 1925 et 1935. Les résultats furent encourageants bien qu'une rénovation fréquente des semences soit nécessaire du fait de la rapide dégénération des plantes, du moins s'agissant de la grandeur du légume.

Les pères du "Corazón de Maria" cultivaient déjà le riz à Banapa à la fin du siècle dernier. Il fut réintroduit par CAESA à Musola en 1944.

Enfin, à des dates indéterminées, mais entre 1915 et 1945 furent introduits :

- le cédratier par Hoffmann à Belebú;
- la fleur de pavot par la compagnie agricole de Fernando Poo à Aleñá;
- l'anacardier par Cunha Lisboa à Punta Europa (l'actuelle Punta Esperanza);
- le figuier commun, par les missionnaires baptistes à Santa Isabel;
- le poireau par Arsuaga à Botonós;
- l'"indigofera hendecaphylla" par del Caso à Niefang.

Nous avons déjà relevé, au risque de nous répéter, l'apport fait par les divers peuples côtiers. C'est ainsi que les Monroviens amenèrent le riz des marais; les Munshis, le sésame; les Ibibios, la courge; les Sierraleonais, le kinkeliva; les Ibos, diverses variétés d'ignames, la grosseille dite "uvilla", la cacahuète malgache et la "mucuna pruriens" ou oeil de cerf; les Sactoméens la "pulgueira".

Les produits introduits en Guinée équatoriale lors de la dernière phase, à l'exclusion des apports africains proprement dits, correspondent davantage à des biens entrant dans l'alimentation du Blanc que du Noir. Toutefois nous devons les mentionner car plusieurs d'entre eux se trouvent aujourd'hui encore sur la table de certains Noirs, spécialement à Santa Isabel.

3.2.2. DE QUELQUES PLANTES TRADITIONNELLEMENT CULTIVÉES

Après avoir passé rapidement en revue les produits que l'on peut rencontrer en Guinée équatoriale, penchons-nous avec un peu plus d'attention sur ceux qui traditionnellement forment la base de l'alimentation du natif et que nous trouvons résumé dans le tableau XV.

Tableau XV - Plantes traditionnellement cultivées par les Guinéo-guatoariens

No ordre	plante	nom scientifique	nom "pahouin"	nom "bubi"	autres appellations
1	Igname	Dioscorea sp.	nyuuf, asô	Ele	-
2	"Malanga" bubi	Colocasia antiquorum	Ekabo	Bijni (L.)	Masoso
3	"Malanga" oubaine	Xanthosoma violaceum	Arô	Bekokô (L.), kokô (Bat.)	-
4	Yucca	Manihot utilisima	mbô	-	Casada (Krumen)
5	Cacahouète	Arachis hypogaea	Agucano	-	-
6	Maïs	Zea Mays	Fou	ghôno (L.)	-
7	Canna à sucre	Saccharum officinarum	Mko	Boko-ô (L.)	-
8	Plantain	Musa paradisiaca	Ekôni	Bekabé (L.), Ekobé (Bat.)	-
9	Banane	Musa sapientum	Anaui	-	Insona (Kr.)
10	Cocotier	Cocos nucifera	Banqa	Uakaleko (L.), Musakaleko (Bat.)	-
11	Palme à huile	Elaeis guineensis	Alen	Obila (L.), Mobila (Bat.)	-
12	Papaye	Carica papaya	-	-	Pogô (Kr.)
13	Arbre à pain	Astocarpus incisa	-	-	Beléffô (Krumende pamue)
14	-	Astocarpus integrifolia	-	-	Yaka (Kr.)
15	"Baniano" patate	Ipomoea batatas	-	-	-
16	-	Luffa cylindrica	Onvambai	-	-
17	-	Luffa acutangula	-	Nkobi (L.)	-
18	-	Sechium edule	-	-	-
19	"Contrif" thé	Andropogon citrindurus	Osany-nkân	Tokô -ô (L.)	-
20	"Minkeli"	Cassia occidentalis	-	-	Striking-leave
21	-	Cassia alata	Eboni	Kate-kate (L.)	-
22	-	Abelmoschus esculentus	-	-	Okrô (ibo), cultivé par les "braceros" de cette région
23	Avocat	Persea gratissima	-	-	-
24	Jambosa	Eugenia jambosa	-	-	-
25	Grenade	Possiflora quadrangularis	-	-	-
26	Café	Coffea sp.	-	-	-
27	Cacao	Theobroma cacao	-	-	-
28	Piments	Capsicum frutescens	Okam (Ok.) ant	To-alo (L.)	-
29	Mangue	Mangifera indica	-	Bomâkoro (L.)	-
30	"Manga" mangue	Pseudospondias myrsina	-	-	-
31	-	Tephrosia vogelii	Eala	Bata nhua (L.)	-
32	-	Cassipourea ovata	Mgon	-	-
33	"Chocolate"	Theobroma cacao	Andok	-	-
34	Cola	Cola	Abé	Pinké (L.), Ri-ô (Bat.)	-
35	"Bitacola"	Garcinia cola	-	Eunio (L.), Mualé (Bat.)	-
36	-	Aframomum albiviolaceum	Eson	Loukono (L.), Mosolô (Bat.)	-
37	Mûron	Robus pinnatus	-	Lujaja (M.)	-
38	Fraise	Fragaria hirtum	-	Ridô (M.)	-
39	-	Thaumatococcus daniellii	-	Batko-akô (M.)	-
40	-	Bellia angustata	-	Mabouha (M.)	-
41	-	Gynura conopsea	-	Tilaps (M.)	-
42	-	Solanum integrifolium	-	Bunjaé	-
43	-	Solanum macrocarpum	-	Borô (L.)	-
44	-	Solanum nodiflorum	-	Moeia	-
45	Potato "bubi"	Dioscorea batatas	-	Narô-ô (L.)	-
46	-	Talinum triangulare	-	Bokô (L. et Bat.)	-
47	Ananas	Ananassa sativa	Ekongbel	-	Panapple (Kr)

Abréviations

L. dialecte bubi de Laka
 Bat. dialecte bubi de Batete
 Mus. dialecte bubi de Musonia
 Ok. dialecte pahouin de Okak
 Ent. dialecte pahouin de Entum
 Kr. broken English

Qu'on se trouve sur l'île ou sur le continent, le système de culture ne change pas. Il y a seulement prédominance de l'une ou de l'autre espèce; ainsi, par exemple, l'igname à Fernando Poo et la cacahuète au Río Muni.

3.2.2.1. L'IGNAME

C'est la plante cultivée, par excellence, par les Bubis. Parmi les innombrables variétés, la plus cultivée est la "*Dioscorea cayenensis* Lam". L'igname a une valeur alimentaire moyenne, supérieure à celle de la pomme-de-terre; sa production moyenne peut atteindre 9.000 kg par ha; elle est supérieure en cela à celle de la pomme de terre qui dans les mêmes conditions, c'est-à-dire avec peu de travail et aucun apport d'engrais minéral ou organique n'atteint que 6.000 kg par ha.

Une fois le terrain préparé c'est-à-dire débroussaillé, l'indigène creuse des trous de 30 cm de profondeur et de diamètre variable; il y enfouit des tubercules sains provenant de la récolte précédente et mis de côté à cet effet ainsi qu'un tuteur par trou qu'il reliera avec les autres au moyen d'une cordelette (liane). Dans les régions côtières, on plante l'igname en janvier alors que dans la région de Moca il faut attendre le mois d'avril.

Un mois après l'ensemencement, les femmes sarclent; elles recommencent le mois suivant et plantent entre deux des "malangas". Sitôt que la tige croît, on l'attache à son tuteur. Septembre est l'époque de la récolte. Cette dernière terminée, la terre est préparée pour une nouvelle année; puis on la laissera reposer pendant les quatre ans

qui suivent.

Au siècle dernier, toute l'économie bubu gravitait autour de l'igname. Fernando Poo était devenu le centre d'exportation vers les régions avoisinantes. Ainsi, en 1856, 20.000 ignames furent exportées. Mais le développement d'autres cultures (café, cacao) arrêta son expansion. L'introduction des cultures d'exportation fit tomber la production des plantes alimentaires indigènes pour en arriver au système incroyable qui est pratiqué aujourd'hui : l'importation des biens de première nécessité, tels l'igname et l'huile de palme du Nigeria, le riz de Valence, le poisson séché d'Allemagne ...

3.2.2.2. LA PATATE BUBU

De son nom scientifique "dioscorea sativa", la patate bubu est une espèce d'igname dont on ne consomme que les fruits aériens.

3.2.2.3. LA MALANGA

Cette plante à l'avantage de croître sur les terres les moins fertiles. Si aucun engrais n'est utilisé, la même terre peut servir deux années consécutives; puis on la laissera reposer 3 ans avant de recommencer.

Comme pour l'igname, on creuse un trou dans lequel on enfouit un tubercule. On ne défriche qu'une seule fois et lorsque la feuille sèche, on récolte les tubercules que l'on met sécher au soleil.

3.2.2.4. LE YUCCA

Le yucca est à l'Afrique occidentale ce que la pomme de terre fut à l'Europe. Grâce à cette plante d'origine américaine introduite en Afrique, à l'époque de la traite des esclaves, il fut possible de lutter contre les famines qui périodiquement disséminaient les tribus. Elle doit son succès à deux causes :

- la culture en est facile,
- elle peut être plantée en tout temps.

Néanmoins, le yucca a un grave défaut : il épuise le sol.

On enterre jusqu'à la moitié des morceaux de tiges bien desséchées et d'une longueur de quelque 25 cm; puis on élague une ou deux fois.

3.2.2.5. LA CACAHUËTE

A l'inverse des régions s'étendant du Sénégal au Nigeria, les autochtones du Rio Muni n'en extraient pas l'huile mais consomment la cacahuète à l'état naturel. Ils la rôtissent, la broient et en font une soupe.

On peut faire deux récoltes par an.

Du point de vue nutritif, la cacahuète a les composants suivants :

28%	de protéine,
4%	de cellulose,
50%	de lipides,
16%	de glucides,
0,0007	de vitamine B (109)

3.2.2.6. LE PLANTAIN

Le plantainier est une plante fort ancienne, originaire d'Asie.

Le plantain se mange cuit ou frit accompagné d'igname ou de "malanga".

Dans un trou de 50 cm, on plante une jeune pousse. A huit mois, le régime commence à sortir et six mois plus tard on le coupe.

3.2.2.7. LE PALMIER A HUILE

Avant que le Blanc ne commercialise ses produits, le palmier à huile n'était pas cultivé. Les indigènes tiraient des espèces spontanées :

- de l'huile,
- du vin.

Telles sont, sommairement décrites, les plantes principales faisant partie de l'économie de subsistance traditionnelle. Vouloir les quantifier, les chiffrer s'avère impossible; il n'existe aucune statistique. Il est de même impossible de mesurer les terres vouées à ces cultures.

Les tableaux XVI et XVII nous donnent encore quelques données de base concernant les biens relevant du secteur vivrier.

Tableau XVI - Classification des biens consommés, selon la race

Groupes	Divers	Graisses (lipides)	Protéines	Hydrates de carbone (glucides)
As	fruits, piments, cola	huile de palme	antilopes, singes, oiseaux, rats des forêts, viande et oeufs de tortues, escargots poisson séché et fumé	igname, "malanga", plantain, yucca, canne à sucre, divers légumes
ayeros"	fruits, piments	huile de palme, cacahuète	poisson séché et frais, volaille, oeufs d'oiseaux	yucca, "malanga", plantain, maïs
ouins	fruits, piments	cacahuète, huile de palme, calabasse ("cucumenopsis"), "andok" ("chocolate")	antilopes, singes, oiseaux, serpents, larves d'escarbots et de lépidoptères ("Rhyncophorus") et ("Bunaea"), poissons de rivière, escargots	yucca, plantain, "malanga", igname, patates, maïs, canne à sucre, divers légumes

Sources : J. Nosti, op. cit., p.266

Tableau XVII - Composition des aliments types en usage en Guinée équatoriale

Aliment	eau	matière nitrogénique totale	lipides	glucides	cellulose	carbone	calories pour 100g	vitamines
	12,58	6,73	0,88	78,48	0,51	0,82	356	
me	9,45	9,45	4,29	69,33	2,24	1,24	358	A(nulle)
a	80,30	2,9	0,1	24,4	0,7	0,6	90	
malanga"	67,6	1,37	0,4	28,6	1,5	0,6	95	
ahuète	82,5	1,7	0,1	14	0,6	0,8	80	A(nulle)
à sucre	5,82	25,34	46,83	16,38	3,39	2,24	550	A(faible) B(moyenne) C(forte)
se à sucre	75,4	1,49	-	15,34	7,04	0,64	80	
se	73,1	1,8	0,6	23	0,2	1,3	100	A(moyenne) B(faible) C(moyenne)
on séché	-	20,2	16,7	1,3	0	-	224	
de palme	-	0,2	99,4	0,4	-	-	925	A(faible)
ande	-	20,6	3,5	0,6	-	-	120	
cots	15	10,7	1,7	47,3	23,5	-	325	

Sources : J. Nosti, op. cit., p. 267

R. Ribourdouille, La cuisine basses calories, Verviers (Belgique), 1970, 160 p.

3.3. L'ECONOMIE DE MARCHÉ

Nous pourrions tout aussi bien l'appeler économie coloniale ou économie d'exportation.

Alors qu'en Europe, nous avons passé de l'économie domestique à l'économie capitaliste d'une manière progressive; en Afrique, cette progression a été stoppée net par l'imposition d'un système inadéquat et étranger : le mercantilisme (110). Le colon européen n'était motivé que par une seule chose : la recherche d'un gain facile, négligeant, voire méprisant tous les aspects essentiels à l'équilibre économique des nouvelles régions qu'il exploitait.

Acquérir facilement des biens qu'on pourrait vendre à un bon prix - entendez, laissant un profit appréciable - en Europe, telle était la philosophie coloniale. L'Afrique n'était donc rien d'autre qu'un marché fournisseur de marchandises.

Très rapidement, on se rendit compte que le plus rentable de ces produits était le nègre qu'on vendait comme esclave sur d'autres terres coloniales, en Amérique notamment. Fernando Poo en sait quelque chose; admirablement située dans le golfe de Guinée, à quelques encablures des côtes du continent, elle devint le centre de ce commerce florissant.

Comme les colonies, selon le mot de Choiseul (1767) n'ont

*"été établies que pour l'utilité de la
métropole"*

on va, avant tout, s'intéresser au développement de res-

(110) le colonialisme mercantiliste tend à faire des colonies des dépendances économiques de la métropole. Il faut en effet empêcher la production des colonies de concurrencer celle de la métropole. D'ailleurs Montesquieu écrivait : "L'objet de ces colonies est de faire le commerce à de meilleures conditions qu'on ne le fait avec les peuples voisins avec lesquels tous les avantages sont réciproques"

ressources complémentaires : sucre, tabac, cacao, café.

C'est surtout à partir du milieu du siècle dernier qu'on va assister à l'expansion du colonialisme et à son apogée. L'Europe n'est pas seulement surpeuplée mais elle est encore surcapitalisée. Plus que jamais, elle a besoin de produits indispensables à son alimentation (café, cacao, oléagineux), à ses industries (caoutchouc, coton, produits miniers) et au XXe siècle même, à ses capacités énergétiques (pétrole, gaz).

Les terres les plus fertiles vont être accaparées par les Blancs, repoussant ainsi les Africains vers les terres les moins riches.

Voici donc la Guinée équatoriale dotée d'une économie bien particulière reposant avant tout sur les cultures du cacao, du café et sur l'exploitation de la forêt tropicale. Ceci étant, nous devons l'accepter comme un fait établi sans chercher à le remettre constamment en question. Cacao, café, exploitation sylvicole représentent la base de l'économie guinéenne contemporaine. C'est à partir de cette base que nous devons chercher les possibilités d'une évolution future harmonieuse de son développement.

L'indigène guinéo-équatorien est inconfortablement installé sur deux chaises : sur celle de l'Afrique traditionnelle et sur celle de l'Afrique qui ne veut plus être à la remorque du monde mais qui veut aussi être aux premières loges avec un système moderne d'économie de consommation.

Nous pensons que l'Africain s'intègre dans notre monde par le biais d'un phénomène aux répercussions énormes : le caprice. Comme l'enfant, l'indigène adulte augmente ses besoins par le caprice; toutefois il ne les fixe pas,

ni ne les sélectionne et encore moins ne les gradue par la raison.

A l'origine, le caprice se manifeste par les passions naturelles les plus simples : gourmandise, parure. Aujourd'hui, l'économie moderne, par le truchement de la publicité, utilise à fond le caprice. Le désir de paraître, la mode, l'imitation sont tous des éléments qui permettent au caprice de se libérer, de s'extérioriser. Mais le caprice n'est pas une nécessité mais une passion de jouissance qui se développe et se sert de tout ce qui se présente. Aussi l'indigène oublie-t-il rapidement les caprices qu'il a pu satisfaire et qui ne lui ont pas demandé beaucoup d'efforts.

Le vêtement à l'européenne est un caprice qui s'est ancré dans les moeurs. L'indigène se couvre non seulement parce que les couleurs le flattent mais parce que cela fait bien ou "ñanga-ñanga". Enfin, le christianisme, et à plus forte raison la religion catholique, a insensiblement concouru à l'obligation du port du vêtement en développant le sentiment de la pudeur. La parure dans le vêtement est le champ par excellence où le caprice se développe. L'indigène achète des souliers pour se promener la plupart du temps déchaussé, des chapeaux pour les mettre quand il est certain qu'on le remarquera. Les femmes aiment à acheter des "prêt à porter" ainsi que des vêtements d'intérieur qu'elles ne porteront que durant les premiers jours de leur acquisition. On aime aller en ville vêtu à l'européenne; etc., etc.

Un caprice qui s'est converti en nécessité utile, est le tabac. Même si tous les indigènes ne fument pas, tous cependant reconnaissent au tabac une valeur d'échange qui

est acceptée même dans les endroits les plus reculés.

L'alcool fort (gin, whisky, cognac, etc.) est un caprice de plus forte utilité encore que le tabac. La grande difficulté réside dans le pouvoir d'assortir la nécessité physiologique de boisson alcoolisée et la passion qui n'a pas d'autre limite que la résistance de l'organisme.

L'intensité du caprice peut être telle qu'elle conduit l'indigène à la gêne. En effet, lorsque ce dernier rencontre un objet dans un magasin qui l'attire intensément, il n'aura de répit que jusqu'à ce qu'il ait pu satisfaire son caprice. Il ira jusqu'à emprunter de l'argent ou à demander une avance sur son traitement. La monnaie de papier favorise d'ailleurs la satisfaction des caprices. De ce fait, il n'existe pratiquement pas d'épargne. La vitesse de circulation de la monnaie est très grande. A peine entre les mains de l'indigène, l'argent circule presque immédiatement. C'est une des raisons pour lesquelles les entreprises préfèrent payer leurs collaborateurs à la fin de chaque journée de travail.

La dépense annuelle en caprices est impossible à évaluer; toutefois, on peut assurer que l'indigène y investit le reste de ses revenus, une fois effectués les achats concernant les nécessités minimales.

3.3.1. LA SITUATION ECONOMIQUE, FINANCIERE ET MONETAIRE

L'économie guinéo-équatorienne est basée sur l'agriculture et la sylviculture. Elle repose sur trois produits principaux : le cacao (principalement à Fernando Poo), le café et le bois (au Río Muni). Parmi les autres produits susceptibles d'être mentionnés, relevons l'huile de palme, le palmiste, les noix de coco, le yucca et les fruits de mer.

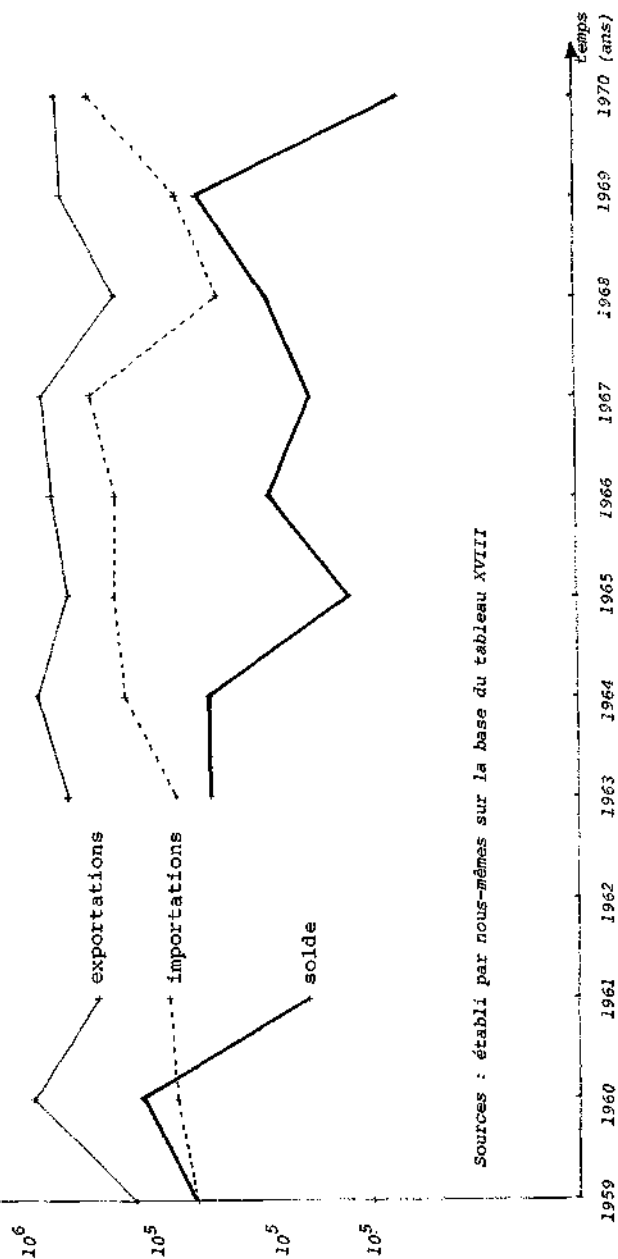
Le tableau XVII nous donne une idée du commerce extérieur du pays.

Tableau XVIII - Commerce extérieur de la Guinée équatoriale
(en milliers de pesetas)

Années	Exportations			Importations			Solde
	Espagne	autres pays	total	Espagne	autres pays	total	
1959	1.062.846	68.959	1.131.805	524.074	294.870	818.944	312.861
1960	1.579.716	429.942	2.009.658	613.642	306.960	920.602	1.089.056
1961	1.351.206	37.974	1.389.180	588.742	365.086	953.828	435.352
*1962							
1963	1.573.437	95.216	1.668.653	611.242	304.513	915.755	752.898
1964	1.728.643	220.942	1.949.585	775.741	420.807	1.196.548	753.037
1965	1.581.601	53.967	1.635.568	750.079	534.170	1.284.249	351.319
1966	1.642.638	174.552	1.817.190	775.332	503.170	1.278.502	538.688
1967	1.752.251	139.721	1.891.972	962.274	496.170	1.458.444	433.528
1968	1.225.206	46.694	1.271.900	304.657	413.243	717.900	554.000
1969	1.644.244	55.156	1.699.400	556.519	344.381	900.900	798.500
1970	1.572.750	165.060	1.737.810	1.184.400	287.420	1.471.820	266.000

Sources : Resumen estadístico del Africa española, Instituto de Estudios Africanos
Ministerio de Hacienda de Guinea Ecuatorial
Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial

* Les montants pour 1962 ne sont pas disponibles tant du côté guinéen que de celui de l'Espagne



Sources : établi par nous-mêmes sur la base du tableau XVIII

Il ressort du tableau XVIII que les exportations sont supérieures aux importations et laissent apparaître un solde positif non négligeable qui s'est, en moyenne accru, de 1965 à 1969, avant de connaître une chute brusque en 1970 (cf. graphique 8). En moyenne, les exportations représentent au cours des 10 dernières années 60,63% du commerce global contre 39,37% pour les importations (cf. tableau XIX).

Tableau XIX - Importance du commerce extérieur

Années	valeur absolue			valeur relative		
	Exp.	Imp.	commerce global	Exp.	Imp.	com. glob.
1959	1.131.805	818.944	1.950.749	58,02	41,98	100
1960	2.009.658	920.602	2.930.260	68,58	31,42	100
1961	1.389.180	953.828	2.343.008	59,29	40,71	100
1962						
1963	1668.653	915.755	2.584.408	64,57	35,43	100
1964	1.949.585	1.196.548	3.146.133	61,97	38,03	100
1965	1.635.568	1.284.249	2.919.817	56,02	43,98	100
1966	1.817.190	1.278.502	3.095.692	58,70	41,30	100
1967	1.891.972	1.458.444	3.350.416	56,47	43,53	100
1968	1.271.900	717.900	1.989.800	63,92	36,08	100
1969	1.699.400	900.900	2.600.300	65,35	34,65	100
1970	1.737.820	1.471.820	3.209.640	54,14	45,86	100

Sources : données élaborées par nous-mêmes sur la base du tableau XVIII

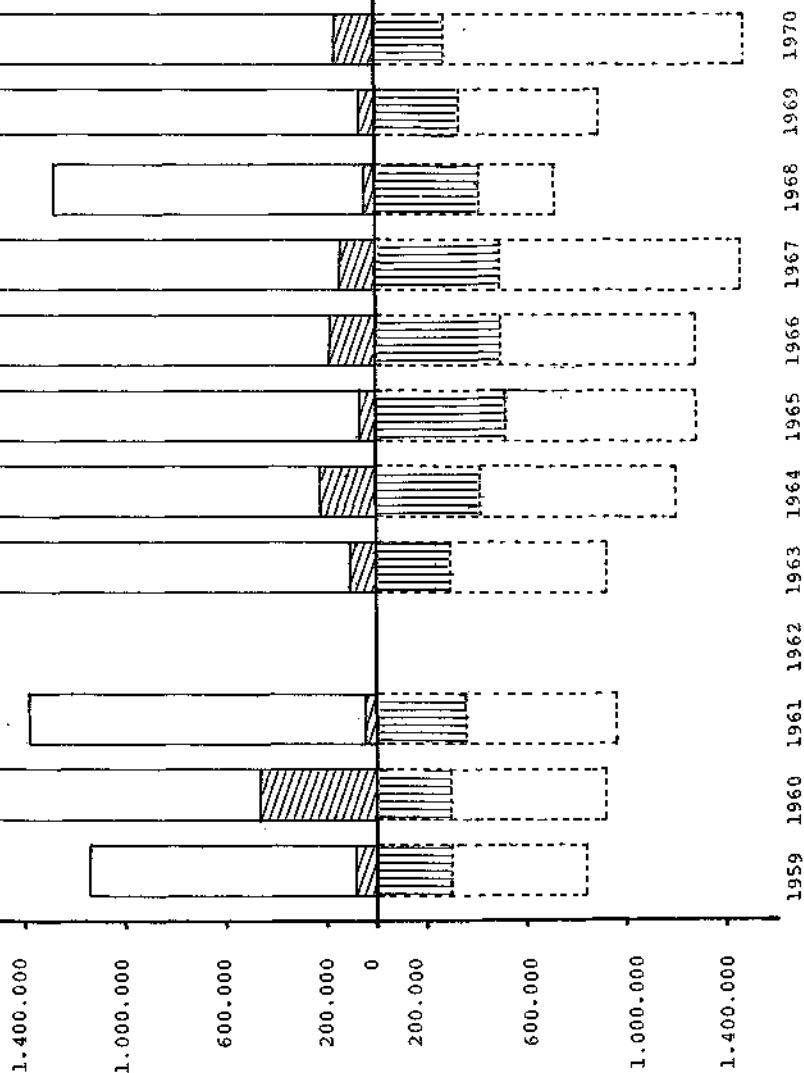
Les échanges avec l'Espagne sont supérieurs à ceux réalisés avec les autres pays du monde (cf. graphique 9). Ainsi, les exportations moyennes avec l'Espagne représentent de 1959 à 1970 le 92,36% alors qu'elles ne sont que de

Exportations

 vers l'Espagne
 vers autres pays

Importations

 d'Espagne
 tous d'autres pays



7,64% avec les autres pays. Si nous faisons abstraction des années 1960 et 1964 qui furent des pointes timides, la moyenne tombe à 5,69% (cf. tableau XX). Toutefois, cet écart est normal pour un pays arrivé depuis peu à l'indépendance. En effet, il y a d'abord les liens traditionnels qui unissent les deux pays, ensuite et surtout le fait que l'Espagne achète les produits guinéo-équatoriens à des prix sensiblement plus élevés que ceux pratiqués sur le marché international.

Tableau XX - Commerce extérieur de la Guinée équatoriale

Années	Exportations			Importations		
	Espagne	Divers	Total	Espagne	Divers	Total
1959	93,91	6,09	100	63,99	36,01	100
1960	78,61	21,39	100	66,66	33,34	100
1961	97,27	2,73	100	61,72	38,28	100
1962	---	---	---	---	---	---
1963	94,29	5,71	100	66,75	33,25	100
1964	88,67	11,33	100	64,83	35,17	100
1965	96,70	3,30	100	58,41	41,59	100
1966	90,39	9,61	100	60,64	39,36	100
1967	92,62	7,38	100	65,98	34,02	100
1968	96,33	3,67	100	42,44	57,56	100
1969	96,75	3,25	100	61,77	38,23	100
1970	90,50	9,50	100	80,47	19,53	100

Sources : données élaborées par nous-mêmes sur la base du tableau XVIII

Les importations quant à elles, sont dans des proportions moins différenciées : 63,06% en moyenne avec l'Espagne contre 36,94% avec les autres pays du monde (cf. tableau XX).

Dans un pays en voie de développement, les exportations n'ont pas seulement la fonction traditionnelle de compléter voire d'accroître les disponibilités en biens et services mais elles remplissent aussi deux fonctions additionnelles qui ont leur importance :

- la création d'un courant de recettes qui stimule la demande effective - consommation comme investissement - et contribue donc à l'expansion et à la diversification du marché intérieur;
- la création d'une base tribulaire qui va permettre au gouvernement de réaliser des investissements dans les secteurs clefs de l'économie : travaux publics, logements, éducation, santé, etc., dont l'expansion tend à fortifier la capacité productive du pays.

Il semblerait que les importations n'ont pas rempli ces fonctions car leur effet potentiel sur l'expansion du marché interne fut très faible. En effet, le flux des recettes se concentrait sur un nombre restreint de personnes; d'autre part, le niveau des salaires des travailleurs était fort bas. Enfin, les bénéfices perçus par les entrepreneurs se tournaient vers l'étranger et cela pour deux raisons :

- 1) à cause des possibilités limitées en investissements qu'offrait le marché guinéo-équatorien;
- 2) en raison de la politique libérale suivie par le gouvernement en matière d'importations qui contribuait à décourager le ré-investissement des bénéfices créés par les exportations.

De leur côté, les importations ont traditionnellement satisfait à la fois la consommation courante de la population et les nécessités de capitalisation. Elles sont composées dans leur grande majorité par des produits alimen-

Tableau XXI - Importations, 1948, en \$

Chap.	Description (positions douanières)	F-comptes		S-évalués		Total général (F-comptes + S-évalués)
		Sauve 1948	Mont 1948	Sauve 1948	Mont 1948	
I.	Aliments vivants	111,211	996,181	518,668	78,660	597,498
II.	Plantes, animaux et minéraux	160,528	151,171	1,093,499	66,028	1,150,129
III.	Poisson congelé, poisson séché, conserves	90,108	12,077	10,812	66,876	160,103
IV.	Produits laitiers, œufs	541,411	183,111	126,521	18,354	768,077
V.	Produits de la pêche	12,761	9,967	12,111	—	27,133
VI.	Café, cacao, etc.	107,111	21,064	126,196	—	198,196
VII.	Thé, épices	74,749	—	74,749	—	74,749
VIII.	Produits de la forêt	110	—	—	—	110
IX.	Minéraux et produits minéraux	163,779	14,717	159,806	27	178,577
X.	Produits de la chimie	18,876	155,735	116,601	—	234,602
XI.	Textiles et vêtements	40,735	55,001	95,195	98,151	194,151
XII.	Chocolats et dérivés	5,392	9,109	8,848	—	14,441
XIII.	Aliments et boissons	17,009	—	150,244	5,110	150,443
XIV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	31,302	95,164	129,106	—	170,368
XV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	3,026	1,451	10,300	—	14,180
XVI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	311,791	117,376	588,561	1,371	1,011,139
XVII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	12,112	95,546	128,500	—	140,612
XVIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	547,118	448,501	1,016,091	4,740	1,511,629
XIX.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	20,423	14,187	48,610	136,879	166,012
XX.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	13,223	429	37,452	1,811	50,915
XXI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	1,117	—	—	—	1,117
XXII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	2,318	302	—	—	2,620
XXIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	368,478	140,609	803,818	98,430	1,311,335
XXIV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	469,050	114,408	160,250	195,510	359,760
XXV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	189,118	268,071	55,883	—	453,072
XXVI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	17,066	19,012	16,195	—	36,273
XXVII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	10,001	5,479	28,474	1,222,788	1,232,789
XXVIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	375,129	184,814	860,494	481	1,240,918
XXIX.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	11,269	—	53,169	61,871	73,140
XXX.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	44,487	61,479	85,928	1,300	1,391,335
XXXI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	211,405	97,114	114,119	10,337	423,975
XXXII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	31,338	46,440	107,903	8,852	144,533
XXXIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	2,518	—	2,518	—	2,518
XXXIV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	911	2,319	1,519	11,383	14,211
XXXV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	112,632	2,889	115,521	—	228,153
XXXVI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	77,690	10,111	88,662	29,870	117,541
XXXVII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	76,518	14,165	80,683	2,810	103,666
XXXVIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	110,004	110,465	280,035	784	381,284
XXXIX.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	1,390	—	1,390	—	1,390
XL.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	102,343	24,770	249,512	4,481	356,106
XLI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	11	—	—	—	11
XLII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	11,491	11,491	11,491	—	22,982
XLIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	5,606	32,749	10,340	—	48,395
XLIV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	179,420	41,142	111,152	—	331,714
XLV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	11,407	1,812	19,214	—	22,423
XLVI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	13,940	48,486	60,354	1,564	113,344
XLVII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	3,681	—	3,681	—	3,681
XLVIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	121,077	121,077	121,077	—	242,154
XLIX.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	101,003	39,911	114,976	58,875	214,851
L.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	296	—	296	—	296
LI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	1,476	3,104	9,540	—	14,116
LII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	13,851	369	73,954	12,856	87,020
LIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	286,449	210,372	226,700	—	723,521
LIV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	412,025	487,462	1,409,437	1,850	2,311,774
LV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	411,158	411,140	823,290	12,191	1,247,579
LVI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	16	11,194	11,194	—	22,388
LVII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	791,576	338,540	1,440,000	1,880	2,231,496
LVIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	5,408	39,770	10,370	—	55,548
LIX.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	8,969	525	2,495	1,908	11,897
LX.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	621	—	621	—	621
LXI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	3,903	19,116	—	—	23,019
LXII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	88,726	31,779	111,152	—	211,727
LXIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	18,670	25,700	53,770	367	93,807
LXIV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	47,340	8,492	16,618	27	64,477
LXV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	971	—	971	—	971
LXVI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	128,490	81,199	270,126	47,092	446,907
LXVII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	25,550	7,700	29,250	15,440	54,690
LXVIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	41,494	46,091	60,297	2,315	110,197
LXIX.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	341	2,870	3,611	—	6,481
LXX.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	29,096	6,004	21,808	—	35,904
LXXI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	1,194	—	1,194	—	1,194
LXXII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	129,001	111,341	240,341	2,497	473,880
LXXIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	19,094	27,611	39,632	15,291	92,526
LXXIV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	140,563	30,817	228,870	26,340	405,580
LXXV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	352,120	82,650	374,770	55,380	805,920
LXXVI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	691,186	740,410	1,070,439	176,186	2,678,221
LXXVII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	—	—	—	—	—
LXXVIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	50,465	6,855	48,903	2,010	57,168
LXXIX.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	20,725	16,634	36,490	23,022	76,211
LXXX.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	9,909	31,271	31,271	1,022	33,293
LXXXI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	36,346	36,346	36,346	—	72,692
LXXXII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	270,510	126,860	397,368	—	674,278
LXXXIII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	908	14,521	15,429	—	16,337
LXXXIV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	22,490	16,840	16,840	—	39,330
LXXXV.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	29,096	22,130	37,914	1,208	61,244
LXXXVI.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	1,111	5,599	6,710	—	7,821
LXXXVII.	Aliments et boissons, légumes, fruits et jus	9,782,420	10,072,947	16,718,554	1,872,382	26,664,303

taires, des articles manufacturés ainsi que par des boissons alcooliques et des tabacs (cf. tableau XXI).

En 1970, 80% des importations provenaient d'Espagne. Les autres partenaires de la Guinée équatoriale étaient, par ordre d'importance :

Tableau XXII - Importations en \$-libres réalisés en 1970

Pays	en \$-libres	en %
Royaume-Uni	2.507.832	61,09
Allemagne occidentale	389.268	9,48
Pays-Bas	255.752	6,23
Japon	208.742	5,10
Belgique	171.095	4,17
France	142.218	3,46
Norvège	107.317	2,61
TCHAD	85.800	2,09
Etats-Unis	79.750	1,94
Argentine	57.174	1,39
Suède	29.875	0,73
Danemark	20.455	0,50
Chine populaire	17.313	0,42
Hong-Kong	14.234	0,35
CAMEROUN	11.891	0,29
Italie	3.237	0,08
Liban	1.176	0,03
Suisse	964	0,02
Autriche	935	0,02
TOTAL :	4.105.028	100,00

Sources : Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial,
Santa Isabel, 1972

La capacité d'importation dépend exclusivement des recettes provenant des exportations. Les autres transactions génératrices de recettes comme les services, les mouvements de capitaux, etc. n'ont aucune signification.

3.3.1.1, EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE

Nous l'avons dit, le rôle joué par l'ancienne puissance métropolitaine au temps de la colonisation ne doit jamais être perdu de vue. En se retirant, elle a laissé en place une situation économique vulnérable : une économie du type monoculture.

Le développement inégal de l'économie guinéo-équatorienne laisse apparaître une prédominance des activités primaires et un dualisme structural se traduisant par la cohabitation de deux niveaux, l'un, dit "arriéré", l'autre, moderne. Economiquement parlant, cela se traduit par l'existence d'un secteur pré-capitaliste autochtone constitué par les unités d'auto-subsistance et par l'existence d'un secteur capitaliste étranger, orienté vers le commerce extérieur, essentiellement lucratif voire spéculateur.

La majeure partie des entreprises appartenant à ce dernier secteur travaillent pour l'exportation. Très peu d'entre elles s'intéressent à satisfaire les besoins du marché intérieur qui est approvisionné par le biais des importations. Les investissements de fonctionnement ne sont pas le fait de capitaux frais mais ils résultent des bénéfices réalisés. Enfin, l'infrastructure économique de la Guinée équatoriale a été conçue non pas pour contribuer à l'intégration de l'économie mais pour servir les desseins

des entreprises exportatrices.

Aujourd'hui encore, la majeure partie de la population active se voue à l'agriculture. Toutefois le chômage larvé y est largement répandu. Il est en effet possible de retirer de la main-d'oeuvre sans pour autant provoquer une diminution de la production agricole. On constate, au cours de ces dernières années, une recrudescence du tertiaire, notamment du commerce, activité qui n'a aucune signification sociale alors que la force de travail employée dans le secondaire est marginale et le sous-emploi important.

L'exploitation du cacao pose un problème de nature différente. Jusqu'à fin 1971, la main-d'oeuvre employée était avant tout d'origine nigériane. A l'échéance de l'accord bilatéral, la plupart des manoeuvres ont commencé à quitter le pays sans que d'autres viennent les relayer. Cela se traduit par l'abandon partiel des plantations et cet état de fait demeurera jusqu'à ce que le gouvernement guinéo-équatorien trouve une solution au problème de la main-d'oeuvre. Le développement industriel et une diversification de l'agriculture permettront de créer de nouvelles opportunités d'emplois productifs et de résorber ainsi le chômage larvé existant.

Enfin, la production guinéo-équatorienne se compose d'une part de produits primaires destinés à l'exportation et d'autre part de produits agricoles destinés à satisfaire le marché de subsistance. Cette production interne de biens est insuffisante et la demande doit être satisfaite par les importations, ce qui cause un préjudice à l'acquisition de biens de capital. La production industrielle, quant à elle, est quasi nulle.

Dans le tableau XXIII nous allons voir la composition et le niveau des importations pour 1966 et 1970.

Tableau XXIII - Composition et niveau des importations
(en milliers de pesetas quinquennales)

Produits	1966		1970	
	valeur absolue	valeur relative	valeur absolue	valeur relative
Comestibles, boissons, tabac, etc.	393.984	30,82%	455.630	30.964
Produits minéraux, chimiques, pharmaceutiques, plastiques, etc.	269.688	21,10%	381.080	25,89%
Textiles, chaussures, etc.	128.521	10,05%	337.890	22,96%
Produits de base (ciment, métaux et matériaux)	118.038	9,23%	66.780	4,54%
Machines et équipement	100.373	7,85%	71.610	4,87%
Matériel de transport	181.596	14,20%	95.340	6,48%
Autres produits de consommation	86.302	6,75%	63.490	4,31%
TOTAL :	1.278.502	100,00%	1.471.820	100,00%

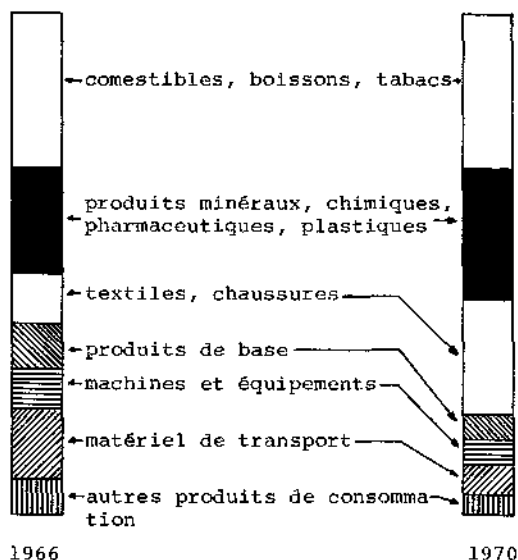
Sources : Delegación de estadística

Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial

On constate que l'importance relative des biens de consommation essentiels et non essentiels représente 68,71% pour 1966 et 84,12% pour 1970.

La consommation des produits fongibles se fait donc au détriment des biens permettant la création d'utilités durables.

La consommation des textiles a plus que doublé.

Graphique 10 - Importations par groupe de marchandises

Sources : établi par nous-mêmes sur la base du tableau XXIII

Les exportations, quant à elles, mettent en relief le caractère paradoxal de la spécialisation - les exportations se concentrant sur trois produits : cacao, café, bois - en relation avec le commerce extérieur.

Le tableau XXIV indique l'importance des exportations guinéo-équatoriennes par groupe de produits.

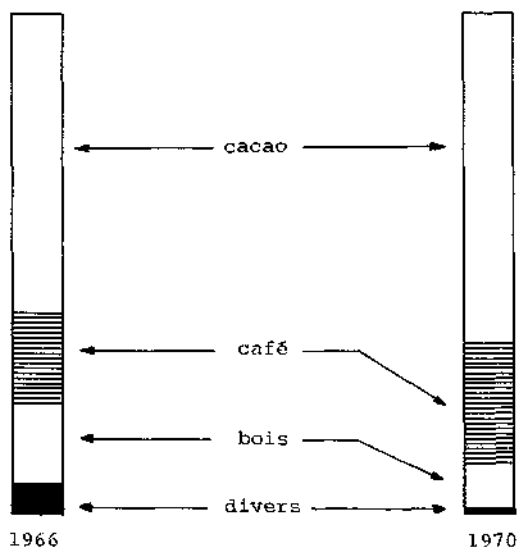
Tableau XXIV - Composition et niveau des exportations
(en milliers de pesetas guinéennes)

Produits	1966		1970	
	valeur absolue	valeur relative	valeur absolue	valeur relative
Cacao en grain	1.089.812	59,97%	1.133.370	65,22%
Pâte et pulpe de cacao	-----	-----	15.610	0,90
Café	323.048	17,78	421.540	24,26
Bois	290.347	15,98	149.380	8,60
Coquillages	16.360	0,90	6.020	0,35
Palmistes en grain et huile de palme	20.600	1,13	7.630	0,44
Ananas, noix de cocos	15.055	0,83	4.270	0,25
Ré-exportation (machines et équipement, combustible, véhicules)	61.968	3,41	-----	-----
TOTAL :	1.817.190	100,00%	1.737.820	100,00%

Sources : Delegación de estadística

Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial

Les trois produits de base représentent 93,73% en 1966 contre 98,98% en 1970 du total des exportations. On conçoit aisément la vulnérabilité d'une telle économie où une quelconque fluctuation du volume ou du prix affecte toute l'activité économique.

Graphique 11 - Exportations par groupe de marchandises

Sources : établi par nous-mêmes sur la base du tableau XXIV

La conclusion à tirer est simple : nous nous trouvons en face d'une économie instable et dépendante. Cette instabilité se manifeste d'ailleurs sur la production et sur le niveau des exportations. La production est, quant à elle, soumise aux phénomènes naturels (situation, climat, etc.) ainsi qu'à la disponibilité de main-d'oeuvre. Quant aux exportations, elles constituent les principales recettes du pays et toute fluctuation, non seulement se répercute sur le niveau des importations, mais encore aggrave la situation générale de l'économie en réduisant la capacité de paiement.

L'Épargne "interne" est insuffisante et de ce fait elle ne permet pas de financer des projets d'une certaine envergure. Aussi, pour promouvoir le développement, doit-on recourir à l'aide étrangère, en d'autres termes le pays accroît sa dépendance.

L'importance du concours financier international dépendra de l'orientation que l'on donnera aux excédents économiques. S'ils sont détournés vers des investissements improductifs, la dépendance vis-à-vis du capital importé sera plus importante.

Les caractéristiques du système socio-économique de la Guinée équatoriale reposent sur une structure primaire, duale et déséquilibrée, et, sur un fonctionnement instable et dépendant. De ce fait, seule une faible partie de la population participe à la distribution des revenus. Par conséquent, le niveau d'activité économique ne peut s'élever du fait de l'absence d'investissements nouveaux. D'ailleurs ces derniers ne se réalisent pas, faute d'une épargne intérieure suffisante qui est elle-même déficiente vu le bas niveau des revenus.

Enfin, les possibilités d'investissements se heurtent à d'autres obstacles :

- un marché interne de dimension réduite;
- absence de stimulants appropriés pour les capitaux;
- une main-d'oeuvre qualifiée limitée;
- manque d'une législation adéquate en matière de promotion des investissements;
- une infrastructure économique insuffisante (énergie, voies de communication, système bancaire, etc.).

L'ensemble de ces phénomènes n'a pas stimulé l'établisse-

ment d'entreprises tournées vers le marché intérieur et il a orienté les investissements privés étrangers vers les seules activités d'"import-export".

Tableau XXV - Investissement interne brut, public et privé
(en millions de pesetas guinéennes)

secteurs \ années	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
<u>Investissements publics :</u>	201,4	346,0	364,0	454,0	570,0	469,0	627,7
enseignement et formation professionnelle	2,4	7,9					
santé	6,5	13,8					
construction	29,2	120,8					
agriculture	1,3	1,0					
travaux publics, transports et communications	162,0	194,6					
autres investissements	-----	7,9					
<u>Investissements privés :</u>	279,2	277,2	297,0	357,0	413,0	130,0	272,3
constructions	125,0	125,0				45,0	82,3
hydrocarbures							100,0
importations de machines et de biens d'équipement	154,2	152,2					90,0
<u>Investissements totaux :</u>	480,6	623,2	661,0	811,0	983,0	599,0	900,0

Sources : Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial

Tableau XXVI

Structure des Investissements

années	Inv. pub. %	Inv. priv. %
1964	41,91	58,09
1965	55,52	44,48
1966	55,07	44,93
1967	55,98	44,02
1968	57,99	42,01
1969	78,30	21,70
1970	69,74	30,26

Sources : établi par nous-mêmes sur la
base du Tableau XXIV

Tableau XXVII

Evolution des Investissement

par rapport à 1964 (indice)

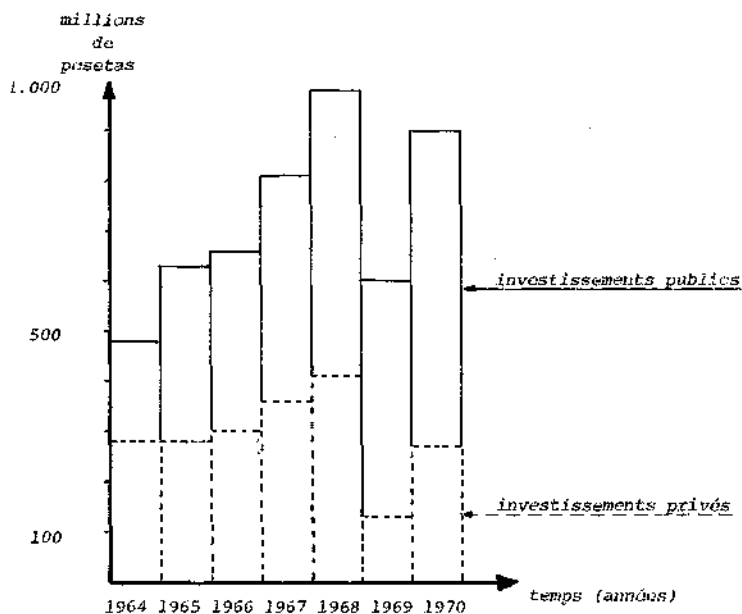
années	Inv. publics (Indice)	Inv. privés (Indice)
1964	100,00	100,00
1965	171,80	99,28
1966	180,73	106,38
1967	225,42	127,87
1968	283,02	147,92
1969	232,87	46,56
1970	311,67	97,53

Sources : établi par nous-
sur la base du t.
XXIV

Le manque d'intérêt, l'insécurité politique et l'absence de stimulants sont les causes principales de la faiblesse des investissements privés. Ces derniers ont d'ailleurs subi une forte chute au cours de ces dernières années (cf. graphique 11').

Le rythme de développement économique actuel semble être dû, en grande partie au niveau des investissements publics et spécialement aux travaux d'infrastructure et aux constructions urbaines à charge du prêt de la firme française "DRAGAS". Si la construction du port de Bata peut être considérée comme un investissement productif, les autres réalisations de la dite société (deux banques centrales et un palais présidentiel) sont des investissements de prestige et par conséquent improductifs et nocifs à l'économie générale du pays.

Figure 11^e - Importance et évolution (1964-1970) des investissements publics et privés



Sources : établi par nous-mêmes sur la base du tableau XXIV

Ces considérations sur l'évolution socio-économique de la Guinée équatoriale nous amènent à une double conclusion :

- 1°. la mise en place d'une politique nationale de développement économique et social et les voies d'action à employer afin de rompre l'état actuel de l'économie;

- 2°. le processus de développement, ayant pour corollaire l'accroissement de l'économie, exige le recours à la coopération internationale.

Enfin, d'autres aspects à caractère extra-économique constituent également des freins en puissance; il s'agit des structures politico-administratives, sociales et mentales.

Les problèmes politico-administratifs sont d'ordre historique. L'administration publique actuelle repose sur un appareil institutionnel correspondant à la période coloniale qui n'a pas encore atteint l'organisation et l'efficacité désirées.

Un niveau d'instruction bas, les difficultés d'acquérir les connaissances intellectuelles et techniques indispensables à un statut social plus élevé, ainsi que la formation des cadres rendent la mobilité sociale très difficile.

Mais développement économique est aussi synonyme de changement des attitudes, des institutions, des techniques, etc. Le progrès matériel obéit aux exigences de l'élévation du niveau de vie, de l'amélioration des conditions de travail, de salubrité, d'éducation et de logement dont la réalisation constitue la base du fonctionnement d'un système démocratique. Si ces aspirations sociales ne sont pas acquises dans un délai raisonnable, alors il pourrait se produire un processus cumulatif de frustration.

Jusqu'en 1968, l'agriculture et la sylviculture étaient les secteurs clefs de l'économie; ce sont eux qui auraient

dû servir de base au développement économique du pays.

Le secteur agricole aurait pu se développer davantage par le biais des recettes fournies par les exportations, ces dernières représentant le total des disponibilités en devises; malheureusement, on a préféré recourir à la politique facile mais nuisible des importations de biens de consommation. Une augmentation et une diversification de la production aurait permis de répondre à la demande de biens de première nécessité. Un autre aspect enfin : promouvoir le développement industriel, qu'on n'a pas jugé opportun de faire. D'ailleurs, la fortification du marché intérieur fut rendue difficile par le manque d'intégration géographique, linguistique et culturelle de la population.

L'indépendance politique n'a pas signifié un changement substantiel de la structure antérieure. De ce fait, la Guinée équatoriale se trouve encore toujours basée sur une activité économique fondée sur le commerce extérieur. Le pays continue à importer la plupart des biens de première nécessité. Aussi l'extérieur représente-t-il un facteur de première importance pour l'économie.

Vu l'importance de l'économie coloniale en tant que source de recettes et de fournitures de biens et de services, il est évident que le développement futur du pays devra tenir compte des possibilités d'accroissement des exportations ainsi que le recours à une politique sélective de substitution des importations afin de libérer au mieux les ressources nécessaires au développement d'activités productrices.

3.3.1.2. LE PRODUIT NATIONAL GUINEO-EQUATORIEN

Déterminer le produit national n'est pas chose aisée. En effet, toute une série d'éléments statistiques fait défaut.

Les comparaisons internationales s'appuient presque toujours sur le produit national brut qu'on peut définir comme étant

"la somme des revenus (salaires, loyers, intérêts et profits) perçus par les facteurs de la production ou encore le total des biens et services obtenus par l'activité économique" (iii).

D'emblée nous devons relever que l'ensemble des biens produits par l'économie de subsistance est impossible à évaluer faute de statistiques. Aussi les seules grandeurs quantitatives sont celles relevant de l'économie d'exportation, encore que les données soient fort imprécises.

Tableau XXVIII - Estimations du Produit National Brut
(en millions de pesetas guinéennes, 1968)

Années	P.N.B.	taux d'accroissement		Population	P.N.B. par tête		accroissement annuel
		annuel	cumulé		pesetas	\$	
1966	4,156	-----	100,00	281.192	14.750	211	-----
1967	4.434	6,69	106,69	287.651	15.415	220	4,30
1968	4.780	7,80	115,01	294.294	16.242	232	5,33
1969	4.933	3,20	118,70	293.360	16.816	240	3,53
1970	5.203	5,47	125,19	300.076	17.339	248	3,11

Sources : Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial

Tableau XII (approche géographique)

(iii) Paul A. Samuelson, *L'économie, techniques modernes de l'analyse économique*, Tome I, Paris, 1964, p. 130

Le "World Bank Atlas" de la B.I.R.D. dans son édition de 1970 estime, pour la période 1961-68, un taux d'accroissement annuel de 4,6% du P.N.B. par tête d'habitant. L'estimation pour la période 1966-70 est de 4,07% et pour la période 1968-70 de l'ordre de 3,32%.

Annexe XXIX - PNB par secteurs et biens et services de consommation (1970)
(en millions de pesetas guinéennes)

	1970	%
Agriculture	2.164	41,59
+ Sylviculture, élevage, chasse et pêche	740	14,22
+ Industries	976	18,76
+ Services	1.323	25,43
= Total PNB au prix du marché	5.203	100,00
+ Importations	1.633	72,08
- Exportations	1.383	27,92
= TOTAL des biens et services disponibles	4.953	100,00
- Investissement brut	846	17,08
= Biens et services de consommation	4.107	82,92

Sources : Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial

L'activité agricole vient en première position avec 41,59%; rappelons qu'elle représente le 90,38% des recettes d'exportation (112). Elle est d'ailleurs très peu diversifiée (cacao et café).

La sylviculture, l'élevage, la chasse et la pêche représentent 14,22% du P.N.B. La crise politique de mars 1969 s'est

(112) cf. tableau XXIV, supra, p. 160

complétée par une crise sylvicole qui a entraîné une diminution des exportations de bois de 48,55% par rapport à 1966 (113). Le gouvernement doit tout tenter afin d'éviter la paralysie des installations forestières, notamment en favorisant les investissements quelle que soit leur origine. Le développement de l'élevage et de la pêche ne doit pas pour autant être abandonné.

Tableau XXX - Composition et évolution du P.N.B.
(en millions de pesetas guinéennes, 1968)

Secteurs	1966		1970	
	valeur absolue	valeur relative	valeur absolue	valeur relative
AGRICULTURE	1.905	45,84	2.164	41,59
cacao	1.261	30,34	1.412	27,14
café	350	8,42	410	7,88
divers	294	7,07	342	6,57
SYLVICULTURE, ELEVAGE, CHASSE, PECHE	690	16,60	740	14,22
bois	413	9,94	343	6,59
autres produits sylvicoles	115	2,77	150	2,88
élevage et chasse	109	2,62	155	2,98
pêche	53	1,28	92	1,77
INDUSTRIE	574	13,81	976	18,76
produits alimentaires	44	1,06	70	1,35
énergie électrique	2	0,05	3	0,06
constructions	377	9,07	679	13,05
artisanat	151	3,63	224	4,31
SERVICES	987	23,75	1.323	25,43
transports et communications	50	1,20	106	2,04
commerce et finances	291	7,00	385	7,40
administration publique	440	10,59	552	10,61
divers	206	4,96	280	5,38
TOTAL :	4.156	100,00	5.203	100,00

Sources : Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial

(113) cf. tableau XXIV, supra, p. 160

Le secteur industriel qui comprend l'élaboration de certains produits alimentaires, la production d'énergie, les constructions et l'artisanat local, atteint 18,76% du P.N.B. Remarquons que l'Etat y contribue pour 13,05% en construisant le port de Bata, le palais présidentiel et les deux banques centrales.

Le secteur des services représente enfin, 25,43%; la part gouvernementale étant de l'ordre de 10,61%.

En conclusion, nous pouvons affirmer que les ressources naturelles du pays semblent offrir beaucoup de possibilités permettant à l'économie, non seulement de s'étendre, mais surtout de se diversifier. Pour cela, il faudra, dans la mesure du possible, évaluer les ressources potentielles et dégager les ressources virtuelles. Cela fera d'ailleurs l'objet de la suite de notre étude.

Afin d'avoir une idée du niveau de vie, il nous faut avoir recours au P.N.B. et au montant des disponibilités en biens et services.

Tableau XXXI - P.N.B. et biens et services disponibles
(en millions de pesetas guinéennes, 1968)

Années	P.N.B.	importations de biens et services	exportations de biens et services	biens et services disponibles
1966	4.156	1.307	1.858	3.605
1967	4.434	1.478	1.917	3.995
1968	4.780	718	1.372	4.126
1969	4.933	881	1.758	4.056
1970	5.203	1.383	1.633	4.953
1966	100,00			100,00
1967	106,69			110,82
1968	115,01			114,45
1969	118,70			112,51
1970	125,19			137,39

Sources : établi par nous-mêmes

L'évolution des biens et services disponibles a été plus favorable que celle du P.N.B. pour la période 1966-1970.

Voyons maintenant comment se distribuent les biens et services disponibles entre, d'une part la consommation, et, d'autre part les investissements.

Tableau XXXII - Distribution des biens et services disponibles entre consommation & investissements

millions de ptas G., 1968

Années	Biens et services disponibles	Investissements bruts	Consommation	Population	Consommation par tête
1966	3.605	676	2.929	281.192	10.416
1967	3.995	822	3.173	287.651	11.031
1968	4.126	983	3.143	294.294	10.680
1969	4.056	586	3.470	293.360	11.828
1970	4.953	846	4.107	300.076	13.687
1966	100,00	100,00	100,00		100,00
1967	110,82	121,60	108,33		105,90
1968	114,45	145,41	107,31		102,53
1969	112,51	86,69	118,47		113,56
1970	137,39	125,15	140,22		131,40

Sources : établi par nous-mêmes

L'accroissement de la consommation est supérieur à l'augmentation des biens et services disponibles.

L'investissement brut a vu sa tendance à la hausse brisée par l'avènement à l'indépendance et la crise de mars 1969. En valeur relative, il atteint en 1970, le niveau d'accroissement du P.N.B. Cette baisse est surtout due à l'arrêt des investissements privés. La remontée qui semble se profiler.

Tableau XXXIV - Résumé de la balance des paiements, 1970 (en \$)

Rubriques	Espagne \$-compte	Autres pays \$-libres	Total
A. BALANCE COMMERCIALE			
1) Exportations	22.467.638	2.358.090	24.825.728
2) Importations	16.920.912	4.105.028	21.025.940
solde	+5.546.726	-1.746.938	+3.799.788
B. BALANCE c/c			
Crédits	22.805.753	4.102.211	26.907.964
Débits	24.260.366	5.639.460	29.899.826
solde	-1.454.613	-1.537.249	-2.991.862
C. BALANCE TOTALE			
Crédits	23.166.020	9.748.787	32.914.807
Débits	32.342.748	6.447.059	38.789.807
	-9.176.728	+3.301.728	-5.875.000

S'agissant du commerce extérieur, la balance commerciale guinéo-équatorienne présente un superavit depuis 1953 (cf. tableau XXXV) dû à l'augmentation soutenue des exportations, malgré l'accroissement sensible des importations. La politique très libérale suivie par le gouvernement en matière d'importation et d'utilisation des devises n'est pas étrangère au regain des importations. D'ailleurs, on constate que le solde de la balance commerciale en 1970 est l'un des plus faibles; il nous faut, en effet, remonter à 1955 pour rencontrer pareille baisse. Cela s'explique par le rythme croissant des importations.

Tableau XXXV - Commerce extérieur de la Guinée équatoriale
(en milliers de pesetas G.)

Années	Exportations		Importations		Solde	
	valeur absolue (000ptas)	valeur cumulée (indice)	valeur absolue (000ptas)	valeur cumulée (indice)	valeur absolue (000ptas)	valeur cumulée (indice)
1953	617.303	100,00	317.315	100,00	299.988	100,00
1954	698.170	113,10	403.268	127,09	294.902	98,30
1955	770.142	124,76	544.775	171,68	225.367	75,13
1956	929.170	150,52	551.286	173,73	377.884	125,97
1957	1.088.016	176,25	676.155	213,09	411.861	137,29
1958	1.130.700	183,17	776.200	244,61	354.500	118,17
1959	1.131.805	183,46	818.944	258,09	312.861	104,29
1960	2.009.658	325,55	920.602	290,12	1.089.056	363,03
1961	1.389.180	255,04	953.828	300,59	435.352	145,12
1962	-----	-----	-----	-----	-----	-----
1963	1.668.653	270,31	915.755	288,59	752.898	250,98
1964	1.949.585	315,82	1.196.548	377,09	753.037	251,02
1965	1.635.568	264,95	1.284.249	404,72	351.319	117,11
1966	1.817.190	294,38	1.278.502	402,91	538.688	179,57
1967	1.891.972	306,49	1.458.444	459,62	433.528	144,52
1968	1.271.900	206,04	717.900	226,24	554.000	184,67
1969	2.699.400	275,29	900.900	283,91	798.500	266,18
1970	1.737.820	281,52	1.471.820	463,84	266.000	88,67

Sources : établi par nous-mêmes sur la base du tableau XVIII
pour les années antérieures à 1959, cf. *Resumen estadística del Africa española, Instituto de Estudios Africanos*

La paralysie des entreprises forestières ainsi que l'exode des travailleurs nigériens aura pour effet de réduire la production et partant les exportations, donc de conduire à un déficit de la balance commerciale.

Tableau XXXVI - Balance des paiements de la Guinée équatoriale (1970-1975)
présentation standard
IMF BALANCE OF PAYMENTS YEARBOOK **Page 1 - EQUATORIAL GUINEA**

Table 1. STANDARD PRESENTATION, 1970-75^a

(In millions of SDRs)

	1970		1971		1972		1973	
	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit
A. Goods, Services, and Unrequited Transfers	—	5.63	—	1.98	—	7.19	—	1.22
Goods and services	26.87	30.53	30.81	32.34	21.23	27.15	18.56	19.63
1. Merchandise ^b	24.83	23.76	28.27	27.78	17.70	24.49	16.01	17.34
2. Nonmonetary gold	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Freight and insurance on merchandise	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Other transportation	—	—	0.12	0.56	0.26	0.60	0.11	0.89
5. Travel	—	0.08	0.03	0.60	0.03	0.71	0.02	0.41
6. Investment income	1.15	0.62	0.86	0.41	0.33	0.49	0.17	—
7. Other government	0.46	2.65	1.13	0.67	2.74	0.41	1.36	0.53
8. Other private	0.43	3.42	0.40	2.29	0.17	0.45	0.89	0.46
Unrequited transfers	0.01	1.98	1.09	1.54	0.14	1.41	0.19	0.34
9. Private	0.01	1.98	0.08	1.53	0.14	1.41	0.19	0.32
10. Government	—	—	1.01	0.01	—	—	—	0.02
B. Capital (excluding reserves and related items)	7.67	—	—	0.16	0.62	—	6.66	—
Nonmonetary sectors	—	1.70	2.01	—	4.54	—	0.89	—
11. Direct investment	—	—	—	—	—	—	—	—
12. Other private long-term	—	0.08	—	0.01	—	—	—	—
13. Other private short-term	—	4.05	0.01	—	0.18	—	0.05	—
13.1. Trade credits received	—	3.82	—	—	—	—	—	—
13.2. Other capital	—	0.23	—	—	—	—	—	—
14. Other local government	—	—	—	—	—	—	—	—
15. Other central government	2.43	—	2.01	—	4.36	—	0.54	—
15.1. Loans received	2.46	—	2.24	0.23	5.19	0.83	2.37	1.83
15.2. Capital subscriptions to IDA	—	0.03	—	—	—	—	—	—
Monetary sectors	9.37	—	—	2.17	—	3.92	6.07	—
16. Private institutions	0.21	—	—	0.48	—	1.03	0.99	—
16.1. Liabilities	0.01	—	—	0.04	—	—	—	—
16.2. Assets	0.20	—	—	0.44	—	1.03	0.99	—
17. People's Bank	9.16	—	—	1.69	—	2.89	5.08	—
17.1. Payments agreement liabilities	2.97	—	—	1.69	—	1.28	3.47	—
17.2. Payments agreement assets	6.19	—	—	—	—	1.61	1.61	—
C. Allocation of SDRs (item 18)	1.01	—	0.85	—	0.85	—	—	—
D. Reserves and Related Items	—	3.29	2.00	—	5.17	—	—	4.81
19. Liabilities	—	—	—	—	—	—	—	—
20. Assets	—	3.29	2.00	—	5.17	—	—	4.81
20.1. Monetary gold	—	—	—	—	—	—	—	—
20.2. SDRs	—	1.01	—	0.85	—	0.07	0.01	—
20.3. Reserve position in the Fund	—	0.50	—	—	7.00	—	—	—
20.4. Foreign exchange	—	1.78	2.85	—	4.18	—	—	4.82
Net errors and omissions	0.24	—	—	0.71	0.55	—	—	0.63

^a Estimates for 1969 are not available.^b Exports f.o.b.; imports c.i.f.

Sources : IMF, Balance of Payments Yearbook, vol. 26, June 1975

bleau XXXVII - Balance des paiements de la Guinée équatoriale (1970-1973),
présentation analytique

BALANCE OF PAYMENTS YEARBOOK

Page 3—EQUATORIAL GUINEA

Table 2. ANALYTIC PRESENTATION, 1970-73¹

(In millions of SDRs)

	Reference ²	1970	1971	1972	1973
Goods, Services, and Unrequited Transfers					
Exports f.o.b.	1*	24.83	28.27	17.70	16.01
Imports c.i.f.	1*	-23.76	-27.78	-24.19	-17.34
Net goods and services: credit	3*-8*	2.04	2.54	3.53	2.55
Net goods and services: debit	3*-8*	-6.77	-4.56	-2.66	-2.29
Private unrequited transfers (net)	9	-1.97	-1.45	-1.27	-0.13
Government unrequited transfers (net)	10	—	1.00	—	-0.02
Total		-5.63	-1.98	-7.19	-1.22
Long-Term Capital					
Private nonmonetary sector	11, 12	-0.08	-0.01	—	—
Official government aid	15	2.43	2.01	4.36	0.54
Total		2.35	2.00	4.36	0.54
Total (A plus B)		-3.28	0.02	-2.83	-0.68
Short-Term Capital n.e., and Net Errors and Omissions					
Private nonmonetary sector	13	-4.05	0.01	0.18	0.05
Private monetary institutions	16	0.21	-0.48	-1.03	0.99
Payments agreements	17	9.16	-1.69	-2.89	5.08
Net errors and omissions		0.24	-0.71	0.55	-0.63
Total		5.56	-2.87	-3.19	5.49
Total (C plus D)		2.28	-2.85	-6.02	4.81
Monetary:					
Trade balance	1	1.07	0.49	-6.79	-1.33
Balance of services	3-8	-4.73	-2.02	0.87	0.26
Private unrequited transfers	9	-1.97	-1.45	-1.27	-0.13
Government unrequited transfers	10	—	1.00	—	-0.02
Capital, n.e. (including net errors and omissions)	(11-17) ³	7.91	-0.87	1.17	6.03
Creation of SDRs	18	1.01	0.85	0.85	—
Total (E plus F)		3.29	-2.00	-5.17	4.81
Assets and Related Items (increase in assets -)	19, 20	-3.29	2.00	5.17	-4.81

¹ The figures in this table are taken from Table 1 of this section of the Yearbook and are rearranged by the Fund staff to facilitate analysis. Positive figures are credits; negative figures are debits.

² The numbers refer to items in the standard classification in Table 1 of this section of the Yearbook.

³ Parentheses indicate the inclusion of unnumbered items.

Sources : IMF, Balance of Payments Yearbook, vol. 26, June 1975

Les "invisibles", quant à eux, accusent un déficit assez important dû à des charges ayant trait à des importations réalisées en 1969 et à des consignations officielles. Des transferts de salaires différés, ainsi que la liquidation des contrats de travail des manoeuvres nigériens ne viennent pas améliorer la dite balance.

Enfin, le déficit de la balance des paiements est dû au retard du paiement de la récolte de cacao, à cheval sur deux années. Si on tenait compte des recettes de la vente de la précédente campagne - durant les premiers mois de l'année en cours - alors la balance serait équilibrée.

Voilà succinctement décrite l'évolution de la capacité d'importation de la Guinée équatoriale. Une analyse rigoureuse aurait nécessité l'examen des variations dans la relation des prix de l'inter-change ainsi que le pouvoir d'acquisition des exportations, de même que les autres sources de devises. Mais l'absence de statistiques, les difficultés d'obtenir celles qui existent ainsi que leur valeur relative s'opposent à une analyse complète.

3.3.1.4. SITUATION FINANCIERE ET FISCALE

Le budget de l'Etat est l'indicateur éconómico-financier par excellence pour toute analyse fiscale d'un pays.

Dans le cadre de la république de Guinée équatoriale, nous ne devons pas perdre de vue que ce pays appartient depuis peu à l'ensemble des nations indépendantes.

Sous l'occupation espagnole, l'activité fiscale était régie par un budget biennal. On saisit donc mieux pour

quelle raison la gestion de 1969 fut conçue par l'Espagne (cf. tableaux XXXVIII, XXXIX).

Tableau XXXVIII - Résumé général du budget des recettes pour 1969

recettes par chapitre	millions de ptas
chap. I. Impôts directs	289,00
chap. II. Impôts indirects	350,00
chap. III. Taxes et autres recettes	63,77
chap. IV. Revenus de la fortune	9,20
chap. V. Aliénation des investissements	0,50
TOTAL :	712,47

Sources : Ley del Presupuesto del Estado para el bienio 1968-1969,
Anuario Legislativo de Guinea Ecuatorial, 12.10.68-12.69,
Tomo I, Santa Isabel, 1970, pp. 94-98

Tableau XXXIX - Résumé général du budget des dépenses pour 1969

Structure selon les services	millions de ptas	en %
01. Présidence de la République	21,76	1,9
02. Assemblée nationale	13,37	1,1
03. Conseil de la République	2,30	0,2
04. Autres dépenses de l'Etat	198,93	17,6
11. Affaires étrangères	54,97	4,8
12. Justice	18,72	1,7
13. Défense	155,66	13,6
14. Finances	17,56	1,6
15. Intérieur	46,31	4,0
16. Travaux publics, logements, transports	202,15	20,0
17. Education nationale	131,04	11,0
18. Travail	7,80	0,6
19. Industries et mines	11,73	1,0
20. Agriculture	20,36	1,8
21. Commerce	6,48	0,5
22. Santé	134,27	11,2
31. Conseils provinciaux	105,62	9,0
TOTAL :	1.139,05	100,0

Sources : Ley del Presupuesto del Estado para el bienio 1968-1969,

Ce système budgétaire appartient à l'ère du "traditionnalisme". Il favorisait d'ailleurs davantage ceux l'ayant élaboré. Il était en outre un frein au développement car il ne permettait aucune évaluation afin de déterminer l'incidence, la destination et l'objectif de la dépense publique.

Conscient de cela, le gouvernement guinéo-équatorien prit des mesures, non seulement d'ordre tributaire et douanier, mais il recourut encore à un système nouveau : le budget par "programmes". Le budget reste d'ailleurs l'unique instrument de politique fiscale permettant au gouvernement de suivre une politique économique et financière valable.

A titre informatif voyons comment le budget 1970 était présenté (cf. tableaux XL, XLI, XLII).

Tableau XL - Résumé du budget pour 1970

	<i>millions de ptas</i>
<i>Recettes nationales</i>	<i>1.276,7</i>
<i>Dépenses nationales</i>	<i>1.702,7</i>
<i>Déficit prévu</i>	<i>426,0</i>

Sources : Ley del Presupuesto del Estado para el año 1970, Anuario Legislativo de Guinea Ecuatorial, 12.69-12.70, Tomo II, Santa Isabel, 1971, p. 14

Tableau XLI - Recettes budgétaires pour 1970

recettes par chapitre	en millions de ptas	
Chap. I. - recettes ordinaires		
§ A. Biens nationaux	1,5	
§ B. Services nationaux	41,2	
§ C. Impôts directs et indirects	718,0	
§ D. Recettes diverses	76,0	836,7
Chap. II. - recettes extraordinaires		
§ A. Recettes éventuelles et extraordinaires (solde en caisse, gestion 1969)	440,0	440,0
TOTAL :		<u>1.276,7</u>

Sources : Ley del Presupuesto del Estado para el año 1970, op. cit., p. 13

Tableau XLII - Dépenses budgétaires pour 1970

serv. ministériels			struc. selon objet de la dép.			structure économique		
chapitres	millions de ptas	en %	chapitres	millions de ptas	en %	chapitres	millions de ptas	en %
Administration	41,9	2,5	Services adm.	75 7,6	44,5	Adm. générale	741,1	43,5
Assemblée	16,1	0,9						
Ministère	2,8	0,2	Services non adm.	53,1	3,1	Fonctions sociales	362,2	21,3
État	215,9	12,7						
Étranger	2,2	4,2	Dép. courantes	141,9	8,4	Fonctions éco.	553,2	32,5
Police	21,5	1,3						
Nat.	243,2	14,3	Dép. de capitaux	162,3	9,5	Fonctions fin. et		
Forces	46,1	2,7				de contrôle	46,2	2,7
Ministère	57,9	3,4	Investissements	361,5	21,2			
Pub.	497,9	29,2						
Transferts	166,7	9,8						
Mail	9,4	0,6	Autres	64,6	3,8			
Industries	14,1	0,8						
Culture	24,2	1,4						
Marine	7,8	0,5						
	159,1	9,3						
Als prov.	105,6	6,2						
	<u>1.702,7</u>	<u>100,0</u>		<u>1.702,7</u>	<u>100,0</u>		<u>1.702,7</u>	<u>100,0</u>

Sources : Ley del Presupuesto del Estado para el año 1970, op. cit., p. 14

Tableau XLIII - Situation au 31 décembre 1970 (en millions de ptas)

Recettes budgétaires	1.276,7	
Recettes réelles	1.278,4	
Différence		+1,7
Dépenses budgétaires	1.702,7	
Dépenses réelles	1.132,3	
Dépenses réelles		-570,4

Sources : ministerio de Hacienda, Santa Isabel, 1971

Tableau XLIV - Situation en caisse au 31 décembre 1970

Recettes nettes perçues en 1970	838,4			
Solde en caisse au 31. XII. 1969	440,0			
Disponible pour 1970		1.278,4		
Dépenses réelles effectuées en 1970		1.132,3		
Résultat			146,1	
Epargne des gestions antérieures			323,6	
Total disponible au 31 XII. 1970				469,7

Sources : ministerio de Hacienda, Santa Isabel, 1971

bleau XLV - Comptes résumés pour 1969 et 1970 (en millions de pesetas)

Chapitres	1969	1970	Différence en % p. rapport 1969
RECETTES			
solde des gestions antérieures	309,2	763,5	
recouvrements	660,5	838,5	+11,81%
aide de l'Etat espagnol	426,0	-----	
Total	<u>1.395,7</u>	<u>1.602,0</u>	+14,77%
DEPENSES	632,2	1.132,3	+79,10%
Solde	<u>763,5</u>	<u>469,7</u>	-38,49%

Sources : ministerio de Hacienda, Santa Isabel, 1971

Alors que les dépenses se sont accrues de 79,10%, les recettes n'ont suivi que de 11,8% conduisant, de ce fait, à une moins-value par rapport à 1969, de 38,49%.

On peut se poser la question de savoir à quoi est dû le faible recouvrement (+11,81% par rapport à 1969). Il semblerait que ce soit à cause de l'énorme évasion fiscale existant en Guinée équatoriale, favorisée par un contrôle très rare et à une faible pression fiscale; ajoutez à cela une diminution des exportations qui affecte sensiblement les impôts.

Si nous ramenons maintenant les recouvrements au P.N.B. nous allons voir quel est l'effort tributaire du pays face aux dépenses publiques.

Tableau XLVI - Pression tribulaire (en millions de pesetas)

Chapitres	1969	1970
Produit national brut	4.933,0	5.203,0
Recouvrements ordinaires	660,5	838,5
Pression tribulaire en %	13,4%	16,1%

Sources : établi par nous-mêmes sur la base des tableaux
XXXI, XLV

Si le mécanisme de la fiscalité n'est pas amélioré, il ne faut pas s'attendre à une expansion substantielle de la pression tribulaire.

Pour que les sources de recettes fiscales s'accroissent, il faudrait mettre en valeur des ressources exigeant des investissements de départ considérables que le gouvernement guinéo-équatorien n'est pas en mesure de réaliser par ses propres moyens. Pour permettre un véritable élan de croissance il faudra donc avoir nécessairement recours aux emprunts étrangers.

3.3.1.5. LA SITUATION MONETAIRE

Sous l'administration espagnole, le système monétaire guinéo-équatorien était totalement intégré à celui de la métropole. La monnaie légale était donc la "peseta española". Les billets émis ainsi que les pièces frappées par "el Banco de España" avaient cours légal.

Le 19 mai 1969, un accord de coopération économique était signé à Bata entre les gouvernements espagnols et guinéo-

équatorien :

"Le gouvernement espagnol reconnaît que la qualité d'Etat souverain de la république de Guinée équatoriale lui confère le droit de créer une monnaie nationale et un institut d'émission. Le gouvernement de la Guinée équatoriale déclare son intention de procéder à la création de sa banque d'émission en accord avec les règles édictées par le F.M.I.

A cet effet, le gouvernement espagnol s'engage à solliciter, conjointement avec le gouvernement de la république de Guinée équatoriale, l'assistance technique du F.M.I. nécessaire pour la création et la mise en marche de la banque d'émission. Le gouvernement espagnol s'engage également à effectuer les démarches nécessaires pour que la république de Guinée équatoriale soit admise en tant que membre du F.M.I. et de plus, à lui avancer, en qualité de prêt à long terme la quote-part en or exigée pour toute entrée.

Les deux gouvernements s'engagent à ce que dans un délai de 6 mois l'institut d'émission soit créé et que la monnaie émise par la dite banque, en collaboration avec le F.M.I., soit substituée aux "pesetas" présentement en circulation en Guinée équatoriale.

Le gouvernement espagnol, dans le but de procurer une couverture initiale à la monnaie nationale guinéenne, s'engage à reconnaître une pleine convertibilité aux billets de la banque d'Espagne qui seront retirés de la circulation quand d'effectuera l'opération nécessaire d'échange par la banque d'émission de Guinée équatoriale. La valeur ou parité de la monnaie nationale guinéenne sera fixée par le gouvernement de la Guinée équatoriale." (114).

"El Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial" naquit à la suite de la promulgation du décret-loi no 3 le 9 octobre 1969. On lui confia l'émission de la monnaie nationale : "la peseta guineana".

(114) Acuerdo de Cooperación Económica entre los Gobiernos de España y de Guinea Ecuatorial, Art. 6, Boletín Oficial del Estado, Núm. 183, 1 Agosto 1969, pp. 12.016-12.017

Les statuts du "Banco Central" font ressortir un type de banque assez original. L'absence d'institutions bancaires privées guinéo-équatoriennes et surtout que le fait de l'impossibilité actuelle d'épargne soit corrigé pour permettre l'accumulation du capital indispensable à la création d'instituts de crédits d'une relative solidité de garantie ont amené le gouvernement à opter pour un système pour le moins singulier. A côté des fonctions qui lui sont normalement dévolues, à savoir l'émission de monnaie et le contrôle du crédit, la banque d'émission va être chargée d'être le stimulant et l'agent premier de la distribution du crédit afin d'assurer le financement du développement economico-social.

Par cette mesure, le gouvernement guinéo-équatorien désire faire pièce au capitalisme étranger qui aurait le monopole du crédit en Guinée équatoriale. A l'époque de la publication de ce décret, on rencontrait :

- deux établissements bancaires espagnols :
 - ./. le "Banco Exterior de España",
 - ./. le "Banco Español de Crédito"
 ayant tous deux des agences à Santa Isabel, San Carlos et à Bata;
- une caisse d'épargne, la "Caja Insular de Ahorros de Gran Canaria" avec siège à Bata et Santa Isabel.

Le 12 octobre 1969, premier anniversaire de l'indépendance, le "Banco Central", se basant sur le décret-loi du 9 octobre 1969 portant émission de la monnaie, procédait à l'émission des nouvelles monnaies : billets de 1.000, 500 et 100 pesetas; pièces de 50, 25 et 5 pesetas en cupronickel; pièce de 1 peseta en bronze.

Les signes de l'ancienne monnaie (peseta espagnole) furent retirés de la circulation par échange au pair. Ce furent au total quelques 300 millions de pesetas que l'on changea.

La définition de la nouvelle unité monétaire était :

"Art. 1. - La parité de la peseta guineana est fixée à 0,0126953 grammes d'or fin.

Art. 2. - Cette parité entrera en vigueur le 12 octobre 1969 à 0 heure." (115)

Cette valeur est également celle de la peseta espagnole.

Les rapports des parités officielles sont donc :

1 pta G. = 170 \$ U.S. = 1,4285705 cents

1 pta G. = 0,79 frf

1 pta G. = 3,967 francs CFA (1 fr CFA = 0,252 pta G.).

Le change de la peseta guinéenne par rapport aux devises étrangères s'établit sur la base des cours pratiqués sur la place de Madrid.

Est aussi entré en vigueur le 12 octobre un décret-loi relatif au contrôle des changes et au commerce extérieur.

Le 22 décembre 1969, la république de Guinée équatoriale devint membre de plein droit du F.M.I., et de la B.I.R.D. et de son organisation affiliée l'A.I.D. (116). La quote-part fixée par le F.M.I. qui l'avait été initialement à 6 millions de \$ s'élève aujourd'hui à 8 millions de \$ qui se décomposent comme suit :

(115) La paridad de la peseta guineana, decreto 77/1969 de 30 de Octubre, Anuario Legislativo de Guinea Ecuatorial, 12.10.68-12.69, Tomo I, p. 129

(116) La base juridique en est la loi du 8 août 1969

0,5 million	en or avancé par l'Espagne, officiellement par un crédit à long terme, pratiquement il s'agit d'un don;
0,5 million	en \$-livres payé par la Guinée équatoriale en lieu et place de l'or;
7,0 millions	de pesetas guinéennes dont seulement 1% a été effectivement versé; le 99% restant est couvert par des titres qui sont intransmissibles et non commercialisables. Le F.M.I. peut en exiger le paiement à tout moment.
8,0 millions	(117)

Les droits de tirage spéciaux totalisent 1.863.738 unités.

Par décret-loi du 24 septembre 1971 était crée le "Banco Nacional de Deposito y Desarrollo". Cette banque de dépôt et de développement commença ses activités le 12 octobre de la même année et occupa les bureaux laissés libres par l'ex-"Banco de España".

Aujourd'hui, on peut qualifier la situation monétaire de satisfaisante. Si l'on se réfère au tableau XLVII et au graphique 12, on constate que la circulation monétaire est d'une grande stabilité, le niveau des réserves suffisant et que le passif monétaire (circulation + dépôts à vue) ne donne pas lieu à des préoccupations.

Le niveau des réserves en devises dépend essentiellement des recettes provenant des exportations de cacao (cf. tableau XLVIII). De ce fait, il est en relation étroite avec la saison correspondant à la récolte de cacao. Malgré ses oscillations naturelles, la couverture des importations par la réserve monétaire est considérablement élevée.

Le montant des importations totales pour 1970 s'élevait

(117) montants communiqués par "el Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial", Santa Isabel, 1971

Date	ACTIFS				PASSIFS				couverture du total passif monétaire par la réserve monétaire	couverture des obligations totales par la réserve monétaire + placements	
	Réserve monétaire	Placements		Autres Total	Réserve monétaire + Placements	Circulation	Dépôts à vue	Total passif monétaire			Obligations totales
		Emprunts sur marchandises	Autres								
en millions de pesetas guinéennes											
mois										en %	
nov. 1969	1.020				1.020	282	723	1.005	1.022	101,5	100,0
déc. 1969	1.322				1.322	404	935	1.339	1.350	98,7	97,9
janv. 1970	1.668				1.668	374	1.240	1.614	1.616	103,2	103,2
fév. 1970	1.657				1.657	380	1.226	1.606	1.606	102,9	103,1
mars 1970	1.587				1.587	375	1.169	1.538	1.540	103,1	103,0
avril 1970	1.650	1		1	1.651	364	1.221	1.585	1.585	103,1	104,1
mai 1970	1.431	2	3	5	1.436	355	1.045	1.403	1.403	104,0	102,3
juin 1970	1.328	18	45	63	1.391	348	1.006	1.354	1.354	98,0	102,7
juillet 1970	1.166	55	88	143	1.309	342	913	1.255	1.255	99,4	104,2
août 1970	1.055	75	127	202	1.257	328	851	1.179	1.166	88,2	106,0
sept. 1970	889	75	170	245	1.134	327	757	1.084	1.088	82,0	104,2
oct. 1970	870	91	207	298	1.168	366	741	1.107	1.114	78,6	104,9
nov. 1970	870	153	201	354	1.224	369	817	1.186	1.182	71,4	111,1
déc. 1970	911	199	129	328	1.239	446	771	1.219	1.234	74,7	100,4
janv. 1971	1.235	354	65	419	1.654	416	1.100	1.516	1.540	81,5	107,4
fév. 1971	1.197	345	42	387	1.584	434	1.067	1.501	1.517	79,7	104,4
mars 1971	1.272	238	36	274	1.546	428	1.046	1.474	1.489	86,3	103,8
avril 1971	1.376	232	42	274	1.649	450	1.160	1.620	1.641	84,9	100,5
mai 1971	1.318	202	33	235	1.573	468	1.078	1.548	1.578	86,5	99,9
juin 1971	1.615	164	124	288	1.903	452	1.448	1.900	1.969	82,0	96,6
juillet 1971	1.397	164	185	349	1.746	450	1.302	1.752	1.814	79,7	96,1
août 1971	1.190	125	216	341	1.537	424	1.120	1.544	1.624	76,8	94,6
sept. 1971	1.068	242	168	410	1.478	445	1.052	1.497	1.579	71,4	91,6
oct. 1971	936					490					

Sources : Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial, Santa Isabel, 1972

Fin C.
1.000
2.000

Graphique 12 - Douanes monétaires de la Banque Centrale de la République de Guinée (en millions de Guinée)

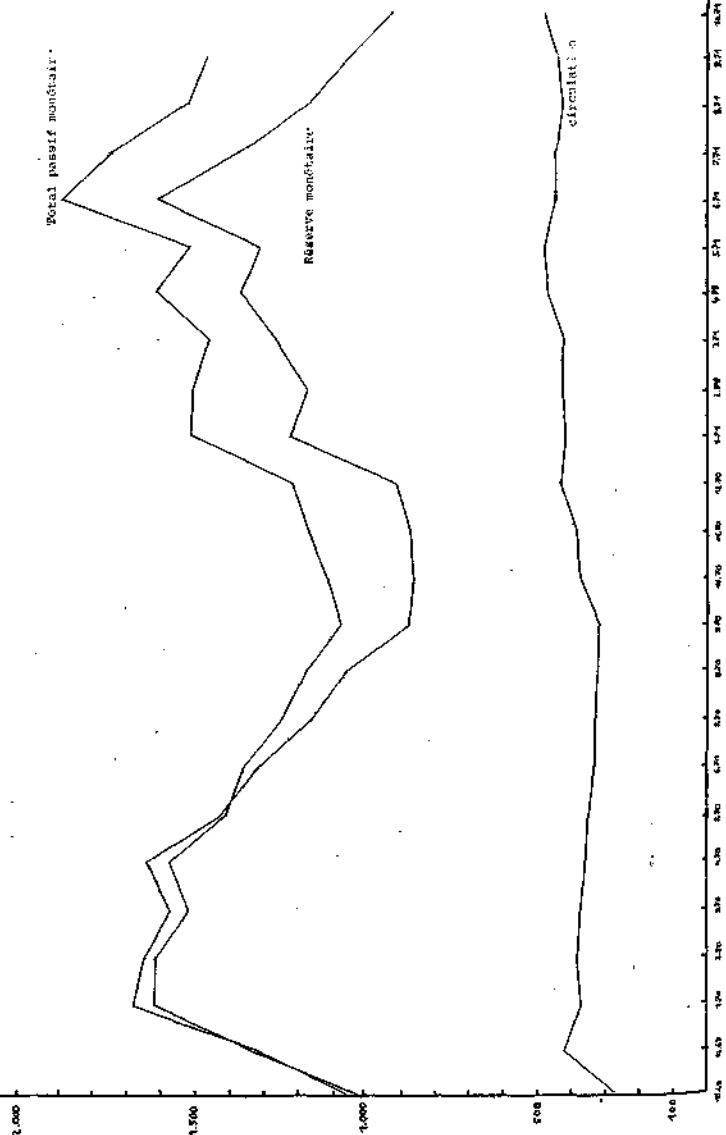


Tableau XLVIII - Exportations de cacao en tonnes durant les campagnes 1969/70 et 1970/71

Campagne 1969/70			Campagne 1970/71		
mois		tonnes	mois		tonnes
août	1969	999	août	1970	542
sept.	1969	3.104	sept.	1970	2.433
oct.	1969	6.701	oct.	1970	5.123
nov.	1969	6.232	nov.	1970	6.341
déc.	1969	5.453 22.489	déc.	1970	7.788 22.197
janv.	1970	2.690	janv.	1971	3.800
fév.	1970	1.618	fév.	1971	1.722
mars	1970	146 4.454	mars	1971	665 6.187
TOTAL :		26.943 26.943			28.384 28.384

Sources : Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial, Santa Isabel, 1972

à 21 millions de \$. A la fin de la même année, la réserve monétaire était de l'ordre de quelques 13 millions de \$. Comme la saison du cacao s'étend toujours sur la fin d'une année et le début de l'autre il faut prévoir une couverture des importations pour 7 mois. A fin juin 1971, la réserve monétaire s'élevait à 24 millions de \$, améliorant une fois de plus la relation mentionnée.

IIÈME PARTIE

LES RESSOURCES POTENTIELLES ET VIRTUELLES

4.1. AGRICULTURE

4.1.1. LE CACAO

Si le cacao a été longtemps considéré comme la nourriture des dieux ("Theobroma"), il est aussi la principale richesse de la Guinée équatoriale. C'est ainsi qu'il a rapporté au pays, en 1970, 1.148.980.000 pesetas (1.089.812.000 pesetas en 1966) soit le 66,1% de la valeur totale des exportations (60,0% en 1966). (118)

Comparé au produit interne brut (5.237 millions de pesetas en 1970), le cacao occupe la première place avec 1.503 millions de pesetas ou 27,1% (en comparaison : café 7,9%; sylviculture 9,5%; pêche 1,8%; constructions 13,1%; administration publique 10,6%). (119)

On le trouve cultivé, tant à Fernando Poo qu'au Río Muni; toutefois plus du 90% de la production provient de l'île. Vouloir déterminer avec précision la production guinéo-équatorienne de fèves de cacao est une gageure. Les statistiques de production font défaut, seules sont disponibles celles concernant les exportations. Comme les fèves ne subissent aucun traitement ou usinage particulier, les autorités estiment que les quantités exportées correspondent à la production.

Se basant sur ses propres expériences quant à la détermination de la production de fèves de cacao, la F.A.O. a déterminé la production guinéo-équatorienne. Relevons qu'il s'agit d'un ordre de grandeur et qu'il est peut-être assez éloigné de la réalité. Nonobstant ces considérations, la production guinéo-équatorienne de fèves de cacao est la suivante :

(118) cf. tableau XXIV, *approche économique*, p. 160

(119) cf. tableau XXX, *approche économique*, p. 170

Tableau XLIX - Production de cacao 1963/64 - 1971/72

Campagnes*	en milliers de tonnes métriques	Indice _{63/64} 100	Indice _{68/69} 100
1963/64	33,0	100	103
1964/65	35,1	106	110
1965/66	35,4	107	111
1966/67	38,7	117	122
1967/68	38,6	117	121
1968/69	32,0	97	100
1969/70	24,0	73	75
1970/71	30,0	91	94
1971/72	22,0**	67	69

Sources : F.A.O., *Statistiques du cacao*, vol. 15, 4 octobre 1972, p. 20

Quelle part revient à Fernando Poo et laquelle au continent ? Les statistiques sont muettes. Pour avoir une idée, il faut nous reporter aux données relatives au commerce extérieur (120).

Si une partie (faible) de la production fernandine prend un autre chemin que celui de l'Espagne, la production continentale, par contre, est totalement absorbée par le marché métropolitain.

Fort de cela, nous pouvons dire que la production "riomou-naise" oscille entre 7% et 12% et représente par conséquent près de 3 tonnes métriques annuelles.

* la campagne de cacao s'étend du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante

** estimation

(120) cf. tableaux LXII, LXIII, *infra*, p. 235 & p. 237

Tableau L - Exportations de cacao, 1894-1972

Années	tonnes		
	Province		Guinea Ecuatorial
	Fernando Poo	Río Muni	
1894			500
1900			900
1910			2.445
1920			4.741
1930			11.606
1939/40			14.665
1949/50	15.759	1.857	17.616
1953/54	16.548	1.412	17.960
1954/55	20.039	1.460	21.499
1955/56	18.116	2.070	20.186
1956/57	21.529	1.944	23.473
1957/58	19.554	2.271	21.825
1958/59	20.971	711	21.682
1959/60	25.433	2.477	27.911
1960/61	22.100	3.250	25.350
1961/62	23.559	2.400	25.959
1962/63	28.673	2.835	31.508
1963/64	29.458	3.898	33.356
1964/65	31.305	3.435	34.740
1965/66	31.014	4.493	35.507
1966/67	35.344	3.331	38.675
1967/68	30.058	3.506	33.564
1968/69	36.340	2.651	38.991
1969/70			26.943
1970/71			28.384
1971/72	21.264	3.154	24.418

Sources : 1894-1968/69 Memorias del Comité Sindical del Cacao,
Madrid

1969/70-1971/72 Banco Central de la República de Guinea
Ecuatorial, Santa Isabel

"Quid" du cacao guinéo-équatorien à l'échelle mondiale,
continentale et régionale ?

La majeure partie des fèves de cacao ne proviennent pas de l'aire d'expansion originelle du cacaoyer, à savoir l'Amérique latine mais de l'Afrique. Les statistiques de la F.A.O. pour la campagne 1970/71 indiquent que le 73% de la production de fèves provient d'Afrique contre 24% à l'ensemble de l'Amérique.

Tableau LI - Répartition de la production de cacao à l'échelle des continents

continent	%	taux d'accroissement annuel moyen 63/64-70/71
Afrique	72,6	2,7%
Amérique du sud	19,1	5,3%
Amérique du nord et centrale	5,5	-0,4%
Océanie	2,2	5,4%
Asie	0,6	4,1%
MONDE :	100,0	3,0%

Sources : F.A.O., op. cit.,

C'est sous les tropiques qu'on rencontre les pays producteurs de cacao qui appartiennent de plus au monde des nations en voie de développement.

Tableau LII - Principaux pays producteur de fèves de cacao

Pays	1963/64	1970/71	taux d'accroissement annuel moyen
Ghana	35,2%	26,5%	-1,1%
Nigeria	18,1%	20,6%	4,9%
Brésil	10,0%	12,1%	5,9%
Côte d'Ivoire	8,1%	12,0%	9,0%
Cameroun	7,0%	7,5%	4,0%
Equateur	3,0%	4,1%	7,8%
GUINÉE EQUATORIALE	2,7%	2,0%	-1,4%
Mexique	2,2%	1,8%	6,7%
Colombie	1,4%	1,4%	3,6%
Nouvelle Guinée	1,4%	2,0%	8,2%
SOIT :	89,1%	90,0%	

Sources : F.A.O., op. cit.

Malgré une baisse, le Ghana n'en demeure pas moins le premier producteur avec 27% de la production mondiale. La tendance à la baisse enregistrée en Guinée équatoriale est due à des facteurs politiques (indépendance, expropriations politiques et militaires).

Les principaux producteurs africains totalisent 9% de la production africaine et 71% de la production mondiale se localise géographiquement en Afrique occidentale; ce sont :

Tableau LIII - Principaux producteurs africains de cacao

Pays	1970/71	taux d'accroissement annuel moyen 63/64-70/71
Ghana	36,5%	-1,1%
Nigeria	28,4%	4,9%
Côte d'Ivoire	16,6%	9,0%
Cameroun	10,3%	4,0%
GUINEE EQUATORIALE	2,8%	-1,4%
Togo	2,6%	10,5%
SOIT :	97,2%	

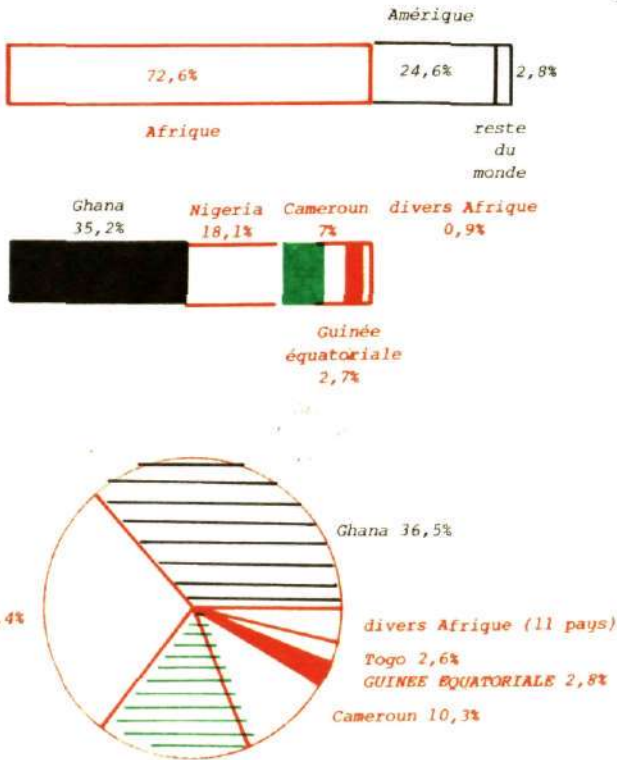
Sources : F.A.O., op. cit.

Par rapport à ses voisins directs, la Guinée équatoriale produit dix fois moins de fèves que le Nigeria mais trois fois plus que São-Tomé et Príncipe, presque quatre fois moins que le Cameroun mais presque six fois plus que le Gabon :

Tableau LIV - Importance relative de la production de cacao en Guinée équatoriale et chez ses voisins

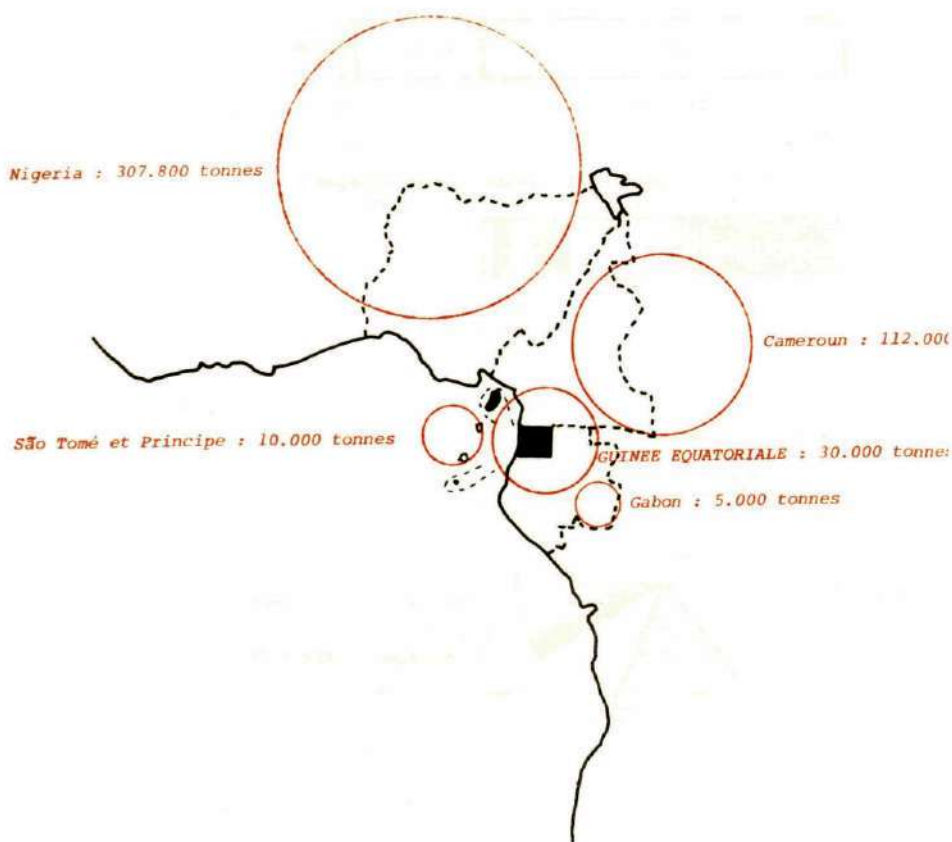
Pays	1970/71	taux d'accroissement annuel moyen 63/64-70/71
Nigeria	28,4%	4,9%
Cameroun	10,3%	4,0%
GUINEE EQUATORIALE	2,8%	-1,4%
São-Tomé et Príncipe	0,9%	3,6%
Gabon	2,8%	4,8%
SOIT :	45,2% de la production africaine ou 31,1% de la production mondiale	

Sources : F.A.O., op. cit.

Graphique 13 - Importance relative de la production de cacao

Sources : établi par nous-mêmes sur la base des tableaux LI, LIII

Graphique 14 - Importance de la production de cacao en Afrique équatoriale



Production africaine : 1.084.700 tonnes

Sources : établi par nous-mêmes sur base renseignements F.A.O.

Enfin, il serait intéressant de connaître la part du cacao relative à l'ensemble des exportations afin de mieux saisir l'importance des exportations de cacao pour quelques pays en voie de développement ainsi que le rang que ces pays occupent sur le marché mondial. Nous ne devons pas perdre de vue que les pays en voie de développement n'ont que peu de moyens à leur disposition pour se procurer des devises et que leurs économies sont étroitement dépendantes des monnaies "fortes".

Tableau LV - Importance qu'occupe le cacao par rapport à l'ensemble des exportations de quelques pays

Pays	Importance relative
Ghana	79%
GUINÉE ÉQUATORIALE	66%
Cameroun	24%
Côte d'Ivoire	21%
Nigeria	15%
Équateur	10%
Brésil	5%

Sources : U.N.C.T.A.D., Press Release, 6 March 1972

Le Ghana et la Guinée équatoriale présentent le même symptôme d'étroite dépendance de leur économie face au cacao. Il manque à ces deux pays, toute proportion gardée, une situation sur le marché international du cacao qui corresponde à la structure de leurs exportations.

4.1.1.1. CONSIDERATIONS GENERALES SUR LE CACAoyer ET SON FRUIT

Le cacaotier, de son vrai nom "Theobroma cacao" ("Theobroma" : nourriture des dieux; "cacao", de l'aztèque : "cacahua") appartient à l'ordre des Malvales et à la famille des Sterculiacées (121).

C'est un arbre délicat qui exige un sol riche (en potasse et en azote), d'abondantes précipitations (1.800 mm), une température élevée (comprise entre 24° et 28° C mais en aucun cas au-dessous de 15°) et une forte humidité relative (85 à 90%). Ces quatre conditions permettent de délimiter avec précision l'aire d'extension naturelle du cacaoyer, à savoir la région comprise entre 15° de part et d'autre de l'équateur. Autre condition d'importance, les jeunes plantes doivent être protégées du soleil par une couverture végétale (bananiers, géants de la forêt tels l'"Eritrina Lithosperma", l'"Eritrina nicropterix", l'"Eritrina velutina", le "Pithecolobium saman") qui doit être éclaircie lorsque ceux-ci arrivent à maturité.

Le cacaotier adulte mesure de 10 à 15 mètre de hauteur. Il commence à porter des fruits à partir de 3 ou 4 ans et sa capacité de production s'étend sur 50 ans. C'est à partir de la dixième année que le cacaoyer atteint sa pleine production. Les fruits portent le nom de cabosses. Ils arrivent à maturité quatre à six mois après la floraison et poussent à même le tronc et les branches. Mûre, la cabosse a la forme d'un ballon de "rugby" (15 à 25 cm de long sur 12 cm de large) et elle est de couleur jaune, rouge ou brun-rouge selon l'espèce. Elle pèse 300 à 500 g et renferme 25 à 75 fèves enrobées d'une pulpe blanchâtre et gélatineuse.

(121) encyclopédie Alpha, Tome III, Paris, 1968, p. 993

Dans la partie introductive de ce chapitre, nous relevions que le cacao est la richesse première de la Guinée équatoriale, toutefois il ne se répartit pas uniformément sur l'ensemble du pays; en effet, le 90% de la production provient de Fernando Poo. Dans les pages qui vont suivre, nous allons nous étendre plus longuement sur les caractéristiques propres à la province insulaire. Néanmoins nous consacrerons aussi un paragraphe au cacao "riomounin", toute proportion gardée, bien entendu.

4.1.1.2. FERNANDO POO ET SON CACAO

4.1.1.2.1. HISTORIQUE

La date exacte de l'introduction du cacaoyer à Fernando Poo n'est pas connue. On présume qu'il fut introduit de São-Tomé vers le milieu du dix-neuvième siècle. N'oublions pas que l'action colonisatrice fut nulle à Fernando Poo jusqu'en 1778 et faible jusqu'en 1845.

Le cacaoyer fit sa première apparition en Afrique, à Principe, en 1822, introduit par le colonel Ferreira Jamés. En 1830, le baron de Aguio-Izé, grâce aux bons offices du capitaine de la marine marchande José María de Freitas, introduisit des plants en provenance de Bahía (Brésil) à São-Tomé. (122)

Par la suite, le cacaoyer se propagea sur le littoral guinéen; en 1879, le forgeron Tetteh Quasshie amène quelques jeunes plants de Fernando Poo en Gold Coast et le chef de tribu Squiss Banego en transporte - toujours

(122) Jaime Nosti, *Agricultura de Guinea, Promesa para España*, op. cit., p. 10

à partir de Fernando Poo - au Nigeria (123).

C'est donc entre 1850 et 1863 que les premières cacaoyères firent une timide apparition. Il ne s'agissait pas, à proprement parler, de plantations, au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Il s'agissait plutôt d'une "ré-population" forestière à l'état sauvage, sans soins particuliers, l'homme n'intervenant qu'au moment de la récolte. Seuls quelques rares colons établirent des plantations auxquelles ils vouèrent un soin particulier. De 1910 à 1925, sous le gouvernement Barrera, la production cacaotière doubla, passant de 2.445 t à 5.965 t (124). Ce fut aussi le début des premières tribulations quant au recrutement de la main-d'oeuvre. Jusqu'alors, les colons espagnols bénéficiaient de la force de travail des Bubis. Pourtant ces derniers, de salariés qu'ils étaient devinrent planteurs autonomes. Les Espagnols durent alors recourir à de la main-d'oeuvre recrutée au Liberia.

Le gouvernement suivant (Nuñez del Prado, 1926-1931) voit l'introduction de la culture du cacao simultanément espagnole et indigène au Río Muni; une nouvelle fois la production va doubler.

Avec Juan Fontán comme gouverneur, la production va se stabiliser à 12.000 tonnes (125). Les planteurs espagnols vont inaugurer une politique nouvelle :

(123) O. Sigg & R. Rapelli, *matières premières employées dans l'industrie du chocolat et de la confiserie*, Neuchâtel, 1970, p. 1

(124) J. Nosti, *op. cit.*, p. 10

(125) J. Nosti, *op. cit.*, p. 12

- recours au sulfatage et aux insecticides pour lutter contre les maladies parasitaires;
- culture des cacaoyers à l'abri d'une couverture végétale;
- emploi des greffes;
- sélection des espèces.

Les indigènes, quant à eux, seront livrés à eux-mêmes et ne bénéficieront d'aucune aide.

4.1.1.2.2. PLANTATIONS

Quelles ont été les raisons qui ont conduit à la culture du cacaoyer plutôt qu'à une autre espèce ?

- 1°. Dans une région où la main-d'oeuvre n'est guère abondante il est indispensable de recourir à des cultures où le facteur travail peut être économisé. La station expérimentale de Santa Isabel a déterminé que pour :

./. 100 ha de cacao, il fallait	45 personnes,
./. 100 ha de café, il fallait	70 personnes,
./. 100 ha de cannelle, il fallait	130 personnes,
./. 100 ha de tabac, il fallait	210 personnes,
./. 100 ha de coton, il fallait	215 personnes.
(126)	

Les premières plantations de cacaoyères ne furent pas tellement provoquées par les possibilités de main-d'oeuvre mais bien plutôt par la loi du moindre effort et les coûts extrêmement bas de la main-d'oeuvre indigène.

- 2°. Les plantations de São-Tomé furent un succès qui servit d'exemple.
- 3°. Parmi plusieurs cultures, le cacao occupait une place privilégiée sur le marché métropolitain, étant donné qu'il n'était pas produit en quantité suffisante dans les colonies espagnoles d'Amérique.

- 5°. La forêt vierge non encore profanée par l'homme est d'une fertilité époustouflante, c'est dire que l'humus, la matière organique et les phénomènes microbiologiques jouent un rôle essentiel pour la plante. Les cacaoyers sont les plantes tropicales de la forêt vierge et par voie de conséquence assurent la conservation de la fertilité des sols. Tels n'est pas le cas pour les plantes annuelles où le sol doit être amendé, notamment en recourant aux engrais. Or, il n'existe pas d'élevage associé à l'agriculture. Cet avantage essentiel du cacaoyer ne passa pas inaperçu des premiers planteurs.
- 6°. La main-d'oeuvre engagée pour travailler dans les cacaoyères ne subit pas aussi fortement que d'autres cultures l'influence du cycle saisonnier (récolte) et peut, par conséquent, être utilisée tout au long de l'année.

On constate donc qu'à côté des facteurs coloniaux, il en existe aussi d'autres d'ordre écologique qui ont pesé de leur poids dans le choix de la culture du cacaoyer.

Fernando Poo compte :

Tableau LVI - Les cacaoyères de Fernando Poo, nombre et grandsur

1.142 plantations inférieures à	10 ha	
242 plantations comprises entre	10	et 30 ha
124 plantations comprises entre	30	et 100 ha
100 plantations supérieures à	100 ha	

Sources : estimations du "Servicio agronómico", Santa Isabel, 1974.

Ces 1.608 plantations recouvrent 58.000 ha en 1970, soit 29% de la superficie de l'île. Le cacao est partout présent, sauf, au sud, dans la région d'Ureca, inaccessible

par voie terrestre et balayée par des vents violents néfastes, par conséquent, aux cacaoyers. Toutefois, l'implantation de plants est possible si des mesures appropriées sont prises. Les hauteurs de Moca sont dépourvues de cacaoyères car l'arbre y souffrirait par trop de l'abondante humidité et de l'altitude (cf. carte V).

Les plantations de Fernando Poo sont de deux types :

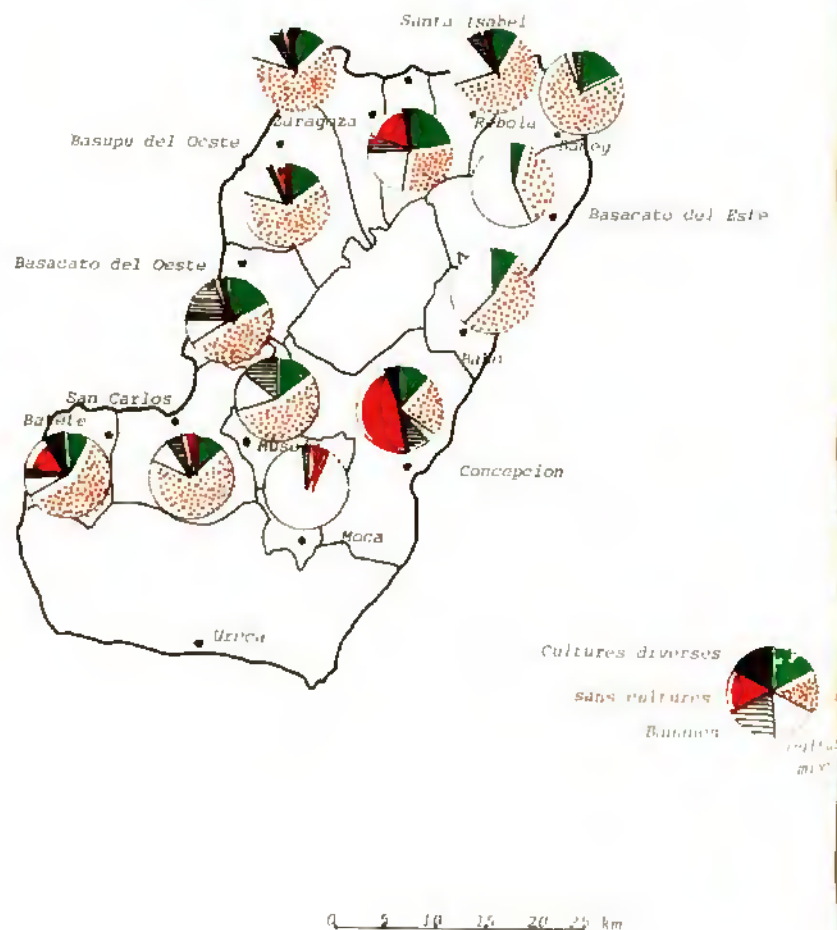
- celles qui sont inférieures à 10 ha et qui appartiennent aux autochtones;
- celles qui sont supérieures à 10 ha et qui appartiennent soit à des Africains soit à des Espagnols.

Les premières ont un rendement assez bas, 500 kg par ha dû à plusieurs causes :

- les cacaoyers sont trop serrés, un à deux mètres d'espace entre les arbres;
- certaines plantations donnent une impression d'abandon qui s'explique parce que les autochtones n'ont pas de pépinières. Par conséquent ils sèment des graines, deux à trois par tron, puis pratiquent des coupes;
- certaines plantations ne bénéficient pas assez de protection ce qui a pour effet de réduire la durée de vie du cacaoyer et la stérilisation du sol du fait de son exposition plus directe aux précipitations et au soleil;
- les arbres ne sont pas émondés ce qui fait qu'ils poussent tout en hauteur;
- le non recours - ou l'utilisation avec parcimonie - à de la bouillie bordelaise se traduit par un excès d'humidité sur les troncs;
- l'absence de sulfatage et par conséquent la présence de certaines maladies;
- le vieillissement des cacaoyères et le non renouvellement des arbres trop vieux.

Tous ces facteurs se traduisent par de faibles rendements et par l'obtention de fèves de qualité médiocre. Notons cependant que ces petites plantations sont groupées en coopé-

Carte V - Répartition des principales cultures de base à Fernando Poo



Sources : T. L. Piquet et H. Piret, *Géographie et Histoire de Guinée-Française*, Santa Isabel, 1969, p. 54

atives. Fernando Poo en compte actuellement 28, une par "localité". Leur travail consiste à mettre à disposition des sociétaires un séchoir et à faciliter le transport des sacs de fèves vers les entrepôts de Santa Isabel. Il serait souhaitable que ces coopératives s'attachent à promouvoir l'amélioration des cultures, en dispensant, par exemple, des conseils.

Entre ces deux types de plantation, on en trouve une troisième qui est entre des mains africaines. Il s'agit de plantations appartenant à des Fernandinos (127) et qui sont le résultat de concentrations de plusieurs petites plantations indigènes. Les rendements et la productivité de ces cacaoyères ne sont également pas très élevés, étant donné leur origine éparse et l'hétérogénéité des diverses parcelles. Les plantations fernandines s'expliquent du fait de l'indolence et du caractère peu entreprenant des Bubis. Certains d'entre eux, répugnant au travail manuel, louent leurs plantations à un Fernandino qui travaille donc avec le statut de fermier. Notons, en passant, que beaucoup de Bubis ont dû se désaisir de leurs terres parce qu'ils ne trouvaient pas de main-d'œuvre disposée à venir travailler sous leurs directions et à cause de la rareté de leurs moyens économiques. Certains Bubis passaient par conséquent des contrats avec des Européens, notamment des Portugais, lesquels s'occupaient de l'entretien de la plantation et de la récolte, en abandonnant une partie à l'indigène en guise de location.

Plusieurs plantations espagnoles appartenaient à des propriétaires qui vivaient dans l'ex-métropole et qui avaient mis à la tête de leur entreprise un contremaître. L'indé-

(127) les Fernandinos sont des descendants de travailleurs Africains (Libériens, Nigériens, Sierra-léonais, etc.) venus chercher du travail dans les plantations de cacao et qui se sont établis à demeure en Guinée équatoriale

pendance de la Guinée équatoriale et les troubles de mars 1969 conduisirent à un exode massif d'Espagnols. Le gouvernement guinéo-équatorien réagit vivement en s'appropriant les plantations espagnoles abandonnées par leurs propriétaires et en les remettant à des Pahouins. Voulant faire d'une pièce deux coups, les autorités décrétèrent une loi selon laquelle les propriétaires de plantations guinéo-équatoriennes devaient physiquement résider sur leurs plantations. Là aussi, les terres furent simplement distribuées à des Pahouins. Dernière redistribution de terres en 1970; il s'agissant de l'expropriation, "manu militari", des plantations portugaises qui elles aussi passèrent en mains pahouines (128).

Ces différentes mesures se traduisirent malheureusement par une chute de la production. Conscient du danger que courrait l'économie de son pays, le gouvernement Macías restitua, aux Espagnols qui revinrent en Guinée à partir de juin 1969, une partie des cacaoyères expropriées.

4.1.1.2.3. DES TRAVAUX DANS LES CACAORYERES

Bien que le gros des travaux à effectuer dans les cacaoyères corresponde aux époques de la récolte, il n'en demeure pas moins vrai que le planteur peut compter sur du travail tout au long de l'année.

Durant notre séjour en Guinée équatoriale nous eûmes la possibilité de visiter plusieurs plantations et de nous entretenir avec maints planteurs, tant africains qu'espagnols. Tous s'accordent à admettre qu'il y a assez de travail dans les cacaoyères pour occuper leur personnel à l'année d'autant plus que certains travaux peuvent être

(128) cf. *approche-historico-politique*, pp. 45 et svtes

mécanisés et par là même permettre une économie de main-d'oeuvre.

Nos observations nous ont permis de dresser un calendrier, plus ou moins type, des travaux qu'on rencontre dans les cacaoyères, mois après mois :

Tableau LVII - Calendrier mensuel des travaux dans les cacaotières

mois	travail à entreprendre
Janvier	Récolte des dernières cabosses
Février	Nettoyage des arbres : élimination des pousses parasites et des cabosses naines. Débroussaillage des plantations.
Mars	Sulfatage avec de la chaux bordelaise additionnée de nicotine ou de D.D.T. pour lutter contre les punaises.
Avril	Nettoyage des plantations et fumures
Mai	Sulfatage; lutte contre les parasites et taille des arbres.
Juin	Elimination des arbres de couverture et des cacaoyers présentant des symptômes de maladie et de vieillesse. Ouverture de tranchées à la chaux afin d'isoler les parcelles touchées par des maladies.
Juillet	Sulfatage. Dépistage de traces de punaises au sein des cabosses et début de la récolte. Ouverture de fosses à la chaux pour y mettre les cabosses vidées de leur contenu et les résidus provenant de l'émondage afin de créer du compost.
Août-Septembre	Récolte et sulfatage Elimination des branches sèches et ouverture de canaux de drainage.
Octobre	Nettoyage des plantations et traitements des cacaoyers contre les parasites de toute sorte.
Novembre-Décembre	Récolte et nettoyage des plantations. Elimination des arbres malades; taille des branches atteintes et badigeonnage à la chaux.

Sources : établi par nous-mêmes sur la base d'informations recueillies auprès d'un échantillon de planteurs

Tels sont, succinctement décrits, les travaux que tout planteur devrait entreprendre. Si les grandes plantations espagnoles sont entretenues avec soin, les autres vivent plus ou moins. Il est curieux de constater que les planteurs non-Espagnols sont d'accord avec le calendrier sus-décrit, mais qu'ils sont loin de le suivre à la lettre. C'est ainsi que la lutte antiparasitaire est tout bonnement ignorée. Les plantations étant saines il n'y a pas de raison de prendre des précautions spéciales entend-on dire. Autre manquement : on ne cherche pas à éliminer les arbres vieillis ou malades et il n'est pas rare de croiser des géants de la forêt couchés en travers des plantations. Curieux également cette façon de mettre les cabosses évidées en tas et de les abandonner, sans autre forme de procès, aux aléas de la nature. Les résidus de cabosses entassées sont des milieux de culture par excellence des deux principales maladies de la cabosse : la cabosse noire ("*Phitophthora palmivora*") et la cabosse brune ("*Diplodia Teobromae*"). Pourquoi aussi ouvrir des canaux de drainage des eaux, l'eau s'infiltrerait d'elle-même, à la longue, et trouve tout naturellement le chemin vers les rivières.

On peut aussi pécher par excès. Ainsi, le sulfatage régulier permet de préserver les cabosses contre les méfaits de l'humidité. Toutefois, il ne faut pas en abuser comme c'est parfois le cas. Ainsi certaines plantations apparaissent-elles vert-bleu (ralentissement de croissance du cacaotier).

Certains travaux soulevés dans le calendrier méritent qu'on s'y arrête de plus près.

4.1.1.2.3.1. LA LUTTE CONTRE LES MALADIES

On trouve à Fernando Poo de nombreuses régions où les plantations de cacaoyers sont abandonnées et sont, par conséquent, des nids d'infections et de maladies.

Une action gouvernementale directe est indispensable afin d'éliminer ces zones, véritables bouillons de cultures et de vecteurs. Parmi les mesures à prendre figurent le déblocage de crédits spéciaux destinés d'une part à acheter des camions citernes, des lance-flammes, des machines fumigènes, des pulvérisatrices, des injecteurs du sous-sol, etc.; de la nicotine, du soufre, des huiles minérales, des arsenics, du D.D.T., etc., etc.; d'autre part, la mise sur pied d'un plan de vulgarisation agricole.

Toute cause a nécessairement un, voire plusieurs effets :

- (a) le non recours au débroussaillage et à l'émondage, surtout dans le cas de jeunes cacaoyers, se traduit par une humidité excessive sur les troncs qui aura pour corollaire une floraison réduite et par voie de conséquence une maigre récolte. En ne procédant pas au nettoyage de la plantation on se trouve dans l'impossibilité d'inspecter le sol dans la lutte contre les plaies les plus importantes.
- (b) l'absence de taille conduit à une prolifération de branches gourmandes et de plantes parasites qui ont pour effet de réduire la vitalité de l'arbre. Elle engendre aussi des difficultés pour sulfater.
- (c) un sulfatage par trop parcimonieux, voire pas de sulfatage du tout, conduit à des cabosses noires, au développement de la maladie sur les troncs et finalement à la mort du cacaotier.

- (d) le non renouvellement des arbres tombés ou arrachés fait apparaître des clairières. Or, tout sol découvert est à long terme soumis à l'action de l'érosion qui le dégrade allant jusqu'à le rendre stérile pour de nouvelles cacaoyères. L'absence de couvert végétal se fait aussi sentir dans la multiplication de certaines espèces d'insectes telles la "*Salberghella singularis*" et la "*Distantiella theobroma*" qui causent de dessèchement des branches.

De telles plantations deviennent des noyaux à partir desquels rats palmistes, plantes parasites, vers du cacao, punaises, cabosses noires, champignons de toute sorte s'étendent à des plantations saines et bien entretenues.

Parmi les plaies les plus répandues dans les cacaoyères de Fernando Poo, il nous faut citer :

- (a) la pourriture noire des cabosses causée par un champignon, le "*Phytophthora palmivora*" et qui se combat au moyen d'arrosages de chaux bordelaise. Néanmoins nous avons constaté que ce travail se faisait empiriquement. La quantité utilisée paraît relativement élevée : 40 à 75 kg de sulfate de cuivre par ha et par an, en plusieurs applications. Une telle quantité pourrait avoir comme répercussion un frein à la croissance. Cependant force est de reconnaître que la quantité de cabosses endommagées par cette maladie est relativement faible.
- (b) la pourriture de la racine et de la souche causée par un autre champignon le "*Armillaria melleus*". Ce dernier ressemble au nombril de Vénus; de couleur crème, il est comestible. Il se propage par les racines et s'attaque aussi bien aux hêvéas, manguiers, caféiers, avocatiers, palmiers à huile que cacaoyers.

Un autre champignon le "*Fomes Lignosus*" s'attaque également aux racines qui deviennent friables.

Dans l'un et l'autre cas, il ne reste rien d'autre qu'à abattre l'arbre malade et d'enlever la souche. On ouvrira alors un trou d'un mètre de diamètre et de 60 cm de profondeur dans lequel on versera une quantité minimale de 5kg de chaux. On laissera le trou ouvert durant une année. Si on devait constater une propagation de la maladie, il serait opportun d'ouvrir une tranchée ceinturant les arbres malades qu'on remplirait de chaux.

- (c) le ver du cacaotier est la cause d'une des plus importantes plaies dont souffrent les cacaoyères de Fernando Poo. Cette larve s'attaque aux grosses racines, notamment à la principale. Les feuilles commencent à perdre l'intensité de leur couleur verte pour jaunir et enfin prendre celle du tabac. L'arbre dénudé se met à sécher en commençant par les extrémités des branches.

Pour lutter contre ce fléau, on recourra à des insecticides dérivés du goudron de houille tels que le zotal, le desal, le florium, le sanctal, etc. Ces insecticides sont à utiliser avec de l'eau dans certaines proportions qui dépendent de la grandeur de l'arbre. Un demi litre d'eau pour des arbres d'un an, huit litres d'eau pour les grands arbres, à 1,5% de concentration. La concentration est répandue au pied de l'arbre et le traitement est renouvelé 30 jours plus tard.

- (d) les lime-bois s'attaquent aux racines et au tronc dans lequel ils creusent des galeries. L'ennui c'est que dans leur migration, ils transportent un champignon, le "Ceratocystis sp.", qui cause bien des dommages. Pour lutter contre ce mal, il suffit de recourir au folidol, ou au diadrin voire à l'aldrax,

Cette liste est loin d'être exhaustive, on pourrait y ajouter bon nombre d'autres maladies qui ont pour conséquence le dessèchement des branches et qu'il faut supprimer.

Toutefois, les plaies que nous venons de passer en revue

sont celles qui causent les plus grands dommages dans les cacaoyères de Fernando Poo et contre lesquelles il est indispensable de lutter sérieusement, notamment dans les plantations abandonnées.

4.1.1.2.3.2. LES TRANCHEES

Nous avons déjà dit qu'un des buts de la tranchée était d'isoler les parcelles atteintes par certaines maladies de celles qui ne l'étaient pas encore. Un autre usage de la tranchée consiste à drainer l'eau des endroits humides et également d'augmenter la surface d'évaporation du sol. Cela se traduit tout naturellement par une diminution de l'humidité de la terre et freine donc la propagation des champignons des racines et des troncs.

4.1.1.2.3.3. LE RECOURS AUX ENGRAIS

Dans les causes ayant motivé la culture du cacaoyer, nous mentionnions que c'était celle qui épuisait le moins les sols, tout d'abord parce que la cacaoyère bien entretenue, à l'abri de l'ombre protectrice des grands arbres, jouissait de l'environnement le plus fidèle de la forêt primaire. Ensuite, parce que les éléments enlevés au sol le sont dans une moindre mesure qu'à d'autres cultures telles la yucca ou le tabac.

Notre intention consiste à encourager les planteurs à utiliser d'abord les engrais naturels disponibles sur place avant de se tourner vers les fumures chimiques à importer et naturellement coûteuses.

Parmi les engrais naturels que la cacaoyère est en mesure de fournir, notons :

- (a) les résidus de cabosses qui représentent environ sept fois le poids à l'hectare de fèves. Ainsi, si nous admettons un rendement de 650 kg de fèves à l'ha, le résidu de cabosses rapporte quelque 4.500 kg contenant :
- 1,8 kg de chaux,
 - 18,0 kg de potasse,
 - 4,5 kg de phosphore,
 - 20,0 kg de nitrogène (129).

Il est important d'enterrer ces résidus de cabosses mélangées à de la chaux, dans des tranchées spécialement aménagées, afin d'obtenir du compost.

- (b) les feuilles et les branches résultant de la taille des arbres; les premières provenant des cacaoyers et des arbres de couverture. Toutefois, il faut prendre bien garde au point suivant : on ne récupérera les feuilles tombées que dans le cas de plantations très bien protégées afin d'éviter la dégradation des sols. Dans ce cas également on constituera du compost.

A côté de ces engrais naturels dispensés directement par les cacaotières, il en existe d'autres qu'on peut récolter dans l'ensemble du pays; ce sont :

- (a) les cendres provenant de la combustion du bois utilisé pour sécher les fèves de cacao. Ces cendres sont riches en potasse, un des éléments qui fait le plus défaut dans les terres tropicales. Ainsi, 100 t de fèves de cacao consomment 250 m³ de bois ou, si l'on préfère, 210 t métriques lesquelles produisent 8 t de cendres (129).

Si on prend le cas d'une plantation ayant un rendement de 1.000 kg de fèves à l'ha, on obtient 80 kg de cendres par ha, lesquelles contiennent :

- 22 kg de chaux,

(129) grandeurs fournies par le "Servicio agronómico", Santa Isabel, 1972

- 7 kg de magnésium,
- 22 kg de potasse,
- 3 kg d'acide phosphorique (130).

Ces cendres peuvent être, soit mêlées aux résidus de cabosses, soit utilisées à la dose d'un kilo par cacaoyer.

- (b) le fumier qui serait très utile mais relativement rare et qui est plutôt utilisé à d'autres cultures tels les potagers.

Toute plantation d'une certaine importance possède ses propres séchoirs et les maisons d'habitations qu'elle met à disposition de sa main-d'oeuvre. Tout naturellement on trouve, vivant dans une certaine promiscuité, hommes et basse-cour. Cette dernière comprend, la plupart du temps, des lapins, des poules, des brebis, des chèvres naines et des porcs. D'ailleurs, cacaoyères et basse-cour peuvent vivre en économie fermée, les premières dispensant la nourriture (cabosses, feuilles, insectes, bananes, etc.) et les secondes par leurs excréments permettant de fertiliser les premières.

Il serait hautement souhaitable que le gouvernement prenne des mesures pour réactiver les stations d'essai agricoles et, par la radio, donne des conseils aux planteurs afin qu'ils recourent d'abord aux fumures naturelles et seulement par nécessité aux engrais chimiques : nitrate du Chili, sulfate ammoniacal, superphosphates, sulfate ou chlorure de potasse, chaux.

4.1.1.2.3.4. L'EMPLOI D'UNE COUVERTURE NATURELLE

Est-il nécessaire de répéter qu'une couverture naturelle a un triple but :

- 1°. protéger le sol contre la radiation solaire;
- 2°. augmenter la quantité de matière organique du sol;
- 3°. mettre la cacaoyère dans des conditions voisinant celles de son état spontané.

Il faudra savoir faire un choix judicieux des espèces d'arbres devant servir de couverture protectrice. Trop d'ombre peut, dans certains cas, être absurde, notamment pour les cacaotiers adultes. En effet, il faut que l'air puisse circuler et que l'humidité ne soit pas permanente.

Enfin, tous les arbres ne conviennent pas pour jouer le rôle protecteur qu'on attend d'eux. Aussi doivent-ils pouvoir satisfaire - sinon tous au-moins la majorité - aux conditions suivantes :

- 1°. être d'une croissance rapide;
- 2°. avoir un pouvoir résistant aux vents, donc être des bois durs;
- 3°. pouvoir résister aux attaques des insectes et des champignons;
- 4°. posséder des racines profondes afin de ne pas contrecarrer le développement des cacaoyers;
- 5°. ne pas se ramifier au-dessous de huit mètres;
- 6°. de pas perdre les feuilles simultanément et si possible pas pendant la période sèche;
- 7°. s'adapter au climat et aux sols.

L'espèce ou plutôt les espèces qui sont le mieux à même de répondre dans une large mesure à ces conditions sont les légumineuses du type "Erytrina", "Leucena", "Peltophorum" et "Pithecolobium".

Dans le cadre de nouvelles plantations, on protégera les jeunes plants en recourant, dans une première phase, à la "Musa paradisiaca" (arbre à plantain) qui dispense une couverture immédiate. Puis, au fur et à mesure de la croissance, on recourra à des espèces substitutives.

Il ne faut pas perdre de vue que si la taille des cacaotiers est importante, l'émondage des arbres de couverture est tout aussi important mais pour d'autres raisons.

4.1.1.2.4. DE LA RECOLTE DES CABOSSES AUX FEVES DE CACAO

Comme partout ailleurs, on distingue deux périodes de cueillette des cabosses :

- la première récolte s'étend d'août à septembre (cf. tableau LVII, supra) avec cette particularité que dans la région nord-est de l'île (Reboia, Baney) on est en avance d'un mois et que dans la partie sud-ouest (San Carlos, Batete) la cueillette commence à la mi-juillet;
- la récolte principale s'effectue de novembre à janvier (cf. tableau LVII, supra).

Le travail dans les plantations consiste en un certain nombre d'opérations qui sont communes. A l'aide de la machette et d'un long bâton terminé par une serpette, les équipes coupent les cabosses du tronc et des branches. Il ne faut cueillir que les fruits murs et prendre garde à ne pas blesser le cacaoyer. Les fruits tombés sont rassemblés au pied de chaque arbre.

La deuxième opération consiste à ramasser les cabosses et à les mettre en tas à un endroit approprié. Cette phase est payée à la tâche.

Les cabosses restent entassées un à deux jours pendant lesquels une préfermentation commence à s'opérer puis, hommes et femmes partagent les cabosses d'un coup de machette et recueillent dans un récipient le contenu, à savoir : les fèves enrobées d'une pulpe blanche et gluante, riche en sucre.

A partir de ce moment, une différenciation apparaît selon qu'on a affaire à une grande ou à une petite plantation. Dans le cadre de cette dernière, le produit des cabosses est rassemblé par terre et recouvert avec des feuilles de bananiers; la fermentation se fera sur place. Après quoi, les fèves fermentées seront acheminées vers un séchoir mécanique.

Dans les grandes plantations, le contenu des cabosses récolté dans les récipients est acheminé au siège de la plantation où il est versé dans des cuves en bois "ad hoc" contiguës au séchoir. Ces cuves ne sont pas directement à même le sol mais surélevées et le contenu repose sur une grille afin de permettre l'élimination du jus de fermentation. C'est dans ces cuves que va se dérouler le processus de la fermentation. La durée de cette dernière est variable selon le type de cacao.

La grande majorité des plantations est constituée de cacaotiers donnant des cabosses du type "forastero". Néanmoins, on rencontre aussi d'autres espèces, notamment les "criollos" à fèves blanches ou roses, les "lagartos", les "calabacillos", les "amelonados", etc.

Si on a affaire à des cacaos en provenance de cacaoyères homogènes, alors la fermentation dans les bacs se fera en 4, 6 ou 8 jours et on obtiendra un cacao très fin.

Mais si on se trouve face à des cacaos en provenance de plantations hétérogènes - constituées pourtant à 95% de "forasteros" - alors le processus de fermentation ne devra durer que deux ou trois jours afin d'éviter le noircissement d'une partie des fèves.

Pendant le processus de fermentation, la température s'élève très rapidement aux environs de 50°. Cette dernière devra conserver une certaine constance qu'il faudra contrôler afin d'éviter l'élimination des levures et des diastases dont le rôle est essentiel.

Grâce à la fermentation, la vitalité de l'embryon est détruite, la pulpe est éliminée facilement, l'arôme se forme, l'amertume se perd et la fève peut être isolée.

La fermentation terminée, les fèves sont lavées afin d'en éloigner toutes les impuretés.

On passe ensuite à l'opération suivante qui consiste à sécher les fèves. Etant donné le haut degré d'humidité régnant dans le pays (131) et les rares heures d'insolation, le séchage à l'air libre au soleil n'est pas possible aussi recourt-on à des séchoirs.

Ces séchoirs sont constitués d'une surface plane composée d'une mosaïque d'ardoises en forme de T sur laquelle on répand les fèves.

Sous ce dallage d'ardoises circule de la fumée qui est produite à une extrémité du séchoir dans un foyer où l'on brûle du bois. La circulation de la fumée est réalisée grâce à une cheminée qui se trouve à l'autre bout. On obtient ainsi une température ambiante de 70°. Un

(131) cf. *approche géographique*, p. 88

actif remuage des fèves, soit manuel, soit mécanique, est nécessaire pour obtenir un séchage égal et une élimination de l'humidité que renferment les fèves. Une élimination de l'humidité à moins de 8% garantit la conservation, à l'abri du moisissement, dans les entrepôts.

4.1.1.2.5, HOMMES CONTRE MACHINES

La mécanisation du travail se trouve encore à un stade rudimentaire. Cet état de fait est dû à la plus ou moins grande facilité qu'avaient les planteurs espagnols à recruter une main-d'oeuvre - bien que les campagnes de recrutement soient onéreuses - bon marché. Les planteurs autochtones, par contre, rencontrent bien des difficultés à acquérir de la main-d'oeuvre sur le marché traditionnel du Nigeria; cela pour des raisons à la fois psychologiques et économiques qui vont en s'intensifiant (132).

Si le travail dans la plantation nécessite toujours une force de travail assez abondante, il convenait, au moment de la première phase de transformation du produit (passage de la cabosse à la fève) de mettre les bouchées doubles en engageant momentanément de la main-d'oeuvre supplémentaire. Or, comme les autochtones répugnaient à s'"assalaier" et que le recours à des manoeuvres nigériens occasionnels s'avérait une opération par trop coûteuse, les planteurs espagnols préférèrent mécaniser le travail dans les séchoirs.

(132) cf. les forces de résistance au développement économique-social de la Guinée équatoriale, pp. 482; 489 et svtes

Si l'on admet que la grandeur optimale d'une plantation est de 100 ha et que cette dernière nécessite 60 travailleurs pour la faire valoir, la mécanisation de l'opération de séchage permet de réduire la force de travail nécessaire à 40 individus. L'opération a été jugée payante et dans chaque plantation que nous avons visitée nous avons constaté que les séchoirs étaient mécanisés.

Il est indubitable que d'autres travaux pourraient être mécanisés; toutefois, la configuration tourmentée des terres de Fernando Poo est, dans une certaine mesure, un sérieux obstacle.

Néanmoins, les travaux nécessitant encore abondamment la main-d'oeuvre et qu'on pourrait mécaniser sont :

- (a) pour le "nettoyage" des plantations le recours à des machines et à des véhicules tous terrains (autonome ou non) d'une grande mobilité, permettant le débroussaillage.
- (b) pour le sulfatage, la mécanisation peut aussi être introduite et la gamme va de la sulfateuse à moteur portative jusqu'à la citerne tractée.
- (c) pour d'autres tâches, comme l'ouverture des cabosses, on peut recourir à des machines spéciales à moteur; pour l'ouverture de tranchées ou de fosses à résidus de cabosses ainsi que de canaux de drainage, les moyens mécaniques ne manquent pas (de l'escavatrice manuelle à essence au petit bulldozer); pour le rassemblement des récoltes hors des plantations on pourrait, par exemple, recourir à de petits tracteurs avec remorque; pour les engrais et les fumures, la mécanisation est aussi plausible; dans le processus de séchage, le remplacement du bois par des combustibles à capacité calorifique supérieure, moyennant transformation des séchoirs traditionnels.

Il semblerait que la mécanisation de la taille et de la récolte ne soit pas possible. La première de ces opéra-

tions nécessite une main-d'oeuvre spécialisée; n'oublions pas que le but à atteindre consiste à éviter que les caoyers ne poussent tout en hauteur. Il faut au contraire assurer un développement "bas" des arbres ceci afin de faciliter la récolte.

La seconde a besoin de davantage de main-d'oeuvre. Si on introduisait des procédés mécaniques (notamment des machines aspirantes), le gain de travailleurs qu'on pourrait escompter serait insuffisant pour couvrir les nécessités de cette opération.

Cependant le recours à des procédés mécaniques exige préalablement que certaines mesures soient prises dans les plantations, notamment :

- l'adoption de mesures adéquates en accord avec les machines à utiliser;
 - le remembrement des plantations et l'ouverture de nouveaux chemins afin de délimiter les parcelles;
 - l'épierrement;
 - le dessouchage;
 - le nettoyage du terrain;
- etc.

4.1.1.2.5. CLASSIFICATION ET COMMERCIALISATION

Une fois séchées, les fèves sont mises dans des sacs de 66 kg et acheminées sur Santa Isabel où elles sont entreposées.

Les entrepôts sont de vastes bâtisses en pierre où l'on assure une bonne circulation de l'air. Toutefois, étant donné le fort degré d'humidité relative : près de 90% (133)

(133) cf. *approche géographique*, p. 88

la durée d'entreposage - dans les conditions actuelles - doit être réduite au minimum : un à deux mois. Au-dessus d'une teneur en eau de 8% les fèves commencent à moisir et à s'altérer d'autant plus que les moisissures provoquent de la chaleur. Ainsi, dans une atmosphère connaissant :

83% d'humidité relative, la teneur en eau des fèves est de l'ordre de 9%;

73% d'humidité relative, la teneur en eau des fèves est de l'ordre de 8% (134).

Juridiquement, jusqu'au 23 septembre 1971 - pratiquement, jusqu'en mars 1972 - la classification des fèves de cacao, par catégories, était effectuée par le "Comité Syndical del Cacao". Ce dernier fut créé par décret ministériel le 13 septembre 1935 et fut réorganisé par décrets présidentiels des 20 mars 1948 et 9 octobre 1952.

Le but de cet organisme était d'assurer un prix rémunérateur pour le cacao produit dans les anciennes colonies espagnoles du golfe de Guinée ainsi que de garantir l'approvisionnement régulier du marché espagnol en cacao guinéo-équatorien. Parmi ses autres fonctions, relevons aussi qu'il fixait les règles de commercialisation du cacao; qu'il prescrivait les règles de courtage aux vendeurs recourant à lui et qu'il établissait une classification officielle des fèves de cacao.

De l'ensemble des lots prêts à être embarqués à destination de l'Espagne, les services du ministère de l'agriculture font une première analyse sur la base d'un échantillonnage et délivrent alors un certificat indiquant que :

(134) O. Sigg et R. Rapelli, *op. cit.*, p. 12

- l'humidité relative des fèves ne dépasse pas 8%;
- il n'y a pas plus de 20% de fèves noires;
- les fèves attaquées par la mite du cacao ne doivent pas atteindre 10%;
- les fèves ardoisées n'atteignent pas 8% (135).

De l'avis de certains experts, ces normes sont extrêmement faibles et causent une baisse des prix ce qui se traduit par une perte potentielle de devises (136).

(135) pourcentages fournis par le "ministerio de Agricultura", Santa Isabel, 1972

(136) A titre indicatif, nous donnons ci-après les nouvelles prescriptions internationales telles qu'elles ont été élaborées par la F.A.O. en 1969 et auxquelles le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun ont souscrit.

Qualité I - Cacao entièrement sec, exempt de goût de fumée et de corps étrangers, qui ne présente aucune trace d'altération. Le nombre des fèves défectueuses ne doit pas excéder les taux suivants :

fèves moisies,	maximum 3%,
fèves ardoisées,	maximum 3%,
fèves attaquées par les insectes, fèves germées, fèves plates,	maximum 3%

Qualité II - Cacao entièrement sec :

fèves moisies,	maximum 4%,
fèves ardoisées,	maximum 8%,
fèves attaquées par les insectes, fèves germées, fèves plates,	maximum 6%

Hors standard - Tout autre cacao que celui entrant dans les catégories ci-dessus.

Toutefois, les commerces de New-York, Londres et Paris utilisent encore d'anciennes normes. Ainsi à Londres a-t-on :

"good fermented" - maximum 5% de fèves défectueuses (moisies, mitées, plates)

maximum 5% de fèves ardoisées

"fair fermented" - maximum 10% de fèves défectueuses

maximum 10% de fèves ardoisées

"f.a.q." (fair average quality) - maximum 15% de fèves défectueuses
fèves ardoisées, sans limite.

cf. O. Sigg et R. Rapelli, op. cit., pp. 4-5

Le cacao de la Guinée équatoriale jouit d'une bonne réputation, du moins sur le marché espagnol. A Fernando Poo, on prétend que c'est le meilleur au monde ! Cette interprétation est due au fait que les meilleurs lots achetés par l'Espagne sont revendus par cette dernière sur le marché international à des prix supérieurs à ceux de l'Accra. Pourtant il serait faux d'en déduire que tout le cacao guinéo-équatorien possède la même qualité. D'ailleurs les techniques de culture ne sont pas adéquates et le potentiel n'est pas exploité comme il le faudrait étant donné que le cacaoyer jouit ici de conditions exceptionnellement favorables.

Le cacao de Fernando Poo a une odeur forte et à la fois fine de chocolat. Néanmoins, si les planteurs prenaient soin de séparer les différents types de cacao avant la fermentation - opération faisable à Fernando Poo - cela permettrait d'obtenir une plus grande quantité de fèves de qualité supérieure, sans frais supplémentaires.

Les grands producteurs procèdent déjà, au moment de l'ouverture de la cabosse, à une certaine sélection en éliminant les fèves avariées, noires, difformes, germées, etc. Ce faisant ils obtiennent des types supérieurs.

Le "Comité Sindical del Cacao" établit, en Espagne même, une classification presque trop minutieuse des fèves de cacao, par catégories, selon le schéma suivant :

5 S ("Superior")

5

4 F ("Fino")

4

3

"Bajo"

Une double classification est entreprise, physique et chimique, et, dont les caractéristiques sont résumées dans les tableaux LVIII et LIX.

Tableau LVIII - Caractéristiques physiques des fèves de cacao

désignation	5S	5	4F	4	3	"Bajo"
Poids de 1.000 fèves (grammes)	1.363	1.288	1.314	1.226	1.218	1.180
Nombre de fèves dans un litre	479	502	490	492	506	481
Longueur moyenne de la fève (mm)	22,4	20,9	21,2	22,1	21,9	21,5
Épaisseur moyenne de la fève (mm)	7	7,7	6,9	6,6	6,4	6,6
Fèves altérées (% du nbre de fèves)	0	0,8	1,25	3,5	5,6	13
Fèves moisies (id.)	0	0	0	0,2	4,6	9
Fèves germées (id.)	0	0	1	1,5	2,8	15
Fèves ardoisées (id.)	0	0	0	0	0	1
Fèves violettes (id.)	0	0	0	1,2	1,1	2
Fèves doubles et triples (id.)	0	0	0	0,8	1	2
Fèves noires (id.)	0	0	0	0,3	10,4	82

Sources : données fournies par le "ministerio de Comercio", Madrid, 1972

On constate que les meilleurs types ont une bonne présentation (fève homogène, grandeur et bonne fermentation) alors que pour les types inférieurs on tolère certains défauts : proportion de fèves altérées ("pasilla"), germées, doubles ou triples, fermentation défectueuse, etc. Dans le type "Bajo" on aura des fèves noires, moisies, ardoisées, etc.

Tableau LIX - Caractéristiques chimiques des fèves de cacao

désignation	5S	5	4F	4	3	"Bajo"
Beurre, %	49	48,11	43,53	43,20	42,92	40,02
Nitrogène, total %	2,33	2,26	2,21	2,21	2,10	2,07
Extrait aqueux à froid, %	15	13,85	12,50	12,50	12,50	11,25
Tanins, %	6,6	6,4	6,8	6,8	6,4	7,1
Cellulose, %	4,1	4,14	4	4,8	4,74	4,9
Amidon, %	4,19	3,60	4,38	4,28	4,44	4,48
Cendres totales, %	4,19	3,86	3,35	3,71	3,32	5,13
Théobromine et caféine, %	1,18	1,37	1,50	1,30	1,25	1,28
Humidité, %	6,46	7,82	7,42	7,17	8,86	9,44
pH	5,8	5,4	6	5,6	5,2	5,2

Sources : données fournies par le "ministerio de Comercio", Madrid, 1972

Dès mars 1972, avec la disparition du "Comité Sindical del Cacao", les caractéristiques physiques et chimiques des fèves de cacao selon les types retenus ont été déterminées selon la classification hispano-guinéenne qui a repris à son compte celle de feu le "Comité Sindical del Cacao".

Voyons maintenant quelle importance chaque classe de fèves de cacao revêt et cela rétrospectivement :

Tableau LX - Pourcentage des fèves de cacao importées par l'Espagne et classées par type

Années	5S	5	4F	4	3	"Bajo"
1937	20	40	18	11,5	10	0,5
1942-45	15	50				4
1950-51	44	32				-
1951-61	4	50	25	10	10	1
1959-60	5,70	50,82	21,12	10,78	9,28	2,30
1960-61	4,04	45,77	27,92	9,64	9,85	2,78
1961-62	3,07	43,58	31,83	11,32	8,40	1,80
1962-63	4,12	42,66	32,92	10,45	8,87	0,98
1963-64	2,24	43,56	30,59	12,28	10,35	0,98
1964-65	2,31	64,45	17,76	6,36	8,36	0,76
1965-66	2,53	53,89	21,60	9,59	11,18	1,21
1966-67	3,12	53,75	22,17	11,09	8,44	1,43

Sources : 1937

1942-45

1950-51

1951-61, cf. Comité Sindical del Cacao, Valencia

1959-60

et svtes, cf. Ministerio de Comercio, Madrid

N.B. La classification retenue n'a pas toujours été la même; aussi avons-nous dû procéder à une restructuration ce qui explique le léger flottement existant pour les années antérieures à la période 1951-61.

Ces pourcentages sont révélateurs surtout lorsque on sait que la classification est basée sur des normes très basses.

Le type 5S qui correspond aux cacaos supérieurs du marché international ne représente plus qu'une faible proportion; cela est dû avant tout à l'arrivée sur le marché mondial de cacaos très fins (Samoa, Nouvelle-Guinée, etc.) venant concurrencer très avantageusement le Fernando Poo. Afin de pouvoir écouler le 5S à l'étranger une sélection plus poussée s'imposerait.

Pour comprendre le système de commercialisation adopté par la Guinée équatoriale, il faut nous reporter au tableau LXI.

Jusqu'à la liquidation du "Comité Sindical del Cacao" cette institution était l'acheteur principal du cacao guinéo-équatorien (cf. tableau LVI 2.2). Il arrivait néanmoins que des lots de qualité exceptionnelle soient vendus directement sur les places de New-York, de Londres ou de Hambourg où ils trouvaient acquéreur à des prix supérieurs à ceux des autres cacaos cotés en bourse.

Cependant, si plus du 95% de la production guinéo-équatorienne était drainée vers l'Espagne via le "Comité Sindical del Cacao" c'est qu'elle accordait une double préférence au cacao guinéo-équatorien :

- 1) préférence tarifaire consistant à payer ce cacao à des prix supérieurs à ceux consentis par le marché à terme;
- 2) préférence douanière consistant à permettre d'abord l'écoulement de la production guinéo-équatorienne sur le marché espagnol puis, dans la mesure où cela s'avérait nécessaire, les barrières étaient abaissées pour laisser entrer des cacaos étrangers.

Tableau LXXI - Les principaux circuits de commercialisation et de distribution de cacao

[illegible]

Le but de cette opération consistait à assurer aux planteurs espagnols un revenu non négligeable et par là même rendre cette région du monde espagnol attractive pour que des habitants de la métropole aillent s'y établir. Nous avons déjà relevé que la politique coloniale espagnole, inspirée en cela par la doctrine du mercantilisme, consistait à développer des cultures complémentaires puisqu'il ne fallait pas que les colonies viennent concurrencer les métropoles (137).

L'accession de la Guinée équatoriale à la souveraineté politique allait nécessairement modifier les rapports économiques qui la liaient avec l'Espagne. D'ailleurs, à l'intérieur même de l'ancienne métropole, les producteurs de chocolat ou mieux encore les acheteurs de fèves de cacao luttèrent de plus belle contre le monopole d'achat que leur imposait l'Etat. En effet, le cacao guinéo-équatorien était coûteux et les produits finis qu'on en tirait étaient loin d'avoir la qualité de ceux d'autres pays, étant donné que les mélanges de cacaos de provenances diverses n'étaient pas possible.

Le premier acte officiel qui allait libéraliser le marché du cacao fut le compromis signé entre l'Etat espagnol et la république de Guinée équatoriale le 19 mai 1969 selon lequel :

"la Guinée équatoriale vendra et l'Espagne achètera au minimum 20.000 tonnes annuelles de cacao, de la qualité traditionnellement exportée par la Guinée. Le prix de ce produit f.o.b. port guinéen où seront inclus tous les frais occasionnés sur le territoire guinéen jusqu'à ce que le produit soit sur le bateau sera fixé pour chaque campagne en tenant compte du prix f.o.b. en pesetas par kilo pratiqué lors des campagnes précédentes et la quotation

(137) cf. *approche économique*, note 105, p. 181

moyenne de la bourse de New-York lors des six premiers mois de la précédente campagne en se référant à la valeur f.o.b. port du golfe de Guinée.

Afin de maintenir le prix du cacao exporté par la Guinée, les pourcentages de variations seront réglés par la Commission mixte et seront fixés à 30% en cas de hausse et à 30% en cas de baisse de la différence existant entre le prix fixé en pesetas par kilo et celui résultant de la bourse de New-York. A cet effet, la Commission mixte se réunira chaque année en avril et mai.

Sans préjudice aux accords précédents, la Commission mixte fixera les contingents additionnels à inclure dans les échanges entre les deux pays, quantités qui seront acquises par l'Espagne aux mêmes prix et conditions que ci-dessus." (138)

Il est évident que l'Espagne cherche à retirer son épingle du jeu; n'oublions pas que nous nous trouvons à cette époque dans des moments difficiles. Les rapports entre la Guinée équatoriale et l'ex-métropole sont au plus mal; la grande majorité des Espagnols ont quitté le pays à la suite des troubles de mars 1969 (139).

Néanmoins, l'Espagne ne peut pas - et ne veut pas - rompre les ponts car ce serait conduire ce pays (qu'elle a voulu montrer comme un exemple de prospérité) à la ruine. Le retrait se fera, c'est indubitable, non pas brusquement comme en Guinée-Conakry mais insensiblement, par étapes. D'ailleurs la Guinée équatoriale a tout à y gagner mais il est indispensable qu'elle s'engage rapidement dans le processus consistant à prendre la relève. Elle ne doit pas laisser

(138) cf. compromis d'accord passé entre l'Espagne et la Guinée équatoriale le 19 mai 1969 à Bata, document communiqué par la "Embajada de España en Guinea Ecuatorial", Santa Isabel, 1972

(139) cf. approche historico-politique, pp. 35 et svtes

l'histoire agir sur elle car alors les difficultés ne feraient que croître.

Le tableau LXII montre que la part de cacao que l'Espagne s'engage à acheter représente presque la totalité de la production guinéo-équatorienne.

Tableau LXII - Les exportations de cacao vers l'Espagne selon leur provenance

Campagnes	Exportations									% des exportations Espagne / globales
	globales			vers l'Espagne						
	en provenance de			en provenance de			achats selon accord	contingents additionnels	% contingents / accord	
	F. Poo	R. Muni	G. ég.	F. Poo	R. Muni	G. ég.				
1966-67	35.344	3.331	38.675	35.343,8	3.331,5	38.675,3				100
1967-68	30.058	3.506	33.564	30.058,0	3.506,0	33.564				100
1968-69	36.340	2.651	38.991	36.340,0	2.651,0	38.991				100
1969-70			26.943			21.551	20.000	1.551	7,8	80,0
1970-71			28.384			24.424	20.000	4.424	22,1	90,6
1971-72	21.264	3.154	24.418	17.296,2	3.153,8	20.450	20.000	450	0,2	83,7

Sources : Memorias del Comité Sindical del Cacao, Madrid (1966/67 - 1968/69)

Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial, Santa Isabel (1969/70 - 1971/72)

Ministerio de Comercio de España, Madrid, 1972

S'agissant de la qualité, le compromis de Bata est clair. Afin d'éviter que la Guinée équatoriale ne se réserve les qualités supérieures pour les écouler sur le marché à terme et ne livre à l'Espagne que les lots de qualité inférieure,

l'accord stipule que la Guinée équatoriale livrera la qualité "traditionnellement" exportée.

Au lendemain des incidents de Bata (140) la Guinée équatoriale se trouvait brusquement seule et prenait conscience de la fragilité de son économie dominée jusqu'alors par l'Espagne. Avec empressement, elle envoya à Accra un observateur à la douzième session annuelle de l'Alliance des producteurs de cacao qui tenait ses assises du 17 au 23 avril 1969 (141).

Cependant, elle ne chercha pas à devenir membre à part entière de cet organisme, car, entre temps, ses relations avec l'Espagne s'améliorèrent. En effet, le 20 mai, un nouvel accord de coopération générale entre les deux nations était signé à Bata. Toutefois, ce nouvel accord ouvrait la porte sur une ère intermédiaire au cours de laquelle les avantages consentis par l'Espagne vont peu à peu s'atténuer. Cela étant, d'ici quelques années, le cacao guinéo-équatorien devra trouver acquéreur sur le marché à terme non seulement, comme c'est le cas actuellement pour une partie de sa production, mais pour l'ensemble.

(140) cf. *approche historico-politique*, pp. 35 et svtes

(141) dont les membres sont le Brésil, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Togo

Tableau LXIII - Les clients de la Guinée équatoriale s'agissant du cacao

campagnes	Exportations					
	globales	vers l'Espagne	vers les autres pays			
			Total	U.S.A.	D	NL
1970/71	28.384	17.102	5.641	985	1.533	3.123
1971/72	24.418	20.450	3.967	3.967	-----	-----

Sources : F.A.O., Statistique du cacao, vol. 15, 4 octobre 1972

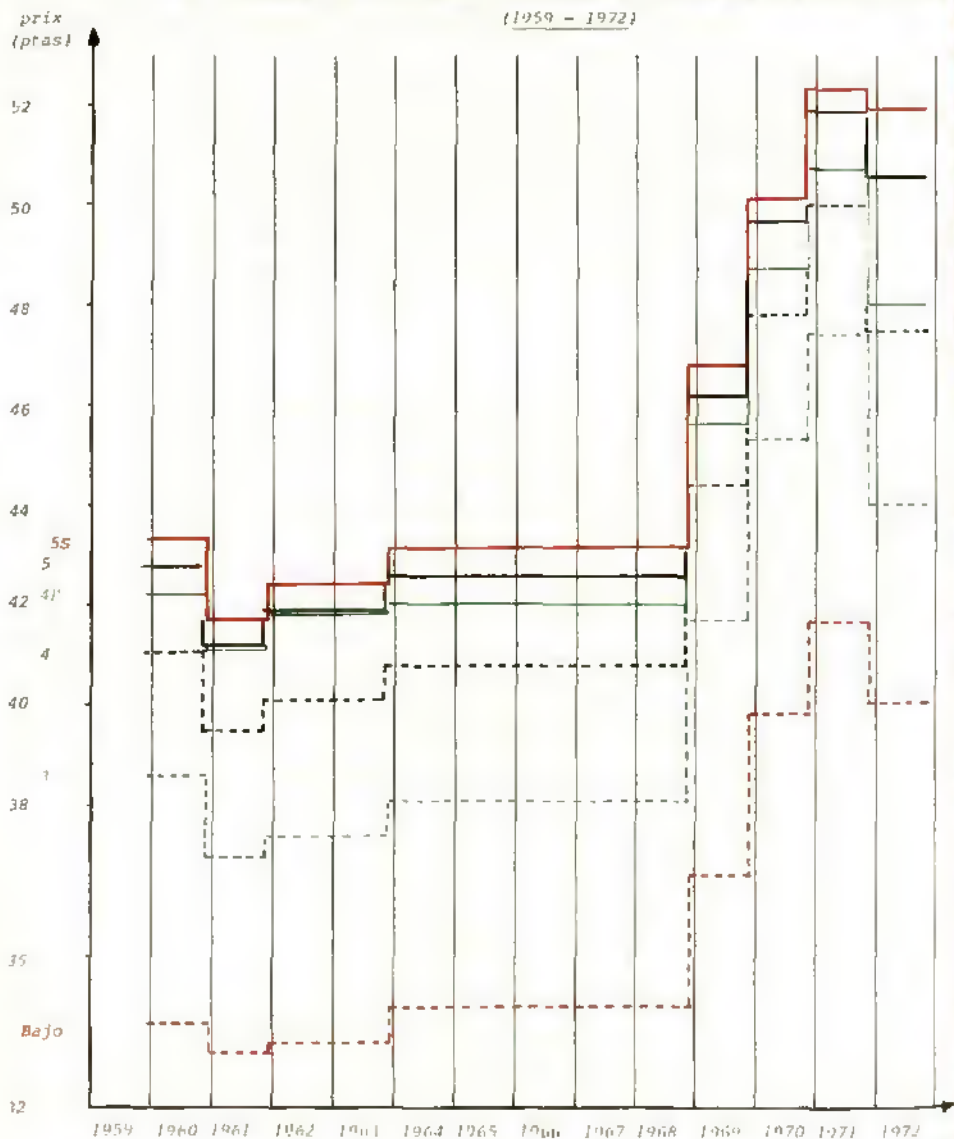
L'écoulement du cacao guinéo-équatorien sur le marché à terme aura pour corollaire une incidence sur les bénéfices réalisés par les producteurs. En effet, les prix payés par l'Espagne, au cours de ces dernières années, ont été les suivants :

Tableau LXIV - Prix, en pesetas par kg, payé par l'Espagne pour acquérir le cacao guinéo-équatorien

	5S	5/5	4F	4/4	3/3	"Bajo"
1954/55	32,30	31,80	31,30	30,00	29,00	27,00
1959/60	43,30	42,80	42,20	41,10	38,60	33,70
1960/61	41,70	41,24	40,64	39,54	37,04	32,14
1961/62	42,40	41,90	41,30	40,10	37,40	32,30
1962/63	42,40	41,90	41,30	40,10	37,40	32,30
1963/64	43,10	42,60	42,00	40,80	38,10	33,00
1964/65	43,20	42,60	42,00	40,80	38,10	33,00
1965/66	43,10	42,60	42,00	40,80	38,10	33,00
1966/67	43,10	42,60	42,00	40,80	38,10	33,00
1967/68	43,10	42,60	42,00	40,80	38,10	33,00
1968/69	46,70	46,20	45,60	44,40	41,70	36,60
1969/70	50,03	49,68	48,66	47,82	45,33	39,80
1970/71	52,22	51,93	50,66	49,95	47,43	41,63
1971/72	50,79	50,59	48,03	47,48	44,00	40,00

Sources : ministerio de Comercio de Espana, Madrid, 1973

Graphique 15 - La fluctuation des prix payés par l'Espagne pour le cacao grillé-équateur
 (1959 - 1972)



Sources : établies par nous-mêmes sur la base du tableau LXIV

L'évolution des prix payés par l'Espagne pour les différentes espèces de cacao guinéo-équatorien est représentée sur le graphique 14.

Force est d'admettre que l'écart entre le prix le plus élevé et celui de moindre qualité tend à s'accroître.

Il serait intéressant de pouvoir comparer les prix pratiqués par l'Espagne avec ceux existant sur le marché à terme. A cet effet, nous avons dressé les graphiques 15 et 17.

Comme la qualité "Bajo" serait invendable sur le marché à terme nous l'avons purement éliminée de notre analyse.

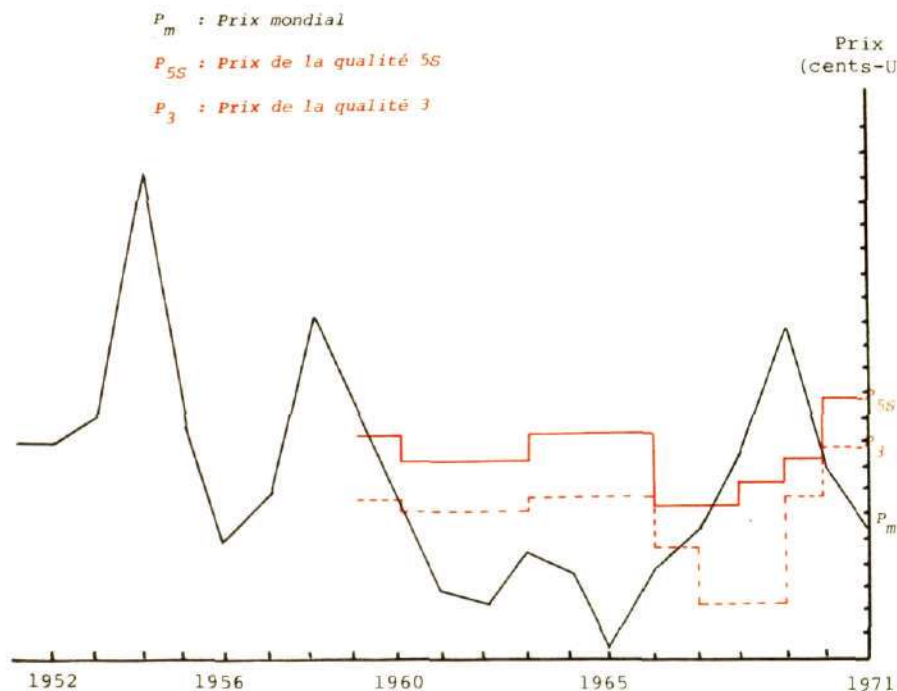
Le graphique 17 nous montre l'évolution du cacao ghanéen à la bourse de New-York. Or, le cacao guinéo-équatorien est de qualité similaire. Enfin, l'accord hispano-guinéen du 19 mai 1969 se réfère au prix pratiqué à la bourse de New-York (142).

Il ressort des graphiques 16 et 17 que les prix payés par l'Espagne n'ont pas toujours excédés ceux du marché à terme. Ainsi, de 1968 à 1970, les seconds étaient supérieurs aux premiers. C'est aussi une des raisons pour laquelle, en 1969, le gouvernement guinéo-équatorien fut intéressé à chercher d'autres débouchés pour sa production.

De toute façon, la Guinée équatoriale devra un jour écouler son cacao, comme tous les autres produits, sur le marché international. Aussi longtemps que l'accord sur le cacao n'aura pas été pleinement réalisé, la Guinée équatoriale pourra espérer pouvoir bénéficier des prix spéciaux espagnols et pour le reste de la tendance à la hausse enregistrée en bourse.

(142) cf, *supra*, p. 234

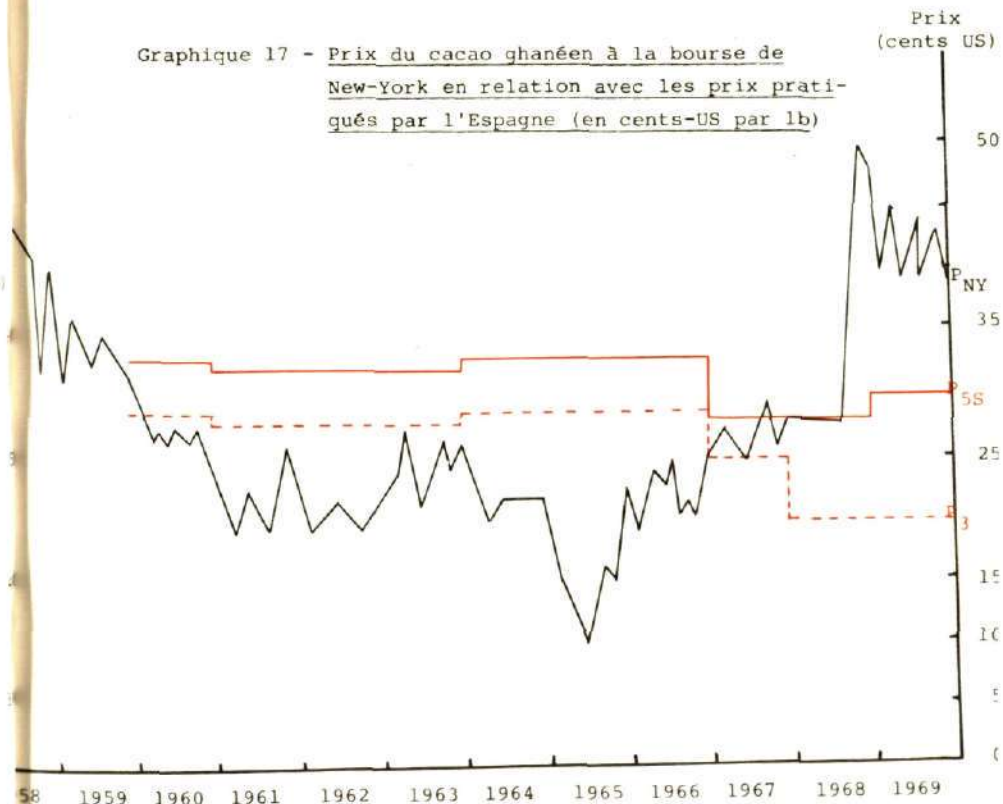
Graphique 16 - Prix du cacao sur le marché mondial
en relation avec les prix pratiqués
par l'Espagne (en cents-US par lb)



Sources : M. Oechslin, Formation des prix du cacao et possibilité
de leur stabilisation dès 1964/65, F.A.O. "Cocoa statistics",
1973

N.B. les prix espagnols ont été déterminés par nous-mêmes

Graphique 17 - Prix du cacao ghanéen à la bourse de
New-York en relation avec les prix prati-
qués par l'Espagne (en cents-US par lb)



P_{NY} : Prix coté à la bourse de New-York

P_{5S} : Prix de la qualité 5S

P_3 : Prix de la qualité 3

Sources : F.A.O., Cocoa statistics, 1972

N.B. les prix espagnols ont été déterminés par
nous-mêmes

Voyons enfin la situation de la Guinée équatoriale dans le cadre de l'Accord International sur le Cacao adopté lors de la deuxième partie de la Conférence des Nations-Unies sur le cacao, qui s'est tenue à Genève du 11 septembre au 21 octobre 1972 et qui fut ouverte à la signature du 15 novembre 1972 au 15 janvier 1973.

Le but principal de cet Accord est de lutter contre les fluctuations excessives du prix du cacao. Ses caractéristiques principales sont :

- un système de contingents d'exportation;
- une fourchette de prix fixe (23-32 cents par livre);
- un stock régulateur d'une capacité de 250.000 tonnes de cacao.

Avant le début de chaque campagne (1er octobre au 30 septembre de l'année suivante), le Conseil international du cacao est tenu de fixer un contingent d'exportation global sur la base de la demande mondiale. Ce dernier est alors réparti entre les différents pays producteurs sur la base de critères spécifiques. C'est ainsi que pour la première campagne, les contingents de base retenus ont été les suivants :

Tableau LXV - Répartition des contingents de base pour les principaux exportateurs de cacao

Principaux exportateurs	Production (000 de tonnes)	Contingents de base (% du total)
Ghana	580,9	36,7
Nigeria	307,8	19,5
Côte d'Ivoire	224,0	14,2
Brésil	200,6	12,7
Cameroun	126,0	8,0
République dominicaine	47,0	3,0
GUINÉE ÉQUATORIALE	38,7	2,4
Togo	28,0	1,8
Mexique	27,0	1,7

Sources : Forum du commerce international, vo. VIII, no 4, oct.-déc. 1972, p. 37

Ces contingents seront ajustés en fonction de l'évolution des prix sur le marché international. C'est ainsi que la fourchette de prix fixe retenue, varie d'un minimum (23 cents U.S. la livre) à un maximum (32 cents U.S. la livre). Les ajustements des contingents s'opéreront de la manière suivante :

Aussi longtemps que les prix fluctueront entre 23 et 26 cents la livre, les contingents pourront être réduits d'abord de 5% puis de 10%.

Entre 26 et 27,5 cents, on en restera aux contingents de base retenus.

Les contingents peuvent être majorés de 5% quand le prix du cacao sur le marché se situera entre 4,5 et 6 cents la livre au-dessus du prix minimum.

Les contingents seront suspendus lorsque le prix sur le marché excèdera le prix minimum de plus de 6 cents la livre.

Le stock régulateur, qui a pour tâche de soutenir le prix minimum et d'empêcher les prix de dépasser le maximum, commencera à écouler du cacao lorsque le prix sur le marché dépassera de 8 cents la livre le prix minimum. Les ventes du stock régulateur seront obligatoires tant que la différence sera de 9 cents ou plus.

Schématiquement, le processus mis en place par l'Accord peut être représenté par le graphique 18.

Cet Accord est provisoire puisque les U.S.A. (25% de la consommation mondiale) ont refusé jusqu'à maintenant de le signer.

Rappelons encore que cet Accord ne cherche pas, à proprement parler, à stabiliser le prix du cacao, mais d'en éviter les fluctuations excessives en s'efforçant de le contenir entre un prix plancher et un prix plafond.

"Quid" de la Guinée équatoriale ?

Elle semble avoir été favorisée lors de l'attribution des contingents de base. En effet, il faut remonter aux campagnes 1966/67 et 1968/69 pour connaître une aussi forte proportion du volume des exportations de cacao (143). Par conséquent, les réductions de contingents prévus par l'Accord n'auraient aucune incidence sur le volume des exportations de la Guinée équatoriale.

La situation est moins favorable s'agissant de la fourchette des prix. Toutefois, si on prend comme comparaison le prix moyen de 27,5 cents, on doit admettre qu'il est supérieur à la moyenne des prix pratiqués par l'Espagne durant la période 1967-1969 et qui était de 25,2 cents.

S'agissant des prix, nous nous devons de signaler encore le système particulier utilisé en Guinée équatoriale. Alors qu'au Ghana, comme au Nigeria, la récolte de cacao est commercialisée exclusivement par des offices de commercialisation d'Etat qui achètent le cacao brut aux planteurs à des prix garantis et le revendent à l'étranger par l'intermédiaire de leurs propres agents de vente, en Côte d'Ivoire, au Togo et au Cameroun on rencontre des caisses de stabilisation. Ces dernières garantissent aux producteurs des prix à la production. Ces caisses se distinguent cependant des fonds en ce sens qu'elles ne prennent en aucun cas possession de la récolte de cacao. Celle-ci reste entre les mains des exportateurs privés qui se chargent du transport, de l'emmagasinage et de l'exportation. Le prix fixé par la caisse ne comprend pas seulement le prix de revient y compris les frais de transport jusqu'au port d'embarquement, mais aussi une marge

(143) cf. tableau L, *supra*, p. 195

bénéficiaire. Donc, si le prix payé aux exportateurs est inférieur à ce prix de référence, la différence leur est versée par la caisse. Inversement, si le prix à l'exportation est supérieur au coût f.o.b., alors, l'exportateur verse la différence à la caisse (144).

En Guinée équatoriale, jusqu'au printemps 1972, les producteurs vendaient leur récolte au "Comité Sindical del Cacao" qui était une institution espagnole. Ce dernier achetait la production guinéo-équatorienne à des prix fort rémunérateurs. Toutefois, aucun planteur n'était tenu réglementairement de vendre le cacao au "Comité". Cependant, il touchait l'intégralité du prix fixé par l'Etat espagnol. L'accession à l'indépendance amena la suppression du dit "Comité" et depuis lors la Guinée équatoriale est à la recherche d'une firme internationale qui voudrait s'occuper de la commercialisation de son cacao.

Aujourd'hui encore, le producteur guinéo-équatorien touche l'intégralité du prix payé par l'importateur, l'Etat se contentant d'un modeste impôt de 5 pesetas par kilo exporté.

Comme les ressources de l'Etat proviennent exclusivement ou presque du cacao, il est indubitable que le gouvernement devra revoir l'ensemble de la politique pratiquée à ce jour. Cela se traduira nécessairement par une baisse de la marge bénéficiaire du producteur. Il faudra donc opter pour l'un des deux systèmes de commercialisation que nous venons de décrire. Nous reviendrons sur ce sujet ultérieurement (145).

(144) cf. tableau L, *supra*, p.195

(145) cf. les freins et les forces de résistance au développement économique-social de la Guinée équatoriale, pp. 478 et svtes

4.1.1.2.6. ESSAI DE DETERMINATION DU PRIX DE REVIENT DU CACAO FERNANDIN

Sur la base des informations que nous avons pu recueillir sur place, nous allons tenter de dégager d'une part le prix de revient et d'autre part la marge bénéficiaire.

Notre hypothèse de travail sera la suivante :

- plantation de Fernando Poo près de Santa Isabel (accès facile, terrain plat);
- grandeur : 100 ha
- nombre de travailleurs à l'année : 45 personnes (Nigerians);
- rendement : 750 kg/ha.

Le coût principal est causé par le facteur travail qu'il faut aller chercher à l'étranger. Le coût d'un travailleur nigerian s'élève à 4.149 ptas par mois lorsqu'il s'agit du premier contrat de travail et de 3.075 ptas pour le second. Voyons cela d'un peu plus près.

Les conditions de travail et les modalités figurent dans la Convention signée entre le Nigeria et la Guinée équatoriale (31 décembre 1971) concernant l'emploi de travailleurs en provenance du Nigeria.

Coût mensuel d'un travailleur émigré d'origine nigériane

Frais de recrutement
et de transport :

- taxe de contraction près des autorités nigérianes	: 7E (3E pour 2e contrat) (Art.24/2)	
- visite médicale au Nigeria	: 5sh (Art.24/3)	
- allocation de contraction	: 10sh (Art.18)	
- indemnité journalière (14j)	: 42sh (Art.15)	
- ration journalière (indemnité : 3 jours)	: <u>78sh</u> (Art. 8/2)	
	8,35E ou 1.636,6ptas	
- frais de transport	: <u>25 ptas</u>	1.661

Salaire en espèces :

- en pesetas G.	: 6E ou 1.176 ptas (Art.17)	
- en £ nigérianes	: 2E ou 392 ptas (Art.16/1)	

Salaire en nature
(ration + logement)

:	<u>918 ptas</u>	2.486
---	-----------------	-------

Charges sociales (assurance
accident et assurance vie)

:	<u>1 pta</u>	1
---	--------------	---

Coût mensuel d'un travailleur
émigré d'origine nigériane

dont c'est le premier contrat:	4.149	
dont le contrat est renouvelé:	3.075	

Coût du sulfatage

40 à 75 kg de sulfate de cuivre sont administrés par ha
et par année. Nous avons vu précédemment que les cacaoyè-
res de Fernando Poo étaient "sursulfatées" (146) aussi
retiendrons-nous, dans ce cas, 75 kg.

1 kg de sulfate vaut 10 ptas (147)
75 kg de sulfate valent 750 ptas

(146) cf. supra, p. 212

(147) montant communiqué par le "Servicio Agronómico", Santa Isabel, 1972

1 kg de chaux vaut 4,5 ptas (148)
75 kg de chaux valent 388 ptas
75 kg de sulfate de cuivre coûtent donc : 1.088ptas

Administrés à 100 ha, on obtient une dé-
pense annuelle de : 108.800.--

Frais de transport

Les frais de transport sont devisés à 15 ptas par km de
route ou à 0,50 ptas par kg. Le transport se fait au mo-
yen de camions ayant une capacité de 5.000 kg. C'est ce
dernier prix que nous prendrons en considération.

Le rendement de la plantation étant de 750 kg de fèves
par ha, nous obtenons donc une production de 75.000 kg.

Frais de transport :

75.000 kg à 0,50 ptas	:	37.500.--
-----------------------	---	-----------

Détermination du coût annuel total (cf. Hyp. de travail)

Coût de la main-d'oeuvre (149)	: 3.075 12 45	1.660.500	
Coût du sulfatage	:	108.800	
Frais de transport	:	<u>37.500</u>	1.806.800.--
Carburant (benzine + mazout)	:	50.000	
Traitement de l'exploitant	:	514.300	
Capitation (150)	: 150 ptas 1'ha	<u>15.000</u>	579.000.--
PRIX DE REVIENT (151)	:		<u>2.386.000.--</u>

(148) cf. note 141, supra, p. 236

(149) on admettra qu'il s'agit exclusivement de travailleurs reconduisant leur
contrat de travail

(150) Art. 10/1, ch. 1, de la loi tribulaire du 27 octobre 1970

(151) nous avons admis, vu la vétusté des installations que ces dernières étaient
amorties

Détermination du prix de vente

Le tableau LX (152) nous donne la répartition en % des différents types de fèves et si on le met en parallèle avec le tableau LXIV (153) qui nous indique les prix, on est à même de dresser le tableau LXVI.

Tableau LXVI - Détermination du prix de vente du cacao guinéo-équatorien

Type de fève	%	volume plantation	Prix en ptas par kg	recette de la plantation
5S	3,12	2.340.--	50,79	118.848,60
5	53,75	40.312,50	50,59	2.039.409,38
4F	22,17	16.627,50	48,03	798.618,83
4	11,09	8.317,50	47,48	394.914,90
3	8,44	6.330.--	44,00	278.520.--
"Bajo"	1,43	1.072,50	40,00	42.900.--
	100,00	75.000.--	48,98	3.673.211,71

Sources : établi par nous-mêmes sur la base des tableaux LX et LXIV

Calcul du bénéfice net

Prix de vente	:	3.673.200	
Prix de revient	:	<u>2.386.100</u>	
Bénéfice brut	:	1.287.100	
Impôt d'exploitation (154) :		<u>254.640</u>	
Bénéfice net	:		1.032.460 ptas ou 15.000

(152) cf., supra, p. 230

(153) cf., supra, p. 237

(154) cf. Ley tributaria de Guinea Ecuatorial, Art. 10/1, ch. 2, I/1970, 27.10.1970

Voilà ce que rapporterait une plantation assez bien entretenue dans les conditions actuelles de Fernando Poo. Force est d'admettre que le coût de production est bien inférieur au prix d'achat consenti par l'Espagne. Néanmoins, nous avons relevé ci-dessus (155) que les rendements étaient assez bas et qu'ils voisinaient les 500 kg de fèves à l'ha. Dans ces conditions, le bénéfice net n'est plus que de 60.000 pesetas G. ou 860 \$. Non seulement l'exploitant est perdant mais encore l'Etat, qui, dans le présent cas, voit sa recette diminuer de neuf fois.

Les planteurs guinéo-équatoriens ne sont pas sensibles aux pertes résultant des bas rendements. Tout bénéfice, aussi petit soit-il, est une aubaine.

L'Etat par contre a été sensible à la diminution des recettes provenant de l'imposition du cacao au cours de ces dernières années. Néanmoins, il ne s'est pas attaqué à la racine du mal, à savoir l'exploitation irrationnelle, anarchique et désordonnée des plantations. Pour lui l'explication est politique (mauvaise volonté de l'Espagne, sabotage des producteurs, problèmes avec les travailleurs nigériens, etc.). Mais les étudiants envoyés dans les cacaoyères aider à la récolte des cabosses n'ont eu aucun effet sur les rendements. On est très loin de l'époque où les Espagnols prétendaient produire jusqu'à 1.300 kg par ha dans certaines plantations !

(155) cf., *supra*, p. 207

4.1.1.3. DE QUELQUES CONSIDERATIONS SUR L'ECONOMIE CACAOYERE AU RIO MUNI

Le cacao joue un rôle modeste au sein de l'économie du Rio Muni dominée principalement par la sylviculture et le café.

La culture du cacaoyer se fait selon un mode de production différent de celui de Fernando Poo. Elle est exclusivement l'apanage de petits planteurs autonomes.

Géographiquement parlant, le cacao est cultivé dans le quadrilatère nord-est de la province, délimité par Mïcomeseng, Ebebiyin et le río Benito.

La surface cultivée ne peut pas être déterminée avec précision, aucun recensement sérieux n'ayant été entrepris à ce jour; on l'estime cependant entre 10.000 et 14.000 ha.

Les rendements sont très faibles : 200 à 250 kg par ha. Cela est dû entre autre :

- aux sols peu fertiles,
- aux arbres déficients,
- à ce qu'aucune mesure n'est prise pour enrayer les maladies et lutter contre les parasites,
- à la petitesse des "fincas",
- au manque de crédits,
- etc.

Par suite d'une mauvaise fermentation, le cacao qu'on obtient est de qualité inférieure. D'ailleurs les fèves sont achetées à l'état brut, c'est-à-dire encore enrobées dans leur pulpe blanche et gluante, par les coopératives qui se chargent elles-mêmes du processus de fermentation. Noton enfin qu'une bonne part de la production "riomounaise" est constituée par du cacao gabonais.

4.1.2. LE CAFE

Le café guinéo-équatorien peut être qualifié de moyen à mauvais; aussi sa commercialisation sur le marché à terme se heurterait-elle à de grandes difficultés s'il ne pouvait pas être totalement absorbé par le marché espagnol qui en plus lui assure un prix intéressant.

Aujourd'hui encore, le café guinéo-équatorien trouve à se placer sur le marché espagnol et quoique la consommation annuelle moyenne par tête, en Espagne, ne soit pas très élevée (cf. tableau LXVII), les importations en provenance de Guinée équatoriale sont loin de couvrir les nécessités métropolitaines, lesquelles doivent être satisfaites par du café en provenance d'autres pays.

Tableau LXVII - Consommation de café de certains pays industriels (156)

Pays	Consommation apparente									
	totale					par habitant				
	milliers de tonnes métriques					kilogrammes				
	1967	1968	1969	1970	1971	1967	1968	1969	1970	1971
ESPAGNE	51,12	57,30	70,62	77,70	64,20	1,59	1,76	2,13	2,30	1,88
Italie	145,20	152,16	155,82	164,46	177,42	2,77	2,90	2,95	3,06	3,28
France	219,54	245,46	238,14	239,04	252,78	4,45	4,90	4,72	4,71	4,93
Allemagne	275,64	300,54	308,46	310,14	323,58	4,77	5,18	5,26	5,22	5,47
Suisse	36,06	43,14	52,44	60,48	62,40	5,91	7,07	8,53	9,68	9,89
Suède	101,46	106,14	105,84	106,08	101,82	12,84	13,43	13,29	13,19	12,55
Etats-Unis	1.278,72	1.522,68	1.213,98	1.183,92	1.299,30	6,44	7,58	5,99	5,78	6,28

Sources : O.N.U., Annuaire statistique 1972, New-York, 1973, p. 532

(156) ces données ont trait aux importations de café vert et représentent la seule mesure approximative de la consommation dont on dispose

Nonobstant sa médiocre qualité, le café représente près du quart de la valeur des exportations en 1970 (cf. tableau LXVIII). Il est donc une source de devises appréciables et ne saurait, par conséquent, être négligé.

Tableau LXVIII - Valeur du café en % des exportations totales, 1970

Pays	%
Burundi	81,0
Rwanda	64,3
Ethiopie	55,7
Ouganda	45,8
Angola	35,7
Côte d'Ivoire	32,1
Madagascar	25,8
GUINÉE ÉQUATORIALE	24,3 (157)
Colombie	56,9
Haiti	44,0
El Salvador	43,9
Brésil	37,3
Guatemala	34,5
Costa-Rica	27,0
Nouvelle-Guinée	31,2

Sources : Annual Report of the President to the Congress on the International Coffee Agreement, 1970

Tableau XXIV, approche économique, p.

Nous avons déjà vu que le P.N.B. guinéo-équatorien représentait 5.203 millions de pesetas en 1970 desquels 42% ou 2.164 millions sont constitués par le secteur agricole.

(157) La dépendance de la Guinée équatoriale face à sa production de café est bien moins grande que pour la plupart des grands producteurs de café

Le café représentant, quant à lui, le cinquième soit 410 millions de pesetas (158).

4.1.2.1. ORIGINE

Le caféier fut introduit par Juan Bautista Silva à São-Tomé en 1800. De là, il fut acclimaté à Fernando Poo presque simultanément avec des caféiers en provenance de Cuba en 1858.

Il faudra attendre 1926 pour voir le caféier apparaître au Río Muni en même temps que fut inaugurée une nouvelle politique qui transforma le panorama économique-social de la colonie. En effet, ce dernier territoire va être mis en valeur grâce à sa main-d'oeuvre abondante qui cessera peu à peu d'aller vendre sa force de travail à Fernando Poo. En quelques années, le café deviendra la principale activité agricole du Río Muni.

Historiquement, on distingue trois périodes dans la mise en valeur de la Guinée équatoriale (qui se résume à une pour le Río Muni). Avant 1870, c'est l'époque de l'euphorie et des intentions fracassantes de la colonisation. Durant cette période, on suivit une politique agricole erronée du fait de la méconnaissance du milieu. On amena pêle-mêle des semences de tabac, caoutchouc, coton, canne à sucre, cacao, café, cannelle, clou de girofle, etc., etc. ... qu'on plante d'une façon désordonnée. Cette période coïncide avec le règne d'Isabelle II.

De 1870 à 1926, l'Etat abandonna brusquement l'accroissement du nombre des plantes cultivables à l'initiative

(158) cf. *approche économique*, tableau XXX, p. 170

individuelle représentée sur place par les colons et les missionnaires.

Dès 1926, l'Etat reprit les choses en mains en soutenant la culture de plantes présentant un intérêt économique certain, non pas pour la colonie mais pour le territoire métropolitain. Le café, à côté du cacao, est une de ces plantes qui requit brusquement l'attention de l'Espagne.

La théorie des coûts comparatifs postule que chaque pays doit se spécialiser là où il est le mieux doté ou, en d'autres termes, là où le coût de production est le plus bas. Ce raisonnement reste pleinement valable dans le cas du café guinéo-équatorien qui n'est pas compétitif sur le marché à terme étant donné son coût de production élevé.

Néanmoins, pour comprendre la présence du café en Guinée équatoriale, nous devons faire une parenthèse historique. Tout au long de la période coloniale, les métropoles pratiquèrent l'autarcie économique, en évitant de recourir à des importations et en sacrifiant, par conséquent, les avantages de la théorie ricardienne. Ceci étant, les consommateurs espagnols durent payer le café guinéo-équatorien à un prix supérieur à celui qu'ils auraient normalement dû, s'ils avaient pu s'approvisionner sur d'autres marchés. Ce qui fit dire un jour à Juan Velarde

"quand un Espagnol prend une tasse de café et qu'il la paie 5 pesetas, deux d'entre elles servent à subventionner les habitants de la Guinée équatoriale" (159).

Toutefois, au cours de ces dernières années, le commerce international, à l'échelle mondiale, a évolué dans un

autre sens. L'organisation internationale du commerce et le G.A.T.T. se sont efforcés de libéraliser le commerce. Enfin, la Guinée équatoriale est devenue un pays indépendant et il n'y a plus de raisons pour que l'Espagne continue à lui acheter sa production de café à un prix aussi avantageux. Nous devons admettre, quoiqu'en disent les milieux politiques, que le café guinéo-équatorien bénéficie actuellement d'un sursis et qu'à plus ou moins long terme la production caféière guinéo-équatorienne est condamnée, dans la pire des cas, à disparaître.

Le gouvernement guinéo-équatorien doit être conscient qu'il lui faudra un jour ou l'autre entreprendre une reconversion de la culture du café en lui substituant d'autres plantes plus productives et moins onéreuses à cultiver. Toutefois, cette reconversion ne saurait souffrir qu'on attende encore dix ans car, d'ici là, l'Espagne sera entrée dans la C.E.E. et les avantages accordés à la Guinée équatoriale prendront fin. D'autre part, on ne peut pas arracher les caféiers du jour au lendemain et se lancer dans une politique de substitution des cultures. Ce faisant, le pays ne produirait "rien" pendant un certain nombre d'années. Ne perdons pas non plus de vue que les caféiers ont épuisé les terres sur lesquelles ils se trouvaient. Comme la superficie occupée par les plantations de café est relativement faible : quelque 70.000 ha, il est tout à fait possible de mettre en valeur d'autres terres pour les cultures de substitutions tout en continuant de bénéficier ainsi des prix avantageusement payés par l'ex-métropole.

4.1.2.2. ESPECES CULTIVEES

Selon la classification de Linné, le café appartient

au groupe	des phanérogames,
au sous-groupe	des angiospermes,
à la classe	des dicotylédones,
à la sous-classe	des sympétales,
à la famille	des rubiacées,
au genre	"Coffea",
à l'espèce	arabica ou robusta ou liberica,
à la variété	maragogype (par exemple) (160).

On trouve en Guinée équatoriale par ordre d'importance le :

- "coffea" robusta (d'origine congolaise),
- "coffea" liberica,
- "coffea" arabica.

Ces trois espèces comportent d'ailleurs plusieurs variétés sans pour autant qu'il soit possible d'en donner la liste, les informations statistiques en la matière faisant défaut.

Si l'espèce liberica occupait encore une vingtaine d'années en arrière la première place, la tendance s'est peu à peu renversée en faveur du robusta; à tel point que nous pouvons dire aujourd'hui que la production guinéo-équatorienne de café comprend pour 2/3 de robusta et pour 1/3 de liberica. L'arabica, introduit de Saint-Domingue il y a quelques années à Fernando Poo s'est à peine développé.

(160) cf. Auguste Chevalier, *Le café*, collection Que sais-je, no 224, p. 5

4.1.2.3. LOCALISATION

Si l'Afrique est la patrie du café et si on y produit chaque année un peu plus, elle n'est pourtant pas la région productive la plus importante du monde. La statistique suivante est là pour le confirmer.

Tableau LXIX - Production de café (en milliers de tonnes métriques)

années	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
monde	5.090	3.878	4.422	3.816	4.308	3.917	5.179
AFRIQUE	1.215	1.063	1.236	1.118	1.299	1.299	1.334
Amérique N	641	669	689	667	723	723	772
Amérique S	2.966	1.858	2.178	1.729	1.946	1.545	2.665
Asie	262	268	303	280	314	321	379
Océanie	7,2	15,7	16,4	22,5	25,9	28,9	30,1

Sources : O.N.U., *Annuaire statistique 1972*, New-York, 1973

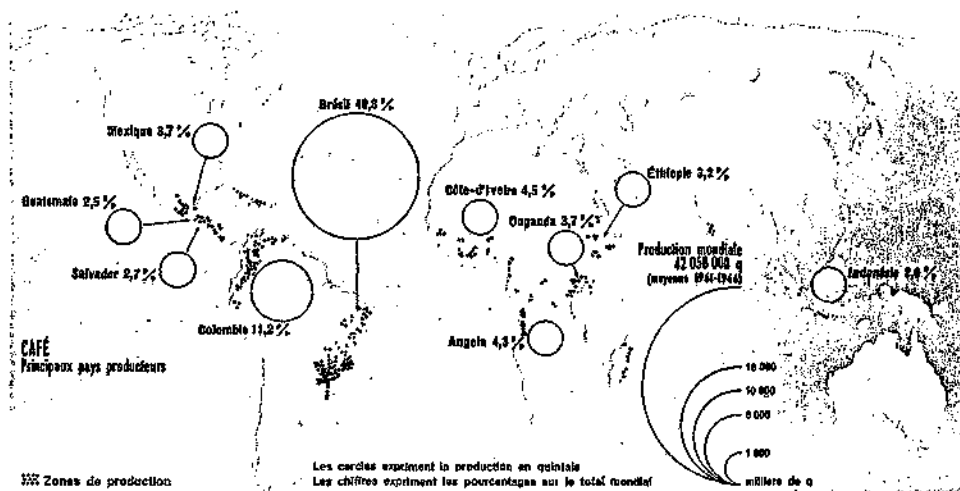
La famille des "Rubiacées" s'étend de part et d'autre de l'équateur; les tropiques en étant la limite. La carte W nous donne une vue d'ensemble des zones de production du café.

La république de Guinée équatoriale, nous l'avons vu (161) appartient à la région intertropicale; elle fait donc partie de l'aire de culture du café. Cependant, tout le territoire n'y est pas propice.

C'est ainsi que le rendement d'une plantation de caféiers dépend des variables suivantes :

(161) cf. *approche géographique*, p. 47

Carte W - Localisation géographique des principales zones de production de café



Sources : Encyclopédie ALPHA, p. 999

- (a) de la qualité et de la situation de la plantation, par conséquent de la nature du sol, de la température, des précipitations, de l'humidité, de la nébulosité et des vents;
- (b) de la floraison et par voie de conséquence de la croissance des fruits qui dépend aussi des facteurs climatologiques mentionnés sous (a);
- (c) de la qualité et du système de plantation retenu : préparation du terrain, espèce et variété choisies, type de plant, système de transplantation, époque, distance entre les arbres, couverture végétale, etc.;
- (d) de la qualité et du système de culture : système et époque de la taille et de l'émondage des arbres, mesures prises pour lutter contre les plaies, sulfatage, engrais, etc.;
- (e) de l'âge des arbres;
- (f) du rendement qualitatif des travailleurs;
- (g) du système de récolte;
- (h) de la direction de l'exploitation.

A ces facteurs il convient d'en ajouter d'autres, spécifiques au coût de production (investissements, nombre de travailleurs, transports, etc.).

La culture de telle ou telle espèce de café a été imposée en tout premier lieu par les facteurs climatiques.

La consommation mondiale de café au cours de ces dernières années s'est surtout portée sur deux espèces principales :

- "Coffea" arabica,
- "Coffea" robusta.

Le tableau LXX montre l'évolution des importations mondiales de café en milliers de sacs de 60 kg.

Tableau LXX - Evolution des importations mondiales de café (en milliers de

Années	arabica		robusta		total
	valeur absolue	valeur relative	valeur absolue	valeur relative	valeur absolue
1968	40.163	71,7	15.846	28,3	56.009
1969	38.937	73,0	14.337	27,0	53.274
1970	37.476	70,5	15.699	29,5	53.175
1971	39.347	71,6	15.594	28,4	54.941
1972	41.299	73,3	15.019	26,7	56.318

Sources : marchés tropicaux et méditerranéens, 4 janvier 1974, p. 48

L'expérience de ces cinq dernières années montre que la répartition entre les demandes d'arabica et de robusta oscille respectivement autour de 72% et 28%.

"Or, tous les industriels du café admettent que l'on peut faire dans les mélanges des transferts d'un arabica doux à un arabica nature, sans modifier à l'excès la qualité, mais tous savent que les transferts d'arabica au robusta posent des problèmes, tant pour les consommateurs que pour les machines." (162).

Notons encore que si l'Amérique est le fief de l'arabica (77,5% de la production mondiale), l'Afrique est celui du robusta (90,3% de la production mondiale). Cependant, sur le continent noir, le rapport robusta/arabica est de 72,4%/27,6%.

Pour pouvoir cultiver de l'arabica dans les meilleures conditions possibles, la température annuelle moyenne doit être comprise entre 17 et 20°C; de plus il nécessite des précipitations moyennes de l'ordre de 1.500 mm. En d'autres termes, on trouve l'arabica là où la température

(162) cf. marchés tropicaux et méditerranéens, op. cit., p. 48

est régulièrement chaude - mais pas trop - et où il pleut de temps à autre mais où l'air ne ressemble pas à celle d'une serre. Par conséquent, on ne rencontre les conditions optimales que dans les régions tropicales élevées, c'est-à-dire entre 600 et 1.200 m.

Si nous nous reportons à l'approche géographique de notre étude, on constatera que la Guinée équatoriale appartient aux tropiques chaudes et humides où le climat n'est pas seulement insupportable à l'Européen mais aussi au "Coffea" arabica (163). Bien que cette espèce de café ait la préférence des consommateurs et qu'elle soit payée à un prix supérieur à celui du robusta, son introduction en Guinée équatoriale s'est faite sur une très petite échelle (à Fernando Poo). Un autre facteur qui influe négativement sur l'introduction de l'arabica c'est que sa culture nécessite une main-d'oeuvre plus abondante que les autres espèces. Quand on connaît les problèmes que pose la rareté et partant la cherté de ce facteur de production (164) on comprend mieux certaines hésitations. Enfin, l'intervalle entre deux arbres doit être de 4 à 4,5 m.; c'est beaucoup pour un pays comme la Guinée équatoriale où l'espace est limité (165).

Les premières plantations de caféiers étaient composées de l'espèce "Coffea" liberica qui avait l'avantage d'être moins exigeante que le "Coffea" arabica. C'est ainsi qu'elle supporte une température moyenne comprise entre 20 et 26°C. et des précipitations moyennes supérieures à 2.000 mm.

(163) cf. approche géographique, p. 98

(164) cf. approche historico-politique, p. 43

(165) cf. approche géographique, p. 53

De ce fait on peut cultiver le "Coffea" liberica dans les régions côtières et jusqu'à 450 mètres d'altitude. En outre, cette espèce nécessite la pénombre et par voie de conséquence des arbres de protection abondants. La distance entre les arbres est en moyenne de 3x3 m. Cependant elle est variable et on relève : 2,5x2,5 - 3x3 - 3x3,5 - 3,5x3,5 (166).

Mais le "Coffea" liberica (167) souffre certains inconvénients qui ont amené sa substitution par le "Coffea" robusta; ce sont :

- faible rendement à l'hectare;
 - goût peu agréable;
 - récolte s'étendant sur tout l'année d'où des coûts élevés;
 - faible résistance aux maladies;
- etc.

Le "Coffea" robusta croît sur le continent à partir de 450 m.; à Fernando Poo il est limité par la ceinture de nuages qui de 650 à 1.000 m entoure le Pico de Santa Isabel; enfin les régions sises au-dessus de 1.800 m lui sont néfastes. L'espace libre entre deux arbres est aussi variable : 2x2 m - 2,5x2,5 - 3x3 - 2,5x3. Mais, la majeure partie des plantations connaît la distance 2,5x2,5 mètres (166). Parmi les autres avantages relevons encore : les hauts rendements enregistrés déjà par de jeunes arbres et la meilleure qualité de café. Un inconvénient de taille : les arbres sont très touffus.

Après ces prolégomènes sur les différentes espèces de café croissant en Guinée équatoriale, il reste à les localiser. Vu le caractère contraignant des facteurs climatiques on rencontre le caféier :

(166) grandeurs mesurées par nous-mêmes sur le terrain

(167) le terme scientifique est liberica mais on rencontre souvent dans la littérature espagnole la graphie "liberia"

- à Fernando Poo, sur l'ensemble des districts agricoles à l'exception de celui de Moca (168);
- au Rio Muni, le long des routes Bata-Niefang, Niefang-Micomeseng-Ebebiyin, Niefang-Evinayong et dans le quadrilatère nord-est de la forêt secondaire prédominante.

4.1.2.4. PRODUCTION

Tableau LXXI - Production caféière par continent, en %

années	1966	1970
continents		
AFRIQUE	27,4%	33,1%
Amérique du nord	17,3%	18,5%
Amérique du sud	48,0%	39,5%
Asie	6,9%	8,2%
Océanie	0,4%	0,7%
production mondiale	100,0%	100,0%

Sources : établi par nous-mêmes sur la base du tableau 30, p. 113, O.N.U., Annuaire statistique 1972, New-York, 1973

D'emblée on remarque que l'Amérique occupe la première place avec près des 2/3 de la production mondiale. Toutefois, si on note une nette tendance à la hausse pour tous les continents à l'exception de l'Amérique du sud, la production mondiale ne s'est accrue que de 1,1%. Elle a été freinée par la baisse de production enregistrée au Brésil à la suite des gelées qui détruisirent une grande partie de la récolte de ce pays en 1969.

(168) cf. carte V, cacao, p. 208

Tableau LXXII - Importance de la production caféière de certains pays.

pays \ années	1966	1970
Brésil	31,1%	19,3%
Brésil + Colombie	42,8%	33,8%
GUINÉE ÉQUATORIALE	0,2%	0,1%

Sources : établi par nous-mêmes sur la base du tableau p. 113, O.N.U., op. cit.

Dans le concert des pays producteurs de café, la participation de la Guinée équatoriale est infime. Elle occupe respectivement la trente-cinquième et la trente-septième place sur 54 producteurs (169).

Sur 21 producteurs africains, la Guinée équatoriale arrive en quinzième et seizième place; sa part relative est aussi très faible (cf. tableau LXXIII) (169).

Tableau LXXIII - Importance de la production caféière de certains pays africains, en

pays \ années	1966	1970
GUINÉE ÉQUATORIALE	0,6%	0,4%
Cameroun	6,0%	6,2%
Gabon	0,1%	0,1%
Côte d'Ivoire, Angola, Ouganda, Ethiopie	63,5%	65,5%

Sources : établi par nous-mêmes sur la base du tableau 30, p. 113, O.N.U., op. cit.

Le gros de la production africaine de café est entre les mains de l'Angola, de l'Ethiopie, de la Côte d'Ivoire et

(169) cf. tableau 30, p. 113, O.N.U., op. cit.

de l'Ouganda. Ces quatre pays totalisent à eux seuls les 2/3 de la production africaine. Ils possèdent aussi les meilleures techniques ainsi que des centres de recherches polyvalents (170) qui font cruellement défaut en Guinée équatoriale.

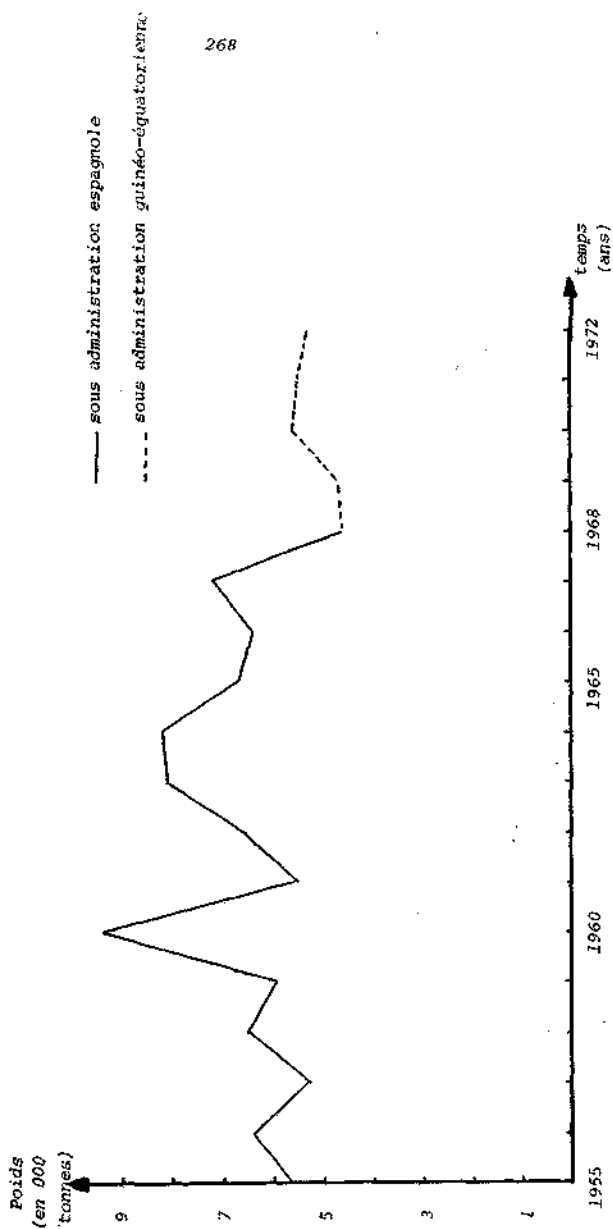
Sur le plan national, le café représentait en 1966, 17,8% des exportations et 24,3% en 1970. Le tableau LXXIV donne un aperçu de l'évolution de la production caféière dans le temps.

Tableau LXXIV - Production caféière en tonnes métriques

Années	tonnes		Indice de production globale	
	province		Guinée	
	Fernando Poo	Río Muni	équatoriale	
1923			15	0
1930			47	1
1940	731	2.012	2.743	41
1950	2.891	3.850	6.471	97
1955			5.898	89
1956			6.351	95
1957			5.347	80
1958	1.672	4.861	6.533	98
1959	1.572	4.334	5.906	89
1960	1.688	7.740	9.429	141
1961	1.610	3.895	5.505	83
1962	1.250	5.343	6.598	99
1963	1.225	6.881	8.106	122
1964	1.349	6.887	8.236	124
1965	1.328	5.337	6.665	100
1966	1.400	5.000	6.400	96
1967	1.223	5.942	7.165	108
1968			4.564	69
1969			4.721	71
1970			5.600	84
1971			5.508	83
1972			5.266	79

Sources : 1923-1960 : Resumen estadístico del Africa española.

Graphique 19 - Evolution de la production cafetière guinéo-équatorienne



Sources : établi par nous-mêmes sur la base du tableau LXXIV

Le tableau LXXIV et le graphique 19 font ressortir l'irrégularité de la production caféière guinéo-équatorienne. Les fortes pointes enregistrées en 1960, 1964 et 1967 ne sont pas dues à des accroissements de la production; elles s'expliquent par l'arrivée en Guinée équatoriale de cafés en provenance du Woleu N'tem gabonais et du sud-Cameroun, cafés qui cherchent à bénéficier des prix importants payés par l'Espagne et qui sont à l'origine de profits intéressants pour ces régions. Notons que la création d'une monnaie nationale distincte de la peseta espagnole a considérablement ralenti ce trafic.

Si, durant la période coloniale, la production de café évoluait autour de 6 à 7 milles tonnes, l'indépendance a amené une chute de la production aux environs de 5.000 tonnes. Cette baisse est normale étant donné l'exode de planteurs espagnols qu'a connu le pays depuis lors. D'autre part, les petites plantations indigènes dispersées au Río Muni ont peu à peu, faute de soins appropriés, périclité.

Qu'en est-il maintenant de la superficie vouée à la culture du café et partant les rendements à l'hectare ?

Etant donné les faibles rendements enregistrés, les statistiques n'ont plus fait mention pour Fernando Poo, à partir de 1966 et pour le Río Muni, à partir de 1964 des surfaces occupées par les plantations de café. Par contre il a été procédé à une évaluation du nombre d'arbres qui s'élevaient en 1970 à :

1961-1967 : Comercio de la Peninsula y Provincias Africanas,

1968-1970 : Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial,

1971-1972 : Delegación peninsular para café de las cámaras oficiales agrícolas de Guinea

(170) par exemple l'"East African Industrial Research Organisation" (EAIRO) dont le siège est à Nairobi au Kenya

6,7 millions de l'espèce Liberia,
10,9 millions de l'espèce Robusta (171).

Si, en 1955, les rendements s'élevaient à 480 kg par ha, en 1962 ils atteignaient à peine 100 kg et en 1970, 80 kg. (171)

4.1.2.5. TYPES DE PLANTATION

Elles sont de deux types :

- les plantations indigènes,
- les plantations européennes.

Géographiquement, les premières se localisent surtout sur le continent, alors que les secondes sont essentiellement insulaires.

Pour pouvoir satisfaire ses besoins immédiats, le Pahouin peut se contenter de cultiver 300 caféiers représentant 0,3 ha. Ce faisant, il est libéré du besoin de s'embaucher sur les plantations européennes et le cycle de vie domestique n'est pas rompu ou contrarié. Il continue à vivre avec sa famille et ne doit pas abandonner ses coutumes. Toutefois, il est rare que le Pahouin se confine à cette limite minimale et partant à un effort minimum. Dans son souci d'obtenir le même salaire qu'un manoeuvre d'une plantation européenne mais sans pour autant devoir s'"aliéner", il va cultiver une plantation d'une grandeur moyenne de 1,36 ha ou si l'on préfère quelque 1.000 caféiers. On admet, généralement, qu'une plantation de 2 ha est un maximum pour une famille pahouine. Une superficie supérieure obligerait l'indigène à engager des manoeuvres et il se heurterait rapidement aux problèmes auxquels durent faire face les Bubis de Fernando Poo, sans pour autant pouvoir les surmonter. C'est ainsi que le Bubi voulut

(171) montants communiqués par le "Servicio agronómico", Santa Isabel, 1972

imiter le colon. Il se trouva être propriétaire-rentier ne devant fournir aucun travail et surtout absent de sa plantation. Les effets ne se firent point attendre : impossibilité de maintenir les plantations en bon état, rendements dérisoires qu'on cherchait à accroître en agrandissant les surfaces cultivables, aliénation aux modes de production et création d'une classe sociale oisive.

Mais, dès qu'un Etat devient politiquement indépendant il doit aussi chercher à le devenir économiquement sans pour autant que cela se traduise par une baisse constante de sa production. Loin de nous la pensée d'imaginer le maintien du statu quo actuel. De plus en plus, l'ensemble de la population devra être intéressée à la mise sur pied d'une nouvelle économie. Si la plantation familiale continue à être intéressante tant du point de vue du planteur que de l'économie nationale c'est parce que, grâce à elle, la production caféière guinéo-équatorienne joue encore un rôle non négligeable. Si ce mode de culture venait à disparaître la production caféière du pays ne serait plus que de l'ordre de 2.000 tonnes et voisinerait une quantité négligeable d'ici 4 à 5 ans.

D'ailleurs, le coût de production sur les plantations familiales est bien inférieur à celui des grandes propriétés. La rétribution des facteurs de la production est très inégale. Ainsi, la rente de la terre pour toutes les plantations familiales est nulle. Les intérêts sur les capitaux engagés sont extrêmement faibles vu la petitesse du capital (quelques rares outils, non recours aux engrais ni aux cryptogamicides) et le non recours au crédit. Le seul facteur qu'il faut renter est

le travail. Et comme les prix de vente sont établis en fonction des résultats obtenus sur les plantations européennes, le bénéfice n'est pas négligeable.

Les plantations européennes qui jusqu'à ces dernières années étaient entre des mains espagnoles, portugaises, anglaises et allemandes ont peu à peu changé de propriétaires pour être africanisées. Le gouvernement mit à la tête de ces exploitations des planteurs familiaux qui, s'ils pouvaient gérer leur petit lopin de terre, étaient totalement incapables de faire fructifier les anciennes plantations européennes. Le seul transfert de droit de propriété ne signifie nullement que tout le problème de la production soit résolu. C'est ainsi que la culture du café exige des soins attentifs, supérieurs à ceux du cacao. L'élagage, l'émondage, le sulfatage, l'emploi d'engrais, le renouvellement des caféiers ayant atteint leur crise de production, la cueillette des cerises exigent de bonnes connaissances techniques ainsi qu'une main-d'oeuvre abondante. Une culture de 100 ha nécessite 70 manoeuvres soit 35 de plus que pour le cacao (172).

Aussi, les grandes plantations de caféiers complètent-elles admirablement celles de cacao. Cette culture présente un avantage économique certain puisqu'elle permet d'utiliser la même main-d'oeuvre tout au long de l'année, de diversifier les cultures et de répartir les risques biologiques. Cependant, la production de café dans les grandes plantations est bien plus onéreuse que celle du cacao, tant du point de vue du travail que du capital. Le coût de ce dernier est fonction :

- de l'offre qui est inférieure à la demande;
- de la nécessité d'aller chercher la main-d'oeuvre à l'étranger d'où des coûts d'embauche assez élevés;

(172) archives de la "Granja de Santa Isabel", Santa Isabel, 1971

- de la nature des prestations du contrat qui comprend en sus d'un salaire en espèces, la prise en charge des frais sanitaires, de logement et d'entretien.

Néanmoins, comme la production caféière a une valeur supérieure à celle du cacao, la part relative du facteur travail diminue.

Les frais d'amortissements et de conservation des machines ainsi que ceux occasionnés par l'utilisation d'engrais sont une charge importante. La rareté du capital circulant et la carence de crédit a conduit les planteurs à négliger par trop les fertilisants ce qui s'est répercuté sur la qualité du café.

4.1.2.6. LA RECOLTE DE CAFE ET SON ELABORATION

A Fernando Poo, la cueillette se fait pendant la saison sèche (mi-novembre à mi-février) et au Río Muni durant la "sequilla" (décembre) et de juin à juillet ("seca").

Le soin avec lequel la récolte est entreprise a une grande influence sur la qualité du produit fini. On rencontre une variété de méthodes qui vont de la cueillette individuelle des cerises mûres jusqu'au balayage des fruits tombés en passant par l'égrappage des branches chargées de fruits.

Une fois les cerises de café cueillies, il faut encore leur faire subir une série de transformations avant d'obtenir la matière première commercialisable : le grain de café. C'est ainsi qu'il faut le débarrasser des différentes enveloppes dans lesquelles il est enrobé. Pour ce faire, deux techniques sont possibles :

- l'élaboration par voie sèche,
- l'élaboration par voie humide.

La première est l'apanage des plantations familiales et des grandes plantations de Fernando Poo. Les cerises de café sont réparties sur des aires, soit de terre battue, soit de ciment. Elles vont devoir sécher ainsi à l'air libre entre 6 et 15 jours. S'il pleut - ainsi que pendant la nuit - les cerises sont rassemblées en tas et recouvertes de bâches afin de les préserver de l'humidité. Lorsqu'on perçoit la graine bouger dans son enveloppe, alors on passe à la phase du décorticage. Les cerises séchées sont versées dans une machine qui les pèle. Les grains de café sont alors triés et mis par sacs de 60 kilos prêts pour l'exportation.

Les planteurs du Rio Muni élaborent leur café par la voie humide. On procède d'abord à un premier lavage afin d'éliminer les corps étrangers tels que : branches, feuilles, terre, cerises mortes, etc. Puis les cerises sont amenées dans une machine qui enlève la pulpe. L'opération suivante consiste, par des lavages successifs, à éliminer les restes de pulpe. Le grain de café, prisonnier de son enveloppe est alors soumis à la fermentation. Grâce à cette phase, la qualité du café est améliorée, notamment dans le goût. Puis, nouveau lavage, au cours duquel toutes les impuretés sont éliminées et enfin le séchage. Les grains de café, toujours prisonniers de leur enveloppe sont alors pelés mécaniquement. Le café est ensuite trié puis mis en sacs de 60 kilos prêts pour l'exportation.

Interrogé sur le fait de savoir quelle était la meilleure technique (voie sèche ou voie humide), un responsable de NESTLE a reconnu que la seconde donnait d'excellents résultats. Néanmoins, il ne recommande pas le recours à cette

technique dans le cadre du Robusta africain, pour le moment du moins. A la suite de travaux de laboratoires, des médecins ont discerné, dans les grains de café traité selon la voie humide, la présence d'un élément cancérigène qui se développe activement lorsque le café n'est pas manipulé avec le plus grand soin.

4.1.2.7. L'ESPAGNE, CONSOMMATEUR UNIQUE

Les coûts élevés de production ainsi que la part importante du *Coffea liberica* font que le café guinéo-équatorien ne trouve acheteur qu'en Espagne. D'ailleurs, nous avons vu que la consommation espagnole était de beaucoup supérieure (près de 12 fois en 1970, cf. tableaux LXXVII et LXXIV) à la production guinéo-équatorienne. Nous avons aussi vu (173) les raisons politiques du recours aux prix consentis par l'Espagne. L'indépendance ne pouvait pas se traduire par un alignement des prix sur ceux du marché à terme pour deux raisons :

- 1°. la majorité de la production guinéo-équatorienne était encore entre des mains espagnoles;
- 2°. c'eût été une manœuvre politique fort malhabile car elle aurait poussé le nouveau pays à accroître son degré de dépendance à l'égard de l'étranger. D'ailleurs, l'Angleterre et la France qui accordaient aussi à leur manière un tarif préférentiel à leurs colonies ont encore maintenu cet état de fait pendant un certain nombre d'années.

(173) cf., supra, p. 256

A la suite des incidents politiques de mars 1969 (174) et de l'exode espagnol qui s'en suivit, on put craindre le pire. Toutefois, la tension entre l'Espagne et la Guinée équatoriale s'atténuait et, le 19 mai 1969, un compromis était signé entre les deux pays réglant les modalités de commerce. A l'article 3 du dit compromis on pouvait lire :

"A) Le gouvernement espagnol acquerra et le gouvernement guinéo-équatorien vendra au maximum 6.000 tonnes de café, de la qualité traditionnellement fournie par la Guinée équatoriale, aux prix f.o.b. exprimé en pesetas par kilo tel qu'il sera établi par la Commission mixte.

B) Sans préjudice aux accords précédents, la Commission mixte fixera les contingents additionnels à inclure dans le cadre des échanges conclus entre les deux pays, quantités qui seront acquises par l'Espagne aux mêmes prix et aux mêmes conditions que ceux établis sous A". (175).

(174) cf. approche historico-politiques, p. 34

(175) cf. compromis d'accord passé entre l'Espagne et la Guinée équatoriale le 19 mai 1969 à Bata (document fourni par l'ambassade d'Espagne en Guinée équatoriale, 1972).

Le contingent maximum de 6.000 t de café est un peu en-dessous de la moyenne annuelle de café produite entre 1950 et 1968 qui se situait entre 6.000 et 7.000 t (cf. tableau LXXIV). Il est cependant en accord avec l'Art. 45 de l'O.I.C. qui règle les rapports entre les pays membres de l'Organisation (Espagne) et les "outsiders" (Guinée équatoriale). (176)

La moyenne triennale 1960, 61, 62 donne 7.000 t de café. Mais, si on corrige l'année 1960 (cf. tableau LXXIV) et qu'on ne prend en considération que la seule production guinéo-équatorienne alors on arrive aux 6.000 t prévus par l'Accord.

Par le biais de son ambassade à Santa Isabel, le gouvernement espagnol avait suggéré au gouvernement guinéo-équatorien qu'il adhère à l'O.I.C. Cette suggestion obéissait à la nécessité qu'à tout Etat membre de l'Organisation de prendre des mesures tendant à une diminution sensible de ses engagements vis-à-vis des tiers non partie à la Convention; ceci dans le but de concilier ses obligations avec les intérêts des autres pays membres. La non observation de ces règles pouvant entraîner des mesures discriminatoires telles, par exemple, la perte du droit de vote.

La Commission mixte prévue à l'art. 3 du compromis de Bata n'a jamais eu à se réunir pour discuter des contingents additionnels de café, puisque la production guinéo-équatorienne s'est toujours fixée au-dessous des 6.000 t prévues.

Soucieux cependant de ne pas voir la quantité s'accroître au détriment de la qualité (la majeure partie des grandes

(176) cf., *infra*, p. 282

plantations étant tombées entre des mains locales), l'Accord stipule que le café sera de la "qualité traditionnellement écoulée".

Pour pouvoir être commercialisé en Espagne, le café guinéo-équatorien doit présenter les caractéristiques suivantes :

- ne pas contenir plus de 15% de grains cassés;
- comprendre moins de 5% de grains noirs;
- ne pas atteindre 1% de corps étrangers (177).

Les prix f.o.b. en pesetas par kilo tels qu'ils ont été établis par la Commission mixte en 1969, n'ont pas subi de modification jusqu'à ce jour, vu qu'ils étaient toujours supérieurs aux prix pratiqués sur le marché à terme.

Tableau LXXV - Prix payés par l'Espagne pour le café guinéo-équatorien

		ptas/kg	cents/kg ¹	cents/kg ²
Dubosqui ³	A	74	110	115
Dubosqui	B	69	99	107
Dubosqui	C	65	93	101
Robusta	I	69	99	107
Robusta	II	65	93	101
Robusta	III	63	90	98
Liberia ⁴	I	67	95	104
Liberia	II	63	90	98
Liberia	III	61	87	95
Partido ⁵		50	71	78

Sources : Delegación peninsular para café de las cámaras oficiales agrícolas de Guinea, Madrid, nov. 1973

(177) Asociación Española Sindical de Importadores de Café, Madrid, nov. 1973

Légende :

- 1 de 1967 à 1970, la parité de la peseta G était de 1\$ = 70ptas G.
- 2 dès 1971, la parité de la peseta G s'établissait à 1\$ = 64,47ptas G.
- 3 le café Dybowski (Dubosqui en Guinée équatoriale) est originaire du Congo. La station d'essai de Santa Isabel l'acclimata à Fernando Poo dès juin 1939. Toutefois, malgré de forts rendements à l'ha (1.081 kg) et une plus grande résistance aux maladies, sa culture repose aujourd'hui encore sur de vieux arbres non renouvelés. L'inconvénient principal réside dans l'écart élevé nécessaire entre deux arbres : 4m.
- 4 l'espèce "Coffea" liberica est dénommée Liberia en Guinée équatoriale.
- 5 il s'agit de grains de café partagés que l'Espagne continue à acheter. Sur le marché à terme ces grains seraient invendables.

Graphique 20 - Fourchette des prix pratiqués par l'Espagne

Sources : établi par nous-mêmes sur la base du tableau LXXV

La différence de prix entre le liberica et le robusta n'est que de 2 pesetas en faveur du second. La fourchette pour le Dubosqui est plus grande que pour les deux autres espèces.

Il aurait été intéressant de connaître l'importance en % non seulement des différentes espèces mais encore, à l'intérieur de celles-ci, des différentes qualités. Mais, les statistiques, tant espagnoles que guinéo-équatoriennes, sont muettes.

4.1.2.8. LA GUINEE EQUATORIALE ET L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFE (O.I.C.)

Le 28 avril 1969 l'Espagne ratifiait l'Accord International sur le Café et prenait place sur le banc des pays consommateurs; la Guinée équatoriale, quant à elle, demeurait sur une prudente réserve. On peut se demander les raisons qui ont incité la Guinée équatoriale à ne pas suivre l'exemple de l'Espagne. Pour le savoir, il suffit de mettre en parallèle l'Accord International sur le Café et l'Accord commercial avec l'Espagne.

Précédemment, nous avons déjà vu de plus près les relations hispano-guinéennes s'agissant du café; aussi, nous arrêtons-nous maintenant sur les éléments essentiels de l'O.I.C.

Rappelons tout d'abord que le premier Accord fut signé en 1962. Le Brésil possédait alors un stock de café susceptible de satisfaire la consommation mondiale pour une année. Au moyen de ce premier Accord, les pays consommateurs acceptaient la stabilisation du prix du café (au-dessus des prix de 1962 - Art. 27/2 in fine) et les pays producteurs admettaient une limitation stricte de leurs

exportations. En 1968, l'Accord de 1962 fut prorogé pour une période de cinq ans.

Le but principal de l'Accord est d'établir un équilibre raisonnable entre l'offre et la demande de café au moyen de contingents d'exportation et d'assurer ainsi l'approvisionnement adéquat des consommateurs à des prix jugés équitables pour les producteurs.

L'Accord renferme trois aspects de base :

- la régulation des exportations,
- la régulation des importations,
- la situation des pays exportateurs n'ayant pas signé l'Accord.

Les autres aspects de l'Accord ont trait à des problèmes d'organisation et à des mesures touchant à l'exécution de l'Accord.

La régulation des exportations tend à accroître la capacité d'acquisition des pays producteurs moyennant le maintien des prix à de justes niveaux et à l'accroissement de la consommation de manière que les recettes réelles, pour les exportateurs, augmentent graduellement (Art. 1, ch. 4). Pour ce faire, des quotes-parts de base ont été établies pour chaque pays (Art. 28). Avant le début de chaque campagne caféière on fixe la quote-part annuelle de chaque pays exportateur en fonction de la demande mondiale et de la capacité productive des pays membres (Art. 30).

La régulation des importations vise à éviter l'accroissement des exportations des pays non membres aux dépens des membres. A cet effet, les importations en provenance de pays non membres ne devront pas dépasser la moyenne

des importations réalisées au cours des années 1960, 1961 et 1962. Toute inobservation entraînant des sanctions (Art. 45).

Par conséquent, les pays exportateurs non signataires de l'Accord ne pourront exporter qu'une quantité moyenne équivalente à celle effectuée entre 1960 et 1962. D'une certaine manière, cela constitue un facteur limitatif pour une expansion possible de la production.

L'O.I.C. patronne la promotion de la consommation de café dans les régions du monde où celle-ci par tête d'habitant, est faible, en renonçant à fixer des contingents (Art. 40).

L'O.I.C. cherchera également à promouvoir la consommation de café chez tous les pays importateurs (Art. 46) et elle essayera d'éliminer les obstacles de toute sorte entravant la consommation (Art. 47).

Enfin, un fonds pour la diversification des économies reposant sur le café a été prévu. Des prêts sans intérêt sont alloués aux pays qui désirent prendre des mesures pour limiter leur production caféière (Art. 54) (178)

(178) Prêts accordés à :

Madagascar	: 1.611.000\$ pour le développement de la production d'huile de palme dans les régions productrices de café.
Ouganda	: 1.730.000\$ pour le développement de la production de cacao dans les régions productrices de café, 1.470.000\$ pour une étude statistique de l'agriculture, 260.000\$.
Zaire	: 902.000\$ pour la construction d'un entrepôt spécial pour le café, 460.000\$ pour une étude statistique étendue des régions de culture caféière, 442.000\$.
Burundi	: 427.000\$ pour la construction de pépinières de thé
Rwanda	: 268.000\$ pour le développement de la production de
Togo	: 167.000\$ pour le développement de cultures forestières

CNUCED/GATT, Forum du commerce international, vol. VIII, no 3, juillet-septembre 1972. p. 38

Avant le début de toute campagne caféière (1er octobre au 30 septembre) on fixe - dans le cadre de l'O.I.C. - non seulement les contingents initiaux annuels, en millions de sacs, mais aussi la fourchette de prix. Comme la Guinée équatoriale est surtout un producteur de robusta ce sont les prix de cette dernière espèce que nous retiendrons.

Tableau LXXVII - Prix plancher et prix plafond de l'espèce "Coffea" robusta (en cents par livre)

année caféière	prix plancher	prix plafond
1966/1967	30,50	34,50
1967/1968	30,50	34,25
1968/1969	30,50	34,50
1969/1970	32,00	36,00
1970/1971	38,82	42,82
1971/1972	38,50	42,50

Sources : CNUCED/GATT, Forum du commerce international, déc. 67, III, no 4, pp. 38-39, déc. 69, V, no 4, pp. 35-36, sept. 70, VI, no 4, pp. 36-37, sept. 71, VII, no 3, p. 36

Dans le tableau LXXVIII, nous avons regroupé, l'évolution du prix annuel moyen à la bourse de New-York de l'espèce robusta et celle des prix moyens consentis par l'Espagne à la Guinée équatoriale pour le même robusta. A titre purement informatif nous avons aussi fait figurer les cours annuels, sur la place de New-York, de l'"Uganda Native Standard" et de l'"Angola", tous deux de l'espèce robusta.

Tableau LXXVIII - Evolution du prix de certains robustas en cents par lb

Années	Prix de l'Angola à la bourse de New-York	Prix de l'"Uganda Native Standard" à la bourse de New-York	Prix du robusta en Guinée équatoriale*	Prix du robusta à la bourse de New-York	Différence de p entre les deu derniers "marchés"
1967	33,83	33,51	39,3	33,5	5,8
1968	34,25	33,96	39,3	33,9	5,4
1969	33,56	33,17	47	33,1	13,9
1970	41,99	41,52	47	41,4	5,6
1971	42,84	42,35	51	42,2	8,8
1972	44,90	44,38			

Sources : NESTEC, Société d'Assistance
technique pour produits Nestlé
S.A., La Tour-de-Peilz, mars
1974

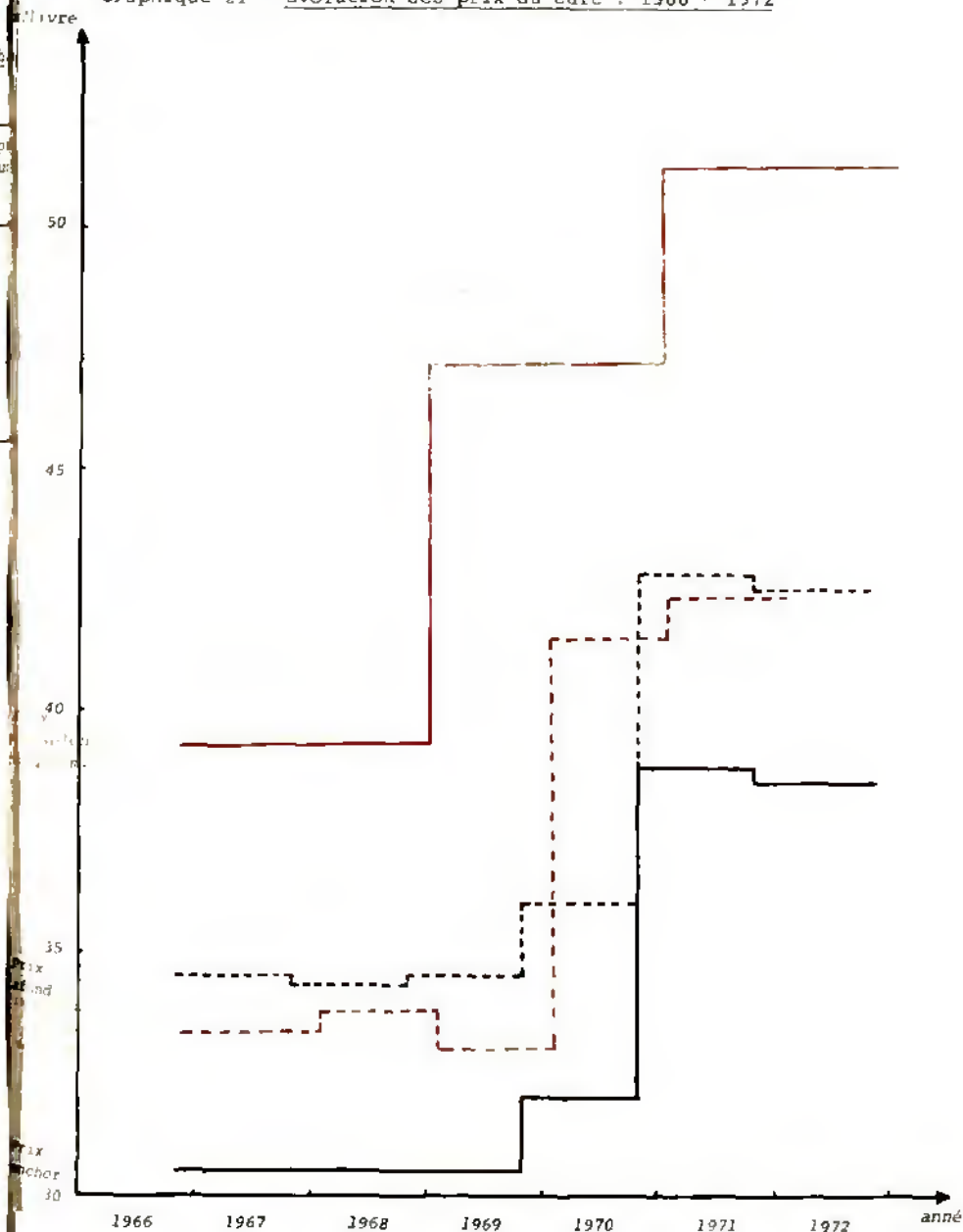
Delegación Penin- O.I.C.
sular para café
cámaras oficiales
agrícolas de
Guinea, Madrid,
octobre 1973

L'évolution des prix du "Coffea" robusta consentis par l'Espagne à la Guinée équatoriale font apparaître deux augmentations, l'une réelle qui est le fruit des travaux de la Commission mixte hispano-guinéenne, l'autre monétaire, la Guinée équatoriale ayant redéfini sa monnaie à la suite de l'effondrement du \$.

Le graphique 21 montre encore mieux que le système préférentiel espagnol est plus favorable à la Guinée équatoriale que le marché à terme.

* L'accord hispano-guinéen exprime le prix du "Coffea" robusta en livre métrique. Pour des questions de commodités nous avons admis qu'une livre métrique était égale à une livre américaine.

Graphique 21 - Evolution des prix du café : 1966 - 1972



Sources : établi par nous-mêmes sur la base des tableaux LXXVII et LXXVIII

Voyons enfin les raisons qui ont amené la Guinée équatoriale à renoncer à entrer dans l'O.I.C.

- 1) Du point de vue des prix, l'accord commercial passé avec l'Espagne est plus favorable que l'accord international. La Guinée équatoriale bénéficie donc d'une rente appréciable qui tomberait automatiquement en cas d'adhésion.
- 2) En termes de recettes globales, l'accord commercial signifie pour la Guinée équatoriale une plus grande disponibilité de devises qui se traduit par une plus grande capacité d'importation.
- 3) Comme les exportations de café représentent près du quart de la valeur totale des recettes, toute diminution, en termes monétaires, aurait des incidences sur la balance commerciale.
- 4) L'accord commercial assure à la Guinée équatoriale un marché stable. Alors que l'accord international n'inclut que les cafés des espèces arabica (doux colombien, doux et non lavés) et robusta à l'exclusion des autres et notamment de liberica (179), l'accord commercial, quant à lui, englobe toutes les variétés produites dans le pays et même les "grandos partidos". (180)
- 5) La qualité du café est du domaine des ententes passées avec l'Espagne; elle n'est d'ailleurs pas des meilleurs, la sélection étant assez arbitraire (181). En revanche, un des objectifs de l'O.I.C. est d'obtenir et de maintenir la plus haute qualité et la pureté du produit afin de promouvoir la consommation de café (182).

(179) étant donné la mauvaise qualité du "Coffea" liberica il n'existe pas de quotation de cette espèce sur aucune place commerciale; toutefois, comme tout bien il a un prix qui est sans commune mesure avec celui payé par l'Espagne.

(180) les différents types de café qu'on rencontre en Guinée équatoriale sont dus à l'absence d'une orientation adéquate des cultures.

(181) cf., supra, p. 278

(182) cf., supra, p. 282

Ces cinq raisons étaient suffisantes pour maintenir la Guinée équatoriale hors de l'O.I.C. Toutefois, dans un avenir pas trop éloigné, la Guinée équatoriale devra adhérer à cet organisme car il n'est pas possible de partir de l'hypothèse qu'un pays a une viabilité individuelle absolue. Aussi doit-elle envisager une viabilité nationale collective dans l'intégration régionale ou multinationale ce qui ouvre une perspective vers un nouvel ordre économique.

"(en 1973) les stocks mondiaux sont (en effet) en grande partie résorbés et le Brésil est apparu, au cours des derniers mois, comme un facteur d'organisation de l'ensemble des pays producteurs. C'est ainsi que pour assurer sa consommation intérieure et les fabrications de café soluble, le Brésil peut se porter acheteur de stocks excédentaires dans des pays africains ou en Amérique centrale.

Si l'on considère l'évolution des prix depuis 20 ans, on constate que, malgré quelques pointes, la tendance générale n'a pas été à une hausse régulière.

Ceci explique que l'incitation à produire davantage de café soit désormais beaucoup plus faible pour des pays producteurs qui ne sont pas toujours parmi les moins développés.

Entre-temps, la consommation mondiale s'est accrue régulièrement, bien que le taux de progression soit seulement de 2% par an.

C'est à peu près la situation que l'on peut observer actuellement dans des pays de consommation traditionnelle comme la France. Certains

(182) La prorogation de l'accord international sur le café en 1973 échoua lamentablement devant l'intransigeance des U.S.A. et des principaux pays producteurs.

Tout commença dans le courant d'août 1971 lorsque les U.S.A. prirent une série de dispositions signifiant une diminution de la parité du dollar. Or, tout le système régulateur de l'accord est exprimé en dollars. C'est alors que les pays producteurs exigèrent un réajustement de tout le système ce que le gouvernement américain refusa.

pays comme le Japon ou la Grande-Bretagne voient leur consommation augmenter plus rapidement, tandis qu'aux Etats-Unis, c'est au contraire une stagnation qui se manifeste.

La diminution des stocks excédentaires, l'équilibre approximatif entre la production et la consommation mondiale, le risque toujours présent de gelées au Brésil ou de maladies, créent un climat relativement favorable à la hausse pour les années qui viennent.

Dans ces conditions, on comprend l'intérêt qu'a suscité l'ouverture du marché à terme des cafés qui fonctionne parallèlement à Paris et au Havre depuis le 14 décembre 1972." (183).

(183) J. Rault, délégué général de la fédération du commerce du café vert, *Café - Incertitudes pour l'avenir*, Agence Economique et Financière, objectif 1973, p. 206

4.1.3. LES OLÉAGINEUX

Les oléagineux tropicaux que l'on rencontre en Guinée équatoriale sont, par ordre croissant d'importance :

- l'arachide,
- le cocotier,
- le palmier à huile.

Seul ce dernier est véritablement digne d'attention, les deux autres espèces et surtout la première étant marginales.

4.1.3.1. L'ARACHIDE ("ARACHIS HYPOGAEA")

La cacahuète qui est d'origine brésilienne fut introduite en Afrique peu après la découverte du Nouveau Monde. La première référence écrite remonte au Portugais Andres Alvarez de Almada (1564) qui vit cette plante cultivée dans les bouches du Sénégal en 1564. C'est au cours du XVII^e siècle qu'elle fit sa première apparition dans ce qui allait devenir plus tard le Río Muni.

Si, avec le temps, l'arachide est devenue la première culture d'exportation de l'Afrique occidentale, tant par les surfaces que par les tonnages, en Guinée équatoriale, par contre, elle n'a jamais dépassé le stade de l'économie domestique où elle est utilisée comme aliment; les Guinéens équatoriens n'en extrayant pas l'huile.

D'ailleurs on ne rencontre la cacahuète qu'au Río Muni, le sol de Fernando Poo étant trop compact et le climat trop humide.

(184) Candolle Alfonse de, *L'Origine des plantes cultivées*, Bibliothèque scientifique, Paris

Il serait vain de vouloir chercher à cultiver l'arachide pour la commercialiser par la suite. En effet, les sols paraissent un peu acide pour ce genre de culture. D'autre part, il faudrait mettre sur pied une station d'essai chargée de sélectionner les plants les plus propices, les meilleures semences et les engrais à utiliser. Autant d'efforts qui seraient peu payants par la suite vu le caractère spéculatif et dégradant des sols de l'arachide.

4.1.3.2. LE PALMIER COCOTIER ("COCOS NUCIFERAS")

Originnaire d'Asie, probablement de Malaisie, le cocotier s'est répandu de façon encore mal connue sur la plupart des littoraux équatoriens.

Le chroniqueur hollandais van den Broeck faisant partie de l'expédition de l'amiral Reins vers les Moluques et qui fit escale à Annobón en 1613 décrit le cocotier comme étant présent et abondant sur cette petite île.

Le cocotier pousse exclusivement sur le littoral "riomounin" et le long des plages fernandines. C'est une plante spontanée qui n'est l'objet d'aucun soin. Les autochtones en consomment les fruits et les pêcheurs se désaltèrent en buvant le liquide laiteux connu sous le nom de "lait de coco".

Les difficultés que l'on a à stocker l'huile de coco - cette dernière devenant très rapidement rance - fait que les noix sont acheminées brutes vers l'Espagne où on en fait de la margarine.

Dans le commerce extérieur du pays, la part des noix de

coco est insignifiante (cf. tableau LXXIX).

Tableau LXXIX - Le commerce des noix de cocos et son importance

Années	Tonnes métriques	000 pesetas	% du total des exportations
1959	1.349,9	6.559	0,58
1960	1.497,2	6.870	0,34
1961	1.191,7	5.292	0,38
1962	1.269,9	5.638	*
1963	1.100,9	4.888	0,29
1964	943,2	3.094	0,16
1965	1.071,5	3.515	0,21
1966	1.038,9	3.387	0,19

Sources : *Resumen estadística del Africa española*

N.B. Les statistiques guinéo-équatoriennes ne donnent aucune indication sur les noix de cocos !

* Le montant global du commerce extérieur pour l'année 1962 ne figure pas dans les statistiques !

4.1.3.3. LE PALMIER A HUILE ("ELAEIS GUINEENSIS")

Le palmier à huile est le don le plus précieux que la nature ait faite aux hommes vivant sous les tropiques. Non content de fournir deux sortes d'huile - de palme et de palmiste - cette plante offre encore divers produits, dont :

- le vin de palme qu'on extrait de l'inflorescence mâle et qui donne une boisson sucrée qu'on laisse fermenter. Tous les arbres ne sont pas voués à ce genre de culture; seuls un ou deux palmiers sont spécialement choisis pour l'extraction de leur sève. On sélectionne les espèces à partir de l'âge de 6 à 7 ans. L'extraction de la sève peut se faire à n'importe quel moment de l'année bien que pour des raisons de commodité elle soit effectuée pendant la saison sèche. Avant que l'inflorescence mâle ne mûrisse on la coupe. C'est par cette coupure que la sève s'excuse et tombe dans unealebasse; on avive l'écoulement en tranchant un peu la tige, matin et soir. Un palmier acceptable produit journellement 3 litres; certaines espèces donnent jusqu'à 8 litres. Une tige peut durer 30 à 45 jours. La fermentation se fait dans laalebasse même. Lorsque une tige est épuisée, on prépare une nouvelle inflorescence. Une fois cette opération terminée on laisse le palmier reposer jusqu'à l'année suivante;
- le bourgeon terminal donne un excellent légume; cependant, il faudra en user avec précaution car on risque de détruire la palmeraie;
- les fruits peuvent être utilisés comme fourrage pour le bétail;
- avec les feuilles on fait les toits des maisons et des baïas;
- les rachis des feuilles entrent dans la fabrication des manches, des verges et des clôtures;
- les folioles donnent une fibre très résistante pour la pêche;
- avec les épinés on peut faire des cure-dents (185).

(185) le cure-dents est un objet très prisé par les autochtones de Guinée équatoriale

En Guinée équatoriale deux types de palmeraies coexistent :

- la palmeraie naturelle,
- la palmeraie sélectionnée.

La cueillette de la palmeraie naturelle joue encore un rôle considérable aujourd'hui puisqu'on trouve certaines familles qui en extraient l'huile et les palmistes, notamment dans les campagnes. Mais le traitement domestique exige du temps et nécessite beaucoup d'eau; enfin sa capacité productive reste faible.

Cependant, comme la demande métropolitaine faisait défaut, on n'entreprit la culture d'espèces sélectionnées que fort tard. C'est ainsi qu'il nous faut attendre 1929 avant que le général Luis Valdés plante à Mongola, l'espèce de Sumatra.

D'ailleurs, l'Espagne n'avait pas de raison de promouvoir la culture d'une plante qui allait concurrencer sa propre production d'huile d'olive et plus tard de tournesol. Aussi les colons continuèrent-ils à consommer de l'huile d'olive et à produire de l'huile de palme pour en faire du savon. Cette façon de procéder eut également un impact sur la consommation des autochtones qui, même après l'indépendance, continuèrent, pour une bonne part, à user de l'huile d'olive pour leurs besoins courants.

La réactivation de la culture du palmier à huile s'avère donc nécessaire et permettra de réaliser de substantielles économies en stoppant une fois pour toute l'importation d'une huile qui n'a pas les qualités de celle de palme. Parallèlement l'Etat devra se charger de remettre en marche les huileries du pays arrêtées à la suite de l'exode espagnol de mars 1969.

4.1.3.3.1. ORIGINE ET LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

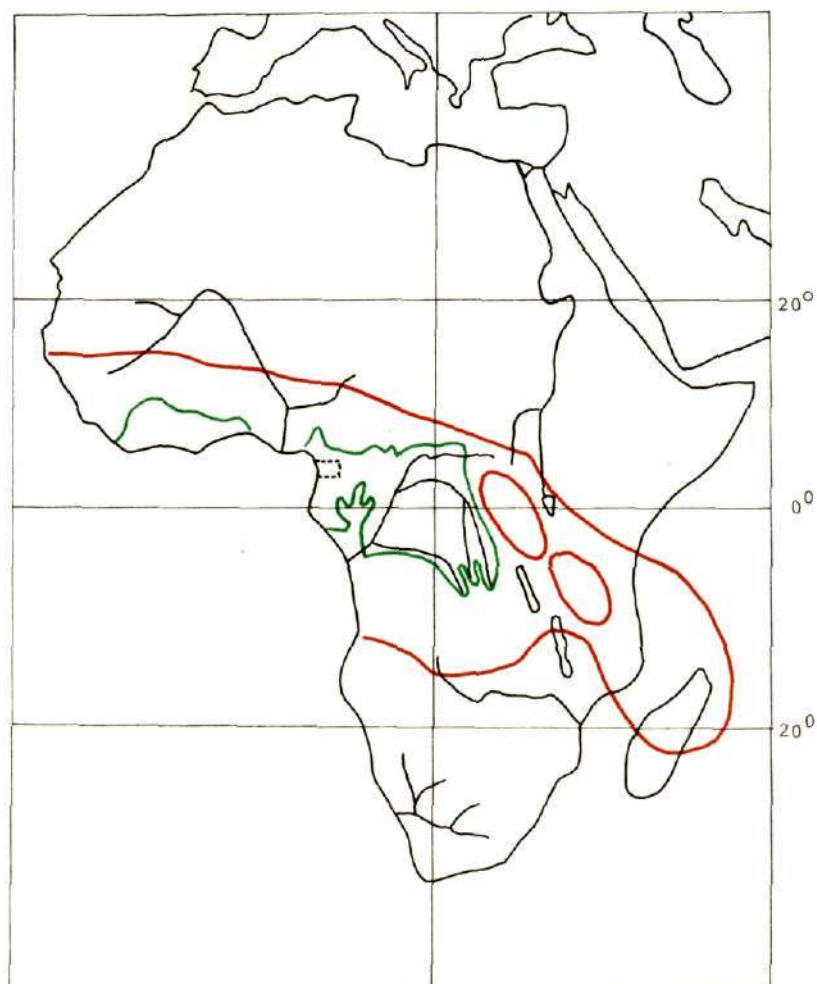
L'"Elaesi guineensis", nom scientifique du palmier à huile signifie l'arbre à olives de Guinée (du grec "elaia" signifiait olive). Son origine éminemment africaine a enfin été reconnue. Son terrain de prédilection est le littoral du golfe de Guinée. Quant à son aire d'extension elle s'étend du Sénégal à l'Angola. Alors qu'en Afrique occidentale, il occupe une bande de 200 km de large, au niveau de l'équateur il s'enfonce à l'intérieur des terres jusqu'à 2.000 km de la côte, ayant son extension maximum dans la cuvette congolaise (cf. carte X).

A la veille de l'indépendance, les palmeraies guinéo-équatoriennes occupaient quelque 8.200 ha dont 1.200 pour Fernando Poo et 7.000 ha pour le Río Muni.

Sur l'île, le palmier à huile prospère jusqu'à l'altitude de 700 mètres bien que les plantations les plus belles ne dépassent pas 500 m. Les palmeraies de Batete-Bococo et Balacha-Bococo sont les plus importantes (cf. carte Y).

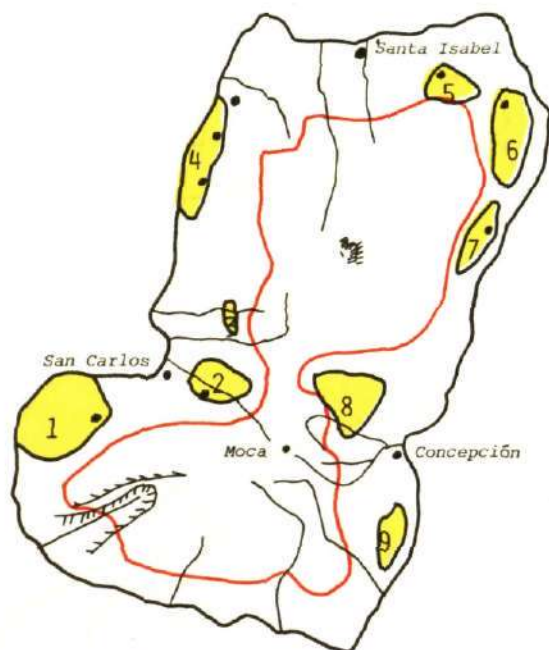
Sur le continent, le palmier à huile croît n'importe où à condition de jouir de suffisamment de lumière. Néanmoins les palmeraies les plus intéressantes se trouvent sur le littoral (cf. carte Z). En Guinée équatoriale ce secteur de la production est étrangement rattaché à la sylviculture ainsi que l'exploitation des cocotiers.

Carte X - L'aire d'extension de l'*Elaeis guineensis*



— zone d'extension de l'*Elaeis guineensis*

— aire d'extension de l'*Elaeis guineensis* et *madagascariensis*

Carte Y - Fernando Poo : distribution de l'*Elaeis guineensis*

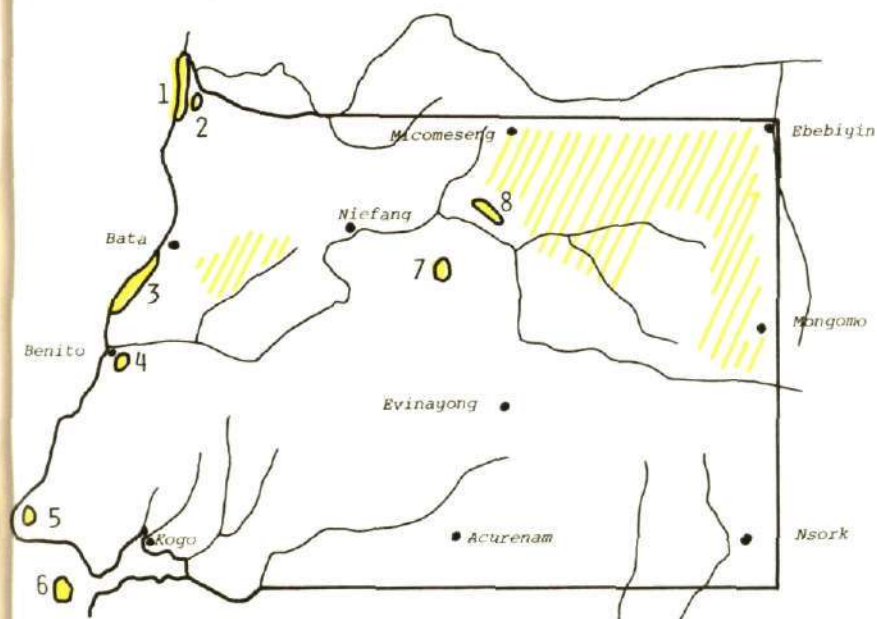
Légende :

palmeraies

— limite "altitudinale" du palmier à huile

- | | | |
|----|--------------------|--|
| 1. | Batete-Bokoko | } palmeraies comptant plus de 10 plants à l' |
| 2. | Musola-Mohoba | |
| 3. | Lojome-Mueri | |
| 4. | Basacato del Oeste | |
| 5. | Rebola | |
| 6. | Laka | |
| 7. | Basacato del Este | |
| 8. | Balachá-Boloko | |
| 9. | Abebo-Eoko | |

Sources : établi par nous-mêmes sur la base des renseignements fournis par le "Servicio agronomico", Santa Isabel, 1972

Carte Z - Rio Muni : distribution de l'*Elaeis guineensis*

palmeraies importantes

palmeraies disséminées

- | | |
|----|-----------------|
| 1. | Río Campo |
| 2. | Yengüe |
| 3. | Miduma-Makonnam |
| 4. | Mongola |
| 5. | Cabo San Juan |
| 6. | Corisco |
| 7. | Nfuman |
| 8. | Río Bono |

Sources : établi par nous-mêmes sur la base des renseignements fournis par le "Servicio forestal", Bata, 1972

4.1.3.3.2. SITUATION ECONOMIQUE

Comme nous l'avons déjà relevé plus haut, la production de palmiste et d'huile de palme joue un rôle marginal par rapport à l'ensemble des exportations (cf. tableau LXXX).

Tableau LXXX - Valeur de la production de choux palmistes et d'huile de palme

<i>choux palmistes et huile de palme</i> <i>Années</i>	(000) pesetas	% des exportations
1966	20.600	1,1
1970	7.630	0,4

Sources : Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial, Santa Isabel, 1972

Le net fléchissement enregistré au cours de la période est dû, comme nous l'avons dit, à l'abandon de la plupart des plantations par leurs propriétaires.

Le tableau LXXXI indique l'importance relative de l'huile de palme par rapport à l'ensemble des exportations.

Tableau LXXXI - Importance de l'huile d'olive importée

<i>huile d'olive</i> <i>Années</i>	(000) pesetas	% des exportations
1966	11.764	0,9
1970	12.360	0,8

Sources : Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial, Santa Isabel, 1972

Cette baisse, en valeur relative, s'explique aussi par le départ des éléments de population espagnole, grands consommateurs d'huile d'olive. Toutefois, elle aurait dû être plus importante si les autorités avaient pris des mesures pour commercialiser leur propre production d'huile de palme. Or, tel ne fut pas le cas, et on continua à importer de l'huile pour satisfaire aux besoins courants de la population locale.

Néanmoins, comme il existe des plantations et de petites industries locales - ne fonctionnant plus - capables de transformer la matière première, il nous paraît hautement souhaitable de remettre ce secteur de l'économie en marche. Aussi, une étude de ce type de culture n'est-elle pas inutile.

4.1.3.3. LE MILIEU ECOLOGIQUE DU PALMIER A HUILE

L'analyse des facteurs écologiques revêt une importance toute particulière. En effet, un écart par rapport aux conditions optimales n'empêche pas la culture mais a une incidence qui se traduit soit par une baisse des rendements, soit par un accroissement du coût de production. D'où la nécessité d'étudier les facteurs climatiques et pédologiques.

4.1.3.3.1. LES FACTEURS CLIMATIQUES

Ils sont au nombre de trois :

4.1.3.3.1.1. LA TEMPÉRATURE

Elle a une influence sur la croissance foliaire et sur la production du nombre de régime. Les spécialistes de l'élaeiculture fixent comme limite de la température : 25° et 28° C. En outre, il est très important que la moyenne des minima ne soit jamais inférieure à 18° C. En effet, des basses températures ralentissent la croissance et diminuent les rendements.

Aussi, les plantations de palmier à huile se rencontrent-elles de préférence dans une étroite bande n'excédant pas 7° de latitude de part et d'autre de l'équateur et à une altitude inférieure à 500 m. Les palmeraies de Fernando Poo proche de Santa Isabel (cf. carte Y), s'agissant du facteur "température" se trouvent dans des conditions favorables bien que la moyenne mensuelle soit inférieure au palier de 25° durant les mois de juin à octobre (186). Au Rio Muni, il ne nous a pas été possible de recueillir des informations climatiques couvrant l'ensemble du territoire. Néanmoins, s'agissant du facteur qui fait l'objet de la présente, il semblerait que les plantations de Río Campo et Yengüe (25°), Miduma, Makonanam ($25,4^{\circ}$) et de Mongola ($25,2^{\circ}$) soient dans un milieu favorable (cf. carte Z).

(186) cf. *approche géographique*, tableau IV, p. 87

4.1.3.3.1.2. L'ENSOLEILLEMENT

C'est un élément essentiel s'agissant de la maturité des régimes et de leur teneur en huile. Un ensoleillement bien distribué et supérieur à 1.500 heures par an, c'est-à-dire 125 jours, est un minimum.

L'absence de statistiques, tant passées que présentes, traitant de ce sujet ne nous permet pas d'émettre de jugement. Seule a été retrouvée, une statistique donnant des indications sur la nébulosité du ciel. En nous basant sur cette unique source d'information et sur notre expérience personnelle, nous pouvons admettre que le facteur "ensoleillement" n'est point limitatif sur le territoire guinéo-équatorien.

4.1.3.3.1.3. L'ALIMENTATION EN EAU

Les précipitations, l'humidité relative et le bilan hydrique sont des paramètres importants en élaeiculture.

Si la quantité moyenne d'eau annuellement tombée sur les palmeraies de Santa Isabel et de Bata est suffisante ($>$ à 1.800 mm), leur répartition, tout au long de l'année est nettement déséquilibrée (187). Le climat de Santa-Isabel et partant celui de Fernando Poo, à l'exclusion de la partie sud de l'île, est caractérisé par l'existence d'une saison sèche prolongée (4 mois avec des précipitations inférieures à 100 mm). La conséquence en est une faiblesse des productions.

Les palmeraies de Bata sont à la limite des conditions favorables. La saison sèche ne comprenant que trois mois avec un déficit de précipitations (187).

(187) cf. approche géographique, tableau IV, p. 87

L'humidité relative mensuelle moyenne étant supérieure à 75%, dans les deux cas les régions étudiées peuvent être classées comme favorables (188).

Qu'en est-il du bilan hydrique ? Ce dernier a été défini et établi pour Santa Isabel et Bata au chapitre traitant de la géographie physique (189).

Si l'inéquation $S + P > ETP$ (190), les besoins en eau de la palmeraie sont satisfaits. Le sol peut recevoir de l'eau jusqu'à un maximum (100 mm dans notre cas); le surplus d'eau étant perdu pour la plantation.

Si $S + P < ETP$ (190), alors il y a déficit ce qui se traduit par un ralentissement de l'activité productive du palmier par manque d'eau. C'est le cas pour Bata au mois d'août et pour Santa Isabel de fin décembre à mars.

Il nous a paru indiqué de mettre les palmeraies guinéo-équatoriennes en parallèle avec celles d'autres régions. A cet effet, nous reproduisons ci-après les graphiques traduisant le bilan hydrique de 8 stations dont certaines sont favorables à l'élaéculture (cf. graphiques 22,23)

(188) cf. approche géographique, tableau IV, p. 87

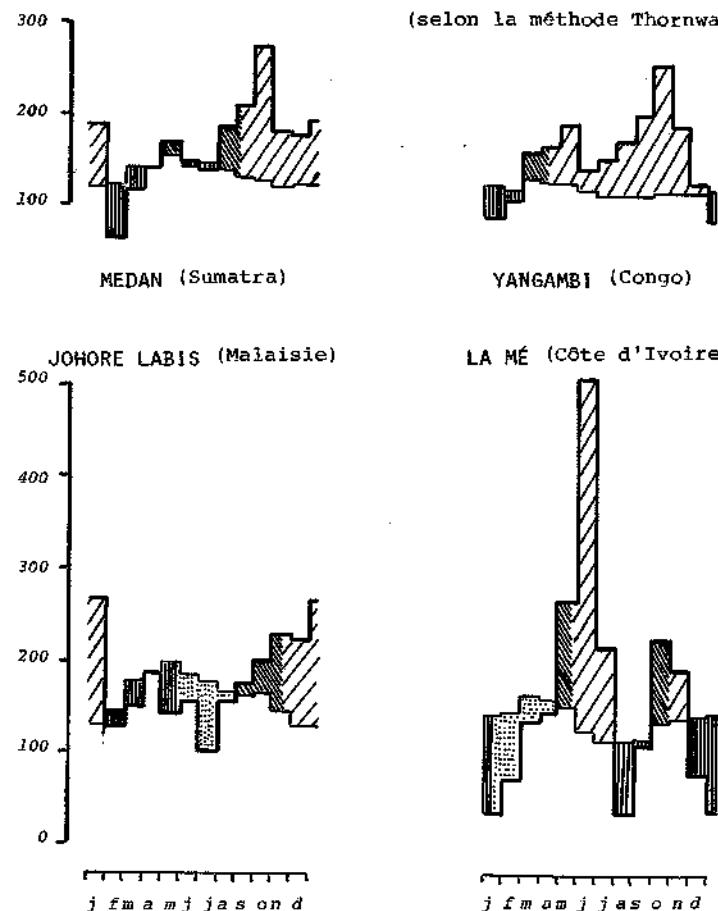
(189) cf. approche géographique, pp. 100 et svtes

(190) P = précipitations

S = réserve du sol (100 mm)

ETP = évapotranspiration potentielle

Graphique 22 - Bilan de l'eau en millimètres
(selon la méthode Thornwaite)



Précipitations

ETP

Excès d'eau

Reconstitution des réserves du sol

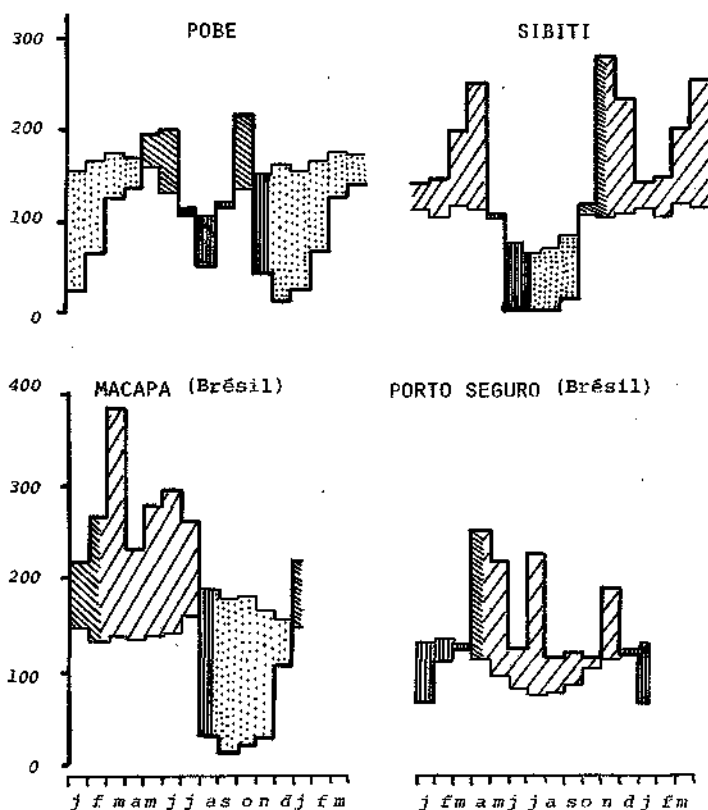
Restitution à la végétation

Déficit

Sources : Ch. Surre et R. Zeller, op. cit., p. 50

N.B. cf. approche géographique, p. 99

Graphique 23 - Bilan de l'eau en millimètres
(selon la méthode Thornwaite)



- Précipitations
- ETP
- /// Excès d'eau
- ▨ Reconstitution des réserves du sol
- ▩ Restitution à la végétation
- ... Déficit

Sources : Christian Surre et Robert Zeller, *Le palmier à huile*, Paris, 1963, p. 52

Ces graphiques traduisent cinq états de fait :

- 1) quatre situations favorables : Medan et Yangambi où aucun déficit n'apparaît, Jalore-Labis et La Mé qui bien que présentant un déficit entrent tout de même dans la présente classification;
- 2) un état de pluie à la fois déficitaire et mal réparti se traduisant par un déficit important : Pobé au Dahomey;
- 3) une situation laissant apparaître un bilan hydrique favorable, malgré une mauvaise répartition des précipitations : Sibiti au Congo;
- 4) un état où les précipitations sont abondantes mais localisées au cours du premier semestre ce qui se traduit par un déficit important du second semestre : Macapa;
- 5) enfin une situation sans déficit mais défavorable vu les basses températures existantes : Porto Seguro.

Afin de comparer les graphiques ci-dessus avec nos données, nous remprenons les graphiques hydriques de Bata et de Santa Isabel (cf. graphique 7). Les deux cas guinéo-équatoriens peuvent être assimilés à la première situation décrite et être rapprochés des deux types présentant un déficit.

Enfin. Surre et Zeller (191) ont tenté de classifier les régions tropicales en fonction de la température, de l'ensoleillement et de la pluviosité selon que ces facteurs soient limitatifs ou non (cf. tableau LXXXII).

(191) Christian Surre et Robert Zeller, *le palmier à huile*, Paris, 1963

Tableau XXXXI - Classification de diverses régions tropicales en liaison avec leur aptitude à la culture du palmier à huile

Pays	Pluviosité non limitante				Pluviosité limitante			
	Température		Température		Température		Température	
	non limitante		limitante		non limitante		limitante	
	Ensoleillement non limitant	Ensoleillement limitant	Ensoleillement non limitant	Ensoleillement limitant	Ensoleillement non limitant	Ensoleillement limitant	Ensoleillement non limitant	Ensoleillement limitant
Indonésie	Est-Sumatra (1)							
Malaisie	Johore (1)							
Colombie	Magdalena							
	Santander							
Brésil	Para (Balem)		Bahia					
Equateur				St-Domingue				
Costa-Rica	Côtes Pacifique Atlantique							
Sénégal					Casamance			
Guinée			Nord-Est		Zone côtière (2)			
Libéria		Zone côtière						
Côte d'Ivoire	Sud-Est				zones forestières int.		Mar	
Dahomey					Sud			
Togo	Nord Congo							
Congo (Brazzaville)	Sangha					Pointe-Noire		Niari
Zaire	Boende		Lusumbashi					Boema (2)
Guinée équatoriale	Rio Muni							
Cameroon		Sanaga maritime						
Nigeria	Benin							
Centro-Africaine			Lobaye					
Madagascar			Côte Est		Nord-Ouest (2)			
Nombre facteurs limitants	0	1	1	2	1	2	2	3

(1) Répartition des pluies très favorable (absence de saison sèche)

(2) Répartition des pluies défavorable

Sources : Ch. Surre et R. Zeilner, op. cit., p. 54

Il ressort de ce tableau que le Río Muni est bien placé pour se vouer à la culture éleaisique. Fernando Poo, bien qu'absent du tableau, offre également de bonnes perspectives de culture.

4.1.3.3.2. LES FACTEURS PEDOLOGIQUES

Les qualités physiques ainsi que la composition chimique des sols quinqué-équatoriens sont encore mal connues. Certaines études ont été entreprises par le passé, mais une reprise systématique du problème serait judicieuse. L'ingénieur Jaime Nosti, parlant des possibilités écologiques du palmier à huile relève qu'

"il prospère dans des sols très divers qu'il s'agisse des sols volcaniques riches comme à Fernando Poo ou des terrains latéritiques provenant de roches granitiques et de gneiss (Nsork, Mongomo) ou dans les terrains sédimentaires côtiers (Calatrava, Cabo San Juan)" (192).

Vu son système racinaire fasciculé, le palmier a besoin d'un sol qui ne soit pas compact du moins jusqu'à un mètre de profondeur. Enfin, le domaine d'eau disponible du sol est également très important. Aussi ce qui fait la supériorité de cette plante par rapport aux autres cultures c'est sa facile adaptation à un milieu excessivement humide. C'est ainsi qu'il résiste dans les lieux périodiquement inondés pendant les précipitations. En Guinée équatoriale cela signifie pratiquement toutes les terres basses et plates ainsi que les fonds des vallées.

Le palmier à huile s'accommode facilement à des terres chimiquement pauvres, ce qui a fait dire à certains néophytes qu'il pouvait croître sur les terres marginales.

(192) Jaime Nosti, *Miscelanea agrícola*, p. 192

Toutefois cette pauvreté exige le respect de certains minima faute de quoi la culture s'arrête. C'est ainsi que le palmier à huile est un grand consommateur de potassium. Aussi, une teneur minimum de ce métal de 0,15 à 0,20 meq.% (193) est-elle indispensable. Les teneurs en manganèse et en calcium doivent être telles que les rapports Mg/K et Ca/K soient égaux ou supérieurs à 2. Enfin, les vingt premiers centimètres de matière organique doivent assurer une capacité de rétention de l'ordre de 3 à 4 meq.% (194). Si ces conditions minima sont réalisées alors le palmier à huile est apte à atteindre un potentiel de production élevé.

Si les conditions climatiques et pédologiques sont remplies, alors on peut s'attendre à avoir des rendements de l'ordre de ceux figurant dans la colonne A du tableau LXXXIII et qui sont ceux des plantations de Côte d'Ivoire. Si, par contre les conditions ne sont pas aussi favorables alors les rendements se rapprocheront de ceux indiqués dans la colonne B et qui sont représentatifs du sud-Dahomey et du sud-Cameroun.

Tableau LXXXIII - Exemples de productions (t/ha et an)

Age des palmiers	A			B		
	Régimes	Huile de palme	Palmistes	Régimes	Huile de palme	Palmistes
4 ans	5,8	0,8*	0,260	---	---	---
5	9,0	1,4*	0,400	3,0	0,4*	0,130
6	12,6	2,2*	0,560	5,0	0,8*	0,260
7	15,0	3,0	0,670	7,0	1,3*	0,320
8	16,0	3,2	0,720	8,0	1,6	0,360
9	16,0	3,2	0,720	9,0	1,8	0,400
10-17	16,0	3,2	0,720	10,0	2,0	0,450

Sources : Ch. Surre et R. Ziller, op. cit., p. 65

(193) meq.% = milliéquivalents pour 100g de terre sèche

(194) Ch. Surre et R. Ziller, op. cit., p. 36

Nous ne serions pas complets si nous passions sous silence l'importance de la topographie dans l'élaeiculture. Si le problème paraît se poser avec moins d'acuité pour le Río Muni il en va tout autrement pour Fernando Poo. Nous l'avons vu, le relief de l'île est très tourmenté ce qui ne va pas sans poser des difficultés d'ordre économique. A l'exception des palmeraies de Basacato del Oeste et de Batata-Bococo, les autres palmeraies se trouvent situées sur des terrains en pente. De ce fait l'organisation des accès et surtout leur entretien risque d'entraîner une augmentation des coûts de même que ceux dus à la réparation du matériel. La plupart des palmeraies ne sont pas dotées d'un réseau de pistes ou de dessertes rendant de ce fait plus malaisé le transport des fruits.

Si, le gouvernement décidait, pour une raison ou une autre, d'accroître la superficie concédée à l'élaeiculture, il faudrait alors songer ou, à entreprendre cette culture au détriment d'une autre, ou à recourir à des cultures en terrasses avec digues. Dans les deux cas on se heurterait à une autre difficulté de taille : les terres défrichées seraient alors soumises à une rapide érosion ravinante.

Nous ne pensons pas qu'il soit de bonne politique d'étendre les palmeraies à Fernando Poo. Une utilisation plus rationnelle des plantations existantes serait bien plus judicieuse. Toutefois, l'exiguïté territoriale étant moins marquée, le Río Muni pourrait compter sur un agrandissement des palmeraies existantes tout en mettant l'accent sur la mécanisation de la culture.

Les milieux écologique et climatique en Guinée équatoriale sont donc favorables à l'élaeiculture.

4.1.3.3.4. DE QUELQUES CONSIDERATIONS SUPPLEMENTAIRES A PROPOS DE L'ELAEICULTURE GUINEO-EQUATORIENNE

Les palmeraies guinéo-équatoriennes sont dans un très mauvais état. La mauvaise herbe les a envahies et les palmiers sont pris d'assaut par des plantes grimpantes qui les étouffent. D'autre part, les experts de la F.A.O. ont diagnostiqué une carence évidente d'engrais. Il suffit de songer que la croissance d'un hectare de palmeraie exige en 20 ans :

- 800 kg de N,
- 400 kg de K,
- 300 kg de Ca,
- 180 kg de Mg,
- 130 kg de P. (195)

Tout cela entraîne un affaiblissement du palmier et, partant une chute de la production. Or, il s'agit d'un handicap auquel il est possible de faire face assez facilement.

Dans toutes les plantations guinéo-équatoriennes, on s'est rabattu sur la sélection dite de "Sumatra" qui donne 1.200 litres d'huile de palme et 500 kg de palmistes - représentant 150 kg de matière grasse - par hectare. Le tableau LXXXIV donne une idée de la composition d'un régime de fruits; les premiers chiffres se rapportent aux espèces spontanées et les seconds à la variété de Sumatra.

(195) J. D. Ferwerda, *Questions about replanting in oil palm cultivation*, thèse, Université de Wageningen, 1955, 101 p.

Tableau LXXXIV - Composition d'un régime de fruits

Régime 100	{	Râpe = rafle 48 - 37	{	Huile 10,2 - 18,9
	{	Péricarpe 32,2 - 37		Tourteaux 22 - 18,8
				Coque 12,8 - 20,9
		Noix de palme 19,8 - 26		Huile 2,8 - 2,1
			{	Tourteaux 4,2 - 3
			Amande 7 - 5,1	

Sources : J. Nosti, *op. cit.*, p. 190

Comme dans le cas de la bettrave à sucre sous nos latitudes, ceux qui cueillent les fruits sont également employés dans la phase de transformation du produit. Or, la récolte nécessite au moins la moitié de l'effectif des employés - y compris ceux de l'huilerie.

Tableau LXXXV - Exportation de la production forestière obtenue au Río Muni (T.m.)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
<i>palmistes</i>	2.044,2	1.805,5	1.546,3	1.585,7	1.632,5	1.707	1.365
<i>huile de palme</i>	2.894,3	2.647,9	2.835,0	3.754,7	3.367,4	3.048	3.686

Sources : Servicio forestal de la República de Guinea Ecuatorial,
Bata, 19 Z

N.B. Dès 1969, les chiffres font défaut !

4.1.3.3.5. LES INDUSTRIES A BASE D'OLEAGINEUX

Les industries traitant les produits dérivés du palmier à huile ont cessé, pour la plupart, leur activité après les troubles de mars 1969.

Au moment de l'indépendance, le Río Muni comptait cinq fabriques de produits de lessive de petite taille et une de savon. La province de Fernando Poo disposait de trois entreprises de produit de lessive et de trois de savon qui ne travaillaient pas à plein rendement.

Toutes ces entreprises stoppèrent leur production et, seule l'une d'elle, continua à extraire l'huile de palme mais en travaillant à très bas rendement. Du fait de l'humidité ambiante et de l'absence d'entretien, tout le parc à machine de ces industries a rouillé et il s'avérera donc nécessaire de le renouveler lorsqu'on accordera de nouveau un tant soit peu d'intérêt à ce genre d'activité.

En janvier 1969, le gouvernement guinéo-équatorien, par l'intermédiaire du ministère de l'industrie et des

mines, a adressé à l'O.N.U.D.I. une demande portant sur l'étude de l'organisation et de l'amélioration des industries traitant l'huile de palme ainsi que le traitement des palmistes. Le projet prévoyait :

- 1) d'améliorer et d'organiser les industries d'huile de palme existantes;
- 2) de proposer l'amélioration du décorticage des noix palmistes;
- 3) d'examiner les conditions de pré-investissement pour la construction éventuelle d'une huilerie de palmiste et d'une fabrique de raffinage de l'huile de palme;
- 4) d'envisager un programme à moyen terme d'extension de la production des produits du palmier à huile.

Cependant, le P.N.U.D. n'entreprend aucune étude en la matière mais il semblerait que l'Allemagne de l'est envisage de reprendre ce projet et de le financer.

4.1.3.3.5.1. LES HUILLERIES

Afin de sauvegarder la qualité de l'huile, il importe que les régimes soient traités rapidement; aussi, est-il important que l'huilerie se trouve à proximité de la palmeraie.

On rencontre deux types d'installation en Guinée équatoriale qui sont également deux extrêmes :

- 1) l'installation artisanale,
- 2) l'installation industrielle.

La première fonctionne encore aujourd'hui dans presque tous les "villages" du pays. Le processus d'extraction est le suivant : le régime est débité à l'aide du coupe-coupe; on obtient plusieurs morceaux qu'on conserve deux

jours afin de rendre plus aisée l'égrappage des fruits. Ces derniers sont alors bouillis dans de l'eau puis égouttés et versés dans le "lonoa" (tronc creusé) où on les broye avec le "botaó" (pilon). On verse ensuite de l'eau bouillante, ce qui permet de séparer assez grossièrement la pulpe et les palmistes; le liquide obtenu est versé dans une marmite où on le rebout. A l'aide d'une cuillère, on enlève alors l'huile qui surnage. On obtient ainsi une huile d'assez bonne qualité qui est conservée dans de grandes bouteilles en verre d'une contenance de cinq litres. Ce genre de travail est d'ailleurs l'apanage des femmes puisqu'il intervient dans le circuit de l'économie domestique. Il est impossible d'en chiffrer la production comme d'ailleurs tout ce qui relève de l'économie traditionnelle.

Faute d'une main-d'oeuvre abondante, on s'est vu obligé d'avoir recours à des huilleries de type industriel. Alors que les procédés artisanaux ne nécessitaient pratiquement aucun financement mais une main-d'oeuvre assez abondante (20 jours de travail par tonne de régimes) pour obtenir une huile à faible rendement (50%), les installations industrielles, par contre, nécessitent d'importants investissements. Cependant elles donnent une huile à fort rendement (90%) avec une main-d'oeuvre des plus réduite (un jour de travail par tonne de régime).

Entre ces deux extrêmes, on peut imaginer divers types d'installations semi-industrielles. Toutefois, on ne les retiendra pas, vu qu'elles exigent une main-d'oeuvre assez abondante que le pays n'est pas en mesure de fournir. Par conséquent, il faudra toujours recourir à des techniques permettant de réduire les coûts de production sans pour autant nuire à la qualité. Il est entendu que, dans un premier temps, on pourra toujours réaliser une réduction du prix de revient en augmentant la production à l'hectare en rationalisant le plus possible cette culture.

Mais à partir d'un certain point, du fait de la loi des rendements décroissants, les économies ne seront plus possibles et force sera alors de se tourner vers le stade de la transformation.

En prenant en considération la production par hectare, la richesse en huile des régimes et les frais de transformation (y compris la main-d'oeuvre) on pourra déterminer le prix de revient et ainsi le tonnage des régimes à traiter et enfin la grandeur de la plantation.

Là, où les installations existantes s'avèreraient trop petites, trop vétustes ou encors inutilisables, il serait possible d'étudier la possibilité de création d'une unité industrielle pouvant usiner la production de deux plantations.

4.2. ELEVAGE

L'élément géographique détermine la zone d'élevage entre le 15° de latitude nord et le tropique du Capricorne. Elle diminue à mesure que la forêt tropicale impose son incessante domination.

En 1970, l'élevage et la chasse représentaient 155 millions de pesetas G soit 2,98% du P.N.B. contre 109 millions de pesetas soit 2,63% du P.N.B. en 1966 (196).

Toutefois, il y a lieu de noter que tout ce qui a été fait dans ce domaine l'a été récemment. En effet :

- la colonisation fut gênée par les maladies tropicales, notamment par le paludisme et la maladie du sommeil;
- la plantation du cacao et du café étaient bien plus rémunératrice que l'élevage;
- toute l'économie coloniale reposait sur l'exportation vers la métropole des produits tropicaux et sur l'importation des denrées nécessaires aux colons.

Néanmoins, l'accès à la souveraineté politique a provoqué une dislocation générale de l'économie qu'il y a lieu de réactiver dans tous les domaines et notamment dans celui du cheptel.

Les Espagnols sont de grands consommateurs de volaille, d'oeufs et de lapins et ils apprécient la viande. Aussi est-ce pour pouvoir approvisionner le "marché" européen de Guinée équatoriale en produits carnés et dérivés que certaines colons mirent l'élevage au centre de leurs occupations. Rapidement, la demande s'étendit aux populations africaines.

Cependant, le Guinéo-équatorien n'est pas un aviculteur et encore moins un éleveur; aussi, ce genre d'entreprise resta-t-il l'apanage des Espagnols. Lorsque ces derniers se retirèrent en Espagne, au lendemain des troubles du printemps 1969, il ne se trouva plus personne de formé sur place pour prendre la relève. Rapidement, le parc avicole de Basilé se vida de sa substance et les bovins redevinrent sauvages. Malencontreusement, l'exode espagnol s'accompagna simultanément d'une disparition de toutes les archives ayant trait au cheptel. Aujourd'hui même, aucune statistique n'existe quant au cheptel et à sa productivité et toutes les investigations qu'on pourrait entreprendre sont entravées par des mesures politiques.

Néanmoins, le gouvernement souhaite une relance de ce secteur économique afin de pouvoir réduire les importations de viande (597.128 \$ en 1970), et par là même, économiser les devises dont les autorités ont un urgent besoin pour promouvoir d'autres secteurs. A cet effet, elles créèrent en 1969 un service de la production du cheptel dépendant du ministère de l'agriculture dont le but consiste à mettre sur pied et à appliquer des plans d'extension de la production de viande. Ces plans devraient prévoir le développement du cheptel bovin dans les pâturages existants ainsi que porter des soins à l'amélioration des petites espèces y compris les volailles et les lapins au sein des communautés rurales. Des études relatives à l'économie laitière sont momentanément laissées de côté.

4.2.1. LA DIVISION DE L'ELEVAGE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Cette Division ne compte aucun spécialiste; le directeur général est un comptable, propriétaire de plantations de cacao et de café, représenté au Río Muni par un Délégué ayant ses quartiers à Bata.

La Division de l'élevage ne possède pas de véhicules, aussi doit-elle, comme bien d'autres services du ministère, recourir au parc du ministère de l'agriculture qui ne possède que 3 landrovers - une à Fernando Poo et deux au Río Muni. Il s'agit de véhicules ayant déjà quelques années de service.

Le ministère s'est adjoint les services d'un ingénieur agronome ayant fait ses études à l'E.P.F. de Zurich. C'est le "one self made man" du ministère; cependant il n'a pas de formation particulière des problèmes relatifs au cheptel.

Enfin, il n'existe aucune section s'occupant de la santé des animaux, pas de règlements concernant les maladies et aucune possibilité d'élaborer des diagnostics.

La République ne peut compter que sur les services d'un seul vétérinaire établi à Santa Isabel et rattaché à la direction du ministère de la santé. Il a fait ses études à Madrid et ses tâches consistent à :

- s'occuper en premier lieu de la santé publique,
- contrôler la viande de boucherie,
- s'intéresser à la zoonomie,
- visiter les fermes expérimentales à titre de spécialiste.

En plus de ses tâches au ministère de la Santé, il soigne également le bétail de certains particuliers. Il est se-

condé par un assistant formé sur le tas en Guinée équatoriale.

La Division de l'élevage est responsable des secteurs traitant de l'élevage des fermes expérimentales du pays. Son but est :

- de mettre à disposition de la population de la viande et des oeufs et freiner du même coup les importations de ces produits;
- d'accroître le bien-être des gens en mettant à leur disposition un plus large éventail de viandes à des prix en rapport avec le pouvoir d'achat des Guinéo-équatoriens;
- d'améliorer le cheptel privé de la population rurale;
- d'assurer le renouvellement des espèces animales en voie de disparition : cervicés, canins, primates et petit gibier;
- d'accroître le cheptel;
- de créer des pâturages avec les terres restées inexploitées afin d'accroître la richesse nationale.

Pour atteindre ce but, la Division de l'élevage a mis sur pied en 1969, un plan resté lettre morte, par manque d'encadrement. Ce plan prévoyait :

- 1) la réactivation des sections de l'élevage des fermes expérimentales;
- 2) la mise sur pied d'unités d'élevage de volaille et de lapins;
- 3) l'acquisition d'un stock de base de boeufs, de moutons, de porcs;
- 4) l'utilisation des sous-produits que pourrait dégager l'agriculture locale afin de nourrir le cheptel;
- 5) la mise sur pied de systèmes simples d'économie agricole en matière d'élevage;
- 6) la culture sur des parcelles d'essais d'herbes tropicales, de légumineuses, de céréales alimentaires et de fourrages;

- 7) la prise de dispositions nécessaires afin de permettre des investigations vétérinaires et la création de simples dispensaires;
- 8) le maintien de stocks de semences, d'engrais, de médicaments, de vermifuges, d'insecticides;
- 9) la formation du personnel (197).

4.2.2. LES FERMES EXPERIMENTALES

L'Etat guinéo-équatorien est en possession de quatre fermes expérimentales où l'on trouve une section réservée au cheptel. Trois de ces fermes sont situées au Río Muni et une sur l'île de Fernando Poo.

4.2.2.1. FERME EXPERIMENTALE DE MUSOLA

C'est au kilomètre 9 de la route San Carlos - Concepción, à 600 mètres d'altitude, dans une région de plantations de cacao, de café et de bananes que se situe le "Servicio Agronómico de Musola". Au milieu de cette végétation luxuriante, on rencontre quelque 75 hectares de pâturages naturels qui commencent à être envahis par les broussailles. L'infrastructure réservée au bétail et au personnel est bonne. Les écuries sont simples et adaptées aux divers types d'animaux et bien isolées. On trouve même un silo ayant servi pour l'alimentation des bestiaux. Cette ferme qui se veut expérimentale est vide, les animaux ayant tous été abattus et dévorés.

Les habitants de l'endroit, ainsi que le service vétérinaire, se rappellent encore que dans les premiers temps ayant suivi l'indépendance, on y rencontrait encore :

- des vaches (40 en 1969) composées essentiellement de "courtes cornes ouest-africaines" et de quelques éléments de la race brune suisse et des frisonnes;
- des moutons (36 en 1969) de l'espèce trapue et poilue;
- des porcs (30 en 1969);
- des pondeuses, des poulets et des poussins (198).

4.2.2.2. FERME EXPERIMENTALE DE EVINAYONG

An coeur du territoire "riomonnin", à 680 mètres d'altitude, dans une région de colines boisées se niche, la ferme expérimentale d'Evinayong. On y trouve des étables destinées au bétail, aux moutons, aux porcs et à la volaille. Mais aucune trace d'animaux; tous ont subi le même sort que ceux de Musola.

La ferme compte quelque 20 hectares de pâturages naturels. Il y a quelques années, le bétail paissait aussi sur un territoire de 35 hectares constitués par des plantations ouvertes.

En 1969, le cheptel de cette ferme comptait :

- 36 bovins nains,
- 68 moutons locaux. (198)

4.2.2.3. FERME EXPERIMENTALE NFOGA

Au niveau de la mer, à sept kilomètres au sud de Bata, la ferme de Nfoga possède une écurie pour un nombre de bovins limité ainsi qu'un poulailler pouvant accueillir une cinquantaine de couveuses. Les installations sont là; il ne reste plus qu'à accueillir les bêtes. En 1969, 10 bovins paissaient dans cette région.

4.2.2.4. FERME EXPERIMENTALE LA MILAGROSA

La Milagrosa, à 75 kilomètres au sud de Bata, était, à l'origine, une plantation d'hévéas. Lors de l'indépendance, elle fut reprise par l'Etat avec l'intention d'y faire paître des troupeaux sur ses 412 hectares. L'intention était bonne; à quand la réalisation ?

Nous venons de passer en revue les quatre fermes expérimentales qui sont la propriété de l'Etat guinéo-équatorien. Si l'infrastructure est encore visible et pas trop altérée par le milieu, on y trouve par contre aucune trace visible d'animaux.

4.2.3. LE CHEPTEL PRIVE

Les facteurs favorables à l'introduction et au maintien du cheptel en Guinée équatoriale sont les suivants :

- des précipitations abondantes réparties tout au long de l'année d'une manière assez uniforme évitent de redouter la sécheresse;
- des espaces disponibles et des chemins d'accès en bonne condition;
- l'hygiène et la santé des animaux peuvent être maintenues par le biais de services techniques adéquats;
- la productivité peut être intéressante;
- possible développement rapide sur le marché de la demande.

Parmi les éléments susceptibles de freiner ce type d'économie nous relèverons :

- les Guinéo-équatoriens ne sont pas des peuples pasteurs;
- les services techniques font défaut;
- les coûts d'acquisition et de transport d'un stock initial d'origine importée ne sont pas connus;
- les coûts de débroussaillage, de clôture et d'approvisionnement des pâturages en eau ne peuvent pas être déterminés;
- les sols présentent des carences qu'il faudra détecter.

Ce qui reste du cheptel guinéo-équatorien après le départ des Espagnols se résume à une vingtaine de vaches à l'état sauvage et à quatre chevaux sis à 1.300 mètres d'altitude dans la "vallée" de Moca. Cette "vallée" est en somme un haut plateau situé au-dessus des plantations et se composant de pâturages naturels étendus. Toutefois, ces derniers sont de plus en plus envahis par les fougères, étant donné l'acidité des sols. L'infrastructure est inadéquate ou inexistante.

Jusqu'en 1970, à part la vallée de Moca, on pratiquait encore l'élevage en maints endroits de l'île. C'est ainsi qu'on trouvait :

4.2.3.1. LA COMPAÑIA DE INASA

Ses pâturages naturels s'étendent sur 340 ha à partir du kilomètre 12 de la route San Carlos - Concepción, à 800 mètres d'altitude. Le domaine est en outre propriétaire de 5.757 ha de collines en friches. Les troupeaux qui y paissaient faisaient partie d'une vaste plantation d'abaca et on ne faisait pas de l'élevage une activité principale.

4.2.3.2. LA COMPAÑIA DE GAESA

Elle possédait un important troupeau de bovins à usage commercial. Située à 1.200 mètres d'altitude, au kilomètre 19 de la route San Carlos - Concepción, elle s'étend sur 4.302 ha de pâturages naturels. Il semblerait que les Espagnols aient recouru à la pâture de rotation et aient séparé les différentes classes d'animaux qui devaient être de races suisse et frisonne. En 1969, le troupeau comptait 2.067 têtes dont 41 taureaux, 929 vaches, 526 génisses et 571 veaux (199). Le taux de reproduction de ce troupeau s'élevait à 65% et celui d'abattage à 17%. Hebdomadairement, sept têtes en moyenne étaient acheminées vers les abattoirs de Santa Isabel.

C'était la seule entreprise ayant l'élevage comme activité principale. Toutefois, l'herbe était le seul aliment que les bovins mangeaient, aucun supplément de fourrage, voire de concentré ne leur était donné, seul, le sel faisait exception à la règle.

4.2.3.3. FINCA GEGUI

Non loin de Concepción, sur le chemin liant cette localité à la vallée de Moca, à 750 mètres d'altitude se trouve une grande propriété agricole basée avant tout sur le café. Un petit cheptel se composant en 1969 de 140 bovins de race naine et 140 moutons importés d'Espagne, paissait sur ses plantations.

4.2.3.4. JONES

Sur les pentes nord du Pico, dans une région d'un accès difficile se trouve une ferme actuellement abandonnée. En 1969, 170 têtes de bétail de race naine paissaient dans des pâturages naturels.

Durant notre séjour en Guinée équatoriale, nous n'avons pas rencontré de bovins, à l'exception de ceux paissant, à l'état sauvage, dans la vallée de Moca. Nous avons toutefois été témoin de l'arrivage de deux cargaisons de zébus provenant du Niger (une centaine de bêtes) destinées à la consommation. En attendant d'être abattues, ces bêtes paissaient dans les plantations entourant la capitale.

Enfin, on rencontre un peu partout des moutons et des chèvres naines qui paissent autour des "villages" et dans les plantations à toutes les altitudes. Il en va de même des porcs et de la volaille. Aucune prévision, voire estimation, de cette population ne peut être faite.

Quant à la province continentale, il n'y a pas de région

spécialement affectée à l'élevage. Les rares troupeaux qu'on peut rencontrer sont ceux constitués par des zébus en provenance du Tchad et qui attendent d'être abattus dans la région de Bata. Il existe des possibilités d'introduction de cheptel bovin sur des terrains se prêtant bien à ce genre de production, dans les régions d'Evinayong et d'Ebehiyin.

Des moutons, des chèvres et des porcs sont fréquemment aperçus dans les villages, ainsi que des poules. Ici aussi, l'appréciation de leur nombre est impossible.

4.2.3. LE PARC AVICOLE DE BASILE

A 11 kilomètres de la capitale, sur les pentes du Pico et à 450 mètres d'altitude se trouve Basilé. En 1911, les autorités avaient prévu d'en faire une zone résidentielle; le gouverneur général y avait élu domicile. Aujourd'hui, on n'y trouve plus qu'un grand internat pour jeunes filles, tenu par des soeurs catholiques, un centre missionnaire à l'abandon et un parc avicole.

Les Espagnols l'ont abandonné et l'Etat l'a remis entre des mains privées. D'emblée, on est frappé non seulement par la grandeur de l'établissement, mais aussi par son aménagement. Nulle doute que d'importantes et de continus investissements aient été entrepris et réalisés afin de promouvoir l'équipement technique. Les installations comprennent quatre grands bâtiments destinés aux poulets et aux pondeuses en cages, une maison bien isolée réservée à l'incubation, une bâtisse renfermant des installations pour le plumage et l'emballage, une maison d'habitation et un générateur électrique.

La capacité de ce parc avicole est de 500 poulets et de 3.000 oeufs par semaine.

En 1972, on dénombrait 500 pondeuses de 100 poulets ainsi que trois personnes travaillant à plein temps. Si la volaille était vaccinée sur place, par contre, les aliments arrivaient d'Espagne tous les 45 jours. Comme aucune précaution n'avait été prise pour réaliser un stock suffisant, l'alimentation normale de ces volatiles dépendait de l'arrivée à temps des bateaux espagnols qui est fonction du climat politique.

Le seul travail auquel on se livre consiste à nourrir les bêtes, à les vacciner, à nettoyer les cages et à ramasser les oeufs pour les conduire à Santa Isabel où ils sont immédiatement absorbés par la demande locale. Le reste des installations attend d'être utilisé.

4.2.4. LES ALIMENTS CARNES

L'approvisionnement du pays en viandes de toutes sortes est distinct d'une province à l'autre.

4.2.4.1. FERNANDO POO

Le marché insulaire est bien mieux approvisionné en viandes que la province continentale. Cela s'explique avant tout par le fait que Santa Isabel, la capitale du pays, se trouve sur l'île de Fernando Poo et d'autre part parce que les bateaux en provenance d'Espagne, voire du Nigeria mouillent d'abord dans les eaux insulaires avant de se rendre à Bata. D'ailleurs, l'infrastructure portuaire de cette capitale provinciale est insuffisante

pour accueillir les bateaux d'un certain tonnage aussi des transbordements en haute mer sont-ils indispensables. Enfin, les avions en provenance de Madrid ou de Douala ont leur terminus à Santa Isabel; Bata étant reliée à la capitale par une ligne intérieure.

A Fernando Poo ou plus précisément à Santa Isabel, le marché se trouve être approvisionné par deux types de viande :

- la viande sur pieds donc vive qui prend le chemin des abattoirs municipaux;
- la viande morte qui est débitée dans les principaux commerces de la cité fernandine.

Les abattoirs de Santa Isabel se composent de bâtiments sobres mais solides avec un sol en béton, des étables, un laboratoire d'abattage, un local pour entreposer la viande, un local spécialement destiné à recevoir les abats, des bureaux. Le tout bien agencé mais sur une petite échelle, étant donné qu'on ne procédait qu'à un abattage hebdomadaire de sept têtes.

Les conditions d'hygiène sont contrôlées par l'Office vétérinaire du ministère de la Santé. Toute pièce de bétail malade ou dangereuse pour la santé publique est immédiatement incinérée.

Les abattoirs, jusqu'en 1970, étaient approvisionnés exclusivement par du bétail en provenance du centre GAESA au rythme, nous l'avons dit, de sept pièces par semaine.

Depuis lors, les abattoirs sont irrégulièrement approvisionnés par du bétail en provenance du Niger et qui paissent dans les parages de la capitale. Ces bêtes

qui sont d'une maigreur affligeante sont transportées par bateau de Calabar à Santa Isabel. C'est ainsi qu'en 1971 un convoi de 20 bêtes a été transporté de la sorte contre 50 en 1972.

La viande fraîchement dépécée est acheminée vers les deux uniques boucheries restées ouvertes et débitée immédiatement. Comme la demande est forte et que l'offre est irrégulière, en une matinée, le produit de sept pièces est immédiatement absorbé. Les prix : 160 pesetas le kilo de choix, 130 pesetas la viande de seconde qualité et 90 pesetas le reste. Les prix sont sujets à contrôle. Les personnes disposant de congélateurs (bourgeoisie nationale et étrangers) achètent de grandes quantités qu'elles ont tout loisir de stocker.

Aucune autre espèce animale que la bovine n'est abattue par les abattoirs municipaux de Santa Isabel.

Le marché fernandin est également approvisionné par les importations de viande dépécée transportées par voies aérienne et maritime.

Par air arrive de temps à autre de la viande du Cameroun (agneau). Afin de supporter le voyage, elle est salpêtrée ce qui lui donne une odeur très particulière lorsqu'on la cuit. Ce type de viande est débité à la boucherie du marché local.

Autrefois, aussi par air, arrivait de la viande de boeuf refroidie (mais non surgelée) du Tchad. C'est ainsi que :

187 tonnes ont été importées en 1967,
156 tonnes ont été importées en 1968,
71 tonnes ont été importées en 1969 (200).

Les changements politiques, l'exode des Espagnols, les retards apportés aux licences d'importations, le peu de fraîcheur de la viande (deux à trois jours de voyage alors qu'en ligne directe il ne faudrait pas plus de 5 heures) sont les principaux responsables de la suspension de ce type d'importation.

Enfin, les bateaux espagnols (un tous les 45 jours selon les accords hispano-guinéens) apportent de la viande surgelée (volaille et lapins), du lard, du jambon (cru et d'York) et des saucisses ("chorizo). Parfois, il y a des carrés de boeuf en provenance d'Argentine, via Las Palmas. Toutefois, ces importations diminuent: 200.000 \$ en 1970 contre 770.000 \$ en 1967. Autrefois, les bateaux anglais amenaient des agneaux de Nouvelle-Zélande et des porcs d'Angleterre. Cependant ces bateaux n'accostent plus guère étant donné les faibles quantités qu'ils auraient à livrer. L'importation de viande congelée à l'exception des volailles et des lapins est gênée par le contrôle des prix trop rigoureux et peu souples.

Nous venons de traiter de l'approvisionnement en viande du marché de la capitale. Qu'en est-il du reste de l'île ? Les "villages" se trouvant hors du district urbain de Santa Isabel ne reçoivent absolument pas de viande de la capitale. La population rurale consomme de la viande à de rares occasions, notamment lors des festivités. Il s'agit de chèvres, de singes, d'antilopes et de petits animaux (rats palmistes, porc-épic, escargots géants, poulets du pays); parfois un porc est sacrifié.

4.2.4.2. RIO MUNI

La capitale provinciale Bata manque de viande; toutefois, la demande y est moins importante qu'à Santa Isabel.

Avant que les Espagnols ne rentrent chez eux, l'approvisionnement se faisait par voie maritime et aérienne. Ces moyens de communication ont été interrompus et remplacés par le développement du trafic routier. En effet, du bétail en provenance du nord-Cameroun arrive, dans le meilleur des cas, tous les 20 jours par la route. 20 zébus parviennent, en moyenne, à Bata dans des bétailières. Les animaux paissent aux alentours de la ville et sont abattus à raison d'une tête par jour. Comme il n'y a pas d'abattoir communal, l'abattage se fait dans la cour du boucher. Avant tout abattage, un laborant de l'hôpital est chargé d'inspecter la bête. Après abattage, le foie et la racine de la langue sont envoyés au laboratoire aux fins d'analyses. Du résultat dépendra l'autorisation de vente. Au contraire de ce qui se passe à Santa Isabel, il n'y a pas de contrôle des prix. Tout le commerce d'importation de ces bêtes est entre les mains des Haussas. Il a été très perturbé au cours des années 1971, 1972. Les Haussas ont le monopole du commerce de la viande vive. Toutefois, ils ne veulent pas dire quel est le coût moyen.

Les autorisations d'importation ainsi que les devises sont à négocier auprès du ministère du Commerce à Santa Isabel.

Il n'existe aucune statistique relative aux importations, tant au point de vue de la quantité que de celle de la valeur. Quant à l'approvisionnement de l'arrière pays en produits carnés, ce qui a été dit pour les régions rurales de Fernando Poo reste valable ici.

4.3. SYLVICULTURE

La Guinée équatoriale appartient au régime de la forêt dense qui s'étend entre 12° de latitude nord et 5° de latitude sud.

Tableau LXXXVI - Superficie sylvestre, en %, des pays traversés par la forêt dense (1970)

Sierra Leone	4
Libéria	50,14
Côte d'Ivoire	52,71
Ghana	59,19
Togo	40,17
Dahomey	39,06
Nigeria	34,59
Cameroun	48,14
GUINÉE ÉQUATORIALE	77
Fernando Po	8
Rio Muni	69
Gabon	74,71
Congo	48
Zaire	42,64

Sources : d'après les statistiques de l'O.S.B.C., Lausanne, 1972

Comparativement aux autres pays touchés par la forêt équatoriale, la Guinée équatoriale occupe la première place, suivie de près, par le Gabon où la composition sylvestre est la même qu'au Río Muni.

4.3.1. LA FORET AU RIO MUNI

Elle constitue la principale richesse de la province, du moins avant les événements politiques de mars 1969.

4.3.1.1. CONDITIONS NATURELLES

L'absence d'une cartographie appropriée rend très difficile l'appréciation des caractéristiques physiques du terrain, spécialement dans la région qui n'a pas encore été touchée par l'exploitation forestière.

A part la région côtière, large d'une vingtaine de km, le reste du pays présente un relief montagneux d'où un renchérissement général des coûts d'exploitation. Le relief, dans certains cas, rend inexploitable 15 à 20% de la concession. L'absence de voies fluviales pénétrant profondément à l'intérieur du pays rend l'exploitation de la forêt très onéreuse.

4.3.1.2. LES ESPECES BOTANIQUES

La forêt du Río Muni est une forêt de type pluvial sempervirente, de composition botanique hétérogène, pauvre en essences intéressantes sur le marché international, à l'exception de l'okoumé dont elle partage le monopole mondial avec le Gabon.

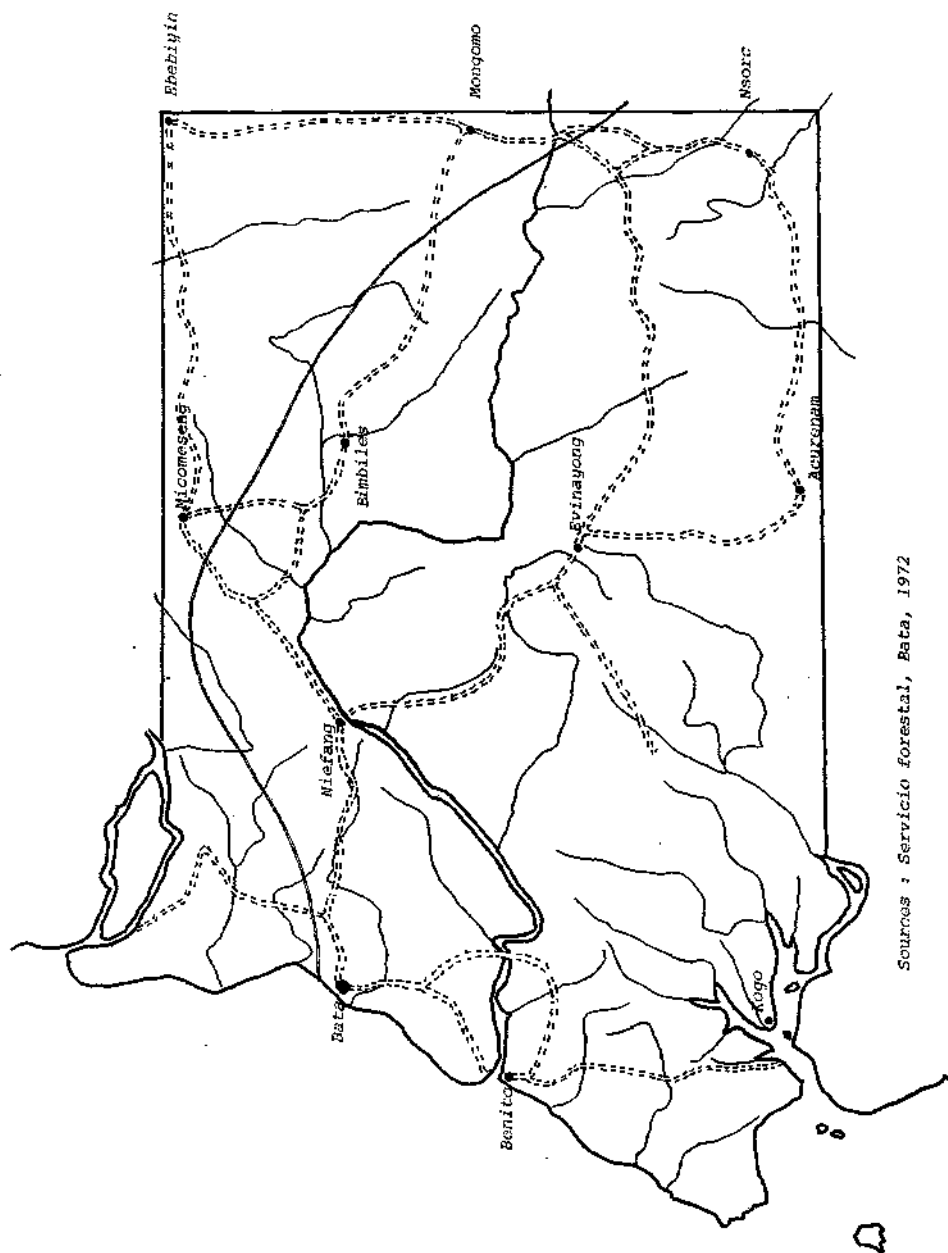
La forêt du Río Muni comporterait quelque 140 espèces spontanées desquelles 126 seraient connues. On connaît les caractéristiques technologiques et botaniques de 115 d'entre elles. Enfin, parmi ces dernières 65 seraient exploitées (201). L'okoumé semblerait être la principale richesse du pays. Son aire de dispersion naturelle semblerait être la région côtière du sud jusqu'à Bata ainsi que l'intérieur du pays à l'exception des régions jouxtant le Cameroun (cf. carte 5). On le rencontre parfois en bosquets denses, dépassant 23 m³/ha dans certaines concessions, alors que dans d'autres il est presque absent. Cela est sans doute dû à l'influence des défrichements antérieurs qui favorisèrent son extension et qui furent plus importants dans la région côtière ainsi que dans les régions peu montagneuses, encore s'agit-il là que d'une hypothèse.

Les essences les plus abondantes en dehors de l'okoumé et du Limba qui relate le premier cité dans le nord du pays et qui le remplace lorsqu'il fait défaut, pour former l'essentiel du peuplement exploitable sont :

- les "burséracées" déroulables telles l'"Aiété" ("Abe" = "Canarium Schweinfurthii"), l'Olem (olem = "Dacryodes edulis"), l'Ozigo ("Asia" = "Dacryodes Buettneri") (201);
- les "myristicacées" comme l'Ilomba ("Calabo" = "Pycnonthus angolensis") et l'Ekoune ("Ecun" = "Coelocaryon klainei") (201). Ces deux espèces

(201) renseignements transmis par le "Servicio Forestal de la República de Guinea Ecuatorial", Bata, 1972

Carte 5 - Aire de dispersion naturelle de l'okoumé



Sources : Servicio forestal, Bata, 1972

peuvent atteindre des densités non négligeables. Ainsi sur 16 concessions réparties dans la zone exploitée relève-t-on les densités moyennes suivantes pour l'ensemble de ces deux essences :

Tableau LXXXVII - Densités moyennes de l'Illamba et de l'Ekoune

densité m^3/ha	0-5	5-10	10-15	15-20	20
nombre de concessions	1	3	6	4	2

Sources : Servicio Forestal de la República de Guinea Ecuatorial, Bata, 1972

- les Andoungs ("Andyung" = "monopetalanthus sp. p.") représentants de la selva primaire et qui dépassent $5 m^3/ha$ dans 5 concessions sur 16 (202);
- le Tali ("Elondo" = "Erythrophleum ivorense") (202);
- l'Ekaba ("Ecaba" = "Tetraberlinia bifoliata") (202);
- des méliacées du type :
 - acajou ("Samanguiba" = "Khaya"),
 - dibétou ("Mbero" = "Lobelia trichilioides"),
 - sapelli ("Etom" = "Entandromyrum cylindricum"),
 - sipo ("Abebay" = "Entandromyrum phragma utile"),
 - tiama ("Ndongomanguila" = "Entandromyrum angolense") (202)
- ainsi que d'autres bois d'ébénisterie :
 - ibuinga (Oveng = "Guibourtia tessmanii"),
 - iroko (Abang = "Chlorophora excelsa"),
 - makoré (Okola = "Tieghemella africana"),
 - moabi (Ayap = "Baillonella toxisperma"),
 - ovang-kol (Palisandro = Akok = "Guibourtia ehie") (202).

Ces bois de valeur contribuent à valoriser les concessions car bien que peu nombreux, leur ensemble finit par représenter 2 à $5 m^3/ha$ et aucun exploitant ne les laisse debout.

4.3.1.3. LE MODE D'EXPLOITATION FORESTIERE : LA CONCESSION

Comme la république de Guinée équatoriale ne s'est pas encore donné de lois en la matière, c'est la loi espagnole du 4 mai 1948 qui régit le régime de la propriété territoriale en Guinée. Toutes les superficies boisées sont la propriété de l'Etat qui accorde des concessions pour leur exploitation.

A l'art. 22 § 3, la province du Río Muni est divisée en trois zones caractérisées par l'éloignement progressif de la côte :

zone A	: concessions comprises entre	500 et 2.500 ha
zone B	: concessions comprises entre	2.500 et 10.000 ha
zone C	: concessions supérieures à	10.000 ha

En date du 29 mai 1948, une ordonnance de la Présidence du gouvernement espagnol a délimité ces zones de la façon suivante :

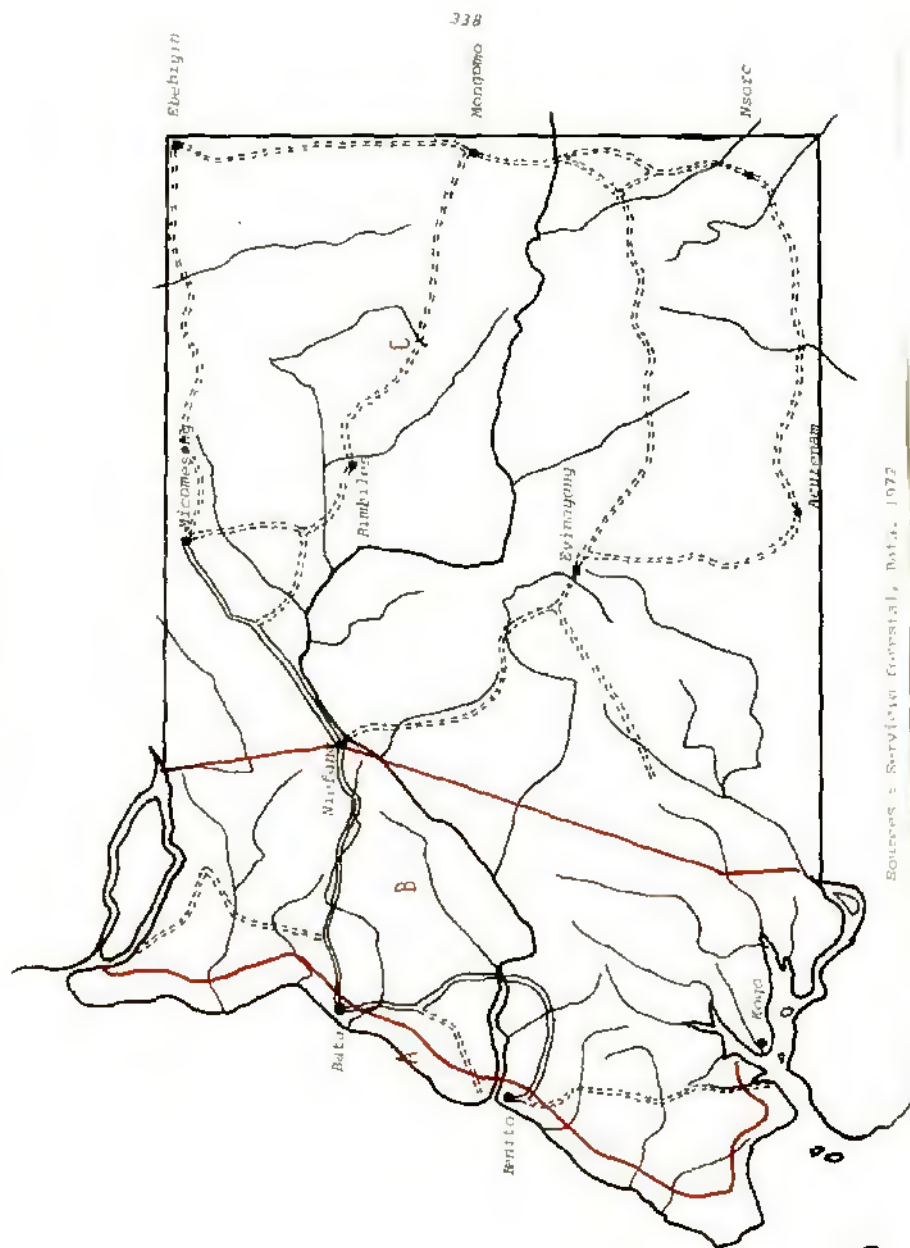
zone A : elle comprend tout le littoral et s'étend jusqu'à une ligne imaginaire distante de 14 km de la côte;

zone B : elle s'étend de la limite orientale de la zone A jusqu'à une ligne réunissant les rapides du fleuve Utamboni, ceux du río Benito à la hauteur de Niefang et le río Campo où il commence à faire la frontière;

zone C : elle constitue le reste du territoire (cf. carte F) (203).

La durée de la concession est de 20 ans. Pendant cette période, le concessionnaire peut exploiter tous les arbres qu'il juge intéressant quelles que soient les essences à condition de respecter les diamètres d'exploitation

Carte 1 - Les zones sylviçoles



fixées dans l'ordonnance espagnole du 30 mars 1954 et qui porte règlement de "repeuplement" et de conservation sylvestre. Il peut réaliser toutes les infrastructures nécessaires moyennant mise au courant du service forestier.

4.3.1.4. MISE EN VALEUR DE LA FORET

D'emblée, nous devons distinguer la concession sylvestre de la concession agricole.

4.3.1.4.1. LA CONCESSION AGRICOLE

La loi autorise chaque chef de famille à recevoir 4 ha de forêt par tête dépendant de lui afin d'être défrichés et mis en culture d'une façon permanente. Les organes de contrôle faisant défaut, on en arrive à une exploitation anarchique et désordonnée des plus beaux morceaux de forêt. L'Etat se soucie guère de savoir si le chef de famille qui lui présente une requête pour obtenir une concession ne possède pas déjà d'autres terrains disponibles afin de sustenter sa famille et s'il dispose des moyens de transformer la forêt en terre agricole cultivée de façon permanente. Les scieurs et autres petits industriels locaux du bois encouragent les concessions dites agricoles car c'est leur seule source d'approvisionnement. En effet, le système des concessions avec ses dimensions minimales suppose des investissements initiaux d'un montant supérieur à la capacité de ces petits industriels.

Il serait peut-être bon que le législateur guinéo-équatorien comble cette lacune puisque pour satisfaire des besoins économiques il a fallu recourir à un expédient nuisible pour la forêt. Il convient donc dans l'avenir de

mettre quelques hectares de forêt à disposition afin de satisfaire les besoins locaux.

4.3.1.4.2. LA CONCESSION SYLVESTRE

Le solliciteur d'une concession doit tout d'abord ouvrir un layon de délimitation large de 6 m autour de la concession sollicitée. Le Service forestier lève alors ce layon et dresse le plan de la future concession. Il trace un réseau de layons de sondage qui servent à l'évaluation de la concession.

Le solliciteur procède alors à l'ouverture des layons sous le contrôle du Service forestier qui une fois ouvert procède à l'inventaire d'une bande de 40 m de large le long des dits layons afin de déterminer la valeur totale de la concession et la valeur moyenne de l'arbre sur pied.

La concession est alors mise en adjudication - elle porte sur la redevance à payer par arbre abattu. (204) Si l'adjudicateur n'est pas le solliciteur, celui-ci peut alors exiger du concessionnaire le remboursement des frais engagés pour l'étude de la concession. Notons que ce cas est fort rare car les exploitations forestières sont liées à un secteur déterminé par leurs installations (campement, embarcadère, routes existantes). La concurrence en est donc limitée. Une fois en possession de sa concession, le concessionnaire a l'obligation de la découper en parcelles de 100 ha et d'en établir le plan qu'il fera parvenir au Service forestier. Un ingénieur forestier est alors tenu de dresser un projet d'exploitation qui sera acheminé au Service précité.

(204) L'adjudication des concessions forestière est régie par une ordonnance espagnole du 7 janvier 1957

Pendant toute la durée de vie de la concession, le concessionnaire fait parvenir mensuellement au Service forestier un rapport circonstancié où il indique notamment :

- les parcelles exploitées,
- le nombre de pieds et les volumes exploités pour chaque essence ainsi que les dimensions des billes expédiées.

Le Service forestier connaît donc à tout moment :

- d'abord le matériel initial sur pied dans la concession;
- ensuite, le degré d'avancement des travaux;
- enfin, le rythme auquel se produit l'exploitation.

Tel fut le système mis en vigueur par les autorités espagnoles et tacitement approuvé par le gouvernement guinéo-équatorien, au lendemain de l'indépendance jusqu'à mars 1969.

Selon les experts rencontrés, ce mode de gestion, bien que critiquable à certains égards, a l'avantage d'être supérieur à ceux pratiqués dans bon nombre d'autres pays. Son maintien est donc souhaitable à condition qu'on y apporte quelques améliorations.

4.3.1.4.3. L'ECONOMIE SYLVESTRE JUSQU'A LA CRISE DE 1969

Dresser des tableaux avec les statistiques disponibles est impossible. Certains chiffres sont introuvables et souvent incohérents; quant à leur validité, elle est plus que douteuse. Néanmoins, comme il s'agit des seuls chiffres qu'on trouve, ne nous faisons pas trop d'illusion quant à leur précision mais acceptons-les comme indicateurs d'ordres de grandeur.

Tableau LXXXVIII - De quelques grandeurs à propos de la forêt "riomounaise"

Superficie de la province du Rio Muni	2.600.000 ha
Brousses secondaires ("bicosos")	1.000.000 ha
Forêts :	1.320.000 ha
forêt vierge	700.000 ha
concessions concédées	90.000 ha
concessions en exploitation	270.000 ha
concessions déjà exploitées	260.000 ha

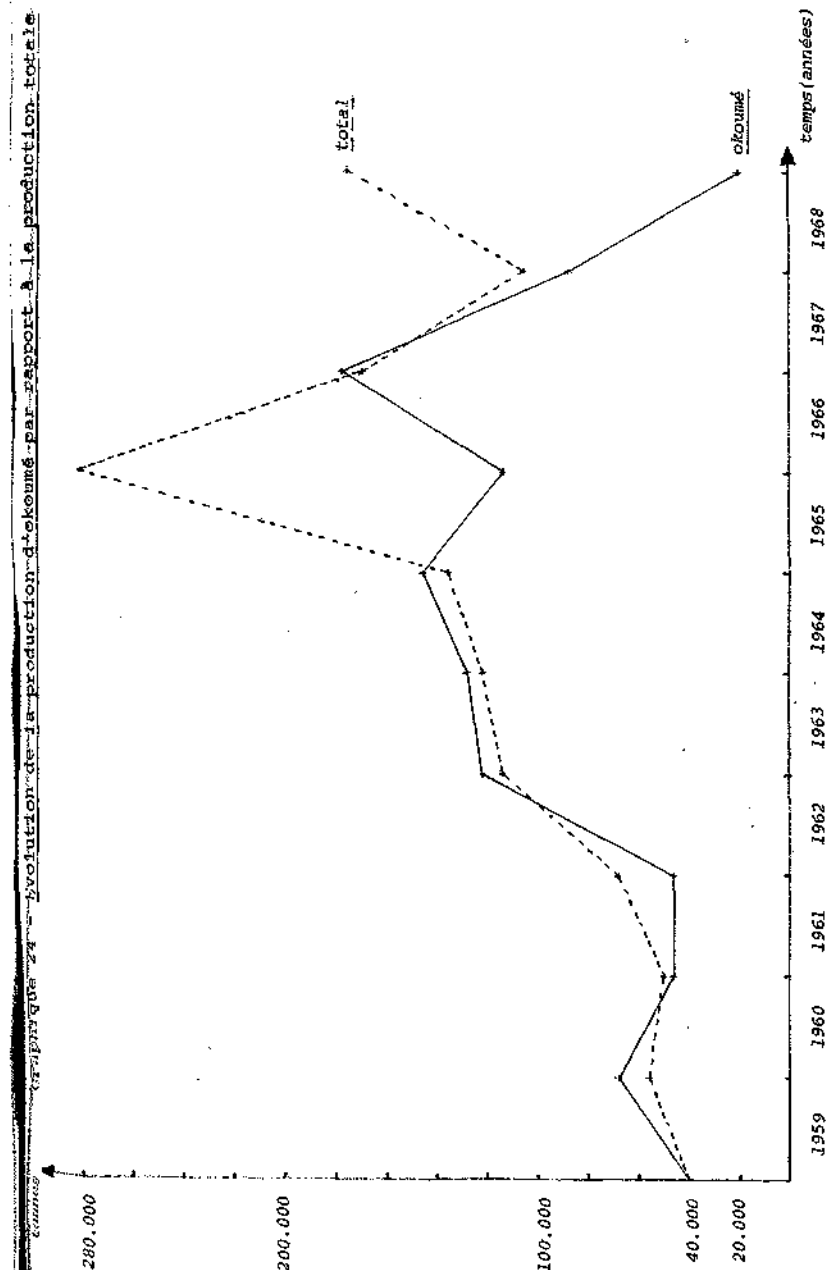
Sources : grandeurs de 1969, "Servicio Forestal de la República de Guinea Ecuatorial", Bata, 1972

Ne disposant à ce jour, ni d'une couverture aérienne, ni d'une cartographie sylvestre récente, l'estimation des brousses et de la forêt vierge est assez aléatoire, d'autant plus que l'économie domestique, par le biais des concessions agricoles, modifie constamment les limites.

Tableau XC - Production des compagnies forestières

Années	Okoumé		Divers		Total		%
	en tonnes	indice 1958=100	en tonnes	indice 1958=100	en tonnes	indice 1958=100	
1958	40.103	100	158.016	100	198.119	100	20,24
1959	45.667	114	169.930	108	215.597	109	21,18
1960	41.255	103	165.315	105	206.570	104	19,97
1961	41.380	103	180.450	114	221.830	112	18,65
1962	56.622	141	215.720	137	272.343	138	20,79
1963	57.871	144	223.207	141	281.078	142	20,59
1964	61.267	153	233.484	148	294.751	149	20,79
1965	54.801	137	349.422	221	404.223	204	13,55
1966	67.797	169	261.220	165	329.017	166	20,61
1967	49.625	124	209.833	133	259.458	131	19,13
1968	36.149	90	266.000	168	295.607	149	12,23

Sources : Resumen estadístico del Africa española, Madrid



Sources : établi par nous-mêmes sur la base des données du tableau XC

La production augmente progressivement jusqu'en 1965; en l'espace de sept ans, elle doubla même de volume. L'okoumé, jusqu'en 1967, représente environ un cinquième de la production globale. Ce bois joue un rôle important dans l'industrie du contre-plaqué. La forêt guinéo-équatorienne doit son exploitation en tout premier lieu à la recherche de cette espèce. Ce bois fut le seul exporté de 1920 à 1935. C'est à partir de cette date que l'éventail des bois fut ouvert à d'autres espèces (205).

4.3.1.4.4. LA FORET ET SON IMPORTANCE DANS LE BUDGET

En 1968, les recettes budgétaires d'origine forestière se présentent comme suit :

Tableau XCI - Recettes budgétaires d'origine forestière

Recettes	(000) de ptas
1. Recettes domaniales	
- redevances par ha de concession	3.185
- redevances par arbre abattu	9.500
- pénalités diverses	1.000
2. Impôt foncier	
- "rustica" fixe (270.000 ha 50 ptas)	13.500
- "rustica" variable (308.000 t 65 ptas)	20.000
- sciages (6.000 m ³ 130 ptas)	780
3. Droit de mouillage des bateaux	
310.000 t à 11 ptas	3.400
4. Douanes	
310.000 t à 4 ptas	1.240
	<u>52.600</u>

Sources : ministerio de Hacienda, Santa Isabel, 1972

Ce montant est à comparer avec l'évolution administrative des bois exportés qui se monte à 400 millions de pesetas; par conséquent, la charge fiscale rapportée à la valeur (fictive) des exportations ne représente que 13%. Quant au budget de l'Etat, il prévoyait pour 1969 :

712 millions de rentrées,

1.139 millions de dépenses (206).

Les activités liées au bois ne contribuent donc que pour 4,6% aux dépenses de l'Etat.

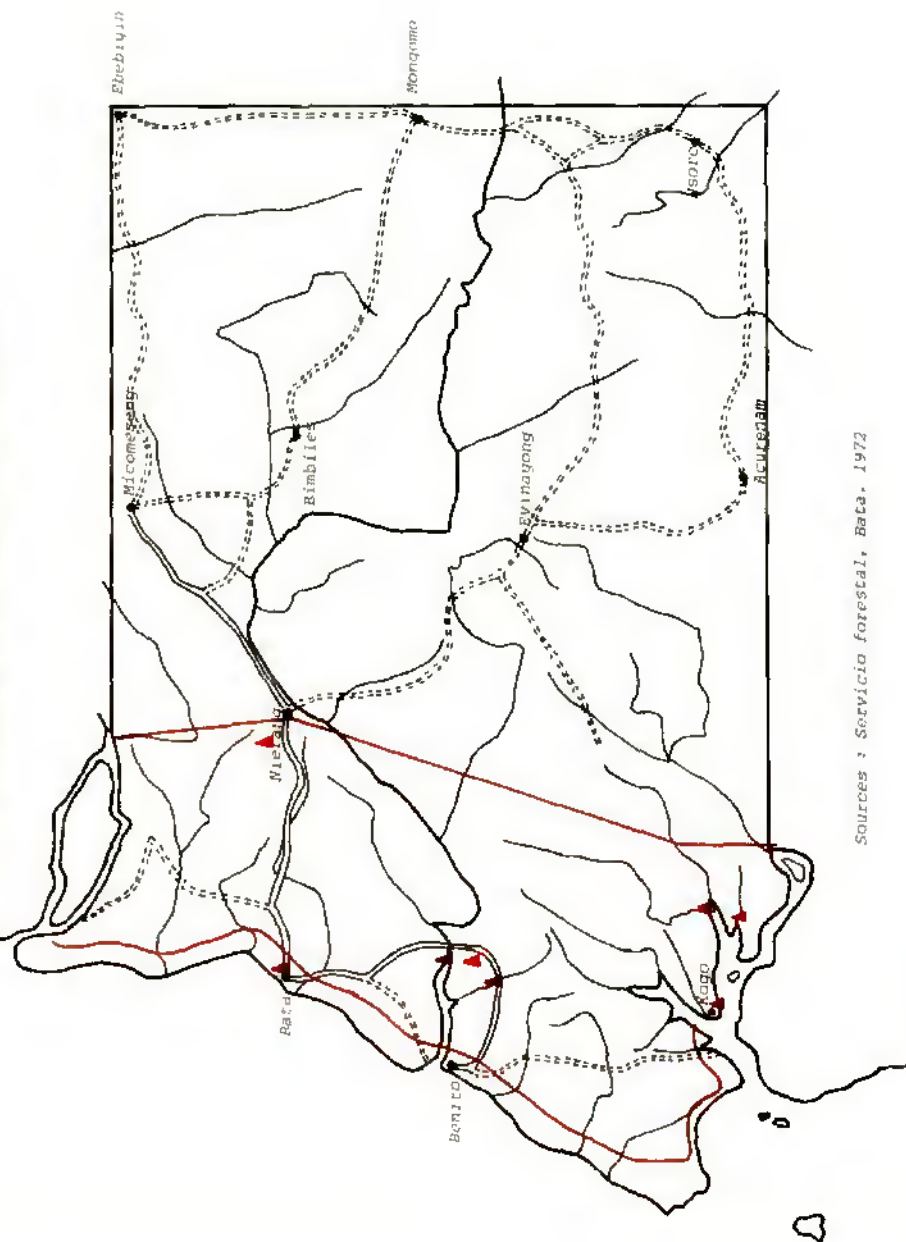
4.3.1.4.5. ORGANISATION DE L'EXPLOITATION FORESTIERE

L'exploitation forestière, en pays tropical suppose l'existence d'une infrastructure fixe très importante : port, voies navigables, routes carrossables, vallées, point d'implantation central (direction, ateliers de réparations, magasins, etc.).

On trouve au Río Muni 37 entreprises forestières groupées en 8 groupes principaux (cf. carte A). Six d'entre eux sont la propriété de sociétés possédant en Espagne des usines de contreplaqué ou de menuiserie; ces 6 groupes n'ont donc qu'une destination : l'approvisionnement exclusif de l'Espagne. Leur programme d'exploitation dépend donc des industries qu'ils alimentent. Toutefois, les besoins des maisons mères étaient assez diversifiés pour qu'on exploitât diverses essences tant dans la gamme des bois déroulables que dans celle des sciages. L'intégration est très poussée; la maison mère supportant tous les frais d'exploitation :

(206) cf. *approche économique*, tableaux XXXVIII et XXXIX, p. 179

Carte A - Implantation des entreprises forestières



Sources : Servicio forestal, Bata, 1972

- achat et envoi du matériel;
- achat et envoi des pièces de rechange;
- règlement de toutes les dépenses, même locales;
- envoi des sommes nécessaires au paiement des salaires ainsi que des vivres pour les rations journalières des ouvriers (riz et poisson séché).

L'agence guinéenne n'est en quelque sorte qu'une simple exécutrice. Tout se passe donc comme si une usine de Valence exploitait une forêt dans la province voisine et amenait directement le bois de la forêt à l'usine en assumant elle-même l'ensemble des frais d'exploitation, à ceci près que la province voisine se nomme Río Muni et qu'elle est éloignée de plus de 6.000 km. Un tel système n'est plus concevable dans le cas d'un pays indépendant.

Quant aux deux autres groupes, ils ne dépendent d'aucune maison mère en Espagne. Ils ont leur propre réseau de commercialisation avec des bureaux de vente situés dans tous les ports péninsulaires (207). Mais l'estimation, de même que le classement et la vente des lots de bois se fait en Espagne.

(207) Bilbao, Santander, El Ferrol del Caudillo, Cadix, Valencia, Barcelona

4.3.2. LE MARCHÉ DU BOIS GUINEO-EQUATORIEN

L'Espagne est l'unique marché ouvert aux bois du Río Muni et c'est sur ce marché qu'est écoulée la presque totalité de la production guinéo-équatorienne.

Seules les deux compagnies ne dépendant pas d'un siège central en Espagne trouvaient parfois d'autres acquéreurs européens, notamment pour des lots de billes sortant de l'ordinaire et qu'elles pouvaient placer d'une façon plus rémunératrice que sur le marché espagnol.

Afin de mieux comprendre les raisons pour lesquelles le bois du Río Muni trouvait toujours acquéreur en Espagne, il nous faut étudier de près la politique espagnole en cette matière.

Pour économiser ses devises, l'Espagne pratiqua pendant longtemps une politique autarcique en cherchant à approvisionner ses industries en matières premières locales. Les bois du Río Muni se trouvaient donc à l'abri de toute concurrence et bénéficiaient par conséquent d'une protection efficace contre les éventuelles importations de bois tropicaux étrangers. Par le biais des droits de douane et des contingents, le gouvernement espagnol obligea les industries de la péninsule à avoir recours à la seule matière disponible en provenance du Río Muni sans se montrer trop regardant ni sur la valeur technologique, ni sur la qualité des bois. De ce fait, elles prirent l'habitude d'absorber des quantités importantes de bois d'essences qui étaient peu appréciées sur les marchés mondiaux, tels l'Ilomba, l'Ekoune, l'Ekaba ou le Tali. Preuve en est les difficultés que rencontrèrent les deux compagnies "indépendantes"

lorsqu'elles eurent à subir le tri impitoyable des estimateurs d'autres pays (208).

Bien que la composition botanique de la forêt du Río Muni soit la même que celle de Gabon, l'okoumé exporté ne représente que le 20% du volume produit (209) alors qu'au Gabon la proportion est inversée, l'okoumé représentant le 80% (210). Cela explique d'ailleurs aussi que le volume moyen exploité à l'hectare soit de l'ordre de $25\text{m}^3/\text{ha}$ au Río Muni contre $10\text{m}^3/\text{ha}$ au Gabon.

4.3.3. LES INDUSTRIES DU BOIS

Nous venons de voir que les grandes compagnies exploitant le bois ne se souciaient aucunement de transformer la matière première sur place. Elles ne faisaient que faire parvenir en Espagne du bois de grume.

Seules deux entreprises se préoccupaient de scier ou de faire scier les billes défectueuses afin d'en récupérer les produits exportables. Toutefois, cette activité reste marginale : 2% de la production dans un cas et 18% dans le second. Cette dernière entreprise est la seule qui ait compris l'intérêt d'une transformation sur place des bois présentant un moindre intérêt. D'ailleurs cette firme vend son bois, sans le transformer, en Espagne. Quant aux autres industries du bois, elles sont négligeables; certaines ont dû d'ailleurs fermer leurs portes. C'est ainsi qu'à Benito, une grande scierie industrielle, propriété d'une des compagnies forestières dut cesser toute activité en 1965 parce qu'elle perdait de l'argent.

(208) c'est l'exemple type du mercantilisme, cf. *approche économique*, p. 144

(209) cf., *supra*, tableau XC, p. 342

(210) O.S.E.C., le Gabon

Autre cas infructueux, celui d'une scierie de traverses de chemins de fer à Etembue, sur la côte sud, qui arrêta de fonctionner en 1968 parce que son contrat avec la RENFE arrivait à échéance et que sa zone d'approvisionnement était épuisée.

Le reste des industries du bois consiste en une dizaine de petites scieries souvent couplées avec un atelier de menuiserie et d'ébénisterie dont seulement 2 sociétés ont une importance relative puisqu'elles produisent annuellement un peu plus de 1.000 m³ de bois débité. D'ailleurs leur production est envoyée en Espagne, alors que la production des autres entreprises est absorbée par le marché local. Mais la survie de ces entreprises tient davantage du miracle car elles n'étaient en activité qu'épisodiquement : travaillent 3 mois et s'arrêtent le mois suivant pour reprendre pour une nouvelle brève période.

On rencontre à Bata un atelier travaillant à produire des feuilles de déroulage grâce à une dérouleuse de petite dimension (largeur 130 cm, diamètre 70 cm). Ces feuilles sont ensuite envoyées brutes en Espagne pour être utilisées dans la fabrication des contreplaqués. En fait, elle déroule les billes de petites dimensions, c'est-à-dire inexportables et en provenance des concessions dites agricoles.

Tableau XCII - Production des industries du bois

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
scié	3.790,0	3.398,8	3.059,7	2.912,9	4.754,5	968,0	17.562	3.501
planches plaquées	189,3	460,9	767,2	828,7	925,4			
traverses	7.121,9	10.187,6	10.693,4	8.843,0	9.056,1		6.144	

Sources : Informe sobre la economía de Río Muni, Cámara Oficial Agrícola, febrero 1968

Il nous faut relever que toutes ces mini-industries du bois sont indépendantes des grandes compagnies forestières que nous avons étudiées plus haut et qu'elles s'approvisionnent donc en dehors de leurs concessions. Les concessions agricoles constituent leur unique source de matières premières. D'ailleurs le prix sur pied est sensiblement plus élevé que celui auquel arrive les grandes compagnies dans leurs propres concessions car elles doivent exploiter, débarder et transformer elles-mêmes. A titre indicatif, le barème des prix est le suivant :

Tableau XCIII - Barème des prix des bois guinéo-équatoriens

Bois	ptas/m ³	\$
bois d'ébénisterie, 1er choix	475	6,8
bois d'ébénisterie, IIème choix	300	4,3
bois de sciage	250	3,5
bois de déroulage	200	3,0

Sources : Informe sobre la economía de Río Muni, Cámara Oficial Agrícola, febrero 1968

Toute politique future du domaine sylvicole devra veiller à favoriser le plus possible toutes les activités incorporant davantage de travail guinéo-équatorien.

4.3.4. LA CRISE POLITIQUE DE 1969 ET SES LENDEMAINS

La crise politique de mars 1969 eut des effets désastreux dans le domaine économique et particulièrement pour l'économie sylvestre du Río Muni.

La presque totalité des Espagnols abandonna le pays qui se trouva rapidement privé de tous ses cadres.

La rage au coeur, le gouvernement guinéo-équatorien édicta des mesures draconiennes à l'encontre des exploitants forestiers accusant ces derniers de se livrer au pillage systématique du pays. Du coup, il décréta l'embargo sur les expéditions de bois, bloqua les comptes bancaires - mesure qui s'avéra inutile puisque c'est en Espagne que l'on tenait les cordons des bourses - et s'opposa au retour du personnel espagnol qui, les premiers moments de panique passés, acceptait de revenir en Guinée équatoriale.

Si toutes les compagnies furent atteintes pareillement, les réactions et les effets ne furent pas partout les mêmes. Tout dépendait de la politique suivie en matière de collaboration avec le personnel autochtone. Ainsi, les entreprises ayant fait fi de l'évolution politique et ayant laissé le personnel indigène dans des fonctions subalternes se trouvèrent complètement paralysées. Le personnel tenta de prendre en mains les affaires mais il se heurta à des problèmes insolubles :

- matériel hors d'usage;

- matériel immobilisé faute de mécaniciens compétents;
- difficulté en approvisionnement de carburant;
- difficulté en approvisionnement de pièces de rechange;
- etc.

Les entreprises qui avaient su confier un minimum de responsabilités aux employés africains les plus capables et former sur le tas des mécaniciens aptes à procéder aux réparations usuelles, ces entreprises purent faire face, dans une certaine mesure, à la nouvelle situation et reprendre leur travail après la levée de l'embargo.

En juin 1969, on constatait que 2 entreprises avaient fermé leurs portes, que 2 autres travaillaient à 20% et que les autres étaient à 50% du rythme normal.

Néanmoins, malgré la crise et ses inconvénients, les grandes compagnies continuèrent d'assurer le paiement des salaires de leur personnel, avec un certain retard dû au blocage des comptes bancaires, ainsi qu'à fournir les rations journalières ou le paiement d'une indemnité compensatrice. Aucun licenciement n'eut lieu. Cependant, toutes les entreprises se heurtaient aux mêmes difficultés :

- absence de mécaniciens qualifiés pour diriger le travail des ateliers de réparation, procéder aux réparations délicates et veiller à l'entretien du matériel;
- difficultés de trésorerie afin de faire face aux dépenses de fonctionnement courantes (carburants, pièces de rechange, etc.); difficultés aggravées par le fait que les fournisseurs exigeaient d'être payés au comptant;
- désorganisation générale des entreprises;

- conflits de compétences entre les Espagnols restés sur place et les nouveaux gérants désignés à la hâte par le gouvernement.

4.3.5. LES MESURES GOUVERNEMENTALES

Politiquement, les grandes compagnies forestières ne s'étaient pas cantonnées dans une neutralité attentive lors du plébiscite au cours duquel les Guinéno-équatoriens furent appelés à se prononcer pour l'indépendance ou pour le statu quo ante. L'ancien "Sindicato maderero" était opposé à l'émancipation politique et il ne s'en cachait pas.

Nul doute que l'actuel gouvernement ait des raisons d'hostilité à l'égard des grandes compagnies.

Sitôt l'indépendance proclamée, le Président de la république déchargeait le ministère de l'agriculture de ses compétences forestières et en faisait la chasse gardée de la Présidence. Le Service forestier était donc placé immédiatement sous les ordres du Président qui le décapita et mit à la tête un ancien commis. Connaissant bien la routine administrative, le nouveau chef expédia les affaires courantes, délivra les permis de transport, surveilla les embarquements de bois et classa les comptes-rendus mensuels d'exploitation.

La signature d'un accord, fin mai 1969, mit fin à l'embargo. Les forestiers acceptèrent de payer une taxe de reboisement de 75 pesetas (1,07 \$) par tonne de bois embarqué, taxe qui fut par la suite, en 1970, portée à 100 pesetas (1,42 \$). D'autre part les exploitants s'engagèrent à verser immédiatement une somme de 25 millions

de pesetas (360.000 \$) sensée représenter le rachat de la taxe de reboisement fixée à 25 pesetas par tonne en 1964 et que le gouvernement autonome n'avait pas perçue.

Le 6 juillet 1969, un accord de principe fut conclu afin de débloquer les comptes bancaires et d'accorder des visas d'entrée au personnel espagnol indispensable pour la reprise normale de l'activité forestière. Mais on n'arriva à cet accord que lorsque le gouvernement guinéo-équatorien fut convaincu que la paralysie des activités forestières était tout aussi préjudiciable au pays et à ses finances qu'aux compagnies qu'il voulait condamner à une mort lente.

D'ailleurs, aucune initiative valable ne peut être prise par le personnel actuellement en poste, quelle que soit sa bonne volonté. A une époque où le pays a besoin de repenser sa législation forestière, de concevoir une politique forestière à long terme, de négocier la concession de nouvelles régions forestières, il n'y a personne de compétent pour s'en charger.

Il ne faut pas se leurrer, car pendant de nombreuses années encore, le gouvernement guinéo-équatorien devra recourir à l'assistance technique étrangère, non seulement pour diriger le Service forestier, mais encore et surtout pour diriger les opérations sur le terrain. Si le Service forestier ne trouve pas, à brève échéance une tête et un effectif minimum de techniciens alors l'anarchie s'installera dans les forêts par disparition de l'autorité de l'Etat.

4.3.6. LES LIENS AVEC L'ESPAGNE

L'économie forestière guinéo-équatorienne est étroitement assujettie au marché espagnol. Malgré toutes les vicissitudes que cela peut présenter, l'accès du bois guinéo-équatorien sur le marché espagnol doit être préservé pour le moment.

Il ne faut pas avoir peur des mots : seule l'Espagne est en mesure d'assurer, au cours des années à venir, un débouché certain à la production forestière du Río Muni.

Il est certain que quelques essences telles que l'okoumé ou le limba peuvent trouver preneurs sur d'autres marchés; d'ailleurs, nous ne nions pas qu'une extension des débouchés doit être recherchée. Pourtant, n'oublions pas que l'okoumé ne représente que le 20% de la production (211), et il ne faut pas s'attendre à ce que l'Espagne ne se contente que des bois de moindre qualité. L'élargissement souhaitable de la clientèle et la recherche de nouveaux débouchés est une tâche primordiale. D'ailleurs le gouvernement guinéo-équatorien l'a bien compris et lors des accords conclus avec l'Espagne en 1969 comme en 1971, celle-ci s'est engagée à acheter dans le courant des années à venir un minimum de :

200.000 tonnes de bois en grume,
3.000 tonnes de traverses,
6.000 tonnes de sciage (212).

Pour le moment, ces tonnages sont supérieurs à la production guinéenne et doivent permettre à l'économie forestière de se reprendre. Au demeurant, cet accord présente des

(211) cf., supra, tableau XC, p. 342.

(212) cf. *compromis d'accord passé entre l'Espagne et la Guinée équatoriale le 19 mai 1969 à Bata, document communiqué par la "Embajada de España en Guinea Ecuatorial", Santa Isabel, 1972.*

bénéfices réciproques car l'Espagne a autant besoin des bois guinéens que la Guinée a besoin de vendre son bois.

Une restructuration juridique des exploitations forestières est une nécessité. Le cordon ombilical entre la maison mère et sa succursale devra être coupé une fois pour toute, cela se traduira pas des ventes de bois de l'une à l'autre avec facturation, ce qui signifie établissement d'une comptabilité propre et dans une certaine mesure gestion autonome.

Tous les problèmes relatifs à une planification de l'économie forestière seront traités ultérieurement (213).

4.3.7. LA FORET A FERNANDO POO

Pour une surface de 2.000 km², les forêts recouvrent un peu plus de la moitié soit 120.000 ha ou 54%; le reste étant principalement occupé par l'agriculture de subsistance et les plantations.

Le terrain escarpé de l'île rend la forêt difficilement exploitable. D'ailleurs aucune concession forestière n'y a jamais été accordée. Si exploitation il y avait, cette dernière se confinerait à la satisfaction des besoins locaux. De 1965 à 1968, trois petites entreprises contrôlées par une des grandes compagnies forestières exploitaient certains bois mais d'une façon très anarchique en s'approvisionnant dans les concessions agricoles et par conséquent hors de la portée des contrôles du Service forestier. Toutefois, comme l'économie forestière de Fernando Poo représente un secteur marginal possible dans le cadre de l'économie du pays, il ne semble guère urgent de stimuler ce genre d'activité.

(213) cf., *infra*, pp. 566 et svtes

4.4. LA PECHE

Dans le commerce extérieur de la Guinée équatoriale, les produits de la pêche ont une importance différente, soit pour les importations, soit pour les exportations. Dans le second cas, les rentrées de devises sont plutôt maigres. Hormis celle de la crevette, la pêche reste une activité marginale.

Si en 1966, les produits de la pêche ne représentaient que le 0,9% du volume des exportations, en 1970 ce pourcentage était encore plus faible 0,3%.

Tableau XCIV - Importance de la pêche par rapport aux exportations

Années	valeur des exportations en pesetas G.	valeur des exportations en \$	pourcentage du volume des exportations
1966	16.360.000	238.667	0,9%
1970	6.020.000	86.000	0,3%

Sources : cf. *approche économique*, tableau XXIV, p.

Dans l'alimentation de l'Africain subsaharien, le poisson joue un rôle considérable. Il est souvent l'unique apport en protéines d'origine animale.

Le "Servicio Escolar de Alimentación y Nutrición" a déterminé la ration journalière moyenne à Fernando Poo et au Río Muni (cf. tableau XCV)

Tableau XCV - La ration journalière moyenne à Fernando Poo et au Río Muni

Articles (groupe d')	Fernando Poo						Río Muni							
	grammes par jour	nombre de calories	Eléments énergétiques				grammes par jour	nombre de calories	Eléments énergétiques					
			Protéines		graisses				Protéines		graisses			
			d'origine animales	d'origine végétales	total	en carbone			d'origine animales	d'origine végétales	total	en carbone		
			g.	g.	g.	g.			g.	g.	g.	g.		
Céréales	231	761	---	16,7	16,7	1,2	169,3	41	128	---	3,1	3,1	0,2	27,9
Racines féculentes	527	904	---	8,9	8,9	1,7	213,7	579	1.499	---	9,4	9,4	2,7	359,4
Sucre	6	23	---	---	---	---	6,0	3	11	---	---	---	---	3,0
Légumes	28	102	---	5,6	5,6	4,6	10,9	22	82	---	4,2	4,2	5,0	6,3
"Verdures"	44	11	---	0,5	0,5	---	1,9	39	9	---	0,6	0,6	---	1,7
Fruits	258	174	---	1,9	1,9	2,1	40,2	293	193	---	2,1	2,1	2,0	45,7
Viande	14	17	1,8	---	1,8	1,0	---	6	7	0,7	---	0,7	---	---
Oeufs	3	4	0,3	---	0,3	0,3	---	3	4	0,3	---	0,3	0,3	---
POISSON	93	168	30,7	---	30,7	4,0	---	28	56	8,7	---	8,7	1,9	---
Lait	17	41	1,2	---	1,2	1,3	6,2	19	25	1,1	---	1,1	1,2	2,3
Graisses et huiles	30	265	---	---	---	30,0	---	27	238	---	---	---	27,0	---
T o t a u x :		2.470	34,0	33,6	67,6	46,2	448,2		2.252	10,8	19,4	30,2	40,3	446,3

Sources : Ministerio de Educación y Ciencia, Servicio Escolar de Alimentación y Nutrición,
Madrid, 1968

D'après le tableau XCV, on constate qu'au point de vue qualitatif, il y a un déséquilibre favorable aux hydrates de carbone. Parmi les protéines, le poisson occupe une place de choix : 90% à Fernando Poo et 80% au Río Muni.

L'importance du poisson dans la portion journalière est telle qu'il figure en bonne et due forme dans les accords passés à propos des travailleurs étrangers travaillent en Guinée équatoriale.

"En complément de son salaire payé en espèces, le travailleur recevra gratuitement de son employeur la ration journalière de nourriture suivante :

600 g. de riz,
250 g. de poisson,
65 g. d'huile de palme,
20 g. de sel

et une quantité adéquate de légumes et de fruits propres à la consommation." (214)

"En plus de son salaire payé en espèces, le travailleur recevra quotidiennement et gratuitement de son employeur la ration alimentaire suivante :

600 g. de riz,
250 g. de poisson ou de viande,
65 g. d'huile de palme,
20 g. de sel,
4 kg d'igname par semaine

et une quantité adéquate de légumes et de fruits propres à la consommation." (215)

Le 99% du poisson consommé en Guinée équatoriale provient de l'étranger. Il n'est d'ailleurs pas frais; congelé, il provient d'Espagne; salé, des îles Canaries et de Port-

(214) Art. 24/1 de "Agreement concluded between the Government of the Federation of Nigeria and the Government of the Spanish State for the recruitment of Nigerian adult male workers in the former country with the object of working in the Spanish Equatorial provinces of Fernando Poo and Río Muni" du 14 septembre 1957, prorogé le 18 juin 1961

(215) Art. 19 de "Agreement concluded between the Federal Military Government of the Federal Republic of Nigeria and the Government of the Republic of Equatorial Guinea for the recruitment in Negeria of Nigerian adult male workers with the object of working in the Republic of Equatorial

Etienne (Mauritanie); séché sans sel, de Scandinavie et d'Allemagne fédérale; fumé, du Nigeria, du Cameroun et du Gabon.

De plus en plus, le poisson surgelé prend de l'importance, notamment dans les plantations où il se substitue aux autres formes de poisson.

Tableau XCVI - Volume des importations de poisson

Années	valeur des importations en pesetas	valeur des importations en \$	pourcentage du volume des importations
1966	78.496.000	1.121.371	6,14%
1970	81.180.330	1.159.719	18,13%

Sources : 1966----> *Resumen estadística del Africa española*

1970----> cf. *approche économique*, tableau XXI, p. 154

4,4,1. LE MILIEU NATUREL

A quoi faut-il attribuer ce désintéressement pour la pêche ? Est-il dû à l'absence de poissons ? Au manque de stocks ? A l'imperfection du marché ? A l'absence d'infrastructure ? Autant de questions qui méritent examen.

Si, dans leur majorité, les Guinéo-équatoriens sont plutôt des cultivateurs, on trouve néanmoins certains peuples qui se vouent à la pêche, soit totalement, soit épisodiquement. C'est ainsi que les Annobonnais (216) appartiennent à la première catégorie et les Bujebas à la seconde.

La plus grande partie des poissons sont carnivores. Toutefois, nombre d'entre eux sont - comme l'homme - omnivores.

(216) ils pêchent la baleine

On en dénombre également qui se nourrissent uniquement de plantes aquatiques. Enfin, certaines espèces avalent la vase et en extraient les substances organiques.

Quant aux crustacés, ils jouent un rôle important qu'on pourrait comparer à celui des insectes sur la terre. Certains d'entre eux forment une fraction importante du plancton (cladocères, copépodes, ostracodes, euphausiacés).

Tous les animaux marins qu'ils appartiennent aux poissons, aux cétacés ou aux crustacés, jouent un rôle dans l'économie des océans en se nourrissant de végétaux microscopiques ou de proies animales, et en étant, à leur tour, consommés par des animaux plus grands.

L'étude de la pêche et de ses perspectives mène aussi à celle de la vie pélagique et plus précisément aux êtres vivants constituant le pelagos, dont le plancton.

De nombreux organismes planctoniques effectuent des migrations horizontales, dues aux courants, et des déplacements verticaux, qui peuvent être quotidiens ou saisonniers et dépendent des variations des conditions du milieu : température, lumière, nourriture disponible. Ces migrations sont très importantes car elles conditionnent celles des poissons et des cétacés, fournissant par là même de précieuses indications aux pêcheurs.

C'est dans cette optique que l'Espagne se joignit à la première campagne océanographique internationale croisant dans les eaux du golfe de Guinée.

L'objet d'une campagne océanographique réside dans le lien existant entre la matière organique et la matière

inorganique et qui explique l'abondance ou la pénurie de poisson à tel ou tel endroit.

Le plancton - qu'il s'agisse du phytoplancton ou du zooplancton - est caractérisé par ses déplacements dus aux mouvements de la mer. Les phosphates, les nitrates, en somme tous les éléments que la terre utilise comme engrais, servent également d'engrais dans la mer. Le phytoplancton utilise ses éléments et les fixe. Il est dépendant des circonstances naturelles. L'absence prolongée d'un élément peut entraîner la disparition d'une espèce donnée de phytoplancton et l'apparition d'une autre. Le zooplancton possède la même composition élémentaire que le phytoplancton dont il se nourrit.

La conclusion saute aux yeux; on assiste à une réaction en chaîne : un certain milieu ambiant possède une certaine proportion d'éléments donnés; ces derniers sont indispensables, dans la même proportion, au phytoplancton et le zooplancton possède les mêmes caractéristiques dont il a besoin pour survivre.

Autre facteur important dans la vie du plancton : la température. Une variation de température au sein d'un même milieu détruit l'espèce qui y vit. Enfin, si une température donnée est favorable à la vie d'une espèce cela ne signifie pas nécessairement qu'elle l'est à sa reproduction. Dans ce cas un changement de température peut avoir des effets insoupçonnés; des eaux pauvres en plancton peuvent se transformer en milieux très riches et par conséquent amener des bancs de poissons.

La lumière est un autre facteur vital pour la survie du plancton. Les océanographes espagnols ont réussi à déterminer le palier limite de l'influence de la lumière : 46

mètres de profondeur au large des côtes guinéo-équatorien-
nes. En dessous de 46 mètres, le plancton manque de lumière.

En résumé, tous les facteurs océanographiques, à savoir :
la température, le degré de salinité, la densité, la lumière,
l'oxygène et les autres éléments énergétiques interviennent
dans le conditionnement du milieu vital du monde marin
et conséquemment du monde de la pêche.

L'équipe océanographique espagnole se vit attribuer la pros-
pection des eaux baignant les îles du golfe de Guinée. Au
cours de leur périple, les expérimentateurs réalisèrent 46
sondages, les uns jusqu'à une profondeur de 1.000 mètres,
les autres jusqu'à 2.000 mètres (cf. carte X). Ils dé-
terminèrent :

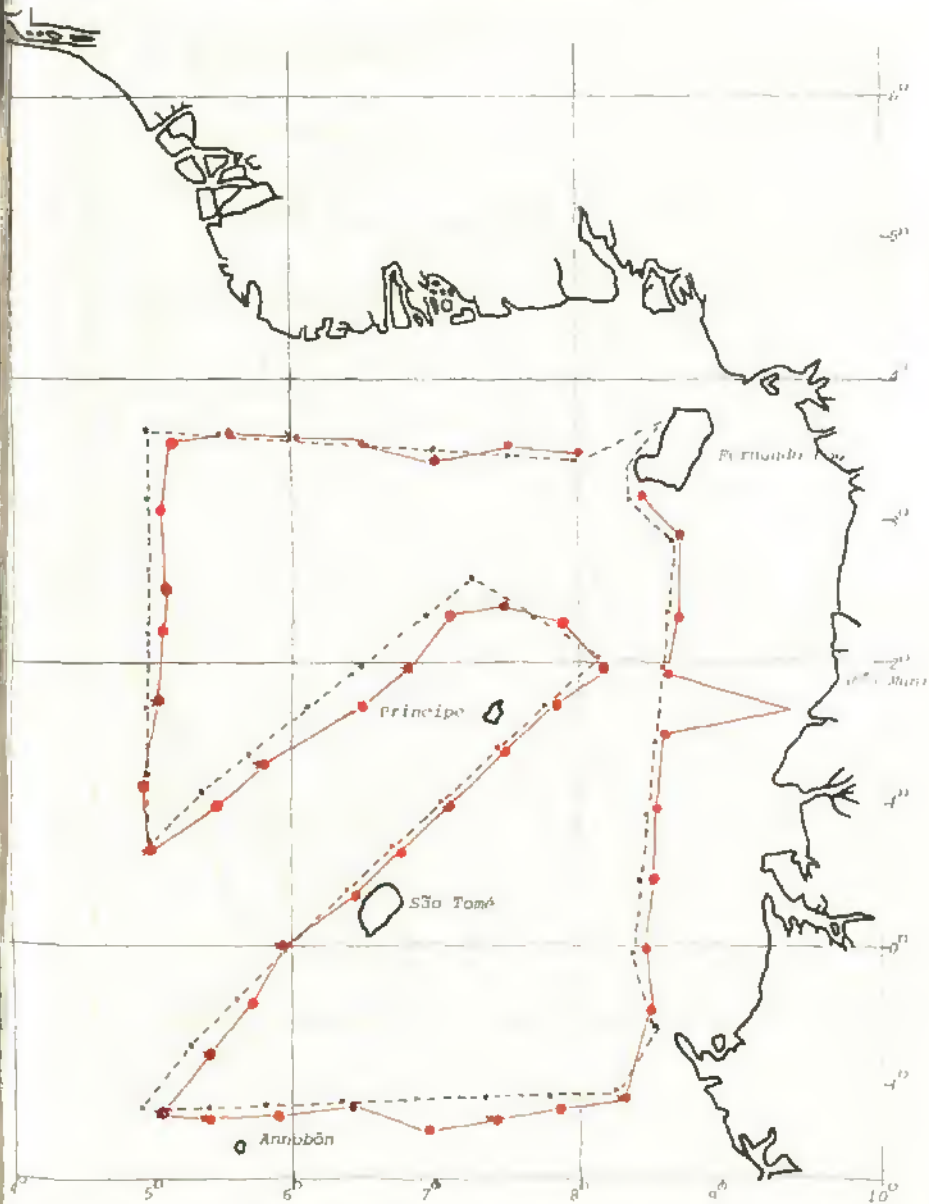
- 900 mesures relatives au degré de salinité
de l'eau;
- 900 évaluations d'oxygène dissoute;
- 1.800 mesures de température;
- 92 bathymétoprogrammes jusqu'à une profondeur
de 60 mètres. (217)

Les mesures faites purent être reportées sur un certain
nombre de carte dont nous reproduisons ci-après les plus
importants.

La carte 3 indique clairement la présence des deux fronts
salins du sud et de l'ouest du golfe de Guinée et qui sup-
pose des zones de convergence et de mélange. Autre cara-
ctéristique que soulève la carte, c'est le faible pourcen-
tage de sel près des côtes du golfe qui est due à l'ap-
port d'eau douce des fleuves et particulièrement du Ni-
ger.

(217) *Micnor Menéndez García, Campaña oceanográfica internacional
en el golfo de Guinea, 1963, p. 58*

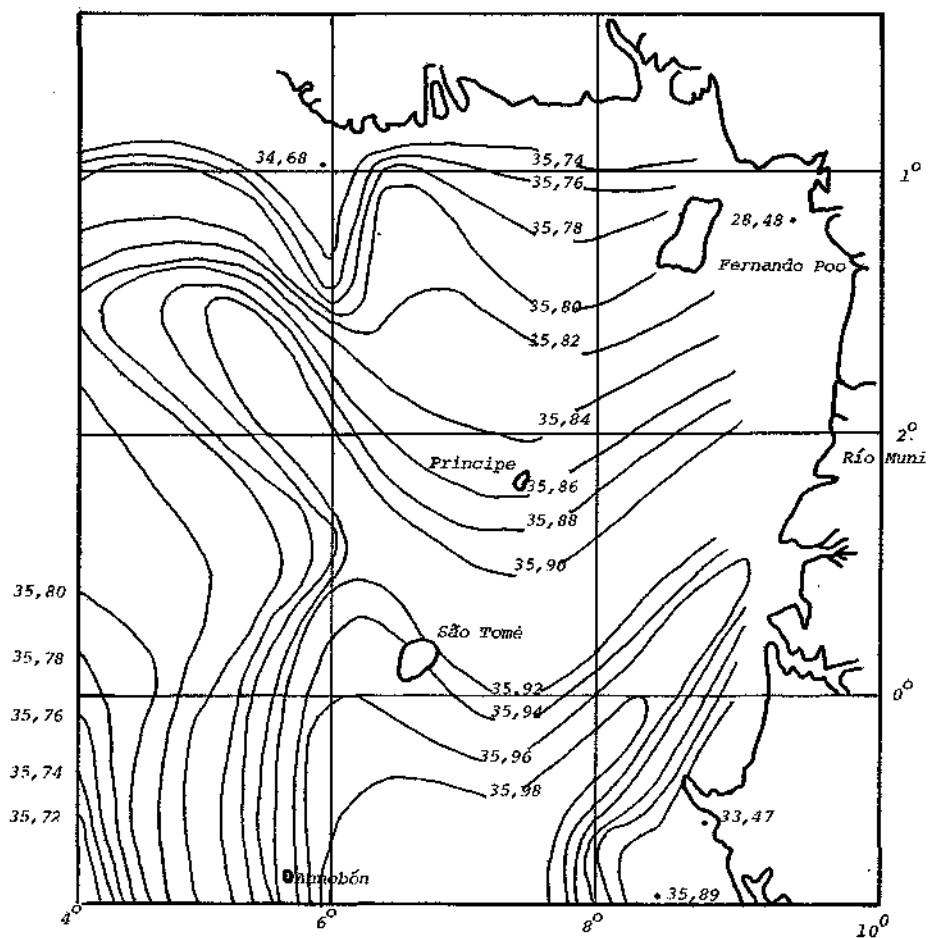
Carte n° - Situation des stations océanographiques réalisées par
le navire hydrographique "MALASPINA" lors de l'"EQUALANT II"



- Légende :
- itinéraire prévu
 - itinéraire suivi
 - station jusqu'à 1.000 m
 - ✕ station jusqu'à 2.000 m

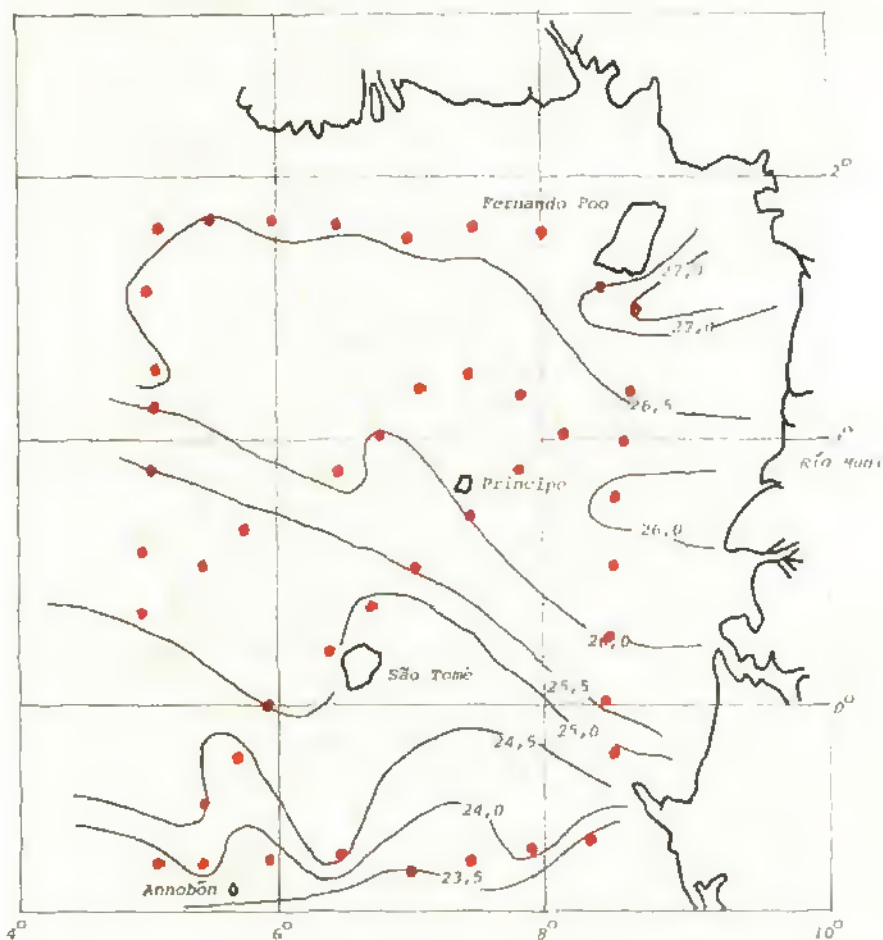
Sources : Nicanor Menéndez García Campaña oceanográfica realizada en el Golfo de Guinea

Carte 3 - Degré de salinité en grammes par litre



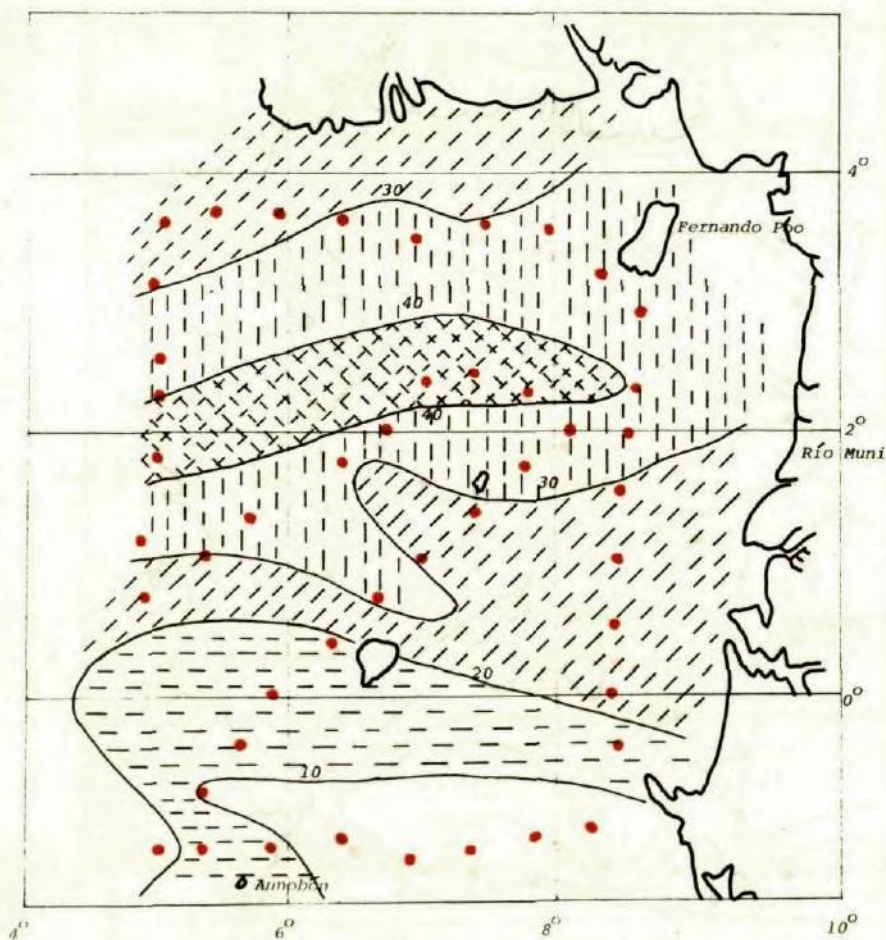
Sources : N. Menéndez García, op. cit., p. 55

Carte M - Isothermes des eaux de surface du golfe de Guinée



Sources : H. Menendez García, op. cit., p. 50

Carte A - Distribution des profondeurs en mètres du commencement des thermohalines



Sources : N. Menéndez García, op. cit., p. 62

Les courbes isothermiques (cf. carte M) font apparaître l'importance du front du gradient thermique de la région australe. Cependant, le front occidental ne se détache pas aussi nettement que précédemment (cf. carte 3). Cela nous permet de pronostiquer le recours à une nouvelle campagne océanographique qui réalisera un parcours à la fois plus occidental et plus austral.

Il est précieux d'avoir des renseignements relatifs aux variations de température en profondeur. Il existe un grand gradient thermique et par conséquent une différence de densité de l'eau qui nous donne d'utiles renseignements sur les conditions de flottabilité de certaines espèces de plancton, qui est une sorte d'obstacle à l'inter-échange des eaux par-dessus ou par-dessous cette couche qu'on appelle thermohaline. La carte A indique à partir de quelle profondeur les thermohalines commencent. On note une espèce de langue centrale qui indique l'affluence principale des eaux du courant contre-équatorial. La région sud correspond au grand brassage de l'eau du courant des Agulhas et des courants équatoriaux. Ici aussi, on se rend compte de la nécessité d'entreprendre de nouvelles investigations à l'ouest de 6° de longitude est.

En conclusion, la Guinée équatoriale se trouve dans une région baignée par des eaux à la fois chaudes et peu salines durant tout l'année.

Les bancs de poissons se déplacent seulement à proximité des côtes. Ces bancs sont à l'heure actuelle peu exploités. Seuls, quelques pêcheurs les prospectent à la traîne mais dans un rayon d'action peu étendu. D'autre part, les réglementations relatives à la dimension des mailles des

filets promulguées par les autorités nigerianes offrent une certaine protection contre une pêche excessive réduisant la reproduction des espèces.

Des statistiques passées, il ressort que les poissons et les crevettes vivent au maximum trois ans et au minimum un an avant d'être capturés; toutefois leur renouvellement est relativement rapide vu la faible intensité de la pêche.

La zone de pêche actuellement prospectée comprend les riches bancs de crevettes faisant face à l'estuaire du Niger, les eaux des régions méridionales du pays près de la frontière gabonaise, ainsi que les eaux entourant les îles de Corisco et d'Annobón qui se trouvent au confluent des eaux profondes et où abondent les sardines - spécialement d'octobre à avril. Afin d'être complet, signalons deux particularités :

- la présence de cétacés dans les eaux d'Annobón;
- l'existence de reptiles chéloniens au sud de Fernando Poo.

4.4.2. LES TYPES DE PECHE

Economie de subsistance et économie de marché s'interpénètrent ici à nouveau mais les statistiques ne permettent pas, une fois de plus, de rendre compte de l'importance relative de l'économie domestique. Il est en effet impossible de chiffrer les captures effectuées par les tribus côtières du Río Muni et des Nigériens établis à Fernando Poo.

L'économie de marché, quant à elle, est alimentée de deux façons :

- par les entreprises de type industriel,
- par la pêche artisanale.

Les statistiques permettent de déterminer l'importance de chacun de ces deux modes de production. C'est ainsi que pour la période 1965-1968, la moyenne annuelle de poisson débarqué dans le port de Santa Isabel fut de 1.021 tonnes pour la pêche industrielle contre 254 tonnes pour la pêche artisanale, soit un rapport de 4 à 1 (218).

4.4.3. INFRASTRUCTURE

Nous avons déjà souligné que la pêche était une activité encore peu développée. Le système colonial avait mis sur pied un embryon de pêche industrielle qui n'en est toujours qu'à ses débuts même aujourd'hui. De ce fait les frais d'investissements furent plutôt réduits et les derniers publics n'en souffrirent guère. Le nouveau régime

(218) Resumen estadístico del Africa española (1965-66), (1967-68), Madrid, 1967, 1969

s'est contenté de recevoir l'héritage colonial et de maintenir le statu quo. Néanmoins, cette politique est contraire au bien-être guinéo-équatorien puisqu'elle ne fait qu'augmenter la dépendance du pays, en protéines, vis-à-vis de l'étranger (219).

L'activité de la pêche se concentre principalement dans les régions de :

- Santa Isabel et San Carlos à Fernando Poo;
- Bata, Benito et Kogo au Río Muni.

La pêche industrielle n'utilise plus aujourd'hui que les ports de Santa Isabel et de Bata parce que seules ces deux villes possèdent des tunnels de congélation. Les ports de pêche sont peu nombreux et surtout de faible capacité. A l'exception de Fernando Poo, ceux du Río Muni ne sont pas accessibles aux bateaux de grand tonnage - excepté Bata (220). Hormis Santa Isabel et Bata, partout ailleurs les installations portuaires sont quasi inexistantes. Comme il n'y a pas d'ateliers de réparation des moteurs, l'ingéniosité des pêcheurs est mise à rude épreuve. Le nombre de bateaux utilisés ainsi que leur tonnage est faible. La pêche industrielle se fait au moyen de grandes barques actionnées par un moteur diesel. Il n'existe pas de chambres de réfrigération à bord. Avant de partir pêcher, on met des blocs de glace dans la cale, sur lesquels les pêcheurs jetteront le produit de leur pêche afin qu'il ne s'altère pas. Seules deux entreprises - Afripesca et Coinpex - possèdent des installations de surgélation et de stockage dans les deux capitales provinciales. Leur capacité est restreinte mais une extension des installations est possible.

(219) cf., *supra*, p. 360

(220) cf. *approche géographique*, p. 74

Enfin, il n'existe pas de moyens de communication propres à assurer l'écoulement, sur le marché intérieur, des produits de la pêche.

Le séchage ou le salage du poisson est fait à une échelle extrêmement réduite et ne concerne que la pêche réalisée dans le cadre de l'économie domestique.

En résumé, nous pouvons dire que l'infrastructure est peu développée. Toute augmentation de la production de la pêche nécessitera le recours à des investissements d'infrastructure importants.

4.4.4. LA PRODUCTION

Ayant relevé que les moyens de production étaient de deux types (221), nous allons nous attacher à mesurer l'un et l'autre.

4.4.4.1. LA PRODUCTION DES ENTREPRISES DE TYPE INDUSTRIEL

Les statistiques sont assez détaillées jusqu'en 1968 y compris; à partir de cette date elles deviennent à la fois plus rares et moins précises, les raisons étant d'ordre politique (222).

(221) cf., *supra*, p. 371

(222) cf. *approche historico-politique*, p. 35

Tableau XCVII - Pêche capturée par ports

Années	1963		1964		1965		1966		1967		1968	
	tonnes 000 pesetas		tonnes 000 pesetas		tonnes 000 pesetas		tonnes 000 pesetas		tonnes 000 pesetas		tonnes 000 pesetas	
Santa Isabel	751	13.754	627	11.627	408	7.854	1.319	25.235	898	18.605	1.650	53.071
San Carlos	73	1.113	103	1.702	106	1.723	127	2.131	140	2.618	53	970
FERNANDO POO	824	14.867	730	13.329	514	9.577	1.446	27.366	1.038	21.223	1.703	54.041
Bata	71	1.266	75	1.197	140	1.280	67	1.142	90	1.290	52	1.030
Benito	85	1.698	117	2.911	96	1.585	101	1.499	31	674	14	272
RIO MUNI	156	2.964	922	3.108	236	2.865	168	2.641	121	1.964	66	1.302
GUINEA ECUATORIAL	980	17.831	922	26.437	750	12.442	1.614	30.007	1.159	23.187	1.769	55.343

Sources : 1963-1966 -----> Resumen estadística del Africa española
 1967-1968 -----> Delegación estadística de la Guinea Ecuatorial

Le tableau XCVII est instructif à plus d'un titre. Ainsi, il fait d'abord ressortir le développement inégal des deux provinces. Le faible développement de la pêche au Río Muni s'explique essentiellement par l'absence de ports naturels, par la difficulté de franchir la barre et par l'impossibilité pour les bateaux importants d'accoster. Il était moins coûteux d'arranger un peu les ports naturels de Fernando Poo que d'investir au Río Muni. Autre révélation du tableau XCVII, c'est l'importance toujours plus grande que prend le port de Santa Isabel qui supprime de plus en plus les autres. Même San Carlos est abandonné. L'explication est donnée par la faiblesse du marché consommateur de San Carlos et de son arrière pays d'une part, et de l'inexistence d'entrepôts frigorifiques alors que le marché consommateur de Santa Isabel est le plus important du pays et que les installations de conservation et de surgélation existent. Enfin, la Guinée équatoriale ne possédant pas de flotte c'est celle de l'Espagne qui se charge de venir chercher les produits destinés à l'exportation, notamment les crustacés. Seul le port de Santa Isabel est à même de recevoir les navires espagnols. On comprend dès lors les raisons de la concentration des produits de la pêche à Santa Isabel.

Le tableau XCVIII nous donne une idée des types de poissons pêchés par les embarcations guinéo-équatoriennes dans les eaux du golfe de Guinée.

Tableau XCVIII - Production selon le genre de pêche capturée

ordres	espèces	1965		1966	
		poids en kilo	valeur en pesetas	poids en kilo	valeur en pesetas
clupéiformes	petite sardine	55.226	828.390	60.145	996.849
	sardine	8.810	130.850	3.816	38.982
	divers	23.905	320.315	40.848	442.250
anguilliformes	divers	50.131	657.565	50	306
scombroïdes et apparentés	espadons	583	7.150	1.649	27.466
	thon	1.927	47.890	23.655	490.380
	bonite	5.763	150.290	43.614	2.913.252
	maquereau	208	4.160	241.778	4.825.566
	divers	17 7640	1.241.350	126.118	1.237.670
acanthoptérygien	saurel	1.109	11.565	15.252	153.316
	perche de Colombie noire	40.134	761.900	2.342	28.735
	perche de Colombie	80	1.600	50.767	820.688
	divers	12.383	190.225	15.617	208.281
perciformes et apparentés	aligote	17.763	215.200	343	6.860
	daurade ("Besugo")	8.420	277.860	22.523	487.465
	corb	694	24.575	204	6.836
	daurade ("Dorada")			177	3.540
	muge	3.307	60.625	1.276	16.164
	loubine	8.856	250.270	9.230	27 712
	labre	2.449	80.550	2.709	95.212
	rascasse	51.418	679.000		
	mulet	1.706	26.515	8.952	29.546
	divers	26.064	418.028	41.251	626.566
pleurocentrolophes	sole	15.361	310.080	30.839	475.030
	turbot	1.037	36.295	249	13.984
	divers	99	594	385	7.300
gadiformes	morue	25	875	38	11.254
	colin	97.925	2.627.634	143.252	4.155.257
	merlan			500	16.500
	divers	3.410	34.730	8.439	290.403
elasmobranchios	"Batoideos"	15.859	182.090	491.054	5.155.257
squaliformes	squales	32.591	552.175	93.280	1.582.200
	divers	47.766	531.810	58.344	601.604
crustacés à queue longue	crevette	4.248	177.678	3.819	164.967
	langouste	5.133	398.450	476	41.900
	langoustine	21.936	1.126.987	59.134	3.283.304
crustacés à brachyours	crabe	825	12.375	4.798	74.895
céphalopodes	calamar	3.697	63.875	7.181	185.562
	seiche			138	2.056
TOTAL GENERAL		748.940	12.441.581	1.614.242	30.070.092

Sources : Resumen estadístico del Africa española, Madrid,
1966, pp. 428-430

Dans l'établissement des statistiques, il faut distinguer d'une part les débarquements de poissons congelés faits par les navires espagnols et d'autre part les débarquements de poissons frais réalisés par des bateaux d'un tonnage inférieur à 100 t.

A fin 1969, 3 navires espagnols avaient déchargé 685 t de poisson congelé à l'intention d'Afripesca et de Coinpex (223). Pendant la même période, 14 petits bateaux amenaient à quai 2.229 t de poisson frais en 1968 et 1.060 t en 1969 (224). L'augmentation des importations de poisson devait satisfaire la consommation intérieure menacée par la grave crise politique de 1969.

Tableau IC - Pêche fraîche débarquée par les bateaux amarrés dans le port de Santa Isabel

espèces capturées	1968		1969	
	poids en tonnes	valeur en 000 ptas	poids en tonnes	valeur en 000 ptas
langoustines	369,5	27.711	137,8	10.335
crevettes	68,1	3.067	38,2	1.718
calamars	88,3	2.650	13,1	394
soles	167,3	3.346	11,8	354
colins	412,9	8.257	240,1	4.803
crabes	84,4	1.688	24,9	499
requins	133,0	1.330	36,4	364
rougets	34,5	1.034	49,5	495
divers	301,9	3.988	190,7	2.772
TOTAL	1.649,9	53.021	743,4	21.734

Sources : chiffres provenant des reçus de l'impôt du département de la marine, Santa Isabel, 1971

(223) montants récoltés chez Afripesca et Coinpex à Santa Isabel, 1971

(224) montants du département de la marine, Santa Isabel, 1971

La pêche industrielle se fait avec de vieilles embarcations en bois très disparates : formes, couvertures, moteurs ne sont pas identiques. Les frais d'entretien de tout ce matériel sont assez élevés, notamment les pièces de rechange. Néanmoins, les bonnes pêches probables ainsi que les prix intéressants permettent de renter le capital existant et faire de la pêche une activité économique intéressante.

Les armateurs guinéo-équatoriens emploient 250 marins, presque exclusivement constitués d'Annobonais et 50 Espagnols. Ils ont leurs propres ateliers de réparation ainsi que leurs propres pièces de rechange. Au début, les armateurs étaient au nombre de trois, ils ne sont plus que deux actuellement : Afripesca et Coinpex. Ils possèdent d'ailleurs leurs propres entrepôts frigorifiques dont la contenance est de 1.500 tonnes à Santa Isabel et de 700 tonnes à Bata. Afripesca possède sa propre flotte : sept embarcations; celle de Coinpex compte six unités.

Lorsque les bateaux arrivent à quai, ils sont déchargés et la pêche pesée; la charge est portée sur un registre qui servira de base pour la détermination des taxes. Les autorités portuaires prélèvent 3% de la valeur du poisson débarqué et le Service des douanes se contente de 0,3%. Ensuite, des camions transportent la pêche dans les entrepôts frigorifiques. Là, le produit de la pêche est trié, classé, congelé et emballé dans des boîtes de carton de 20 kg chacun, puis stocké dans les chambres froides. La capacité journalière de congélation - avec de l'air courant - à Santa Isabel est de 5 tonnes. 120 employés dont 15 Espagnols accomplissent ce travail.

La production de glace est limitée. Le pays compte deux fabriques de glace, une dans chaque province, d'une capacité quotidienne maximum de 36 tonnes. La glace est débitée en blocs, au prix de 1.800 pesetas G. la tonne (env. 26 \$) (225).

4.4.4.2. LA PRODUCTION DE TYPE ARTISANAL

Tableau C - De la pêche artisanale

lieux	nombre de pêcheurs	embarcations		équipement		
		pirogues	hors-bords	tramails	traine	palangres
San Carlos	60	25	5	20	5	30
Bernardo Poo (San Carlos non compris)	100	60	2	15	2	40
Boko	600	200	25	160	40	150
Benito	80	40	4	20	12	50
Bata	{ Asongo Okumba Bomé }	200	72	38	23	91
		30	28	22	17	29
		120	50	20	10	60
Esté du littoral "riomounais"	900	350	30	300	50	500
Grisco et Annobón	2.000	500	5	400	100	500
TOTAL	4.120	1.325	88	995	259	1.450

Sources : statistique élaborée sur la base d'une enquête personnelle et sur des estimations des milieux gouvernementaux intéressés

N.B. ces montants sont des maxima.

(225) prix en vigueur en 1972

Il n'y a guère plus de 5.000 personnes qui consacrent leur temps à la pêche. Bien entendu, il y en a d'autres à temps partiel. Cependant il est impossible de les dénombrer, ils ne figurent donc pas dans les statistiques.

La grande majorité des embarcations utilisées sont des troncs d'arbres évidés, genre pirogue; nous pensons que leur nombre n'atteint pas 2.000. Une cinquantaine de pirogues sont munies d'un moteur hors-bords de 6 à 20 CV coûtant entre 8.000 et 10.000 pesetas. Les pirogues qu'on rencontre sont de différentes grandeurs; il y en a de trois types : 4, 6, et 8 m coûtant respectivement 2.000, 3.000 et 5.000 pesetas. Enfin, le pays compte une dizaine d'embarcations de bois, pouvant accueillir de 6 à 12 marins, et mues par des moteurs Johnson ou Evinrude de 40 CV sans pièces de rechange.

Tous ces bateaux sont obligatoirement immatriculés auprès du Service de la marine qui prélève une taxe annuelle de 15 pesetas par embarcation. Tout pêcheur doit être au bénéfice d'une licence de pêche de 15 pesetas par an. Pratiquement, ce système d'immatriculation n'est pas appliqué rigoureusement, toutefois il pourrait constituer une excellente base d'estimation de la pêche du secteur artisanal.

Les magasins locaux n'ont absolument pas de matériel de pêche. Les produits utilisés sont en fibres synthétiques importés d'Europe, à l'exception de quelques rares cordages. Les pêcheurs utilisent un grand nombre de filets sans noeuds achetés soit au Cameroun, soit au Gabon.

Les tramails auxquels recourent les pêcheurs ont 150 m de long sur 2m de large. Autre particularité technique :

le filet extérieur est en fil de nylon de 210/21 deniers avec des mailles espacées de 15 cm entre les noeuds; quant au filet intérieur, il est aussi en fil nylon variant entre 210/15 et 210/9 deniers, l'espace entre les noeuds étant de 6 cm. Un tramail coûte 20.000 pesetas et permet de réaliser une capture hebdomadaire moyenne de 150 kg.

Les filets utilisés pour la pêche à la traîne ont 150 m de long sur 1,50 m de large; ils sont en fil nylon de 210/21 deniers et ont des mailles de 20 cm entre les noeuds.

Tableau CI - Recettes mensuelles, par unité de pêche et pendant une saison, pour la pêche à la traîne

ports	caractéristiques de la pêche	recettes brutes en pesetas
San Carlos	barque avec moteur hors-bord et un équipage de 6 marins	40.000
Asonga	barque avec 5 marins	25.000
Bata	barques munies de lampes et 25 marins	100.000
Benito	pirogue montée d'un moteur et 3 marins	20.000

Sources : ministère de l'agriculture, direction des pêcheries, Santa Isabel, 1971

Grâce à l'emploi des tramails, on capture quelques langoustes sur les côtes rocheuses. La pêche des crustacés est plutôt du ressort de la pêche industrielle. Les langoustes pêchées sont de petite taille. Afin d'en trouver de plus grande, il faudrait pêcher en eaux plus profondes, ce qui implique le recours à des nasses. Les pêcheurs retirent également de leurs filets des bucardes, des huîtres,

des palourdes, etc. qui abondent mais qui, commercialement parlant, ont peu d'importance.

La pêche artisanale a, rappelons-le, une production, statistiquement parlant, hypothétique. D'autre part elle se heurte sur le marché à deux concurrents de taille :

- 1°. le poisson frais, congelé provenant soit des entreprises de pêche industrielle, soit des importations;
- 2°. le poisson salé importé.

Enfin, la productivité de la pêche artisanale guinéo-équatorienne est limitée par la vétusté de son équipement, par son étroite dépendance en matériel et pièces de rechange importés, par son manque de mobilité et par les conditions climatiques (226). Par conséquent la capture annuelle globale - y compris celle pour la subsistance - ne doit pas excéder les 1.500 tonnes.

Si une partie - la plus petite - du poisson capturé est vouée à la consommation directe des pêcheurs et de leur famille ainsi que des personnes venues attendre le retour des embarcations, la plus grande partie du poisson est "élaborée" aux fins de consommation future. Toute conservation à peu de frais est impensable. Aussi, l'Africain est-il obligé de "transformer" son produit. Sitôt débarqué, le poisson est immédiatement fumé ou salé. Ces travaux ne peuvent pas se faire sans autre sur la plage. Il s'agit de tenir les poissons à l'abri des intempéries. Une fois fumé, il faut continuer à le préserver des moisissures et des insectes. Pour ce faire, on les maintient dans des baraques de bois, au-dessus d'un feu.

(226) cf. *approche géographique*, p. 81

Les fumeries sont nombreuses; toutefois elles ont l'inconvénient d'être petites et individuelles. La meilleure solution consisterait à en construire de plus grandes sur une base communautaire.

4.4.5. LE MARCHÉ

Sur le cacao et le café, la pêche a l'avantage de satisfaire deux marchés : celui de l'intérieur et celui de l'extérieur.

Actuellement, on constate que le marché extérieur n'est alimenté qu'en crustacés alors que le marché intérieur l'est en produits importés, congelés, fumés ou salés. Le gouvernement ne l'ignore pas, toutefois, aucune mesure concrète n'a encore été prise pour développer la pêche nationale, limiter les importations et du même coup assainir un secteur important de l'activité économique.

Dans l'introduction à ce chapitre sur la pêche, nous avons indiqué que le poisson occupe une place de choix dans l'alimentation par l'apport de protéines d'origine animale. D'autre part, comme la majorité du poisson est consommée par les travailleurs des plantations (227), les Espagnols organisèrent la pêche sur une échelle plus grande que la pêche artisanale. Néanmoins, la pêche industrielle donnait la priorité aux exportations de crustacés qui prenaient le chemin de l'Espagne d'abord, des pays occidentaux ensuite. Le second objectif consistait à honorer les conventions passées avec le Nigeria et donc de fournir les 250 g quotidiens de poisson par travailleur. Cependant, la production locale était insuffisante,

(227) cf., *supra*, p. 360

aussi fut-elle complétée par des apports de poisson congelé en provenance des autres provinces espagnoles - non comptabilisés en tant qu'importations. Au lendemain de l'indépendance, le poisson congelé des îles Canaries vint charger négativement la balance commerciale guinéo-équatorienne.

Les statistiques indiquent, pour la période 1965-1967, que la valeur moyenne de la production guinéo-équatorienne était de 22 millions de pesetas alors que pour la même période la valeur moyenne du poisson importé atteignait 87 millions de pesetas (228). En d'autres termes, la valeur enregistrée du poisson consommé par la Guinée équatoriale fut de 113 millions de pesetas ou 2 millions de \$ (cf. tableau CII).

Avant l'introduction de la pêche industrielle, le 80% du poisson distribué aux travailleurs nigériens était du poisson salé importé. Une fois la pêche industrielle pratiquée, le 75% du poisson distribué était congelé.

La pêche artisanale et les produits "élaborés" sont distribués par les femmes, comme c'est l'usage en Afrique occidentale, ainsi que par quelques hommes, vendeurs de leur état (cf. carte II).

Les poissons conservés dans les entrepôts frigorifiques de Bata sont distribués dans l'arrière pays au moyen de camions isothermiques ou isolés de 8 tonnes (cf. carte II).

Les prix de vente du poisson sont multiples. Ainsi, le prix du poisson frais ou congelé varie entre 15 et 65

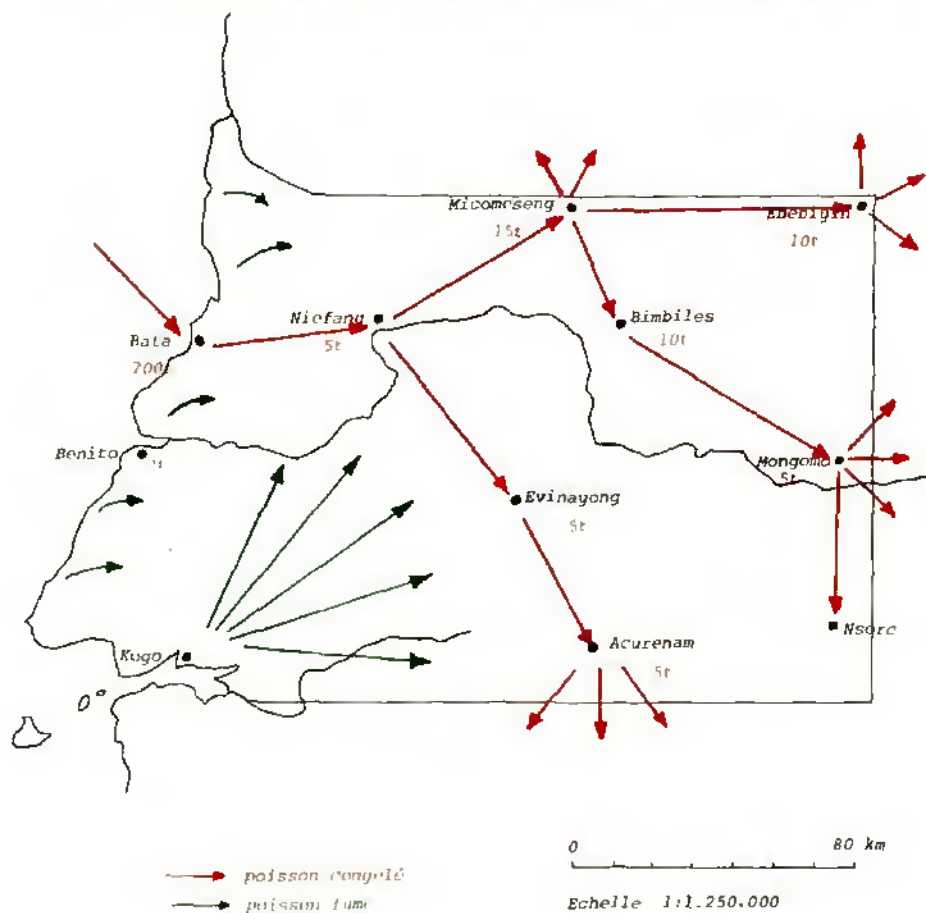
(228) On peut noter qu'en 1970, les importations de poisson atteignaient 81.180.330 pesetas ou 1,2 millions de \$. Le pays a, en une seule année, importé la même quantité que l'ancien régime en 3 ans

Tableau CII - Importations de poissons en Guinée équatoriale

années	1965		1966		1967		1965-1967				1970	
	en tonnes	000 ptas	en tonnes	000 ptas	en tonnes	000 ptas	total en tonnes	000 ptas	moyenne en tonnes	000 ptas	moyenne en tonnes	000 ptas
EN PROVENANCE D'ESPAGNE :												
poisson salé	1.354	42.531	1.641	32.628	1.399	11.473	4.395	4.395	92.634	1.465	30.878	
poisson congelé	---	---	185	2.861	1.070	17.170	1.255	1.255	20.030	418	6.680	
poisson en conserves	1.376	35.610	1.525	34.305	1.269	33.132	4.170	4.170	103.048	1.390	34.349	
T o t a l :	2.730	78.141	3.351	69.794	3.738	67.775	9.820	9.820	215.712	3.273	71.907	
EN PROVENANCE D'AUTRES PAYS :												
poisson salé	1.082	19.950	248	6.882	270	10.653	1.601	1.601	37.485	534	12.395	
poisson congelé	---	---	1	31	---	---	1	1	31	---	10	
poisson en conserves	35	1.680	62	1.789	131	3.831	228	228	7.300	76	2.433	
T o t a l :	1.117	21.630	311	8.702	401	14.484	1.830	1.830	44.810	610	14.838	
TOTAL GENERAL :	3.847	99.771	3.662	78.496	4.139	82.259	11.650	11.650	260.528	3.883	86.745	21.180

Sources : 1965-1967 -----> Dlegación estadística de Guinea Ecuatorial
 1970 -----> Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial

Carte 11 - Distribution du poisson dans la province de Río Muni



Sources : établi par nous-mêmes sur la base des indications fournies par la "Delegación de estadística de Guinea Ecuatorial" et la direction des pêcheries près le ministère de l'agriculture, Bata et Santa Isabel, 1972

pesetas le kg; les produits salés ou séchés - qui sont importés - se vendent 70 à 75 pesetas le kg; quant au poisson fumé, il est de 25 pesetas (229).

Tableau CIII - Prix de vente du poisson sur les marchés de Micomeseng, Bimbiles, Ebebiyin, Mongomo, Acurenmam et Evinaayong

types de poissons	pesetas le kilo
saurel	25
maquereau	15
sole	25
merlan	25
poissons rosés	35
petits poissons	15

Sources : étude de marché établie par nous-mêmes

Dans ces régions, malgré l'éloignement de la mer et les coûts de transports, les prix du poisson sont les plus bas du pays. En somme, les gens vivant près du littoral paient davantage. En d'autres termes, le gouvernement fait supporter les frais occasionnés par l'écoulement du poisson dans l'arrière pays par la population du littoral. Un contrôle sévère et constant ayant lieu, le marché noir s'avère impossible. Grâce à ce contrôle permanent, le gouvernement est à même, non seulement de suivre l'évolution des prix mais encore et surtout de stabiliser ces derniers.

(229) les prix sont imposés par la Présidence de la République

Tableau CIV - Prix moyen de divers produits alimentaires pour la période 1967-1971 en pesetas par kilo

produits	1967	1968	1969	1970	1971
poisson séché	70	70	70	70	70
poisson séché non salé	74	75	75	75	75
poisson fumé	25	25	25	25	25
poisson frais et congelé	40	45	45	65	70
calamar	65	75	75	75	75
poulpe marinée	180	44	45	45	45
viande de bœuf, 1ère qualité	145	145	145	160	160
poulet	75	68	68	70	70
jambon de York	150	155	155	160	160
pain	9,4	9,4	9,4	10	10

Sources : Delegación estadística de Guinea Ecuatorial,
Santa Isabel, 1972

On voit que seul le prix des produits importés a augmenté au cours de ces dernières années excepté celui du poisson séché. Le gouvernement guinéo-équatorien avait bien tenté de juguler la hausse des prix de ces marchandises mais cette mesure s'était traduite par le non déchargement et le rapatriement des denrées concernées. Or, comme la production nationale était incapable de satisfaire la demande locale, le gouvernement dut reporter les mesures prises à l'encontre des produits importés et, par conséquent, subir cette inflation importée. L'exemple le plus probant est celui du poisson congelé qui voit son prix de vente s'accroître de 1969 à 1970 de 44,4%. Rappelons qu'en 1970, les importations de poisson totalisaient à elles seules plus de 81 millions de pesetas (223).

(223) cf. *approche économique*, tableau XXI, p. 154

Dans les magasins, les poissons se vendent au poids alors que sur les marchés locaux on les vend à la pièce ou par paquet (224). Dans les deux cas, les prix sont indiqués soit dans les devantures soit à l'entrée du marché. La location d'un stand pour débiter du poisson revient à 2 pesetas par jour.

Le marché étant régulièrement approvisionné en poisson congelé livré par les entreprises de type industriel, la production artisanale est destinée, quant à elle, à un marché plus limité, souvent à bas prix vu la manière inadéquate de conservation.

Au demeurant, dans les efforts à entreprendre pour aider le producteur artisanal, il faudra tenir compte d'un certain nombre de facteurs : capacité de production, rendement, production annuelle, disponibilités de poisson, coût de la vie et incidence que toute modification dans le circuit industriel pourra avoir sur le consommateur.

Il nous reste à dire quelques mots du marché extérieur. L'unique produit de pêche d'exportation ayant une certaine importance est la crevette, dont la valeur en 1968 fut estimée à quelque 75 millions de pesetas. Les entreprises industrielles, Afripesca et Coinpex, congèlent et emballent ces crevettes dans des caisses de 2 kg. Au préalable elles ont été lavées et classées en 4 grandeurs. En 1968, ce furent 425 tonnes de crevettes qui prirent la direction de l'Espagne. Le fisc prélève une taxe de 0,3%.

(224) curieusement les prix sont indiqués au poids !

5. LES RICHESSES DU SOUS-SOL GUINEO-EQUATORIEN

Des chapitres précédents, il appert que l'économie guinéo-équatorienne est agro-sylvicole avec prédominance de la culture du cacao.

La monoculture rend le pays dépendant à l'égard de l'étranger. Aussi est-il opportun de chercher à diversifier et à intensifier l'économie guinéo-équatorienne en cherchant d'autres ressources. C'est donc vers les richesses du sous-sol que les responsables devront s'orienter. Il ne suffit pas d'avoir un ministère des mines, encore faut-il que des investigations soient entreprises.

Dans le courant des années soixante, l'"Instituto Nacional de Industria español" en collaboration avec la "Dirección General de Plazas y Provincias Africanas" mit sur pied un projet ambitieux d'investigation minière comprenant des études géologiques, de la photogrammétrie, des prospections géophysiques, le recours à des reconnaissances et à des sondages sur le terrain. Malheureusement, ce projet ne fut jamais pratiqué, l'autonomie puis l'indépendance de la Guinée ne motivant plus le gouvernement espagnol.

La recherche d'hydrocarbures sur les plateformes continentales de Fernando Poo et du Río Muni par des compagnies pétrolières espagnoles connut un vif succès bien que les résultats furent décevants. Toutefois, ces compagnies ne désespèrent pas de trouver un jour du pétrole; en effet, les nations voisines, le Nigeria et le Gabon exploitent déjà le pétrole se trouvant sur la même plateforme.

5.1. LES POSSIBILITES GEOLOGIQUES

La géologie des provinces de Fernando Poo et du Río Muni a déjà été esquissée dans l'approche géographique à notre étude (225).

L'île de Fernando Poo étant d'origine volcanique, ses possibilités minières sont nulles. Néanmoins, la plateforme continentale l'unissant au continent (226) est constituée par des roches sédimentaires, net indice d'existence d'hydrocarbures,

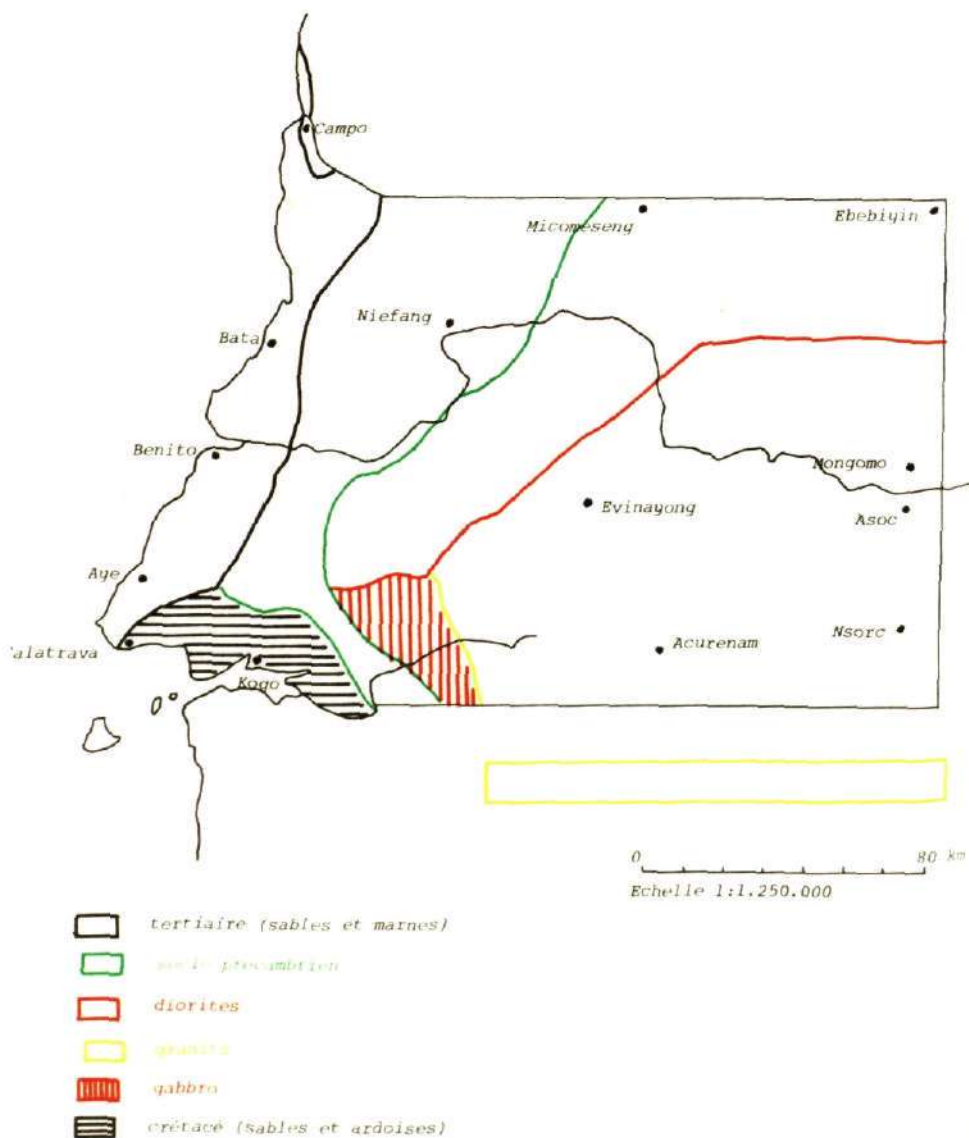
La carte géologique du Río Muni (cf. carte ϕ) nous révèle une étroite bande de roches sédimentaires parallèle à l'océan - alors que la plus grande partie de la province est constituée par des roches précambriennes, au sein desquelles on trouve des poussées granitiques, de la diorite, du gneiss, des gabros. Cependant, la totalité de cette région est couverte par l'épaisse forêt équatoriale.

Cette constatation, quoiqu'un peu sommaire, permet de supposer la présence d'hydrocarbures dans l'étroite bande de roches sédimentaires longeant la côte ainsi que sur la plateforme continentale à une profondeur variant entre 2.000 et 5.000 mètres.

Les possibilités minières existent aussi, notamment à proximité des poussées granitiques et de quartz. On pourrait donc y trouver du cuivre, du fer, du manganèse, du titane et d'autres minéraux.

(225) cf. *approche géographique*, p. 65 & p. 71

(226) cf. *approche géographique*, Fig. b, p. 66

Carte Φ - Esquisse géologique de la province de Río Muni

5.2. INVESTIGATIONS MINÉRALES

Avant d'entreprendre la prospection proprement dite, il faut disposer de certains matériaux : cartes géographiques, plans topographiques, plans géologiques. Or, ces derniers font défaut; les cartes sont imprécises et à une trop grande échelle. Quant au plan géologique, on ne possède qu'un "Bosquejo Geológico", donnant peu de détails et très approximatif. Enfin, il n'existe aucun plan topographique pouvant servir de base à l'établissement d'un bon plan géologique.

Il y a eu des tentatives d'exploration entreprises mais désordonnées, non méthodiques et non scientifiques. Les seuls prospecteurs que le pays ait connus furent les chercheurs d'or dont le plus célèbre d'entre eux fut le français Lauze qui parcourut une bonne partie du territoire et procéda à de nombreux sondages. Il mit à jour quelques gisements mais n'obtint jamais des quantités susceptibles d'espérer la présence de gisements importants. Ils existent cependant : gisements aurifères de Mikomeseng (diorite), de Mongomo (granit) et de Kukumankok (granit); ce dernier est de loin le plus important, rapportant 3 grammes d'or par mètre cube. Néanmoins, aucune activité minière n'existe encore aujourd'hui. Cependant on rencontre parfois des laveurs d'or qui scrutent inlassablement les rivières du Río Muni.

La production aurifère - qui provient exclusivement de cette forme d'exploitation - a été de :

1.646 g en 1969,

2.166 g en 1970 (227).

Elle a été rachetée par la Banque Centrale au prix de

(227) Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial, Santa Isabel, 1972

60 pesetas G le gramme brut. La valeur annuelle de la production d'or a donc été de :

100.000 pesetas G (1.430 \$) en 1969,

130.000 pesetas G (1.860 \$) en 1970 (228).

Cet or provient :

- du río Aboc, affluent du río Kye (frontière naturelle avec le Gabon à l'est);
- du río Abia, affluent du río Benito (au sud-est d'Evinayong);
- du río Bielan, affluent du río Benito (au sud-est de Niefang);
- des affluents du río Mitemele, lui-même tributaire de l'estuaire du Muni.

Jusqu'à maintenant aucune investigation minière n'a été entreprise. La seule offre qu'ait reçu le gouvernement guinéo-équatorien émanait de la "United States Steel Co" en date du 7 juillet 1969. Les grandes lignes de cette offre étaient (229) :

- L'U.S.S.C. désirait bénéficier des droits exclusifs de recherche, étendus à tous les minéraux, sur l'ensemble de la province du Río Muni.
- L'investigation se ferait par des reconnaissances géologiques - par terre et par air - et par des vols d'exploration géophysique (magnétique et avec scintillomètre pour localiser les minéraux radio-actifs).
- La durée de la concession serait de 3 ans et l'U.S.S.C. aurait la possibilité de la proroger d'une nouvelle période de 3 ans.
- L'aire d'extension de la concession serait réduite de :
 - 10% la première année,
 - 25% la deuxième année,

(228) Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial, Santa Isabel, 1972

(229) Ministerio de Industrias y Minas, Santa Isabel, 1972

50% la troisième année

(de la surface initiale).

L.U.S.S.C. aurait la possibilité d'accroître encore davantage les pourcentages de réduction.

- L'U.S.S.C. verserait au gouvernement guinéo-équatorien d'avance, mais seulement sur les surfaces retenues par la compagnie :
 - 0,14 ptas par ha au cours de la 1ère année,
 - 0,15 ptas par ha au cours de la 2ème année,
 - 0,18 ptas par ha au cours de la 3ème année,
 - 0,54 ptas par ha au cours de la 4ème année et des suivantes.
- Les dépenses minima d'exploration ne tomberaient pas au-dessous de 0,04 \$ par ha retenu.
- L'U.S.S.C. serait exempte d'impôts.
- Au cas où le gouvernement guinéo-équatorien viendrait à signer un accord qui soit plus avantageux à la société concessionnaire, l'U.S.S.C. bénéficierait immédiatement de la clause de la nation la plus favorisée.
- les termes du contrat d'exploitation minière devront être négociés entre les deux parties dans les 60 jours suivant l'autorisation du permis d'investigation et devront être conclus au plus tard après une année.

Le gouvernement guinéo-équatorien refusa les propositions contenues dans l'offre de l'U.S.S.C. Ses arguments étaient les suivants (230) :

- 1°. En étendant son offre à l'ensemble des minéraux, l'U.S.S.C. cherche à s'arroger le monopole de la prospection en Guinée équatoriale, ce qui n'est pas souhaitable.
- 2°. Le montant des redevances que l'U.S.S.C. s'engage à verser au gouvernement guinéo-équatorien est ridiculement bas. Il est près de huit fois moindre à ce qui est prévu par la "ley general de mineria de España". Ces sommes représenteraient en effet les montants suivants :
 - Ière année : 364.000 ptas G ou 5.180 \$
 - IIème année : 351.000 ptas G ou 5.050 \$
 - IIIème année : 304.000 ptas G ou 4.300 \$

les années suivantes : 210.000 ptas G ou 3.000 \$

Ici aussi le gouvernement guinéo-équatorien distinguait une possibilité pour l'U.S.S.C. de contrôler de trop près les mines du pays.

- 3°. Quant à l'investissement minimum offert par l'U.S.S.C., il représentait un montant bien trop faible pour effectuer valablement des investigations sérieuses :

Ière année :	104.000 \$
IIème année :	93.000 \$
IIIème année :	67.000 \$
IVème et svtes	<u>15.600 \$</u>
soit	310.800 \$ d'investissement
	total pour 6 ans.

Peu confiant de nature, le gouvernement du Président Macías craignait que l'U.S.S.C. ne soit de connivence avec la C.I.A. et les milieux colonialistes et impérialistes (sic.).

Conformément au contrat signé entre la compagnie "Chevron Oil Company of Equatorial Guinea" d'une part et le gouvernement guinéo-équatorien d'autre part (231), la "CHEVRON" fit faire un relevé aérogéophysique couvrant l'ensemble de la province du Río Muni par la firme "Hunting Geology and Geophysics Ltd". Cette dernière société entreprit des vols du 4 au 27 juillet 1970. La direction des lignes de vol était NW-SE et perpendiculaire aux principales orientations géologiques présumées.

Du relevé, on put tirer les résultats géologiques suivants (232)

I. existence :

- de granit dans l'est et dans le sud-est du pays;

(231) cf., *infra*, point 5, p. 405

(232) Ministerio de Industrias y Minas, Santa Isabel, 1972

- de roches pyroxènes métamorphiques et ignées dénommées "Complejo Charnokita" dans le nord;
- d'une ceinture de gneiss et de migmatite englobant les régions : río Campo - río Muni - Niefang - Micomeseng.

II. les roches sédimentaires sont constituées :

- au nord de l'estuaire du Muni par le "Sistema Noya" et par des sédiments crétacés au large des côtes;
- au nord-est de l'estuaire du Muni par des sédiments précambriens ayant peu d'intérêt pour la formation d'hydrocarbures.

III. la profondeur des régions sédimentaires varie entre 2.000 et 5.000 m au-dessous du niveau de la mer. Deux régions présentent un certain intérêt :

- l'une s'étendant à l'ouest et au nord-est du Río Campo avec une profondeur de 4.000 m;
- l'autre, bien moins délimitée, au sud de Bata avec une profondeur estimée à 5.000 m.

En essayant de faire une étude comparative avec le sous-sol du Gabon et du Cameroun, on déduit que :

- le fer se trouve localisé en quartzites ferrugineux;
- le rutil (oxyde de titane) se trouve associé à la blattite muscovita dans les alluvions provenant des vallées et plus particulièrement du haut de ces vallées. Dans le sud-est du Cameroun, on considère comme économiquement intéressant le fait de rencontrer 1 kg de rutil par m³ de matériaux;
- la présence d'oxyde de silice et d'aluminium et de zircon (oxyde de silice et de zirconium). Ce dernier produit étant utilisé dans les fourneaux de fonte.

5.3. INVESTIGATIONS DANS LE DOMAINE DES HYDROCARBURES

Au début de ce chapitre, nous avons relevé que de nombreuses investigations avaient été entreprises sur les plate-formes continentales du Rfo Muni et de Fernando Poo. On peut chiffrer ces frais d'exploration à 15.000.000 \$.

Les tableaux CV et CVI nous indiquent, pour chacune des deux provinces, quelles ont été les concessions accordées, les dates des décrets institutionnalisant les événements, le nom des concessionnaires, les surfaces adjudgées ainsi que l'état de chaque concession à fin 1971.

Tableau CV - Concessions pétrolières concédées à Fernando Poo

	participa- tion en %	conces- sions	superficie en ha	état actuel de la concession
<u>Décret du 12 mars 1960</u>				
Mobil Producing Spain Inc. (MOBIC)	40	7	47.900	en vigueur
Cie Española de Petróleos SA (CEPSA)	40			résiliée
Cia Ibérica de Prospecciones (CIPSA)	20	8	102.173	décret 20/6/70
<u>Décret du 12 mars 1966</u>				
Spanish Gulf Oil Co (SPANGOC)	75	9	96.662	en vigueur
Cia Española de Minas Rfo Tinto SA (RIOTINTO)	18,75	9	96.662	résiliée
Banco de Bilbao	6,25	9	96.662	décret 13/5/71
<u>Décret du 13 juillet 1967</u>				
SPANGOC	75	5	52.016	en vigueur
RIOTINTO	18,75	6	56.463	résiliée
Banco de Bilbao	6,25	10	47.725	décret 13/5/71

Sources : Boletín oficial del Estado español : mars 1960
mars 1966
juillet 1967

Boletín oficial de la República de Guinea Ecuatorial :
juin 1970
mai 1971

Tableau CVI - Concessions pétrolières accordées au Río Muni

	participa- tion en %	conces- sions	superficie en ha	état actuel de la concession
<u>Décret du 18 février 1960</u>				
SPANGOC		1	64.632	en vigueur ⁽³⁾
CEPSA		1a	(2)	en vigueur
CONTINENTAL (Continental Overseas Co) ⁽¹⁾		2	51.986	en vigueur
		2a	(2)	en vigueur
<u>Décret d'août 1969</u>				
Chevron Oil Co. of Equatorial Guinea		6a	40.386	en vigueur
		7a	56.552	en vigueur
		8a	46.268	en vigueur
		8b	90.000	en vigueur

Sources : Boletín oficial del Estado español : février 1960

Boletín oficial de la República de Guinea Ecuatorial :

août 1969

novembre 1969

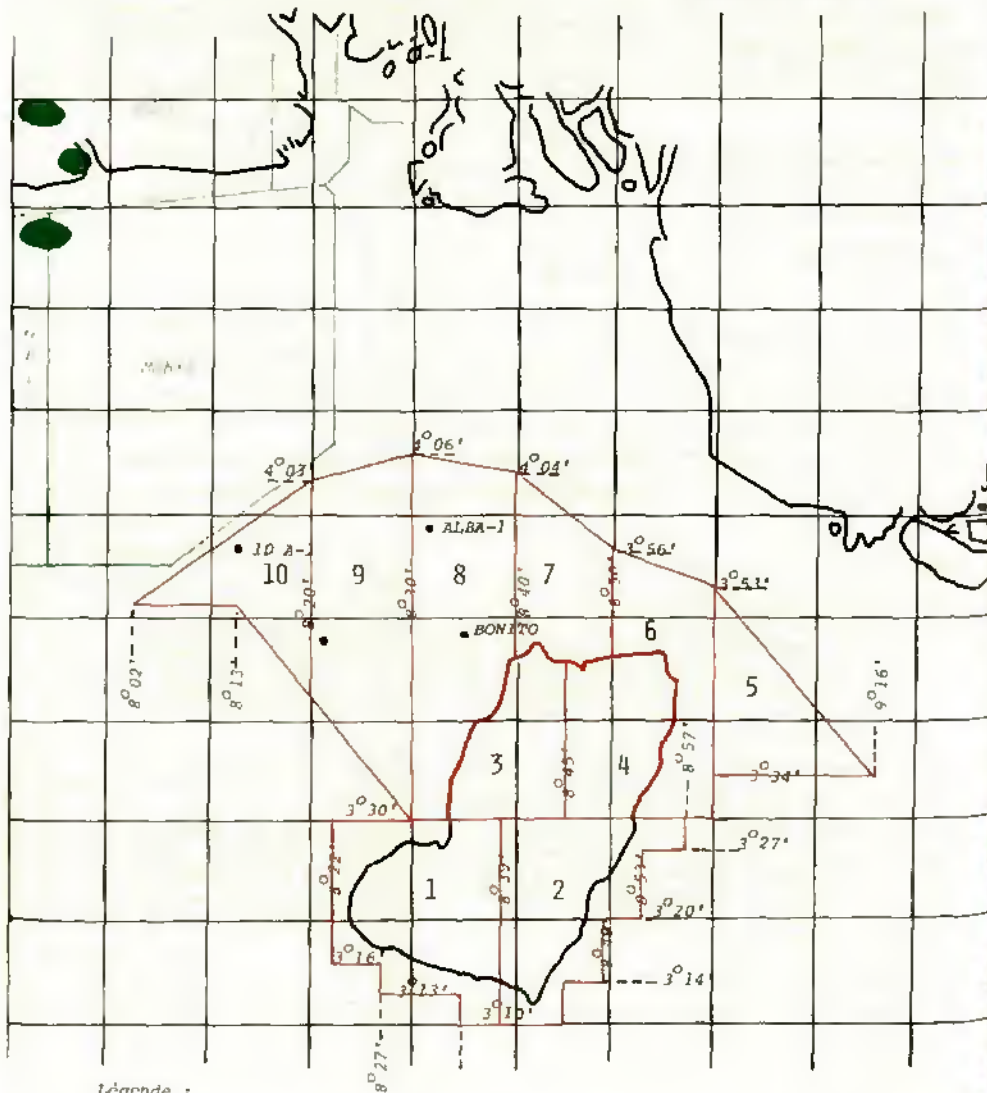
(1) Par décret du 6 novembre 1969, le gouvernement guinéo-équatorien approuvait le contrat signé par SPANGOC et CEPSA avec CONTINENTAL le 13 juillet de la même année. Au terme de cet accord, SPANGOC et CEPSA cédaient à CONTINENTAL le 50% de leurs droits; CONTINENTAL acquérant les droits de compagnie opératrice (cf. Decreto Número 81/1969, pp. 133-137)

(2) Les régions des concessions situées sur la plateforme continentale sous la mer ne figurent pas dans le décret.

(3) La concession 1a, faisant l'objet d'un litige entre les gouvernements du Gabon et de la Guinée équatoriale, les compagnies concessionnaires exprimèrent leur intention de renoncer à cette concession. Le gouvernement guinéo-équatorien leur demanda de n'en rien faire et de conserver leurs droits jusqu'à la liquidation définitive du litige.

Carte U - Carte officielle des permis d'investigation des hydrocarbures dans la zone II (Province de Fernando Po)

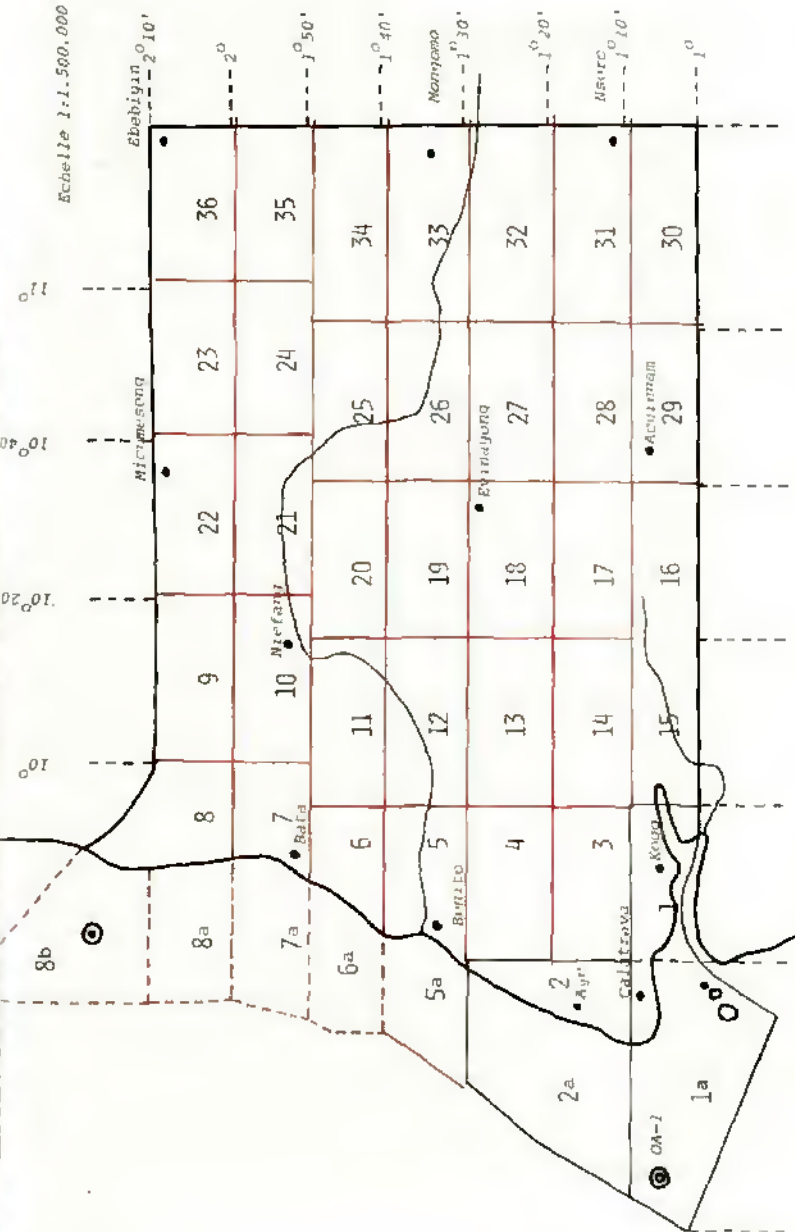
Echelle 1:1.000.000



Légende :

1 2 10 concessions concédées à Fernando po

Echelle 1:1.500.000



Légende :

--- concessions de la CHEVRON
--- concessions SPANGOC - CERSA - CONTINENTAL

Il s'agit d'un sondage effectué du 1.4.71 au 20.7.71 soit 100 jours ayant les caractéristiques suivantes :

1072

Sources : ministère de l'Industrie et des Mines, Santa Isabella

Des cartes sur lesquelles figurent les permis d'investigation des hydrocarbures ont été dressées (cf. cartes 4, 4).

Les concessions de Fernando Poo et du Río Muni sont celles qui, géologiquement parlant, offrent les meilleures possibilités de trouver du pétrole.

Toutes les concessions concernant la plateforme continentale de Fernando Poo ont été reprises par l'Etat, leurs concessionnaires ayant renoncés à leurs droits.

La concession 5a sise sur la plateforme continentale "riomounaise" face à Benito est encore inexplorée; il en va de même pour les concessions 2,4,5,6,7,8 situées sur la frange continentale. Les autres n'offrent aucune possibilité pétrolière.

Les tableaux CV et CVI appellent encore quelques commentaires supplémentaires.

Les permis d'investigation sont régis par la "ley de regimen jurídico de la investigación y explotación de hidrocarburos" du 26 décembre 1958 et par le "decreto reglamentario" du 12 juin 1959, à l'exception des contrats spécifiant des conditions spéciales. La Guinée équatoriale n'ayant pas encore mis sur pied son propre régime juridique a tout bonnement conservé la juridiction espagnole dans la plupart des domaines.

Voyons encore quelques dispositions importantes en relation avec les contrats de concessions dans le domaine des hydrocarbures.

5.3.1. PROVINCE DE FERNANDO POO

Concessions 7

- 8 : concessionnaires : MOBIC (40%)
CEPSA (40%)
CIPSA (20%)

Le contrat stipule le montant des investissements minima à effectuer durant 8 ans. La première année, l'investissement minimum sera de 4.713.940 pesetas-or pour atteindre 5.815.900 pesetas-or la cinquième année au cours de laquelle on procédera à un sondage. De la cinquième à la dernière année, le rythme annuel d'investissement sera de l'ordre de 4.285.400 pesetas-or.

Toutefois, si les compagnies renonçaient, avant la cinquième année, à plus de 50% de la surface concédée alors l'investissement minimum serait de 2 pesetas-or par ha.

- Concession 9 : concessionnaires : SPANGOC (75,00%)
RIOTINTO (18,75%)
BANCO DE BILBAO (6,25%)

Durant les deux premières années, les investissements minima seront de l'ordre de 6.969.696 pesetas-or; puis annuellement jusqu'à la huitième année, l'investissement minimum atteindra 193.324 pesetas-or.

Durant les deux premières années on procédera à deux sondages.

Concessions 5

- 6
10 : concessionnaires : SPANGOC (75,00%)
RIOTINTO (18,75%)
BANCO DE BILBAO (6,25%)

Les investissements minima à effectuer au cours des deux premières années sont :

pour la concession 5 : 416.125 pesetas-or
pour la concession 6 : 451.704 pesetas-or
pour la concession 10 : 2.391.830 pesetas-or

Au cas où les concessions seraient prolongées après deux ans, l'investissement annuel minimum serait de 2 pesetas-or par ha.

Il est prévu d'effectuer au moins un sondage d'exploration.

Par décret du 30 mai 1968, le gouvernement espagnol stipula l'entreprise d'études géologiques et géophysiques dans les concessions 5, 6 et 10 ainsi que le forage d'un puits d'investigation dans la dernière concession.

5.3.2. PROVINCE DU RIO MUNI

Concessions 1

1a

2

2a : concessionnaires : SPANGOC
CEPSA
CONTINENTAL

Les investissements minima stipulés sont
pour la 1ère année : 1.070.991 ptas-or
2ème année : 820.074 ptas-or
3ème année : 3.365.973 ptas-or
4ème à la 8ème année: 6.119.951 ptas-or

La compagnie CONTINENTAL qui possède le 50% de la participation totale de toutes les concessions est la compagnie opératrice.

Concessions 6a

7a

8a

8b : concessionnaire : CHEVRON

Ce sont les seules concessions octroyées par le gouvernement de la république de Guinée équatoriale. L'adjudication se fit par voie de concours auquel prirent part les compagnies suivantes :

Amerada Petroleum Co (U.S.A.)
Oceanic Exploration Co (U.S.A.)
Shell Guinea Ecuatorial (N.-L.)
Union Carbido (U.S.A.)
Chevron Oil Company of Equatorial Guinea(USA)

C'est avec cette dernière compagnie qui est une succursale de la "Chevron" (U.S.A.) contrôlée elle-même par la Standard Oil Co of California que le contrat fut signé.

Comme il s'agit de la première concession octroyée par le pays, il nous paraît opportun d'étudier plus en détail les grandes lignes de cet accord. (233)

- 1) Aussi longtemps que la république de Guinée équatoriale ne disposera pas de législation propre dans le domaine des hydrocarbures, ce sont les lois espagnoles qui feront foi (234). Dès le moment où la Guinée équatoriale aura légiféré en la matière, l'entreprise adjudicatrice adaptera son autorisation conformément à la nouvelle loi (Art. 2 et 3).
- 2) La compagnie versera annuellement 350.000 pesetas pour l'adjudication de 4 permis d'investigation (Art. 2/2).
- 3) CHEVRON mettra annuellement à la disposition du gouvernement guinéo-équatorien la somme de 25.000 \$, montant destiné à accorder des bourses d'études pour la formation du personnel technique aux Etats-Unis, au Canada ou en Europe occidentale (Art. 2/3).
- 4) La société s'engage à mettre en pratique des programmes de vulgarisation à l'intention du personnel guinéo-équatorien qu'elle contractera (Art. 2/4).
- 5) L'entreprise adjudicatrice effectuera une reconnaissance aéro-magnétique couvrant l'ensemble de la province du Río Muni avec une mise de fonds minimale de 100.000 \$ (Art. 2/5).
- 6) A fonds perdus et en une seule fois CHEVRON payera à titre de prime de production au trésor public :

(233) Decreto Número 82/1969, de 12 de noviembre de la Presidencia de la República, por el que se adjudican cuatro permisos de investigación de Hidrocarburos a la Compañía "CHEVRON OIL COMPANY OF EQUATORIAL GUINEA" en la plataforma continental de la provincia de Río Muni, pp. 141-145

(234) cf., supra, p. 402

- 1.000.000 \$ lorsque le rythme de production, dans un laps de temps de 30 jours consécutifs, atteindra 50.000 US bbl (235).
 - 1.000.000 \$ additionnel lorsque le rythme de production sera de 100.000 US bbl
 - 2.000.000 \$ additionnel pour une production de 200.000 US bbl.
(Art. 2/6)
- 7) Dans le courant des 4 premières années, le contrat stipule :
- la réalisation de reconnaissances sismiques,
 - le forage d'un puits marin profond d'exploration,
 - l'investissement minimum sera de 2.369.285 \$.
(Art. 2/7, 1)
- 8) Si les recherches devaient se poursuivre après le 31 juillet 1973, un nouveau puits marin profond d'exploration devra être foré et l'investissement minimum serait de 2.000.000 \$ (Art. 2/7, 2).
- 9) En cas de résiliation CHEVRON a l'obligation de verser au trésor guinéo-équatorien la différence des montants entre les dépenses faites et celles stipulées dans l'accord (Art. 2/8).

(235) 1 bbl (= baril américain) = 158,98 l.

Cette analyse nous révèle que les possibilités pétrolières en Guinée équatoriale sont faibles. Toutefois, ne concluons pas trop vite. En effet, le nombre de sondages effectués, par rapport aux concessions est peu important; seuls, sept puits ont été forés : cinq à Fernando Poo et deux au Río Muni et cela pour une surface totale de concession de 900.000 ha.

C'est ainsi qu'en Afrique tropicale et australe, en 1969, on a procédé à 106 sondages qui se sont répartis de la façon suivante :

- 15 puits de pétrole,
- 1 puits de gaz,
- 90 puits à sec (236).

Le succès ne fut donc que de 15,1%.

Pour la même année, au Nigeria, on a procédé au forage de 27 puits exploratoires qui ont donné les résultats suivants :

- 7 puits de pétrole,
- 20 puits à sec (236)

ce qui représente un succès de 25,9%.

Toujours en 1969, sur les 20 sondages effectués au Gabon on relevait :

- 2 puits de pétrole (tous deux situés sur la plateforme continentale),
- 18 puits à sec,

ce qui donne un succès de 10% (236).

Au Cameroun, un seul sondage - qui se révéla être sec - fut entrepris (236).

Tableau CVII - Volume de la production pétrolière, bbl

	1968	1969
Nigeria	51.106.000	197.224.000
Cameroun	-----	-----
Gabon	33.560.000	35.933.000
GUINEE EQUATORIALE	-----	-----

Sources : *Petroleum Development in Central and Southern Africa, by the American Association of Petroleum Geologist, 1969*

L'impressionnant accroissement de la production nigeriane s'est produit à la fin de la guerre civile (237). Le pétrole nigerian est prospecté dans les provinces du Moyen-Ouest, du Centre-Est et du Sud-Est. Dans cette dernière région, on compte 13 puits producteurs tous établis "off shore", face à Fernando Poo (238).

Quant à la région couverte par la production gabonaise, elle se trouve près de Port Gentil à quelque 230 km au sud-ouest de Kogo.

Enfin, il n'est pas dit que les régions prospectées sans succès doivent être abandonnées. C'est ainsi que dans la partie centrale de Sumatra en Indonésie, la compagnie SHELL abandonna sa concession. Elle fut reprise et abandonnée à son tour par la STANVAC. La CALTEX la reprit alors et y découvrit finalement la nappe de pétrole la

(237) En 1974, le Nigeria produisit 2 millions de barils par jour; seule la production de la Lybie est supérieure pour l'Afrique

(238) cf. carte U, p. 400

plus importante de tout l'extrême orient (239). Par cet exemple, nous attirons l'attention du lecteur afin qu'il ne s'imagine pas que les concessions abandonnées par les compagnies pétrolières à Fernando Poo ne laissent aucun espoir. D'ailleurs, c'est dans ce sens qu'il faut comprendre les désirs exprimés par des compagnies telles l'OCEANIC, la CIA, la "Francesca Signal" de poursuivre les prospections dans les concessions abandonnées de Fernando Poo (5, 6, 7, 8, 9, 10).

En définitive il faut persévérer dans l'exploration géologique jusqu'à ce qu'on puisse localiser les endroits les plus favorables à de nouveaux forages.

5.4. LES CADRES ET LES INSTITUTIONS

L'ex-métropole ne s'était nullement souciée de former des ingénieurs spécialistes des problèmes miniers ou d'hydrocarbures, des géologues, voire des laborants guinéo-équatoriens. D'ailleurs, le nouveau régime mis en place à Santa Isabel emboîta le pas à l'Espagne et le pays se trouve actuellement encore dépourvu de tout technicien compétent.

Le ministère des mines et de l'industrie se préoccupe essentiellement des problèmes de l'industrialisation du pays. Aucun fonctionnaire n'est à même d'analyser les indications techniques que lui soumettent les compagnies concessionnaires. L'activité du ministère et de ses adjoints n'est qu'administrative, ce qui n'est guère propice à susciter quelque intérêt pour l'étude de la géologie, des mines ou des hydrocarbures.

(239) renseignement fourni par l'O.N.U.D.I à Djakarta via Genève, 1972

Nous avons également vu plus haut (240) que la compagnie CHEVRON devait remettre annuellement aux autorités guinéo-équatoriennes la somme de 25.000 \$ destinée à octroyer des bourses d'études à de jeunes Guinéo-équatoriens. Une enquête menée auprès du ministère intéressé nous a confirmé que les montants n'étaient pas affectés à cette destination, aucun candidat ne s'étant manifesté. Au lieu de constituer un fonds, ces sommes sont utilisées à d'autres fins.

Faute de cadres, les activités pétrolières restent exclusivement du ressort des compagnies étrangères et ne sont pas soumises à un contrôle technique de la part du gouvernement guinéo-équatorien.

Il est donc indispensable de briser une fois pour toute - le plus tôt sera le mieux - ce cercle vicieux : s'il n'y a pas de professionnels de ces branches, c'est parce qu'il n'y a pas d'activité au sein de ces professions; et, s'il n'y a pas d'activité, c'est parce qu'on manque de gens capables de comprendre ces problèmes. Nous reviendrons ultérieurement sur l'étude systématique des mesures à prendre afin de pallier cette carence (241).

(240) cf., *supra*, p. 405

(241) cf., *infra*, pp. 572 et svtes

IIIÈME PARTIE

LES FREINS ET LES FORCES DE RESISTANCE AU DEVELOPPEMENT ECONOMICO-SOCIAL DE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE

6. LES FREINS ET LES FORCES DE RESISTANCE AU DEVELOPPEMENT ECONOMICO-SOCIAL DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE

Dans le cadre de l'approche économique, nous avons tenté d'expliquer la situation économique actuelle en faisant appel à l'histoire (242). C'est elle qui nous permet de comprendre le passage de l'économie traditionnelle à l'économie de marché.

L'Espagne s'est intéressée sur le tard à ses colonies de l'Afrique équatoriale. C'est ainsi que Fernando Poo ne fut vraiment mis en valeur que dans la seconde moitié du XIXème siècle (243). Quant au Río Muni, il faudra attendre le XXème siècle pour voir l'ébauche d'un développement économique encouragé par Madrid (244).

Le mode de production capitaliste est devenu le procès dominant de l'économie guinéo-équatorienne. Toutefois, son développement est totalement différent de ce qu'il fut en Europe. En occident, le capitalisme a pour base un investissement indigène et la création d'une entreprise ou plutôt d'une manufacture qui écoule sur le marché des biens qui étaient jusqu'alors fournis par l'artisanat.

Dans le Tiers monde en général, et, en Guinée équatoriale en particulier, le développement du capitalisme est tout autre. On y constate, en effet, la pénétration des produits de l'industrie étrangère et corrélativement la nécessité, pour les producteurs locaux d'adapter leur offre aux exigences de la demande nouvelle afin que les

(242) cf. *approche économique*, p. 144

(243) cf. chap. "Cacao", p. 204

(244) cf. chap. "Café", p. 255

échanges puissent non seulement se constituer mais encore s'élargir. D'où la commercialisation de l'économie agricole primaire autochtone sous deux formes : plantations et petite production marchande indigène.

Tout échange implique un rapport de forces qui fut loin d'avoir des effets stabilisateurs. Peu à peu le mode de production capitaliste sous l'effet conjugué des forces militaires, politiques, religieuses et économiques prit le pas sur le mode de production autochtone. Le contact commercial avec l'étranger européen a transformé l'économie locale du fait que les capitaux espagnols sont venus et viennent encore s'investir dans la sphère liée au commerce extérieur. Aujourd'hui, la Guinée équatoriale se trouve dans une phase de transition où l'économie n'est plus tout à fait préindustrielle et où elle n'est pas encore capitaliste.

Toutefois, si l'Histoire a forcé la main au destin de la Guinée équatoriale - comme elle l'a aussi fait pour les autres pays du Tiers monde - en introduisant des rapports de type capitaliste, l'indépendance politique du pays n'a pas amené de réformes. L'équipe dirigeante actuelle, bien que condamnant le colonialisme et l'impérialisme sous toutes leurs formes (245), n'a pas remis en cause le système économique dominant, fruit de l'héritage colonial. Bien au contraire, tout est entrepris pour développer l'actuel système fut-ce par la politique d'accroissement des exportations des ressources nationales ou par l'implantation d'industries dites de substitution d'importations et ce n'est pas la profession de foi au socialisme, toute verbale, qui changera quelque chose. Revenir au mode de production communautaire est impensable. D'ailleurs, le passé est regardé ici comme quelque chose de rétrograde et

(245) cf. *approche historico-politique*, p. 38

y faire allusion est considéré comme une forme déguisée de néo-colonialisme !

Aussi, dans ce chapitre, nous bornerons-nous à analyser les freins et les forces de résistance au développement économique-social de la Guinée équatoriale auxquels les dirigeants guinéo-équatoriens doivent faire faces afin de sortir leur pays de son stade de sous-développement. Il ne s'agit pas, dans cette analyse, de présenter une esquisse de développement économique-social révolutionnaire ou même un modèle de développement. Bien que séduisante cette façon de procéder nous rapprocherait par trop de l'utopisme ou de l'idéologie. Nous avons opté pour une vision pratique des choses. Etant donné le système économique auquel se rattache la Guinée équatoriale, quels sont les handicaps à son développement ?

Avant d'aller de l'avant, nous nous devons de faire deux remarques :

- 1^o. Qui dit changement ne dit pas nécessairement enrichissement pour tout le monde. De plus en plus, dans nos pays, on met l'accent sur le développement régional harmonisé et sur la participation de tous les groupes sociaux à la répartition du revenu national. Or, cette pratique n'est pas l'apanage du Tiers monde et l'économie spatiale apparaît bien plus comme un luxe inhérent aux seules nations développées. Ici, comme dans bien des cas, l'histoire fera la lumière sur les comportements présents.

Le système colonial espagnol eut bien de la peine à s'imposer. Les Bubis, par exemple, opposèrent une résistance armée systématique à l'envahisseur étranger. Lorsqu'ils succombèrent finalement à la supériorité technique de leurs adversaires, les Bubis manifestèrent la survie de leur système économique-social en vivant replié sur eux-mêmes et en refusant d'aller travailler dans les plantations espagnoles. Pour con-

tourner cette difficulté, les Espagnols procédèrent à une politique basée sur l'immigration de travailleurs étrangers ne répugnant pas à "s'assalarier", tels les Libériens, Sierraléonais, Crumanes ou Cubains. Certains de ces nouveaux venus finirent par s'établir à demeure à Fernando Poo. Si, à l'origine ils conservèrent leur mode de vie particulier, peu à peu sous l'influence directe de leurs rapports de production et des incidences de ces derniers ils s'adaptèrent progressivement à leurs nouvelles activités. Les ressortissants de ces divers groupes ethniques se "mêlèrent" entre eux pour donner naissance à une formation sociale particulière : les Fernandinos. Grâce à leur mobilité et à leur facilité d'adaptation ils ont acquis une position sociale en vue ainsi qu'une position économique importante débouchant sur une certaine bourgeoisie aisée. Certains sont devenus de petits planteurs indépendants, à l'instar des espagnols et ils se sont aussi mis en quête d'une main-d'oeuvre étrangère recrutée principalement au Nigeria.

Les Bubis continuèrent à vivre à l'écart de ces nouveaux venus qu'ils considérèrent comme des intrus. Ceux qui s'obstinèrent à s'opposer à cette double pénétration espagnole et étrangère d'origine africaine durent se retirer des riches régions du nord et se replier dans la partie sud du pays, région difficilement exploitable selon le modèle de la plantation. Notons, en passant que les Bubis, de guère lasse, acceptèrent davantage de collaborer avec les blancs qu'avec leurs frères de couleurs.

Pendant toute la période d'expansion économique espagnole qui débute vers 1910, Fernando Poo va devenir une sorte de serre jalonement entretenue et développée par les colons de la métropole. La majeure partie des investissements se fera sur l'île qui deviendra le fleuron du régime espagnol. Sur le continent par contre, le développement économique sera plus lent. Seule l'exploitation des bois tropicaux verra la réalisation de certains investissements. Tout surplus dégagé à Fernando Poo était soit envoyé, sous forme d'épargne en Espagne, soit

investi sur l'île dans le commerce d'exportation. La colonisation espagnole s'est donc traduite par un double privilège qui handicapa fortement le développement futur du nouveau pays :

- tout d'abord en privilégiant l'économie centrée sur le commerce d'exportation;
- et ensuite en développant inégalement la partie insulaire et la partie continentale, favorisant la mise en valeur de la première.

L'arrivée au pouvoir d'un président originaire de la province continentale et l'importance numérique des ministres fangs au sein du nouveau gouvernement allaient redéfinir la politique de développement régional. Alors que le système économique, héritage du colonialisme espagnol, était accepté tel quel et considéré comme la base de la "nouvelle" société, le gouvernement du président Macías veut développer le Río Muni. Toutefois, les investisseurs étrangers sont très réticents et ne veulent pas se laisser entraîner sur ce terrain. Malgré cela, le surplus dégagé sur l'île au lieu d'être réparti entre les deux provinces est soit exporté, soit gaspillé ou encore orienté vers un emploi improductif. C'est ainsi qu'une large part de ce surplus est systématiquement orienté vers le Río Muni et notamment dans des dépenses de prestige, ce qui est, selon Baran, une caractéristique du sous-développement (246) : construction d'une banque centrale et d'un palais présidentiel à Bata. Quant à la construction du port de Bata elle est sans commune mesure avec l'importance du trafic commercial, d'ailleurs sensiblement réduit depuis l'exode des scieurs en 1969 (247).

Nous avons l'impression, partagée par de nombreux observateurs, que l'actuel gouvernement se soucie davantage de sauvegarder les intérêts de la nouvelle classe de fonctionnaires - à forte prédominance fang - plutôt que de s'intéresser à l'amélioration du niveau de vie de l'ensemble de la population et notam-

(246) Paul Baran, l'économie politique de la croissance

(247) cf. chap. "Sylviculture", p. 352

ment de celui des ethnies bnbis et annabonaises vouées à la disparition si aucune mesure n'est prise.

- 2°. La seconde remarque a trait au sous-développement chronique qui frappe ce pays qui en présente d'ailleurs les principaux symptômes.

Alors que la plupart des Etats africains mettaient en place, dans les années cinquante déjà, des ensembles industriels légers consistant à substituer les importations et que certains pays commencent à se spécialiser dans la production industrielle classique et dans celle des biens d'équipements, la Guinée équatoriale continue à subir les formes classiques de la division internationale du travail, à savoir qu'elle fournit à l'Espagne les produits de l'"économie de traite" : fèves de cacao, cerises de café vert, bois bruts ou débités en planches et en traverses. Cette dépendance économique est encore renforcée par les investissements réalisés dans le secteur tertiaire, lié à cette mise en valeur "coloniale".

La loi espagnole du 15 mai 1945 garde encore aujourd'hui toute sa valeur. En effet, à l'article premier, on lit :

"L'économie de la Guinée équatoriale est complémentaire de celle de la métropole et elle est au service de l'Espagne." (248)

D'ailleurs, les accords commerciaux passés avec l'Espagne se réfèrent en filigrane à cet article lorsqu'on lit par exemple :

"Le gouvernement espagnol et le gouvernement de la république de Guinée équatoriale prendront les mesures adéquates pour faciliter l'augmentation des échanges de marchandises, de services et de prestations entre les deux pays, en concédant à ces fins le maximum d'avantages tels que le leur permettent leur législation respective." (249)

(248) cf. José Gomez Duran, *el régimen juridico-financiero colonial*, IDRA, Madrid, 1946, p. 131

(249) Art. 1 de l'accord de coopération économique passé entre les gouvernements d'Espagne et de Guinée équatoriale, le 19 mai 1969 à Bata, cf. Boletín Oficial del Estado. Número 183, 1969, p. 12.016

"Les deux gouvernements acceptent pour leurs relations commerciales la tendance générale des échanges mutuels qu'ils considèrent comme le meilleur moyen de favoriser leurs économies respectives et d'obtenir les meilleurs avantages économiques.

En conséquence de ce premier principe, les deux gouvernements se chargeront d'intensifier sur chaque marché la consommation des produits en provenance de l'autre." (250)

En 1971, l'accord commercial et de paiement ainsi que l'accord de coopération économique furent renégociés. Néanmoins, la teneur de l'article 1, dans les deux cas, ne subit aucune modification.

La production nationale guinéo-équatorienne est donc ajustée sur celle de l'Espagne. En d'autres termes, l'économie de la Guinée équatoriale est telle qu'elle produit des biens destinés à satisfaire les besoins espagnols, ce qui empêche le transfert des bénéfices du progrès économique des pôles de développement à l'ensemble du corps économique.

Mais la Guinée équatoriale subit encore une autre forme de domination économique puisque son développement est fonction de l'arrivée de capitaux étrangers (251) qui, nous l'avons vu, vont s'investir dans l'économie d'exportation.

Si on ajoute enfin les fortes inégalités caractérisant la distribution des productivités, on aura un tableau assez suggestif du sous-développement de la Guinée équatoriale. La composition du P.N.B. guinéo-équatorien (252) fait ressortir l'importance

(250) Art. 1 de l'accord commercial et de paiement signé entre les gouvernements d'Espagne et de la république de Guinée équatoriale à Bata le 26 mai 1969, cf. Boletín Oficial del Estado, Número 187, 6 agosto 1969, p. 12.353

(251) cf. approche économique, la balance des paiements, p. 177

(252) cf. approche économique, tableau XXX, p. 170

relative des secteurs primaires et tertiaires par rapport au secteur secondaire. On notera aussi en passant que les personnes employées dans le tertiaire sont mieux rémunérées que celles œuvrant dans l'agriculture. Or, ces différences ne sont pas aussi accusées dans les pays industrialisés.

6.1. LE CONCEPT DE "DEVELOPPEMENT"

Il s'agit d'une notion tellement fondamentale qu'elle mériterait à elle seule, sinon un livre, tout au moins un chapitre.

Dans le cadre de l'introduction à cette troisième partie, nous relevions (253) les critères fondamentaux nous permettant d'affirmer que la Guinée équatoriale est un pays sous-développé. Nous avons également constaté que cet état de fait était le résultat d'un processus historique (254), à savoir l'imposition forcée d'un mode de production particulier, le mode de production capitaliste.

Pour saisir la signification profonde du concept de "développement", il faut l'insérer dans le système économique sur lequel il repose. Or, ce système est, dans la majorité des cas, celui qui fait la force des économies occidentales : le système capitaliste. Une fois la base du système reconnue, il suffira de déterminer les objectifs qu'on souhaite atteindre. Le développement consistera donc à orienter les choix économiques décidés en fonction du système économique auquel on se rattache afin de

(253) cf., *supra*, p. 417

(254) cf., *supra*, p. 412

réaliser une triple tâche (255) :

- 1°. élaborer une économie nationale bien plus homogène qu'elle ne l'est actuellement;
- 2°. restructurer l'économie afin que d'"extra-vertie" elle devienne "intravertie";
- 3°. promouvoir une économie reposant sur un dynamisme nouveau, intérieur et ne dépendant plus exclusivement de l'extérieur.

Voilà ce que le développement devrait promouvoir et atteindre. Toutefois les résistances sont multiples et il est indispensable de les démasquer. Le fait de se retrancher, lorsque les difficultés s'accumulent, derrière l'héritage colonial est une solution de facilité. Chaque nation a vu son destin modelé par l'histoire ou par une certaine histoire. Or, tous les pays n'ont pas connu un développement identique : il y a ceux qui n'ont en rien modifié le cours de l'histoire qui les a remorqués; et il y a ceux qui ont pris résolument en mains leur propre destinée en provoquant le changement du cours de l'histoire.

La république de Guinée équatoriale appartient au premier mouvement. Son développement historico-politique, nous l'avons vu (256), s'est fait selon un mode d'évolution "normale". Nous serions même tentés de dire que l'accession à l'indépendance de ce pays est un accident historique. Néanmoins, cet accident n'a en rien modifié le processus général du développement. Les mouvements de résistance à l'occupant colonial ont eu peu d'importance pour

(255) Samir Amin, *l'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, 1971, pp. 25 et svtes

Samir Amin, *le développement inégal, essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, 1973, pp. 175 et svtes

(256) cf. *approche historico-politique*

l'émancipation politique. Les Espagnols interprétèrent cela au fait de leur "bonne" gestion; nous sommes plus nuancés, il nous semble que l'exiguïté territoriale et l'absence de richesses minières ne soient pas étrangères à la lenteur du développement de la Guinée équatoriale.

Nous allons maintenant aborder les forces de résistance au développement économique-social de la Guinée équatoriale qui sont de deux ordres :

- celles de résistance externes,
- celles de résistance internes.

6.2. LES FORCES EXTERNES DE RESISTANCE AU DEVELOPPEMENT DU PAYS

Ce sont celles inhérentes au mode de production capitaliste. Le but ultime du capitalisme n'est pas, comme certains le prétendent, d'arriver à la société d'abondance où tout le monde pourra satisfaire le plus de besoins à meilleur compte. Cette façon de concevoir les choses bien que plausible n'est qu'un leurre et relève d'une certaine superficialité sinon d'une complète naïveté. Si on prend la peine de chercher le moteur véritable de nos économies modernes, on constate que c'est le profit. Pas tellement le profit en tant que tel mais bien plutôt la recherche du profit. Or, une telle philosophie ne peut à la longue qu'engendrer des inégalités toujours plus grandes et cela au détriment de la majorité. Cependant, le fait est que dans un régime capitaliste, le niveau de vie est incomparablement plus élevé, matériellement parlant, - du moins dans les "centres" - qu'il ne l'est dans les autres modes de production. C'est ce qui a fait dire à certains et croire à d'autres que la croissance économique, dans un tel système, est réalisée dans l'idée d'accroître le bien-être de la majorité.

Si l'Espagne s'intéressa à cette partie du monde dont elle avait été écartée par le traité de Trodesillas (257), c'était pour avoir accès au marché de la traite, afin d'acquérir les esclaves dont les colons espagnols d'Amérique latine avaient besoin. Le profit répondait donc aux besoins des planteurs espagnols.

Ultérieurement, la mise en valeur coloniale de Fernando Poo et le développement des cultures tropicales (café, cacao, bananes) obéit également à la loi de la poursuite du profit. D'ailleurs tout fut entrepris pour faire de l'économie de la colonie une économie complémentaire à

(257) cf. *approche historico-politique*, p. 13

celle de la métropole (258). Ainsi, le jour où l'on trouva un produit de substitution de la cochenille pour la fabrication du carmin, il devint indispensable d'orienter l'économie de l'archipel canarien dans d'autres directions. C'est ainsi qu'on introduisit la culture de la banane. Un gros effort fut consenti sur le plan de l'infrastructure (construction de petits barrages de retenue d'eau, plans d'irrigation, chemins d'accès aux plantations, terrassements, etc.) et on ne lésina point avec les investissements. Malheureusement, l'aphorisme de Montaigne

"nul ne perd qu'un autre ne gagne"

se vérifiait.

Si les gagnants étaient les îles de Gran Canaria et de Tenerife, le perdant était Fernando Poo. Sur cette île du golfe de Guinée, la banane fut un certain temps la principale richesse dont la production était absorbée par le marché anglais, fort friand de ces petites bananes dont la saveur dépassât de loin celles de l'"United Fruit Corporation". Comme les plantations de Fernando Poo et celles des Canaries étaient entre les mains des mêmes planteurs, que le climat du jardin des Hespérides était plus supportable que celui de la Guinée (259) et que le marché producteur était plus rapproché de celui de la consommation, on n'hésita pas à sacrifier les bananeraies de Fernando Poo pour leur substituer la culture du cacao, accusant par ainsi le phénomène de monoculture.

La division "internationale" du travail basée sur le principe selon lequel la valeur ajoutée aux produits primaires devait l'être dans la métropole conduisit l'Espagne à s'abstenir d'industrialiser ses territoires de Guinée. Seules étaient entreprises sur place les transformations

(258) cf. *approche économique*, p. 144

(259) cf. *approche géographique, climogramme*, p. 98

jugées indispensables. C'est ainsi que les fèves de cacao, les cerises de café et les bois tropicaux - débités sur place, pour des raisons de commodités, en planches ou en traverses - prenaient le chemin de la péninsule ibérique afin d'y être transformés en produits finis. En contrepartie, l'Espagne fournissait à la Guinée les produits élaborés à des prix élevés, étant donné l'absence de toute concurrence.

Prétendre que toute industrialisation était systématiquement écartée est faux. En effet, les Espagnols construisirent de petites unités industrielles permettant la transformation de l'huile de palme en savon et en détergents. Mais cette industrialisation avait un but bien précis : faire pièce à tout produit susceptible de concurrencer la production métropolitaine d'huile d'olive dont non seulement l'Espagne mais encore tous les riverains de la Méditerranée cultivaient. (260)

Ces quelques exemples nous montrent la dépendance extrême dans laquelle se trouve la Guinée équatoriale vis-à-vis de l'ancienne métropole. D'ailleurs, l'indépendance politique ne s'est pas accompagnée d'une indépendance économique. Les troubles de mars 1969 (261) en sont une preuve irrécusable puisqu'ils eurent comme effet de marquer l'arrêt de toute activité sylvicole, activité essentielle pour la province continentale.

La dépendance économique face à l'Espagne se manifeste par l'importance du commerce extérieur avec ce pays (262)

(260) cf. chap. "Oléagineux", p. 293

(261) cf. *approche historico-politique*, p. 34

(262) cf. *approche économique*, tableau XX, p. 152

où plus de 90% des exportations prennent le chemin de l'ancienne métropole; quant aux importations en provenance d'Espagne, elles entrent pour plus des deux tiers dans la corbeille des rentrées de biens.

La vulnérabilité de l'économie guinéo-équatorienne éclate lorsqu'on étudie la composition et le niveau des exportations (263). Les produits de base, cacao (66%), café (24%), grumes (9%) représentent à eux seuls 99% des exportations; et, quand on sait que le 90% prend le chemin de l'Espagne, on reste pour le moins songeur quant aux possibilités de manœuvre laissées à la Guinée équatoriale. On imagine facilement par quels affres doivent passer les responsables de l'économie lorsque les prix des matières premières deviennent instables. C'est la raison pour laquelle, la Guinée équatoriale cherche à conserver les privilèges que l'ex-métropole consentait à ses anciennes colonies, notamment s'agissant de la stabilisation du prix du cacao (264) et du café (265). Si, par le passé, l'Espagne achetait la totalité de la production guinéo-équatorienne, aujourd'hui ce n'est plus le cas.

En accordant l'indépendance à une de ses dernières colonies, l'Espagne n'avait plus de raisons particulières à accorder un traitement de faveur aux produits de la Guinée équatoriale. Aussi longtemps que les liens coloniaux étaient étroits, une certaine politique nationaliste était compréhensible; il fallait d'abord acheter espagnol avant de se porter acquéreur des mêmes biens sur le marché international. Nous avons plus d'une fois

(263) cf. *approche économique*, tableau XXIV, p. 160

(264) cf. chap. "Cacao", p. 237

(265) cf. chap. "Café", p. 278

relevé la médiocre qualité et la cherté des produits guinéo-équatoriens par rapport à ceux d'autres pays africains. D'ailleurs, les entreprises espagnoles "usinant" les matières premières en provenance de Guinée équatoriale - Suchard pour le cacao ou Nestlé pour le café, par exemple - se plaignaient amèrement de cet état de fait et faisaient pression sur les autorités afin qu'elles revissent leur politique économique et suppriment les droits de douane à l'encontre des biens produits par d'autres pays. L'indépendance allait rendre cette "libéralisation" plus aisée à entreprendre. Néanmoins, afin d'éviter l'asphyxie et la paralysie économique du jeune Etat, l'Espagne prit un certain nombre d'engagements. C'est ainsi, que par des accords bilatéraux elle s'engagea à acheter annuellement :

- 20.000 tonnes de fèves de cacao (266),
- 6.000 tonnes de cerises de café (267),
- 200.000 tonnes de bois en grume
- 3.000 tonnes de traverses (268)
- 6.000 tonnes de sciages

à des prix sensiblement voisins de ceux pratiqués par le passé. Cependant, cette situation est transitoire et ne saurait demeurer la règle. Combien de temps durera-t-elle ? Nul ne le sait. Cela signifie, par conséquent que la Guinée équatoriale devra un jour ou l'autre écouler ses produits sur d'autres marchés. Elle entrera donc en compétition avec d'autres pays produisant les mêmes biens mais qui auront un avantage sur elle du fait qu'ils seront sur le marché depuis plus longtemps et qu'ils auront eu tout loisir d'adapter leur production aux goûts de la

(266) cf. chap. "Cacao", p. 233

(267) cf. chap. "Café", p. 276

(268) cf. chap. "Sylviculture", p. 356

demande mondiale. La Guinée équatoriale n'a cependant pas que des désavantages; ainsi, le fait d'être un petit pays possédant une offre relativement faible par rapport à la demande globale n'est pas négligeable. Mais de toute façon l'accent devra être porté sur la qualité.

La dépendance par rapport à l'Espagne se fait aussi sentir dans d'autres domaines, notamment dans celui des transports. Les produits exportés vers l'Espagne ainsi que ceux importés du même pays sont transportés par les soins du service maritime espagnol. La Guinée équatoriale ne possède pas de flotte en propre, aussi, un accord de coopération en matière de communications maritimes a-t-il été signé le 24 juillet 1971 (269). Il est entré en vigueur le 23 septembre de la même année.

Cet accord stipule que la "Compañía Trasmediterranea" assurera une liaison régulière entre les ports d'Espagne et ceux de la Guinée équatoriale. Il prévoit en outre (Art. 1) qu'on passera progressivement des tarifs jusqu'alors pratiqués (tarif national) aux tarifs internationaux. Le gouvernement espagnol subventionnera, entre temps, le déficit de la compagnie (Art. 2). Les Espagnols sont conscients qu'un alignement immédiat du tarif maritime aux normes internationales aurait pour incidence d'accroître le prix des biens importés par la Guinée équatoriale (Art.1/2 in fine). Cette mesure vise en somme à ne pas renchérir les biens espagnols et à conserver leur compétitivité face aux produits étrangers. Les exportations guinéo-équatoriennes ne sont pas directement touchées par cette hausse du fret, étant donné qu'elles sont achetées f.o.b. C'est au moment de la négociation des prix préférentiels des

(269) cf. *Boletín Oficial del Estado*, Número 303, 20 diciembre 1971, p. 20.594

matières premières que ce problème sera soulevé.

Avant la conclusion du présent accord, la compagnie espagnole s'occupait aussi du trafic inter-provincial. C'est ainsi que les bateaux mouillant à Santa Isabel devaient nécessairement se rendre à Bata et une fois, tous les trois mois, à Annobón. L'article 4 de l'accord de 1971 stipule que pour favoriser le trafic interprovincial l'Espagne met gratuitement à disposition des autorités guinéo-équatoriennes le navire "Romeu" dont l'armement ainsi que l'entretien sera à charge de la partie bénéficiaire. Par cette clause, l'Espagne réalise un joli coup de poker. Non seulement elle limite le déplacement de ses bateaux (il pouvait arriver qu'un navire soit tenu de faire deux fois la navette Santa Isabel - Bata) mais encore, réalise une bonne opération financière en obligeant la Guinée équatoriale à engager et financer un équipage espagnol. On rétorquera que la remise du bateau à titre gracieux est un geste à ne pas négliger. Sans doute, mais l'opération n'est pas aussi généreuse qu'elle le paraît à première vue. C'est ainsi qu'il s'agit d'une unité ayant une soixantaine d'années, donc amortie depuis longtemps et que six mois après sa remise en activité, elle a dû reprendre le "chemin" des chantiers navals des Canaries afin de subir des mesures d'entretien. Une année après sa mise en service, l'"Enrique Nvo" (ex-"Romeu") revenait à Tenerife à la suite de plusieurs avaries. Les services qu'auraient dû rendre cette unité furent bien minces vu que c'était le seul navire que possède la marine guinéo-équatorienne.

Enfin, pour accélérer le déchargement et le chargement des navires espagnols et éviter leur immobilisation dans

les ports de Bata et de Santa Isabel (270), l'ambassadeur d'Espagne avisa le ministère des affaires étrangères que les bateaux espagnols ne pourraient plus séjourner plus de 20 jours dans les eaux territoriales de la Guinée équatoriale (271).

Malgré le présent accord, des escarmouches ont régulièrement lieu. C'est ainsi qu'en octobre 1971 le service mensuel n'eut pas lieu. Les conséquences furent assez dramatiques : les biens de première nécessité tels pain, huile, sucre, farine, pommes de terre firent défaut et il fallut se tourner vers l'économie traditionnelle qui ne fut pas à même de satisfaire ce surcroît de demande. L'Espagne venait de montrer les dents. Ce coup de semonce eut toutefois l'avantage d'amener les autorités locales à une prise de conscience. Il est cependant regrettable que ce genre d'attitude doive être provoqué; la politique du fait accompli est le seul langage que comprenne le régime du président Macías. Afin d'éviter la disette, un accord fut passé avec le Cameroun portant sur la livraison de biens de consommation courante (oeufs, ignames, pommes de terre, légumes, huile) (272).

La mesure espagnole eut aussi des répercussions dans d'autres secteurs de l'activité économique. C'est ainsi que le parc avicole de Basilé en pâtit durement puisqu'il est tributaire de la ponctualité de l'arrivée des bateaux espagnols, toute l'alimentation des volatiles étant importée (273). Plusieurs centaines de poulets passèrent

(270) fréquemment par le passé, la lenteur administrative bloquait pendant des jours, voire des semaines, les bateaux espagnols; c'était de cette façon que les autorités guinéennes faisaient pression sur l'Espagne.

(271) cf. note de l'ambassade d'Espagne, Santa Isabel, 1972

(272) la bourgeoisie nationale et les résidents étrangers vont s'approvisionner directement à Douala. C'est de cette époque que date l'ouverture de magasins contrôlés par des fonctionnaires en vue.

(273) cf. chap. "Élevage", p. 327

de vie à trépas (274).

A part le service maritime "régulier" espagnol d'autres bateaux accostent à Santa Isabel. Toutefois ces arrivées ne sont pas régulières et dépendent de l'importance du trafic commercial (275). Santa Isabel est reliée à Calabar par un service marchand plus ou moins régulier (276).

Concernant le trafic aérien, la dépendance vis-à-vis de l'Espagne est aussi forte. Le 24 juillet 1971 une convention réglant le trafic aérien entre l'Espagne et la Guinée équatoriale était signée à Santa Isabel en même temps qu'un accord d'assistance technique en matière aérienne (277).

Santa Isabel est reliée à Madrid par un vol hebdomadaire effectué par Ibéria, Líneas Aéreas de España.

La compagnie nationale LAGE (278) dont le personnel est espagnol, assure deux vols hebdomadaires internationaux, Santa Isabel - Douala et retour et, trois vols hebdomadaires nationaux Santa Isabel - Bata - Santa Isabel.

(274) Les autorités guinéo-équatoriennes rendirent la monnaie de la pièce en immobilisant, trois mois plus tard, la "Ciudad de Toledo" pendant 40 jours à Bata

(275) Des bateaux soviétiques mouillent régulièrement au large des côtes et accostent pendant la nuit, déchargeant armes et munitions

(276) Les bovins en provenance du Niger et destinés aux abattoirs de Santa Isabel sont acheminés par cette voie, cf. chap. "Élevage", p. 328

(277) cf. Boletín Oficial del Estado, número 309, 27 diciembre 1971, pp. 20.991-20.994

(278) Líneas Aéreas de Guinea Ecuatorial

Par un jeu habile d'accords d'assistance et de coopération :

- Accord d'assistance technique pour les services de télécommunication du 4 décembre 1969 (279);
- Accord de coopération en matière de communications maritimes du 24 juillet 1971 (280);
- Accord concernant la coopération technique en matière de télévision du 24 juillet 1971 (281);
- Convention sur le transport aérien du 24 juillet 1971 (282);
- Accord de coopération technique concernant la construction d'une école de maîtrise industrielle du 24 juillet 1971 (283);
- Accord concernant l'assistance technique en matière de navigation aérienne du 24 juillet 1971 (284);
- Accord sur les facilités et immunités à appliquer dans le cadre de la coopération technique du 24 juillet 1971 (285);
- Accord de coopération économique du 24 juillet 1971 (286);
- Accord commercial et de paiement du 24 juillet 1971 (287);

-
- (279) cf. Boletín Oficial del Estado, número 43, 19 febrero 1970, pp. 2.711-2.712
- (280) cf. Boletín Oficial del Estado, número 303, 20 diciembre 1971, p. 20.594
- (281) cf. Boletín Oficial del Estado, número 309, 27 diciembre 1971, pp. 20.990-20.991
- (282) cf. Boletín Oficial del Estado, número 309, 27 diciembre 1971, pp. 20.991-20.994
- (283) cf. Boletín Oficial del Estado, número 304, 21 diciembre 1971, p. 20.672
- (284) cf. Boletín oficial del Estado, número 310, 28 diciembre 1971, pp. 21.236-21.237
- (285) cf. Boletín Oficial del Estado, número 303, 20 diciembre 1971, pp. 20.594-20.595
- (286) cf. Boletín Oficial del Estado, número 304, 21 diciembre 1971, p. 20.671
- (287) cf. Boletín Oficial del Estado, número 308, 25 diciembre 1971, pp. 20.942-20.943

ainsi que par l'octroi de crédits extraordinaires :

- Crédit extraordinaire de 426.000.000 de pesetas en faveur du ministère des affaires étrangères, 26 décembre 1969 (288);
- Crédit de 350.000.000 de pesetas à disposition du ministère des transports, du logement et des travaux publics, 24 juillet 1971 (289);

L'Espagne resserre les liens l'unissant à son ancienne colonie afin d'être mieux à même de contrôler indirectement son économie et par là même assurer à son industrie, non seulement une part des matières premières mais encore un marché consommateur pour ses produits finis.

C'est ainsi qu'en contrôlant l'éducation en lui fournissant le matériel didactique élaboré en fonction, non pas des besoins guinéo-équatoriens, mais espagnols, l'Espagne imprime sa façon de penser une certaine politique qui lui est non seulement propre mais encore chère. On continue donc à véhiculer des idées et des valeurs conformes au mode de pensée espagnole mais souvent fort éloignées de la culture guinéo-équatorienne. Il y a donc poursuite systématique de l'acculturation.

En offrant de collaborer aux programmes des émissions de la télévision guinéenne et en lui proposant par exemple ses propres programmes, l'Espagne est certaine de toucher directement la grande masse de la population. C'est le mass-média par excellence qui s'inscrit dans la tradition orale africaine et qui permet, par son impact, d'imprimer une certaine façon d'appréhender la réalité sociale. Dans ce cas aussi le phénomène d'acculturation joue

(288) cf. Boletín Oficial del Estado, número 1.092, 17 marzo 1970

(289) cf. Boletín Oficial del Estado, número 309, 24 diciembre 1971

pleinement son rôle.

En finançant la construction de maisons locatives dans les centres urbains de Santa Isabel et de Bata, l'Espagne tend à casser la structure sociale autochtone en obligeant les habitants de ces appartements à vendre leur force de travail régulièrement afin de permettre au système de se reproduire. Non seulement la production nationale s'accroîtra en quantité mais encore la qualité pourra être améliorée. Au Bonheur National Brut on aura substitué le Produit National Brut !

En contrôlant les moyens de transport, notamment ceux tournés vers l'extérieur, l'Espagne accentue le phénomène de dépendance en imposant des circuits vitaux pour le partenaire périphérique.

L'astuce consiste à parler de dons, d'aides, de prêts, de coopération là où il y a des intérêts à préserver et à consolider. En d'autres termes, on masque l'essence des choses pour ne dévoiler que les apparences.

La commercialisation des produits guinéo-équatoriens était, jusqu'à une date récente, aussi entre les mains espagnoles. Le "Comité Sindical del Cacao" dont le siège est en Espagne fut officiellement dissout le 23 septembre 1971 (290) quant au "Comité de Abastecimiento del Café" il remplit encore son rôle; mais l'Espagne cherche à se désengager, étant donné que ses intérêts lui commandent d'acheter ailleurs à meilleur compte et à meilleure qualité. Mais elle ne rompera pas les ponts brusquement (291).

(290) cf. chap. "Cacao", p. 226

(291) cf. *Les accords particuliers hispano-guinéens*, supra, p. 426

A moyen terme, la Guinée équatoriale devra imaginer son propre système de commercialisation (292). Pour le moment, elle a choisi de se rapprocher des pays consommateurs (293). Peut-être acceptera-t-elle un jour de collaborer avec ses voisins immédiats qui pourront la faire bénéficier de leurs propres expériences en la matière.

Quoiqu'il en soit, la Guinée équatoriale devra procéder avec doigté d'autant plus que le marché international est bien plus exigeant que ne l'était l'Espagne s'agissant de la QUALITE. Inéluctablement, les autorités guinéo-équatoriennes devront veiller non seulement à diversifier leur production, mais encore et surtout mettre l'accent sur la qualité des biens à offrir. D'ailleurs, l'Espagne a emboîté le pas puisque on peut lire :

"La Guinée vendra et l'Espagne achètera (...) de la qualité traditionnellement exportée par la Guinée." (294)

Il est clair que l'Espagne ne veut pas supporter les frais du développement de la Guinée équatoriale. Si elle est prête à acheter certains contingents de produits, elle se réserve aussi le droit d'avoir accès aux biens de qualité supérieure. Il est évident que l'Espagne ne saurait se contenter d'absorber uniquement les matières premières de moindre qualité alors que les lots de choix seraient écouler sur le marché international.

En accordant des prêts considérables (295), la France s'est garantie en contrepartie des concessions forestières importantes lui donnant le monopole de fait sur la production d'okoumé (296).

(292) cf., *infra*, p. 478

(293) La Guinée équatoriale est à la recherche d'une grande entreprise susceptible de commercialiser ses produits

(294) cf. compromis d'accord du 19 mai 1969, cf. chap. "Cacao", p. 233 et chap. "Café", p. 276

(295) 3 milliards de francs CFA pour la construction du palais présidentiel et 7 milliards pour la construction du port de Bata

(296) cf., *infra*

6.3. LES FORCES INTERNES DE RESISTANCE AU DEVELOPPEMENT DU PAYS

Les freins au développement sont à la fois multiples et divers. Il y a ceux qui sont inhérents au milieu naturel, aux forces économiques en présence, à l'infrastructure, mais il y a aussi ceux qui relèvent des mentalités, des conduites collectives voire des rôles sociaux.

Comment appréhender cette diversité et surtout comment en rendre compte avec une certaine méthode ? La sociologie et plus particulièrement la sociologie en profondeur telle que G. Gurvitch l'a synthétisée (296) est la mieux à même, nous semble-t-il, d'offrir une méthodologie de travail.

Nous passerons donc en revue certains paliers de la réalité sociale et nous tenterons, à chaque fois, de faire ressortir tout ce qui peut constituer un frein au développement économique-social de la Guinée équatoriale.

6.3.1. LES FREINS AU NIVEAU DU PALIER ECOLOGICO-MORPHOLOGIQUE

A ce niveau, nous nous trouvons dans ce que la réalité sociale présente de plus concret, à savoir les milieux naturels, humains et techniques.

Dans le cadre de la première partie nous avons brossé la situation économique, géographique et politique de la Guinée équatoriale. Il conviendra donc, maintenant, en nous référant à cet acquis, de voir dans quelle mesure l'homme peut dominer certains paramètres, atténuer les effets de ceux qui apparaissent comme immuables et contraignants, enfin infléchir le courant de l'histoire dans le sens d'une réelle politique de développement.

(296) Georges Gurvitch, *La vocation actuelle de la sociologie*, tome I, P.U.F., Paris, 1963, 511 p.

6.3.1.1. LA BASE ECOLOGIQUE

Il s'agit ici de répondre à la question : dans quelle mesure les facteurs géographiques constituent-ils un frein au développement économique-social de la Guinée équatoriale ?

exigüité du territoire

L'exigüité d'un territoire n'est pas nécessairement un facteur négatif du développement; toutefois, il peut en constituer un lorsque le territoire national n'est pas seulement petit mais encore morcelé et que ses terres se trouvent dispersées, comme c'est le cas de la Guinée équatoriale (297).

La Guinée équatoriale est constituée d'un ensemble hétérogène dont les deux principales composantes sont elles-mêmes différentes. Si, Fernando Poo forme un tout homogène (géographique, ethnique, économique, ...), le Río Muni, par contre, est une aire géographique totalement artificielle; une pure création, issue des salons diplomatiques du traité de Paris de 1900 (298). Alors que la balkanisation de l'Afrique était terminée à la fin du XIXème siècle, on procéda encore à une dernière retouche en créant la Guinée continentale espagnole.

Si le Río Muni appartient à l'aire de la forêt dense, il n'en représente pas moins qu'une infime partie (299).

Plus des deux tiers de sa superficie sont composés d'un relief assez accidenté faisant partie d'un ensemble montagneux s'étendant du sud-Cameroun jusqu'au fleuve Zaïre.

(297) cf. approche géographique, carte H, p. 54

(298) cf. approche historico-politique, p. 18

(299) cf. chap. "Sylviculture", tableau LXXXVI, p. 332
chap. "Glaciaireux", carte X, p. 295

Le triangle Ebebiyin - Evinayong - Nsork fait partie d'un haut plateau dont la majeure partie se trouve sur sol gabonais et dont le centre est la ville d'Oyem.

Les diplomates du traité de Paris n'ont même pas eu l'idée de recourir à des frontières naturelles (río Campo au nord et río Kyé à l'est).

Cette absence de cohésion géographique est encore accentuée par le fait que l'ethnie dominante, les Fangs, se trouve dispersée et déborde les frontières du Río Muni tant sur le flanc camerounais que sur le Gabon (300).

L'exiguïté du territoire constitue un frein dans la mesure où le Río Muni n'est pas une région naturelle et que son développement devrait s'inscrire dans le cadre de l'ensemble naturel auquel il appartient, à savoir la région du sud-Cameroun et du Woleu-N'tem gabonais. Mais parler d'intégration, c'est remettre en cause l'héritage colonial et notamment le découpage artificiel de l'Afrique. Or, si la balkanisation du continent noir est vivement condamnée, il n'en reste pas moins qu'elle se présente comme un état de fait qu'aucun chef d'Etat ne songerait à modifier et les dirigeants de la Guinée équatoriale moins que tout autre.

Nous voilà donc avec un frein qu'il n'est malheureusement pas possible de supprimer, du moins pour le moment. Aussi, le développement devra-t-il être entendu comme circonscrit au seul Río Muni. Néanmoins, dans le cas d'une amélioration et d'une diversification de l'infrastructure des moyens de communication, il serait absurde d'ignorer le restant de la région naturelle d'autant plus que la voie traditionnelle d'écoulement de certains produits transite

(300) cf. *approche géographique*, carte U, p. 126

par le Río Muni. Il serait donc intéressant et souhaitable, non seulement de faciliter ce transit mais encore de l'étendre et de l'amplifier. Le nouveau port de Bata serait à même de jouer un rôle important en tant que port de commerce de l'ensemble de la région.

Enfin, les conflits de frontière peuvent constituer un frein certain au développement d'un pays. Nous avons vu que les voisins immédiats de la Guinée équatoriale qui ont tous trois, à un moment ou un autre de l'histoire moderne émis des prétentions d'ordre territorial, se sont mis tacitement d'accord pour assurer l'intégrité territoriale du nouvel Etat. Néanmoins, à tout moment, un conflit peut éclater, les raisons ne manquant pas. Cependant, on pourra éviter un affrontement direct parce que si une guerre devait éclater, elle aurait des répercussions sur l'ensemble de la région, vu qu'aucun voisin direct de la Guinée équatoriale ne verrait avec plaisir un Etat tiers occuper l'une des parties du pays (301).

En tout état de cause, nous pouvons dire qu'entre la Guinée équatoriale et le Nigeria existe un état de conflit latent causé par les travailleurs Nigériens engagés sous contrat à Fernando Poo et dont la situation s'est, au cours de ces dernières années considérablement dégradée.

D'autre part le Río Muni constitue pour l'ensemble des Fangs dispersés entre la Sanaga et l'Ogooué un centre de polarisation. En effet, une prise de conscience ethnique pourrait très rapidement déboucher sur un conflit pouvant amener l'isolement de la Guinée équatoriale.

(301) cf. *approche historico-politique*, pp. 40 et svtes

Le seul conflit ouvert qui existe pour le moment est celui qui oppose la Guinée équatoriale au Gabon à propos de la souveraineté de Corisco (302). Juridiquement, cette île fait partie intégrante de la Guinée équatoriale. Toutefois, le Gabon émet des prétentions le jour où du pétrole fut découvert sur sa plateforme continentale. En vérité, ce n'est pas tant l'île de Corisco que la dite plateforme sur laquelle elle se trouve, qui est la source véritable du conflit. La dispute guinéo-gabonaise est donc avant tout dictée par des impératifs économiques auxquels certaines compagnies étrangères investigant dans le golfe de Guinée ne sont pas étrangères.

Quels autres facteurs géographiques peuvent-il encore constituer un frein au développement économique du pays ?

Les facteurs climatiques (température, pluviosité, humidité relative, etc.) alliés à la configuration du terrain ont une influence importante sur les formes végétales et sont des facteurs ayant aussi un impact sur le facteur travail (303).

Relief
Le relief accidenté de l'île ainsi que l'altitude à laquelle on se trouve conditionnent des climats divers et donc de zones de végétation variées (304) où l'homme pratique des cultures différentes. Aujourd'hui, les terres non seulement les plus fertiles mais aussi celles d'un accès facile et pas trop en pente sont occupées (305).

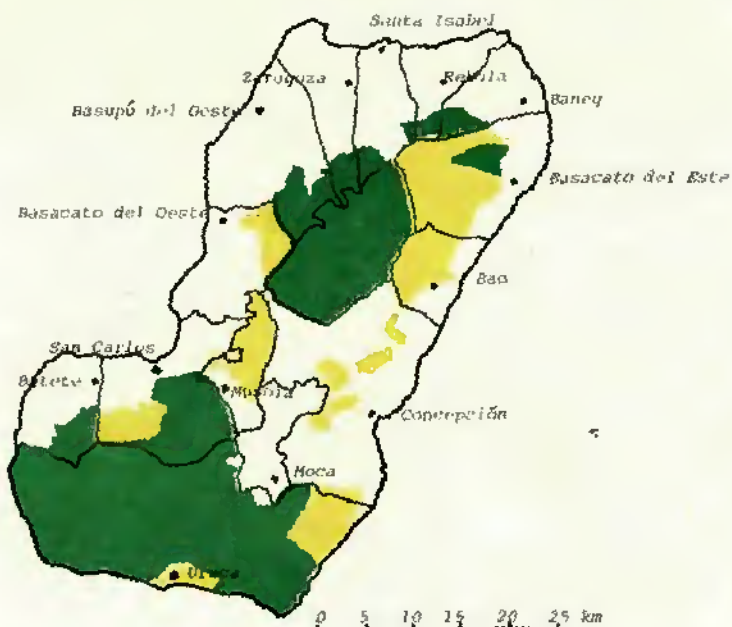
(302) cf. *approche historico-politique*, p. 41
chap. "les richesses du sous-sol guinéo-équatorien", p. 399

(303) cf., *infra*, p. 489

(304) cf. *approche géographique*, pp. 104 et svtes

(305) cf. *carte III*

Carte III - Les régions cultivées de Fernando Po



Légende :

- régions cultivées
- région agricole
- région agricole
- séparation des districts agricoles

Sources : T. L. Pujadas y M. Perez, *Geografía e Historia de Guinea Ecuatorial*, Santa Isabel, 1969, p. 49

Si on se réfère à la zone dite de climat littoral (306), on constate que 78% des terres sont déjà cultivées et que 22% sont encore recouvertes par la forêt primaire. Des 20.000 ha restant, un bon tiers doit être considéré comme improductif (rivières, lacs, agglomérations, etc.); reste donc quelque 13 à 14.000 ha escarpés et d'accès difficile. Si on voulait "récupérer" ces terres, il faudrait, non seulement créer une infrastructure adéquate, mais encore recourir à la culture en terrasses, étrangère à la mentalité guinéo-équatorienne.

Dans la zone de la forêt subtropicale, 52% des terres, soit 18.000 ha, sont encore en friche. On pourrait imaginer ici d'étendre les cultures existantes (vivrières et maraîchères) ainsi que d'aménager un plus grand nombre de prairies. Dans ce cas ce sont moins les accidents de terrain que l'absence de voies d'accès qui empêche le développement. Les autres régions, difficilement accessibles, devraient jouer le rôle de "laboratoires"; d'ailleurs la forêt de mousson, au sud de l'île est totalement inconnue et des études sérieuses devraient y être entreprises.

C'est donc avant tout l'absence de terres qui va être le grand problème de Fernando Poo, l'écueil sur lequel viendra s'échouer toute politique de développement. Il faudra donc opter pour des cultures intensives à hauts rendements. D'ailleurs, nous l'avons maintes fois répétés, la production actuelle est bien en-dessous de ce qu'elle pourrait être si on vouait davantage de soins aux différentes cultures.

Au Río Muni, la forêt primaire recouvre encore presque la totalité du territoire, du moins s'agissant des régions

(306) cf. *approche géographique*, p. 105

s'étendant au sud du río Benito (307). Jusqu'à présent, l'action de l'homme s'est surtout fait sentir le long du littoral atlantique et dans la zone délimitée par Bata - Ebebiyin- Mongomo (grosso modo les régions sises au nord du río Benito). C'est d'ailleurs la région de la forêt secondaire où se trouve la majorité des cultures de plantation (café, cacao et oléagineux).

Les principaux problèmes qu'on rencontre dans cette province ont trait à la difficile pénétrabilité de la forêt équatoriale ainsi qu'à la difficulté de cultiver ses terres déboisées, soumises à l'érosion et recouvertes seulement d'une mince couche d'humus. On y rencontre par ailleurs des populations pratiquant encore l'agriculture sur brûlis à jachères longues (20 ans).

climat

Les facteurs climatiques ont aussi une incidence sur le facteur travail. C'est ainsi que la température et l'humidité relative de l'air permettent de dégager des données intéressantes pour l'obtention de conditions optimales de rendement. Les climogrammes que nous avons dressés pour Santa Isabel et Bata (308) - et qui sont rappelons-le significatif pour l'ensemble du pays - mettent en évidence l'extrême difficulté qu'il y a à travailler dans ces régions. Les rendements attendus seront par conséquent moindres; il suffit pour s'en rendre compte de se référer au tableau CVIII.

(307) cf. *approche géographique*, p.109

(308) cf. *approche géographique*, graphique 6, p. 98

Tableau CVIII - Rendement du travail en fonction de la température et de l'humidité relative

température par temps sec	température par temps humide	rendement
24,0° - 29,5°		100%
29,5° - 31,0°	15,5° - 17,0°	90%
31,0° - 32,5°	17,0° - 19,0°	80%
32,5° - 34,5°	19,0° - 21,5°	70%
34,5° - 36,5°	21,5° - 24,0°	60%
36,5° - 38,0°	24,0° - 26,0°	50%
38,0° - 39,0°	26,0° - 28,0°	40%
39,0° - 43,5°	28,0° - 29,5°	30%

Sources : Bramesfeld & Graf, *Leitfaden für das Arbeitsstudium*

Etant donné, les températures moyennes et l'humidité relative élevées (309) constatées en Guinée équatoriale, le rendement moyen du travail n'est que de 50%. Dans un pays à vocation surtout agricole, il est très difficile de lutter contre ce frein au développement; tout au plus peut-on suggérer de mettre davantage l'accent sur le facteur "capital intensive" bien que le relief accidenté de Fernando Poo pose un problème de plus.

Les fortes précipitations qui s'abattent sur le pays (310) (en moyenne près de 150 jours par an) rendent le travail à l'air libre extrêmement difficile. Certains mois de l'année (311), les pluies sont si torrentielles que toute activité économique en plein air est impossible. Il en ré-

(309) cf. *approche géographique*, tableau IV, p. 87

(310) cf. *approche géographique*, tableau IV, graphiques 1, carte Q, carte R, pp. 87 et svtes

(311) cf. *approche géographique*, graphiques 1, p. 88

sulte que le développement économique nécessiterait des mesures propres à occuper la population active durant la saison des pluies (312).

Les facteurs climatiques ont également une incidence sur la consommation de calories et, partant, sur une alimentation plus adéquate (cf. tableau CIX).

Tableau CIX - Activités et consommation de calories

Sexe	Activités	Calories par minute	Consommation journalière de calories
masculin	collecteur saisonnier de cacao ou de café		5.200
masculin	bûcheron		4.300 et plus
masculin	personnes travaillant à la construction de routee		4.800
masculin	mineur		4.200
masculin	fondeur		4.000
masculin	métallurgiste		3.600
féminin	cheminer dans la campagne, sans charge, à 4km/h	4,3	
féminin	cheminer dans la campagne, avec une charge de 25kg, à 4km/h	6,3	
féminin	cuire, laver, coudre, repasser, pétrir	1,0 - 3,0	
féminin	visser	0,5 - 1,6	

Sources : Lehman, Praktische Arbeitspsychologie

(312) Ainsi, en Suisse, certaines mesures ont été prises par les autorités pour occuper la population agricole pendant la saison morte, en donnant une activité complémentaire : textile en Suisse orientale, sucrerie dans le Seeland, horlogerie dans le Jura, etc.

Si on met ce tableau en parallèle avec celui donnant, pour les biens entrant dans la sphère de subsistance, la valeur calorifique (313), on constate que certains aliments - qui forment la base alimentaire de la majorité de la population -, tels le riz, le maïs, les cacahuètes, les haricots, l'huile de palme, le poisson séché, ont une valeur calorifique élevée.

Si, en moyenne, on consomme journellement l'équivalent de 2.388 calories à Fernando Poo contre 2.040 au Río Muni et qu'on constate que 68% et 73% respectivement des calories proviennent de céréales, de racines féculentes et du sucre on se rend compte que si on veut élever l'apport calorifique, il faut recourir à des protéines de haute valeur calorifique, tels le lait et ses dérivés, les oeufs et la viande. Par conséquent, il faut revoir de fond en comble la question de l'élevage. Nous avons vu (314) que le bétail introduit par les Espagnols avait une fin particulière : fournir de la viande et partant des protéines d'origine animale qui font cruellement défaut en Guinée équatoriale. Il serait donc utile que des experts se penchent sur ce problème et étudient les possibilités de faire de l'élevage pour la viande, le lait et le fromage. Cette dernière forme permettant de constituer des réserves calorifiques importantes. Une étude sociologique devra être entreprise parallèlement sur les us et coutumes des gens. Dans la majorité des cas, le lait sert à l'alimentation des enfants et les adultes le considèrent comme tel. Par contre, la consommation de fromage et d'oeufs connaît une certaine vogue; les oeufs étant particulièrement prisés. Bien entendu, une campagne intelligente d'information devrait être envisagée.

(313) cf. approche économique, tableau XVII, p. 143

(314) cf. chap. "élevage"

Infrastructure La mise en place d'une infrastructure de communication se heurte aussi à un certain nombre de freins.

Fernando Poo jouit d'une bonne infrastructure routière. Les principales routes sont goudronnées et certaines voies secondaires sont bétonnées. Le réseau routier fernandin a été construit dans le but de faciliter les transports entre les différentes régions agricoles du pays afin d'acheminer leurs produits sur la capitale. Ce réseau comprend une bretelle - non encore achevée puisqu'il manque un viaduc (encore en construction) à la hauteur de Bao - sur laquelle débouche un certain nombre de pistes, voire de routes secondaires et d'une autoroute à 4 voies reliant Santa Isabel à l'aéroport (7 km) qui est un ouvrage de prestige construit par les Espagnols. Tous les ouvrages d'art sont en béton.

Les difficultés auxquelles se heurtent les autorités sont de deux sortes :

- 1°. Il y a le désir de relier Concepción à San Carlos par Ureka, soit quelque 80 km représentant une dépense de 800 millions de pesetas (près de 10 millions de \$). Mais une telle dépense ne se justifie qu'en fonction de sa rentabilité socio-économique. Il serait donc judicieux que des études soient entreprises afin d'établir les potentialités agricoles et commerciales de cette région ainsi que l'incidence qu'aurait sur elles l'effet de cet investissement.
- 2°. L'entretien de ce réseau routier coûte cher à l'Etat qui ne peut pas le faire supporter par ses utilisateurs qui sont peu nombreux. Afin de pallier ses difficultés, la Guinée équatoriale a sollicité de la Banque mondiale un prêt à long terme devant lui permettre de remettre en état l'ensemble de son réseau routier.

Le Río Muni possède une infrastructure routière moins développée; néanmoins, les autorités projettent d'y construire une bretelle suivant, grosso modo, les frontières du pays. Toutefois, en attendant la liaison Evinayong - Kogo, toutes les routes mènent à Bata. L'axe le plus fréquenté est Bata - Ebebiyin, c'est-à-dire celui qui unit les districts les plus peuplés et par lequel transite le plus de marchandises (c'est la région par excellence des plantations). La route Scue - Mongomo permet de sortir le gros du café.

Les trois routes qui jalonnent la côte, en partance de Bata, jouent aussi un rôle dans le cadre de l'économie sylvicole.

Ces routes sont dans leur grande majorité des latérites et les ouvrages d'art en bois, bien qu'on commence à les remplacer par du béton.

Les autorités espagnoles projetaient de construire la transversale Ebebiyin - Kogo. Actuellement, seul le tronçon Kogo - Evinayong est en chantier.

Comme à Fernando Poo, les autorités s'attaquent à une double tâche :

- 1°. entretien et amélioration du réseau routier existant (substitution des ponts de béton aux ponts de bois; les pistes sont d'un entretien coûteux car les pluies les endommagent fortement; les travaux de réparation exigent la mobilisation d'une main-d'oeuvre abondante; asphaltage et goudronnage);
- 2°. extension des voies de communication. La multitude de rivières et de torrents exige un grand nombre d'ouvrages d'art; la disposition des chaînes de montagnes ainsi que les monticules nécessitent le recours à des tracés aux

grandes courbes ou alors des déclivités assez fortes. La faible densité du peuplement est un facteur qu'on n'ose pas prendre en considération car alors on n'entreprendrait rien.

A Fernando Poo, les fleuves ne sont pas navigables et tout le trafic commercial interne se fait par la route. De même tout le cacao en partance vers l'étranger est acheminé sur Santa Isabel qui est le seul port disposant d'une infrastructure d'accueil suffisante : entrepôts, grues électriques, bittes d'amarrage, eau potable, combustibles, 24.000 m² de quai, véhicules de transport, jetées, échouages. ateliers mécaniques.

Le port de San Carlos est en mesure d'accueillir des bateaux; néanmoins, depuis l'accession du pays à l'indépendance, il ne sert plus qu'à la pêche locale.

Dans la baie de Concepción, il y a un quai en planches qui était utilisé pour acheminer sur Santa Isabel les produits de quelques plantations limitrophes.

Santa Isabel est donc le seul point où viennent mouiller les bateaux étrangers. A l'époque coloniale, San Carlos servait de débouché pour les produits de la région et de celle de Concepción. L'achèvement de la bretelle routière ne donnera pas à ce port un renouveau économique.

Les Guinéo-équatoriens ont fait leur un vieux rêve espagnol : celui de faire de Santa Isabel la plateforme principale pour l'expansion des échanges maritimes entre l'étranger et toute l'Afrique équatoriale. Les Fernandinos voudraient faire de Fernando Poo ce que les Espagnols ont réussi à Gran Canaria et à Tenerife. Toutefois, les inconvénients sont de taille. Si l'île jouit d'une bonne position stratégique dans le golfe de Guinée, elle n'en demeure

pas moins isolée. C'est ainsi que les installations portuaires sont à l'échelle du pays, c'est dire qu'elles ne sont en rien comparables avec celles des ports de Douala, Victoria, Cotonou, Lagos, Port Gentil ou Pointe Noire. Parmi les autres freins citons :

- l'étroitesse du marché intérieur;
- l'absence d'entrepôts commerciaux permettant de stocker les biens en partance ou en provenance du continent voisin;
- l'absence d'un réseau commercial;
- l'inexistence d'une production nationale distincte des pays voisins.

La côte continentale est basse et une barre empêche les bateaux de s'en approcher à moins d'un mille. Jusqu'à la construction du nouveau port de Bata (1970-73), les navires devaient mouiller en haute mer et les marchandises étaient transbordées au moyen de barges.

Le port de Bata va donc jouer, à l'instar de celui de Santa Isabel, un rôle économique de premier plan pour la région. On pourrait imaginer qu'il serve aussi de débouché pour les régions du sud-Cameroun et du Woleu-N'tem gabonais. Mais pour ce faire, il faudrait améliorer le réseau routier et surtout réduire le plus possible les tracasseries douanières, administratives et policières.

Le courant maritime côtier de direction SW-NE est aussi un frein important puisque Benito n'a jamais pu devenir un port au sens propre du terme, le courant reformant constamment le banc de sable exigeant qu'on drague sans cesse.

Quant à l'estuaire du Muni, il est navigable pour des unités de faible tonnage. D'ailleurs, les Espagnols avaient songé à faire de Kogo le principal port de la province

mais les Guinéo-équatoriens lui ont préféré celui de Bata. Cependant, si on admet que la province continentale est essentiellement une région productrice de bois tropicaux, l'estuaire du Muni est appelé à jouer un rôle important pour la sortie des bois de la région sud du pays (315). N'oublions pas que l'exploitation forestière suppose une infrastructure fixe très importante (316) qu'il conviendrait de développer.

Le trafic maritime interprovincial est très limité vu la dépendance de la Guinée équatoriale vis-à-vis de l'Espagne dans ce domaine (317). Disons aussi que les deux provinces n'ont pas une économie complémentaire puisque toutes deux fournissent des matières premières à destination de l'étranger et que les produits des cultures vivrières ne donnent lieu à aucun transport.

S'agissant du transport aérien, le pays possède deux aéroports de catégorie internationale, dans chaque province, à quelques kilomètres du chef-lieu auquel ils sont reliés par une autoroute. Seule la compagnie Ibéria dessert l'aéroport de Santa Isabel par la liaison hebdomadaire Madrid - Santa Isabel - Madrid. Les liaisons internes (318) sont faites par LAGE qui est un service destiné avant tout au transport des personnes.

On avait aussi songé à faire de Santa Isabel une escale importante sur les routes :

(315) cf. chap. "Sylviculture", p. 333

(316) cf. chap. "Sylviculture", p. 345

(317) cf., *supra*, pp. 427 et *svtes*

(318) cf., *supra*, p. 430

Europe - Afrique australe,
 Europe - Afrique centrale,
 Afrique - Amérique.

On pensait pouvoir offrir des conditions plus avantageuses que Douala : logement des équipages, droits d'atterrissage et de stationnement, etc.

Pour le moment, les autorités jouent la carte de l'isolationisme, jeu dangereux, car entre temps, l'infrastructure de Douala s'améliore.

En conclusion, on est conscient à Santa Isabel que cette ville et Bata sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie de l'"hinterland" à laquelle elles appartiennent. Elles sont, en effet, le point d'arrivée et de départ :

- du réseau routier,
- du réseau maritime,
- du réseau aérien.

L'entretien et la conservation des installations existantes doivent être soigneusement maintenues en même temps qu'on cherchera à étendre les infrastructures de communication à l'ensemble du pays pour permettre l'exploitation plus judicieuse des richesses nationales.

Energie

L'industrialisation d'un pays est tributaire de ses potentialités énergétiques et des matières premières à utiliser.

Nous avons vu (319) qu'aucune sérieuse exploration du sous-sol n'avait été entreprise jusqu'à ce jour au Río Muni. On ne dispose toujours pas de plans topographique, géologique ou géographique, indispensable pour pouvoir entreprendre des

(319) cf. chap. "Les richesses du sous-sol guinéo-équatorien"

recherches sérieuses. Par ailleurs le coût de telles investigations est extrêmement élevé et le gouvernement guinéo-équatorien devrait conclure un accord dans ce sens avec une grande société étrangère spécialisée en la matière. On pourrait même concevoir un accord d'aide bilatérale afin de réunir les fonds nécessaires.

Donc, pour le moment, on ignore ce que renferme le sous-sol du Río Muni; tout au plus spécule-t-on sur la présence de gisements de fer, de cuivre, d'or, de rutil, de zircon, d'oxyde de silice d'aluminium et d'uranium, en se fondant essentiellement sur des présomptions et sur les richesses mises à jour dans les régions limitrophes, du Cameroun et du Gabon.

Vu l'absence de matières premières d'origine minérale, les industries transformatrices font défaut. On nous rétorquera que la Suisse a un sous-sol extrêmement pauvre, ce qui ne l'empêche pas d'avoir des industries transformatrices de matières premières importées. Cette réalité est due à ce que la Suisse a bénéficié de la politique coloniale des puissances européennes et de la division internationale du travail faisant des pays du Tiers monde les pourvoyeurs de matières premières (320).

Si la Guinée équatoriale n'a pas d'usines de transformation, il ne faudrait pas en déduire que le pays n'est pas industrialisé. On rencontre, en effet, en Guinée équatoriale, un petit nombre d'unités industrielles destinées à la consommation. On peut les classer en deux catégories :

- 1^o. les industries indispensables à toute agglomération humaine connaissant un certain développement économique : boulangeries

(320) cf. A. E. Kobel, *ethno-économie et développement en Afrique noire*, Neuchâtel, 1974, pp. 10 et svtes

(dont la matière première est importée), fabriques de boissons gazeuses, ateliers de réparation mécanique, etc;

- 2°. les industries de transformation des produits agricoles, sylvicoles et de la pêche : fabriques de savon et de produits à lessive, entreprises de charpenterie et d'ébenisterie, industrie de la glace pour la congélation, scieries, etc.

Ces entreprises artisanales se trouvent essentiellement localisées à Santa Isabel et, dans une moindre mesure, à Bata.

Enfin, on note aussi la présence à Santa Isabel d'une petite entreprise de fabrication de briques à partir du sable noir de l'île ainsi qu'à Bata. La difficile pénétrabilité de la selva empêche l'exploitation de carrières.

Les sources d'énergie auxquelles on recourt sont le mazout, le gaz et l'électricité. Les prospections réalisées sur la plateforme continentale n'ont encore donné aucun résultat concret (321). Par conséquent, les hydrocarbures utilisés sont-ils importés des raffineries de Santa Cruz de Tenerife.

La force électrique utilisée dans le pays provient d'usines thermo-électriques et d'usines hydro-électriques.

A Fernando Poo, la production et la distribution de l'énergie électrique est le monopole de SEMU (322). A la périphérie de la capitale se trouve une usine thermo-électrique comprenant 6 générateurs Diesel pouvant opérer en

(321) cf. chap. "Les richesses du sous-sol guinéo-équatorien", p. 390

(322) *Servicio Electrico Municipal*

parallèle et présentant les caractéristiques suivantes :

- 2 générateurs de 180 KWA, 400V(diesel), 1954, Deuts
- 3 générateurs de 420 KWA, 400V(diesel), 1962, Deuts
- 1 générateur de 1.680 KWA, 3.000V(mazout), 1968, M.A.N. {323}

soit une capacité totale de 3.260 KWA (324).

L'usine possède aussi un transformateur 22.000/3.000V qui reçoit une partie du courant produit par les deux usines hydro-électriques de Musola (58 km au sud de Santa Isabel) et qui est amené par une ligne aérienne au voltage de 22.000 V.

Les usines hydro-électriques de Musola se composent de l'usine de "Los Saltos" qui comprend deux turbines de 150 KWA et de l'usine de "San Pedro" dotée aussi de deux turbines de 200 KWA; ce qui donne comme capacité installée : 700 KWA, 400 V.

Ces usines fournissent du courant électrique à San Carlos

(323) données communiquées en 1972 par les techniciens allemands de M.A.N. venus réparer les générateurs de Santa Isabel

(324) il s'agit de la capacité possible. Or, les 2 générateurs de 1954 sont totalement hors d'usage; sur les 3 de 1962, seul un générateur fonctionne; quant à celui de 1968 il ne travaille qu'à 75%.

En 1974, la maison M.A.N. a installé un nouveau générateur à mazout d'une capacité de 2.100 Kwh qui à lui seul couvre la consommation de Santa Isabel; coût de l'opération : 1 million de D.M. payables avant la livraison.

En principe, les modalités de paiement sont les suivantes :

- 10% à la commande,
- 40% lorsque la machine est construite,
- 30% à la livraison.

Les pays considérés comme non solvables doivent s'acquitter du 100% avant la livraison.

Le générateur de 1968 a coûté 800.000 D.M. et en 1972 il ne travaillait plus qu'à 70%.

Ces machines consomment 200 kg de mazout à l'heure !

ainsi qu'aux plantations de la région et à deux sous-stations sises à Santa Isabel dont l'une sert à la station radio et l'autre à l'usine de clarification de l'eau potable.

Mais la majorité des grandes plantations de l'île ont leur propre groupe électrogène qui leur fournit à la fois la force nécessaire à actionner les séchoirs et la lumière.

Cependant la grande partie de la population rurale continue à s'éclairer avec des lampes à pétrole (325).

Au Río Muni, la situation est plus précaire. Toute la production est d'origine thermique. La province ne compte qu'une seule usine thermo-électrique, la "Central Electrica de San Joaquín", sise au sud de Bata et qui approvisionne la ville en courant lumière et en courant force. Cette usine compte :

2 groupes de générateurs DIESEL d'une capacité de 630KWA,

5 groupes de générateurs DIESEL d'une capacité de 140KWA,

ce qui donne une capacité productive de 1.960 KWA à 230 V. (326)

Partout ailleurs, l'électricité est produite par des groupes électrogènes, là où on en a les moyens.

Etant donné la vétusté de la plupart des installations ainsi que l'absence d'un personnel d'entretien qualifié, il n'est pas possible de connaître la consommation avec précision. Toutefois, la demande est assez faible vu le peu d'industrialisation. Par conséquent, cette source

(325) ces lampes ont encore une autre fonction, éloigner les insectes de la couche des gens pendant leur sommeil

(326) cf. note 323, p. 454

d'énergie est extrêmement onéreuse : 10 pesetas le KWh en 1972 à Fernando Poo contre 15 pesetas à Bata.

La crise pétrolière s'est révélée désastreuse pour la Guinée équatoriale provoquant une augmentation exponentielle du prix de vente de l'énergie. Il est donc urgent que les autorités prennent des mesures en développant les installations hydro-électriques plutôt que les usines thermiques, d'autant plus que le prix du kwh des premières est quatre fois moindre que celui produit par les secondes (abstraction fait du coût du pétrole) (327). Comme il s'agit d'un service public, il est tout naturel que ce soit les organes de l'Etat qui s'en chargent.

Il suffirait de réactiver certains projets espagnols et de les réexaminer soigneusement.

C'est ainsi qu'à Fernando Poo, SEMU projetait d'utiliser une des chutes du río Iladyi - fleuve s'écoulant du plateau de Moca, à 1.200 m d'altitude, vers l'océan par une série de chutes dont la plus impressionnante mesure 300 m. La forte dénivellation ne justifie pas l'existence d'un barrage, construction qui poserait d'énormes problèmes à cause de la perméabilité du sol volcanique. Le projet prévoyait la construction d'une usine de 1.300 Kw et son coût était devisé à 40 millions de pesetas (328), réseau de distribution compris. Rien ne s'oppose à la construction de 2 ou 3 usines sur le même fleuve. En maintenant le prix de vente du courant au niveau de 1972, il serait possible de renter ces investissements à moyen terme.

(327) J. Gelpí Blanco, *Estudios sobre el aprovechamiento de las distintas formas de energía en las posesiones españolas de Africa, Madrid, 1960* pp. 29-30

(328) cf. archives de SEMU, Santa Isabel, 1972

Pour les autochtones, l'électricité est synonyme de progrès. Tout Guinéo-équatorien aspire à pouvoir s'éclairer à la lumière électrique. Avoir l'électricité à la maison c'est, dans une certaine mesure, prolonger la journée; ce qui n'est pas négligeable dans un pays où le jour commence à 6 heures et finit à 18 heures.

Au Río Muni, le recours à la force hydraulique pour produire de l'énergie électrique est aussi possible. Ici, les investissements seront bien plus grands car on ne dispose d'aucune infrastructure; tout est à penser et à créer. Toutefois, au vu de la consommation présente, il n'est guère possible de réaliser des ouvrages importants puisqu'il n'est pas possible de les renter à moyen terme. Cependant des études prospectives sérieuses devraient être entreprises, notamment dans la région de Bata qui est un des rares endroits où existe une demande potentielle. Ainsi serait-il possible d'utiliser la force hydraulique d'un des affluents du fleuve M'Bia, la rivière Ebuba où l'on disposerait d'une différence de niveau de 165 m avec un débit de 5 m^3 en période d'étiage, permettant la construction d'une usine produisant annuellement 24 millions de Kwh. Seule ombre au tableau : le coût de l'opération; il faudrait, en effet, passer sur le versant opposé en creusant une galerie de 180 m de long. De là, à Bata, la distance n'est que de 45 km et il serait possible de fournir de l'énergie à toute la région comprise entre Bata et Niefang et peut-être même jusqu'à Ebebiyin.

Autre possibilité : le río Ekuko au sud de Bata où à Bitoma, on pourrait installer une usine d'une puissance de 3.500 Kw et dont le coût est devisé à 160 millions de pesetas (329).

(329) cf. archives de la "Central Electrica de San Joaquín", Bata, 1972

Troisième possibilité : les rapides de Sendje sur le rio Benito où l'on a sur un kilomètre une différence de niveau de 150 m. Avec un débit minimum de 3 m^3 on pourrait disposer d'une force annuelle de 600.000 Kwh.

Dans le sud, sur le río Utamboni, on pourrait obtenir une puissance supérieure à 80.000 Kw

C'est donc moins le problème de la production d'énergie que celui de la faible consommation qui se pose avec une certaine acuité. Cependant, on pourrait rétorquer que si le pays disposait davantage d'énergie il pourrait aussi s'industrialiser davantage.

La mise en place de groupes électrogènes est peut-être moins coûteuse que celle de turbines. Néanmoins, c'est à la longue que le premier système coûte plus cher que le second.

Au niveau de l'industrialisation du pays, le secteur public doit aider l'économie privée en lui facilitant la tâche et en éliminant les obstacles au développement. Au point de vue structurel les principaux freins sont :

- l'absence d'un capital social fixe;
- un approvisionnement insuffisant d'énergie électrique;
- des moyens de communication insuffisamment développés;
- des moyens financiers rares;
- un manque d'incitation à investir;
- une économie peu flexible;
- un marché aux dimensions réduites.

Aussi, l'Etat doit-il prendre les mesures adéquates afin de promouvoir le développement industriel du pays en éliminant les principales carences.

6.3.1.2. LA BASE DEMOGRAPHIQUE

"De tout temps, l'évolution de la population a été regardée comme un élément essentiel dans la vie des peuples." (330)

Toutefois, la nécessité d'élaborer une théorie scientifique de la population est récente et est devenue l'apanage de tous les Etats modernes. Il ne s'agira pas seulement de décrire les phénomènes mais aussi et surtout de les expliquer, d'en déterminer les causes et d'en apprécier les conséquences. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la définition suivante :

"La démographie est une science ayant pour objet l'étude des populations humaines, et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux, envisagés principalement d'un point de vue quantitatif." (331)

L'économie de marché ne saurait se dispenser, à l'inverse d'autres modes de production, d'une étude approfondie de la population à quelque niveau qu'on se situe. En effet, la population appartient à la fois au domaine de la production et à celui de la consommation, cette dernière étant considérée comme le but final de toute activité économique.

L'administration espagnole avait mis en place à Santa Isabel une "Delegación de estadística" dont la tâche consistait à rassembler et à présenter les données les plus variées concernant l'économie de la population.

Comme pour tous les pays européens, les sources espagnoles

(330) F. Baudhuin, *Principes d'économie contemporaine*, Verviers (Belgique), 1966, Tome I, p. 13

(331) O.N.U., *Dictionnaire démographique multilingue*

sont de deux ordres :

- établissement de l'état civil (naissances, mariages, décès, divorces);
- recensement de la population, à intervalles réguliers.

Grâce à l'appui missionnaire et à la vocation d'évangélisation de l'église catholique, les autorités purent trouver, auprès des paroisses, les données relatives à l'état civil.

Quant aux recensements, les Espagnols recoururent à la fois aux services des centres administratifs qu'ils avaient mis en place et aux services paroissiaux. Les autorités coloniales entreprirent 4 recensements de la population : 1932, 1942, 1950, 1960. Les chiffres obtenus ne représentent qu'un ordre de grandeur. Ils ne sont pas le reflet exact de la réalité. A chaque fois d'ailleurs, les autorités constatèrent que :

"les statistiques relatives au mouvement de la population sylvestre, étant donné la vie primitive de la forêt, ne peuvent pas être considérées comme l'expression de la réalité car pour ce groupe de personnes les faits qui échappent au contrôle de l'administration publique sont nombreux, ce qui signifie qu'ils ne sont pas enregistrés au bon moment." (332)

Nous avons déjà souligné (333) les raisons pour lesquelles ces recensements n'atteignent pas correctement leur but. D'autre part on constate que les autorités guinéo-équatoriennes ne surent pas éviter cet écueil puisqu'elles utilisèrent le même langage que l'administration co-

(332) Dirección general de Plazas y provincias africanas e Instituto de Estudios Africanos, *Resumen estadístico del Africa española (1963-64)*, Madrid, 1965, p. 379

(333) cf. *approche géographique*, pp. 113 et svtes

loniale (334).

Cependant si les Espagnols réussirent tout de même à obtenir des résultats, les Guinéo-équatoriens, par contre, ne fournirent aucunes données et pour cause ... (335)

La première difficulté que les autorités auront à surmonter c'est celle qui consiste à pouvoir mettre sur pied l'appareil nécessaire (personnel, équipement, argent) pour obtenir des résultats tangibles, et cela le plus rapidement possible. Il faudra surtout veiller à la qualité de la collecte des données et donc pouvoir compter sur la compétence des enquêteurs.

Si l'Etat désire élaborer un plan de développement économique du pays, il est indispensable qu'il puisse compter sur des statistiques démographiques valables et complètes. C'est ainsi que des données sur :

- la densité et la distribution géographique de la population permettent de localiser les régions de plus ou moins forte concentration humaine et partant d'avoir des indications quant aux facteurs de la production ou à l'importance du marché. En relation avec ce problème, on étudiera aussi le problème de l'urbanisation.
- l'évolution de la population, notamment par rapport au sexe ou à la race, donneront des indications sur le rapport hommes/femmes et nationaux/étrangers. Dans ce dernier cas, on

(334) Décret présidentiel du 22 janvier 1969 sur l'élaboration du recensement général de la population, *Anuario legislativo de Guinea Ecuatorial*, Tomo I, ministerio de la Justicia, Santa Isabel, 1970, pp. 77-84

Ordonnance présidentielle du 22 janvier 1969 désignant une Commission interministérielle chargée de veiller sur le bon déroulement du recensement général de la population, *Anuario legislativo de Guinea Ecuatorial*, Tomo I, ministerio de Justicia, Santa Isabel, 1970, p. 84

(335) cf. approche géographique, p. 114

pourra mesurer le degré de dépendance vis-à-vis de l'extérieur par rapport au nombre de techniciens que le pays accueille.

- la structure de la population par âge qui n'apparaît pas dans les statistiques de l'administration coloniale est donc une lacune à combler car elle conditionne les effectifs de la population active, les nécessités de la consommation et les investissements sociaux (enseignement, santé, logement, etc.). Elle détermine aussi l'accroissement naturel de la population.
- la population active renseigne sur :
 - ./.. la capacité de développement de l'économie,
 - ./.. la main-d'oeuvre disponible,
 - ./.. la main-d'oeuvre nécessaire par secteur d'activité économique.
- la composition ethnique du pays et son importance relative joue un rôle considérable, non seulement en Guinée équatoriale mais dans toute l'Afrique noire. Partout, on entend dire que le tribalisme est l'ennemi numéro un du développement. En Guinée équatoriale, l'affrontement tribal est en même temps l'opposition de deux mondes : Fernando Poo contre le Río Muni, une certaine richesse contre la pauvreté. Les autorités guinéo-équatoriennes pensent résoudre le problème par la "pahouanisation" du pays et l'élimination de l'ethnie Bubi. Cette politique ne peut que conduire à l'éclatement du pays qui serait surtout préjudiciable aux Fangs, c'est-à-dire au Río Muni. Le statut quo est encore la voie la plus sage à suivre, d'autant plus que c'est avec la richesse de Fernando Poo qu'on peut espérer amorcer le développement de la province continentale.
- le mouvement naturel de la population ne correspond pas à la réalité des naissances et des décès. Le taux d'accroissement naturel était de 18,4‰ (336) en 1960, alors que pour les pays africains voisins il était en moyenne de 22,0‰. Les progrès de la médecine et de l'hygiène ont fortement contribué à abaisser le taux de mortalité et sont à l'origine de l'augmentation actuelle de la population.

Contrairement à beaucoup de pays du Tiers monde, la Guinée équatoriale est sous-peuplée par rapport à ses possibilités économiques présentes et, bien des années passeront encore avant que le spectre de la surpopulation vienne inquiéter les dirigeants de ce pays.

Les données sur la nuptialité n'ont aucune valeur puisque seuls les mariages chrétiens sont enregistrés; or, en Guinée équatoriale, la polygamie, si elle n'est plus la règle générale, étant donné le montant élevé de la dot, n'en demeure pas moins une réalité, notamment dans le milieu sylvestre du Río Muni.

- les migrations tant internes qu'externes sont peu ou mal connues. Tout au plus connaît-on les migrations inter-provinciales et dans une certaine mesure le flux rural vers les centres urbains de Santa Isabel et Bata. L'immigration est fort mal connue; malgré les tracasseries administratives et policières, les autorités ignorent le nombre exact de ressortissants étrangers - notamment Nigériens - résidant dans le pays. Une statistique exacte serait extrêmement précieuse, d'autant plus que la colonie nigérienne - quelque 50.000 personnes à Fernando Poo - représente une main-d'oeuvre indispensable à la bonne marche de l'économie guinéo-équatorienne (337)

Jusqu'à maintenant, nous avons énuméré les inconvénients découlant de l'absence de recensements globaux sérieux et complets.

Néanmoins, ces recensements permettent d'établir des pronostics quant à la planification du développement économique et social. C'est ainsi qu'ils permettent de faire des prévisions s'agissant, par exemple de l'offre virtuelle de travail ou de la consommation virtuelle de biens et services. Il serait extrêmement intéressant de pouvoir déterminer, dans le cadre d'un plan de développement, com-

(337) cf., *infra*, p. 489

ment la population active se répartit entre l'agriculture de subsistance et l'agriculture de marché et d'en tirer des informations pour l'évolution probable de la production et de la consommation. On ne sait, en effet, presque rien sur l'agriculture traditionnelle (338); on sait qu'elle existe mais on n'aime pas en parler car on l'assimile à un état de sous-développement.

"Laissons de côté les cultures vivrières. (...) car, entre nous, ce n'est pas la production de gombo ou de pois chiches qui donnera à l'Afrique une place dans le monde." (339)

"Il est consolant d'apprendre que ce continent vient en tête pour le manioc avec 50% de la production mondiale. Mais concentrons-nous sur les cultures d'exportation et de plantation pour lesquelles l'Afrique occupe une place de choix." (339)

Ces propos résument bien le sentiment d'une large couche de la population africaine. Nous n'avons pas l'intention de vouloir faire de l'Afrique le premier producteur mondial de manioc, d'ignames ou de tarots. Toutefois, nous ne devons pas oublier que près de 90% de la population africaine se nourrit de ces denrées.

Pourquoi alors avoir honte de sa table et lui préférer, par snobisme, l'alimentation sophistiquée de chez nous qui a l'inconvénient de coûter cher ? Pourquoi importer du poisson séché de Scandinavie et du poisson congelé d'Espagne, d'Allemagne ou d'ailleurs ? Pourquoi préférer l'huile d'olive à l'huile de palme ? Ne vaudrait-il pas mieux créer les conditions nécessaires à l'exploitation et à la commercialisation des produits africains ?

(338) cette remarque est valable pour l'ensemble des Etats de l'Afrique noire

(339) Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire*, Hatier, Paris, 1972,

Si le gouvernement du président Macías tend à augmenter la production des cultures vivrières c'est avant tout pour freiner les importations de biens de consommation qui épuisent une grande partie des réserves monétaires du pays. Cependant le gouvernement ne songe nullement à commercialiser ces produits et à les vendre par exemple au Nigeria qui en aurait besoin. Non, il s'agit uniquement de réaliser des économies en devises afin de poursuivre la politique qu'on s'est fixée.

Donc, disposer de statistiques sur la population vivant des cultures de subsistance, temporairement ou exclusivement serait extrêmement important. Les problèmes sont ici davantage d'ordre sociologique et psychologique, qu'économique.

6.3.1.3. LA CULTURE MATERIELLE

Elle est constituée par les objets peuplant l'univers social. Une double distinction est faite entre les biens proprement économiques, c'est-à-dire ceux qui visent à la satisfaction des besoins les plus immédiats et parmi lesquels il y a les biens de production et les biens de consommation, et les biens non strictement économique. Nous ne reviendrons pas sur la première catégorie de biens car nous l'avons déjà traitée dans différents chapitres auxquels nous renvoyons le lecteur (340).

Quant aux biens non strictement économiques, il est assez difficile de les localiser puisqu'à un moment donné un objet non économique peut devenir un objet économique.

C'est essentiellement au niveau des dépenses de prestige qu'on rencontre le plus souvent les biens non économiques. C'est dans cette catégorie qu'il faut classer le palais présidentiel de Bata dont le style n'est pas sans rappeler le palais de Chaillot à Paris (341). Non seulement, cet édifice n'a pas été construit à Santa Isabel mais encore les matériaux utilisés proviennent de l'étranger : marbre d'Italie, bois de Scandinavie, etc. Même la main-

(340) *les biens de production (objets et moyens de travail) figurent dans les différents chapitres suivants :*

"Cacao", pp. 205, 206 - 227, 252

"Café", pp. 258, 259 - 265, 269 - 275

"Oléagineux", pp. 292 et svtes

"Pêche", pp. 371 - 389

"Elevage", pp. 320 - 331

"Sylviculture"

"Richesses du sous-sol guinéo-équatorien"

les biens de consommation sont traités dans l'approche économique

(341) *coût de l'ouvrage : 3 milliards de francs C.F.A.*

maître de l'oeuvre : les "Dragages", une société française

d'oeuvre utilisée n'était pas guinéenne mais européenne pour les cadres et les hommes de métiers et pour les manoeuvres d'origine de Côte d'Ivoire, de Haute-Volta et du Sénégal.

Autres biens non économiques : les deux banques centrales de Santa Isabel et de Bata (342) qui ont été construites selon les mêmes critères que le palais présidentiel. A la limite, on pourrait considérer ces biens comme économiques puisqu'ils abritent les services bancaires. Dans une certaine mesure oui, mais ces établissements sont beaucoup trop grands et la dépense effectuée n'est pas à la mesure des locaux nécessaires. Alors qu'en Europe on construit toujours trop petit, ici c'est l'inverse; on aime étaler sa richesse au grand jour; c'est donc avant tout la dépense d'ostentation que l'on recherche.

Faut-il ranger le port de Bata dans la même catégorie de biens ? Si on ne prend en considération que le coût - 7 milliards de francs C.F.A. - et l'importance du trafic - quasi nulle - alors le port de Bata est un bien non économique. Cependant, avec le temps, ce port peut être amené à jouer un rôle international en tant que port d'embarquement des biens en provenance du sud-Cameroun et du Woleu-N'tem gabonais.

Ce besoin de construire des biens non économiques n'est pas propre au nouveau régime. C'est ainsi que l'administration espagnole a aussi joué cette carte; il nous suffit de penser aux énormes cathédrales, églises et couvents bâtis en Guinée équatoriale (dont pas moins de 41 pour la seule province de Fernando Poo) (343) pour se faire une idée

(342) coût de l'opération : 200 millions de pesetas,
maître de l'ouvrage : les "Dragages"

(343) T. L. Pujadas, *la iglesia en la Guinea Ecuatorial*, Madrid, 1968, 528 p.

des dépenses de prestige faites par la métropole. En outre, la construction d'un aéroport de classe internationale à Santa Isabel, d'une autoroute à 4 voies ou de studios de télévision (1968) sont tous à classer parmi ces biens non économiques.

Ne jetons donc pas trop rapidement la pierre aux nouveaux dirigeants et reconnaissons humblement que toute société possède ses biens de prestige.

6.3.2. LES FREINS AU NIVEAU DES ORGANISATIONS SOCIALES

Les organisations sociales que d'aucuns nomment aussi les appareils organisés

"sont des conduites collectives préétablies qui sont aménagées, hiérarchisées, centralisées d'après certains modèles réfléchis et fixés d'avance dans des schémas plus ou moins rigides." (344)

En règle générale, les "appareils" qu'on rencontre dans le Tiers monde sont le reflet de ceux existant en Occident. Ils sont la réplique fidèle des puissances dont ces pays ont subi la colonisation. Comme ces "appareils" ont été mis en place par l'administration coloniale, en fonction de ce qui se faisait dans la métropole et non pas en fonction des moeurs, des us et des coutumes locales, leur fonction n'est pas toujours bien comprise par la population. C'est ainsi que les "appareils" guinéo-équatoriens sont bien plus espagnols qu'africains; ils répondent davantage à la logique ibérique qu'à l'entendement guinéo-équatorien. Il ne s'agit pas de faire table rase de l'héritage colonial, mais il faudrait le simplifier, le rendre moins lourd, somme toute l'humaniser un peu.

(344) G. Gurvitch, *La vocation actuelle de la sociologie, Tome I*, P.U.F. 3ème éd., Paris, 1963, p. 75

6.3.2.1. LES "APPAREILS" POLITIQUES

La république de Guinée équatoriale, à l'instar de tous les Etats modernes, voit son pouvoir politique établi par une Constitution (345). Cette dernière fut élaborée lors d'une Conférence constitutionnelle composée de représentants des différentes tendances politiques, économiques et sociales du pays (346) sous la houlette de la puissance coloniale.

La Constitution guinéo-équatorienne consacre le principe de la séparation des pouvoirs et la sauvegarde des minorités nationales. Quant à la gestion des affaires, elle est faite par les représentants que les citoyens se sont donnés et qui siègent en assemblées législatives.

Le système politique du nouvel Etat se voulait donc démocratique (347). Le premier gouvernement mis en place fut un gouvernement d'union nationale où toutes les tendances politiques furent représentées (348). Mais très tôt, les rivalités de personnes se firent sentir et en mars 1969, les premières purges confirmèrent Francisco Macías comme "leader" de la Guinée équatoriale. Peu à peu le gouvernement devint monocratique et tous les mécanismes politiques furent au service de l'idéologie d'un seul homme : le Président. Toute forme de diversification était donc condamnée et l'opposition ne pouvait plus se faire entendre par des procédés constitutionnels.

(345) cf. *approche historico-politique*, pp. 30 et svtes

(346) cf. *approche géographique*, pp. 60 et svtes

(347) le terme n'est peut-être pas heureux car dans l'optique de millions d'hommes, pour qu'un gouvernement soit démocratique, il suffit qu'il émane du peuple; l'absence d'opposition étant seulement considérée comme une preuve de l'unité de la volonté populaire. Il serait donc préférable de renoncer à ce concept et de s'attacher à la distinction entre pouvoir ouvert et pouvoir clos

(348) cf. *Independencia de Guinea Ecuatorial*, Africa 25, 323, XI 1968, pp. 533-540

Le régime glissa de plus en plus vers la monocratie autoritaire où le pouvoir appartient au Président qui en incarne les fins et qui l'exerce de façon dictatoriale. A l'instar du césarisme empirique, Macías Nguema ne se réclame d'aucune philosophie politico-sociale particulière. Il est le chef et il se fait obéir. Il tient en mains le destin du pays par décrets-lois; le conseil des ministres dont il est le chef lui a délégué de plus en plus les pleins pouvoirs, à tel point qu'aucune décision ne peut être prise sans son consentement; même les ministres doivent en référer au Président.

Dans un tel système, la machine administrative est fort lente puisque toute décision nécessite l'assentiment du Président. Cette forme de gouvernement constitue un frein sérieux au développement du pays puisque toute entreprise, quelle qu'elle soit, nécessite la bénédiction du chef de l'Etat. La corruption et les intrigues vont donc bon train puisque la tâche des ministres consiste uniquement à faire rapport au Président.

Un autre handicap est dû au fait que le chef de l'Etat a le fâcheux penchant de changer souvent de résidence. Ceci a pour effet de paralyser toute activité politique et économique dans la province où il est absent.

Afin d'assurer l'ordre public et de déjouer toute tentative de "putsch", l'armée et la police secrète sont en droit de prendre toutes les dispositions qu'elles jugent nécessaires : mobilisation partielle ou générale de la population, restriction dans les déplacements, zones interdites, assignation à résidence forcée, etc., mesures que le Président, à son retour, entérinera ou supprimera. Ces mesures d'exception peuvent durer un ou deux mois et

même devenir définitives. Elles sont souvent prises à la hâte et, l'imagination aidant, on en arrive à des situations rocambolesques (349).

Le culte de la personnalité et l'insécurité politique qu'il instaure dans le pays n'est pas propice à encourager les investissements étrangers.

De même les fouilles sévères opérées aux frontières ainsi que les restrictions de déplacements (350) ne sont pas favorables au développement du tourisme par exemple. Des projets ambitieux existent et l'infrastructure d'accueil a été modernisée, mais les touristes se font désirer. Le gouvernement s'en prend aux agences de voyage étrangères et à la presse internationale qu'il accuse d'immixtion dans les affaires intérieures du pays et qu'il voit à l'origine du boycott ! ...

(349) ainsi, au printemps 1972, un pétrolier U.S. passa au large de Santa Isabel. Affolées, les autorités maritimes de Fernando Poo décrétèrent la province en danger et entreprirent la mobilisation générale de la population du littoral nord. Les bruits coururent qu'un débarquement de "marines" était imminent. Le chef de l'état-major général ayant conservé son sang-froid et dénoncé le canular fut sur le champ arrêté par le chef de la marine et accusé de collusion avec l'"impérialisme" américain. Le retour du Président, un mois plus tard, allait détendre la situation.

(350) en 1972, il était interdit de se rendre à Annobón, à Ureka et sur le Pico. La vallée de Moca n'était accessible qu'aux porteurs d'une autorisation en bonne et due forme. Il était aussi interdit de sortir de la capitale après 22 heures et de se promener dans les rues après minuit. En août de la même année, l'accès aux plages fut prohibé pour des raisons touchant à la sécurité nationale.

6.3.2.2. LES "APPAREILS" ECONOMIQUES

A plusieurs reprises nous avons vu que la Guinée équatoriale est un pays essentiellement agricole (351) et rural (352) dont l'agriculture repose sur une base duale (353). Les cultures "industrielles" (cacao, café, grumes) sont entre les mains d'exploitants agricoles espagnols et d'une minorité d'autochtones alors que les cultures traditionnelles occupent la majorité de la population active qui s'adonne également aux cultures "marchandes" mais sur une échelle réduite (354).

Au sein de l'économie de subsistance, les "appareils" organisés sont peu nombreux mais non pas inexistants comme certains le prétendent (355). Leur étude est du ressort de l'anthropologie économique, du moins aussi longtemps que les produits vivriers resteront en marge du marché monétaire. L'organisation de l'économie traditionnelle s'inscrit dans le cadre de la parenté.

"Les rapports de parenté dans une société primitive sont à la fois rapports de production, rapports d'autorité, schème idéologique organisant en partie la représentation des rapports de la nature et de la société" (356)

(351) cf. *approche économique*, pp. 148; 156; 160; 166; 169

(352) cf. *approche géographique*, p. 117

(353) cf. *approche économique*, pp. 127; 144

(354) cf. chap. "Cacao", p. 207

chap. "Café", p. 270

chap. "Sylviculture", p. 339

(355) A. Marchal, *Systèmes et Structures économiques*, P.U.F., Paris, 1960, p. 210

A. Smith, *Tratté de la richesse des nations*, 1971, Tome II, p. 358

(356) Claude Lévi-Strauss, *Le Cru et le cuit*

"La parenté n'est ni une forme extérieure (comme le prétend Beattie) ni un contenu résiduel (selon l'expression de Schneider (357)) mais (elle) fonctionne directement, intérieurement comme rapports économiques, politiques, etc. et de ce fait, fonctionne comme mode d'expression de la vie sociale, comme forme symbolique de cette vie." (358)

Nous nous trouvons donc assez éloigné des sociétés à économie de marché où les différentes fonctions sont remplies par des institutions particulières. (359)

Un des symptômes du sous-développement dans la sphère de l'économie de marché est constitué par le manque d'"appareils" économiques. S'il est plus ou moins aisé de circonscrire les "appareils" de production, il n'en va pas de même des "appareils" de circulation, de répartition, voire de consommation qui existent souvent à l'état embryonnaire, ou font défaut.

Les autorités guinéo-équatoriennes n'ont pas encore cherché à planifier leur économie, à dresser un plan à moyen terme et à y inscrire des priorités concrètes afin de pouvoir compter sur un programme de développement harmonisé. En attendant la mise en place d'un "appareil" de planification, toutes les mesures sont prises à court terme, d'une façon désordonnée, au fur et à mesure que des problèmes se présentent.

L'administration espagnole avait mis en place, aux différents niveaux - national, provincial, régional, local -

(357) *The Nature of Kinship*, Man, nov.-déc. 1964

(358) Maurice Godelier, *Rationalité et irrationalité en économie*, Maspéro, 1966, p. 91

(359) A. E. Kobel, *Anthropologie économique et développement - les formations communautaires africaines*, Documents d'économie appliquée, G.E.E., Neuchâtel, mars 1975, p. 25

un certain nombre d'institutions dont certaines demeurèrent en place après l'accession à l'indépendance.

La Guinée équatoriale a hérité d'un système de centralisation extrêmement poussé et à la tête duquel se trouvait la "Presidencia del Gobierno" assistée par trois organismes :

- les syndicats verticaux,
- les autorités de l'administration centrale,
- les chambres nationales de commerce (360).

Au moment de l'indépendance, le principe de la centralisation fut conservé, la "Presidencia de la Republica" se substituant à la "Presidencia del Gobierno". Les "appareils" assistant la dite "Presidencia" sont :

- la Banque Centrale, conjointement dès 1972 avec la Banque de Développement (361),
- le ministère de l'agriculture,
- les chambres de commerce de Fernando Poo et du Río Muni (362).

ministère
de
l'agriculture

Le ministère de l'agriculture ne dispose pas des ressources correspondant à l'importance du secteur primaire (363) - 1,8% des dépenses budgétaires en 1969 et 1,4% en 1970 (364).

(360) cf. *Fuero del Trabajo*, 26 julio 1947, Madrid

(361) Banco Nacional de Deposito y Desarrollo

(362) Cámaras Oficiales Agrícolas de Guinea

(363) les produits agricoles représentent dans l'économie du pays, 98,98% des exportations en 1970 (cf. *approche économique*, p. 160) et 55,8% du P.N.B. (cf. *ibid*, p. 170)

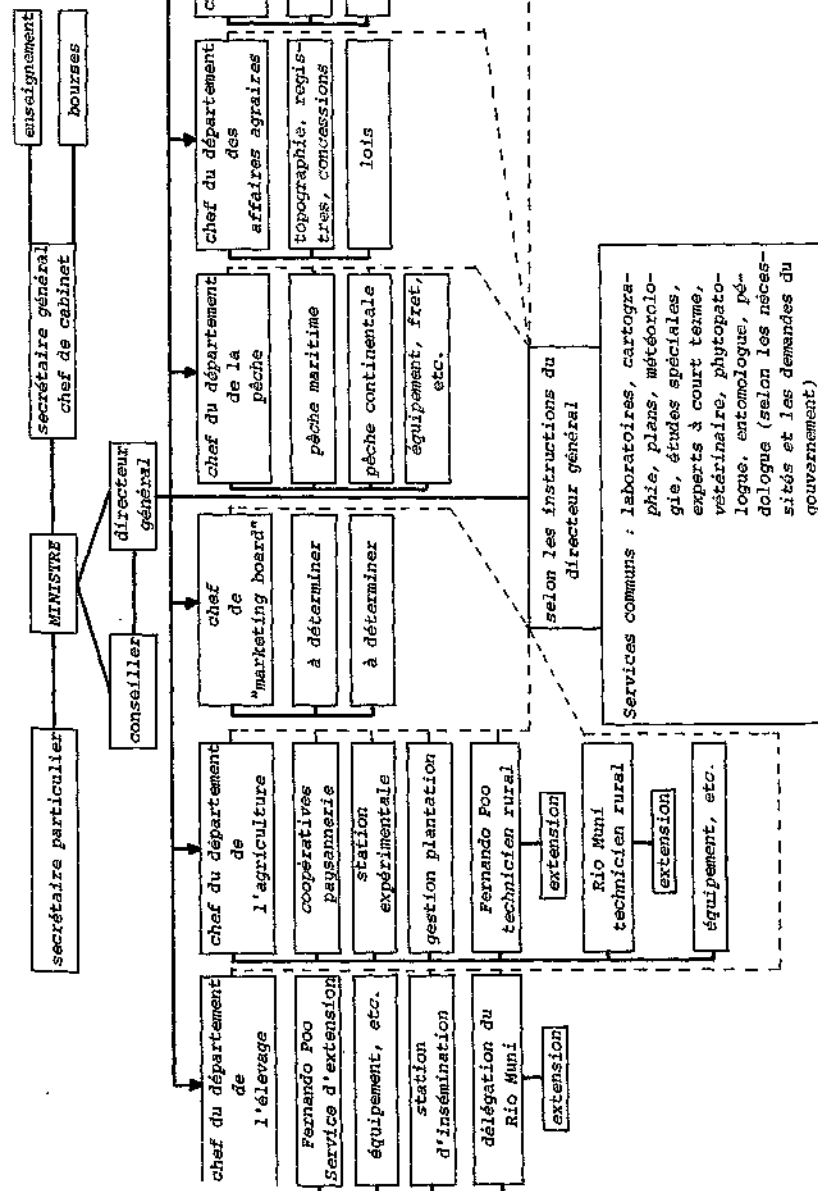
(364) cf. *approche économique*, pp. 179; 181

L'actuel organigramme du ministère de l'agriculture fut élaboré par les Espagnols. Toutefois les tâches qui lui sont dévolues étaient différentes de celles qu'il doit poursuivre aujourd'hui. Il est important de pouvoir compter sur une organisation efficace. C'est ainsi qu'il est inutile de maintenir séparé les fonctions de chef de cabinet et de secrétaire général du ministère. Par contre, il serait utile que le ministre puisse compter sur les conseils et l'assistance d'un directeur général des différents services, responsable des problèmes techniques et de l'exécution des programmes. Il est aussi parfaitement inutile, au stade actuel, d'avoir deux directeurs généraux, un dans chaque province, de même qu'un dédoublement des services. Le ministère de l'agriculture a élaboré, avec l'aide d'experts étrangers, un organigramme que nous reproduisons ci-après (cf. tableau CX).

Le fonctionnement de cet organigramme et sa mise en place exigera nécessairement la présence d'experts étrangers à la tête des différents départements, non seulement pour mettre en marche et assurer le bon fonctionnement des différentes activités, mais encore pour former et assurer la relève, une relève pour le moins hypothétique si l'on songe que le pays ne dispose pour tout que des services d'un ingénieur agronome sur lequel reposent toutes les activités du secteur agricole.

Le pays souffre d'un manque d'encadrement à tous les niveaux et afin d'y palier au mieux, d'autres experts seront encore indispensables, soit pour les coopératives (qui doivent être restructurées) et les plantations espagnoles africanisées, experts que le pays pourrait assez facilement se procurer par le biais d'une aide bilatérale.

Tableau CX - Organigramme du ministère de l'agriculture



Dans des domaines plus techniques tels que l'entomologie, la phytopathologie, la pédologie, la botanique, la météorologie, etc. le recours aux conseils d'experts étrangers serait plus judicieux que de vouloir créer des emplois qui grèveraient inutilement le budget.

Mais les hommes ne suffisent pas, il faut aussi leur fournir les moyens d'exercer leur spécialité : laboratoires et équipements techniques. Si les deux stations expérimentales de Musola et d'Evinayong disposent déjà d'une certaine infrastructure d'accueil, il faudrait les équiper avec du matériel neuf.

L'organigramme prévoit aussi un Département forestier. Sous l'administration coloniale, le Service forestier dépendait directement du Directeur général du ministère de l'agriculture. Les événements de mars 1969 ont vu le rattachement de ce service à la "Presidencia de la República". Il serait judicieux de revenir à la situation précédente et de pouvoir compter sur les services d'un ingénieur forestier qu'on placerait à la tête du nouveau Département.

"marketing
board"

Un "appareil" qui aura un rôle éminemment important à jouer est le "marketing board". Cette institution sera exclusivement tournée vers les opérations d'exportation des produits agricoles puisque les importations sont du ressort de la "Cámara de Comercio". La mise en place d'un tel Office de commercialisation et d'exportation requerra beaucoup de soin, et, les conseils d'un expert versé en la matière ne seront pas superflus. En outre, le pays pourrait bénéficier de l'expérience réalisée dans ce domaine par d'autres pays africains, notamment le Nigeria ou le Ghana.

Jusqu'à l'indépendance, la commercialisation et l'exportation des produits agricoles se faisaient par l'intermédiaire de sociétés espagnoles :

- "Proguinea" ou "Delegación Peninsular para Café de las Cámaras Oficiales Agrícolas de Guinea" créée par l'ordonnance du 12 janvier 1946 afin d'écouler le café guinéen;
- "El Comité Sindical del Cacao" créée par l'ordonnance du 16 mars 1937 (365);
- "El Sindicato Maderero de Guinea y su Delegación Peninsular" créée par l'ordonnance du 15 novembre 1936.

Ces institutions, avec l'indépendance du pays, ont peu à peu cessé de fonctionner et ont été remplacées par un accord commercial au terme duquel la majeure partie des exportations guinéo-équatoriennes prennent le chemin de l'Espagne (366), une faible quantité étant écoulée sur d'autres marchés (U.S.A., D, U.R.S.S.) au gré des opportunités.

Il n'est pas aisé de modifier d'anciennes structures sans se heurter à des difficultés considérables. Aussi, les autorités guinéo-équatoriennes ont-elles opter pour une solution étatique qui leur permette de contrôler les exportations et de canaliser en faveur de l'Etat les profits dégagés. Par conséquent, la création d'une "Junta de Mercado" chargée de commercialiser et d'exporter la production agricole du pays paraît être la formule la plus satisfaisante pour permettre au pays d'accéder un jour à l'indépendance économique.

(365) chap. "Cacao", pp. 225 et svtes

(366) cf., *supra*, p. 425

chap. "Cacao", p. 233

chap. "Café", p. 276

chap. "Sylviculture", p. 356

D'ailleurs :

- l'instabilité des cours mondiaux des matières premières agricoles qui entraînent des fluctuations de revenus pour les producteurs (367);
- le faible niveau de la productivité agricole accusé par les dégâts occasionnés par les maladies parasitaires (368);
- l'importance des exportations des produits agricoles dans l'économie nationale, notamment dans leurs recettes totales en devises (369) et dans l'économie de certaines régions du pays (cacao à Fernando Poo, café et grumes au Río Muni) (370);
- la concentration des opérations de commercialisation entre des mains étrangères (Espagnols, Levantins, Indo-Pakistanaïes) (371);

sont des facteurs qui militent en faveur d'un Office de commercialisation nationale. Une telle institution permettrait, entre autre :

- de garantir les prix à la production en les fixant au début de chaque campagne (cacao et café). Les prix seront déterminés de manière à influencer le niveau de la production, doublement :

./.. à court terme, en suscitant un

(367) cf. chap. "Cacao", pp. 239 - 241

"Café", pp. 278 - 280
supra, p. 425

(368) cf. approche économique, p. 157
chap. "Cacao", pp. 212; 213 - 216
"Café", pp. 269; 272

(369) cf., supra, p. 425
approche économique, pp. 152 - 156; 160; 161; 166

(370) cf. chap. "Cacao", p. 193
"Café", pp. 254; 267
"Sylviculture", p. 357

(371) cf., supra, pp. 426 et svtes; 432 - 434
chap. "Cacao", p. 231
"Café", p. 275
"Sylviculture", pp. 345 - 347

regain d'intérêt pour la collecte;

./.. à long terme, en encourageant l'extension des cultures;

- d'acheter la totalité de la production agricole en l'acheminant vers les entrepôts de la "Junta" qu'on pourrait aménager dans les deux ports principaux du pays (Santa Isabel et Bata);
- de commercialiser les produits à l'étranger en prospectant et en ouvrant de nouveaux marchés. Dans ce domaine, l'expérience acquise par le Nigeria, le Ghana ou la Côte d'Ivoire serait une source de renseignements utiles et permettrait, par conséquent, d'éviter de tâtonner trop longtemps en la matière;
- d'améliorer la production et la commercialisation, grâce à l'octroi de crédits destinés à la recherche, aux soins à apporter, à la vulgarisation des techniques, etc.;
- de procurer des fonds et de contribuer ainsi à des projets de développement;
- de renforcer la participation locale aux dispositifs de commercialisation à l'intérieur du pays.

Les raisons en faveur de la création d'un Office de commercialisation sont suffisamment claires et importantes pour que l'Etat prennent ses responsabilités.

Les "appareils" qu'on rencontre au niveau de la production sont de deux ordres :

- ceux constitués par les "fincas" et qui sont restées entre des mains étrangères, espagnoles dans leur majorité;
- les coopératives agricoles, regroupant les producteurs du circuit des biens traditionnels produisant des biens non vivriers.

Les grandes "fincas" de cacao et de café ainsi que les exploitations sylvicoles ont été créées par les Espagnols et sont restées leur propriété au fil des ans. Elles sont

"fincas"

caractérisées par leur dépendance vis-à-vis du marché d'exportation, tant par leurs produits que par le contingent de travailleurs qu'elles occupent (Nigériens et Espagnols). Aujourd'hui peut-être davantage que par le passé, ces entreprises sont subordonnées aux fluctuations du marché extérieur et sujettes aux disponibilités relatives d'une main-d'oeuvre rare et difficile à recruter dont dépend d'ailleurs l'augmentation de la production. La forte expansion économique (372) notée au cours des dernières années de l'ère coloniale (373) a nécessité le recours à une demande en main-d'oeuvre que le pays ne pouvait pas satisfaire et qu'on recruta principalement au Nigeria. Inversement, la tendance à la baisse enregistrée dès 1969 s'explique en partie par le départ massif des travailleurs étrangers qui n'ont pas été remplacés. L'exode espagnol, ainsi que les mesures prises par les autorités (374) ne sont pas non plus étrangères à cette détérioration économique. En outre, un certain nombre de "fincas" furent expropriées et africanisées ce qui a réduit la production et les rendements. Enfin, certains planteurs cherchent à vendre leurs "fincas" car ils sentent que le vent tourne. Les autorités guinéo-équatoriennes doivent donc être très prudentes dans le choix de leur politique et ne pas perdre de vue que les grandes plantations sont à la base de la richesse même de leur pays et qu'elles leur assurent la totalité des devises dont elles ont besoin. Dans la conjoncture actuelle, une politique radicale d'expropriation et

(372) cf. *approche économique*, tableaux XIX, XXV, XXVIII, pp. 150; 163; 168
 chap. "Cacao", tableau I, p. 195
 chap. "Café", tableau LXXIV, p. 267
 chap. "Sylviculture", tableau XC, p. 342

(373) indépendamment de la tendance consistant à vouloir grossir les chiffres des dernières années

(374) obligation pour les propriétaires de "fincas" de résider physiquement en Guinée équatoriale. Beaucoup de propriétaires avaient leur domicile en Espagne où ils se contentaient d'encaisser les profits que leur rapportaient leurs lointaines entreprises. Ces derniers travaillaient sous la direction d'un gérant espagnol ou indigène (Fe n nd no)

de nationalisation serait une erreur monumentale. Le départ des étrangers devrait se faire avec le maximum de discrétion. Il serait peut-être bon que l'Etat rachète les "fincas" et qu'il en confie l'exploitation à un organisme paraétatique dont il assurerait le contrôle. Le rachat devrait se faire à un juste prix, avec l'aide d'un expert, étranger aux parties. C'est ainsi que dans un premier temps, on pourrait déterminer la valeur théorique de la "finca" (nombre d'arbres par ha; production par ha; état général de la plantation : âges des arbres, renouvellement, lutttes antiparasitaires, entretien, couverture sylvestre, unité de plants, accès, bâtiments, investissements).

Une deuxième étape consisterait à déterminer la valeur pratique de la "finca" en essayant de chiffrer au moyen d'un coefficient, la contribution du propriétaire de la plantation au développement et à l'économie du pays. Dès lors les autorités pourraient faire une offre d'achat calculée sur la valeur théorique multipliée par le coefficient de la plantation correspondante. Comme il s'agit de désintéresser des sujets étrangers, le pays devrait disposer d'une quantité de devises suffisante qu'il pourrait se procurer en recourant à un prêt de la Banque mondiale.

On estime qu'une "finca" de 10.000 ha représente, en moyenne, une valeur de 5.000.000 \$.

Cette façon de faire présenterait l'avantage pour le gouvernement d'assurer la continuité de l'exploitation, d'éviter la stagnation et de ne pas perdre son crédit à l'étranger.

Le P.N.B. par tête, tel qu'il a été établi sur la base des statistiques espagnoles et guinéo-équatoriennes (375) est loin de refléter la réalité. C'est ainsi qu'y figurent les revenus des étrangers (376) et des travailleurs nigériens (377). Si on ne prenait en considération que les revenus des seuls Guinéo-équatoriens, le P.N.B. par tête serait de 100 \$ inférieur à celui des statistiques.

Aussi, afin de lutter contre cette hémorragie de devises, le gouvernement guinéo-équatorien a pris certaines mesures, notamment l'introduction d'un contrôle des changes (378). Dès lors, la Banque centrale contrôle non seulement les transferts monétaires (Art. 2) mais aussi les opérations d'importation et d'exportation de biens (Art. 5).

Ainsi, l'ensemble du commerce avec l'étranger est soumis à des licences qui sont accordées, pour les exportations par le ministère du commerce - "Dirección General de Comercio Exterior" - et, pour les importations par le même ministère et "el Banco Central".

Les licences d'importation sont concédées sur la base de contingents déterminés par les représentants du "Banco Central" et les ministres du commerce, des transports et de l'intérieur réunis en séance plénière.

Lorsqu'on se réfère, par exemple, aux statistiques du ministère du commerce relatives aux importations de l'année 1970 (379), on constate que sur un total de licences d'importations autorisées de 27.651.413 \$, seules

(375) cf. *approche économique*, tableau XXVII, p. 164

(376) *personnes physiques et morales espagnoles propriétaires de "fincas" en Guinée équatoriale mais dont le domicile légal et physique se trouve en Espagne*

(377) cf., *infra*, p. 493

(378) cf. *Décret-loi 1/1969 relatif au contrôle des changes et au commerce extérieur*, 9 octobre 1969

(379) cf. *approche économique*, tableau XXI, p. 154

20.836.556 \$ furent utilisées.

Nous expliquons ce niveau élevé des importations principalement aux faits :

- des réapprovisionnement des marchés,
- de la croissance du niveau de la consommation,
- de l'importation excessive d'articles de luxe dont une bonne partie transite le pays.

Si l'on groupe les articles de "luxe" et ceux qui ne sont pas indispensables, on arrive à un montant de 11,5 millions de \$, soit plus de la moitié des importations (cf. tableau CXI).

Tableau CXI - Biens importés "non indispensables", 1970

Chap.	III	Poisson congelé, séché et conserves	1.159.719\$
Chap.	VII	Pommes-de-terre, aulx, oignons, légumes	744.877\$
Chap.	XVI	Saucisses et conserves	214.601\$
Chap.	XX	Tomates et conserves, fruits et jus de fruits	122.306\$
Chap.	XXII	Bières	592.504\$
		Gin, rhum, cognac	1.021.629\$
		Whisky	166.831\$
Chap.	XXIV	Tabac, cigarettes	692.238\$
Chap.	XXXIII	Articles de parfumerie	478.009\$
Chap.	LV-LXII	Coton et tissus, textiles discontinus, autres fibres textiles, tissus spéciaux, étoffes de tricot, vêtements, confections	3.754.733\$
Chap.	LXIV	Chaussures	738.220\$
Chap.	LXXXVII	Automobiles, tracteurs	1.361.952\$
Chap.	XCVI	Meubles	397.406\$
			<u>11.445.406\$</u>

Sources : approche économique, tableau XXI, p. 154

Une telle situation oblige à prendre des mesures; c'est ainsi que la Banque centrale, lors de l'établissement des licences d'importation pour 1971, fixa un contingent global maximum d'un montant de 20.509.000\$ moins le solde non utilisé l'année précédente. La politique de la Banque centrale consiste à accorder des licences sans limitation pour les articles de consommation de première nécessité et de restreindre les licences pour les articles non indispensables ou de luxe. Il ne s'agit pas de prohiber l'importation de ces derniers biens dont une grande partie est exportée vers les pays voisins et constitue une ressource importante s'agissant des recettes fiscales.

Usant de son droit de regard, la Banque centrale a bloqué un certain nombre de licence pour 1971 que le ministère du commerce avait octroyé à des commerçants de Bata (cf. tableau CXII).

Tableau CXII - Licences d'importation bloquées en 1971

15.397,14\$	de cigarettes de la marque "Dumaurier" en provenance d'Angleterre
15.579,00\$	de cigarettes de la marque "Dumaurier"
19.875,00\$	pour 3.500 caisses de cognac de la marque "Brandy tres cepas"
7.300,21\$	pour du cognac de la marque "Gulanesa" en provenance d'Angleterre
5.974,25\$	pour 1.000 caisses de cognac de la marque "Terry"
20.354,15\$	pour 1.200 caisses de whisky Johnny Walker en provenance d'Angleterre
12.142,65\$	pour 500 montres en provenance de Hong-Kong
12.431,72\$	pour 2.000 montres en provenance de Suisse

Sources : procès verbal de la séance du 23 mars 1971 à Bata de la Commission d'octroi des licences d'importation

Les commerçants de Beta obtiennent leurs licences à Santa Isabel. Il serait souhaitable que les licences d'importation pour le Río Muni soient octroyées à Bata, la Commission d'octroi se réunissent alors alternativement dans chacune des deux villes.

Les transferts de fonds étrangers sont régis par une législation adéquate (380) qui stipule que :

- pour les revenus provenant d'une activité lucrative (salaires, traitements, honoraires, revenus, participations, etc.), les résidents espagnols peuvent transférer jusqu'à 60% (40% pour les résidents d'autres pays) et les non résidents jusqu'à 100%, déduction faite des impôts (381).
- pour les bénéfices des entreprises, les entrepreneurs n'ayant pas leur domicile légal en Guinée équatoriale peuvent faire transférer 25% des bénéfices. Pour les autres, 50% des bénéfices doivent nécessairement être investis dans le pays (Titre III).
- pour les revenus provenant de loyers, 90% peuvent être transférés (déduction faite des impôts), le 10% restant devant être versé sur un compte libellé en pesetas G. et servant à l'entretien de l'immeuble (Titre II).
- pour les patentes, les droits, les marques, etc., le 100% peut être transféré (Titre IV).
- pour une vente d'immeuble, 50% pourra être transféré de suite, le reste s'échelonnant en 24 mensualités (Titre VI).
- pour les carnets d'épargne appartenant à des titulaires à l'étranger, des retraits de l'ordre de 5.000 pesetas mensuels sont autorisés (Titre V).

Des mesures complémentaires furent prises en 1970 (382). C'est ainsi qu'une taxe spéciale de 35% (Art 32/1) est perçue par l'Etat sur tous les revenus réalisés dans le pays par des étrangers. Si ces derniers investissent dans le pays au-moins 50% des revenus alors la taxe est réduite

(380) Dispositions générales sur l'application de l'Art. 7 du décret-loi 1/1969 sur le contrôle des changes

(381) Titre I des normes réglementaires d'application générale mis en exécution
11 7 1969

de moitié (17,5%) (Art. 32/3). Quant aux non résidents étrangers ils sont aussi frappés d'une taxe de 25% (Art. 33).

La manoeuvre du gouvernement est claire : amener les étrangers ayant des intérêts en Guinée équatoriale, à participer à l'effort de développement du pays et à y rester (383).

Si les mesures adoptées par les autorités visent avant tout les capitaux guinéens en mains étrangères, au moment de l'indépendance, d'autres mesures, plus libérales celles-là furent prises afin d'attirer les capitaux et les investisseurs étrangers (384). C'est ainsi que toute participation étrangère nouvelle est exempte d'impôts et de taxes pour une durée n'excédant pas 5 ans (Art. 8). De même les transferts de bénéfices, peuvent se faire annuellement, sans autre jusqu'à concurrence de 5% du capital investi (Art. 10,c). Les revenus des spécialistes, des techniciens et des experts étrangers pourront être transférés jusqu'à concurrence de 80% (Art. 10,d). Afin de garantir les intérêts étrangers en Guinée équatoriale, un article particulier traite des dispositions d'expropriation et des indemnisations envisagées (Art. 11). Cependant, afin d'éviter une mainmise étrangère sur l'économie du pays, la participation du capital étranger ne pourra pas dépasser 49% du capital total (Art. 7,b).

(383) c'est ainsi qu'un des plus grands planteurs de Fernando Poo possédant également des biens immobiliers et des commerces de détail a réinvesti une part importante de ses revenus dans l'industrie touristique en faisant construire l'hôtel Ureca de Santa Isabel.

(384) Ley sobre inversiones extranjerias en Guinea Ecuatorial, Boletín de la Asamblea Nacional, número 6, septiembre 1969

Nonobstant ces mesures, les capitaux étrangers en Guinée équatoriale sont rares; cette rareté est due avant tout à l'insécurité du climat politique et aux entraves apportées à la libre circulation des hommes et des capitaux (385) dans le pays.

main-d'oeuvre

Nous avons relevé précédemment (386), l'étroite dépendance des secteurs agricole et sylvicole face à la carence de main-d'oeuvre. Relevons tout de suite que les effets de cette rareté ont amélioré les conditions de travail et qu'ils ont facilité les mesures prises dans le domaine du bien-être social : niveau relativement élevé des salaires, amélioration des installations d'accueil, du logement, de la santé, de la sécurité, etc. Malgré ces avantages, les Bubis de Fernando Poo et, dans une moindre mesure, les Fangs du Río Muni n'ont pas répondu aux offres d'emplois qui leur étaient faites par les "finqueros" et les entreprises sylvicoles. D'ailleurs, ces travaux ne sont guère valorisés et les travailleurs guinéens préfèrent les activités indépendantes. Le maintien de l'organisation sociale traditionnelle, la mentalité productive de subsistance de même que le système et les techniques de production traditionnelles (387) sont difficilement compatibles avec la gestion d'une entreprise de type capitaliste. Dans un pays où le droit sanctifie la coutume et autorise tout autochtone à recevoir une parcelle de terre dans son village natal, le recrutement de manoeuvres est chose impossible puisque l'individu dispose d'autres moyens pour résoudre ses besoins monétaires. Les activités

(385) bon nombre d'investissements pour des projets spécifiques ont échoué parce que le lieu où l'investissement devait être réalisé ne s'avérait pas rentable.

(386) cf., supra, p. 482

(387) cf., supra, pp. 412 et svtes

commerciales, les services, la bureaucratie et les professions libérales eurent davantage d'attraits pour les natifs de la Guinée équatoriale car elles leur permettaient de s'intégrer au nouveau système sans pour autant perdre la face et d'acquérir un prestige certain, tout en conservant une certaine liberté d'action dans la façon d'organiser leur travail. Une population permanente de "braceros" ne peut, par conséquent pas exister, lorsque coexistent d'autres formes sociales qui ont la préférence des autochtones. Le fait demeure que le "bracero" constitue un des fondements de l'économie guinéo-équatorienne et, aujourd'hui encore, l'agriculture et la sylviculture, qui sont les secteurs clefs de l'économie, fonctionnent grâce à la présence d'une main-d'œuvre d'origine étrangère - principalement des Nigerians - et qui représente le 90%. Cette dépendance exclusive vis-à-vis de l'étranger est non seulement dangereuse (388) mais difficilement tolérable. D'autant plus que l'état de "bracero" constitue une situation provisoire, alors que les nécessités de travail sont permanentes. En effet, l'Africain n'est jamais "bracero"; il ne l'est que pendant un temps limité (389). S'il "s'assalarie" par contrat, c'est qu'il doit faire face à certaines obligations et qu'il a la ferme intention de retourner dans son pays pour mettre ses projets à exécution. Les conditions de travail qui lui sont offertes, malgré leurs avantages certains et malgré les sécurités que l'autorité politique lui accorde (390), ne sont pas suffisantes pour en faire un "bracero" à perpétuité. Il ne voit dans le contrat de travail qu'un

(388) cf. *approche historico-politique*, pp. 43 et svtes

(389) R. Romero Moliner, *Apuntes sobre la estructura social de Fernando Poo, cuadernos de estudios africanos, numero 7, Instituto de Estudios Políticos, Madrid, 1949*

(390) cf. *Agreement concluded between the Federal Military Government of the Federal Republic of Nigeria and the Government of the Republic of Equatorial Guinea for the recruitment in Nigeria of Nigerian adult male workers with the object of working in the Republic of Equatorial Guinea, Lagos, 1971, 52 articles*

moyen d'obtenir de l'argent (391) ayant une valeur d'acquisition étendue, d'autant plus qu'il est contraint à une épargne forcée. Enfin, certains voient dans ce genre de travail la possibilité de se familiariser avec les techniques agricoles qu'ils pratiqueront ultérieurement sur leurs propres terres.

Cette main-d'oeuvre immigrée est constituée dans sa majorité par des éléments n'ayant pas ou peu de qualifications, analphabètes pour la plupart, de faible efficacité et au rendement bas.

"Il manque au "bracero", la joie créatrice de l'artisan devant son ouvrage ou du paysan face à une parcelle de terre promise." (392)

Une telle main-d'oeuvre oblige souvent les planteurs qui l'occupent à réduire leurs objectifs de production. En outre, ces travailleurs qui arrivent les mains vides, sans aucune expérience et ne font que recevoir un salaire qui devrait théoriquement revenir aux natifs, donnent lieu à des transferts de capitaux qui ont des conséquences fâcheuses sur l'édification d'un véritable capital national. Si les excédents sur la consommation se matérialisaient en une dépense intérieure, il serait possible que le principe d'accélération affecte d'une manière décisive l'augmentation des investissements.

La main-d'oeuvre d'origines nigériane venant travailler en Guinée équatoriale fait l'objet d'un accord paraphé entre les gouvernements intéressés et daté du 31 décembre 1971 (393). Il est la réplique du premier accord (394),

(391) cf. Chap. "Cacao", pp.247 - 248

(392) Rafael Romero Moliner, op. cit., p. 46

(393) cf., supra, note 390, p. 490

(394) cf. Agreement concluded between the Government of the Federation of Nigeria and the Government of the Spanish State for the recruitment of Nigerian adult male workers in the former country with the object of working in the Spanish Equatorial provinces of Fernando Poo and Río Muni, Legos, 1963, 47 articles

signé entre les autorités espagnoles et nigérianes le 18 mai 1963 et qui avait simplement été prorogé, tacitement d'année en année, à partir de l'indépendance de la Guinée équatoriale. Les autorités guinéo-équatoriennes se sont fait tirer l'oreille pour signer cet accord. Les événements du Biafra, en 1968, avaient amené à Santa Isabel un grand nombre de réfugiés qui étaient tout contents de trouver du travail. En 1970, on comptait pas moins de 70.000 Nigériens répartis en Guinée équatoriale (395). Depuis l'indépendance et notamment depuis les troubles de 1969 (396), les Nigériens ne venaient plus à Santa Isabel. Le gouvernement du président Macías ne s'en préoccupait pas outre mesure puisqu'il disposait d'une monnaie d'échange constituée par les exilés biafrais. Mais, avec le temps, la situation se tendit car bon nombre de réfugiés arrivaient au bout de leur contrat et désiraient rentrer au pays. Les autorités guinéo-équatoriennes voulaient bien les laisser partir mais à la condition d'obtenir, en échange, un contingent de travailleurs équivalent, ce que Lagos refusait. Les autorités nigérianes montrèrent peu de fermeté lors des négociations car les Ibos de Guinée équatoriale étaient considérés comme d'anciens rebelles nourrissant encore des ressentiments à l'encontre du nouveau régime. Malgré la signature de l'accord de 1971, le différend est loin d'être aplani, il continue d'empoisonner les relations entre les deux pays et constitue un climat d'insécurité économique-sociale (397).

Afin de se faire une idée des frais occasionnés par le recrutement de "braceros" nigériens, nous avons dressé le tableau CXIII qui résume les conditions de l'accord de 1971.

(395) chiffres fournis par l'ambassade du Nigeria accréditée en Guinée équatoriale, Santa Isabel, 1972

(396) cf. approche historico-politique, pp. 34 et svtes

Tableau CXIII - Frais à la charge de l'employeur selon accord Nigeria - Guinée électorale de 1971

Frais d'embauche	Salaires		Frais de débauchage
	en espèces	en nature	
examen médical (Art. 5/1)	2E nigérianes transférées pour le compte du travailleur au gouvernement nigérian (Art. 16/1)	journellement : ./ 600 g de riz, ./ 65 g d'huile de palme, ./ 250 g de poisson ou de viande, ./ 20 g de sel (Art. 19/1)	frais de rapatriement (transport et entretien) du travailleur et de sa famille (Art. 10, 11, in initio)
octroi d'une subvention de 10 sh (Art. 18)	1 l'équivalent de 5E nigérianes en pesetas G (Art. 17)		en cas de décès du travailleur : frais d'enterrement et de rapatriement de sa famille (Art. 11 in fine)
contrat écrit en 4 exemplaires (Art. 24/1)	en cas de maladie attestée par un médecin, il a droit à sa complète rémunération (Art. 28/1)	hebdomadairement 4kg d'ignames (Art. 19/1) des légumes et des fruits (Art. 19/1)	
taxe d'embauche à verser au gouvernement nigérian : ./ pour un 1er contrat : 7E ./ pour un 2e contrat : 3E (Art. 24/2)	Les heures supplémentaires sont payées 100% du taux normal (Art. 27/4)	logement : 10m ² pour 2 travailleurs célibataires ou un couple marié (Art. 19/4)	
9sh par jour depuis le jour du recrutement jusqu'au jour d'arrivée au lieu de travail (Art. 15)	en cas de travail le dimanche ou un jour férié, il a droit à deux fois le salaire normal (Art. 28/2)	1 à 50 ha de terre pour la production de biens de subsistance (Art. 19/2)	
frais d'entretien (logement, nourriture) du travailleur et de la famille l'accompagnant depuis le jour du recrutement jusqu'au jour d'arrivée au lieu de travail (Art. 8/1)	14 jours de vacances payés pour toute période de 12 mois (Art. 28/3)	possibilité de récolter gratuitement du bois (Art. 19/3)	
frais de transport du travailleur et de sa famille (une femme et ses enfants en-dessous de 16 ans) (Art. 7/2)	frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation pour le travailleur et sa famille (Art. 19/5)		
a la fin du 1er contrat et s'il signe un 2e contrat il a droit au paiement des frais de retour pour lui et sa famille ainsi qu'une subvention du nouvel employeur (Art. 31)			

L'accord prévoit que le salaire versé en espèces sera indexé sur celui des travailleurs Guinéo-équatoriens et que les 6£ mensuelles sont un plancher (Art. 16/1) (398). Enfin, le gouvernement guinéo-équatorien garantit le travailleur contre l'insolvabilité de son employeur et se substitue à ce dernier en cas de banqueroute (Art. 29/4). En plus des charges mentionnées par la Convention, il convient d'ajouter la participation aux frais résultant du fonctionnement de l'"Agencia Guineana de Contratación en Nigeria".

70.000 "braceros" nigériens au salaire de 3.000 pesetas (399) par mois, cela fait 2,5 milliards de pesetas ou 36 millions de \$ par an dont 336 millions ou 4,8 millions de \$ sont exportés. Le montant versé comme traitements représente 1 milliard de pesetas ou 14 millions de \$ qui retourne dans le circuit économique, soit le 1/3 de ce qui a été versé. Toutefois, la presque totalité de cette somme sert à acheter des biens importés et donc à accuser le déficit en devises. Le travailleur sous contrat subissant déjà une épargne forcée ne ressent nullement le besoin de mettre encore de l'argent de côté; par conséquent, il ne participe aucunement à la création d'une épargne nationale en Guinée équatoriale. D'autre part, la loi tributaire guinéo-équatorienne est très favorable aux "braceros" puisqu'elle ne soumet pas à l'impôt les revenus mensuels inférieurs à 3.500 pesetas (400). A notre avis, il s'agit d'une anomalie, car le revenu touché par le "bracero" peut être assimilé à un profit puisqu'il touche, par ailleurs, un

(398) Ordonnance ministérielle 10/1970 portant modification des salaires minima actuels des travailleurs non qualifiés, Santa Isabel, 1970

(399) selon les calculs établis pour un "bracero" travaillant dans une "finca" de cacao à Fernando Poo; cf. chap. "Cacao", pp. 247 et suiv.

(400) Ley Tributaria de Guinea Ecuatorial, Art. 29

salaire en nature qui n'est pas imposé. Le législateur s'en explique en disant que :

"S'agissant des taux d'imposition grevant les revenus du travail plusieurs distinctions ont été faites de façon à ce que les contribuables aux faibles revenus soient taxés au minimum. (...) De cette façon, le gouvernement montre l'esprit de justice qui l'anime, notamment vis-à-vis de ce secteur de l'économie nationale," (401)

En se basant sur :

- le degré d'instruction,
- les connaissances techniques,
- et dans une moindre mesure sur le niveau économique,

nous sommes en mesure de distinguer les classes sociales qui sont en train de s'affirmer en Guinée équatoriale et que nous pouvons schématiser par le tableau CXIV.

La première classe est constituée par les blancs et les Fernandinos. Les classes II et III regroupent les Guinéo-équatoriens alors que la colonne IV est constituée dans sa majorité par des nigériens.

(401) in exposition des motifs de la "Ley tributaria de Guinea Ecuatorial, 1/1970

Tableau CXIV - Schéma des "classes" sociales de Guinée équatoriale

Classe complètement européenne sée ayant un haut niveau cul- turel et technique	Grands propriétaires	Professionnels ayant reçu leur formation à l'étranger			
Classe bien européenne à ni- veau culturel et technique as- sez bon	Fonctionnaires et cadres supérieurs				
	Auxiliaires techniques	Fonctionnaires des divers services de l'administration			
	Artisans	Employés de bureau			
		Autres services			
Classe plus ou moins européenne sée ayant une instruction pri- maire et possédant des connais- sances techniques élémentaires		Tâches plus ou moins qualifiées		carpentiers maçons chauffeurs mécaniciens etc.	4 9 6
		Travailleurs agricoles		contremaîtres chefs gérants	
	Agriculteurs	Femmes			
Pas d'instruction, connais- sances techniques rares	Service de maison "Brasceros"	Petits agriculteurs			
Divers	Inadaptés				

Sources : d'après R. Moliner, op. cit., p. 30

Après avoir vu les "appareils" des grandes plantations, il nous reste à aborder l'"appareil" de production des "fincas indigenas", notamment de celles vouées aux cultures commerciales.

Lorsque les Espagnols introduisirent les cultures de rapport (cacao et café), ce furent tout naturellement les meilleures terres qui y furent dédiées. Etant donné la rareté de la terre (Fernando Poo) et la présence d'une agriculture indigène axée sur le système des jachères (402), l'installation des colonies espagnoles confina les "fincas de roza" dans les régions les plus défavorisées et à l'écart des axes de communication (403).

L'agriculture de subsistance étant du ressort des femmes (404) et les hommes ne pouvant plus assurer leur prestige dans le cadre de la société traditionnelle, ils se tournèrent donc vers les activités agricoles nouvelles. Ce passage fut d'ailleurs facilité par l'Etat qui accordait à toute famille Bubi 4 hectares de terres pour ses cultures. Or, nous avons vu que les "fincas de mujeres" se contentaient d'une surface maximale de 0,5 ha (405). Certains individus mirent ce solde en cultures "industrielles" - en y faisant pousser des cacaoyers - dans le cadre des coopératives (406) mises en place, selon un modèle très paternaliste, par l'administration coloniale suivant l'exemple des coopératives portugaises de l'Angola et du Mozambique (407).

(402) cf. *approche économique*, p. 128

(403) cf. *ibid*, p. 131; confirmation de la loi des rendements décroissants

(404) cf. *ibid*, p. 128

(405) cf. *ibid*, pp. 129 et svtes

(406) ces coopératives agricoles sont localisées géographiquement, chaque "village" se constituant en coopérative

(407) James Duffy, *Portugal in Africa*, Harward University Press, U.S.A., 1962

Les premières coopératives agricoles de Fernando Poo (408) firent leur apparition sous le régime du "Patronato de Indigenas" qui

"était une institution devant permettre la promotion économique et sociale des natifs et les protéger devant les organes officiels" (409)

C'est surtout dans le courant des années cinquante que les coopératives foisonnèrent à Fernando Poo (410) et qu'elles amorcèrent un départ plus lent au Río Muni (411), les conditions étant différentes, notamment l'abondance des terres, la faible densité et le mode d'exploitation (la sylviculture l'emportant sur l'agriculture).

L'initiative ainsi que le soutien apporté à ses coopératives fut l'oeuvre du "Patronato". Exception faite de la coopérative de Moca qui se spécialisa dans l'horticulture (pommes de terre, haricots, choux, bettes), les autres coopératives de Fernando Poo optèrent pour la monoculture du cacao et celles du Río Muni pour le café.

L'octroi des crédits était de la compétence exclusive du "Patronato" (412) et, lorsque cette institution cessa de fonctionner (413), les coopératives continuèrent à bénéficier d'un statut semi-public. C'est ainsi que l'octroi et l'administration des crédits, le contrôle de la qualité, les programmes de culture se firent sous la surveillance de la "Obra Sindical de Cooperación" (414).

(408) Les deux premières coopératives furent celles de Moca et de Batete (1940)

(409) T. L. Fajadas & M. Perez, *Geografía e Historia de Guinea Ecuatorial*, Santa Isabel, 1969, p. 88
Estatuto del Patronato de Indigenas, Tit. I, Cap. I, Art. 1, 29.9.1938

(410) 5 en 1952 - 15 en 1953 - 4 en 1955

(411) 4 coopératives en 1962 contre 30 à Fernando Poo, cf. Rafael de Cossío y de Cossío, *Problemas que afectan a la estructura económica de la Guinea Ecuatorial*, Africa 21, 1964, p. 478

(412) Ramón Morales Muñoz, *Patronato de Indigenas*, Africa 4, 1947
Ramón Morales Muñoz, *Cooperación indígena en Fernando Poo*, Africa 15, 1958

(413) décret du 7 avril 1960

Le contrôle de la qualité par un organisme étatique permit à la production indigène de prendre le chemin de la métropole et de concurrencer avantageusement la production des "fincas". Les gains réalisés par les coopératives étaient d'autant plus importants que leurs prix de revient étaient bas vu leur plus grande disponibilité face à la main-d'œuvre.

Cette étude rétrospective montre que l'assistance apportée aux coopératives par l'ex-métropole ne servait que les intérêts espagnols. Les coopérateurs étaient bien plus de simples travailleurs agricoles que des coopérateurs au sens propre du terme; ils étaient en effet exclus à la fois de l'organisation technique et de l'organisation administrative. Conscient de cela, le gouvernement guinéo-équatorien a décidé d'associer les coopérateurs non seulement au travail mais aussi à la gestion technique et administrative. Dès l'indépendance, les coopératives passèrent sous le contrôle direct du ministère de l'agriculture qui devra les réorganiser (Fernando Poo) et les promouvoir (Río Muni).

Le but ultime que les autorités devraient viser, c'est le passage de l'ère des grandes propriétés - intimement liées au système colonial - à celle des grandes coopératives. Mais pour ce faire, il faudra absolument prendre des mesures à court et moyen terme :

- constituer un service de vulgarisation (amélioration des techniques; emploi plus judicieux des semences et des jeunes plants; choix plus approprié des terrains et mise en culture de ces derniers; traitements adéquats des produits; etc. ;
- s'occuper sérieusement de la formation de moniteurs et d'encadreurs;
- octroyer les crédits nécessités par les techniques

modernes ainsi que pour recourir aux engrais chimiques et traitements contre les maladies et autres dangers;

- promouvoir des cultures de rapport à côté d'autres cultures, notamment dans le domaine de l'alimentation locale.

Les coopératives sont le meilleur moyen possible d'atteindre des rendements égaux à ceux de la grande plantation, dans un pays où l'esprit d'entreprise n'est pas encore très développé. De toute façon prôner le minifundisme n'est pas une solution, puisque les petites plantations individuelles - comprises entre 0,5 et 5 ha - connaissent des rendements à l'hectare et, concernant des cultures annuelles, ne représentant souvent même pas le quart des exploitations "industrielles".

Crédit bancaire

Un "appareil" économique important est celui qui a trait au crédit et qui est l'affaire des banques.

Le crédit est peut-être l'institution la plus marquante d'une économie moderne. En tous les cas, l'expérience permet d'affirmer que le crédit va de pair avec le progrès et qu'il doit correspondre aux nécessités réelles de l'économie.

au moment où la Guinée équatoriale accédait à l'indépendance, les établissements bancaires étaient au nombre de trois :

- Banco Exterior de España,
- Banco Español de Crédito,
- Caja Insular de Ahorros de Gran Canaria.

Ils avaient comme caractéristique commune d'être des établissements étrangers servant davantage d'institutions de dépôts que de crédits et drainant l'épargne constituée en

Guinée équatoriale vers d'autres pays où les rendements étaient plus intéressants.

"El Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial" fut le premier établissement bancaire proprement national ayant un statut hybride, à la fois banque d'Etat et banque commerciale (415). Cette situation dura jusqu'en 1971, date de la fondation "del Banco Nacional de Depósito y Desarrollo" (416).

Cette dernière banque s'est assignée un double but :

- 1^o. orienter et diriger les crédits vers des objectifs nationaux afin que les investissements procurent à leurs auteurs des gains raisonnables tout en ayant des incidences bénéfiques sur le développement global de l'économie du pays;
- 2^o. drainer l'épargne guinéo-équatorienne vers des investissements de caractère national.

En créant cette banque de développement, les autorités cherchaient à :

- rompre le monopole du crédit exercé par les banques étrangères;
- assurer l'investissement de capitaux à la fois nationaux et étrangers;
- diriger l'octroi des crédits dans le cadre d'une politique globale de développement;
- développer la production locale de biens de substitution à certaines importations de première nécessité en accord avec une politique de protection douanière adéquate.

Néanmoins, les crédits ne doivent pas être octroyés d'une manière désordonnée mais orientés pour le développement de la réalité économique guinéo-équatorienne. Pour ce faire, il est indispensable de pouvoir compter sur une

(415) cf. *approche économique*, pp. 186 et svtes

(416) cf. *ibid*, p. 188

connaissance tant soit peu approfondie de cette réalité (417). Nous avons vu qu'elle s'inscrivait dans un pays à très faible concentration urbaine et qu'elle était avant tout axée sur la culture du cacao et du café ainsi que sur l'exploitation des grumes. Par conséquent, un plan de développement digne de ce nom, devrait promouvoir :

- l'élargissement des cultures à d'autres produits tropicaux ainsi qu'à des biens de subsistance;
- l'établissement de petites industries devant régler les problèmes causés par l'excès d'importations de biens de première nécessité;
- l'octroi de crédits à l'industrie de la construction afin de renforcer l'agrandissement des villes.

Il serait souhaitable que la banque disposât d'un service d'investigation et de planification du crédit. Ses diverses tâches consisteraient à :

- étudier soigneusement chaque projet d'investissement soumis pour l'octroi d'un crédit;
- surveiller que le crédit concédé soit bien utilisé aux fins indiquées dans le projet d'investissement;
- conseiller les bénéficiaires sur la meilleure utilisation possible des crédits accordés;
- conseiller le gouvernement dans ses programmes d'investissements;
- aider l'initiative privée à entreprendre des activités intéressant l'investissement de capitaux étrangers;
- informer, sur le plan national et à l'étranger, sur les possibilités d'investissement en Guinée équatoriale.

Pour mener à bien ce programme, le recours à des spécialistes étrangers sera indispensable, le pays souffrant par trop d'un manque de spécialistes.

6.3.3. LES FREINS AU NIVEAU DE CERTAINES RÉGLEMENTATIONS SOCIALES

On parle aussi dans ce cas de "contrôles sociaux". Il s'agit d'ensembles systématiques de règles, de modèles aux idées et valeurs collectives destinées à coordonner et à discipliner la vie sociale. En d'autres termes, on propose des modèles, des moyens d'intégration de l'individu dans la société.

Parmi ces réglementations, on en trouve certaines (religion, magie) qui n'ont que peu de poids alors que d'autres (droit, éducation) jouent un rôle de tout premier ordre en Guinée équatoriale.

6.3.3.1. RELIGION

Nous pensons pouvoir affirmer, qu'aujourd'hui, la religion ne constitue plus un frein au développement économique-social de la Guinée équatoriale. A l'intransigeance religieuse de l'administration coloniale espagnole a succédé un certain libéralisme. Si la majorité de la population reste catholique, on rencontre aussi des protestants (418), des musulmans (419) et quelques animistes. L'église catholique (419) manifeste sa présence dans les domaines éducatifs et sanitaires, mais elle n'en possède plus le monopole. Lorsque ses préceptes semblent trop rigoureux aux autochtones, alors ces derniers se réfèrent à la

(418) la grande majorité des protestants est constituée par la main-d'œuvre immigrée à laquelle la réglementation assure expressément la liberté confessionnelle (Art. 35 de la Convention de 1971), quelques Bubis et la majorité des Fernandinos

(419) Il n'y a pas de natifs musulmans; ceux qui ont embrassé l'islam sont les marchands Haussas et les ressortissants du nord-Cameroun résidant en Guinée équatoriale

(420) T. L. Pujadas, *La iglesia en la Guinea Ecuatorial, Santa Isabel, 1968*

coutume pour justifier leurs actions. C'est ainsi que la morale catholique condamne la polygamie, ce que ne fait pas la coutume. Aussi, tout Guinéo-équatorien ne pourrait-il avoir qu'une épouse légitime et, pour justifier ses autres femmes il se référerait à la coutume. Comme le sommet de la hiérarchie catholique est entre les mains des autochtones, l'Eglise ferme les yeux sur ces "irrégularités".

6.3.3.2. MAGIE

Quant à la magie elle est entrée dans la clandestinité, vu qu'elle est condamnée par le régime. C'est ainsi que les autorités traquent les sociétés secrètes fangs et interdisent le recours aux rites traditionnels lors des cérémonies funèbres. Afin de lutter le plus efficacement possible contre le dépeçage et la répartition des morceaux de chair du cadavre, l'accès aux cimetières est interdit (421) et sitôt qu'un corps a été porté en terre, la tombe est scellée avec du béton.

La magie se fait aussi sentir dans d'autres domaines de la vie quotidienne sans pour autant constituer un frein au développement du pays.

6.3.3.3. PROIT

L'ensemble des règles qui régissent les rapports des hommes constituant une même société s'appelle le droit. Or, ce dernier constitue un frein au développement quand, comme en Guinée équatoriale, la législation ne répond

(421) chez les Fangs du Río Muni, la tradition veut qu'au décès d'une personne, cette dernière soit mangée par ses parents selon une répartition très stricte. Par ce festin, le défunt ravit dans les personnes qui l'ont mangé et les hôtes accueillent les qualités

pas aux structures de l'Etat et lorsqu'elle est incomplète. Si la Guinée équatoriale possède, comme tout Etat indépendant un ensemble de règles juridiques qui régissent les rapports entre ses gouvernants et ses gouvernés, c'est-à-dire une constitution, pour le reste elle demeure régie, dans bien des domaines, par le droit espagnol. Cette intrusion du droit espagnol revêt deux formes :

- 1) application pure et simple des lois espagnoles décrétées au temps de l'administration coloniale. Il s'agit surtout de domaines particuliers où l'Etat n'a pas encore été amené à légiférer parce que les intérêts ne se sont pas fait sentir suffisamment (422).

Une autre solution consiste à reprendre la législation espagnole en y insérant quelques modifications mineures (423).

- 2) mise en place d'une législation fortement influencée par le droit espagnol soit directe-

(422) - *Ley de regimen jurídico de la investigación y explotación de hidrocarburos*, 26.12.1958; cf. chap. "Les richesses du sous-sol guinéo-équatorien", p. 402

- + *Decreto reglamentario*, 12.6.1959

- *Ley de Minería*, 19.7.1944

Législation Minera de España, 28.7.1953

+ *Decreto reglamentario*, 9.8.1946

- *Ley de la Energía Nuclear*, 29.4.1964

- *Ley general del Trabajo de España*, 3.12.1947

Ordenación del Contrato de Trabajo de Guinea Ecuatorial, 15.5.1962

(423) - *Convention signée entre le Nigeria et la Guinée équatoriale concernant l'emploi de travailleurs en provenance du premier pays*, 31.12.19

- *Ordonnance ministérielle 2/71 "por la que se establece las Tasas y Exacciones Parafiscales a abonar en los Tribunales de Justicia, Juzgados de Primera Instancia, Magistraturas de Trabajo, Juzgados de Distrito, Tribunales Tradicionales, Notarias y Registros de la Propiedad y Mercantiles"*, 24.12.1971

- *Decreto por el que se dispone la formación del Censo de Población*, 22.1.1969

ment (424) soit indirectement (425).

L'ensemble des règles et règlements régissant l'ordre et la sécurité constitue la plupart du temps une entrave au développement économique du pays. A titre d'exemple, nous mentionnerons quelques freins :

- les restrictions amenées à la libre circulation des individus sur l'ensemble du territoire national;
- les fouilles sévères opérées aux frontières et aux aéroports;
- le harcellement continu par la jeunesse politisée du régime;
- la suppression de tout trafic sur le chemin parcouru par le Président lors de ses déplacements;
- l'obligation de cesser toute activité et d'adopter une attitude figée chaque jour lors du hissage des couleurs et lorsqu'elles sont ramenées;
- la surveillance constante assurée par la police secrète et son réseau d'indicateurs.

Tous ces éléments et bien d'autres encore entravent le bon déroulement de la vie économique et sociale du pays.

Le pays devrait disposer d'une législation propre dans tous les domaines et répondant le mieux possible à ses

(424) - Constitución de la República de Guinea Ecuatorial, 16.10.1968

- Ley de la propiedad de Guinea, 4.5.1948; cf. chap. "Sylviculture", p. 337
- Ley 4/69 que habilita a la República de Guinea Ecuatorial para aceptar la condición de miembro del Fondo Monetario Internacional, 8.8.1969
- Ley 5/69 sobre el ingreso de la República de Guinea Ecuatorial en el Fondo Monetario Internacional, Banco Internacional de Reconstrucción y Fomento, Asociación Internacional de Fomento, y Corporación Financiera Internacional, 12.11.1969
- Decreto-Ley núm.3 sobre el Régimen Jurídico del Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial, 9.10.1969

(425) notamment toutes les lois, décrets et ordonnances relatives à la sécurité, aux honneurs à rendre, au maintien de l'ordre, etc.

caractéristiques. Pour que tout se déroule le mieux possible, le gouvernement devra une fois pour toute définir le "trend" de sa politique, de la forme et des moyens qu'il entend entreprendre afin de promouvoir le développement économique du pays. Un exemple pris parmi d'autres permettra d'étayer nos affirmations. Nous avons vu que l'exploitation des essences sylvestres se faisait anarchiquement et que depuis 1969, l'Etat avait de la peine à remettre en marche ce secteur de l'économie (426). L'adoption d'une politique rationnelle à long terme s'appuyant sur une jurisprudence adéquate serait la première chose à entreprendre. Il serait donc opportun de légiférer :

- sur le principe même de la concession et des formes qu'elle peut revêtir;
- en matière d'octroi des concessions et surtout sur leur enregistrement au cadastre (427);
- sur le statut juridique des compagnies forestières;
- afin d'occasionner une transformation plus poussée du bois dans le pays même;
- dans le domaine des redevances forestières (détermination, assiette, mode de perception, contrôle) (428).

Dans bien des domaines, la législation continue à servir les intérêts de l'Espagne au détriment de ceux de la Guinée équatoriale; c'est le cas notamment pour le tarif douanier. En effet, la Guinée équatoriale ne dispose ni d'un tarif douanier propre, ni d'une législation douanière autonome. Elle continue à être régie par le droit espagnol (429) dont la caractéristique principale consiste à assurer l'entrée des produits espagnols sans les taxer et

(426) cf. chap. "Sylviculture"

(427) il n'y a pas de cadastre en Guinée équatoriale ce qui occasionne bien des difficultés

(428) José Menéndez Hernández, *Estudio de la legislación hipotecaria de Guinea : su único procedimiento inmatriculador*, Madrid, 1970, 357 p.

(429) *Sistema Tributario de la Guinea Ecuatorial*, número 2, 29.I.1966
Décrets nos 113, 114, 115, 116 du 30 avril 1966

à imposer les biens en provenance d'Etats tiers (430). Cette situation n'autorise pas les importateurs guinéens à bénéficier des avantages comparatifs (prix et qualité) du marché international. L'absence d'impôts et de taxes grevant les produits espagnols font que l'unique alternative d'achat reste l'Espagne. C'est ainsi que le sulfate de cuivre, les tissus, les vêtements, les outils et les machines, tous des produits d'une très grande nécessité pour la Guinée équatoriale sont frappés par des impôts dont les taux varient entre 15 et 30% lorsqu'ils proviennent de pays autre que l'Espagne.

Le régime douanier actuel comprend six tarifs :

- 1) Les droits tarifaires (431) qui frappent tous les articles - à l'exception des produits pétroliers, des tabacs, des alcools et des biens exonérés de toute taxe - importés en provenance d'autres pays que l'Espagne. Ces droits s'appliquent en % de la valeur c.i.f. et ont une fourchette comprise entre 1 et 10% (432).
- 2) Les impôts compensatoires aux charges intérieures (433) qui se perçoivent en sus des droits tarifaires et aux mêmes conditions; les taux varient de 2 à 17% (434).
- 3) Les redevances (435); elles frappent aussi bien les produits exportés qu'importés et ne font pas de discrimination de nationalité. Tout au plus le taux varie-t-il : 0,3% de la valeur pour les biens en provenance et à destination de l'Espagne, 0,75% pour les autres pays.
- 4) Les impôts spéciaux sur les produits pétroliers (436) quel que soit leur origine

(430) procédé concevable lorsque la Guinée équatoriale avait le statut provincial

(431) "derechos arancelarios"

(432) ils sont tout de même inférieurs aux taux pratiqués dans la péninsule ou la fourchette s'étend de 1 à plus 40%

(433) impuestos Compensación a los gravámenes interiores

(434) lorsque les biens importés ont été usinés aux îles Canaries, on leur applique le taux de 1,5%

(435) derechos obvenacionales

(Espagne comprise) et dont le taux varie entre 10 et 25% du prix de vente en Guinée équatoriale.

- 5) Les impôts spéciaux sur les liqueurs et le tabac (437) qui frappent les boissons alcoolisées et les tabacs de toute provenance et dont le taux varie entre 15 et 100% de la valeur c.i.f.
- 6) Les impôts complémentaires sur les produits des plantations guinéo-équatoriennes (438). Tous les biens exportés sont frappés d'une taxe unique de 5% calculée sur la valeur moyenne des produits et déterminée par le ministère des finances.

Nous trouvons ici une justification aux tableaux XVIII et XX (439), selon lesquels le commerce extérieur de la Guinée équatoriale se réalise de préférence avec l'Espagne.

L'absence de barrières douanières à l'encontre des biens en provenance d'Espagne a également une influence négative sur les possibilités de production locale de certains biens, de l'aviculture, par exemple. D'ailleurs cette discrimination a des effets néfastes sur les rentrées fiscales, puisque toute augmentation des importations en provenance d'Espagne - et par conséquent au détriment des autres pays - provoque une chute dans les recouvrements.

Les impôts spéciaux (produits pétroliers, boissons alcoolisées et tabacs) occupent une place de choix au sein des recouvrements douaniers (440). C'est dire qu'un nombre relativement faible d'articles ont une grande impor-

(437) *impuestos especiales sobre los licores y el tabaco*

(438) *cuota complementaria a la explotación de las fincas rústicas*

(439) cf. *approche économique*, pp. 148; 152

(440) 45% en 1966 50% en 1967 55% en 1968 64% en 1969	}	cf. <i>Ministerio de Hacienda, Santa Isabel, 1971</i>
--	---	---

tance sur le recouvrement total. Les revenus douaniers sont donc tributaires des variations du montant des importations. Si l'on ajoute qu'une quantité considérable de boissons alcoolisées et de tabacs importés, et qui paient des taxes en Guinée équatoriale, sont exportés vers les pays voisins et dont la demande est difficilement prévisible, on aura une idée plus claire de la fragilité d'un tel système.

Devant cet état de fait, il ne reste pas d'autre solution que d'élaborer un tarif douanier propre. Faute de fonctionnaires compétents, peut-être vaudrait-il mieux reprendre l'ancien tarif en l'adaptant aux nécessités particulières du pays. L'ancien système présente l'avantage d'être basé sur la nomenclature de Bruxelles (441) et comme tel, il est familier au personnel douanier guinéo-équatorien; ce qui représente un avantage. Dans la même optique il serait judicieux de conserver le système d'imposition "ad valorem".

Où l'on se distancera de l'ancien système c'est dans la mise en place d'un seul et unique régime tarifaire, supplantant le régime préférentiel de l'Espagne. Si les nouveaux tarifs chargeront inévitablement les biens en provenance de ce dernier pays, il faudra toutefois opter pour un taux d'imposition moyen n'accusant pas une hausse trop forte mais garantissant toutefois un revenu douanier suffisant. Il faut aussi tenir compte de la capacité financière des personnes consommant des biens d'importation avec leur charge fiscale. Il est important aussi de prendre position à l'égard des biens exportés. En principe, il ne faudrait pas charger les exportations; cepen-

(441) c'est la classification internationale la plus utilisée dans le domaine tarifaire et de ce fait elle est dotée d'une série de notes explicatives qui évitent les ambiguïtés de classification

dant, dans le cadre des marchés existant, l'Etat peut appliquer un impôt à taux modéré (5 à 6%). Comme la Guinée équatoriale doit absolument trouver de nouveaux débouchés et que sa production est plus chère que celle de ses voisins, il serait préférable de ne pas charger inutilement les coûts.

La suppression du tarif préférentiel concernant les produits d'origine espagnole peut avoir une incidence sur la politique commerciale puisque l'Espagne, à son tour, accorde des préférences aux produits guinéo-équatoriens (442). L'article premier (443) de l'accord de coopération économique conclu entre les gouvernements d'Espagne et de Guinée équatoriale, le 24 juillet 1971 (444) ainsi que les articles 1 (445) et 3 (446) de l'accord commercial et

- (442) cf. chap. "Cacao", pp. 233 et svtes
 "Café", p. 276
 "Sylviculture", p. 356

cf. approche économique, p. 150

- (443) "Le gouvernement espagnol et le gouvernement de la Guinée équatoriale accorderont le maximum de facilités dans la mesure que leur permettent leurs législations respectives, afin d'accroître les échanges commerciaux, les échanges de services et les prestations entre les deux pays."
- (444) Boletín Oficial del Estado, núm. 304, 21.12.1971, p. 20.671
- (445) "Les deux gouvernements acceptent pour leur relations commerciales la tendance générale des échanges qu'ils considèrent comme le meilleur moyen pour favoriser leurs économies respectives et pour obtenir les meilleurs avantages économiques mutuels. En conséquence de ces principes les deux gouvernements essayeront d'intensifier dans chaque marché la consommation des produits originaires de l'autre."
- (446) "Les deux gouvernements se concéderont mutuellement le maximum de facilités pour la réalisation des opérations d'importation et d'exportation. L'importation et l'exportation de marchandises entre les deux pays s'effectuera au moyen de contrats conclus entre les personnes physiques et juridiques, résidentes en Espagne et habilitées à exercer le commerce extérieur et les personnes physiques et juridiques, résidentes en Guinée équatoriale, habilitées à exercer le commerce extérieur. De plus, les deux gouvernements s'engagent à se concéder mutuellement le maximum de facilités dans la mesure de leurs législations douanières et commerciales respectives, tant en ce qui concerne l'échange commercial proprement dit que l'envoi d'échantillons, de matériel de propagande destiné à la prospection des marchés, de franchises, de dépêches, la circulation temporaire de marchandises et l'échange d'informations commerciales sur les marchés des articles de chaque pays."

de paiement passé entre les gouvernements d'Espagne et de la république de Guinée équatoriale, le 24 juillet 1971 (447) sont là pour rappeler les relations liant les deux pays. Peut-être même que la Guinée équatoriale pourrait être amenée à négocier un accord douanier particulier avec l'Espagne. Si tel devait être le cas, il ne faudrait pas que la Guinée équatoriale concède des préférences généralisées mais que l'octroi touche un certain nombre de biens tout en imposant - dans une moindre mesure - ces produits et en obtenant en contre-partie des avantages réciproques touchant à ses exportations.

Ce nouveau tarif douanier concernerait donc la politique de développement en étant ajusté aux nécessités économiques. C'est ainsi que la Guinée équatoriale pourrait relativement vite développer sa propre production de biens de consommation courante (produits de la mer, exploitation avicole, huile comestible, horticulture) en relevant les droits de douane d'un montant raisonnable (448) pour éviter certaines importations.

Les échanges avec les pays voisins ne seront pas pénalisés puisque les taux concernant les biens importés seront faibles (1% environ) et par là même, on luttera contre les importations clandestines de marchandises tout en continuant à encourager l'intensification du commerce d'exportation clandestin vers ces pays, de biens (alcools, tabacs) ayant une incidence heureuse du point de vue fiscal en particulier et de l'économie de la Guinée équatoriale en général.

(447) Boletín Oficial del Estado, núm. 308, 25.12.1971, pp. 20.942-20.943

(448) comme il s'agit de biens de première nécessité et qu'ils sont encore aujourd'hui importés de l'étranger, le taux les frappant devrait être faible (1% par exemple)

6.3.3.4. EDUCATION

Consciente que l'analphabétisme est à la fois cause et effet du sous-développement et, le considérant avant tout comme un fléau social, bien plus qu'un facteur décisif de progrès de la société et de la promotion de l'homme, l'administration espagnole s'attacha à scolariser le maximum de ses ressortissants du golfe de Guinée. C'est ainsi que le pays fut pourvu, dans le domaine de l'enseignement primaire d'un nombre suffisant (449) d'"escuelas elementales" (450) et d'"escuelas primarias" (451) tant publiques que privées (confessionnelles) comprenant aussi bien des internats que des externats (452). Cependant, malgré les efforts entrepris par les autorités coloniales, la scolarité obligatoire présente, non seulement des insuffisances mais aussi, des freins au développement du pays. Au nombre des insuffisances nous mentionnons :

-
- (449) 384 établissements dispensent un enseignement primaire dans tout le pays, soit 53 dans la province de Fernando Poo et 331 dans la province de Río Muni (cf. ministère de l'éducation nationale, Santa Isabel, 1970)
- (450) l'enseignement primaire comprend l'enseignement élémentaire dont la fréquentation est obligatoire pour tous les enfants habitant à moins de 5 km de l'école et l'enseignement primaire proprement dit (cf. tableau CXV). L'enseignement élémentaire qui est dispensé dans les "escuelas elementales" correspond au cycle élémentaire de la péninsule (apprentissage de la langue espagnole, lecture, écriture, calcul)
- (451) Une fois en possession du "Certificado de Estudios Elementales" l'élève peut entrer à l'école primaire qu'il suivra pendant 2 ans et au terme desquels il obtiendra le "Certificado de Estudios Primarios" l'autorisant à poursuivre ses études. Ces écoles sont bien moins nombreuses que les écoles élémentaires; on ne les trouve que dans les chefs-lieux de districts et dans les agglomérations importantes.
- (452) En 1970, on comptait 37.168 externes et 3.520 internes répartis par province de la manière suivante :
- 9.172 externes et 1.363 internes à Fernando Poo;
27.996 externes et 2.157 internes au Río Muni (cf. ministère de l'éducation nationale, Santa Isabel, 1971)

- le nombre insuffisant d'écoles, primaires (453) en particulier;
- une infrastructure d'accueil souvent assez rudimentaire (manque de salles de cours et de réfectoires);
- des moyens de transport inexistants ayant pour incidence de laisser pour compte une partie des enfants en âge de scolarité;
- un personnel enseignant encore trop peu nombreux (454).

Les freins au développement du pays sont nombreux. Une grande part des contradictions et des difficultés qui affectent la société guinéo-équatorienne ont comme cause l'éducation. L'alphabétisation, la formation professionnelle, le recyclage, une politique culturelle sont autant de facteurs qui moulent une société. En plus, la Guinée équatoriale a hérité d'un système qui répondait davantage aux besoins de l'administration coloniale qu'à ceux d'un jeune Etat souverain. C'est ainsi que les jeunes gens en possession du "Certificado de Estudios Primarios" ont la possibilité d'opter :

- soit pour l'enseignement,
- soit pour l'administration,
- soit pour des études conduisant au baccalauréat.(455)

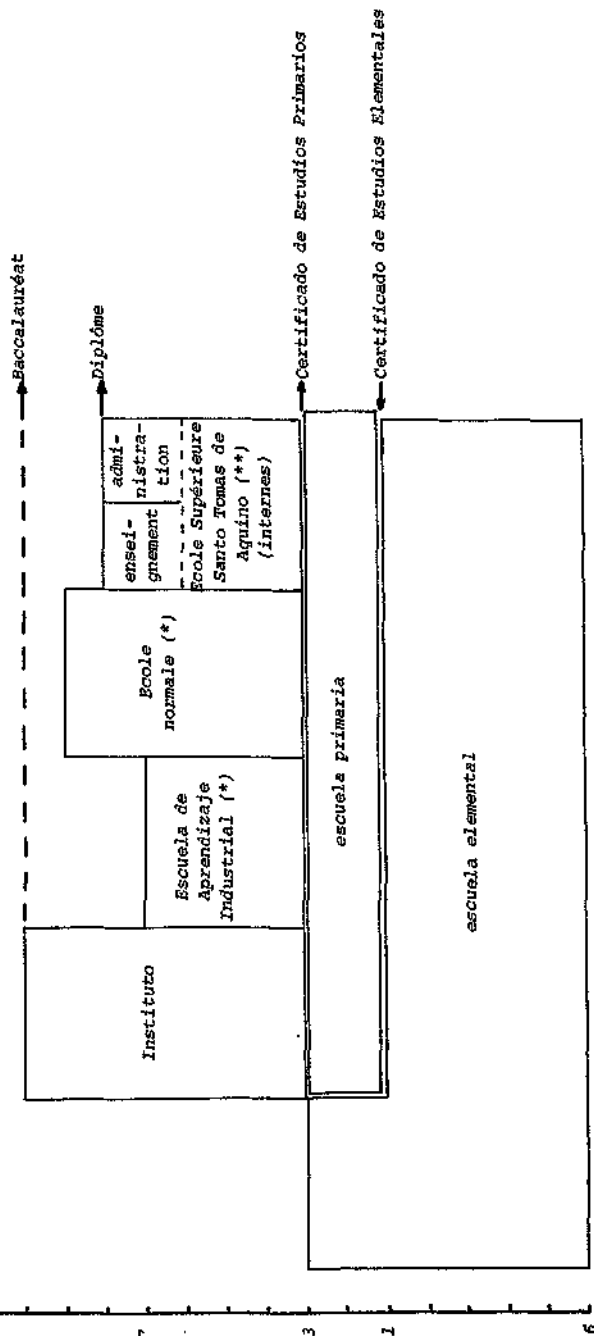
Ce système d'enseignement ne faisait pas abstraction des perspectives d'emploi puisque les gens sortant de ces

(453) un projet gouvernemental de 1970 prévoyait la construction de 137 nouvelles écoles primaires (17 dans la province de Fernando Poo et 120 au Río Muni) (cf. ministère de l'éducation nationale, Santa Isabel, 1971)

(454) le manque de personnel et de salles se fait sentir sur les taux de scolarisation. C'est ainsi que certaines écoles n'ont qu'un maître, non seulement pour tous les degrés mais aussi pour les deux sexes; les garçons allant à l'école le matin et les filles l'après-midi. Cela se traduit par un niveau bas de l'enseignement et rend difficile le passage à l'école primaire proprement dite

(455) cf. tableau CXV

Tableau CXV - Le système scolaire guinéo-équatorien



* cf. orden ministerial num. 7/1969

** cf. orden ministerial num. 6/1969

Sources : établi par nous-mêmes

écoles étaient assurés de trouver du travail. A ce stade de son développement, la société espagnole en Guinée équatoriale avait un grand besoin de cadres moyens, notamment d'instituteurs et de fonctionnaires subalternes et c'est pour pouvoir répondre à ce besoin qu'elle avait élaboré le système d'enseignement que la Guinée équatoriale a hérité. Soit dit en passant, l'"Instituto" répondait davantage à une nécessité espagnole qu'africaine puisque la majorité des élèves étaient des blancs. Néanmoins, les gens de couleur y avaient aussi accès mais, pratiquement, c'était assez exceptionnel.

Aujourd'hui, au vu de la situation nouvelle de la Guinée équatoriale en tant qu'Etat souverain, le système d'enseignement hérité du colonisateur ne répond absolument pas aux nécessités économiques, bien plus, il est un frein puissant au développement économique-social puisqu'il ne rend pas les hommes aptes à participer au développement concerté de l'économie de leur pays (456). Cependant, l'éducation n'est pas automatiquement cause de changement et de progrès. Cela dépend, pour une large part, des finalités qui sont assignées au système d'enseignement. Pour que le potentiel humain créé par l'édu-

(456) Adam Smith, Karl Marx et Alfred Marshall ont tous trois souligné l'influence de l'éducation sur l'efficacité économique du facteur travail et raisonné à son sujet en termes d'investissement et de capital. D'autre part, des études économétriques récentes ont montré que le résultat de l'activité économique - le P.N.B. - était dû non seulement à l'apport combiné des facteurs de production mais aussi à l'amélioration de la qualité de ces facteurs. L'éducation contribue de manière importante à cette amélioration : directement, pour la formation générale et professionnelle des gens; indirectement, par les connaissances scientifiques et techniques nouvelles applicables aux moyens matériels utilisés. Sur le travail et le capital, les effets de l'éducation sont comparables à ceux d'un investissement.

cation soit en mesure de jouer un rôle positif dans le développement, il faut que l'économie soit capable d'absorber utilement les individus formés et que les structures de l'économie favorisent la propagation du développement. La question que le gouvernement devrait se poser c'est de savoir si le système éducatif actuel fonctionne de manière à limiter les gaspillages de toute sorte (temps, énergie, compétence) et s'il "produit" des individus qui, par leur fonction, trouvent une place dans la société et sauront accroître son dynamisme économique ?

L'éducation en Guinée équatoriale souffre d'un double déséquilibre :

- 1°. un déséquilibre vertical qui veut qu'entre une quantité importante d'élèves fréquentant l'école élémentaire et un certain nombre d'intellectuels il n'y ait pas de place pour les cadres intermédiaires (travailleurs qualifiés aux techniciens);
- 2°. un déséquilibre horizontal où l'on n'étudie pas les spécialités nécessaires au développement (trop de fonctionnaires et pas assez de techniciens agricoles ou sylvicoles).

On constate que les enfants qui quittent l'école élémentaire, et qui sont la majorité, sont absolument mal préparés pour les tâches qui les attendent. Ils sont guettés par ce qu'il est convenu d'appeler "l'analphabétisme du retour"; en effet, faute de pouvoir mettre en pratique leurs connaissances, ils les oublient rapidement. En outre, le fait de vivre dans un milieu illettré contribue à oublier très rapidement ce qu'on a appris à l'école; cela est d'autant plus vrai pour ceux qui ont quitté l'école plus ou moins tôt. Le gouvernement guinéo-équatorien est d'ailleurs soucieux de remédier à cette lacune en promouvant la création de jardins potagers et de basse-cours auprès de toutes les écoles rurales (457). Non seulement,

(457) *Petición de ayuda al Programa Mundial de Alimentos para un proyecto de desarrollo económico y social, ministerio de educación, Santa Isabel, 1970, pp. 2-3*

on apprendra aux élèves à cultiver les légumes les plus divers, mais encore on stimulera une certaine forme de consommation et on luttera contre l'utilisation des biens d'importation. C'est une première mesure - bien modeste - vers une éducation fonctionnelle, véritable base d'une participation réelle des hommes à l'édification de leur propre destin. La situation pour ceux qui sortent de l'"Instituto" ou qui reviennent d'Espagne après y avoir poursuivi des études supérieures n'est guère meilleure. La plupart constituent des chômeurs intellectuels car ils ne peuvent pas retourner dans leur région d'origine pour y exercer leur savoir d'une manière utile. Cela s'explique par le fait que leur science est trop abstraite et qu'elle n'est guère utilisable dans un milieu rural; que leur langage est devenu incompréhensible aux villageois; que la vie de la "brousse" leur paraît, après la ville, insupportable. L'école a donc fait d'eux des "déracinés culturels" !

Il ne faut pas qu'on continue à dire ou à penser :

"notre système scolaire contribue à la fabrication des oisifs, des déracinés et des chômeurs ... Faut-il, dans ces conditions, continuer à investir pour des résultats infructueux ?" (458)

La même réponse fuse un peu partout

"Le désir de s'instruire et de répandre l'instruction est aujourd'hui si fort (...) que mieux vaut, pour l'instant, une école mal conçue que pas d'école du tout." (459)

(458) discours tenu par le ministre dahoméyen de l'éducation nationale devant la Conférence Internationale de l'Éducation qui s'est tenue à Genève en juillet 1970, *Le Monde*, 6-12 juillet 1970

(459) Z. T. Ongonka, ministre du Développement Economique et du Plan du Kenya, *Information-U.N.E.S.C.O.*, 1970

La Guinée équatoriale fait également sienne cette réponse et elle mise sur une éducation généralisée,

*"garantie la plus sûre pour l'avenir
de la Guinée équatoriale" (460)*

Mais le grand problème consiste à adapter l'enseignement aux besoins du pays tout en reconnaissant qu'il n'est pas possible rejeter, du jour au lendemain, le système éducatif "coulé", pendant de nombreuses années, dans le moule espagnol.

L'école reste encore le lieu d'une culture abstraite sans lien avec les conditions réelles de la vie locale. Pour s'en rendre compte, il suffit de se référer aux programmes enseignés et au matériel pédagogique constitué par des manuels en usage en Espagne.

Si tout le monde est d'accord pour reconnaître que des changements de structures sont nécessaires, personne n'a le courage de se lancer à l'eau car on sait aussi que la grande majorité de la population voit dans l'école avant tout la possibilité de faire à ses enfants une place au soleil, en d'autres termes de leur assurer des traitements réguliers. Une telle vision de l'école s'accorde très mal avec un enseignement orienté vers une amélioration des structures agricoles. Par conséquent, il faut entreprendre de corriger les préjugés, donner aux gens une autre image de l'école, non pas uniquement par des discours - comme c'est le cas en Guinée équatoriale - mais en créant des écoles types qui serviraient de modèles et auraient donc un plus grand impact. Il suffirait à la Guinée équatoriale de sortir de son isolement pour constater que son problème est aussi celui des autres pays africains.

(460) *Petición de ayuda al P.M.A. para un proyecto de desarrollo económico y social, ministère de l'éducation nationale, Santa Isabel, 1970, p.4*

Des pays comme le Niger, le Cameroun ou la Côte d'Ivoire ont déjà réalisé un certain nombre d'expériences afin de "ruraliser" leurs écoles. Le Nigeria est en passe de restructurer tout son système d'enseignement; mais c'est la Tanzanie qui semble procéder aux essais les plus intéressants parce que son président est l'un des plus ardents défenseurs d'une école nouvelle (461).

Ce genre d'initiatives devrait faire tâche d'huile, d'autant plus que les statistiques montrant que la formation d'un "diplômé" de l'enseignement élémentaire nécessite un investissement en "années-élèves" deux à trois fois supérieur dans les secteurs ruraux à ce qu'il est dans les secteurs urbains.

Afin de lutter contre la déperdition des effectifs scolaires et les abandons, le gouvernement guinéo-équatorien, au lieu de réformer le système de promotion, s'en prend aux enseignants qu'il rend responsables des échecs scolaires. Aussi, ces derniers évitent-ils le redoublement de leurs élèves qui

"en soi, ne peut éliminer les causes qui font que l'élève n'obtient pas de résultats satisfaisants (...) L'enfant qui doit redoubler une classe au début de ses études parce qu'il apprend lentement n'apprendra probablement pas plus vite par la suite, et il sera sans doute obligé de redoubler encore" (462)

La sélection, la promotion individuelle, qui sont les finalités habituelles de l'école, ne sont pas adaptées aux sociétés en voie de développement en général et à la Guinée équatoriale en particulier. Aussi, si l'enseignement n'est pas adapté et, ici, ce sont moins les maîtres que le gouvernement qui est en cause, le niveau

(461) Julius Nyerere, *The Ecumenical Review*, octobre 1967

(462) documents préparatoires à la conférence de Genève de juillet 1970

restera extrêmement bas et le prix que le pays payera pour ne pas avoir adopté les mesures qui s'imposent se calculera d'après le pourcentage - très élevé - des élèves qui redoublent une, deux voire trois fois la même classe ou qui ne termineront pas leur scolarité à cause de l'insuffisance des notes, de l'insuccès enregistré lors des examens, du manque de place ou pour des motifs politiques. Le système éducatif espagnol - à l'instar de tous les autres systèmes occidentaux - a causé des ravages persistants sur la communauté guinéo-équatorienne, d'autant plus que l'école n'apporte, par elle-même, aucun mieux-être, mais seulement des aspirations supérieures. Il ne faut pas non plus perdre de vue que l'éducation est un processus qui s'effectue par l'intermédiaire de tout le milieu social. D'un point de vue psychosociologique, c'est souvent par l'éducation des femmes plus que par celle des hommes qu'on peut obtenir un changement dans les attitudes et les comportements favorables à l'adaptation au "monde" moderne.

N'oublions pas que c'est dans la famille - dans son sens restreint et étendu - que l'enfant se familiarise avec les rôles et statuts masculins ou féminins et qu'il apprend les types de sentiments à développer. Il acquiert également un certain nombre de connaissances techniques. Il structure enfin ses aptitudes en fonction du langage qui lui est inculqué, du découpage des objets qui lui sont proposés, etc.

Mais l'éducation d'adresse aussi et surtout aux adultes. Dans ce cas, au-delà d'un fond commun de notions élémentaires (langage, lecture, écriture, calcul), il faut très vite adapter le contenu de l'enseignement aux centres d'intérêt de chaque groupe social ou professionnel. L'éducation des adultes révèle que c'est en relation avec

sa profession que l'individu progresse culturellement. C'est ainsi que pour la femme, on cherchera à améliorer la vie familiale sur le plan de l'hygiène, de la santé, de la nutrition, de l'éducation des enfants, etc. (463). Aux paysans, on parlera de la culture, des plantes, de la gestion de leur entreprise individuelle ou de la coopérative, etc. Les programmes de développement communautaire et d'animation rurale impliquent que la population elle-même ressente son développement comme une nécessité propre et non pas comme un besoin imposé du dehors. Pour ce faire ils font une large place à l'information et à l'explication afin d'obtenir un changement d'attitude des paysans et leur participation active.

Il faudra donc préparer soigneusement la motivation et, pour le faire les expériences réalisées par d'autres pays seront utiles. Ainsi, le Sénégal recourt à des émissions radiophoniques, que le Gabon utilise, des radio-clubs et le Ruanda l'animation rurale pour s'adresser à leurs concitoyens. L'efficacité de la vulgarisation agricole peut être multipliée par la diffusion de l'information écrite : journaux, affiches, opuscules, etc. En interdisant l'entrée sur le territoire guinéo-équatorien de toute littérature étrangère et en décourageant la presse écrite à l'intérieur du pays (464), le gouvernement serre un frein dont les effets lui échappent.

(463) *L'éducation d'une femme signifie l'éducation de toute la famille !*

(464) *Depuis l'accession à l'indépendance, la presse écrite a disparu. Avant 1968, on trouvait 4 journaux locaux, à savoir :*

- "Ebano", quotidien d'informations générales publié à Santa Isabel
- "Potopoto", hebdomadaire d'informations générales publié à Bata
- "Guinea Ecuatorial", revue mensuelle éditée par la mission catholique
- "Ager", trimestriel, publication du "Servicio Agronómico" diffusant des techniques agricoles et les résultats obtenus
- "Fernando Poo", trimestriel, organe de la "Diputación de Fernando Poo, s'adresse aux sociétaires des coopératives agricoles.

IVÈME PARTIE

CONCLUSION

LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT

7. LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT

Nous n'avons pas la présomption de donner les remèdes miracles - ils n'existent d'ailleurs pas - qui permettraient à la Guinée équatoriale de sortir du sous-développement comme le diable de sa boîte ! Nous sommes conscients que ce phénomène s'inscrit dans un tout et qu'il est le résultat de la généralisation et de l'universalisation du mode de production capitaliste (465). Toutefois, ayant admis comme postulat que le développement de la Guinée équatoriale se ferait dans le cadre d'une économie de marché (466), il nous paraît souhaitable de l'inscrire à l'intérieur de la triple tâche que nous énumérions déjà (467), à savoir :

- 1°. élaborer une économie nationale plus homogène (468);

(465) Samir Amin, *l'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, 1971

(466) cf. chap. "Les freins et les forces de résistance au développement économique-social de la Guinée équatoriale", pp. 414 et svtes

(467) cf. *ibid*, pp. 419 et svtes

(468) répartition de la population rurale par rapport à la population totale de quelques pays d'Afrique noire et de certains pays industrialisés, en 1970 : (tableau CXVI)

GUINEE EQUATORIALE	90%
Ghana	68%
Dahomey	88%
Nigeria	77%
Côte d'Ivoire	78%
Haute-Volta	96%

U.S.A.	20%
Canada	23%
France	30%

Sources : O.N.U., *Annuaire statistique 1975*

pour la Guinée équatoriale, cf. nos propres sources

- 2°. restructurer l'économie et arriver à ce que les secteurs soient complémentaires et solidaires les uns des autres et non plus juxtaposés (469);
- 3°. promouvoir une économie dont le dynamisme ne soit plus dépendant de la seule impulsion des pays développés (470).

Répartition du P.N.B. par genre d'activité, notamment en ce qui concerne l'agriculture de certains pays d'Afrique noire et des pays développés, en 1970 : (tableau CXVII)

GUINÉE ÉQUATORIALE	42%
Côte d'Ivoire	30%
Sierra Leone	31%
Soudan	32%
Tanzanie	34%
Dahomey	36%
U.S.A.	3%
Allemagne	3%
Canada	4%
France	6%

Sources : O.N.U., Annuaire statistique 1972

pour la Guinée équatoriale, cf. approche économique, tableau XXIX, p. 169

(469) cf. les différents chapitres traitant des ressources potentielles et virtuelles

(470) les exportations sont à 98% constituées par des produits de base agricoles et sylvicoles (cf. approche économique, tableau XXIV, p. 160)

les importations sont constituées pour 100% par des produits manufacturés (cf. approche économique, tableau XXIII, p. 158)

Enfin, l'essentiel du commerce de la Guinée équatoriale se fait avec les pays développés alors que, pour ces derniers, l'essentiel du commerce se fait entre eux (cf. approche économique, tableau XX, p. 152)

Exportations mondiale par provenance et destination : (tableau CXVIII)

	monde	pays développés	pays socialistes	pays en voie de développement
pays développés	100%	77%	4%	19%
pays en voie de développement	100%	74%	6%	20%
Afrique (pays en voie de dével.	100%	82%	8%	10%
monde	100%	71%	10%	19%

Sources : O.N.U., Annuaire statistique 1972

Faire sien ce programme ne signifie nullement qu'il faille passer par une phase révolutionnaire en faisant table rase de l'héritage colonial. François Perroux de disait-il pas que

"développer un pays, c'est lui procurer une vie autonome en y formant les hommes, en y articulant les unités de production et en y réduisant la domination intérieure ou extérieure des plus riches et des plus puissants." (471)

Il nous paraît plus opportun de restructurer l'économie du pays dans la continuité pour sortir de la dépendance. Un changement de maître n'est pas un changement. De trop rapides mutations sont dangereuses. Loin de nous l'idée aussi de vouloir présenter notre plan de développement économique comme un modèle. Une telle attitude nous assimilerait à l'école des évolutionnistes (472) que nous condamnons parce que c'est faire fi de l'histoire des pays en voie de développement et à leurs relations séculaires avec le monde développé.

L'indépendance politique est une chose, l'indépendance économique une autre. Si la première fut octroyée à la Guinée équatoriale le 12 octobre 1968, la seconde est plus difficile à obtenir et nécessite un travail de longue haleine et avant tout une prise de conscience à la fois nationale et individuelle.

Sur le plan national, il sera indispensable de pouvoir compter sur un organisme planificateur des activités de développement économique du pays. Un ministère du plan serait à envisager. En tout état de cause, un triple objectif doit être poursuivi simultanément :

(471) François Perroux, *Grande firme et petite nation*, Documentation française

(472) W. W. Rostow, *les étapes de la croissance économique*, Cambridge, 1960

- maintenir,
- améliorer,
- promouvoir.

Maintenir le potentiel économique mis en place par l'administration coloniale (473). Ce maintien nécessite, non seulement la conservation du capital initial - entretien et renouvellement - mais aussi des investissements nouveaux dans les domaines les plus divers, afin de conserver les avantages relatifs obtenus par le passé.

Mais pour maintenir, il faut aussi améliorer. C'est ainsi que les installations et les équipements utilisés sont vétustes. Cette rusticité a permis aux Guinéo-équatoriens de combler assez facilement le vide provoqué par l'exode espagnol en 1969 (474). En effet, les techniques d'entretien et de réparation étaient facilitées et les problèmes délicats du réglage simplifiés. En se substituant aux Espagnols, les Guinéo-équatoriens ont beaucoup appris. Toutefois, les industries étrangères modernes ne s'en contentent pas; et la concurrence entre en jeu. D'autre part, un minimum d'organisation et de prévision à long terme, pour assurer le renouvellement et l'amélioration des équipements ou des installations ainsi que leur entretien et approvisionnement en pièces détachées est indispensable. Mais tout cela nécessite une mise à disposition, à temps, de moyens financiers ainsi que la reconstitution des réserves touchées afin de pouvoir faire face à tout changement. Nous avons vu que l'économie du pays s'est développée dans un climat de protectionisme qui sera tôt ou tard remis en question (475). Cela signifie que la Guinée équatoriale devra apprendre à lutter seule afin d'écouler ses biens sur le marché international. Cependant,

(473) cf. *approche économique*, pp. 127 - 191

(474) cf. *approche historico-politique*, p. 34

(475) cf. *approche économique*

les circuits commerciaux sont rarement rompus brutalement. Cela signifie que la Guinée équatoriale commercera encore longtemps avec l'Espagne; mais elle doit mettre à profit ce temps afin d'améliorer le plus possible ses installations et son équipement industriel.

Enfin, il faut promouvoir le développement du pays, d'une part en diversifiant les productions agricoles, d'autre part en encourageant une certaine industrialisation du pays. Dans ce dernier cas, on se fixera plusieurs buts :

- 1°. réduire l'importation des biens étrangers de consommation courante;
- 2°. transformer totalement ou partiellement les produits de base, agricoles et sylvicoles, afin de leur ajouter de la valeur;
- 3°. harmoniser l'agriculture et l'industrie au lieu de les juxtaposer;
- 4°. inaugurer le tourisme ou la création d'une zone franche à Fernando Poo qui favoriserait l'implantation d'un secteur industriel ouvert sur les marchés africains voisins, par exemple.

Mais la réalisation de ces objectifs nécessite du gouvernement de prendre rapidement des mesures appropriées dans certains domaines dont :

- l'énergie électrique, indispensable de tout développement industriel (476);
- les voies de communication nécessaires pour relier les différents centres de production avec ceux d'élaboration et d'exportation (477);
- rénover les services de télécommunication et des postes. A cet effet, il existe un accord d'assistance technique bilatérale au terme duquel la "Compañía Telefónica Nacional de

(476) cf. chap. "Les freins et les forces de résistance au développement económico-social de la Guinée équatoriale", pp. 451 - 458

(477) cf. *ibid*, pp. 446 - 451

España" (478) s'engage :

- 1) à réparer, entretenir et améliorer l'actuel système de télécommunications (Art. 2/1, a et b);
- 2) à établir un plan pour le développement futur du système de télécommunications (Art. 2/1, c et d)
- 3) à faciliter la formation de Guinéens tant en Guinée équatoriale qu'en Espagne (Art. 2/1, e).

Les liaisons téléphoniques à l'intérieur de chaque province, les équipements (479) et les lignes sont vétustes et en mauvais état. Des efforts sont entrepris pour maintenir ce qui existe mais il faudrait refaire sans tarder tout le réseau téléphonique provincial. Les câbles souterrains devraient remplacer les lignes aériennes surtout sur les longues distances. On réduirait les avatars dus aux perturbations météorologiques et géographiques.

Les liaisons inter-provinciales sont également déficientes et l'urgence de relations radio-téléphoniques entre Santa Isabel et Bata est évidente.

Sur le plan international, la situation n'est guère meilleure. L'actuel système H.F. avec Madrid et Lagos doit être revu et amplifié. Il est indispensable que la Guinée équatoriale soit branchée sur l'axe Europe-Afrique du sud qui passe par Douala (480).

Pour que le trafic téléphonique guinéo-équatorien égale le système moderne et standardisé, on a prévu des investissements d'un montant de 2.200.000\$ sur une période de 10 ans (481). L'augmentation du nombre d'abonnés devrait permettre de renter ces investissements;

(478) *Acuerdo complementario de asistencia técnica para los Servicios de Telecomunicación de la República de Guinea Ecuatorial, firmado en Madrid el día 4 de diciembre de 1969, Boletín Oficial del Estado, Núm. 43 del 19 de febrero de 1970, pp. 2.711-2.712*

(479) les centraux téléphoniques sont encore équipés d'installations à "commutation" manuelle

(480) pour téléphoner à Douala qui est distante de 150 km de Santa Isabel, il faut passer manuellement par Madrid qui branche alors la communication sur le coaxial passant par Douala

(481) *ministerio del Interior, Santa Isabel, 1970*

- coordonner le développement de l'éducation (482) avec celui du pays. La qualité de l'enseignement doit être améliorée à tous les niveaux et être adapté aux besoins vitaux de la nation. En premier lieu, il faudra développer la formation professionnelle, tant agricole qu'industrielle en vouant une attention toute particulière au milieu, à la mentalité, aux besoins et aux problèmes de la société à laquelle on s'adresse. Comme la majorité des enfants ne fréquente encore que l'école primaire, il faudrait restructurer cet enseignement de façon à ce qu'il soit utile à l'économie du pays. C'est ainsi que l'introduction de travaux productifs tels que les prévoient le gouvernement (483), à condition de faire partie intégrante de l'enseignement, permettent d'atteindre ce but. La "fonctionnalisation" de l'enseignement primaire est donc une nécessité, ainsi que la formation du corps enseignant et l'amélioration du matériel scolaire.

Tels sont, sommairement décrits, les principaux facteurs indispensables à tout progrès en Guinée équatoriale. A cela s'ajoutent des considérations plus techniques, notamment :

- l'amélioration des méthodes statistiques, indispensables lorsqu'on désire planifier à long terme;
- l'octroi de stimulants, tant aux capitaux nationaux qu'étrangers;
- l'amélioration des méthodes fiscales afin d'accroître les recettes publiques;
- la réforme progressive de l'administration publique afin d'en accroître la rentabilité;
- le recours à l'aide financière étrangère comme appui pour la production et la diversification de l'économie;
- le recours à l'assistance technique étrangère pour l'élaboration de projets spécifiques.

(482) cf. chap. "les freins et les forces de résistance au développement économique-social de la Guinée équatoriale", pp. 513 - 522

(483) cf. *ibid*, p. 517

"Quels qu'ils soient, les pays sous-développés, sous-peuplés ou surpeuplés, se caractérisent par l'insuffisance des capitaux techniques, par la primauté du secteur primaire, par des rigidités économiques sous la forme de goulets d'étranglement, par le chômage déguisé, par des pressions inflationnistes et une tendance au déséquilibre des balances extérieures" (484).

On ne pourrait mieux résumer la situation telle qu'elle se présente en Guinée équatoriale.

Reprenons les différents secteurs économiques dont nous avons étudié l'état dans le détail (485) et voyons ce qu'il faut maintenir, améliorer et promouvoir.

(484) Jacques Austruy, *Le scandale du développement*, édit. Marcel Rivière, pp. 432-433

(485) cf. chap. "Agriculture" (Cacao, Café, Oléagineux)
 "Élevage"
 "Sylviculture"
 "Pêche"
 "Les richesses du sous-sol guinéo-équatorien"

7.1. L'AGRICULTURE ET SON DEVELOPPEMENT

Comme le dynamisme économique passe par l'exportation des fèves de cacao, des cerises de café et des grumes de la forêt tropicale (486), il convient d'équilibrer les activités économiques nécessitées par ces secteurs avec celui de l'agriculture de subsistance. Si, à l'origine, les cultures de rapport étaient le monopole exclusif des seuls Espagnols, aujourd'hui la situation s'est un peu modifiée. Les autochtones ont été amenés à s'intéresser à cultiver également le cacaoyer ou le caféier, mais sur une échelle bien plus réduite, à côté des cultures vivrières. Seul un petit nombre de Fernandinos sont devenus propriétaires de "fincas" de grandeur moyenne et constituent une petite classe de "hobereaux". Pour le reste, la majeure partie de la production cacaoyère provient toujours des plantations espagnoles, véritables enclaves étrangères au sein de la société guinéo-équatorienne. Cette situation "d'exterritorialité" repose sur la dualité suivante :

- apport de capital et de technologie étrangers de l'exploitation;
- marché consommateur à l'étranger pour les biens produits.

Dans ce cas, l'impact de ces enclaves sur l'économie nationale est très très réduit. Même l'abondante main-d'œuvre nécessaire n'est pas d'origine nationale, mais étrangère.

L'unique raison du maintien de ce genre d'exploitation réside dans l'apport de devises qu'il procure au pays et dans le maintien d'un marché consommateur non saturé sur lequel s'écoule également la part correspondante de

(486) cf. *approche économique*, p. 160

la production indigène. Une solution consisterait à assurer graduellement la relève et de mettre à la tête des exploitations européennes des responsables africains moyennant compensation (487). Toutefois, cette façon de procéder se heurte à divers obstacles. C'est ainsi que le cultivateur guinéo-équatorien ne dispose pas des moyens financiers et du savoir-faire technique et technologique de son homologue espagnol pour exploiter "rationnellement" une plantation industrielle. En outre, la mentalité du cultivateur autochtone n'est pas celle d'un entrepreneur agricole tel que nous l'entendons chez nous; aussi, sa façon de cultiver sur une petite échelle et sans dégager des surplus abondants est-elle difficilement conciliable avec les impératifs d'une économie de marché. La solution à ces déficiences consisterait à étendre davantage le système coopératif et à miser sur une certaine spécialisation. C'est ainsi qu'à côté des coopératives de production de cacao, de café ou d'oléagineux on en créerait d'autres, orientées vers l'horticulture, l'élevage et certains côtés de l'agriculture de subsistance. En commercialisant les biens vivriers et en leur accordant l'importance qu'ils méritent, on intégrerait la majeure partie de la population active à l'économie nationale et on la sensibiliserait au développement du pays. Du même coup, l'ensemble du revenu national ne reviendrait pas uniquement et principalement aux planteurs des enclaves et à la bourgeoisie nationale, mais à une redistribution dudit revenu à l'ensemble des producteurs. Mais le phénomène de la prise de conscience devra jouer. C'est ainsi que nous avons vu (488) qu'une grande part des importations était constituée par des biens de consommation courante servant à satisfaire les besoins de la population européenne et ceux de la bour-

(487) cf. chap. "Les freins et les forces de résistance au développement économique-social de la Guinée équatoriale", pp. 482 - 483

(488) cf. *approche économique*, p. 154

geoisie locale dont une des façons d'affirmer son statut consiste à européaniser son mode de vie. Pourquoi remplacer l'huile de palme par de l'huile d'olive, le manioc et les ignames par des pommes de terre ? Il faut au contraire généraliser la consommation des produits locaux. Pour ce faire, il est indispensable que les marchés locaux et les magasins soient régulièrement approvisionnés. Cela signifie que l'offre doit pouvoir répondre à la demande. Nous venons de voir que cette dernière existe potentiellement et qu'il suffit de la détourner de la consommation de biens importés à grands frais. Rien qu'en l'adaptant à l'offre locale, le pays économiserait des devises qu'il pourrait utiliser à d'autres fins.

Mais l'offre doit également être stimulée et pour cela il est indispensable de modifier l'actuel système de production. Ce ne sera pas facile et les réactions risquent d'être assez vives. A nouveau, les autorités se heurteront à la mentalité indigène. Une campagne éducative sera nécessaire pour mener à bien la réalisation de cette réforme agraire. Afin d'éviter la scission du pays en deux mondes avec d'un côté une minorité disposant d'un revenu toujours plus important et de l'autre, la majorité du pays tenue à l'écart du partage des richesses et se marginalisant toujours davantage, il est indispensable que l'économie vivrière connaisse une importante commercialisation. Cela signifie que les principes régissant l'économie de marché devront aussi être appliqués aux cultures de subsistance. Par conséquent, les plantes tropicales, relevant de l'économie domestique, devront faire l'objet d'études soigneuses et la sélection des plants et des semences être entreprises dans le cadre des fermes expérimentales existant dans le pays.

Somme toute, il s'agit de stimuler ce secteur stagnant de l'économie et de lui donner un certain dynamisme en le restructurant fondamentalement. Ce faisant, on libérera de la main-d'oeuvre dont le pays a besoin et qu'il est obligé d'aller chercher à l'étranger. D'ailleurs cette main-d'oeuvre immigrée pose des problèmes de plus en plus difficiles à régler. Ces réfugiés de la guerre civile nigeriane sont redevenus des citoyens à part entière du Nigeria et le gouvernement de ce dernier pays ne peut plus fermer les yeux face aux exactions guinéo-équatoriennes (489).

Fort de cet appui officiel, les "braceros" nigerians se mettent à revendiquer (490) et leur principale exigence concerne leur rapatriement. Les Guinéo-équatoriens redoutent le départ de cette main-d'oeuvre car cet exode aurait des conséquences dramatiques sur leur économie; d'où le chantage auquel se livrent les autorités : pour chaque nigerian quittant le pays un autre "bracero" doit venir le remplacer. Malgré les mesures prises par les autorités nigerianes pour permettre aux Guinéo-équatoriens de recruter de la main-d'oeuvre sur sol nigerian, il est impossible de trouver quelqu'un susceptible de "s'assalarier", malgré les conditions très avantageuses offertes. Le gouvernement de la Guinée équatoriale a perdu

(489) cf. divers articles de journaux :

- "Times" du 13 novembre 1972,
- "Jeune Afrique" du 12 novembre 1972,
- "Neue Zürcher Zeitung" du 15 novembre 1972,
- "Le Monde" du 25 décembre 1974,
- "Le Monde" du 27 décembre 1974,
- "Le Times" du 20 décembre 1974,
- "Berliner Tagblatt" du 14 novembre 1975,
- "Jeune Afrique" du 17 octobre 1975
- "F.A.N." du 5 janvier 1976

(490) grèves sauvages; occupations de plantations; manifestations de masse; occupation de leur ambassade; refus d'obtempérer; etc.

toute crédibilité et il lui sera difficile de regagner la confiance perdue.

Par conséquent, en démembrant les structures archaïques de l'agriculture de subsistance et en leur donnant une assise moderne, on permettrait de dégager de la main-d'oeuvre qu'on pourrait orienter vers les tâches remplies par les Nigériens. Politiquement, on réduirait la tension avec le Nigeria; économiquement, on réaliserait des gains appréciables, en évitant la sortie de devises (491); socialement, on éviterait le chômage larvé (492) préjudiciable à toute économie amorçant son développement et on fournirait un travail lucratif.

De même, on luttera contre l'étroitesse du marché intérieur en évitant la concentration du revenu entre les seules mains de la "bourgeoisie" nationale. En effet, une répartition par trop inégale de la richesse constitue un blocage très grave à la croissance du marché de consommation intérieure. Lorsque le pouvoir d'achat est essentiellement entre les mains d'une minorité, toute production a pour but de satisfaire les besoins de cette couche sociale au détriment de l'ensemble de la population. D'ailleurs, cette disparité n'existe pas seulement au niveau des groupes sociaux, mais aussi à celui des différentes régions du pays. C'est ainsi que Fernando Poo est plus riche que le Rio Muni, que Santa Isabel prime sur Bata

(491) 1,03 mios de DTS en 1970, cf. *approche économique*, p. 176
 0,54 mios de DTS en 1971, cf. *approche économique*, p. 176
 0,63 mios de DTS en 1972, cf. *approche économique*, p. 176

(492) "Il y a chômage larvé chaque fois qu'après avoir prélevé d'une communauté de travail (généralement agricole) un certain nombre de "travailleurs", la production globale en fin de période n'est nullement diminuée", François Schaller, *la notion d'équilibre économique*, Lausanne, 1970, p. 18

mais que cette dernière ville l'emporte sur les autres régions de la province.

Il s'agira donc de veiller à ne pas décapiter progressivement les régions périphériques en déplaçant les ressources vers les pôles dynamiques (Fernando Poo, Santa Isabel et Bata). Aussi, la politique des prix, des salaires et du crédit, ainsi que les mouvements de capitaux et de main-d'oeuvre, devront-ils être judicieusement dosés pour éviter ces disparités.

Les autorités devront veiller à ce que les effets de cette restructuration agraire ne soient pas

"socialement injuste, politiquement oppressive et économiquement inefficace" (493).

En fin de compte, c'est aux autorités qu'il appartient de définir leur politique de développement. Pour le moment, on a plutôt l'impression de vivre une phase d'attentisme avec la continuation du système antérieur. Rien n'est entrepris pour amorcer un véritable démarrage. Le secteur vivrier de l'économie est le dernier souci du gouvernement. Ce dernier mise sur la découverte de pétrole (494) qui lui fournirait les devises nécessaires pour s'arracher au sous-développement. L'erreur fondamentale consiste à penser qu'on pourra un jour se libérer de la dépendance des importations; on ne fera que substituer progressivement certains produits à d'autres, plus sophistiqués. C'est ainsi qu'on aura besoin de biens d'équipement, de

(493) Rodolfo Stavenhagen, *Comment décoloniser les sciences sociales*, Anthopos, Paris, 1972

(494) Le président Macías est convaincu que son pays est un Koweït potentiel ou un nouveau Cabinda; toutefois aucune goutte de pétrole n'a encore jailli de la plateforme guinéo-équatorienne; cf. chap. "les richesses du sous-sol guinéo-équatorien"

matières premières, de capital, de technologie inexistantes dans le pays.

Voyons maintenant quelles mesures devraient être prises dans le secteur de l'économie monétaire afin de donner aux produits guinéo-équatoriens une possibilité de concurrencer avantageusement ceux d'autres nations et les possibilités de transformer certains biens produits afin de leur donner une valeur ajoutée.

La politique des autorités guinéo-équatorienne dans ce domaine n'est pas claire. Leur souci essentiel consiste à augmenter les entrées de devises afin de poursuivre leur plan de constructions de prestige. Pour ce faire, il n'y a qu'une alternative : ou on pousse la production des cultures de rendement ou on diminue les importations. C'est cette seconde option qui a la faveur des autorités; c'est aussi celle qui est la moins coûteuse, dans toute l'acception du terme. Toutefois, elle conduit assez rapidement vers une impasse.

Quant à la première option elle est, malgré la loi ricardienne des coûts croissants, encore possible étant donné la façon dont elle est menée. N'oublions pas que le protectionnisme espagnol n'a pas poussé à une culture rationnelle et économique des plantations. Il est donc possible d'amener des améliorations sans pour autant que la loi ricardienne déploie ses effets dans toute sa rigueur.

7.1.1. CACAO

La production de cacao est la plus rémunératrice des cultures de plantation, ce qui explique sa monoculture. Le succès du cacaoyer s'explique aussi par des avantages naturels. Nous avons vu que le cacaoyer, éminamment équatorial, aime la chaleur, l'humidité, les pluies abondantes, des sols forestiers (495), toutes conditions remplies par la Guinée équatoriale.

La création de plantations est une opération coûteuse et un homme seul n'est pas en mesure de réaliser ce travail (débroussaillage, abattage des arbres, destruction par le feu) même si la parcelle n'est pas grande (0,5 ha par exemple dans le cadre des cultures de subsistance). Par conséquent, il faut faire appel à de la main-d'oeuvre ce qui suppose une mise de fonds que le cultivateur guinéo-équatorien ne possède généralement pas.

Aussi les cacaoyères sont-elles rares au Río Muni (496) alors qu'à Fernando Poo, sous l'impulsion espagnole, elles connurent une expansion formidable. Si, sur l'île, on doit se cantonner à faire une culture intensive, sur le continent par contre la culture extensive est possible; il existe encore des terres qu'on pourrait vouer aux cacaoyères, à condition de disposer de fonds. Les Espagnols ayant boudé le Río Muni, les plantations qu'on y rencontre sont de type indigène. Par là il faut entendre que l'essentiel des structures traditionnelles y demeurent mais que l'agriculture commerciale s'est insérée dans la dualité économique. Néanmoins, l'introduction de la culture du cacao ou celle du café a bouleversé quelque peu l'organisation sociale traditionnelle. C'est ainsi que les cultures vivrières avaient un

(495) cf. chap. "Cacao", pp. 202; 206; 216

(496) cf. *ibid*, p. 252

caractère annuel et qu'elles obéissaient aux principes régissant l'agriculture sur brûlis. Le droit foncier n'avait aucune raison d'exister. Le cacao et le café exigent des soins continus pendant plusieurs années. Celui que se voue à leur culture doit nécessairement se stabiliser sur un espace délimité. Et c'est ainsi que naquit peu à peu le droit de propriété et que des mutations s'opérèrent dans la société même. La culture du cacao conduisit à une répartition des tâches selon le sexe : les femmes continuent à cultiver les produits vivriers et à en faire le commerce - ce qui leur assure une certaine indépendance économique - les hommes, par contre, s'occupent exclusivement de la production et du commerce du cacao qui leur procure des revenus intéressants. Mais le manque de main-d'oeuvre se fait cruellement sentir et c'est la raison principale pour laquelle le cacaoyer ne s'étend pas. S'il est facile de retenir les gens sur une île, il en va tout autrement sur le continent. D'ailleurs les travailleurs nigériens préférèrent travailler dans les plantations de Fernando Poo - leurs revenus sont plus élevés - qu'au Río Muni où ils sont employés à la fois sur les terres vivrières et les terres commerciales.

Voyons maintenant quelles mesures pourraient être prises afin d'accroître les rendements à moindre frais. Pour les exploitations du Río Muni, la solution est à chercher dans l'élaboration de coopératives de production et de commercialisation. Il s'agit là d'une expérience onéreuse et l'appui financier, technique et professionnel de l'Etat est indispensable. Parmi les tâches auxquelles la priorité devrait être donnée, mentionnons :

- la sélection des variétés afin de disposer des graines donnant les cacaos les plus fins;
- l'homogénéité des espèces;
- la création de semis en pépinière;
- l'ordonnance des plantations afin d'éviter la formation de clairière et partant l'érosion des sols;
- constituer une couverture sylvestre de protection.

Sur l'ensemble du pays, on veillera en outre à

- renouveler les cacaoyères; c'est-à-dire remplacer les vieux arbres par des jennes. De ce fait, on lutte avantageusement contre l'effondrement des rendements à l'hectare en empêchant une diminution des arbres producteurs et en luttant contre la baisse de production par arbre. Ceci est très important puisque la majeure partie des plantations ont plus de 25 ans.
- l'émon dage des arbres revêt une importance pratique puisqu'il empêche le cacaoyer de pousser en hauteur et facilite la cueillette des cabosses.
- récolter plus souvent les cabosses et ne pas vouloir tout faire en une seule fois. Des cabosses trop mûres altèrent les fèves et constituent des milieux ambiants pour le "black pod".
- lutter contre certaines maladies en sacrifiant le ou les arbres atteints.
- soigner la cueillette afin d'éviter de blesser le cacaoyer.

Toutes ces mesures ont l'avantage de ne pas être trop coûteuses et se traduisent non seulement par une augmentation des rendements mais aussi par une amélioration de la qualité.

Les plantations les mieux gérées pourront se permettre de recourir à la motorisation pour certaines opérations; mais attention : l'énergie coûte cher et pour le moment on n'a pas encore découvert de pétrole.

Quant aux soins à donner aux fèves de cacao (fermentation, séchage) des améliorations sont encore possibles, tous les producteurs n'ayant pas la chance de bénéficier de recommandation en la matière.

Somme toute, on évitera une chute de la production cacao-yère en s'astreignant à une certaine discipline individuelle. Toutefois, un organe de contrôle et de vulgarisation devrait fonctionner parallèlement et inciter les planteurs à plus de rigueur.

Jusqu'à maintenant, on s'est attaché à maintenir ce qui existe tout en y apportant un certain nombre d'améliorations, les moins coûteuses possibles. L'actuel système de fiscalité pourrait être amélioré afin d'accroître le revenu de l'Etat (497). Pour ce faire aucune exception ne devrait être tolérée (principe de l'universalité de l'impôt) (498). On pourrait concevoir un taux variable sur le bénéfice en tenant compte des améliorations apportées aux plantations par le cultivateur. Quant au chiffre 1 de l'article 10 de la loi tribulaire (497) il n'a de sens que dans la mesure où l'on dispose d'un ca-

(497) cf. *Ley Tributaria de Guinea Ecuatorial* du 27 octobre 1970

Art. 10. Les revenus provenant de l'exploitation agricole, sylvicole ou de l'élevage réalisée à n'importe quel titre et par n'importe quelle personne physique ou juridique seront grevés :

- 1.- d'une quotité fixe évaluée à 150 pesetas par ha.
- 2.- d'une quotité ou d'un taux de 20% applicable au bénéfice net obtenu par l'exploitation respective.

(498) cf. *ibid*, Art. 14

Art. 14. Les revenus provenant des propriétés agricoles dont la superficie ne dépasse pas 10 ha et qui sont la propriété d'une seule personne, physique ou société de personnes, ne seront pas astreints au paiement de l'impôt tel qu'il figure à l'art. 10.

dastre tenu à jour, ce qui n'est pas le cas. Seules les entreprises entre des mains étrangères sont fichées, et encore, les indications les concernant datent-elles de l'époque coloniale. Si l'on admet que pour la seule province de Fernando Poo, 58.000 ha (499) sont consacrés à la culture du cacao, l'application de l'Art. 10/1, 1 rapporterait au trésor 8,7 millions de pesetas ou 125.000\$. L'Art. 15/1 amène une moins-value de l'ordre de 1,7 millions de pesetas ou 25.000\$.

Le manque à gagner de l'Etat est bien plus considérable avec l'impôt sur le bénéfice (500). En effet, la non imposition des plantations inférieures à 10 ha (501) se traduit, dans le pire des cas, par un non recouvrement de l'ordre de 146 millions de pesetas ou 2 millions de \$ en chiffres ronds (502). En maintenant l'art. 14 (501) en vigueur, les autorités ne concourent pas au remembrement des petites plantations et à leur regroupement.

A côté de la préoccupation d'augmenter les rendements (503) et d'améliorer la qualité (504) d'une matière première destinée exclusivement aux marchés étrangers et dont la finalité consiste à procurer des devises au pays on peut se demander si la création d'une industrie de transformation des richesses nationales se justifie. En 1962, Fernando Poo possédait sa propre fabrique de chocolat qui depuis lors a fermé ses portes. Nous ne pensons pas que la fabrication du produit fini en Guinée équato-

(499) cf. chap. "Cacao", p. 206

(500) cf., *supra*, note 497, p. 542

(501) cf., *supra*, note 498, p. 542

(502) selon nos propres estimations : 10.000 ha, rendement 500kg à l'ha,
P.V. : 47,43 pesetas le kg (qualité 3/3); le montant perçu représente le bénéfice net.

(503) cf. chap. "Cacao", pp. 207 - 209

(504) cf. *Ibid*, pp. 207; 230

riale soit une bonne solution. En effet, la réalisation du chocolat nécessite l'apport de matières premières qui n'existent pas dans la région et dont le stockage représenterait des frais considérables : le lait en particulier. D'autre part, les marchés consommateurs de chocolat se trouvent dans l'hémisphère nord (Europe occidentale et Amérique du nord) où des complexes industriels existent déjà et où des mesures fiscales ont été prises pour protéger l'élaboration du produit fini.

"Quid" alors de la fabrication de semi-finis tels la pâte de cacao, le beurre de cacao et la poudre de cacao ? Etant donné la structure particulière de l'économie guinéo-équatorienne, basée exclusivement sur l'exportation des matières premières, leur industrialisation - partielle dans le cas du cacao - peut constituer un objectif de base dans le cadre d'une politique de développement. Le gouvernement du président Macías a décidé d'industrialiser le pays en commençant par la construction d'une fabrique de transformation du cacao et de ses dérivés. Il existe, à cet effet, depuis janvier 1971, un projet complet qui ne demande qu'à être réalisé.

Le compromis d'accord hispano-guinéo-équatorien règle une partie de la production de cacao (505), soit 20.000 tonnes de fèves qui devront annuellement être livrées à l'Espagne. Pour une partie assez importante de sa production, la Guinée équatoriale est assurée d'un débouché sûr à des prix négociés. Quant au reste de la production, elle doit trouver acquéreur sur le marché à terme. C'est une part de ces fèves-là qu'on va chercher à manufacturer sur place pour en faire :

- de la pâte de cacao,
- du beurre de cacao,
- de la poudre de cacao,
- des pelures de cacao

et qu'on essayera d'écouler sur le marché international. L'Espagne a clairement fait savoir qu'en aucun cas elle n'achèterait des produits semi-fabriqués, étant donné qu'elle possède elle-même toute l'infrastructure nécessaire pour transformer les fèves qu'elle achète.

Selon le Pr H. Bachmann (506), un pays en voie de développement ne peut produire concurrentiellement un produit semi-fini que dans la mesure où son prix n'est pas inférieur à 30% du prix du marché, ceci afin d'annuler les effets des droits de douane des pays développés. Pour les produits finis, toujours d'après Bachmann, cette limite est de 40%. Le Kennedy-round a eu pour effet de réduire assez sensiblement les tarifs douaniers (cf. tableau CXIX).

Tableau CXIX - Produit des droits d'entrées en Suisse pour le cacao

Désignation de la marchandise	Taux du droit par quintal brut					rapport du droit à la valeur
	avant Kennedy-round 1967	après Kennedy-round 1968	1973	baïsse		
Cacao en fèves et brisures	1.--	0	0	100%		
Coques de cacao	1.--	1.--	1.--	0%	8,3%	6,0%
Graisse et huile (= beurre) de cacao	5.--	2,50	2,50	50%	0,9%	0,4%
Cacao en masse	50.--	40.--	40.--	20%	20,8%	9,8%
Cacao en poudre, non sucré	50.--	40.--	40.--	20%	21,3%	15,8%
Chocolat	50.--	50.--	50.--	0%	14,9%	15,2%

Sources : statistique annuelle du commerce extérieur de la Suisse, Tome IV, 1967, 1968, 1973

(506) Hans Bachmann, *Zollpolitik und Entwicklungsländer*, Tübingen und Zürich, 1965

Par cet exemple spécifique, on constate que les pays industrialisés prélèvent des droits de douane d'autant plus élevés que les produits sont plus élaborés. D'autre part, les droits de douane sur les matières premières sont nuls.

Au moment de décider l'implantation d'une usine de transformation des fèves de cacao, la Guinée équatoriale ne peut pas éluder la question des coûts. Nous venons de voir que l'existence d'un tarif douanier dans les pays industriels est souvent un handicap sérieux pour l'exportation de produits manufacturés. Il s'agira donc de produire à moindre coût mais à qualité égale. C'est ainsi que le beurre de cacao livré par le Ghana, le Nigeria et la Côte d'Ivoire répond aux exigences des beurres fabriqués en Hollande ou en Italie. Par contre, le beurre en provenance du Cameroun ne répond pas aux exigences suisses ce qui lui confère un prix plus bas.

Le projet, en main des autorités, prévoit une entreprise à caractère étatique concernant l'exploitation; la commercialisation des différents produits se faisant sous la responsabilité du ministère de l'industrie et des mines. La croissance industrielle du pays ne se fera donc pas par le biais de l'initiative privée qui, faute de nationaux, devrait faire appel à des étrangers (hommes et capitaux) ce que le gouvernement ne désire pas.

Parmi les caractéristiques techniques de cette première implantation industrielle, notons qu'elle occupera une superficie totale de 7.260 m^2 et qu'elle comptera 68 postes de travail (50 manoeuvres). Elle traitera annuellement 5 à 6.000 Tm de fèves de cacao dont elle tirera :

1.850.535 kg de beurre de cacao (507),
 1.816.926 kg de poudre de cacao,
 538.356 kg de masse de cacao (508).

La mise sur pied de ce complexe industriel représente un investissement total de 248.876.810 pesetas G ou 3.555.383\$ dont 40% d'apport de capital étranger.

Le projet prévoit que la transformation des fèves de cacao en trois sous-produits rapportera la somme de 357.076.145 pesetas G (5,1 millions de \$) alors que le prix de revient a été supputé à 327.749.816 pesetas G (4,7 millions de \$), ce qui laissera apparaître un bénéfice de 29.326.329 pesetas G (400.000 \$).

Donc, à côté de l'exportation de la matière première (les fèves de cacao), le pays pourra aussi exporter trois sous-produits. Il est possible d'imaginer l'utilisation d'une partie de la poudre de cacao sur le marché intérieur pour fabriquer des crèmes glacées. Enfin, les déchets résultant de la transformation des fèves pourraient être utilisés soit comme fourrage pour le bétail (les pe-lures de cacao sont riches en protéines, en sels minéraux et en vitamine D), soit comme engrais.

Ce projet implique une réserve concernant l'utilisation de l'énergie. Il prévoit le recours au gas-oil pour la production d'énergie électrique et pour celle de la chaudière productrice de vapeur. Le coût annuel a été supputé à 4.161.000 pesetas G (60.000\$). Or, les calculs ont été fait avant la crise de l'énergie et comme la Guinée équa-

(507) ces montants ont été déterminés sur la base d'une transformation annuelle de 5.100 Tm de fèves de cacao

(508) 100 unités de fèves donnent 44,0 unités de beurre,
 43,2 unités de poudre,
 12,8 unités de masse.

toriale doit importer son gas-oil, il faudrait revoir tout le problème de la production d'énergie hydro-électrique. Même si on devait par la suite trouver des hydrocarbures en Guinée équatoriale, la fabrication d'électricité à partir des chutes d'eau resterait concurrentielle, du moins à Fernando Poo.

Nous avons déjà fait allusion au phénomène de la commercialisation et la nécessité pour l'Etat guinéo-équatorien d'y trouver une solution adéquate dans les plus brefs délais (509). L'actuel système ne doit pas devenir définitif et l'Etat ne doit pas craindre de prendre ses responsabilités. Il y aura nécessairement des mécontents, mais l'Etat ne doit pas perdre de vue l'ensemble de l'économie. En assurant un revenu fixe au producteur, garanti par un fonds de compensation, il assurera aussi la disponibilité de capitaux dont l'affectation sera en principe vouée à cette branche de l'économie, d'une manière générale (production, perfectionnement, commercialisation, transformation, etc.).

(509) cf. chap. "Cacao", pp. 231 - 233; 245 - 246

cf. chap. "Les freins et les forces de résistance au développement économique-social de la Guinée équatoriale", pp. 478 - 481

7.1.2. CAFE

Le marché du café est déjà suffisamment saturé et les perspectives de développement franchement médiocres pour que le Guinée équatoriale ne s'aventure pas davantage dans cette direction. D'ailleurs, la majeure partie de la production provient de petites "fincas" individuelles dispersées au Río Muni. La restructuration de l'économie traditionnelle devrait sonner le glas de la production caféière. Il nous paraît franchement inopportun de vouloir restructurer l'économie du café en Guinée équatoriale. Malgré la deuxième place qu'elle occupe il serait plus souhaitable de vouer davantage de soins, de temps et de capitaux à d'autres secteurs bien plus rémunérateurs comme la sylviculture ou la pêche. L'hétérogénéité des plantations, l'inconstance des qualités, la forte proportion d'espèces invendables sur le marché à terme, les difficultés à créer des plantations de type moderne (manque de main-d'œuvre et absence de capitaux) sont autant de facteurs qui militent pour l'abandon de cette culture.

Il est également vain de vouloir, comme pour le cacao, industrialiser les cerises de café et d'en vouloir faire, par exemple, des cafés solubles. Les perspectives pour placer ces produits sont par trop mauvaises : le marché intérieur est faible et le marché international approvisionné à des prix impossible à concurrencer.

7.1.3. OLEAGINEUX

Les corps gras produits en Guinée équatoriale proviennent exclusivement du palmier à huile. Toutefois, leur importance commerciale est très réduite. Les raisons en sont :

- le départ des planteurs espagnols et l'abandon des palmeraies;
- l'importance que revêt le palmier à huile dans le secteur traditionnel.

C'est donc à l'Etat que revient le rôle de motiver la culture du palmier à huile à une échelle d'une certaine importance en assurant un débouché à ces produits en prenant un certain nombre de mesures.

C'est ainsi qu'il faudra tout d'abord essayer de sauver ce qui peut l'être des plantations abandonnées. Il s'agira de nettoyer les palmeraies puis de veiller à leur entretien.

Dans un deuxième temps, il faudra rationaliser la production et renouveler les plantations. L'expérience réalisée à ce jour par d'autres Etats africains (Cameroun, Nigeria, Dahomey, Côte d'Ivoire) et la mise à disposition de leur "know how", de l'état de leurs recherches, de leurs techniques, etc. apportera un enrichissement certain.

Une plantation de palmiers à huile exige de gros investissements. Dans le cas des arbres les plus précoces - l'espèce de Sumatra - et qui portent des fruits à partir de 3 ans, les frais ne pourront pas être couverts avant 6 voire 7 ans; la production optimale n'étant atteinte qu'à partir de 10 ans. Bien que l'espérance de vie d'un palmier soit de 50 ans, après 25 ans il n'est plus rentable.

L'absence d'une main-d'oeuvre abondante et bon marché conduit tout naturellement à la mécanisation de cette culture. L'élaéculture nécessite bien moins de soins que la culture du caféier et la densité de manœuvres utilisés n'excède pas 0,50 à l'hectare, récolte comprise. Dans les années soixante, la capacité de récolte était de 40 régimes par ouvrier et par jour, c'est-à-dire 480 kg.

La Guinée équatoriale doit être en mesure de sortir du paradoxe dans lequel elle se trouve. Si elle est un producteur potentiel, elle n'arrive toutefois pas à satisfaire la demande intérieure de graisses, d'huile et de savon.

Sera-t-il possible de remettre en marche les unités industrielles existantes ou faudra-t-il construire du neuf ? Etant donné la vétusté du matériel et son mauvais état, il serait plus opportun de construire - du moins en ce qui concerne Fernando Poo - un ensemble industriel comprenant le raffinage de l'huile de palme et de celui des palmistes ainsi que la fabrication de margarine, de savon et de produits de lessive. Les expériences réalisées en Côte d'Ivoire et au Dahomey montrent que l'industrialisation de l'huile de palme se traduit par des frais de fabrication inversement proportionnels à la capacité horaire du traitement. Ainsi, si pour usiner "x" tonnes de régimes, les frais de fabrication - frais généraux et amortissement - s'élèvent à "z" pesetas, le passage de "x" à "2x" tonnes de régime entraînera une diminution des frais de "z-10". C'est en se basant sur la production par hectare, la richesse en huile des régimes et les frais de transformation (main-d'oeuvre comprise) qu'on pourra déterminer le prix de revient et conséquemment le tonnage des régimes à traiter et, enfin, la grandeur des plantations.

Si une certaine centralisation s'avère nécessaire à Fernando Poo, au Río Muni par contre où il n'y a pas à proprement parler de limitation géographique, on peut imaginer la création d'unités transformatrices par plantation, du moins pour le raffinage de l'huile. En revanche la fabrication de savons et de dérivés pourrait être localisée en des endroits permettant l'acheminement facile de la matière première.

Actuellement, pour les plantations existantes au Río Muni, 7 unités transformatrices seraient nécessaires, auxquelles il faudrait en ajouter 3 chargées de traiter l'huile des palmeraies naturelles du triangle Micomeseng - Ebebiyin - Mongomo.

Dans l'établissement du bilan de rentabilité, on tiendra compte du coût de transport des régimes. Il ne faut pas que ce dernier ne vienne annuler les économies réalisées sur la transformation de la matière première.

Le plan de développement s'efforcera de créer l'infrastructure nécessaire au traitement de l'huile de palme.

Il nous reste à aborder maintenant quelques caractéristiques traitant de la commercialisation et de l'utilisation de l'huile de palme et des amandes palmistes.

Il est certain qu'une partie de la production sera commercialisée à l'étranger et pour cela elle devra répondre à certaines normes standards.

Pour l'huile de palme ces normes sont :

- la couleur,
- l'acidité,

la teneur en eau,
la présence de corps étrangers.

A titre d'exemple voyons la classification des qualités d'huile des Etats de l'Afrique francophone (cf. tableau CXX) et du Nigeria (cf. tableau CXXI).

Tableau CXX - Classification des huiles des Etats de l'Afrique francophone

Types	Caractéristiques		
	acidité palmitique	teneur en eau et en corps étrangers	couleur
1	huile fine, d'une acidité $\leq$ à 4%	0,5%	naturelle
2	$\leq$ 7%	$\leq$ 2,0%	naturelle
3	7 - 16%	$\leq$ 2,0%	naturelle
4	16 - 25%	$\leq$ 2,0%	naturelle
5	$>$ 25%	$\leq$ 2,0%	naturelle

Sources : documentation de la F.A.O., Rome, 1973

Tableau CXXI - Classification des huiles du Nigeria

Types	acidité palmitique
Special grade	$<$ 3,5%
II	3,5 - 9%
III	9 - 18%
IV	18 - 30%

Sources : documentation de la F.A.O., Rome, 1973

L'huile guinéo-équatorienne était destinée aux industries du savon, sa qualité n'était pas homologuée; c'est ainsi

qu'on y note une acidité voisinant 25% (510).

L'absence d'infrastructure ferrovière et l'impossibilité d'utiliser les cours d'eau contraindra à acheminer l'huile vers le port de Bata au moyen de camions citernes.

Enfin, l'existence d'un office de commercialisation serait utile. Il assurerait les prix à la production au moyen d'un fonds de réserve et se chargerait en outre de la classification des huiles, de leur acheminement vers les ports d'embarquements, de leur stockage et de leur acheminement.

Les amandes palmistes sont rarement traitées sur place à cause des difficultés de stockage de l'huile. Aussi se borne-t-on à séparer les amandes des coques les en entourant et d'en ramener l'humidité à 5 - 7% (elles renferment alors 48 à 52% d'huile) (510).

Voyons maintenant les utilisations qui sont faites de ces deux types d'huile.

Etant peu acide (5%), l'huile de palme est tout indiquée pour l'alimentation, notamment comme huile de table, margarine et graisse végétale.

Elle peut aussi être transformée en esters et partant en oléates et palmito-stéarates métalliques, alcools gras, mono-glycérides, etc.

Les huiles produites et conservées sans soins seront destinées à la fabrication de savon.

(510) cf. *Ministerio de Industria y Minas, Santa Isabel, 1972*

Une utilisation industrielle réside dans le laminage à froid des tôles minces.

L'huile de palmiste sera utilisée pour la fabrication de margarines, de graisses végétales et de graisses incorporables au chocolat (511).

En savonnerie, à cause de sa teneur en acide laurique et myristique, on en fait des produits moussant bien.

En conclusion, il convient de relever que les rafles peuvent faire l'objet de certaines transformations et fournir, avec des investissements modestes, toute une gamme de sous-produits :

- elles peuvent être utilisées dans le paillage des pépinières;
- après fermentation, elles peuvent être assimilées à des engrais;
- on peut en faire des papiers du genre "bulle";
- mélangées à des pâtes de bois de feuillus tropicaux, elles donnent des papiers d'emballage (kraft) de qualité commerciale;
- on peut en faire des panneaux fibreux, minces et durs ou des panneaux ligneux, du genre de ceux qu'on obtient avec des copeaux et des sciures.

Ces nombreux produits présentent un grand intérêt pour le marché intérieur.

(511) interdit par la législation suisse !

7.1.4. AUTRES CULTURES

Pour élever le niveau nutritif du pays, il faudrait introduire de nouvelles plantes alimentaires (riz, maïs), sans abandonner les variétés existantes. Dans les deux cas, des techniques appropriées devraient être introduites. Si on veut pouvoir commercialiser certains biens, il est indispensable de les sortir de la sphère de l'économie traditionnelle.

Afin d'approvisionner régulièrement et suffisamment les marchés locaux en tubercules et en rhizomes, le gouvernement a encouragé la culture du manioc et de l'igname sur une grande échelle. Cependant, comme aucune précaution n'a été prise et qu'aucun engrais n'est utilisé, on peut craindre l'érosion des terres. Une culture extensive de manioc ou d'igname nécessite l'amendement des terres et l'abandon de la culture sur brûlis. Ces deux plantes sont aussi susceptibles de satisfaire la demande extérieure. C'est ainsi que le manioc sert à extraire le tapioca et que de l'igname, on extrait du diosgénine, matière première servant à la fabrication des stéroïdes. Chaque plante d'igname contient 6% de diosgénine (512). Les producteurs de contraceptifs (513) à court de matière première seraient intéressés à assurer leurs arrières en réalisant certains investissements. Le gouvernement guinéo-équatorien pourrait parallèlement s'occuper des programmes de récoltes et garantir aux cultivateurs les revenus que leur auraient assurés d'autres récoltes telles le café, par exemple.

(512) *Y aura-t-il assez de pilules pour répondre à la demande croissante ?*
Peuples, vol. 2, no 1, 1975, pp. 10 et svtes

(513) Roussel en France,
Wyeth aux U.S.A.
Schering en R.F.A.

Nous avons vu qu'une des caractéristiques du sous-développement était la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, notamment des pays développés (514).

En vouant une attention accrue aux cultures traditionnelles et en les commercialisant, la Guinée équatoriale pourrait devenir un exportateur de biens alimentaires et déboucher ainsi sur les marchés africains voisins, rompant une fois pour toute l'isolement dans lequel la cantonne l'actuel système économique. En effet, comme la plupart des pays africains produisent presque tous les mêmes denrées à destination des mêmes marchés des pays développés, les relations inter-africaines sont quasi nulles (515).

Des recherches sur la sélection des plants, les techniques de production, le stockage sous toutes ses formes, l'octroi de revenus intéressants, etc. doivent être entreprises au plus vite par les autorités.

L'arboriculture est inexistante depuis l'abandon des bananeraies (516); toutefois, de nouvelles expériences devraient être tentées pour certains fruits tropicaux : avocats, mangues, ananas qui prospèrent bien dans le pays et dont l'écoulement sur les marchés étrangers serait assuré.

Néanmoins, la commercialisation de biens frais nécessite des moyens de transport avec des installations frigorifiques et des services réguliers, bon marché et rapides, ce qui n'est pas encore le cas. Il est cependant possible

(514) cf. *"Les freins et les forces de résistance au développement economico-social de la Guinée équatoriale"*, p. 420

cf., *supra*, note 470, p. 525

(515) cf., *supra*, note 470, p. 525

(516) cf. *"Les freins et les forces de résistance au développement economico-social de la Guinée équatoriale"*, p. 423

d'y remédier, en construisant des centres fruitiers organisés dans la fabrication de conserves, de compotes, de jus et même dans la surgélation. Un facteur nouveau se présente néanmoins : le sucre qu'il faut importer pour procéder à ces transformations. Une étude sérieuse basée sur des calculs de rentabilité devrait être envisagée.

Lorsqu'on se promène à travers le pays, on est tout étonné d'y rencontrer des arbres fruitiers dont les fruits (oranges, mandarines, citrons, pamplemousses, goyaves, pommes) sont introuvables dans les marchés. C'est un fait regrettable si l'on songe, par exemple, à Trinidad où il est possible d'acheter une soixantaine de fruits différents. Dans ce domaine également un effort devrait être entrepris.

Les produits maraichers - pommes de terre, côtes de bettes, choux, haricots, pois, tomates, salades - connaissent une certaine vogue depuis qu'ils ont été introduits sur les hauteurs de Moca par les Espagnols. Cependant, la production actuelle est insuffisante pour répondre à la demande, partiellement satisfaite par des produits espagnols et camerounais. La faible production autochtone s'explique avant tout par la dégénérescence des espèces, l'absence de sélection, le caractère spontané des cultures, le non recours aux engrais, l'absence de soins.

L'Etat devrait étudier la possibilité de réorganiser ce genre de cultures dans le cadre d'une coopérative basée à la fois sur la culture des légumes et l'élevage.

D'aucuns ont parlé d'introduire des cultures nouvelles, notamment celle du riz. Mais il s'agit d'une des céréales les plus exigeantes : en chaleur, en eau et surtout

en travail (aménagement du sol, irrigation suffisante et régulière, jardinage minutieux). Bien des gouvernements africains (517) essayent de développer la culture du riz sur leurs terres, mais la productivité reste basse. Ainsi, les Diola du sud Sénégal qui sont des riziculteurs habiles, abandonnent leurs rizières pour la culture de l'arachide qui est moins pénible. La mécanisation n'a pas non plus donné les résultats escomptés, malgré d'ambitieuses tentatives telles celles entreprises au Mali par l'Office du Niger, ou au Sénégal pour utiliser le barrage de Richard-Toll, ou encore au Nigeria dans le cadre du plan de Sokoto (518).

Il est possible de cultiver le riz sans irrigation, il s'agit du "riz de montagne" semé à la volée dans les défrichements forestiers; néanmoins, les rendements sont très faibles.

A notre avis, il vaut mieux attendre et s'attacher plutôt à aider le développement de cultures spécifiquement africaines plutôt que d'en introduire de nouvelles d'origine étrangère. N'oublions pas que la culture du riz a, plus qu'aucune autre, modelé les sociétés agricoles et forgé des habitudes alimentaires des peuples asiatiques.

(517) hormis Madagascar où la riziculture donne de bons résultats

(518) F.A.O., publications, Rome, 1973

7.2. ELEVAGE ET DEVELOPPEMENT

L'existence d'une infrastructure "d'accueil" et de pâturages tant à Fernando Poo qu'au Río Muni (519) devrait inciter les dirigeants à réexaminer tout ce problème afin de revitaliser ce secteur économique. Par un accord d'aide bilatérale, la Guinée équatoriale devrait être en mesure de remettre en marche ses fermes expérimentales de Musola et d'Evinayong. L'objectif de ces fermes étant de fonctionner comme centres d'élevage, de recherche sur les fourrages, de formation et de soutien professionnel, finalement de centre pour les cultures maraîchères (520).

La meilleure solution consisterait à tirer le maximum de profit de l'élevage et d'obtenir des bovins à viande et à lait. Bien que ce dernier produit soit considéré comme un des aliments les mieux appropriés pour satisfaire les besoins en protéines alimentaires de haute qualité, il ne nous paraît pas opportun de développer le secteur laitier. La consommation de lait n'est en effet pas conforme à l'alimentation des peuples de la Guinée équatoriale. Seuls, les enfants en bas âge consomment du lait. Il est également inutile de vouloir transformer le lait en sous-produits qui sont eux-mêmes non adaptés à l'alimentation des Guinéo-équatoriens. Le fromage est peut-être une exception mais ici aussi, c'est plutôt par snobisme qu'on en consomme dans certains milieux citadins.

Il serait donc plus judicieux de se borner à la production de viande. Elle est demandée aussi bien par les campagnards que par les citadins; toutefois, pour satisfaire la demande des campagnes (521) il sera nécessaire de

(519) cf. chap. "Elevage"

(520) cf., supra, p. 558

(521) on inclura sous ce titre non seulement les régions rurales à proprement parler mais aussi les centres urbains hormis ceux de San-

créer une certaine infrastructure (boucheries avec chambres frigorifiques, camions frigorifiques assurant un approvisionnement régulier du pays). 1967 est l'année de plus forte importation de viande (522) et elle peut sans autre être utilisée comme base de référence. D'ailleurs, la Direction générale de l'élevage estime que la demande en 1972 est aussi forte qu'en 1967 (523). A cette date, à Santa Isabel, on a importé en moyenne l'équivalent de 1.000 têtes. Si on veut pouvoir consommer la même quantité et qu'on admette un taux d'abattage de 15% environ, le troupeau de Fernando Poo devrait compter au minimum 6.600 pièces de bétail. Si, d'autre part, on admet que chaque bête a besoin de 1,5 ha de pâturage, cela équivaut à 10.000 ha.

Pour satisfaire la demande en viande de Bata qui est de l'ordre de 400 pièces par an et, en retenant un taux d'abattage de 10%, un troupeau de 4.400 têtes et 7.000 ha de pâturages suffiront.

La difficulté du projet réside moins dans la découverte de nouveaux pâturages susceptibles de répondre à un accroissement du bétail qu'à la mentalité des gens. Nous l'avons déjà dit : les Guinéo-équatoriens ne sont pas des pasteurs, mais des cultivateurs (524), aussi faudra-t-il beaucoup de doigté et de patience pour les former. Cependant on étendra à une partie de la population le

(522) cf. chap. "Elevage", p. 330

(523) en 1967 la demande était surtout exprimée par l'importante colonie espagnole qui depuis lors s'est fortement réduite

(524) c'est peut-être même un avantage quand on pense aux difficultés auxquelles se heurtent par exemple les autorités maliennes, nigériennes ou tchadiennes pour développer un élevage répondant à des critères modernes auprès de populations faisant de l'élevage leur activité principale avant même l'impact de la colonisation

bénéfice résultant d'un accroissement des revenus agricoles.

Il faudra augmenter le cheptel bovin et effectuer des croisements entre des vaches suisses ou frisonnes et des zébus du Cameroun; il faudra aussi penser à d'autres animaux, tels les montons, les porcs et la volaille.

Le plan de développement devrait aussi prévoir l'installation d'abattoirs et de chambres de congélation à Bata.

Les Guinéo-équatoriens, à l'instar des Espagnols sont de grands consommateurs d'oeufs, preuve en est l'intense commerce qui en est fait. Bien que le parc avicole de Basilé ait été réactivé, il n'est pas en mesure de satisfaire la demande locale qui continue à être satisfaite par l'étranger. Il s'agit d'une expérience unique dans le pays et qui mériterait de faire école. Pourtant, le parc avicole de Basilé ne fonctionne pas à plein rendement et son autonomie est loin d'être réalisée. Ici aussi le recours aux conseils et aux directives de spécialistes améliorerait la situation.

7.3. PECHE ET DEVELOPPEMENT

Pour satisfaire la demande virtuelle de produits de pêche, les activités industrielles et artisanales du pays ne suffisent pas; il y a encore les importations qui en 1970 s'élevaient à quelque 80 millions de pesetas ou 1,2 million de \$ (525).

La consommation guinéo-équatorienne annuelle s'élève à quelque 5.000 t de poisson. Alors que les entreprises artisanales (526) produisent 1.500 t, le reste est fourni par les entreprises industrielles (527) pour 2.000 t et par les importations (1.800 t).

L'objectif des autorités doit consister à adapter l'offre nationale à la demande, notamment en favorisant la production artisanale. Afin de la stimuler, il faut la réorganiser. Le petit pêcheur connaît des handicaps sérieux :

- manque de liquidités pour acheter et armer une barque (528);
- entretien difficile du moteur par manque de pièces de rechange;
- difficulté de stocker ce qui n'a pas été vendu immédiatement.

Il est absolument nécessaire que tous les pêcheurs coordonnent leurs efforts en se regroupant en coopératives (529) et qu'avec l'aide des autorités, ils créent des ma-

(525) cf. chap. "Pêche", p. 361

(526) elles comptent 5.000 pêcheurs; cf. chap. "Pêche", p. 380

(527) il s'agit de 2 entreprises occupant en tout 500 personnes dont 300 pêcheurs; cf. chap. "Pêche", p. 378

(528) comme il n'existe pas de chantier naval, l'artisan devra construire sa propre embarcation en évitant un tronc d'arbre. Le coût d'une pirogue peut être estimé à 5.000 ptas; si on y ajoute un moteur et une tramail, cela fait un investissement initial de 50.000 ptas que les banques ordinaires ne lui prêteront pas car les ressources qu'il retirera sont estimées trop aléatoires (les banques ne prêtent que pour les opérations touchant des secteurs d'exportation)

(529) cette forme d'organisation est une nécessité fondamentale, si l'on veut améliorer et augmenter la production, uniformiser les produits, les stocker et assurer leur écoulement vers l'intérieur des terres

gasins de matériel de pêche ainsi que des ateliers de réparation. Pour cela deux centres suffiraient : Santa Isabel et Bata avec des succursales à San Carlos, Anno-bón, Benito, Corisco et Kogo. Chacun de ces ports devrait être équipé d'installations permettant de stocker sous diverses formes (congélation, fumage, salage, séchage) les produits de la pêche. Afin d'amoindrir la forte humidité il faudrait sécher le poisson thermiquement et l'emballer encore chaud dans des boîtes que l'on fermerait hermétiquement.

La commercialisation de ces produits et leur acheminement vers l'arrière pays se ferait en corrélation avec l'écoulement des produits provenant des entreprises industrielles. Il faut en effet éviter à tout prix que ces deux types de production se concurrencent d'une façon néfaste.

Enfin, on pourrait imaginer un petit chantier naval à Benito pour la construction de bateaux de pêche modestes (13 m) utilisables le long des côtes et dans les estuaires. Ces embarcations sont susceptibles d'être armées même modestement.

Le secteur de la pêche industrielle doit aussi faire peau neuve. C'est ainsi qu'une bonne partie de la flotte devrait être renouvelée. La plupart des unités encore en service le sont parce que le marché actuel leur est favorable, pourtant leur rendement et leur productivité sont faibles.

L'infrastructure portuaire de Santa Isabel est insuffisante pour satisfaire les autres activités commerciales : manque de place d'amarrage, de déchargement et pour les réparations. Une solution consisterait à aménager l'ancien port. Dans toute activité industrielle la qualité de la

main-d'oeuvre joue un rôle considérable aussi doit-on la favoriser et faire appel à des cadres étrangers.

Par la suite, on essayera de recenser le nombre de pêcheurs, de bateaux de pêche, la production annuelle et ses possibilités d'accroissement. On fera aussi des prévisions sur la demande globale et sa diversité. Ces informations permettront d'établir des statistiques économiques indispensables à tout progrès.

7.4. SYLVICULTURE ET DEVELOPPEMENT

Bien que l'exploitation de la forêt ait été poussée par l'administration coloniale, le patrimoine forestier est loin d'être épuisé : plus de la moitié de l'aire couverte de forêts denses reste encore inexploitée. Ce secteur de l'économie constitue donc une des principales ressources de la Guinée équatoriale, notamment de la province du Río Muni. Toutefois, il s'avérera indispensable d'élaborer une politique forestière nouvelle qui tienne compte du fait que le bois est une matière première qui se renouvelle continuellement mais lentement, à condition d'être exploitée rationnellement.

Une planification de l'économie forestière est donc une nécessité. Mais pour planifier, il faut disposer d'informations précises sur le potentiel forestier. Des estimations laissent entendre qu'environ 800.000 ha de forêt n'ont pas encore été touchés par l'exploitation. Les Espagnols, quant à eux estimaient les réserves du Río Muni à 6 millions de tonnes (530). De toute façon, toute politique d'exploitation forestière exige un inventaire des régions non prospectées et de celles déjà exploitées.

Les forestiers espagnols ont commencé naturellement par exploiter les zones les plus proches de la mer, de telle façon qu'aujourd'hui, seule la moitié occidentale du Río Muni a été prospectée. L'exploitation de cette région n'a nécessité que des frais de transports modérés. D'ailleurs, les entreprises concessionnaires se chargeaient elles-mêmes et à leurs frais de la construction des voies

(530) Service forestier, Bata, 1972

(routes, lignes ferrovières) de sortie du bois. Le déplacement des concessions plus à l'est va augmenter le coût du transport, aussi, l'Etat devra-t-il se charger de la construction d'une infrastructure susceptible d'absorber le trafic des grumes à destination des installations portuaires. L'étude et la réalisation d'un tel réseau de transport ainsi que son financement requiert des autorités la connaissance du potentiel forestier des régions concernées : 1.110.000 ha environ dont 2/3 de forêt dense. A défaut de cartographie, la photographie aérienne devrait permettre de délimiter les différentes zones. Cet inventaire reviendrait grosso modo à 28.600.000 pesetas ou 410.000 \$ et serait réalisé en 3 ans (531)

Une fois l'inventaire établi, les autorités devront définir leur politique forestière. Cette politique consistera donc à faire un choix entre une exploitation de type minier et une exploitation modérée garantissant la régénération des espèces.

La première voie vise des impératifs économiques bien précis. Ce que recherche le gouvernement ce sont des capitaux à investir pour assurer des emplois et des ressources au moins égaux à ceux des activités forestières appelées à disparaître. Pour que cette politique porte des fruits, il faut absolument que les revenus tirés des activités forestières soient réinvestis dans des activités économiques productives et dont la rentabilité ne soit pas plus aléatoire que le reboisement. Cette politique est cohérente et bien des pays l'ont adoptée. Toutefois, dans le cas de la Guinée équatoriale, nous ne la recommandons pas. En effet,

(531) Service forestier, Bata, 1972

"En ce qui concerne les forêts tropicales il est étonnant de constater que l'Homme n'a rien appris des conséquences désastreuses dues aux déboisements passés, des transformations de régions entières en karsta, en steppes, en déserts, des pertes de terres, de matières premières, des famines catastrophiques dans les régions sèches. Et maintenant depuis quelques dizaines d'années, mais avec une rapidité angoissante, les forêts tropicales tombent tout autour du globe ! Ceux qui à la vue de la croissance démographique, de la "faim de bois" des nations industrielles, prédisent que la fin de notre siècle verra la disparition totale de la forêt vierge ne sont pas des pessimistes incorrigibles." (532)

Il faut savoir résister aux offres tentantes des pays industrialisés, ce qui n'est pas toujours facile d'autant plus qu'on est poussé par d'ambitieux programmes de développement.

La seconde voie est moins spectaculaire mais plus sage. Elle consiste à freiner l'exploitation et à consacrer des ressources suffisantes - prélevées sur les revenus de la forêt - à la régénération des essences considérées comme précieuses.

Les autorités guinéo-équatoriennes ont instauré une taxe de reboisement de 100 pesetas par hectare qui, si elle n'est pas détournée à d'autres fins, devrait permettre le repeuplement de certaines plantations. Comme l'okoumé et le limba paraissent être les deux essences de meilleur rendement, l'expérience gabonaise permet de chiffrer à

(532) S.O.S. Forêts, Panda, W.W.F., no 5, 5ème année, octobre 1975, p.2

60 ans pour le premier et à 45 ans pour le second le temps nécessaire pour permettre leur exploitation.

On pourrait imaginer la création de deux brigades chargées de reboiser, l'une au nord du fleuve Benito avec du Limba et l'autre au sud avec de l'Okoumé.

Le Service forestier a réalisé une étude du coût enregistré par le recours à un repeuplement artificiel. Deux hypothèses ont été retenues, l'une concernant le plantage et l'entretien de 1.000 ha par année, l'autre 500 ha.

Dans le premier cas, l'investissement initial a été supputé à 36.000.000 de pesetas ou 515.000 \$ à répartir sur 5 ans; les frais de fonctionnement (encadrement + salaires + coût des heures de tracteurs) à 30.000.000 de pesetas par année (533).

Dans la seconde hypothèse, l'investissement total s'élève à 20.000.000 de pesetas et les frais de fonctionnement à 15.000.000 de pesetas par an (533).

La taxe de reboisement devrait au moins couvrir les frais d'exploitation et l'annuité hypothécaire des capitaux empruntés pour réaliser les investissements. Par le biais d'accords bi-ou multilatéraux, le pays pourrait recruter les techniciens indispensables à l'encadrement; les capitaux pourraient être empruntés auprès de la Banque mondiale ou de la Banque Africaine de Développement.

Pour mener à bien la politique forestière, il faudra assurer aussi la formation professionnelle du Service forestier en recrutant des experts étrangers et en assurant

la relève par l'envoi de jeunes gens à l'Ecole forestière du cap Estérias au Gabon; quant à la formation des ingénieurs et des techniciens, elle pourrait être envisagée en Amérique latine par l'octroi de bourses d'études dans le cadre de la F.A.O.

L'actuel système d'octroi des concessions sylvestres peut être conservé, toutefois celui ayant trait aux concessions agricoles devrait être revu. Il s'agit en effet d'éviter certains abus (534). Il est nécessaire de délimiter les régions qu'on voudra vouer à l'agriculture et à l'élevage. Pour sauver la forêt d'une destruction totale il faudra freiner la culture itinérante et empêcher l'exploitation sauvage de ses essences.

Nous avons vu (535) que les industries du bois sont très peu développées; elles ne transforment que 5% de la production de grumes. Leur développement se heurte à l'exiguïté du marché national. Si une industrie du bois voulait dépasser son stade artisanal, elle entrerait en compétition avec d'autres industries sur les marchés étrangers. Pour être compétitive, elle devrait chercher des économies d'échelle qui la conduirait au gigantisme comme l'usine de contreplaqué de Port-Gentil au Gabon. Or, la production nationale ne serait pas en mesure d'approvisionner un tel complexe faute de bois. Si l'on veut recourir à une certaine industrialisation, il ne faudrait pas miser sur une élaboration trop poussée de la matière première. Ce qu'on peut demander à l'industrie du bois c'est :

- 1°. de valoriser les sous-produits non transportables telles que les billes défectueuses qu'on "déroulera", les bois fendus

(534) cf. chap. "Sylviculture", p. 339

(535) cf. *Ibid*, pp. 349 et svtes

qu'on sciera, les bois durs qu'on débitera en traverses;

- 2°. de satisfaire certains besoins locaux lorsque la demande est satisfaisante : bois de construction, portes, encadrements de fenêtres, meubles, etc.;
- 3°. de développer la construction en bois à base de panneaux de lattes préfabriqués. Comme l'habitation traditionnelle utilise couramment le bois, le recours à ce genre de construction ne devrait pas rencontrer d'obstacles. Bien entendu, l'Etat devrait donner l'exemple en recourant lui-même à ces bois.

La mise sur pied de ces industries ne nécessite pas de capitaux importants et les installations sont relativement simples. L'Etat se gardera de se substituer aux entrepreneurs privés. Son rôle consistera à aider en donnant, par exemple des garanties aux investisseurs, en favorisant l'accès à la matière première, etc.

En 1973, le marché mondial a utilisé 800.000 tonnes de contreplaqué qui est utilisé dans :

- la construction,
- l'ébénisterie,
- la construction des planchers des bus et des bateaux (536).

Or, ce contreplaqué provient de bois d'Afrique (Gabon, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale) et d'Asie (Formose, Philippines, Malaisie). Les bois africains prennent la route de l'Europe, notamment de la France où ils sont usinés. Les bois asiatiques sont transformés en contreplaqués sur place même (cette opération ne demande pas une main-d'œuvre qualifiée) grâce à des capitaux japonais. Vu leur faible coût, les contreplaqués asiatiques prennent le chemin de l'Europe et sont écoulés en Allemagne, aux Pays-Bas et en France. Conséquence : les usines françaises de contreplaqués ont dû suspendre leur production pendant une certaine période, en 1974. On peut donc s'attendre à ce que cette intrusion des contreplaqués asiatiques aient une incidence sur le mode d'exploitation des grumes africains.

7.5. RICHESSES DU SOUS-SOL ET DEVELOPPEMENT

L'exploitation des richesses du sous-sol de bon nombre de pays est à la base de leur développement et les ressources financières qu'elle procure ne sont pas comparables avec celles obtenues par des pays à vocation agricole. Cela est tellement évident qu'on en est venu aujourd'hui à classer les pays en voie de développement en deux sous-catégories :

- le Tiers monde,
- le Quart monde,

étant entendu que les nations de la seconde catégorie sont celles où les richesses minières et en hydrocarbures sont inexistantes ou du moins non encore localisées. La situation particulière de la Guinée équatoriale, sise entre deux nations (Gabon et Nigeria) où des hydrocarbures ont été découverts sur la plateforme continentale permet certaines espérances.

De toute façon, un pays doit chercher à diversifier et à tonifier son économie. La découverte de minerais ou de pétrole assurerait un développement rapide de l'économie guinéo-équatorienne. Les rares investigations faites se sont avérées infructueuses, pourtant elles ne doivent pas être abandonnées. Aussi, conseillons-nous d'entreprendre sur une grande échelle et d'une façon intensive la prospection systématique du pays. Il est clair que la Guinée équatoriale ne peut pas s'en charger seule; elle manque de capitaux, de techniciens, d'équipement, d'installation, d'expérience et de connaissances; aussi le recours à l'aide de grandes entreprises étrangères est-elle nécessaire. Le pays se trouve donc dans une situation délicate car il est une proie facile, aussi sa force réside-t-elle dans

le recours à la compétition internationale et à l'octroi de concessions à diverses sociétés, si possible de nationalité différente. Le vieux principe selon lequel il ne faut pas mettre tous ses oeufs dans le même panier est la seule politique permettant à la Guinée équatoriale de conserver une certaine autorité.

Voyons maintenant quelle politique le gouvernement guinéo-équatorien devrait adopter pour le développement des richesses du sous-sol. Il lui faut :

- une base juridique propre;
- l'organisation d'institutions gouvernementales aptes à fomentier le développement;
- une formation professionnelle de cadres techniques nationaux;
- certains travaux d'investigations et de relevés sur le terrain.

Reprenons ces différents critères pour en déduire les suggestions possibles.

Base juridique propre :

A qui appartiennent les richesses du sous-sol guinéo-équatorien et qui doit en entreprendre l'exploitation ? Il semble que le principe du "dominio eminente" selon lequel les ressources du sous-sol appartiennent à l'Etat et qui figure en bonne place dans les législations modernes devrait aussi être celui de la Guinée équatoriale (537).

Afin de palier les inconvénients d'une exploitation directe

(537) ce principe apparaît en Espagne déjà, dans les ordonnances de Philippe II du 22 août 1584

par l'Etat (538) et d'une politique de libre entreprise (539), il nous paraît plus judicieux de marier les deux systèmes et de créer des entreprises mixtes où l'apport de capitaux est fait par le secteur étranger privé mais où 51% des actions sont entre les mains de l'Etat (540). Les avantages de ce système sont assez nombreux, ainsi :

- la participation de l'Etat porte un coup à l'idée généralement répandue selon laquelle le capital étranger exploite les ressources naturelles à son seul avantage;
- l'Etat a un droit de contrôle sur l'entreprise et sur les contrats de vente;
- on évite le recours aux seuls cadres étrangers en formant des cadres nationaux;
- ce système préserve les capitaux étrangers contre les risques de nationalisation;
- la caution de l'Etat donne au capital étranger un appui solide pour négocier avec les organisations internationales de crédit.

En accord avec les directives de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Extrême Orient de janvier 1970, nous pensons que les carrières et les matériaux de construction doivent être assimilés aux minéraux et par conséquent traités par la loi minière; il en sera de même

(538) Le désavantage majeur tient au fait que l'investissement en capital qui est lourd doit être financé par l'Etat qui souvent ne dispose pas des moyens nécessaires. Une autre difficulté réside dans le fait qu'il est très difficile, dans un pays en voie de développement de soustraire l'administration des entreprises publiques aux influences politiques et à la bureaucratie administrative du pays.

(539) Le recours à des investissements de capitaux étrangers considérables conduit tout naturellement à créer des enclaves économiques limitant le développement du pays, car l'expérience montre que ces capitaux étrangers ne cherchent que leur profit et donc retournent d'où ils sont venus.

(540) Art. 7, b de la "Ley de inversiones extranjerias en Guinea Ecuatorial" du 10 septembre 1969 prévoit cette possibilité

les hydrocarbures naturels solides (roches asphaltiques, cires naturelles, ardoises bitumeuses). Il faut en effet simplifier la loi au maximum.

Afin de promouvoir le développement minier du pays, la loi (541) devra viser un certain nombre d'objectifs comme :

- encourager les investigations particulières. Plusieurs gisements importants ont été découverts, non pas par des géologues, mais par de simples citoyens à qui on avait donné une formation sur place. Les géologues interviennent généralement après qu'un filon ait été découvert, afin d'en déterminer les caractéristiques.
- favoriser aussi et surtout l'investigation méthodique de grandes surfaces avec des moyens appropriés : aérophotographie, aérogéophysique, géochimie, méthodes sismiques, etc.
- L'individu ou la société qui découvre une mine doit être en mesure de récolter les fruits de sa découverte,
 - 1°. par l'octroi d'une prime;
 - 2°. par l'octroi d'une concession d'exploitation.
- pour pouvoir disposer d'une concession, il faut que le prospecteur dispose de moyens techniques et financiers suffisants.
- l'octroi d'une concession portera sur tous les minéraux susceptibles d'être découverts par la suite.

(541) En attendant de pouvoir disposer de sa propre loi, la Guinée équatoriale est régie par :

- la "legislacion Minera de España" du 19 juillet 1944 et par son décret réglementaire du 9 août 1946;
- l'"Orden del 28 de Julio de 1953" (décret d'application aux provinces africaines)

Les permis d'investigation devront être accordés pour des superficies permettant le recours aux méthodes modernes de prospection. Leur durée devra être suffisante afin de permettre le recours aux méthodes d'exploitation les plus variées (542). Enfin, la loi devra régler la question du paiement du droit de superficie et l'investissement minimum à réaliser.

Un autre aspect de la loi concernera la concession d'exploitation qui ne devrait pas dépasser 30 ans tant pour les hydrocarbures que pour les minéraux (543). Le droit de superficie devra être calculé de telle manière qu'il oblige le concessionnaire à ne conserver que la superficie dont il a effectivement besoin.

En tant que propriétaire des richesses du sous-sol, l'Etat a tout naturellement droit à une participation à l'exploitation de ces ressources. Ce droit s'exprime par les impôts, sur le capital, les bénéfices et les régalies. On renoncera à ces dernières pour leur préférer les deux premiers. La difficulté pour le calcul de l'impôt sur le bénéfice résidera dans la nécessité pour l'Etat de disposer d'un organe de contrôle efficace afin de lutter contre la fraude fiscale. Parallèlement, on obligera toute entreprise établie sur le territoire de la Guinée équatoriale à tenir une comptabilité.

(542) la loi de "mineria de Nicaragua" règle la durée des permis d'investigation en fonction de la surface concédée :

jusqu'à	500 km ²		2 ans	
de	500	à	1.500 km ²	3 ans
de	1.500	à	3.000	4 ans
de	3.000	à	5.000	5 ans

(543) la loi espagnole encore en application en Guinée équatoriale accorde des durées de 50 ans avec la possibilité de proroger de 10 ans la durée des concessions d'hydrocarbures.

le Congo-Brazzaville accorde 50 ans - Madagascar 25 ans - le Pérou 40 ans - les Philippines 25 ans.

La loi tribulaire du 27 octobre 1970 fixe un impôt unique sur les bénéfices nets de 25% avec une libération de leur paiement de l'ordre de 3 à 5 ans selon l'importance que l'entreprise joue dans l'activité économique du pays.

Etant donné la structure d'imposition de la loi sur les hydrocarbures de 1958 (544) répondant aux législations modernes sur le pétrole, il nous paraît possible de la conserver pour la Guinée équatoriale. Les impôts que le pays prélèverait seraient donc :

- une régie de 12,5% sur la valeur de tous les hydrocarbures produits et stockés (545);
- un impôt sur les bénéfices nets de 50% (546).

Cependant, la difficulté majeure pour la Guinée équatoriale reste la découverte des hydrocarbures. Comme ces recherches exigent des investissements très importants que seul l'étranger peut fournir, la législation guinéo-équatorienne devra être extrêmement souple afin d'attirer ces capitaux étrangers. Aussi le législateur guinéo-équatorien - se basant en cela sur l'expérience d'autres pays - a-t-il prévu des stimulants. C'est ainsi que les activités économiques du pays sont classées en trois catégories :

- A) les activités ayant un caractère fondamental pour le développement du pays;
- B) les activités ayant une utilité particulière pour le pays;
- C) les autres activités (547).

(544) loi espagnole du 26 décembre 1958 et décret d'application aux provinces africaines du 12 juin 1959

(545) Art. 25 du décret d'application du 12 juin 1959

(546) Art. 42 de la loi du 26 décembre 1958

(547) Art. 5, a de la "ley de inversiones de capitales extranjerios"

La loi prévoit des exonérations fiscales de 5, 3 et un an selon l'activité économique dont il s'agit (548).

On peut supposer que les investissements faits dans les domaines des minerais et des hydrocarbures peuvent être assimilés à des activités ayant un caractère fondamental pour le développement du pays et par conséquent les faire bénéficier de l'exonération de 5 ans (549).

S'agissant des matières radioactives, la Guinée équatoriale est également régie par une loi espagnole (550). Si l'exploitation et le commerce des substances radioactives est libre, leur exportation par contre est soumise à contrôle des autorités (quantité et prix).

Organisation
d'institutions
propres à
favoriser le
développement:

Un département gouvernemental régissant l'exploitation des ressources minières et des hydrocarbures est indispensable.

A l'actuelle "Dirección de Industrias y Minas" qui n'a qu'un vague caractère administratif, on devrait pouvoir substituer un véritable "Département des ressources naturelles du sous-sol" qu'on implanterait à Bata (étant donné l'absence de minéraux à Fernando Poo) et dont les ob-

(548) Art. 8, a de la "Ley de Inversiones de capitales extranjerios"

(549) le Canada exempte d'impôts les productions minières et pétrolières pendant 3 ans. Si cette façon de procéder est stimulatrice, elle présente toutefois un inconvénient, celui d'extraire, pendant cette période, les parties les plus riches du gisement minier.

L'Afrique du Sud, par contre, n'impose les bénéfices qu'une fois l'investissement amorti.

(550) Ley de la Energía Nuclear du 29 avril 1964

jectifs seraient, entre autre, de :

- dresser la carte géologique du pays;
- entreprendre l'exploration minière;
- contrôler les activités des compagnies étrangères;
- centraliser et d'analyser les études et les renseignements fournis par les dites compagnies;
- conseiller le gouvernement dans le domaine minier et dans celui des hydrocarbures.

Pour mener à bien l'ensemble de ces activités, le Département devra pouvoir compter sur de bons laboratoires d'analyses chimiques et pétrographiques. Ceci nous amène au problème du personnel technique nécessaire.

Formation
des cadres
professionnels

La Guinée équatoriale ne compte ni géologue, ni ingénieur, ni laborant; pire, il n'y a même pas d'étudiants se préparant, à l'étranger, pour ces professions techniques.

Quand on sait qu'un développement soutenu et harmonieux ne peut être entrepris qu'avec une élite technique nationale, on reste songeur devant la carence guinéo-équatorienne. On pourra toujours combler ce vide en recourant à des techniciens étrangers, mais c'est une solution anormale. Le gouvernement a donc comme priorité de prendre rapidement des mesures pour pallier cette anomalie en octroyant ou en demandant des bourses afin que des étudiants soient en mesure d'étudier, à l'étranger, la géologie et le génie des mines et des hydrocarbures.

En attendant, on devra recourir aux services de techniciens étrangers qui devront organiser le "Département des ressources naturelles du sous-sol" et s'attacher à créer certains

cadres techniques sur place en leur facilitant l'identification des minéraux. En plus de cela, dans le cadre de cours du soir, ils vulgariseront la connaissance des minéraux, sur la base d'échantillons. Le but de cette opération consiste à faire des cultivateurs, des prospecteurs potentiels capables de reconnaître certains minéraux. Au moyen d'un système de primes - à déterminer d'une région à l'autre - on essaiera de les intéresser à cette recherche.

Travaux de
relevés et
investigations
sur le terrain

L'exploration minière de la province de Río Muni doit se faire globalement et selon des objectifs déterminés. Dans le premier cas, il faudrait s'attacher à compléter le relevé aéro-photographique partiel, en mains des autorités du ministère de l'industrie et des mines (551). Le coût d'un tel relevé au moyen d'infra-rouge peut être devisé à 100.000 \$ (552). Cette opération permettrait l'élaboration d'une carte topographique détaillée et par surcroît d'un plan géologique utile pour l'exploitation de la forêt équatoriale, le complément d'infrastructure des voies de communication, la détermination de l'emplacement d'ouvrages hydro-électriques, etc. Une investigation géochimique (553) concentrée principalement vers l'or, l'oxyde de titane, l'oxyde de zirconium, le cuivre et le manganèse devra aussi être entreprise (554).

(551) photos prises en 1964, à l'échelle 1:25.000, représentant 25% de la superficie de la province et s'étendant de la côte atlantique vers l'intérieur.

(552) les autorités sont en possession d'une offre de l'Institut géophysique national français datant d'août 1969 et dont le montant a été devisé à 60.000 \$

(553) prélever en moyenne un échantillon tous les 5 milles carrés (14-15 km²)

(554) un tel relevé nécessite quelque 150 travailleurs encadrés par une dizaine de contremaîtres locaux et sous la direction de 2 experts étrangers, en géochimie, l'autre en géologie. La mise à disposition d'un laboratoire chimique équipé pour l'analyse des échantillons prélevés sur le terrain est indispensable

Dans le second cas, l'exploration d'objectifs déterminés serait obtenue par les relevés aéro-photographiques, photogéologiques, aéro-géophysiques et par l'investigation géochimique.

Il semble que le relevé aéro-géophysique réalisé par "Hunting Geology and Geophysics Ltd" en juillet 1970 pour le compte de la compagnie pétrolière "Chevron" (555) présente un certain nombre de signes, qu'il faudrait aller constater sur le terrain même.

C'est ainsi qu'à 45 km au nord-est de Bata et à 30 km au sud-est de la même ville, le relevé a mis en évidence deux champs magnétiques. Il se pourrait donc qu'on y rencontre certaines concentrations de fer (556).

D'autres particularités mises en évidence par le relevé pourraient avoir pour origine des substances radio-actives (uranium et thorium).

Il se pourrait que le granit, dans la région d'Acurenem (557) renferme des concentrations de pegmatites, concentrations pouvant contenir de l'or.

Du titane pourrait être mis à jour dans les alluvions des vallées (558).

Aucun gisement de cuivre n'a encore été découvert. Cependant la région de roches basiques, entre Evinayong et Asoc (559)

(555) cf. "Les richesses du sous-sol guinéo-équatorien", pp. 396 et suivantes

(556) la majeure partie du Río Muni est constituée d'un socle pré-cambrien semblable à celui du Brésil. Or, dans ce dernier pays on a découvert de grandes réserves de fer et de manganèse

(557) cf. "Les richesses du sous-sol guinéo-équatorien", carte 4, p. 392

(558) cf. Ibid, pp. 396 - 397

(559) cf. Ibid, carte 4, p. 392

semble révéler les conditions favorables à la présence de cuivre. Ce métal pourrait se trouver aussi dans les schistes du sud-ouest de la province (560).

Il ne nous a pas paru opportun, bien que la chose ait été tentante, de chercher à diversifier d'autres secteurs de la vie économique du pays. On aurait pu, par exemple, prôner le développement du tourisme. La Guinée équatoriale est dotée de sites touristiques qui ne demandent qu'à être mis en valeur. Néanmoins, l'exemple kenyan est là pour tempérer toute ardeur. En effet, il s'agit d'une activité où le degré de dépendance vis-à-vis de l'étranger développé est des plus fort, d'autant plus que l'Africain n'est pas un touriste au sens où nous l'entendons.

Nous avons voulu être plus modeste et tenir compte de la réalité telle qu'elle nous apparut en 1972. La découverte d'hydrocarbures ne remettra pas en cause nos formulations, tout au plus donnera-t-elle une impression de richesse au "maître" du pays et elle lui permettra de développer les secteurs que nous avons, à dessein, laissé de côté.

(560) ces schistes présentent des formations géologiques semblables à celles du Katanga

8. BIBLIOGRAPHIE

Il n'existe aucun ouvrage ou revue traitant de la Guinée équatoriale depuis l'accession de ce pays à l'indépendance. En outre, toute littérature, dans le pays même, est prohibée.

Afin de nous familiariser avec cette région, nous avons entrepris de consulter les archives d'un certain nombre de bibliothèques à Madrid, plus spécialement celles de :

- "Biblioteca Nacional",
- "Boletín Oficial del Estado",
- "Comisaria del Plan de Desarrollo Económico y Social",
- "Cortes españolas",
- "Instituto de Estudios Africanos",
- "Instituto de Estudios Políticos".

8.1. JOURNAUX, PERIODIQUES, REVUES

8.1.1. DE LANGUE ESPAGNOLE

"ABC", Madrid
 "Actualidad Médica", Granada
 "Africa", Madrid
 "Ager", Santa Isabel
 "Arbor : Revista General de Investigacion y Cultura", Madrid
 "Archivos del Instituto de Estudios Africanos", Madrid
 "Arriba", Madrid
 "Bantú", Santa Isabel
 "Boletín de la Real Sociedad Geográfica", Madrid
 "Boletín de la Sociedad Geográfica Nacional", Madrid
 "Camino de Guinea", Madrid
 "Cuadernos Africanos y Orientales", Madrid
 "Cuadernos de Estudios Africanos", Madrid
 "Cuadernos para el Diálogo", Madrid
 "Cuadernos del Ruedo Ibérico", Madrid
 "Destino", Madrid

"Ebano", Santa Isabel
 "Ejercito", Madrid
 "España Económica", Madrid
 "Estudios Geográficos", Madrid
 "El Exportador Español", Madrid
 "Fernando Poe", Santa Isabel
 "La Guinea Española", Santa Isabel
 "Hispania", Madrid
 "Ibérica", Madrid
 "Información Comercial Española", Madrid
 "El Misionero", Madrid
 "Política Internacional", Madrid
 "Potopoto", Bata
 "Pueblo", Madrid
 "Revista española de Documentos", Madrid
 "Revista de Estudios Políticos", Madrid
 "Revista de Política Internacional", Madrid
 "Revista de Sanidad e Higiene", Madrid
 "Temas españoles", Madrid
 "Vision", Madrid
 "Ya", Madrid

8.1.2. DE LANGUE ANGLAISE

"Africa Report", Washington D. C., USA
 "America", New-York, USA
 "American Anthropologist", USA
 "Americas", Washington D. C., USA
 "Catholic World", New-York, USA
 "Congressional Digest", Washington D. C., USA
 "Current History, The Monthly Magazine of World Affairs", Philadelphia, USA
 "Foreign Affairs", New-York, USA
 "Foreign Policy Report", New-York, USA
 "Journal of World Trade Law", Twickenham, UK
 "Nation", New-York, USA
 "National Review", New-York, USA
 "The New-York Times", New-York, USA
 "Newsweek", New-York, USA
 "Phylon, The Atlanta University Review of Race and Culture", Atlanta, USA
 "Race", London, UK
 "The Reporter", New-York, USA
 "Sessional Papers of Nigeria", Lagos, Nigeria
 "Time", Chicago, USA
 "Time and Tide", London, UK
 "The Times", London, UK
 "United States Department of State, Bulletin", Washington, USA
 "Washington Post and Times Herald", Washington D. C., USA
 "West Africa", London, UK

"West. polit. Quart.", London, UK
 "World Today", London, UK

8.1.3. DE LANGUE FRANCAISE

"AGEFI", Lausanne, CH
 "Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire", Dakar
 "Cahiers d'Outre-Mer", Bordeaux
 "Cérès", Rome
 "Chronique Etrangère", Paris
 "Chronique de Politique Etrangère", Bruxelles
 "Le Courrier - UNESCO", Paris
 "La Documentation Française", Paris
 "Démocratie Nouvelle", Paris
 "Développement et Civilisation", Paris
 "Etudes Congolaises", Paris
 "Etudes et Statistiques", Paris
 "FAN", Neuchâtel, CH
 "Le Figaro", Paris
 "Finance et Développement", Washington, USA
 "Forum du Commerce International", Genève, CH
 "France-Eurafrrique", Paris
 "Industries et Travaux d'Outre-Mer", Paris
 "Informations Economiques", Lausanne, CH
 "Information - UNESCO", Paris
 "Jeune Afrique", Paris
 "Marchés Tropicaux et Méditerranéens", Paris
 "Mois en Afrique", Paris
 "Le Monde", Paris
 "Mondes d'Orient", Paris
 "Le Monde Diplomatique", Paris
 "Notes et Etudes Documentaires", Paris
 "La Nouvelle Revue Internationale", Paris
 "Options Méditerranéennes", Paris
 "Panda", Zurich, CH
 "Preuves", Paris
 "Problèmes Economiques", Paris
 "Projet", Paris
 "Peuples", Londres, UK
 "Questions Diplomatiques et Coloniales", Paris
 "Revue Française d'Etudes Politiques Africaines", Paris
 "Revue Française de Science Politique", Paris
 "La Revue de Géographie Humaine et d'Ethnologie", Paris
 "Revue Juridique et Politique de l'Union Française", Paris
 "Revue Politique et Parlementaire", Paris
 "Terre, Air, Mer", Paris
 "Travail et Profession d'Outre-Mer", Paris

8.2. OUVRAGES GENERAUX

- AMIN, Samir, *Trois expériences africaines de développement : Mali, Guinée, Ghana*, Paris, 1965, 236 p.
- AMIN, Samir, *Le développement économique et social de la Côte d'Ivoire (1950-1965), mesure de la croissance et de la répartition sociale du revenu*, Paris, 1966, 459 p.
- AMIN, Samir, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, 1971, 617 p.
- AMIN, Samir, *Le développement inégal, essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, 1973, 365 p.
- AUSTRUY, Jacques, *Le scandale du développement*, Paris, 1968, 559 p.
- ANGELOPOULOS, Angelos, *Le tiers-monde face aux pays riches. Perspectives pour l'an 2.000*, Paris, 1973, 223 p.
- ATKINSON, William C., *Histoire d'Espagne et du Portugal*, Paris, 1965
- BACHELET, Michel, *Systèmes fonciers et réformes agraires en Afrique noire*, 680 p.
- BACHMANN, Hans, *Zollpolitik und Entwicklungsländer*, Tübingen und Zürich, 1965
- BALOGH, Thomas, *Partenaires inégaux dans l'échange international*, Paris, 1971, 268 p.
- BARAN, Paul, *L'économie politique de la croissance*
- BASTIANETTO, Raoul, *Essai sur le démarrage des pays sous-développés*, Clermont, 1966, 515 p.
- BAUDHUIN, Fernand, *Principes d'économie contemporaine*, Verviers (Belgique), 1966
- BAUMANN, Les peuples et les civilisations de l'Afrique
- BERBAIN, Simone, *Etudes sur la traite des noirs au golfe de Guinée*
- BOUC, Alain, *L'utilisation des ressources intérieures pour la formation du capital dans les pays sous-développés*, Paris, 1962, 291 p.
- BOURGUINAT, Henri, *Les marchés communs des pays en voie de développement*, 1968
- BOURRINET, Jacques, *Les échanges internationaux : pays en voie de développement*, Paris, 1972, 96 p.
- CARLES, L. M., *Agents pathogènes du climat; les éléments contre l'homme*, Paris, 1945
- CHEVALIER, Auguste, *Le café*, coll. Que sais-je, no 224
- CROWE, P. R., *Concepts in Climatology*, Manchester, 1971, 589 p.
- DIA, Mamadou, *Réflexions sur l'économie de l'Afrique noire*, Paris, 1960, 211 p.

- DOBB, Maurice, Croissance économique et sous-développement, Paris, 1965, 80 p.
- DUFFY, James, Portugal in Africa, Harvard University Press, USA, 1962
- FALKOWSKI, Mieczyslaw, Les problèmes de la croissance du Tiers monde vus par les économistes des pays socialistes, Paris, 1968, 223 p.
- FERWERDA, J. D., Questions about replanting in oil palm civilisation, Washington, 1955
- FREYSSINET, Jacques, Le concept de sous-développement, Paris, 1963, 714 p.
- FURON, B., Géologie de l'Afrique, 3ème éd., Paris, 1968
- FURTADO, Celso, Développement et sous-développement, Paris, 1966, 227 p.
- GODELIER, Maurice, Rationalité et Irrationalité en économie, Paris, 1966
- GRAVIER, Marthe, Les Etats du Conseil de l'Entente, Paris, 1963, 185 p.
- GUICHONNET, Paul, Climat et Peuplement en Angola, Genève, 1965
- GURVITCH, Georges, La vocation actuelle de la sociologie, Paris, 1963
- HALE, John R., L'Age des découvertes, Nederland, 1974
- HUGON, Philippe, Le Fonctionnement d'une économie sous-développée, l'exemple du Cameroun, Paris, 1966, 442 p.
- IFFLAND, Charles, L'aide aux pays pauvres dans l'impasse, Lausanne, 1967, 44 p.
- ISAC, I. Histoire 4e, Les Temps modernes, Paris, 1956
- JALEE, Pierre, Le pillage du Tiers-Monde, Paris, 1971, 128 p.
- JALEE, Pierre, Le tiers-monde dans l'économie mondiale, Paris, 1968, 200 p.
- KI-ZERBO, Joseph, Histoire de l'Afrique noire, Paris, 1972
- KOBEL Armin Eric, Ethno-économie et développement en Afrique noire, Neuchâtel, 1974
- KOBEL, Armin Eric, Anthropologie et développement - les formations communautaires africaines, Neuchâtel, 1975
- LEE, Douglas H. K., Climatology and tropical settlement, Brisbane, 1947
- LERY, François, Le cacao, coll. Que sais-je, no 644
- L'HUILLIER, Jacques, Les organisations internationales de coopération économique et le commerce extérieur des pays en voie de développement, Genève, 1969
- LISEIN-NORNANN, M., L'évolution de l'aide de l'Europe aux pays sous-développés, Bruxelles, 1967, 44 p.
- MENDE, Tibor, De l'aide à la recolonisation. Les leçons d'un échec, Paris, 1972, 318 p.
- MORGAN, L. H., Ancient Society, 1877
- OLIVER, Roland, L'Afrique depuis 1800, Paris, 1970
- PEGUY, Ch. P., Précis de climatologie, Paris, 1970

- PERROUX, François, *L'économie des jeunes nations*, Paris, 1962, 252 p.
- PERROY, Henri, *L'Europe devant le Tiers monde*, Paris, 1971
- PLANCHON, André, *La recherche d'un système de commercialisation au Cameroun*, Montpellier, 1966, 2 vol. 337 - 212 p.
- POROT, Antoine, *Les toxicomanies*, coll. Que sais-je, no 586
- PREVOT P. & OLLAGNIER, M., *La fumure potassique dans les régions tropicales humides et subtropicales*, Berne, 1958, 38 p.
- PUTZGER, F. W., *Historischer Atlas, Sauerländer - Payot*, 4e éd., Berlin, 1961
- QUEIROZ, Dario Xavier, *Os climas das regiones de Luanda, Vila Salazar, Nova Lisboa e Sá da Bandeira, Luanda*, 1954
- REYMOND, Georges-Edouard, *De l'économie caféière de la zone franc et le traité de Rome*, Neuchâtel, 1961
- RIBOURDOUILLE, R., *La cuisine basses calories*, Verviers (Belgique), 1970
- ROBSON, Peter, *The economies of Africa*, London, 1969
- ROSTOW, W. W., *Les étapes de la croissance économique*, Cambridge, 1960
- SAID, Jean, *Commerce extérieur et développement économique, le cas de l'Afrique tropicale*, Aix, 1966, 444 p.
- SAMUELSON, Paul, *L'économie, techniques modernes de l'analyse économique*, Paris, 1964
- SCHALLER, François, *La notion d'équilibre économique*, Lausanne, 1970
- SCHWARZENBACH, E., *Die Zentralafri. Föderation und Ihre Nachbarn*, Zürich, 1962
- SIGG, O. & RAPELLI, R., *Matières premières employées dans l'industrie du chocolat et de la confiserie*, Neuchâtel, 1970
- STAVENHAGEN, Rodolfo, *Comment décoloniser les sciences sociales*, Paris, 1972
- TROMP, S. W., *Biometeorology*, Oxford, 1962
- TSHIBUABUA-NGANDU, Joseph, *L'Union douanière et économique et l'unification économique des Etats d'Afrique équatoriale et centrale*, Toulouse, 1966, 399 p.
- WASSERMANN, Ursula, *Breakdown of International Coffee Agreement*, London, 1973
- WATERSTON, Albert, *La planification du développement*, Paris, 1969
- WHETHAM, Edith, *The economics of African countries*, London, 1969
- WILKINSON, H. P., *Etudes des initiatives internationales en vue de la stabilisation des marchés des produits de base*, Genève, 1972

8.3. OUVRAGES SPECIFIQUES TRAITANT DE LA GUINEE EQUATORIALE

- AUDENAERDE, Dirk F. E. Thys von den, *The freshwater fishes of Fernando Poo*, 1967
- ARIJA, Julio, *La Guinea Española y sus riquezas*, Madrid, 1930, 229 p.
- BÁGUENA Corella, Luis, *Toponimia de la Guinea Continental española*, Madrid, IEA, 1947, 497 p.
- BÁGUENA Corella, Luis, *Guinea (Manuales del Africa española 1)*, Madrid, IEA, 1950, 160 p.
- BARRENA, Natalio, *La isal de Annobón*, Barcelona, 1965, 66 p.
- BELTRÁN y Rozpide, Ricardo, *La geografía en 1898*, Madrid, 1899
- BELTRÁN y Rozpide, Ricardo, *La Guinea Española*, Barcelona, Soler, 1901
- BONELLI y Rubio, Juan, *Notas sobre la geografía humana de los territorios españoles del Golfo de Guinea y geografía económica de la Guinea Española*, Madrid, 1945, 43 p.
- BRAVO Carbonel, Juan, *Fernando Poo y el Muni, sus misterios y riquezas, su colonización*, Madrid, 1917, 397 p.
- BRAVO Carbonel, Juan, *Guinea española : los mil millones de pesetas anuales*, Madrid, 1926, 270 p.
- CAPUZ Bonilla, R., *Guía meteorológica de la provincia de Guinea*, Madrid, IEA, 1961, 65 p.
- CASTILLO Barril, Manuel, *Síntesis valorativa de las culturas autoctonas de la Guinea Ecuatorial*, Madrid, 1966
- CERVERA Pery, José, *La evolución histórico-política de Guinea vista a través de sus leyes fundamentales*, Madrid, 1964
- CERVERA Pery, José, *Guinea Ecuatorial*, Madrid, 1964
- DESCOLA, Jean, *Histoire d'Espagne*, Paris, Fayard, 1959
- DÍAZ de Villegas, José, *España en Africa*, Madrid, IEA, 1949, 254 p.
- DÍAZ de Villegas, José, *El Africa española en el conjunto africano*, in *Curso de Divulgación africanista en la Universidad de Valladolid*, Madrid, IEA, 1950
- EGUILAZ Higinio, Paris, *Contribución al estudio de la epidemiología de la enfermedad del sueño en los territorios españoles del golfo de Guinea*, Madrid, 1932, 166 p.
- FERNANDEZ Blanco, Fernando, *Impresiones de un viaje a Fernando Poo y Río Muni*, Madrid, 1962
- FERNANDEZ, Cristobal, *Misiones y Misioneros en la Guinea Española*, Madrid, 1962, 818 p.
- FINLAY, C. Cannibals were my friends, Evashaur, James, 1957, 96 p.

- GINEA Lopez, Emilio, *En el país de los Pamues. Relato ilustrado de mi primer viaje a Guinea española*, Madrid, 1947
- GINEA Lopez, Emilio, *En el país de los Bubis. Relato ilustrado de mi primer viaje a Guinea española*, Madrid, 1949, 287 p.
- GERSDORFF, Ralph von, *Angola ... Spanish Guinea*, Bonn, Schröder Verlag, 1965
- GOMEZ Duran, José, *El régimen jurídico-financiero colonial*, Madrid, 1946
- GONZALES Green, Jesus, *¿España negra?*, Madrid, 1968
- KONETZKE, Richard, *Das spanische Weltreich Grundlagen und Entstehung*, München, Callweg, 1943
- LABRA, Rafael, *Las colonias españolas después del tratado de Paris en 1898*, Madrid, 1956
- LARREA Palacín y GONZÁLEZ Echegaray, C., *Legendas y cuentos bujebas de la Guinea española*, Madrid, 1955, 280 p.
- LIZÁUR y Roldán, Juan de, *Geología y geografía física de la Guinea Continental Española*, Madrid, 1945, 47 p.
- MAJÓ, Francis, *Las generosas y primitivas empresas de Manuel Iradier Bultu en la Guinea española. El hambre y sus hechos*, Madrid, 1954, 213 p.
- MARTINEZ García, Tomas, *Fernando Poo, Geografía, Historia, Paisaje*, Santa Isabel, 1968, 119 p.
- MATILLA y Gómez, Valentin, *Una expedición científica a la Guinea*, Madrid, 1945, 46 p.
- MENENDEZ Hernandez, José, *Estudio de la legislación hipotecaria de Guinea - su único procedimiento inmatriculador*, Madrid, 1970, 357 p.
- MIGUEL Zaragoza, Juan de, *Ensayo sobre el derecho de los Pamues de Río Muni*, Madrid, 1963, 113 p.
- MORENO Moreno, José Antonio, *Reseña histórica de la presencia de España en el Golfo de Guinea*, Madrid, 1952, 101 p.
- NÁJERA Angulo, Luis, *Guinea y colonización*, Madrid, 1932, 55 p.
- NÁJERA Angulo, Fernando, *El abastecimiento del mercado español de maderas*, Madrid, 1948, 133 p.
- NICOD, Henri, *Conquérants du golfe de Guinée*, Paris-Genève, 1947, 306 p.
- NOSTI Nava, Jaime, *Notas geográficas, físicas y económicas sobre los Territorios Españoles del Golfo de Guinea*, Madrid, 1942
- NOSTI Nava, Jaime, *Agricultura de Guinea, promesa para España*, Madrid, 1948, 90 p.
- NOSTI Nava, Jaime, *Miscelanea Agrícola*, Madrid, 1950, 269 p.
- NOSTI Nava, Jaime, *La agricultura en Guinea española*, Madrid, 1955

- NOSTI Nava, Jaime, *Recientes progresos técnicos-agrícolas en la Agricultura tropical y en su aplicación a Guinea*, Madrid, 1956
- NOSTI Nava, Jaime, *Cacao, café y te*, Barcelona, 1963, 806 p.
- PANYELLA, Augusto, *Esquema de etnología de los Fang Ntúmu de la Guinea española*, Madrid, IEA, 1959, 77 p.
- PELISSIER, René, *Les territoires espagnols d'Afrique*, Paris, 1963, 40 p.
- PELISSIER, René, *Los territorios españoles de Africa*, Madrid, 1964, 94 p.
- PERPIÑA Grau, Román, *De colonización y economía en la Guinea española. Investigación sobre el terreno, de la estructura y sistema de colonización en la Guinea española, con referencia especial a lo económico, precedido de un estudio general de los territorios africanos*, Barcelona, 1945, 422 p.
- PUJADAS, Tomas L., *La iglesia en la Guinea Ecuatorial*, Madrid, 1968, 528 p.
- PUJADAS, Tomas L., *Geografía e Historia de Guinea Ecuatorial*, Santa Isabel, 1969, 112 p.
- ROCHE, J.-B., *Au pays des Pahouins (du Río Muni au Cameroun)*, Paris, 1904, 198 p.
- SERNA Burgaleta, Jesus de la, *El niño guineano. Estudio antropométrico y psicotécnico del niño negro*, Madrid, 1956, 163 p.
- SILVEIRA, Luis, *Descripción de la isla de Fernando Poo en vísperas del tratado de San Ildefonso*, Madrid, 1959, 39 p.
- TERÁN, M. de, *Síntesis geográfica de Fernando Poo*, Clavileño, 1962, 116 p.
- TESSMANN, Günther, *Die Fangwe*, Berlin, 1913
- TESSMANN, Günther, *Die Bubi auf Fernando Poo*, Hagen, 1923
- VECIANA Vilaldach, Antonio de, *Contribución al estudio antropológico del negro africano. Los Bujebas (Bisió) de la Guinea Española*, Madrid, IEA, 1956, 171 p.
- VECIANA Vilaldach, Antonio de, *La secta del Ewiti en la Guinea Española*, Madrid, 1958, 63 p.

8.4. ARTICLES DE REVUES, DE JOURNAUX, ETC., EN RAPPORT AVEC LA GUINEE EQUATORIALE

- ALEXANDRE, P. & BINET, J., *Le groupe dit Pahouin*, in *Amer. Anthropol.* 61 (6), Dec. 1959, pp. 1.118-1.119
- D'ALMONTE, Enrique, *Someras notas para contribuir a la descripción física, geológica y agrológica de la zona noroeste de la isla de Fernando Poo y de la Guinea Continental española con algunas observaciones sobre vías de comunicación y la colonización de aquellos territorios*, in *B.S.G.*, Madrid, XLIV, Primer y segundo trimestres de 1902, pp. 190-347
- D'ALMONTE, Enrique, *Lo que vale la Guinea Española*, in *B.R.S.G.*, Madrid, *Rev. de g. col. y mercantil*, IX 1912, pp. 81-112
- ALTOZANO Moraleda, Hermanegildo, *El patronato de Indígenas de Guinea. Institución ejemplar*, in *A.I.E. afr.* 10(40), Mar. 1957, pp. 49-63
- ALVAREZ Corugedo, Juan, *El impacto sectorial del Plan de Desarrollo económico de Fernando Poo y Río Muni*, in *A.I.E. afr.* 18(71), Julio 1964, pp. 57-78
- ALVAREZ Heriberto, Ramón, *Notas sobre folklore pamue*, in *Africa* 97, enero 1950, pp. 14-17
- ALVAREZ Heriberto, Ramón, *El problema de la orientación, iniciación y enseñanza profesional en Guinea*, in *Cuad. Estud. afr.* 29, 1955, pp. 27-37
- ARAGON, Francisco de la Barras de, *Notas sobre el Golfo de Guinea. Raza - Cultura - Historia. Referencia especial a las posesiones españolas*, *B.R.S.G.*, Madrid, LXIX, 2^o y 3^{er} trim. de 1929, pp. 265-293
- ARANZADI Inigo de, Javier, *Tradiciones orales del bosque Fang*, *A.E.I. afr.* 9(41), Julio 1957, pp. 61-77
- ARANZADI Inigo de, Javier, *En veinticinco años. Panorámica social de Río Muni*, in *Africa* 18, VIII/IX 1961, pp. 362-364
- BAGUENA Corella, Luis, *Sobre los grupos humanos de la provincia española de Guinea*, in *Africa* 182, II 1957, pp. 62-64
- BARRIL, M. C., *La influencia de las lenguas nativas en el español de la Guinea Ecuatorial*, in *Arch. Inst. Estud. afr.* 20(79), Abr. 1966, pp. 45-71
- BERMAN, Sanford, *Spanish Guinea : enclave empire*, in *Phylon* 17(4), XII 1956, pp. 349-364
- CARBONEL Bravo, Juan, *Posibilidades económicas de la Guinea española*, in *B.S.G.N.*, Madrid, LXXIII, Agosto de 1933, pp. 524-457

- CARRASCA Saiz, J. F., *La alimentación en Fernando Poo y en Río Muni*, in *Africa* 296, 1966, pp. 461-470
- CARRERO Blanco, Luis, *Discurso antes las Cortes españolas del Ministro de la Presidencia, Almirante Carrero Blanco*, in *Africa* 20, XII 1963, pp. 622-629
- COQUERY-Widrovitch, C., *L'intervention d'une société privée à propos du contesté franco-espagnol dans le Río Muni*, in *La Société d'Explorations Coloniales*, 1899-1924, in *C. Et. afr.* 4(1), 1963, pp. 22-68
- CORDERO Torres, J. M., *Lección en Marruecos - Advertencia para Guinea*, in *Cuadernos africanos y orientales* 34, 1956, pp. 9-19
- COSSIO y de Cossio, Rafael de, *Los problemas macroeconómicos del Plan de Desarrollo económico y social de Fernando Poo y Río Muni*, in *Arch. Inst. Estud. afr.* 18(71), Julio 1964, pp. 37-56
- COTTES, A. *La Guinée espagnole*, in *Arch. de Géo.* XVIII, 1909, pp. 433-450
- DÍAZ de Villegas, José, *las riberas fronterizas de Canarias, Islas y territorios del golfo de Biafra*, in *Arch. Inst. Est. afr.* 14, I 1960, pp. 27-32
- DÍAZ de Villegas, José, *Tres semanas a través de las provincias españolas de Africa*, in *Africa* 19, XI 1962, pp. 502-506
- DÍAZ Pinés, Octavio, *Los territorios españoles del golfo de Guinea*, in *Tema españoles*, 1966
- DUBOC, *La mission du golfe de Guinée (Races, mœurs); Etude générale de la région comprise entre le rio Campo et le rio Muni*, in *Rev. col. N.S.*, II, 1902-1903, nov.-déc. 1902, pp. 249-278
- Le plan de développement économique de la Guinée espagnole donne la priorité aux investissements productifs*, in *Industries et Travaux d'Outre-Mer* 12, mai 1964, pp. 421-423
- EBUKA, Samuel, *Guinea Ecuatorial, ante su autonomía*, in *Africa* 21, I 1964, pp. 53-54
- ECHEGARAY, C. G., *Los reptiles en las fábulas de la Guinea*, in *Africa* 14 Abril 1957, pp. 152-155
- L'Espagne et l'Afrique*, in *Marchés tropicaux et méditerranéens* 22, décembre 1966, pp. 3.249-3.275
- Aperçu sur les budgets des Etats d'Afrique équatoriale pour 1969. Banque centrale des Etats de l'Afrique équatoriale et du Cameroun*, in *Etudes et Statistiques*, août-septembre 1969, pp. 427-439

- FERNANDEZ Blanco, Fernando Luis, *Impresiones de un viaje a Fernando Poo y Río Muni*, in Arch. Inst. Estu. afr. 16(62), IV 1962, pp. 67-89
- FRONTERA de Haro, José María, *La producción de cacao, índice del florecimiento de la Guinea Española*, in Africa 12, III 1955, pp. 113-114
- GALLOWAY, Thomas L., *The International Coffee Agreement*, in Journal of World Trade Law, vol. 7, no 3, May-June 1973, pp. 354-374
- GARDEAZABAL, Crescencio de, *La exportación maderera de Guinea en 1954*, in Africa 12, V 1955, pp. 215-217
- GARDEAZABAL, Fernando de, *El Sindicato Maderero de Río Muni en sus bodas de plata*, in Africa 18, XII 1961, pp. 555-556
- GARDEAZABAL, Fernando de, *El Sindicato Maderero de Guinea Ecuatorial*, in Africa 21, IV 1964, pp. 288-291
- GELPI Blanco, J., *Estudios sobre el aprovechamiento de las distintas formas de energía en las posesiones españolas de África*, in Africa 13, V 1960, pp. 19-34
- GONZALES Echegaray, C., *La música indígena en la Guinea Española*, in Arch. Inst. Estu. afr. 9(98), Junio 1956, pp. 19-30
- GUARDIA y Oya, José María de la, *Guinea Ecuatorial, en venticinco años de paz y de buen gobierno*, in Africa 21, IV 1964, pp. 227-229
- HARRON, John D., *Spain in Africa*, in Current History 26(152), IV 1954, pp. 215-221
- HERAUD, Guy, *Aperçu sur l'organisation des territoires espagnols d'outre-mer*, in Revue Juridique et politique de l'Union Française 8, juillet-septembre 1954, pp. 301-320
- HIGINIO Bolopo, Fernando, *La autonomía de Guinea Ecuatorial en marcha*, in Africa 21, VIII 1964, pp. 579-580
- HOLZER Werner, *Ein neuer Staat in Africa*, in Süddeutsche Zeitung vom 12. VIII. 1968 und in Frankfurter Rundschau vom 14. VIII. 1968
- HOYOS Angel y RODRIGUEZ, Julio, *Suelos de la Guinea insular española*, in A. de Edafología y Fisiología Vegetal, T. XV, 1956, pp. 1-15 y pp. 333-383
- HOYOS de Castro A. y PEREZ, Alias, *Composición mineralógica y formación de algunos suelos en la Guinea Continental española*, in A. Edafol., 1959, pp. 97-135 y pp. 185-206
- Guinea Ecuatorial*, in Cuad. Ruedo ibér. 13-14, Junio-Sept. 1967, pp. 90-105
- IBANEZ de Ibero, Carlos, *La obra científica del general marques de Mulhacén y la unión geodésica y astronómicas de España con Africa*, in Arch. Inst. Estud. afr. 37, marzo 1956, pp. 57-75

- IBARROLA Monasterio, Ricardo, Aportación al estudio del nivel mental de los indígenas de Guinea, in Arch. Inst. Est. afr. 5(18), IX 1951, pp. 7-29
- IBARROLA Monasterio, Ricardo, El arte de los pueblos Pamues, in Arch. Inst. Estu. afr. 9(41), Julio 1957, pp. 51-60
- JAVALA, Silvio, Pour ou contre la colonisation espagnole, in Annales, Economies, Sociétés, Civilisations, Paris 3, 1948, pp. 475-479
- JOSEPH Gaston, Décolonisation, in Revue Politique et Parlementaire 53(1-2), 1964, pp. 39-46
- JUAREZ, C., Les restes de l'Empire d'Espagne, in Démocratie Nouvelle 4, IV 1964, pp. 38-43
- KENNEDY, R. A., Grinding benches' and mortars on Fernando Poo, in Man 62, Sept. 1962, pp. 129-130
- KUBIENA, W. L., Los suelos de los Territorios españoles del golfo de Guinea, in Africa 15, 1956, pp. 65-75
- LARRA Palacín, Ascaldo y GONZALES Echegaray, C., Aspecto económico-social de la pesca entre los indígenas de la Guinea española, in Arch. Inst. Estu. afr. 11(44), 1958, pp. 7-19
- LATORRE Alcubierre, Pedro, La paz de Franco en la Guinea Ecuatorial, in Africa 21, IV 1964, p. 189
- LEFEVRE, Raymond, Cacao et café, cultures "révolutionnaires", l'évolution des peuples de la forêt, in La Revue de géo. hum. et d'ethno. 4, oct. 48 - oct. 49, pp. 52-62
- LORIN, Henri, Les colonies espagnoles du golfe de Guinée, in Questions diplomatiques et coloniales, revue de politique extérieure, XXI, 1er février 1906, pp. 193-205
- MACKAY, M., Spanish Guinea now : I. A prospect of Independence, in West Africa 2.604, 29 IV 1967, p. 553
- MAKAY, M., Spanish Guinea now : II. A prospect of oil, in West Africa 2.604, 29 IV 1967, pp. 390-393
- MANFREDI Cano, Domingo, Fernando Poo, Provincia española. Del Tratado de el Pardo (24 de marzo de 1778) a la ley de 30 de Junio de 1959, in Africa 17, VII 1960, pp. 326-329
- MARGALLO B., A. G., Guinea Ecuatorial ante el plan de Desarrollo, in Africa 22, Sept. 1965, pp. 472-475
- MARTIN Artajo, Alberto & TORRES, José María, Die spanische Afrika-Politik, in Internationales Afrikaforum 2, 3, 1966, pp. 125-133
- MATILLA, V., Progresos sanitarios en la Guinea española, in Arch. Inst. Estu. afr. 14(55), Julio 1960, pp. 45-65

- NAJILLA, V. Síntesis de la labor sanitaria de España en África, in Arch. Inst. Estu. afr. 19(74), Abril 1965, pp. 7-28
- NEILMAN, Los señores Esono y Ondo en la O.N.U., in Potopoto, 13 V 1963
- MELADY, T. P., Spain's new role in Africa, in America 114, 1 I 1966, pp. 17-19
- MELON y Ruiz de Gordejuela, Amando, Serena Información sobre los territorios españoles de África, in Estudios Geográficos, Madrid 24(92), 1963, pp. 441-447
- MENDEZ Domínguez, L., España en la comisión económica de la O.N.U. para África, in Africa 20, III 1963, p. 161
- MEZIERES, Bonnel de, Commission franco-espagnole de délimitation du golfe de Guinée, in Rev. col., N.S., III, 1903-1904, pp. 278, 293
- MIRA Alcaraz, Enrique & SEQUEIROS Bares, José, Estudio agrícola de los suelos de los territorios españoles del golfo de Guinea, in I. de Biología del Tabaco. Minist. de Agric., Estudios y Experiencias, vol. I., pp. 125-149
- MOLINA Arrabal, José, Principales circunstancias económico-jurídicas peculiares de la Guinea española, in Arch. Inst. Estu. afr. 11(41), VII 1957, pp. 7-21
- MOLINA Arrabal, José, Sobre las provincias de Fernando Poo y Río Muni, in Arch. Inst. Estu. afr. 15(58), IV 1961, pp. 45-59
- MONTENEGRO, José Antonio, El Patronato Provincial de enseñanza media "Cardinal Cisneros" de Santa Isabel de Fernando Poo, in Africa 19, X 1962, pp. 464-465
- MORAL, José María del, Responsabilidad histórica de Europa en África, in Arch. Inst. Est. afr. 19(76), XI/XII 1965, pp. 7-20
- MORALES Muñoz, Ramón, Patronato de Indígenas, in Africa 4, XII 1947, pp. 402-404
- MORALES Muñoz, Ramón, Cooperación indígena en Fernando Poo, in Africa 15, XI 1958, pp. 490-492
- MOREIRO, José María, Impresiones sobre el África Ecuatorial Española, in Africa 19, XI 1962, p. 558 y Africa 19, XII 1962, pp. 608-609
- MOYA Cordones, Antonio, La inédita política gubernativa de la Región Ecuatorial, in Africa 20, XI 1963, pp. 597-599
- NAJERA Angulo, Luis, Los territorios españoles en el Golfo de Guinea : estado sanitario actual y su influencia sobre el desarrollo de la colonización, in B.S.G.N. LXXII, Junio 1932, pp. 323-346
- NAJERA Angulo, Luis, La Sanidad pública y la Colonización Africana in Revista de Sanidad e Higiene Pública XVIII (4), 1944

- NDONGO Mba, Marcelo Asistencia, El totem papue, in *Africa* 195, Marzo 1958 pp. 123-126
- NICANOR Menéndez, García, Campaña oceanográfica internacional en el Golfo de Guinea, in *Africa* 16, 1963, pp. 49-63
- NOSTI Nava, Jaime, Caucho guineano, in *Siembra*, enero 1948, pp. 12-14
- NOSTI Nava, Jaime, Recientes progresos técnicos-agricolas en al agricultura tropical y su aplicación a Guinea, in *Arch. Inst. Est. afr.* 10(39), XII 1956, pp. 7-23
- NOSTI Nava, Jaime, La economía de las provincias ecuatoriales in *Arbor* 50 (189/190), IX 1961, pp. 580-581
- NOVAIS, José Antonio, L'Espagne n'abandonnera jamais ses provinces africaines, in *Le Monde* du 24 X 1962
- NOVAIS, José Antonio, Deux importantes décisions de Madrid, in *Le Monde* du 11 VIII 1963
- NOVAIS, José Antonio, Le projet de loi concernant l'autonomie de la Guinée espagnole devra être approuvé par les citoyens de ce territoire, in *Le Monde* du 22 IX 1963
- NUÑEZ Rodriguez, Francisco, Alucación del Gobernador General de la Región Ecuatorial a los españoles africanos de Fernando Poo y Río Muni, in *Africa* 20, VIII/IX 1963, p. 41.
- NOVO y Chicarro, Pedro de, Breve reseña geologicominera de la Guinea Continental Española, in *B.S.G.N.* LXXIV, Febrero de 1934, pp. 67-86
- NOVO y Chicarro, Pedro de, Notas de un viaje por la Guinea Continental Española, in *B.S.G.N.* LXXV, Marzo de 1934, pp. 131-150
- Nigeria Legislative council, Report on employment of Nigerian labour in Fernando Poo ... Lagos, 1937
Sessional paper no 38
- OCAÑA García, Manuel, Factores que influncian la distribución de la vegetación en Fernando Poo, in *Arch. Inst. Estu. afr.*, 1960, pp. 67-83
- OCAÑA García, Manuel, Las islas españolas del golfo de Guinea, in *Arbor* 48(183), Marzo 1962, pp. 54-70
- OLANGUA, Augusto, Cien años de historia de las misionas de la Guinea Española, in *Arch. Inst. Estu. afr.* 13(48), enero 1959, pp. 39-64
- ORTIZ de Zarate Lopez, A., La fauna malacologica terrestre de la isla de Fernando Poo, in *Arch. Inst. Estu. afr.* 50(23), 1959, pp. 23-26
- PANYELLA, Augusto & SABATER, Jorge, Esquema de la antroponimia Fang de la Guinea española desde el punto de vista etnológico in *Arch. Inst. Estu. afr.* 8(34), Sept. 1955, pp. 73-84

- PANYELLA, Augusto & SABATER, Jorge, Los cuatro grados de la familia en los fang de la Guinea Ecuatorial, Camarones y Gabon, in Arch. Inst. Estu. afr. 10(40), Marzo 1957, pp. 7-17
- PANYELLA, Augusto, El individuo y la sociedad Fang, in Arch. Inst. Est. afr. 11(46), Sept. 1958, pp. 51-64
- PANYELLA, Augusto, El poblado neolítico de Playa Carboneras, Fernando Poo, in Africa 16, enero 1959, pp. 5-9
- PANYELLA, Augusto, La prehistoria de Fernando Poo, in Arch. Inst. Estu. afr. 13(49), Abril 1959, pp. 17-33
- PANYELLA, Augusto, El poblamiento de la isla de Fernando Poo y el problema de las migraciones africanas, in Arch. Inst. Est. afr. 14(55), Julio 1960, pp. 31-44
- PELISSIER, René, Quelques notes sur Fernando Poo in Cahiers d'Outre-Mer, avril-juin 1952, pp. 175-178
- PELISSIER, René, La Guinée espagnole in Revue française de science politique 13, septembre 1963, pp. 624-644
- PELISSIER, René, Spanish Guinea, an introduction, in Race, the Journal of the Institute of race relations, vol. 6, no 2, 1964, pp. 117-128
- PELISSIER, René, Political movements in Spanish Guinea, in Africa Report, Nr 5, 1964, pp. 3-7
- PELISSIER, René, Spain's discreet decolonization, in Foreign affairs 43, April 1965, pp. 519-527
- PELISSIER, René, Territoires espagnols d'Afrique, in Le Monde du 24 X 1967 et 25 X 1967
- PELISSIER, René, Uncertainties in Spanish Guinea, in Africa Report 13, 3 III 1968
- PELISSIER, René, Fernando Poo : un archipel hispano-guinéen, in Revue française d'Etudes politiques et africaines 33, IX 1968, pp. 80-102
- PERIS Torres, S. V., La isla de Annobón, in Arch. Inst. Estu. afr. 15(57), enero 1961, pp. 27-52
- PERRAMON, P. Culturas primitivas de Guinea Ecuatorial, in Arch. Inst. Estu. afr. 20(81), Oct. 1966, pp. 17-28
- PUNTE Garcia, E. de la, Guinea Ecuatorial en la hora de Africa, in Revista española de documentación, 1965, pp. 11-53
- RIOJA, Luis de, La Región Ecuatorial ofrece su inquebrantable adhesión a Franco, in Africa 20, V 1963, pp. 218-222
- ROCHE, Délimitation entre le Congo français et la Guinée espagnole, in Rev. col., N. S., II, no 8, sept.-oct. 1902, pp. 171-192

- ROMERO Moliner, Rafael, *Apuntes sobre la estructura social de Fernando Poo* in *Cuadernos de Estudios Africanos* 7, 1949, pp. 23-52
- ROMERO Moliner, Rafael, *Una ciudad afro-española : Santa Isabel*, in *Africa* 156, XI 1954, pp. 13-15
- ROZPIDE Baltrán, R. *Las posesiones españolas del Africa*, in *Boletín de la Real Sociedad Geográfica* 21, Julio y Agosto 1924, pp. 232-236
- SANDINOT, E., *Guinea ecuatorial española :*
 I. Un territorio del que se habla poco; interes sobre los que se hablara
 II. La economía de Guinea Ecuatorial
 III. Situación política en Guinea Ecuatorial
 IV. El momento sindical y cooperativo
 in *Cuadernos del Ruedo Ibérico* 13/14, VI-IX 1967 pp. 90-105
- SANTAMARIA Quesada, Ramiro, *España no abandona a sus hijos de la Guinea Ecuatorial*, in *Africa* 20, XII 1963, pp. 622-624
- SANTAMARIA Quesada, Ramiro, *La Guinea Ecuatorial con la España de Blanco*, in *Africa* 21, VI 1964, pp. 405-407
- SANTAMARIA Quesada, Ramiro, *El ministro de industria en Guinea Ecuatorial*, in *Africa* 24, IX 1967, pp. 463-468
- SANTAMARIA Quesada, Ramiro, *Fraga Iribarne en Guinea Ecuatorial*, in *Africa* 25, IX 1968, pp. 431-435
- SCHOLZ, Manfred, *Eindrücke seiner Reise durch Spanisch-Guinea und SüdKameru* in *Institut für Auslandsbeziehungen, Stuttgart* 1 III 1965, pp. 152-160
- SORIA Medina, Enrique, *Comercio Exterior de la Guinea Ecuatorial*, in *Ebano*, Santa Isabel, 23 X 1966
- SORIA Medina, Enrique, *Notas parciales sobre la economía familiar en los territorios de Guinea Ecuatorial (Años 1942 a 1965)*, in *Africa* 23, IX 1966, pp. 528-532
- SORIA Medina, Enrique, *Hacienda pública de la Guinea Ecuatorial*, in *Ebano*, Santa Isabel, 24 XII 1966
 Spanish Guinea - Guinée espagnole, *Un marché offrant des possibilités de développement*, in *Informations économiques* 35(183), 11 avril 1956
- TAPIA Sabina, José, *Dos nuevas provincias españolas en el Africa ecuatorial* in *Ejército* 22(256), 1961, pp 11-20
- TATAY Fuchol, Ramón, *Las comunicaciones aéreas con Guinea y el problema del aeropuerto*, in *Arch. Inst. Estu. afr.* 2(6), X 1948, pp. 155-165

- TERAN, M. de, *El bosque, la agricultura indígena y la agricultura de plantación en Fernando Poo*, in *Estud. geogr.* 23(89), Nov. 1962, pp. 487-516
- TERRAY, E., *Guinée espagnole*, in *Année africaine*, Paris, 1963, pp. 326-328
- TORRES Cordero, Juan, *Niemand kennt Río Muni*, in *Deutsche Zeitung mit Wirtschaftszeitung*, Köln, vom 10. X. 1961
- UNZUETA y Yuste, Abelardo, *Etnografía de la Guinea Española*, in *Est. Geo.* VI. Mayo 1945, pp. 261-299
- UNZUETA y Yuste, Abelardo, *Etnografía de Fernando Poo*, in *Est. Geo.* VIII, 1947, pp. 155-183
- UNZUETA y Yuste, Abelardo, *Inmigrantes isleños de Fernando Poo*, in *Africa* 73, enero 1948, pp. 21-24
- VECIANA, Antonio de, *La estructura sociológica del mosaico étnico de la costa de Guinea*, in *Arch. Inst. Estu. afr.* 10(40), Mayo 1957, pp. 43-48
- VECIANA, Antonio de, *La organización familiar de los Kombe*, in *Arch. Inst. Estu. afr.* 9(36), Feb. 1956, pp. 83-91
- VELARDE Fuentes, Juan, *El Plan de Desarrollo económico y social de Fernando Poo y Río Muni*, in *Arch. Inst. Estu. afr.* 18(71), Julio 1964, pp. 7-36
- VELARDE Fuentes, Juan, *Los problemas macro-económicos del Plan de Desarrollo económico y social de Fernando Poo y Río Muni*, in *Arch. Inst. Estu. afr.* 18(71), VII 1964, pp. 7-36
- VELARDE Fuentes, Juan, *Problemas de empleo en La Guinea Ecuatorial (Fernando Poo y Río Muni)* in *Revista de Trabajo*, Madrid 6(2), 1964, pp. 141-177
- VELARDE Fuentes, Juan, *Consideraciones sobre las relaciones con el exterior de Guinea Ecuatorial*, in *Información Comercial Española*, Madrid, 381, V 1965, pp. 97-124
- VELILLA Manteca, Rodolfo, *Revalorización agrícola en las provincias españolas de Africa ecuatorial*, in *Africa* 20, VIII/IX 1963, pp. 422-424
- VILA y Fabrigas, José Maria, *Río Muni, río de vida*, in *Africa* 20, III 1963, pp. 160-161
- WILVARDO Jones, *Niger*, *Discurso pronunciado ante las Cortes españolas por Don Wilvarado Jones, Alcalde de Santa Isabel*, in *Africa* 20, XII 1963, pp. 625-626
- WOOLBERT, R. G., *Spain as an African Power*, in *Foreign Affairs* 24, July 1946, pp. 723-735
- WOLF, Günther, *Beitrag zur Wirtschaft von Fernando Poo*, in *Beiträge zur Kolonialforschung*, Berlin, 1942, pp. 93-110
- ZARCO Segalerva, Eduardo, *Los insectos en la economía forestal de Guinea*, in *Arch. Inst. Estu. afr.* 15(68), 1957, pp. 19-32

8.5. PUBLICATIONS OFFICIELLES

- AGER, Boletín de la Dirección de Agricultura de la Guinea Española; Santa Isabel, Fernando Poo, trimestriel, 1950-1967.
- ANUARIO AGRÍCOLA de los Territorios españoles del Golfo de Guinea; publié par la Dirección General de Marruecos y Colonias, Madrid, annuellement de 1947 à 1966.
- ANUARIO ESTADÍSTICO; publié par le ministerio de Trabajo, Dirección General de Estadística, Presidencia del Gobierno, Instituto Nacional de Estadística, Madrid, dès 1942.
- ANUARIO DE ESTADÍSTICA Y CATASTRO de la Dirección de Agricultura; publié par la Dirección General de Marruecos y Colonias, Dirección de Agricultura de los territorios españoles del Golfo de Guinea, Madrid, 1964-1967.
- ANUARIO LEGISLATIVO de Guinea Ecuatorial; publié par le ministerio de Justicia de la República de Guinea Ecuatorial, Santa Isabel, dès 1968.
- ARCHIVOS de Afripesca, Santa Isabel.
- ARCHIVOS de Coinpex, Santa Isabel.
- ARCHIVOS del Banco Central de la República de Guinea Ecuatorial, Santa Isabel.
- ARCHIVOS de la Central Electrica de San Joaquín, Bata.
- ARCHIVOS de la Dirección de Pesca, ministerio de Agricultura, Santa Isabel.
- ARCHIVOS de la División de Ganaderia, ministerio de Agricultura, Santa Isabel.
- ARCHIVOS de la División de Marina, Santa Isabel.
- ARCHIVOS de la Embajada de España en Guinea Ecuatorial, Santa Isabel.
- ARCHIVOS de la Granja de Santa Isabel.
- ARCHIVOS del ministerio de Agricultura, Santa Isabel.
- ARCHIVOS del ministerio de Comercio, Santa Isabel.
- ARCHIVOS del ministerio de Hacienda, Santa Isabel.
- ARCHIVOS del ministerio de Industria y Minas, Santa Isabel.
- ARCHIVOS del Servicio agronómico, Santa Isabel.
- ARCHIVOS del SENU, Santa Isabel.
- ARCHIVOS del Servicio Forestal, Bata.
- ARCHIVOS del Servicio veterinario, Santa Isabel.
- BOLETÍN ESTADÍSTICO de la Guinea Ecuatorial; publié par le ministerio de Justicia de la República de Guinea Ecuatorial, Santa Isabel, dès 1968.
- BOLETÍN OFICIAL del Estado, Madrid.
- BOLETÍN OFICIAL de la República de Guinea Ecuatorial, Santa Isabel, dès 1968.

- BOLETÍN OFICIAL de la Región Ecuatorial, Santa Isabel, 1960-1967.
- BOLETÍN del Patronato de Indígenas de los territorios españoles del Golfo de Guinea, Santa Isabel, 1949-1959.
- LA EDUCACIÓN DE LA REGIÓN ECUATORIAL de España (1949-1959); publicó par Dirección General de Plazas y Provincias Africanas, Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1961.
- ESPAÑA EN EL AFRICA ECUATORIAL; Ediciones del Servicio Informativo Español, Madrid, 1964.
- ESPAÑA EN PAZ, GUINEA ECUATORIAL, Madrid, 1964.
- EXCMA Diputación de Río Muni - Día de la Provincia, 1. IX. 1963.
- FERNANDO POO; revista de la Diputación de Fernando Poo, Santa Isabel, trimestrial, 1960-1966.
- GUINEA ECUATORIAL; Elección de presidentes de las Diputaciones de Fernando Poo y Río Muni y de los alcaldes de Santa Isabel y Bata; in AFRICA 21, V 1964, pp. 364-365.
- LA GUINEA ECUATORIAL y su régimen de autonomía; publicó par l'Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1964.
- LA GUINEA DE HOY; publicó par l'Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1958.
- LABOR DE LA DIPUTACIÓN PROVINCIAL DE RÍO MUNI; in AFRICA 22, VII 1965, pp. 71-75.
- LABOR MUNICIPAL EN BATA; in AFRICA 21, IV 1964, pp. 286-287.
- LA LEY DE ANTONOMÍA DE LA GUINEA ECUATORIAL; in AFRICA 21, VIII 1964, pp. 530-533.
- MEMORIA DE LA CÁMARA OFICIAL AGRÍCOLA DE COMERCIO y Industria de Fernando Poo; Santa Isabel, 1965.
- MEMORIA DEL COMITE SINDICAL DEL CACAO; Madrid, dès 1952.
- MEMORIA DE LA DELEGACIÓN DE ASUNTOS INDÍGENAS del distrito insular de Fernando Poo y Annobón; Santa Isabel, 1957.
- MEMORIA DE LA DELEGACIÓN PENINSULAR PARA CAPE de las Cámaras Oficiales Agrícolas de Guinea; Madrid, dès 1951.
- MEMORIA DEMOSTRATIVA de las Ventajas y Beneficios obtenibles de la Colonización y Explotación de los territorios españoles del Golfo de Guinea; Madrid, 1905.
- MEMORIA. Gobierno General de los Territorios Españoles del Golfo de Guinea, años 1949-1955; memoria de la Labor realizada en el período 1949-1955; publicó par Gobierno General de los Territorios Españoles del Golfo de Guinea, Madrid, 1955.
- PLAN DE DESARROLLO ECONOMICO para el período 1964-1967; Annexe : "Guinea Ecuatorial", publicó par Presidencia del Gobierno, Comisaría del Plan de Desarrollo Económico y Social, Madrid, 1963.

PLAN DE DESARROLLO ECONÓMICO DE LA GUINEA ECUATORIAL 1964-1967; publicó par Presidencia del Gobierno, Comisaría del Plan de Desarrollo Económico, Madrid, 1963.

PLAZAS Y PROVINCIAS ESPAÑOLAS EN AFRICA; Ceuta, Melilla, Plazas menores, Ifni, Sahara, la Región Ecuatorial (Fernando Poo, Río Muni), publicó par Dirección General de Plazas y Provincias Africanas, Madrid, 1963.

RÉGIMEN AUTÓNOMO DE LA GUINEA ECUATORIAL; publicó par Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1963.

LA REGIÓN ECUATORIAL ESPAÑOLA AL DÍA; publicó par Dirección General de Plazas y Provincias Africanas, Instituto de Estudios Africanos, Boletín de información Nr. 483, Madrid, 1963.

RESUMEN ESTADÍSTICO DE AFRICA ESPAÑOLA; publicó par Dirección General de Plazas y Provincias Africanas (dès 1950), Instituto de Estudios Africanos, Madrid, annuellement dès 1950.

RESUMENES DE ESTADÍSTICA; Gobierno General de los Territorios Españoles del Golfo de Guinea; Negaciado de Estadística, año 1941, Madrid, 1943.

Anuario estadístico de los Territorios Españoles del Golfo de Guinea; años 1942 y 1943, Madrid, 1943.

Sección de Estadística de la Delegación de Trabajo del Gobierno General de los Territorios Españoles del Golfo de Guinea; años 1944 y 1945, Madrid, 1947.

Resúmenes estadísticos del Gobierno General de los Territorios españoles del Golfo de Guinea (1948-1949); Publicaciones de la Dirección General de Marruecos y Colonias, Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1950.

Consejo Superior de Investigaciones Científicas; Delegación Colonial de Estadística; Publicación de la Dirección General de Marruecos y Colonias, Instituto de Estudios Africanos, Años 1950-1951, Madrid 1953, Años 1952-1953, Madrid 1955, Años 1954-1955, Madrid 1957, Años 1956-1957, Madrid 1958.

Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Delegación de Estadística del Gobierno General de la Región Ecuatorial. Provincias de Fernando Poo y Río Muni. Resúmenes estadísticos. Publicaciones de la Dirección General de Plazas y Provincias Africanas y del Instituto de Estudios Africanos (1958-1959), Madrid, 1960.

Resúmenes Estadísticos del Gobierno General de la Región Ecuatorial, Provincias de Fernando Poo y Río Muni, Madrid, 1960/61-1965/66.

RESUMENES ESTADÍSTICOS DEL CENSO GENERAL de población del Gobierno General de los territorios españoles del Golfo de Guinea al 31 de diciembre de 1950; publié par Dirección General de Marruecos y Colonias, Instituto de Estudios Africanos, Gobierno General de los Territorios españoles del Golfo de Guinea, Madrid, 1952.

LOS VEINTICINCO AÑOS DE PAZ en la España africana; publié par Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1964.

3.6. DIVERS

Afrique 70, Jeune Afrique, numéro spécial annuel, 584 p.

Afrique 72, Jeune Afrique, numéro spécial annuel, 446 p.

Annual Report of the International Coffee Agreement, 1972.

Bull, R. A., Studies on the deficiency disease of the oil palm. Orange frond disease caused by magnesium deficiency, J. of W. A. I. F. O. R., 2, 1954, pp. 94-129.

Bull, R. A., & Chapas, Some effects of soil applications of magnesium sulphate on the visual symptoms and yields of magnesium deficient oil palm at Calabar, J. of W. A. I. F. O. R., 5, 1956, pp. 85-91.

Chapman, G. W., Leaf analysis and the nutrition of the oil palm, Annals of Botany, 52, 1949, pp. 415-433.

C.N.U.C.E.D./G.A.T.T., Forum du commerce international :
avril 1968, volume IV, no 1,
juin 1969, volume V, no 2,
décembre 1969, volume V, no 4,
mai 1970, volume VI, no 2,
juillet 1970, volume VI, no 3,
décembre 1970, volume VI, no 5,
janvier-mars 1971, volume VII, no 1,
juillet-septembre, volume VII, no 3,
octobre-décembre, volume VII, no 4,
janvier-mars 1972, volume VIII, no 1,
avril-juin 1972, volume VIII, no 2,
juillet-septembre 1972, volume VIII, no 3,
octobre-décembre 1972, volume VIII, no 4.

Commission des organisations suisses de coopération au développement, Maldéveloppement Suisse-Monde, Genève, 1975, 98 p.

- Datos del ministerio de comercio de España, Madrid, 1972 & 1973.
- Datos del ministerio de educación y ciencia, Servicio Escolar de Alimentación y Nutrición, Madrid, 1967.
- Discours du président Macías retransmis par Radio Ecuatorial, emisora de Bata, de 1968-1972
- Discours du président Macías retransmis par Radio Santa Isabel, emisora de la capital de la República de Guinea Ecuatorial, de 1968-1972,
- Draft Report of the Special Committee of the Situation with regard to the Implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and People, United Nation General Assembly, Document A/AC.109/L.90, October 2, 1963 and Document A/6300/Add. 7, November 25, 1966.
- F.A.O., Annuaire de la production, 1968-1975
- F.A.O., Annuaire statistique des pêches, 1968-1975
- F.A.O., Cocoa statistics, 1968-1975
- F.A.O., Cocoa statistics, vol. 15, 4 oct., 1972
- F.A.O., Etudes agricoles, 1968-1975
- Ferrand, M., & Bachy, A., La carence magnésienne du palmier à huile au Moyné-Congo, Oléagineux, 12, 1957, pp. 15-19.
- F.M.I., International Financial Statistics, 1968-1975
- F.M.I., I.M.F. Balance of Payments Yearbook, 1968-1975
- F.M.I., Research Department, Recent Developments in the Situation of Agricultural Commodities, 13 May 1969.
- La Guinée Espagnole, Revue Française de Science Politique, vol. XIII, no 3, septembre 1963, pp. 624-644.
- Hasselo, H. N., Fertilizing of young oil palm in the Cameroons, Plant and Soil, 11, 1959, pp. 113-130.
- Haifa Technian Research and Development Foundation; Estimation of the effect of climat on men; Development of a new thermal index, 1963.
- Kümerly & Frey, Planisphère, éd. géographique, Berne, 1970
- O.N.U., Annuaire démographique, 1968-1975
- O.N.U., Annuaire statistique, 1968-1975
- O.N.U., Le commerce et le développement, 1968-1975
- O.N.U., Dictionnaire démographique multilingue
- O.N.U., Manuel de statistique du Commerce et du Développement, 1972
- Petroleum Development in Central and Southern Africa, American Association of Petroleum Geologists, 1970

- Political movements in Spanish Guinea*, Africa Report, 1964, no 5, pp. 3-7.
- Prevot, P. & Ollagnier, M., *Méthode d'utilisation du diagnostic foliaire. Analyse des plantes et problèmes des fumures minérales*, I. R. H. O., Paris, 1956, pp. 177-192
- Prevot, P. & Peyre de Montbreton, C., *Etude des gradients en divers éléments minéraux selon le rang de la feuille chez le palmier à huile*, Oléagineux, 13, 1958, pp. 317-321
- Prevot, P. & Ziller, R., *Etude d'une carence en potasse et en azote sur le palmier à huile au Dahomey*, Oléagineux, 12, 1957, pp. 369-376
- Putzger, F. W., *Historischer Atlas, Sauerländer-Payot*, Berlin, 1961, 146 p.
- Report of the Committee on Information from Non-Self-Governing-Territories*, United Nations General Assembly, Official Records, 16th session (1961), supplement no 15 (A/4785)
- Spain Changes Course in Africa*, Africa Report, December 1963
- Spanish Guinea, an introduction*, Race (the Journal of the Institute of race relations, vol. 6, Nr 2, pp. 117-128), 1964
- Statistique annuelle du commerce extérieur de la Suisse*, 1968-1975
- Uncertainties in Spanish Africa*, Africa Report, March 1968
- U.N.C.T.A.D., Press Release, 6 March 1972
- U.N.E.S.C.O., *Annuaire statistique*, 1968-1975
- U.N.E.S.C.O., *Le Courrier*, 1968-1975

TABLE DES TABLEAUX

page

Tableau	I - Tableau synoptique : Des mouvements nationalistes au "Partido Unico Nacional" (P.U.N.)	29
	II - Tableau synoptique du système politico-administratif	62
	III - Calendrier météorologique du golfe de Guinée	82
	IV - Moyennes mensuelles des principaux facteurs climatiques	87
	V - Balance hydrique du sol de Santa Isabel	100
	VI - Balance hydrique du sol de Bata	101
	VII - Répartition de la végétation selon le climat et l'altitude	105
	VIII - Géobotanique "riomounaise"	109
	IX - Répartition de la population guinéo-équatorienne selon le sexe et la religion	115
	X - Entités de population à Fernando Po et au Rio Muni classées par nombre d'habitants	117
	XI - Estimation de la population active, 1960	118
	XII - Evolution de la population totale 1960 - 1970	120
	XIII - Evolution de la population active 1960 - 1970	121
	XIV - Les peuples "playeros"	125
	XV - Plantes traditionnellement cultivées par les Guinéo-équatoriens	138
	XVI - Classification des biens consommés, selon la race	143
	XVII - Composition des aliments types en usage en Guinée équatoriale	143
	XVIII - Commerce extérieur de la Guinée équatoriale	148
	XIX - Importance du commerce extérieur	150

	page
Tableau XX - Commerce extérieur de la Guinée équatoriale en %	152
XXI - Importations nets, en 1970, en \$	154
XXII - Importations en \$-livres réalisées en 1970	155
XXIII - Composition et niveau des importations	158
XXIV - Composition et niveau des exportations	160
XXV - Investissement interne brut, public et privé	163
XXVI - Structure des investissements	164
XXVII - Evolution des investissements par rapport à 1964 (indice)	164
XXVIII - Estimation du Produit National Brut	168
XXIX - P.N.B. par secteurs et biens et services de consommation (1970)	169
XXX - Composition et évolution du P.N.B.	170
XXXI - P.N.B. et biens et services disponibles	171
XXXII - Distribution des biens et services disponibles entre consommation et investissement	172
XXXIII - Balance des paiements, 1970 (en \$)	173
XXXIV - Résumé de la balance des paiements, 1970 (en \$)	174
XXXV - Commerce extérieur de la Guinée équatoriale	175
XXXVI - Balance des paiements de la Guinée équatoriale (1970 - 1973), présentation standard	176
XXXVII - Balance des paiements de la Guinée équatoriale (1970 - 1973), présentation analytique	177
XXXVIII - Résumé général du budget des recettes pour 1969	179
XXXIX - Résumé général du budget des dépenses pour 1969	179
XL - Résumé du budget pour 1970	180
XLI - Recettes budgétaires pour 1970	181
XLII - Dépenses budgétaires pour 1970	182

	page
Tableau XLIII - Situation au 31 décembre 1970	182
XLIV - Situation en caisse au 31 décembre 1970	182
XLV - Comptes résumés pour 1969 et 1970	183
XLVI - Pression tribulaire	184
XLVII - Statistiques monétaires de la Banque centrale de la République de Guinée équatoriale	189
XLVIII - Exportations de cacao en tonnes durant les campagnes 1969/70 et 1970/71	191
XLIX - Production de cacao 1963/64 - 1971/72	194
L - Exportations de cacao, 1894 - 1972	195
LI - Répartition de la production de fèves de cacao	196
LII - Principaux pays producteurs de fèves de cacao	197
LIII - Principaux producteurs africains de cacao	198
LIV - Importance relative de la production de cacao en Guinée équatoriale et chez ses voisins	198
LV - Importance qu'occupe le cacao par rapport à l'ensemble des exportations de quelques pays	201
LVI - Les cacaoyères de Fernando Poo, nombre et grandeur	206
LVII - Calendrier mensuel des travaux dans les cacaoyères	211
LVIII - Caractéristiques physiques des fèves de cacao	229
LIX - Caractéristiques chimiques des fèves de cacao	229
LX - Pourcentage des fèves de cacao importées par l'Espagne et classées par type	230
LXI - Les principaux circuits de commercialisation et de distribution du cacao	232
LXII - Les exportations de cacao vers l'Espagne selon leur provenance	235
LXIII - Les clients de la Guinée équatoriale s'agissant du cacao	237

	page
Tableau LXIV - Prix, en pesetas par kg, payé par l'Espagne pour acquérir le cacao guinéo-équatorien	237
LXV - Répartition des contingents de base pour les principaux exportateurs de cacao	242
LXVI - Détermination du prix de vente du cacao guinéo-équatorien	250
LXVII - Consommation de café de certains pays industrialisés	253
LXVIII - Valeur du café en % des exportations totales, 1970	254
LXIX - Production de café	259
LXX - Evolution des importations mondiales de café	262
LXXI - Production caféière par continent, en %	265
LXXII - Importance de la production caféière de certains pays, en %	266
LXXIII - Importance de la production caféière de certains pays africains, en %	266
LXXIV - Production caféière en tonnes métriques	267
LXXV - Prix payés par l'Espagne pour le café guinéo-équatorien	278
LXXVII - Prix plancher et prix plafond de l'espèce "Coffea" robusta	283
LXXVIII - Evolution du prix de certains robustas en cents par lb	284
LXXIX - Le commerce des noix de cocos et son importance	291
LXXX - Valeur de la production de choux palmistes et d'huile de palme	298
LXXXI - Importance de l'huile d'olive importée	298
LXXXII - Classification de diverses régions tropicales en liaison avec leur aptitude à la culture du palmier à huile	306
LXXXIII - Exemple de productions de palmiers à huile	308
LXXXIV - Composition d'un régime de fruits	311
LXXXV - Exportation de la production forestière obtenue au Río Muni	312

	page
Tableau LXXXVI - Superficie sylvestre, en %, des pays traversés par la forêt dense (1970)	332
LXXXVII - Densités moyennes de l'Ilamba et de l'Ekoune	336
LXXXVIII - De quelques grandeurs à propos de la forêt "riomounaise"	342
XC - Production des compagnies forestières	342
XCI - Recettes budgétaires d'origine forestière	344
XCII - Production des industries du bois	351
XCIII - Barème des prix des bois guinéo-équatoriens	351
XCIV - Importance de la pêche par rapport aux exportations	358
XCV - La ration journalière moyenne à Fernando Poo et au Río Muni	359
XCVI - Volume des importations de poisson	361
XCVII - Pêche capturée par ports	374
XCVIII - Production selon le genre de pêche capturée	376
IC - Pêche fraîche débarquée par les bateaux amarrés dans le port de Santa Isabel	377
C - De la pêche artisanale	379
CI - Recettes mensuelles, par unité de pêche et pendant une saison, pour la pêche à la traîne	381
CII - Importations de poissons en Guinée équatoriale	385
CIII - Prix de vente sur les marchés de Micomeseng, Bimbiles, Ebebiyin, Mongomo, Acurenem et Evinayong	387
CIV - Prix moyen de divers produits alimentaires pour la période 1967-71 en pesetas par kilo	388
CV - Concessions pétrolières concédées à Fernando Poo	398
CVI - Concessions pétrolières concédées au Río Muni	399
CVII - Volume de la production pétrolière, bbl	408

	page
Tableau CVIII - Rendement du travail en fonction de la température et de l'humidité relative	443
CIX - Activités et consommation de calories	444
CX - Organigramme du ministère de l'agriculture	477
CXI - Biens importés "non indispensables", 1970	485
CXII - Licences d'importation bloquées en 1971	486
CXIII - Frais à la charge de l'employeur selon accord Nigeria-Guinée équatoriale de 1971	493
CXIV - Schéma des "classes" sociales de Guinée équatoriale	496
CXV - Le système scolaire guinéo-équatorienne	505
CXVI - Répartition de la population rurale par rapport à la population totale de quelques pays d'Afrique noire et de certains pays industrialisés, en 1970	524
CXVII - Répartition du P.N.B. par genre d'activité, notamment en ce qui concerne l'agriculture de certains pays d'Afrique noire et des pays développés, en 1970	525
CXVIII - Exportations mondiales, par provenance et destination	525
CXIX - Produit des droits d'entrées en Suisse pour le cacao	545
CXX - Classification des huiles des Etats de l'Afrique francophone	553
CXXI - Classification des huiles du Nigeria	553

TABLE DES GRAPHIQUES

	page
Graphique 1 - Principaux facteurs climatiques	88
2 - Courbes des moyennes de température	89
3 - Synthèse pluviométrique : les climatogrammes	90
4 - Courbe ombrothermique de Santa Isabel	92
5 - Courbe ombrothermique de Bata	93
6 - Climatogrammes de Santa Isabel et de Bata	98
7 - Représentation graphique des balances hydriques de Santa Isabel et de Bata	103
8 - Evolution du commerce extérieur de la Guinée équatoriale, en %	149
9 - Le commerce extérieur de la Guinée équatoriale, par pays	151
10 - Importations par groupe de marchandises	159
11 - Exportations par groupe de marchandises	161
11' - Importance et évolution (1964-1970) des investissements publics et privés	165
12 - Données monétaires de la Banque centrale de la République de Guinée équatoriale	190
13 - Importance relative de la production de cacao	199
14 - Importance relative de la production de cacao en Afrique équatoriale	200
15 - La fourchette des prix payés par l'Espagne pour le cacao guinéo-équatorien (1959-1972)	238
16 - Prix du cacao sur le marché mondial en relation avec les prix pratiqués par l'Espagne	240
17 - Prix du cacao ghanéen à la bourse de New-York en relation avec les prix pratiqués par l'Espagne	241
18 - Fonctionnement de l'Accord International sur le Cacao	244

	page
Graphique 19 - Evolution de la production caféière guinéo-équatorienne	268
20 - Fourchette des prix pratiqués par l'Espagne	270
21 - Evolution des prix du café : 1966 - 1972	285
22 - Bilan de l'eau en millimètres	303
23 - Bilan de l'eau en millimètres	304
24 - Evolution de la production d'Okoumé par rapport à la production totale	343

TABLE DES CARTES

	page
Carte A - Le premier partage du monde	12
B - Carte du Río Muni	14
C - Du rêve à la réalité	16
D - Situation géographique des différentes Guinées	48
E - La Guinée équatoriale : géographie politique	49
F - La Guinée continentale : le Río Muni	50
G - L'île de Fernando Poo	52
H - Coordonnées géographiques des parties constitutives de la Guinée équatoriale	54
I - Les îles de Annobón, Corisco, Elobey Grande, Elobey Chico	55
J - Afrique : géologie	64
K - Fernando Poo : géologie	67
L - Fernando Poo : géographie physique	70
M - Río Muni : géologie	71
N - Río Muni : orographie	75
O - Fernando Poo : hydrographie	77
P - Río Muni : hydrographie	80
Q - Positions extrêmes du FIT et zones climatiques l'accompagnant	83
Q - Río Muni : isoyètes	95
R - Fernando Poo : courbes de niveau	96
S - Fernando Poo : géobotanique	106
T - Río Muni : géobotanique	109
U - Carte ethnographique du golfe de Guinée	126
V - Répartition des principales cultures de base à Fernando Poo	208
W - Localisation géographique des principales zones de production de café	260
X - L'aire d'extension de l'Elaeis guineensis	295
Y - Fernando Poo : distribution de l'Elaeis guineensis	296
Z - Río Muni : distribution de l'Elaeis guineensis	297

	page
Carte 5 - Aire de dispersion naturelle de l'Okoumé	335
r - Les zones sylvicoles	338
A - Implantation des entreprises forestières	346
* - Situation des stations océanographiques réalisées par le navire hydrographique "MALASPINA" lors de l'"EQUALANT II"	365
3 - Degré de salinité en grammes par litre	366
u - Isothermes des eaux de surface du golfe de Guinée	367
/ - Distribution des profondeurs en mètres du commencement des thermohalines	368
n - Distribution du poisson dans la province de Río Muni	386
φ - Esquisse géologique de la province du Río Muni	392
u - Carte officielle des permis d'investigation des hydrocarbures dans la zone II (Province de Fernando Poo)	400
y - Carte officielle des permis d'investigation des hydrocarbures dans la zone I (Province de Río Muni)	401
w - Les régions cultivées de Fernando Poo	440

TABLE DES MATIERES

	page
1. Approche historico-politique	10
1.1. De la découverte des îles guinéennes à la présence espagnole	10
1.2. Le Río Muni et les îles adjacentes	17
1.3. De l'état colonial au régime d'autonomie en passant par le statut provincial	19
1.4. Une indépendance précipitée	23
1.5. Le nationalisme guinéo-équatorien	25
1.5.1. 1959 - 1962	25
1.5.2. 1962 - 1964	26
1.5.3. 1964 - 1968	28
1.6. La Constitution guinéo-équatorienne	30
1.7. Politique intérieure	33
1.8. Politique extérieure	38
1.8.1. Cameroun	40
1.8.2. Gabon	41
1.8.3. Nigeria	43
1.8.4. São Tomé & Príncipe	45
1.8.5. Espagne	46
2. Approche géographique	47
2.1. Géographie politique	47
2.1.1. Situation et composition	47
2.1.2. Superficie	53
2.1.3. Administration et pouvoir	56
2.1.3.1. Pouvoir administratif	61
2.1.3.2. Pouvoir politique	63
2.2. Géographie physique	65
2.2.1. Géomorphologie	65
2.2.1.1. Fernando Poo	65
2.2.1.1.1. Géologie	65
2.2.1.1.2. Orographie	68
2.2.1.2. Río Muni	71

	page
2.2.1.2.1. Géologie	71
2.2.1.2.2. Orographie	73
2.2.2. Hydrologie	76
2.2.2.1. Fernando Poo	76
2.2.2.2. Río Muni	78
2.2.3. Climatologie	81
2.2.4. Biogéographie	104
2.2.4.1. Fernando Poo	104
2.2.4.2. Río Muni	109
2.3. Géographie humaine	111
2.3.1. Population	111
2.3.2. Races - langues - religions	122
2.3.2.1. Fernando Poo	122
2.3.2.2. Río Muni	123
3. Approche économique	127
3.1. Economie de subsistance et économie de marché	127
3.2. Economie de subsistance	128
3.2.1. La présence des espèces végétales en Guinée équatoriale	133
3.2.1.1. Ière phase : l'invasion bantoue	133
3.2.1.2. IIème phase : l'influence arabe	133
3.2.1.3. IIIème phase : les découvertes	134
3.2.1.4. IVème phase : le commerce moderne	135
3.2.2. De quelques plantes traditionnellement cultivées	137
3.2.2.1. L'igname	139
3.2.2.2. La patate bubi	140
3.2.2.3. La malanga	140
3.2.2.4. Le yucca	141
3.2.2.5. La cacahuète	141
3.2.2.6. Le plantain	142
3.2.2.7. Le palmier à huile	142
3.3. L'économie de marché	144
3.3.1. La situation économique, financière et monétaire	148

	page
3.3.1.1. Evolution socio-économique	156
3.3.1.2. Le produit national guinéo-équatorien	168
3.3.1.3. La balance des paiements guinéo-équatorienne	173
3.3.1.4. Situation financière et fiscale	178
3.3.1.5. Situation monétaire	184
4. Les ressources potentielles et virtuelles	192
4.1. Agriculture	193
4.1.1. Le cacao	193
4.1.1.1. Considérations générales sur le cacaoyer et son fruit	203
4.1.1.2. Fernando Poo et son cacao	203
4.1.1.2.1. Historique	203
4.1.1.2.2. Plantations	205
4.1.1.2.3. Des travaux dans les cacaoyères	210
4.1.1.2.3.1. La lutte contre les maladies	213
4.1.1.2.3.2. Les tranchées	216
4.1.1.2.3.3. Le recours aux engrais	216
4.1.1.2.3.4. L'emploi d'une couverture naturelle	219
4.1.1.2.4. De la récolte des cabosses aux fèves de cacao	220
4.1.1.2.5. Hommes contre machines	223
4.1.1.2.6. Classification et commercialisation	225
4.1.1.2.7. Essai de détermination du prix de revient du cacao fernandin	247
4.1.1.3. De quelques considérations sur l'économie cacaoyère au Rio Muni	252
4.1.2. Le café	253
4.1.2.2. Origine	255
4.1.2.2. Espèces cultivées	258
4.1.2.3. Localisation	259
4.1.2.4. Production	265
4.1.2.5. Types de plantation	270
4.1.2.6. La récolte de café et son élaboration	273
4.1.2.7. L'Espagne, consommateur unique	275
4.1.2.8. La Guinée équatoriale et l'Organisation Internationale du Café (O.I.C.)	280

	page
4.1.3. Les oléagineux	289
4.1.3.1. L'arachide ("arachis hypogaea")	289
4.1.3.2. Le palmier cocotier ("cocos nuciferas")	290
4.1.3.3. Le palmier à huile ("elaeis guineensis")	292
4.1.3.3.1. Origine et localisation géographique	294
4.1.3.3.2. Situation économique	298
4.1.3.3.3. Le milieu écologique du palmier à huile	299
4.1.3.3.3.1. Les facteurs climatiques	300
4.1.3.3.3.1.1. La température	300
4.1.3.3.3.1.2. L'ensoleillement	301
4.1.3.3.3.1.3. L'alimentation en eau	301
4.1.3.3.3.2. Les facteurs pédologiques	307
4.1.3.3.4. De quelques considérations supplémentaires à propos de l'elaeiculture guinéo-équato- rienne	310
4.1.3.3.5. Les industries à base d'oléagineux	312
4.1.3.3.5.1. Les huileries	313
4.2. Elevage	316
4.2.1. La division de l'élevage du ministère de l'agriculture	318
4.2.2. Les fermes expérimentales	320
4.2.2.1. Ferme expérimentale de Musola	320
4.2.2.2. Ferme expérimentale de Evinayong	321
4.2.2.3. Ferme expérimentale Nfoga	322
4.2.2.4. Ferme expérimentale La Milagrosa	322
4.2.3. Le cheptel privé	323
4.2.3.1. La compañía de INASA	324
4.2.3.2. la compañía de GAESA	324
4.2.3.3. Finca GEGUI	325
4.2.3.4. JONES	325
4.2.3. Le parc avicole de Basilé	326
4.2.4. Les aliments carnés	327
4.2.4.1. Fernando Poo	327
4.2.4.2. Río Muni	331

	page
4.3. Sylviculture	332
4.3.1. La forêt au Río Muni	333
4.3.1.1. Conditions naturelles	333
4.3.1.2. Les espèces botaniques	334
4.3.1.3. Le mode d'exploitation forestière : la concession	337
4.3.1.4. Mise en valeur de la forêt	339
4.3.1.4.1. La concession agricole	339
4.3.1.4.2. La concession sylvestre	340
4.3.1.4.3. L'économie sylvestre jusqu'à la crise de 1969	341
4.3.1.4.4. La forêt et son importance dans le budget	344
4.3.1.4.5. Organisation de l'exploitation forestière	345
4.3.2. Le marché des bois guinéo-équatoriens	348
4.3.3. Les industries du bois	349
4.3.4. La crise politique de 1969 et ses lendemains	352
4.3.5. Les mesures gouvernementales	354
4.3.6. Les liens avec l'Espagne	356
4.3.7. La forêt à Fernando Poo	357
4.4. La pêche	358
4.4.1. Le milieu naturel	361
4.4.2. Les types de pêche	371
4.4.3. Infrastructure	371
4.4.4. La production	373
4.4.4.1. La production des entreprises de type indus- triel	373
4.4.4.2. La production de type artisanal	379
4.4.5. Le marché	383
5. Les richesses du sous-sol guinéo-équatorien	390
5.1. Les possibilités géologiques	391
5.2. Investigations minérales	393
5.3. Investigations dans le domaine des hydrocarbures	398
5.3.1. Province de Fernando Poo	403
5.3.2. Province de Río Muni	404

	page
5.4. Les cadres et les institutions	409
6. Les freins et les forces de résistance au développement économique-social de la république de Guinée équatoriale	412
6.1. Le concept de "développement"	419
6.2. Les forces externes de résistance au développement du pays	422
6.3. Les forces internes de résistance au développement du pays	435
6.3.1. Les freins au niveau du palier écologico-morphologique	435
6.3.1.1. La base écologique	436
6.3.1.2. La base démographique	459
6.3.1.3. La culture matérielle	466
6.3.2. Les freins au niveau des organisations sociales	469
6.3.2.1. Les "appareils" politiques	470
6.3.2.2. Les "appareils" économiques	473
6.3.3. Les freins au niveau de certaines réglementations sociales	503
6.3.3.1. Religion	503
6.3.3.2. Magie	504
6.3.3.3. Droit	504
6.3.3.4. Éducation	513
7. Les possibilités de développement	524
7.1. L'agriculture et son développement	532
7.1.1. Cacao	539
7.1.2. Café	549
7.1.3. Oléagineux	550
7.1.4. Autres cultures	556
7.2. Élevage et développement	560
7.3. Pêche et développement	563
7.4. Sylviculture et développement	566
7.5. Richesses du sous-sol et développement	572

	page
8. Bibliographie	583
8.1. Journaux, périodiques, revues	583
8.1.1. de langue espagnole	583
8.1.2. de langue anglaise	584
8.1.3. de langue française	585
8.2. Ouvrages généraux	586
8.3. Ouvrages spécifiques traitant de la Guinée équatoriale	589
8.4. Articles de revues, de journaux, etc., en rapport avec la Guinée équatoriale	592
8.5. Publications officielles	601
8.6. Divers	604
Table des tableaux	607
Table des graphiques	613
Table des cartes	615